UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01316622 8

LE

LANGAGE PARISIEN

AU XIXe SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR

L'Argot Ancien (1455-1850). Ses éléments constitutifs, ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'Argot moderne. Ouvrage couronné par l'Institut (prix Volney), Paris, Champion, 1907.

Les Sources de l'Argot ancien. Tome I, Des origines à la fin du XVIIIe siècle. — Tome II, Le XIXe siècle (1800-1850). Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Saintour). Paris, Champion, 1912.

L'Argot des Tranchées d'après les lettres des Poilus et les journaux du front, Paris, E. de Boccard, 1915.

Pour paraître prochainement :

La Langue de Rabelais dans ses rapports avec la civilisation de la Renaissance et les écrivains des XVe et XVIe siècles.

Tome I. — *Civilisation de la Renaissance* : Érudition et Expérience de la vie, Contact avec l'Italie, Vie sociale, Faits traditionnels.

Tome II. — *Langue et Vocabulaire* : Éléments linguistiques, psychologiques et imaginatifs.

Problèmes littéraires du XVIe siècle. — I. Le *Cinquième livre* de Rabelais. Son authenticité et ses éléments constitutifs. — II. Les deux Auteurs du *Moyen de parvenir* et les origines de l'humour.

L. SAINÉAN

LE LANGAGE PARISIEN AU XIXe SIÈCLE

FACTEURS SOCIAUX. — CONTINGENTS LINGUISTIQUES
FAITS SÉMANTIQUES. — INFLUENCES LITTÉRAIRES

185113
1.11.23

PARIS
E. de BOCCARD, ÉDITEUR
1, RUE DE MÉDICIS, 1
1920

PC
2922
S3

A MA CHÈRE FEMME

compagne inséparable de mes travaux

Sans sortir des bornes de la Monarchie, on peut trouver dans la France seule de quoi exercer toute la vivacité d'un savant. Pour satisfaire à l'activité de son esprit, il n'a qu'à approfondir les divers idiomes de nos provinces... La langue Limousine, si fameuse dans les siècles passés, le Provençal, le Gascon, le Languedocien, lui donneront bien autant à faire que le Lorrain, le Oüallon, le Picard, et le bas Norman. Le langage même des habitants de la campagne, et du bas peuple des villes, dans les provinces les plus polies, et au milieu de la capitale, est un grand fond de réflexions pour des gens qui voudront bien comprendre que des termes qui nous font rire aujourd'hui ont fait autrefois les délices de la cour et les agréments du style...

Mais il n'y a rien de pareil à l'étendue d'imagination que demande la multitude prodigieuse des termes de chaque art, qui sont comme autant de langues différentes parmi la même nation. Le seul langage de la Marine, soit celui de l'Océan ou de la Méditerranée, donnera de quoi penser aux critiques les plus profonds ; celui des beaux Arts, qui ont rapport à la Peinture ou à l'Architecture, peut piquer leur sagacité ; aussi bien que celui du Blason et des Armoiries, qui est particulier à la seule nation Françoise. J'en dis tout autant de nos termes de Guerre, de Chasse et de Fauconnerie, qui marquent le génie noble et actif de nos François. On ne doit pas même oublier le jargon de la bagatelle, qui a changé presque aussi souvent que le caprice des modes et les ajustements bizarres de chaque Règne...

C'est dans ces sources fécondes où l'adresse d'un habile étymologiste puise aisément la vérité; et c'est ainsi qu'il la fait paraître au jour, quelque effort qu'elle fasse pour se dérober à nos yeux.

R. P. Besnier, *Discours sur la Science des Etymologies* (en tête du *Dictionnaire étymologique de Ménage*, éd. 1750, p. XXIV).

PRÉFACE

Ce volume clôt la série des recherches que j'ai entreprises, depuis nombre d'années, sur les langues spéciales et vulgaires de la France. Après avoir suivi l'évolution du langage des malfaiteurs depuis ses origines lointaines jusqu'au XIXe siècle, j'ai constaté que les derniers vestiges de cet idiome (dont le caractère secret était la seule raison d'être) se sont fondus dans le langage populaire parisien de nos jours. Ce fait, d'une importance à la fois sociale et linguistique, a été le résultat d'un contact plus fréquent et incomparablement plus facile que dans le passé, entre les éléments sociaux les plus divers : voleurs, gueux, soldats, ouvriers, filles. Les *Mémoires* de Vidocq et les romans populaires qui s'en sont inspirés n'ont agi qu'en second lieu et sur un terrain déjà préparé.

A cette pénétration en grande masse du jargon dans le vulgaire se sont ajoutés de nombreux apports professionnels et provinciaux. Tous ces ingrédients ont contribué à transformer complètement l'aspect du parler vulgaire dans la seconde moitié du XIXe siècle. Infiniment plus abondant, plus original et plus imagé que le bas-langage de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe — tel qu'il est reflété dans le *Dictionnaire* de d'Hautel (1808) — l'argot moderne, autre appellation donnée au vulgaire parisien de nos jours, a fini par constituer un

idiome unifié que parlent des millions de Parisiens et de Français.

C'est un fait aujourd'hui indéniable qu'à côté du français littéraire qu'on écrit plutôt qu'on ne parle, vibre et palpite cet autre français qu'on parle plutôt qu'on n'écrit. Cet intrus pénètre partout et s'impose par la force même des choses. Il agit de plus en plus profondément sur le français littéraire de demain et dans une certaine mesure l'avenir lui appartient.

Suivre pas à pas cette marche progressive du parler vulgaire, examiner les facteurs sociaux qui ont influé sur son lexique, faire ressortir les créations nouvelles, les tours expressifs et les images originales qui lui donnent de la force et du relief; noter son expansion en dehors de Paris et de la France; montrer enfin quelle influence il a eue de nos jours sur la langue générale : cette tâche, difficile et délicate, m'a tenté et ce n'est pas sans quelque appréhension que je me suis engagé dans cette voie nouvelle.

Dans un pays démocratique comme la France, le langage populaire — on a peine à le croire — n'a pas encore pénétré dans les dictionnaires de la langue générale. Ceux-ci ne donnent en principe que les termes littéraires, particulièrement ceux du XVIIe et du XVIIIe siècle. Ils ne tiennent que faiblement compte des grands écrivains du XIXe ; à plus forte raison excluent-ils les acquisitions et les créations du langage vulgaire pendant cette période.

La conception de nos lexicographes est encore restée celle de nos historiens avant Voltaire. De même que ceux-ci n'enregistraient que les faits et gestes des classes les plus élevées de la nation, de même nos faiseurs de dictionnaires continuent à ne tenir compte que de la noblesse des œuvres littéraires, de leur langage poli. Ce n'est que subrepticement, et à contre cœur, qu'il s'y glisse de temps en temps quelque rejeton de la petite bourgeoisie, voire même du menu peuple.

Un tel état de choses avait déjà frappé, à la fin du XVIIIe siècle, un des esprits les plus avisés de l'époque, Sébastien Mercier. Il ne craint pas d'écrire dans un chapitre spécial de son

Tableau de Paris (t. VI, p. 172) : « Les Dictionnaires ne contiennent pas tous les mots usités parmi le peuple ; ils sont insuffisants pour une foule d'expressions qui valent bien celles que les poètes et les prosateurs ont consacrées et qui tiennent à des pratiques curieuses et journalières ».

Rien n'est plus significatif à cet égard que les excuses d'Arsène Darmesteter pour avoir interrogé parfois la langue populaire dans sa thèse sur la *Création des mots nouveaux* (1877), p. 37 : « Nous aurons à citer plus d'un mot qu'on s'étonnera peut-être de rencontrer dans une étude grave et sévère, mais il n'y a rien de vil dans la cité de la science ; la science purifie tout ce qu'elle touche ». Il est vrai que le futur auteur du *Dictionnaire général* s'empresse d'ajouter : « La langue populaire, même dans ses créations les plus audacieuses et les plus grossières, relève de la philologie au même titre que la langue commune, bien mieux, à plus juste titre que la langue commune et surtout que la langue littéraire ; car c'est une formation plus naturelle et soumise à des lois plus stables et plus fixes, moins troublées par les hasards de la volonté et du parti pris ».

Chose curieuse ! La conception de la lexicographie a été plus large dans le passé et est allée se rétrécissant jusqu'à nous. Les auteurs de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) se montrèrent fort accueillants pour le langage populaire de l'époque. Les termes et surtout les locutions vulgaires y sont tellement fréquents qu'on a pu en extraire — dans un but satirique — tout un *Dictionnaire des Halles* (1696). Dans les éditions ultérieures, on a de plus en plus décimé ce contingent.

Richelet et Furetière, dans leurs *Dictionnaires* (1680-1690), se sont également montrés très larges : ils ont accueilli non seulement des parisianismes, mais de nombreux provincialismes.

On a trop oublié de nos jours qu'un dictionnaire n'est pas un traité de rhétorique, mais un vaste répertoire où doit entrer la langue tout entière, littéraire ou vulgaire, écrite ou parlée. Un dictionnaire de la langue française doit embrasser

avec la même sympathie les mots populaires et les termes livresques : les uns et les autres appartiennent au patrimoine national. Mon regretté maître Gaston Paris rêvait vers la fin de sa vie un vaste inventaire qui comprendrait tous les mots qu'on pourrait recueillir, sans distinguer entre ceux qui ont disparu et ceux qui sont encore en usage, entre ceux qui sont « franciens » et ceux qui n'ont existé ou n'existent que dans les provinces, ni, bien entendu, entre ceux qui sont du « bon usage » et ceux qui sont familiers, vulgaires ou même argotiques (*Mélanges linguistiques*, p. 417).

L'*Histoire de la langue française* de M. Ferdinand Brunot est un des travaux d'ensemble les plus considérables de notre époque. Œuvre à la fois d'un érudit et d'un écrivain, elle restera longtemps une base solide pour toutes les recherches sur la langue nationale. L'auteur y étudie les changements survenus dans la grammaire et dans le vocabulaire à la lumière des transformations sociales correspondantes et en connexion intime avec les progrès littéraires et intellectuels de la nation. J'ai essayé d'appliquer ces principes à un domaine infiniment plus restreint, mais qui emprunte un intérêt particulier du fait qu'il appartient à notre temps.

Mon ambition allait plus loin. Etant donné la multiplicité des sources d'information, dont certaines sont restées difficilement abordables, ainsi que le peu de confiance qu'inspirent les recueils argotiques à cause de leurs références vagues ou incomplètes, j'ai désiré mettre à la portée des investigateurs futurs des matériaux abondants et sûrs.

Parmi ces sources, il en est une qui a échappé jusqu'ici à l'attention des philologues. Ce sont les nombreux recueils connus sous le nom de *Locutions vicieuses*, qui se sont succédés pendant toute la première moitié du XIXe siècle. J'en ai tiré largement parti, soit pour fixer la date des mots nouveaux, soit pour en apprécier l'expansion ou le degré de popularité.

Ces ressources livresques n'achevaient cependant pas la tâche. L'objet de ce travail étant essentiellement la langue parlée, dont l'évolution s'est faite et continue à se faire en quel-

que sorte sous nos yeux, il importait de contrôler les données des sources avec la réalité vivante. Je me suis efforcé de le faire partout où la chose était possible, c'est-à-dire en ce qui concerne les classes professionnelles. L'enquête a eu pour résultat d'infirmer ou d'approfondir les données de mes prédécesseurs. On en appréciera l'effet dans les chapitres consacrés à certains facteurs sociaux, par exemple les bouchers et les saltimbanques. Et là même où ce contrôle n'était pas praticable, par exemple dans les milieux des malfaiteurs, j'ai tâché de soumettre à une critique rigoureuse les théories et les faits. Des développements complémentaires ou des inventaires bibliographiques, pour ne pas trop encombrer le texte, ont été relégués dans des Appendices.

Il y aura bientôt cinquante ans que Littré a posé dans son *Dictionnaire* (1863-1872) l'important principe de l'*historique*, qui est devenu depuis la pierre angulaire de tout édifice lexicographique. Cette heureuse idée a germé... ailleurs. Elle a été reprise et élargie en 1879 par le philologue anglais James-Henry Murray qui, grâce à cet autre principe de la division du travail, a produit l'œuvre la plus vaste que possède jusqu'ici la lexicographie européenne : le *New English Dictionary on historical principles* (Oxford, 1888 et suiv.). Chez nous, le *Dictionnaire général* (1888-1900), malgré d'excellentes qualités de méthode et de classement, n'est en somme qu'un ouvrage didactique. Tôt ou tard l'admirable œuvre de Littré devra être reprise sur des bases nouvelles et conçue dans un esprit plus large, conformément aux progrès de la science et de la démocratie. J'ai pensé que des études comme celle que j'ai entreprise, pourraient faciliter la tâche du futur historien ou lexicographe de la langue nationale.

J'ai tiré parti des entretiens suggestifs avec mes confrères F. Brunot et A. Meillet. D'excellents connaisseurs du langage parisien — MM. Emile Pouget, Léon de Bercy (depuis décédé) et surtout Jehan Rictus — m'ont plus d'une fois fait profiter de leur expérience du parler vulgaire. J'adresse aux uns et aux autres l'expression de ma gratitude.

J'aime à dire ici ce que je dois à mon ami Henri Clouzot. Il a parcouru cet ouvrage en manuscrit, en y notant d'utiles suggestions; en outre, Balzacien fervent, il a mis à ma disposition des extraits suivis de la *Comédie humaine*, œuvre d'une valeur linguistique considérable et qui a jusqu'ici échappé aux investigations de nos lexicographes.

Me sera-t-il permis, en terminant, de réaliser un vœu que je porte depuis longtemps dans mon cœur? Celui d'offrir le fruit de ces recherches, en humble hommage, au noble pays qui nous a accueillis, les miens et moi, avec sympathie, qui a toujours été ma patrie intellectuelle et qui est devenu l'unique patrie de mon enfant chérie.

Paris, décembre 1919.

TABLE DES MATIÈRES

Préface ..... VII-XII
Table des Matières ..... XIII-XVI

INTRODUCTION

I. — Coup d'œil rétrospectif (1-20) : Villon, 3-4. — Rabelais, 4. — Henri Estienne, 5-6. — *Le Moyen de parvenir*, 6-7. — *La Comédie des Proverbes*, 7-8. — Oudin, 8-9. — Le Burlesque, 9-10. — Philibert Le Roux, 10-12. — Le Poissard, 12-19.

II. — Parisianismes (20-26) : Richelet, 22-23. — Furetière, 23-24. — Ménage, 24. — *Trévoux*, 24-25.

III. — Locutions vicieuses (26-40) : Michel, 28-29. — Desgranges, 29-34. — Derniers vestiges, 34-36. — D'Hautel, 36-39.

IV. — Argot ancien et moderne (41-45).

V. — Argot parisien (46-57) : Expansion, 47-49. — Production littéraire, 49-57. — Richepin, 50. — Bruant, 50. — Jehan Rictus, 51. — Poulot, 51. — Zola, 52-53. — Rosny aîné, 53-54. — Courteline, 54. — Méténier, 54. — Ch.-H. Hirsch, 55. — Périodiques, 55-57.

VI. — Parlers provinciaux (58-66) : *Gamin*, 59-60. — *Voyou*, 60. — *Gosse*, 60-61. — *Dégotter*, 61-64. — *Piger*, 64-66.

VII. — Reflets sociaux (67-72) : *Fourbi*, 69-71. — *Rabiot*, 71-72.

VIII. — Méthode (73-85) : Considérations critiques, 73-76. — Principes étymologiques, 76-85 : *Arsouiller*, 76-77. — *Bernique*, 77-78. — *Bisquer*, 78-79. — *Blague*, 79-80. — *Charabia*, 80-81. — *Fion*, 81-84.

LIVRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE PREMIER. — Prononciation (87-101) : 1. Voyelles, 88-90. — 2. Diphtongues, 90-91. — 3. Consonnes, 91-94. — 4. Phénomènes spéciaux, 94-101.

CHAPITRE II. — Dérivation (102-118) : 1. Dérivation impropre, 102. — 2. Composition, 102-104. — 3. Suffixes, 104-110. — Croisements, 111-118.

CHAPITRE III. — Remarques syntaxiques (119-128) : 1. Substantif, 119-123. — 2. Adjectif, 123-124. — 3. Verbe, 124-125. — Particules, 125-126. — 5. Formules négatives, 126-128.

LIVRE DEUXIÈME

VOCABULAIRE. — FACTEURS SOCIAUX

Section Ire : Classes légalement constituées.

CHAPITRE PREMIER. — Soldats (131-162):

I. — Éléments constitutifs : 1. Richesse synonymique, 132-134. — 2. Termes jargonnesques, 134-135. — 3. Termes provinciaux, 135-137. — 4. Epithètes, 137-138. — 5. Ironie, 138-142. — 6. Vie de caserne, 142-146. — 7. — Réminiscences littéraires, 146. — 8. Souvenir historique, 146-147.

II. — Expansion, 147-148. — Vocables algériens (148-162) : 1. Termes arabes, 153-159. — 2. Emprunts espagnols, 159-161. — 3. Emprunts italiens, 161-162.

CHAPITRE II. — Marins (163-180) : 1. Expressions caractéristiques, 163-164. — 2. Mots de jargon, 164-165. — 3. Beuverie et débauche, 165-168. — 4. Vie pénible, 168-172. — 5. Appellations ironiques, 172-173. — 6. Manœuvres nautiques, 174-175. — 7. Choses de la mer, 175-178. — 8. Termes de pêche, 179-180.

CHAPITRE III. — Ouvriers (181-208) :

I. — Mécaniciens, 184-189.

II. — Imprimeurs (190-196) : 1. Vieux mots, 190-192. — 2. Termes de jargon, 192. — 3. Formes vulgaires, 192-193. — 4. Vocables facétieux, 193-194. — 5. Termes généralisés, 194-196.

III. — Cordonniers, 197-202.

IV. — Bouchers, 203-208.

LIVRE TROISIÈME

VOCABULAIRE. — FACTEURS SOCIAUX (suite)

Section IIe : En marge de la Société.

CHAPITRE PREMIER. — Apaches (210-223) : 1. Procédés artificiels, 212-214. — 2. Mots nouveaux, 214-219. — 3. Termes spéciaux, 219-223.

CHAPITRE II. — Gueux (224-230) : Termes spéciaux, 225-230.

CHAPITRE III. — Tricheurs (231-239) : 1. Nomenclature, 231-233 — 2. Variétés, 233-234. — 3. Termes spéciaux, 234-239.

CHAPITRE IV. — Camelots (240-242).

CHAPITRE V. — Saltimbanques (243-254) : 1. Termes de jargon, 246-247. — 2. Bohémiens, 248. — 3. Italiens, 248-249. — 4. Espagnols, 249-250. — 5. Français, 250-254.

CHAPITRE VI. — Chiffonniers (255-257) : 1. Sobriquets et noms, 255-256. — 2. Vocables isolés, 256-257.

CHAPITRE VII. — Filles et souteneurs (258-266) : 1. Noms spéciaux, 259-262. — 2. Souteneurs, 262-266.

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE. — Le Cabaret (267-272) : 1. Noms divers, 267-268. — 2. Sobriquets, 268-269. — 3. Termes spéciaux, 269-272.

LIVRE QUATRIÈME

CONTINGENTS LINGUISTIQUES

CHAPITRE PREMIER. — Provincialismes (274-322) :

A. — *Patois du Nord* : 1. Wallon, 276-277. — 2. Normand, 277-280. — 3. Picard, 280-282.

B. — *Patois de l'Ouest* : 1. Breton, 283-284. — 2. Maine, 284-285. — 3. Anjou, 285-291. — 4. Poitou, 291-292.

C. — *Patois du Centre* : 1. Berry, 293-298. — 2. Orléanais, 298-299.

D. — *Patois du Nord-Est* : 1. Champagne, 301-302. — 2. Lorraine, Vosges, 302-303.

E. — *Patois de l'Est* : 1. Yonne, 304-305. — 2. Bresse, 305-306.

F. — *Franco-Provençal* : 1. Lyonnais, 307-309. — 2. Dauphiné, 309-310.

G. — *Patois du Midi* : 1. Languedoc, 311-316. — 2. Provençal, 317-319. — 3. Gascon, Auvergnat, 319-322.

CHAPITRE II. — Archaïsmes (323-327).

CHAPITRE III. — Vocables empruntés (338-347) : 1. Vocables allemands, 338-344. — 2. Vocables néerlandais, 344. — 3. Vocables anglais, 345. — 4. Vocables italiens et espagnols, 345-346. — 5. Emprunts orientaux, 346-347.

CHAPITRE IV. — Mots enfantins (348-353).

CHAPITRE V. — Mots imitatifs (354-357).

CHAPITRE VI. — Résidu obscur (358-360).

LIVRE CINQUIÈME

FAITS SÉMANTIQUES

CHAPITRE PREMIER. — Procédés généraux (362-366) : 1. Extension, 362-363. — 2. Restriction, 363. — 3. Métonymie, 363-364. — 4. Anoblissement, 364-365. — 5. Dégradation, 366.

CHAPITRE II. — Métaphore (367-394) : 1. Métaphores techniques, 373 374. — 2. Corps humain, 374-377. — Animaux, 377-380. — 4. Plantes, 381-385. — 5. Jeux, 385-391. — 6. Musique, refrains, 391-394.

CHAPITRE III. — Ironie (395-413) : 1. Antiphrase, 395-397. — 2. Hyperbole, atténuation, 394-400. — 3. Termes facétieux, 400-405. — 4. Sobriquets, 405-407. — 5. Noms propres, 407-410. — 6. Noms de mépris, 410-412.

CHAPITRE IV. — Euphémisme (413-416) : 1. Jurons, 415. — 2. Corps humain, 415-416.

CHAPITRE V. — Jeux de mots (417-423) : 1. Calembours personnels, 419-420. — 2. Calembours géographiques, 420-422. — 3. Quiproquos numériques, 422.

CHAPITRE VI. — Séries sémantiques (423-429).

LIVRE SIXIÈME

INFLUENCES LITTÉRAIRES

CHAPITRE PREMIER. — Argot scolaire (433-448) : 1. Latin des écoles, 434-439. — 2. Éléments constitutifs, 439-443. — 3. État actuel, 444-449.

CHAPITRE II. — Argot mondain (450-462) : 1. Éléments constitutifs, 451-457. — 2. Vocables éphémères, 457-462.

CHAPITRE III. — Argot des coulisses (463-468).

CHAPITRE IV. — Derniers vestiges (469-472).

CONCLUSION (473-479).

APPENDICES.

A. — Dictionnaires d'argot parisien (481).

B. — Argot et bas-langage (482-483).

C. — Les mots crus et la langue populaire (484-486).

D. — Nos sources (487-493) : I. — Parisianismes, 487-489. II. — Locutions vicieuses, 489. III. — Parlers provinciaux, 489-491. IV. — Patois, 491-492. V. — Langues professionnelles, 492. VI. — Généralités, 492-493.

E. — Suffixes jargonnesques et fantaisistes (494-498).

F. — Lingua franca (499-500).

G. — Coup d'œil en arrière (521-524).

I. — Éléments constitutifs (501-514) : 1. Emprunts dialectaux, 503-506. — 2. Emprunts populaires, 506-513. — 3. Emprunts étrangers, 513-514.

II. — Expansion du jargon (514-521) : Action sur le bas-langage (515-521) : 1. Vocables, 516-519. — 2. Pronoms personnels, 519-520. — Particules, 521.

III. — Influences sur les parlers provinciaux (521-524).

II. — Erreurs et fantaisies argotiques (525-527).

I. — Argot des Tranchées (528-539) : Traits distinctifs (Changement du sens. — Modifications formelles. — Provincialismes. — Mots de colonies. — Termes facétieux), 532-536. — Expansion, 536. — Aperçu comparatif, 536-538. — Données complémentaires, 538-539. — Durée transitoire, 539.

Additions et corrections, 541-542.

Index des mots, 543-574.

Index des idées, 575-582.

Table alphabétique des auteurs et des anonymes, 583-590.

INTRODUCTION

A côté de la langue littéraire, et indépendamment d'elle, le langage populaire continue à vivre et à se développer. Des divergences de prononciation, de grammaire et de vocabulaire séparent l'un de l'autre. L'ensemble de ces particularités constitue le langage populaire ou le bas-langage parisien.

Un double caractère le distingue de la langue écrite : il se montre à la fois plus conservateur et plus mobile. Tout en gardant nombre d'archaïsmes, il est le reflet immédiat des transformations sociales, du mouvement réel de la langue nationale. Ce n'est qu'après avoir fait un stage plus ou moins long dans le bas-langage, que les mots nouveaux pénètrent dans la langue littéraire.

Avec l'avènement de la démocratie au XIXe siècle, ce parler vulgaire acquit une importance sociale et linguistique inconnue jusqu'alors. Tandis qu'aux XVIIe-XVIIIe siècles, il était réservé à peu près aux effets comiques (style burlesque et poissard), cet idiome vivant et imagé est devenu de nos jours l'organe d'une véritable littérature sociale, forcément restreinte, mais qui compte d'ores et déjà plus d'une œuvre intéressante.

D'une part, le contact de plus en plus intime des différentes classes sociales ou professionnelles a eu pour résultat l'absorption par le bas-langage de toutes les langues spéciales et techniques, ce qui a donné à son vocabulaire une richesse et un pittoresque incomparables ; d'autre part, l'importance exceptionnelle prise par la capitale a eu pour conséquence l'expansion de l'argot parisien dans le pays tout entier.

Nous possédons, au début même du XIXe siècle, un répertoire à peu près complet du langage populaire de l'époque : le *Dictionnaire du bas-langage* par d'Hautel, 1808. Si on le compare au lexique du parler parisien de la fin du même siècle, on est surpris par l'abondance et l'originalité des éléments qui, en grand nombre et par des canaux différents, ont afflué dans l'argot au cours de cette centaine d'années. Faire ressortir ces alluvions multiples, montrer le rôle de chacun des facteurs sociaux et professionnels dans la constitution du vocabulaire parisien, tel est le but principal de ce travail.

Mais avant de l'aborder, et pour mieux comprendre l'état actuel de la question, nous allons essayer de jeter un regard en arrière et suivre dans le passé les traces du vulgaire parisien.

I

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Plus on remonte dans le passé et plus il devient difficile d'établir une démarcation entre le langage vulgaire et la langue littéraire. Souvent les deux se confondent et, à vrai dire, cette dernière ne s'est définitivement fixée qu'en pleine époque moderne. C'est alors que commence à s'accuser nettement les divergences entre les deux langues, parlée et écrite, et que chacune d'elles commence à suivre un développement à part. Mais dès le xve siècle on peut rechercher les traces du parler vulgaire en littérature et en relever quelques traits significatifs.

Villon. — Le premier écrivain chez lequel on trouve des vestiges du langage populaire est le grand poète François Villon. Il était Parisien de Paris :

Né de Paris emprès Pontoise...

et, comme tel, il affectionnait les expressions vulgaires et la prononciation parisienne.

Il rime *Robert* avec *poupart* et *Montmartre* avec *tertre*, Henri Estienne n'en revient pas : « Et du langage de nos prédécesseurs, qu'en dirons-nous ? Quelles pensons nous qu'estoyent les oreilles d'alors qui portoyent patiemment Mon frère Piarre ? Mon frère Robart ? La place Maubart ? Et toutes fois nostre Villon, un des plus eloquens de ce tems là, parle ainsi » ?

Le poète appelle plaisamment la cire, *estront de mouche* (v. 1199) ; le garçon, *marmoset* (v. 1982), c'est-à-dire petit singe ; le crachat, *jacoppin* (v. 731), ou jacobin ; les pierres, *miches de saint Etienne* (v. 1915), par allusion à sa lapidation...

1. *Apologie pour Herodote*, éd. Ristelhuber, t. II, p. 135.

Il écrit *tantinet* (v. 1109), pour un petit peu, parisianisme toujours vivace :

> Combien qu'il n'ayme bruyt ne noise,
> Si luy plaist il ung *tantinet*...

et *lunettes* (v. 631), au sens d'yeux, métaphore qui coule de la même source que *chassis* [1], *châsse*, œil, dans le bas-langage :

> Folles amours font les gens bestes :
> Salmon en ydolatria,
> Samson en perdit ses *lunetes*...

Il rime même une ballade aux femmes de Paris, « qui ont le bec si affillé » (v. 1539) :

> Prince, aux dames Parisiennes
> De beau parler donne le prix,
> Quoy qu'on die d'Italiennes,
> *Il n'est bon bec que de Paris.*

Et cette caractéristique de la Parisienne est restée classique.

Rabelais. — C'est à un autre admirateur de Villon, au plus grand écrivain du XVIe siècle, à François Rabelais lui-même, qu'on doit la caractéristique du Parisien. Il l'a fixée dans une phrase célèbre et presque d'un seul mot qu'il avait rapporté de ses voyages dans le Midi, le terme *badaud* (l. I, ch. XVII) : « Quelques jours après qu'ilz se feurent rafraichis, Gargantua visita la ville [de Paris], et feut veu de tout le monde en grande admiration. Car le peuple de Paris est tant sot, tant *badaut*, et tant inepte de nature, qu'un basteleur, un porteur de rogatons, un mulet avec ses cymbales, un vieilleux au milieu d'un carrefour assemblera plus de gens que ne feroit un bon prescheur [2] evangelicque ».

Cette épithète de *badaut* est toujours restée attachée aux

1. Cf. d'Hautel : « *Chassis*, pour bésicles, lunettes. Ce mot se prend aussi pour la vue, les yeux ». De même, dans les patois, *bernicles* ou *berniques* signifie à la fois lunettes et yeux.

2. Au début du XVIe siècle, Eloy d'Amerval dit la même chose à propos des Parisiens :

> Plus prisent ung chanteur en place,
> Quant ils ont, ou un bateleur,
> Que cent docteurs de grant valeur !
> (*La Deablerie*, 1507, f° D. III, r°)

et, vers la fin du même siècle, Du Fail, dira : «... grand nombre de François, comme à Paris, il ne faut qu'un regardeur pour amuser le reste » (*Contes d'Eutrapel*, ch. XXXIII).

Parisiens [1], et l'auteur du *Moyen de parvenir*, après en avoir fait une injure (ch. LIII : « Ce fat estoit tant niais, tant veau de disme, asne de plat païs, sot d'outre mesure, *badaut de Paris*... »), l'accole à la capitale elle-même, ch. LXXXVIII : « C'est celle (la pierre de touche) qui est à Paris, justement dans le *Badaudois*... »

Oudin note dans ses *Curiositez* (1640) : « *La maladie des enfants de Paris*, la teste plus grosse que le poing, c'est-à-dire badauderie ».

Henri Estienne. — Le plus insigne philologue du XVIe siècle, Henri Estienne, se préoccupe à maintes reprises du parler populaire. Le bas-langage parisien de l'époque était très voisin de celui de la banlieue, langage *rural*, qu'Estienne met au-dessus du jargon des courtisans (*Dialogues*, 1578, t. I, p. 18) :

> Si en ce langage rural
> Les mots sont prononcez fort mal,
> Mots sont pourtant de bonne race,
> Suivans des vieux François la trace.

Il s'en sert parfois lui-même, tel le terme *enhazé* [2] qu'il signale expressément comme parisianisme : « Il faudra toujours faire de l'empesché, voir de *l'enhazé*, comme on parle à Paris [3]. »

Ce mot que le Dictionnaire de l'Académie de 1694 qualifie de « bas », a été mis par Cyrano, en 1654, dans la bouche même d'un paysan des environs de Paris, un des personnages du *Pédant joué* (acte II, sc. II) : « Acoutés, ol n'a que fare de *faire* tant *l'enhasée;* ol n'a goute ne brin de bian ». Et Oudin ne l'oublie pas dans ses *Curiositez* (1640) : « *Faire l'enhasé.* Témoigner d'estre capable de beaucoup d'affaires ». Le terme est d'ailleurs d'origine provinciale : en normand, *hazé* signifie marécage, d'où *enhazé*, embourbé (pris à Paris au figuré).

1. Furetière (1690) : « *Badaud.* C'est un sobriquet injurieux qu'on a donné aux habitans de Paris, à cause qu'ils s'attroupent et s'amusent à voir et à admirer tout ce qui se rencontre en leur chemin, pour peu qu'il leur semble extraordinaire. » — D'Hautel (1808) : « *Les badauds de Paris.* Sobriquet injurieux que l'on donne aux Parisiens, à cause de leur frivolité et de la surprise qu'ils témoignent sur les choses les moins dignes de fixer leur attention ».

2. Cf. le *Dictionnaire* de Nicod (1606) : « *Enhasé*, c'est embesoigné, celui qui est plein d'affaires et de grands besoignes. Henri Estienne... dit que ce mot est un mot Parisien ; il est aussi en usage dans la Basse-Normandie, où l'on dit : Cet homme là *fait l'enhasé*, c'est il fait l'affairé ».

3. *Précellence*, éd. Huguet, p. 180

Tout en faisant un choix, Henri Estienne tient à sauver les termes expressifs du langage populaire : « Quelle pitié sera ce si nous voulons bannir autant de mots que nous trouverons estre en usage entre le populaire, et principalement quand il n'y en a point d'autres ou pour le moins de si propres ? [1] »

Cela ne l'empêche pas de s'élever contre la prétendue suprématie du langage de la capitale sur celui des provinces : « Nous donnons tellement le premier lieu au langage de Paris que nous confessons que celui des villes prochaines qui sont aussi comme du cœur de la France, ne s'en esloigne guères [2] ».

Et plus loin, en mettant *le Parisien* parmi les dialectes, il s'empresse d'ajouter qu'il ne faut pas croire « que tout ce qui est du creu de Paris soit recevable parmi le pur et nayf langage François [3] ».

En somme, nous trouvons chez ce grand érudit de la sympathie aussi bien pour le bas-langage parisien que pour les parlers vulgaires en général, et des vues souvent justes sur le caractère archaïque des formes et des vocables populaires.

Moyen de parvenir. — Deux monuments littéraires, l'un et l'autre du premier quart du XVIIe siècle — *le Moyen de parvenir* et la *Comédie des Proverbes* — nous fourniront des renseignements complémentaires sur le bas-langage usuel à leurs époques.

Le *Moyen de parvenir*, imprimé vers 1610, est un des livres les plus étranges que possède aucune littérature. C'est un mélange disparate d'esprit, d'ironie et de grossièreté, un banquet monstre, où l'on effleure tous les sujets, où l'on agite toutes les idées, sans s'arrêter à aucune ; mais quel que soit le mérite réel de cette œuvre, sa valeur linguistique le dépasse encore. En ce qui touche le vulgaire parisien notamment, c'est une des sources anciennes les plus abondantes.

S'agit-il de l'usage populaire, encore vivace, d'employer le sujet au singulier avec le verbe au pluriel ? On y trouve de fréquentes allusions, notamment dans ce passage, ch. XLV : « Comme j'estions ententifs : Et qui sommes-nous ? — Je

1. *Conformité*, éd. Feugère, p. 56. Voir aussi les pages instructives que M. Clément consacre à notre sujet, dans son beau livre sur *Henri Estienne*, p. 405 et suiv.
2. *Précellence*, éd. Huguet, p. 169.
3. *Ibidem*, p. 180.

sommes ce que je sommes : je jouons. — Et que jouons-je ? — Je jouons ce que j'ons. — Et qu'ons-je ? — J'ons ce que j'ons. — Ons je en jeu ? — Si je n'y ons, j'y fons. Foin, ces Parisiens-cy me troublent ».

La gorge ou le gosier y est désigné par l'expression éminemment vulgaire de *chemin de la vallée* (ch. V), répondant aux appellations plaisantes *vallée d'Angoulème*, *vallée de Josaphat*, que cite d'Hautel ; plus loin (ch. VII), *estoffer des maschoires* exprime la même notion que de nos jours *se caler les joues*...

Qui s'attendrait d'y trouver des expressions populacières encore usuelles comme :

... après beaucoup de telles *foutimasseries* capitulaires, il fut résolu (ch. XXIV)...

Mon père qui avoit *mangé de la vache enragée* (ch. XXVIII)...

Pleurés donc, et *chiez bien des yeux* (ch. XV)...

Cette dernière expression réaliste reparaît dans la *Comédie des Proverbes* (acte I, sc. VI) : « Mais patience passe science, il ne faut point tant *chier des yeux* ; » et revient au XVIIIe siècle, sous la plume de Caylus : « La chambrière de sa femme qui *chiait des yeux* dans un coin [1] ».

Elle est encore usuelle, à côté de *chialer*, pleurer (Rictus, *Cœur*, p. 39).

Comédie des proverbes. — Bornons-nous ici à ces remarques et passons maintenant à la *Comédie des Proverbes*, imprimée en 1633, pièce amusante et spirituelle d'Adrien de Montluc. Par le fond comme par la forme, cette production appartient au XVIe siècle plutôt qu'au XVIIe : l'auteur, qui a souvent utilisé Rabelais, était un excellent connaisseur du vulgaire parisien, dont il reproduit avec bonheur les tours, les dictons, les termes particuliers.

Pour du latin, je n'y entens rien ; mais *pour du grez, je vous en casse* [2] (acte I, sc. IV).

Je croy que *tu as fait ton cours à Asnières*, c'est là où tu as laissé manger ton pain à l'asne... (acte I, sc. VII).

1. *Œuvres badines*, 1787, t. X, p. 30.

2. Cf. Oudin, *Curiositez* (1640) : « *Casser du grez*, c'est-à-dire faire peu de chose de quelqu'un. Vulgaire. *J'en casse*, je n'y entens rien. Nostre vulgaire allonge le quolibet et dit : *Je n'entens rien au Latin, mais du Grec j'en casse.* C'est une allusion à *grez*. Vulgaire ».

S'il prenoit ma querelle, il luy feroit rentrer ses paroles cent pieds dans le ventre... et luy *donneroit une prebende dans l'abbaye de Vatan* (acte II, sc. III).

Le pendart! *Il fait Jacques Desloges.* Il a raison, il vaut mieux estre plus poltron et vivre d'avantage (*ibid.*).

Voici maintenant quelques expressions vulgaires :

Si tu y avois seulement pensé, je ferois de ton corps un *abreuvoir à mouches* [1] et te monstrerois bien que j'ay du sang dans les ongles (acte I, sc. VII).

La marmite est renversée, il n'y a *ny fric ny frac* (acte II, sc. III).

Entrez seulement, vous verrez qu'*elle n'est point tant déchirée* [2] (acte III, sc. V).

C'est d'un bout à l'autre une source inépuisable de l'esprit populaire et tout particulièrement parisien.

Antoine Oudin. — Cette source précieuse pour la connaissance du bas-langage parisien au début du XVIIe siècle a été largement mise à contribution par Antoine Oudin dans son livre le plus connu : « *Curiositez Françoises* pour supplément aux Dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles propriétez, avec une infinité de Proverbes et Quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres par Antoine Oudin, Secretaire Interprète de Sa Majesté, Paris, 1640 ».

L'auteur, un des meilleurs philologues de son époque, avait étudié à fond les auteurs du XVIe siècle, tout particulièrement Rabelais, Marot, Ronsard, et surtout la *Comédie des Proverbes*, dont il a recueilli la plupart des citations proverbiales.

Dans un avis adressé *Aux Etrangers* il s'exprime ainsi : « Je declare icy par une protestation très expresse que mon dessein n'est pas de deterrer les morts ny d'offenser les vivans... Le seul but où je vise, et que j'estime assez raisonnable, est de purger les erreurs qui se sont glissées dans la plupart des pièces qu'on a mises en lumière pour l'instruction des étrangers... Je ne touche point aux escrits des Anciens [3],

1. Oudin, *Curiositez* (1640) : « *Abreuvoir à mouches*, une grande playe sus la teste, où les mousches peuvent boire. » L'expression se lit dans le poissard :

Avec son tranchet escarmouche
Tout en fesant des *abreuvoirs à mouches...*
(*Les Porcherons*, 1773, chant V).

2. Oudin : « *Elle n'est pas trop déchiree*, elle est passablement belle. Vulgaire. » Expression ironique encore usuelle.

3. Oudin entend par « Anciens » les grands écrivains du XVIe siècle, en premier lieu Rabelais, Ronsard et Montaigne.

dont la profondité surpasse tout à fait la faiblesse de mon entendement ; mais, sans sortir de mes bornes, je me contente de dire que depuis peu nostre langue est tellement embellie que leur vieille façon d'escrire à peine est reconnaissable auprès celle du temps... »

La majeure partie du livre est consacrée à l'explication des locutions vulgaires que l'auteur a pris soin de marquer d'un astérisque : « Pour ce qui est de l'étoile et du mot *Vulg(aire)*, il faut entendre que ce ne sont pas des phrases dont on se doive servir qu'en raillant ». Ces *Curiosités* constituent aujourd'hui les éléments les plus utiles de l'ouvrage, qui est devenu pour nous une des sources le plus fréquemment consultées.

Le Burlesque. — Quelques années après la publication d'Oudin commence la période du burlesque (1648-1652). réaction générale contre « les grands genres et les nobles sentiments [1] ». Charles Sorel précède le courant et s'y rattache intimement par son *Histoire comique de Francion*, parue en 1622, où il défend expressément l'usage des termes populaires (l. XI, p. 385, éd. Colombey) : « Dedans ce livre on pourra trouver la langue françoise toute entière et que je n'ai point oublié les mots dont use le vulgaire... »

D'autre part, le burlesque a suscité une dizaine de mazarinades écrites dans le patois de la banlieue parisienne : les *Agréables Conférences de deux païsans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*, parues successivement de 1649 à 1660. M. Rosset qui les a étudiées récemment [2], y voit, avec raison, une variété de la langue burlesque et « la variété la plus burlesque », distincte de la langue populaire proprement dite, telle que la parlaient les marchands des halles et les paysans de la banlieue.

Le genre burlesque, représenté en premier lieu par Scarron

1. F. Brunot, *Histoire de la langue*, t. III, p. 75. Voir en dernier lieu, sur le burlesque, l'étude de H. Heiss, dans le t. XXI (1908) des *Romanische Forschungen*.

Voici les œuvres burlesques qui présentent de l'intérêt sous le rapport de la langue : Scarron, *Virgile travesti*, 1648.

L. Richet, *L'Ovide bouffon ou les Métamorphoses burlesques*, 1649.

D'Assoucy, *Ovide en belle humeur*, 1650.

Ch. Le Petit, *Chronique scandaleuse*, 1655.

2. Dans sa thèse sur *Les Origines de la prononciation moderne étudiées au XVIIe siècle, d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne*, 1911. L'Appendice donne l'édition critique des dix mazarinades que Ch. Nisard avait analysées dans son *Etude*, p. 324 à 354.

et d'Assoucy, usait fréquemment, à côté d'archaïsmes, de mots et d'expressions des halles. Nous n'en voulons pour exemple que le terme *gance*, bande de filous, qui manque à tous les recueils lexicographiques des XVIIe au XVIIIe siècles [1], bien qu'il ait pris un certain développement dans le poissard.

On le lit tout d'abord dans deux textes burlesques qui se complètent mutuellement [2]. A propos de filous, l'un et l'autre se servent de l'expression *lanterner la gance* (*des boutons*), c'est-à-dire muser autour des boutonnières du pourpoint pour les ouvrir et vider les poches subtilement.

De cette expression métaphorique on a tiré *gance*, au sens de « filouterie » et de « bande de filous », acceptions qu'on rencontre pour la première fois dans le poème *Cartouche* (1725) de Granval, d'où il passa dans les diverses éditions du *Jargon de l'Argot reformé*, de 1728 à 1849. On le lit plus tard dans un écrit poissard de 1764 : « Ces *lurons de la ganse* vont nous régaler de coco » [3], c'est-à-dire ces compagnons de la bande, ces filous.

Une autre expression, *ficher la gance*, revient souvent dans les écrits poissards avec cette triple acception :

1° Provoquer des rixes (Vadé, *Pipe cassée*, 1743, IIIe chant).

2° Se chamailler, en venir aux mains (*Les Porcherons*, 1773, p. 158).

3° Causer du chagrin, ennuyer : « Dame, ça nous *fiche la gance*, et je sons escandalisés de voir atteller à la même charrue et manger au même ratelier de forts chevaux avec des rosses », *Le Pacquet des mouchoirs*, 1750, p. 26.

Ce terme curieux, ainsi que les locutions qu'il a produites, ont disparu à la fin du XVIIIe siècle.

Philibert Le Roux. — Un grand nombre de ces expressions burlesques ont été recueillies par Philibert Joseph Le Roux, Français réfugié à Amsterdam où il publia son « *Dictionnaire comique*, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial. Avec une explication très fidèle de toutes les Manières de parler Burlesques, Comiques, Libres, Satyriques, Critiques et Proverbiales, qui peuvent se rencontrer dans les meilleurs Auteurs, tant Anciens que Modernes. Le tout pour faciliter

1. Ch. Nisard en parle seul dans ses *Parisianismes*, p. 118 à 121.

2. D'Assoucy, *Ovide en belle humeur*, (1650, p. 60), et Charles Le Petit, *Chronique scandaleuse* (1755), chapitre la Halle.

3. *Amusement à la Grecque* ou les *Soirées de la Halle*, 1764, p. 18.

aux Etrangers, et aux François mêmes, l'intelligence de toutes sortes de Livres [1] ».

Cet ouvrage est constitué d'éléments divers. Le Roux cite les principaux écrivains du XVIe siècle, « ces Auteurs qui ont paru dans le renouvellement des Lettres comme des phénomènes surprenans » : Rabelais, Marot, Ronsard y sont partout mentionnés. Viennent ensuite les plus connus auteurs comiques ou burlesques : Théophile, Scarron, etc ; et, pour finir, des termes du bas-langage du début du XVIIIe siècle, audace dont il se défend dans son Avertissement : « Il y a aussi une longue liste de termes populaires qui n'est pas à dédaigner comme il pourrait le paraître d'abord. Combien de personnes distinguées qui ne sont jamais sorties de la Cour ou du grand monde et qui se trouvant quelquefois obligées de descendre dans certains détails avec des gens du peuple, ne comprennent rien à ce qu'ils leur disent ! Que ces personnes lisent le *Dictionnaire comique*, elles seront bientôt au fait de ce langage ».

Le Roux ne se vante pas à tort, et les renseignements, souvent circonstanciés qu'il nous donne nous mettent parfois sur la trace de termes réputés obscurs. Ce que lui reprochait l'abbé Goujet [2] — « on ne peut assez admirer la complaisance que l'Auteur a eue de s'humaniser avec le plus bas peuple, pour s'enrichir de ses façons de parler et de penser » — constitue aujourd'hui le plus grand mérite de cet ouvrage, dont nous allons donner quelques exemples.

Aigrefin, dans le style polisson, signifie un chevalier d'industrie, un faux joueur, un fourbe, un frippon. — *Egrefin*, sobriquet qu'on donne aux officiers des régiments de soldats, lorsqu'ils sont en mauvaise figure. Ces *egrefins* n'ont pour la plupart le sou et sont tout le long du jour enfoncés dans un café ou autre lieu public à se tirailler, et à faire des polissons.

Ce terme de la seconde moitié du XVIIe siècle [3], n'est que la prononciation parisienne *d'agrifin*, dérivé *d'agriffer*, prendre avec les griffes (cf. *jouer des griffes*, voler avec adresse, d'Hautel), d'ou la notion de fripon, voleur ou de chevalier d'industrie [4].

1. Cette première édition est de 1718. Le livre fut reimprimé à Lyon en 1735 et à Paris (sous la rubrique Pampelune) en 1786.
2. *Bibliothèque Françoise*, 1741, t. I, p. 292.
3. Voir les textes cités dans Brunot, *Histoire de la langue*, t. IV, p. 596.
4. Des deux sens antérieurs donnés à *aigrefin* par Cotgrave — « a certaine Turkish coyne, also a fish... » — le dernier n'est qu'une prononciation ultérieure *d'esclefin* ; quant à l'acception de « monnaie orientale », qu'on lit exclusivement dans Rabelais, v. la *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. VII, p. 466.

Boucan. C'est un lieu de débauche... dans de petites rues écartées du grand monde, dans une maison de mauvaise apparence... Les chambres y sont obscures, malpropres et sans meubles, parce que les jeunes gens qui y vont.., y font souvent du tapage et jettent tous les meubles par la fenêtre [1]...

Bredindin. A Paris il a passé en usage pour exprimer un carosse petit et en mauvais équipage, comme ceux des fiacres. On leur a donné ce nom, parce qu'en roulant sur le pavé, ils font un bruit enragé [2]. Cf. Richelet : « *Bredindin*. Mot burlesque qui se dit en parlant: C'est une sorte de petit méchant carrosse à cinq sous par heure qu'on appelle plus ordinairement fiacre ».

Cabaret borgne. C'est un dicton en usage à Paris, pour dire un mauvais cabaret, taverne où l'on verse du mauvais vin, du ripopé et du guinguet; cabaret écarté et enfoncé dans une rue écartée du grand passage, comme dans un cul de sac, où ceux qui y vont boire sont empoisonnés [3].

Ces indications ont parfois un intérêt particulier, par exemple pour le mot *classe*. A quelle époque est-il devenu populaire ? Littré se borne à nous dire que ce terme a été employé, au XIVe siècle, par Bersuire, avec le sens technique du latin *classis*, une des cinq divisions qui à Rome étaient imposées et jouissaient de droits politiques; qu'au XVIe siècle, Montaigne se sert du mot avec cet autre sens du latin *classis*, subdivision des élèves d'un collège. Le Dictionnaire de Furetière (1690) ne donne encore que ces deux acceptions.

A quelle époque commence-t-il à désigner un rang social ? C'est Le Roux qui nous renseigne : « *Classe*. C'est un mot fort à la mode (au début du XVIIe siècle) qui a même été approuvé par les plus beaux esprits de France, quoique au commencement il trouvât peu de partisans ; cependant, comme on a remarqué qu'il était fort expressif, même facile à la prononciation, il a trouvé sa place. On s'en sert au lieu de rang, ordre... »

Le poissard. — Le *Dictionnaire comique* de Le Roux, avec

1. Ménage, v° *boucan* : « On appelle ainsi à Paris et à Marseille un méchant bordel ».

2. Dans le Bas-Maine, *berdindin* désigne le bruit que fait la sonnette d'une porte et mauvaise voiture (Dottin). Ce terme est aujourd'hui restreint à la marine.

3. Oudin le donne déjà : « *Cabaret borgne*, taverne où l'on donne à boire sans fournir de viande et sans mettre de nappe sur la table ».

ses nombreuses éditions, constitue en quelque sorte le point de transition du burlesque du XVIIe siècle au poissard [1] de la seconde moitié du XVIIIe. Ne cherchons d'ailleurs, entre ces deux genres, aucun rapport essentiel : le burlesque est avant tout une parodie, d'origine et d'allure essentiellement littéraires ; le poissard est l'image de la vie des basses classes parisiennes, tout particulièrement des dames de la Halle et des harengères. « Le genre poissard, dit Fréron, n'est point un genre méprisable, et il y aurait certainement beaucoup d'injustice à le confondre avec le burlesque, cette platitude extravagante et facile du dernier siècle, qui ne pouvait subsister longtemps parmi nous. Le burlesque ne peint rien ; le poissard peint la nature, basse si l'on veut aux regards dédaigneux d'une certaine dignité philosophique, mais très agréable, quoi qu'en disent les délicats... M. Vadé est le Téniers de notre littérature » [2].

Les harangères [3] avaient depuis longtemps une réputation fâcheuse. Au XVe siècle, Guillaume Coquillart ne les oublie pas (t. I, p. 179) :

Des injures le tiltre est mis...
Pensez que ce tiltre est prins
Entre ces vieilles harangieres...

Et au XVIe, Des Périers en fait le sujet d'un de ses *Joyeux Devis*, nouvelle LXIII : « Du regent qui combatit une harangere du Petit-Pont, à belles injures ».

Au XVIIe, la première partie des *Nouveaux Compliments de la place Maubert, des Halles*, etc., 1644, porte comme titre : « Des Poissonnières et des Bourgeoises » et offre des échantillons assez réussis du genre mis à la mode un siècle plus tard par les pochades de Vadé et de Léclusé.

1. Ce mot avait tout d'abord le sens de voleur, comme il résulte de ce passage de *l'Esperon de discipline* du Frère Antoine du Saix (Paris, 1532, fol. a III v^e) : « A quoy jusques icy très mal ont visé messieurs les *poissards*, je dis pilliers et prélatz ecclesiastiques ».

Ce sens primordial a toujours prévalu dans le jargon : *Poisse*, voleur, et *poisser*, voler, figurent dans le vocabulaire des Chauffeurs (1800) et le vocable a gardé cette signification dans l'argot moderne : « *Etre poissé*, être pris en flagrant délit de vol » (Hayard).

C'est au XVIIe siècle, que le mot fut appliqué aux harangères : « *Poissarde*, une vendeuse de marée, par mespris » (Oudin, 1640).

2. *Année littéraire* pour 1754, t, IV, p. 350.

3. Le mot avait un sens plus large à cette époque : « *Harangères*. Ce sont toutes les femmes de la plus basse condition de Paris, comme vendeuses d'herbes, crieuses de vieux chapeaux, et autres canailles, qui chantent mille injures aux passans, qui sont insolentes et effrontées » (Le Roux).

C'est vers la même époque (1654) que Berthod, dans sa *Ville de Paris en vers burlesques*, nous donne un « Compliment de harangères de la Halle ».

Dire de grosses injures, c'était *engueuler* quelqu'un, verbe éminemment poissard, comme le prouve le titre d'une comédie-parade par Boudin, de 1754, dont l'héroïne est une marchande de marée : « Madame *Engueule* ou les Accords poissards ». Le Père Desgrange proteste encore, en 1821, contre l'expansion de ce verbe expressif : « *Engueuler*, synonyme de mordre et d'injurier. Comme ce n'est que dans les faubourgs qu'on a adopté ce mot, fermons-lui les portes de la ville, ou gare la contagion ! »

L'initiateur du genre poissard est Jean-Joseph Vadé (1719-1757) qui publia, dès 1743, le chef d'œuvre du genre, la *Pipe cassée*, et les *Bouquets poissards* qui en font suite. Ecrits dans le langage imagé, énergique et brutal des dames de la Halle, ces deux petits poèmes obtinrent une vogue considérable. La réputation de l'auteur s'accrut encore par les *Lettres de la Grenouillère* (1749) et la pastorale de *Jérôme et Fanchonnette* (1755), qui gagnèrent les lecteurs par le naturel du sentiment et la vérité de l'expression [1]. Vadé est un des meilleurs représentants du réalisme au XVIIIe siècle. Ces scènes pittoresques, il les avait puisées dans les endroits populaciers par excellence :

> Courtille, Porcherons, Villette !
> C'est chez vous que puisent ces vers.
> Je trouve des tableaux divers,
> Tableaux vivans où la nature
> Peint le grossier en miniature.
>
> (*La Pipe Cassée*, Chant II)

Dans ses tableaux et ses dialogues, Vadé manie avec beaucoup de bonheur le bas-langage de l'époque qu'il avait recueilli de la bouche des débardeurs des ports de Paris, de celle des femmes des Halles et de la populace des faubourgs. Ce poissard ne diffère pas beaucoup de celui du XXe siècle. Beaucoup de termes vulgaires parisiens dont il usa pour la première fois sont encore vivaces et plusieurs ont pénétré dans la langue générale. L'importance linguistique qui s'attache à ses écrits dépasse la portée du genre qu'il a rendu célèbre.

1. Nous les citons d'après les *Œuvres* de Vadé, édition donnée en 1875 par Julien Lemer, chez Garnier frères.

C'est grâce à lui qu'ont été propagés quelques-uns des mots populaires que nous allons passer en revue.

Agoniser, accabler d'injures, se lit tout d'abord dans le IIIe *Bouquet poissard* de Vadé : « Ne *l'agonisons* plus... », à côté *d'agonir*, dans une comédie du même, *Les Racoleurs*, 1756, sc. XIV : « Ah ! ça, Monsieux, je suis reconnaissante ; tiens, ma fille, sans ly *j'étais agonie* par ste femme... »

D'Hautel donne cette dernière forme : « *Agonir quelqu'un de sottises*, l'injurier, l'invectiver de paroles sales et outrageantes ». La première a soulevé les protestations des grammairiens : « *Agoniser* est un verbe neutre qui signifie être à l'agonie... mais ne dites pas : il l'*agonise* du matin au soir, elle l'*agonise* de sottises. Il le tourmente, il le vexe... », Michel, 1807 [1].

Le passage du neutre à l'actif qu'a subi *agonir* ou *agoniser* est pourtant un phénomène courant dans le développement historique de la langue : « Etre à l'agonie » devint « mettre à l'agonie » à force d'injures.

L'une et l'autre formes sont encore usuelles aussi bien dans les parlers provinciaux (Berry, Poitou, Normandie, etc.) que dans le langage parisien : « Ces zigues d'attaque qui... *étaient agonisés* de sottises, traînés dans la boue... », *Almanach du Père Penard*, 1894, p. 53. — « On ne trouvait assez de mots dans les journaux pour l'*agonir* », Bercy, *XXIIe lettre*, p. 4.

Bringue, morceau, pièce, dans le IVe chant de la *Pipe cassée* de Vadé :

> Ma pipe, dit-il, est cassée !
> Ma pipe est en *bringue*, mille guieux !

D'Hautel donne le terme *mettre en bringue*, pour dire briser quelque chose, et il est encore usuel dans les parlers provinciaux (Berry, Anjou, etc.), à côté de *débringué*, débraillé [2], ou *être en débringue*, avoir les vêtements déchirés.

1. On en lit l'écho dans l'anonyme *Dictionnaire des locutions vicieuses* de 1835, et jusque dans Littré qui trouve *agonir* « du plus mauvais langage, » tandis que le *Dictionnaire général* note qu'on dit à tort *agoniser* pour *agonir*.

2. « Cette allure *débringuée* qui le rendait irrésistible, » Huysmans, *Sœur Marthe*, p. 198. — Cf. aussi Michel, 1807 : « *Mettre en bringue, débringuer* ne sont pas français. On les emploie pour casser, démantibuler, friper. Ne dites pas : Mettre en bringue, débringuer une voiture, une armoire, un vieux meuble ; il est en bringue, il est débringué ; cet enfant a mis en bringue tous ses habits, ses livres ».

Le mot *bringue* est la forme nasalisée de *brique*, même sens (cf. *brimbe* à côté de *bribe*) : « Voilà ma jolie pipe en *briques !* » dit-on à Genève (Humbert).

Gouailler, se moquer grossièrement, mot fréquent dans la littérature poissarde : « Je sais bien qu'il a fait une moquerie sur votre intention, mais alors qu'on *gouaille* pour badiner, ça n'est pas pour tout de bon », Vadé, *Lettres de la Grenouillère*, p. 82.

Gouailler est un fréquentatif de *gouer*, gaver, gorger (cf. en français *engouer*), d'où se moquer de quelqu'un, association d'idées fréquente (cf. le bourguignon, bressan, *dégouailler*, dégoiser, parler beaucoup.)

Ce verbe, comme le précédent, n'a pas trouvé grâce aux yeux des puristes : « *Dire des gouailles, gouailler, gouailleur* ne sont pas français. Se gausser de quelqu'un, railler quelqu'un, etc. », Michel, 1807. — « *Gouailler*. Barbarisme. Quel dommage que ce mot ne soit pas français ! Depuis que *railler* a perdu sa popularité, son énergique successeur *gouailler* a fait son chemin, et je crains qu'en voulant l'assommer, tous les *gouailleurs* présents et futurs ne me blâment ; n'importe, je le chasse ainsi que *gouaille* et *gouailleur* », Desgranges, 1821.

Malgré la condamnation des grammairiens, ce parisianisme du XVIIIe siècle est entré définitivement dans la langue générale, et il persiste dans la plupart des parlers provinciaux.

Son ancien synonyme *gouger*, plaisanter, signifie proprement gorger et se gorger d'aliments (sens de *gouger* en poitevin, Beauchet-Filleau), et se lit dans une mazarinade parisienne de 1649 (éd. Rosset, p. 32) :

Janin. — Ta parlé au Rouay ?
Piarot. — Guian ouy.
Janin. — Et y t'a bayé à deiner ?
Piarot. — Ban antandu.
Janin. — Malpeste, queme tu *gouges*...

Gueuleton, repas copieux, dans le IIe chant de la *Pipe cassée* :

Chacun d'eux, suivi de sa femme,...
Firent un ample *gueuleton*.

Terme populaire très répandu : « Il s'était payé... un *gueuleton* soigné, des escargots, du rôti et du vin cacheté... », Zola, *Assommoir*, p. 144.

Et surtout des termes relatifs à la beuverie, encore très usuels, comme *godailler*, *paf* et *riboter*, etc.

Un mot fort usuel dans le poissard est *faraud* [1] (transcrit aussi *fareau*) pour petit maître, coquet ou amant : « Allez, mameselle, que je dirai, ça est énutile, vlà tout, charchez des *fareaux* ailleurs » (Vadé, *Lettres de la Grenouillère*, p. 78). Vadé en trace ce portrait dans sa *Pipe cassée*, IVe chant :

Tout allait bien. Quand des *fareaux*,
Sur l'oreille ayant leurs chapeaux,
Canne en main, cheveux en béquilles,
Entrèrent sans façon...

Ce vocable est encore usuel à Paris et dans les provinces, pris parfois en mauvaise part ou ironiquement : « Au fond, ils se trouvaient *farauds*, ils goûtaient ce vent », Courteline, *Train*, p. 245. « C'est un *faraud* qui se croit appelé à de hautes destinées », *Père Peinard* du 3 août, 1890, p. 10.

C'est un emprunt méridional : prov. *faraud*, élégant, coquet, probablement identique à l'anc. prov. *faraute*, héraut [2]. En espagnol, *faraute*, anciennement héraut, a acquis le sens familier de factotum, et en portugais, celui d'intermédiaire ou d'intrigant.

Ajoutons que, dans le poissard, les termes littéraires sont souvent estropiés (comme il arrive aujourd'hui encore aux gens du commun) ou détournés de leur sens : *Civiliser* (Vadé, p. 30, 90) signifie faire des civilités, flatter ; *inventaire* est pris pour éventaire (Vadé, p. 36, 56), etc.

On y rencontre des formations analogiques : *consolance* (p. 76), *doutance* (p. 73), *valissance* (p. 72), à côté de *capablement* et *capableté* (p. 42 et 89), etc. Des altérations lexiques, analogues à ce qu'on appelle etymologies populaires. On lit dans le Ve chant des *Porcherons* (1773) :

Il m'est avis à moi que *l'engraisseur*
Doit payer les frais de ce malheur,

c'est-à-dire que l' « agresseur » [3] doit payer les frais de l'esclandre.

1. De là le dérivé *farauder*, faire le faraud, faire le coquet (*Les Porcherons*, 1773, Ier chant), encore vivace (Anjou, Picardie, etc.).

2. De là, dans l'argot ancien, des la fin du XVIe siècle : *Pharo*, gouverneur d'une ville (*Jargon*, 1628) ; *faraud*, monsieur, et *faraude*, madame (*Jargon*, 1849).

3. Voici la note amusante qu'y ajoute Ch. Nisard, *Etude*, p. 433 : « *Engraisseur*, le provocateur. Terme d'argot d'une grande profondeur, le soldat, soit qu'il tue, soit qu'il soit tué, servant à engraisser la terre ».

La grande réputation dont Vadé jouit jusqu'à sa mort (1757), lui suscita nombre d'imitateurs, parmi lesquels le plus connu est Lécluse (1711-1792), dont les écrits poissards ont souvent été imprimés avec ceux du maître [1]. Le plus lu de ses ouvrages, *Le Déjeuner de la Rapée, ou Discours des Halles et des Ports* (1755), avait paru, dès 1748, sous le titre de : *Léclusade ou les Déjeuners de la Rapée.*

Toute une série de publications allant de 1750 à 1790 — auxquelles il faut joindre malgré ses allures littéraires, un poème en sept chants [2], *les Porcherons* (1773), une des meilleures productions du poissard, — ont enrichi ce genre qui nous renseigne abondamment sur le bas-langage du XVIIIe siècle et nous fournit des données précieuses pour toute une partie du vocabulaire national dérivée de cette humble source [3].

N'oublions pas cet érudit spirituel qu'était le comte de Caylus (1692-1765). Grand amateur du bas-langage, et « franc Gaulois » (comme il s'appelle lui-même), il se plaisait dans la société des ouvriers et du menu peuple. Il en a rapporté les *Ecosseuses* (1739), où il a noté les commérages des femmes qui écossaient des pois, histoires qu'il a écrites malheureusement « avec un meilleur style et plus en français qu'elles n'étaient dites ». De beaucoup plus importante, sous le rapport du langage populaire, est l'*Histoire de M. Guillaume cocher*, racontant les aventures arrivées à des personnes de tous états que le fiacre a servies. L'une et l'autre productions ont été insérées dans le Xe tome de ses *Œuvres badines*, Paris, 1787.

Un autre littérateur célèbre, Sébastien Mercier, auteur du

1. Par exemple, la belle édition in-4°, donnée à Paris par Didot, en 1796.

2. Publié dans les *Amusemens rhapsodi-poétiques* de Paris, 1773.

3. Voici la liste des autres écrits poissards qui nous ont fourni des citations :

Le Paquet des mouchoirs, monologues en vaudeville et en prose, 1750 (attribué à Vadé), où un savetier parle de son métier, de ses voisins, de ses amis, de ses maîtresses.

Amusement à la grecque ou les Soirées de la Halle par un ami de feu Vadé... Paris, 1764.

Cahier des plaintes et doléances des dames de la Halle et des marchés de Paris, rédigé au grand salon des Porcherons... Ecrit à l'ordinaire par M. Josse, écrivain à la pointe Saint-Eustache, 1789.

Le dernier écrit de ce genre, *Riche-en-gueule ou le nouveau Vadé* (Paris, 1821), n'est qu'un pastiche des précédents.

Ch. Nisard nous donne, dans son *Etude*, p. 319 à 346, des Notices et Extraits des principaux écrits en patois parisien. La plupart se trouvent actuellement à la Bibliothèque Carnavalet, *Catalogue*, t. VII, Appendice. On sait que Ch. Nisard avait préparé un dictionnaire de ces divers écrits, qui fut brûlé au mois de mai 1871, pendant la Commune, en même temps que l'ancienne bibliothèque de la ville de Paris, riche de plus de cent mille volumes.

Tableau de Paris (1781-1790), ne goûtait pas moins les vocables et les expressions vulgaires, dont il prend la défense à différentes reprises : « Les mots proscrits de la langue — c'est-à-dire les mots du bas-langage parisien — sont positivement dans toutes les bouches, depuis les princes jusqu'aux crocheteurs », proclame-t-il dans un passage de son *Tableau de Paris*. Et, ailleurs, il proteste éloquemment contre les lacunes arbitraires des dictionnaires courants, qui se faisaient un mérite — et se le font encore, hélas ! — de supprimer « tous les mots usités parmi le peuple ».

Voici à peu près les sources essentielles où l'on peut puiser des renseignements sur l'état de la langue parisienne à la fin du XVIIIe siècle [1]. Complétons maintenant ces données sommaires par l'historique des Parisianismes et celui des Locutions vicieuses.

1. C'est ici que s'arrêtent les recherches de Charles Nisard qui, dans son *Etude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue* (1872), ainsi que dans ses *Parisianismes* (1876), avait fourni la première enquête sur notre sujet.

II

PARISIANISMES

Les particularités propres au langage parisien sont du ressort de la prononciation ou du vocabulaire. Le terme *parisianisme*, pris dans ce sens, manque à tous les dictionnaires, et pourtant il ne s'agit pas d'un néologisme. Le mot et la chose remontent à Henri Estienne : « J'ay dict *sarment* pour *serment :* c'est un petit *parisianisme* de la place Maubert qui m'est venu en la bouche », dit-il dans un passage de ses *Dialogues* parus en 1578 [1].

Il faut passer deux siècles pour rencontrer de nouveau ce terme. En 1766, Desgrouais écrit dans la préface de ses *Gasconismes :* « J'ai d'abord eu quelques craintes, en publiant ces *Gasconismes*, qu'on ne s'indisposât contre moi, comme contre un censeur public. Mais, que fais-je après tout, que ce qu'ont fait Vaugelas, le Père Bouhours et tant d'autres. Ils firent connaître à Paris les *Parisianismes*, comme je fais connaître à Toulouse les Gasconismes [2] ».

Au XIXe siècle, le mot est plus courant, sans être très fréquent; il est surtout pris au sens d'expression parisienne, employée soit par le peuple soit par les milieux mondains.

Charles Nisard, dans un opuscule paru en 1876, traite « de quelques *parisianismes* populaires... des XVIIe et XVIIIe siècles », c'est-à-dire des mots, tours et locutions propres au langage parisien tel qu'on le parlait aux halles et aux ports de Paris jusqu'au seuil du XIXe siècle.

Les frères Goncourt écrivent, dans leur *Journal* du 14 septembre 1882, à propos du Khédive, petit-fils de Mehemet-

1. *Deux Dialogues du nouveau langage*, éd. Feugère, t. I, p. 317.

2. On lit ce terme dans une lettre de Joseph Scaliger à Jacques-Auguste de Thou, du 6 avril 1584, à propos d'un de ses pamphlets en français contre ceux qui l'ont attaqué (éd. Tamizey de Larroque, p. 165) : « Quant au livre, il me suffit que vous l'aiez veu. Tant y a qu'il ne s'imprimera poinct. J'avais prié le sieur [Henri] Estienne de corriger les *gasconismes*, s'il y en a, comme il y en peut avoir... »

Ali : « C'est un Oriental à la barbe rousse... Il joue de la langue française avec une parfaite connaissance de tous les *parisianismes*, pimentés d'une certaine gouaillerie sentant le ruisseau »[1].

Tout récemment, Fr. Loliée, dans une étude nourrie sur le parler « fin de siècle »[2], donne à ce même terme une acception plus étroite, en le réservant au langage des salons et des boulevards : « Ce flux de *parisianismes* dont sont inondés les livres de Gyp, de Marni, de Lavedan, de Donnay, de Willy et de maints autres amuseurs »[3].

Malgré cette restriction, l'étude est intéressante et pleine d'aperçus nouveaux. L'auteur résume ainsi ses idées sur un sujet très délicat, d'un intérêt linguistique plutôt négatif, mais qui n'en marque pas moins un des aspects le plus curieux de l'esprit parisien de nos jours[4] : « En somme, ces façons de dire, bien que très éphémères, ont leur aspect intéressant et qui prête à l'étude. Quand elles tombent juste, elles ont, une fois de plus, le mérite d'être en heureuse concordance avec le tempérament d'un peuple qui, par-dessus tout, aime la verve libre, le trait court et vif, l'esprit d'ironie, la bonne humeur. Ont-elles passé de mode, elles conservent une valeur documentaire, comme expression d'un coin de mœurs, d'une catégorie d'individus ou d'une fraction d'époque. Parcelles fugaces de la vie parisienne, elles sont le reflet papillotant de ses goûts, de ses fantaisies, de ses plaisirs ».

C'est ainsi que le mot *parisianisme*, après avoir été appliqué aux divergences de prononciation du langage parisien et surtout aux termes particuliers de son vocabulaire, a fini par désigner l'esprit parisien lui-même, cette chose subtile et presque insaisissable, qui a produit tout un petit monde d'êtres de raison. La société mondaine, de nature essentiellement artificielle, a trouvé son expression dans une série de vocables et des tournures factices, qui, après avoir vu le jour dans les journaux, ont trouvé leur refuge dans les productions de la littérature mondaine. Pour la plupart éphémères, ces « parcelles fugaces de la vie parisienne », comme les ap-

1. *Journal* des Goncourt, t. VI, p. 217. Voir Max Fuchs, *Lexique du Journal des Goncourt*, Paris, 1911.
2. Dans la *Revue des Revues* de 1889, t. I, p. 465 à 481.
3. *Ibidem*, t. I, p. 477.
4. *Ibidem*, p. 481. Voir aussi, dans la dernière partie de notre travail, le chapitre consacré à l'Argot mondain.

pelle joliment M. Loliée, mènent ainsi une existence purement livresque.

Mais revenons à l'acception la plus commune du mot *parisianisme*, celle de vocable particulier à Paris. D'Hautel nous en a fourni un recueil abondant au début du XIXe siècle et nous en possédons dix, vingt autres pour la fin du siècle ; mais pour connaître les vocables antérieurs à son époque, il faut glaner dans les nombreux dictionnaires [1] qui se sont succédé depuis Cotgrave (1611) jusqu'au *Dictionnaire* de Trévoux (1771).

Le *Dictionnaire* de Richelet, dans ses éditions de 1680 et 1728, nous offre la source principale, à côté de Furetière (1690), Ménage (1694) et *Trévoux*.

« Les grands Dictionnaires du XVIIe et du XVIIIe siècle, remarque Gaston Paris [2], viennent bien souvent en aide à l'étymologiste en lui apprenant l'histoire, le sens primitif, et dans certains cas l'origine même de beaucoup de mots ».

Richelet. — Champenois de naissance, Richelet vécut à Paris une quarantaine d'années (1660-1698). Il a parfaitement connu le bas-langage de la capitale et il cite souvent des mots du « menu peuple de Paris » qu'il faut éviter :

Michon. Mot du petit peuple de Paris [3] qui veut dire quelque peu de bien (1727).

Paumer. Ce mot est bas et du petit peuple de Paris. Il veut dire souffleter [4].

Piautre. Ce mot est offensant et de la lie du peuple de Paris qui dit : *envoyer quelqu'un au piautre*, c'est-à-dire l'envoyer promener d'une manière outrageante et injurieuse [5].

Rengaîne. Ce mot est bas et du petit peuple de Paris. *Il a eu un furieux rengaîne*, il a eu un refus fâcheux.

1. M. W. Heymann y a cueilli une récolte abondante. Voir son article « Parisianismes chez les lexicographes du XVIe au XVIIIe siècles, » dans la *Zeitschrift für neufranzösische Sprache*, t. XXXV, 1909, p. 306 à 324.

2. *Mélanges linguistiques*, p. 513.

3. C'est un terme de l'Argot ancien ; il figure déjà comme tel dans le *Jargon de l'Argot reformé* de 1628.

4. Dans le jargon, ce mot a pris de bonne heure le sens de « prendre, » c'est-à-dire d'empoigner, sens encore vivace dans le bas-langage : « Y sont facilement *paumés*, » Rosny, *Rue*, p. 302.

5. Oudin, 1640, donne : « *Envoyer au peautre*, chasser une personne », proprement l'envoyer coucher (anc. fr. *peautre*, grabat), ce qu'on exprimait plus explicitement par *envoyer au diable au peautre* (dans l'*Anc. Théâtre*, t. II, p. 94). L'expression se lit encore dans Vadé (*Pipe cassée*, IIe chant).

Rigri. Ce mot est un mot injurieux du petit peuple de Paris. « C'est un *rigri* », c'est-à dire une espèce de vilain et de ladre [1].

Rognonner. Ce mot est du petit peuple de Paris pour dire gronder [2].

Roupiller. Mot de Paris [3] mais qui est bas et burlesque, pour dire s'endormir immédiatement après le repas (1727).

Tringle. Terme de boucher de Paris. C'est une barre de bois qui est au-dessus de l'étal de boucher et où il y a des cloux à crochets pour pendre la viande.

Troler. Mot burlesque du peuple de Paris. C'est se fatiguer à courir çà et là, et le plus souvent sans fruit (1727).

Trantran. Ce mot est du petit peuple de Paris et il signifie la manière ordinaire de faire une chose, de se gouverner en une chose.

Arrêtons-nous sur ce dernier terme. Oudin donne (1640) : « Le *trantran*, le nœud de l'affaire ; il *entend le trantran*, il n'est pas ignorant, il est fin ou habile. Vulgaire. » L'expression est tirée de la *Comédie des Proverbes*, acte II, sc. IV : « C'est que tu n'entends pas le *trantran*, car tu es maladroit. »

C'est une onomatopée, exprimant le bruit que fait le moulin lorsqu'on blute la farine. Rapellons ce refrain d'une ancienne chanson (citée par Hécart en 1834) :

Lon la la,
Liron fal,
En le sac et le blé,
En le *tran tran tran*,
En l'argent du meunier.

Furetière. — Le lexicographe et littérateur Antoine Furetière (1620-1688) était Parisien, ce qui rend ses remarques d'autant plus précieuses.

La troisième édition de Furetière, donnée par Basnage en 1727, est la mieux fournie en parisianismes. Citons-en :

Brocanteur. Terme en usage parmi les peintres et les curieux à Paris. C'est celui qui achète et revend ou troque des tableaux, des médailles et autres curiosités.

Gobé. Mot bas et du peuple de Paris. C'est quelque chose de friand, d'excellent à manger [4].

1. Le mot remonte au XVIe siècle : « Enfans maigres et *regrouis*, » Bouchet, *Serées*, t. II, p. 92. Cotgrave donne : *Regrouvi*, affamé...

2. Terme encore vivace, donné à la fois par d'Hautel (1808) et par Desgranges, 1821 : « *Rognonner*, pour murmurer, est un mot du peuple ».

3. Vieux mot de jargon, d'origine provinciale.

4. Cf. *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 : « *Gobet*, morceau que l'on gobe. Il est vieux ».

Tantin ou *tantinet*. Terme populaire qui se dit pour signifier une petite quantité de quelque chose. Le peuple le dit à Paris...

Ce dernier vocable, on l'a déjà vu, se rencontre sous la plume du poète parisien Villon.

Ménage. — Le *Dictionnaire étymologique* de Ménage (1694) donne également un certain nombre de parisianismes, à côté de nombreux termes provinciaux, contributions précieuses pour la connaissance du bas-langage du XVIIe siècle :

Clique. Le petit peuple de Paris appelle ainsi une coterie, une société. L'origine du mot ne m'est pas connue [1].

Fiacre. On appelle ainsi, depuis quelques années (1650), un carrosse de louage, à cause de l'image S. Fiacre qui pend pour enseigne d'un logis dans la rue Saint-Antoine, où on loue les carrosses.

Gigue. Vieux mot qui signifie cuisse [2]. Nous disons en Anjou *grande gigue* pour grande cuisse et on dit, en Normandie et à Paris, *grande gigue*, d'une fille qui est maigre et qui est dispote, s'il m'est permis d'user de ce mot (et *gigue*, fille qui a de grandes cuisses).

Goret, petit pourceau. A Paris on appelle *goret* le premier compagnon d'un cordonnier, lequel tient la place du maître en son absence à l'égard des autres compagnons.

Gripesou. On appelle ainsi à Paris ceux qui reçoivent les rentes sur la ville pour les rentiers, parce que les rentiers leur donnent un sou par livre.

Mion. En Anjou, on dit un petit *mignon* et à Paris on dit un petit *mion* pour un petit garçon (vo *mignon*).

Ce dernier terme est un vieux mot du jargon, encore usuel dans le Berry : « Ces pauvres *mions* sont-ils gentils ! » (Jaubert).

Trévoux. — Le *Dictionnaire* de Trévoux qui, dans sa première édition (1752), n'a été qu'une refonte de l'ouvrage de Furetière, a utilisé, pour l'édition de 1771, les données provinciales de tous les lexiques antérieurs, auxquels il a ajouté plusieurs centaines de provincialismes de son propre fonds. Dans cet ensemble, à côté de la Normandie et de la Champagne, Paris occupe une place d'honneur. En voici quelques exemples :

1. *Clique*, substantif tiré du verbe *cliquer*, faire du bruit, désigne primitivement toute assemblée bruyante : c'est le pendant de *claque*, groupe d'applaudisseurs dans un théâtre.

2. Cf. Furetière, éd. 1727 : « *Gigue*. Fille gaye et enjouée qui saute, qui gambade. On dit à Paris et en Normandie *une grande gigue*, c'est-à-dire une fille grande, maigre et alerte. On s'en sert aussi, en badinant et au pluriel, pour signifier des jambes : *il a de grandes gigues*. Il est bas ».

Gobille. Nom d'un jeu et d'une petite boule avec laquelle on joue ce jeu. La *canette* est un jeu fort en usage en Bretagne et en Anjou... La *canette* s'appelle à Paris *gobille* [1] (v° *canette*).

Guinguette. Petit vin, vin faible qui n'a point de force... C'est apparemment de ce nom qu'on appelle à Paris les petits cabarets des environs de Paris, où le peuple et les artisans vont se divertir, surtout les jours de fêtes.

Ripper. Terme usité dans les douanes et sur les ports des rivières, particulièrement à Paris. Il signifie faire couler, à force de bras, sur les brancards d'un haquet, les balles, caisses ou tonnes de marchandises, pour les charger plus facilement.

Comme on le voit, ces renseignements puisés chez les lexicographes du passé ne manquent pas d'intérêt. Ils éclairent et complètent utilement des faits qui ont pour la plupart survécu, soit dans le bas-langage parisien, soit dans les parlers provinciaux de nos jours. A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, ce sont des recueils spéciaux [2] qui nous renseignent abondamment sur les parisianismes de la période qui forme l'objet de nos études.

1. Le mot est encore usuel dans le Lyonnais : « *Gobille*, jouet d'enfant fait de pierre ou de marbre en forme de boule. On l'appelle *bille* à Paris », Molard, 1811.

2. Voir l'Appendice A : Dictionnaires de l'Argot parisien.

III

LOCUTIONS VICIEUSES

Depuis le XVIIIe siècle jusque tout près de nous, il a paru, sous le titre de *Locutions vicieuses*, nombre d'ouvrages ou d'opuscules destinés à corriger, soit de prétendues fautes de prononciation particulières au peuple, soit ce que leurs auteurs appelaient des *barbarismes*, c'est-à-dire des termes vulgaires inconnus au *Dictionnaire* de l'Académie.

Ces divergences orthoépiques ou lexicologiques accusent souvent une haute antiquité; souvent aussi elles représentent, plus fidèlement que les formes correspondantes de la langue écrite, la tradition linguistique. Mais le zèle de ces grammairiens et puristes (les deux sont d'ordinaire inséparables) allait de pair avec l'ignorance du passé de la langue, insuffisance d'autant plus excusable que les connaissances philologiques, peu communes à leur époque, étaient difficilement accessibles à d'humbles instituteurs.

Notons cependant que, dès le XVIe siècle, le philosophe-grammairien Pierre de la Ramée (appelé généralement Ramus) avait déjà fait entendre la voix de la raison en matière de langage et protesté contre les procédés abusifs des grammairiens réformateurs. A propos de la graphie qui doit être une représentation exacte de la « prolation populaire », il écrit ceci dans sa *Grammaire* de 1572 (p. 30) : « Le peuple est souverain seigneur de sa langue, et la tient comme un fief de franc alleu, et n'en doit recognoissance à aucun seigneur. L'escole de ceste doctrine [à savoir des grammairiens qui prétendent refaire et réglementer la langue] n'est point ès auditoires des professeurs Hebrieux, Grecs et Latins en l'Université de Paris, comme pensent ces beaux etymologiseurs; elle est au Louvre, au Palais, aux Halles, en Greve, à la place Maubert... [1] »

1. On lit dans les *Scaligerana*, 1667, p. 6, à propos de Catherine de Médicis : « La Royne mère parloit aussi bien son *goffe parisien* qu'une revendeuse à la place Maubert, et l'on n'eust point dit qu'elle estoit Italienne ».

Les recueils didactiques de Locutions vicieuses, malgré leurs exagérations, ne sont pas sans intérêt pour notre sujet et, comme ils appartiennent pour la plupart au XIXe siècle, ils nous ont souvent fourni des indications utiles sur l'expansion des termes vulgaires, objet de leur réprobation. Comme ils ne tenaient aucun compte de la vie et du mouvement de la langue, leurs protestations réitérées restèrent naturellement sans effet. La plupart des vocables qui excitaient leur indignation ou leur verve sont aujourd'hui courants, et plusieurs ont passé ou sont en train de passer dans le *Dictionnaire* de l'Académie. C'est là d'ailleurs une évolution naturelle que la langue a subie à toutes les époques, mais jamais peut être d'une manière aussi frappante qu'à la nôtre.

M. Charles Bally a fait récemment ressortir en termes heureux cette antinomie traditionnelle entre la langue écrite et le parler familier, ainsi que l'illusion des grammairiens à considérer la première comme uniquement légitime et digne de leur intérêt : « Il vaudrait la peine de montrer à quels excès et à quelles erreurs a conduit cette fausse conception d'une langue classique. C'est d'abord le fétichisme de la langue écrite, accompagné, bien entendu, d'un mépris souverain de la langue parlée, qualifiée de *vulgaire*, et qui est pourtant la seule véritable, parce que la seule originelle. C'est la superstition d'une langue classique immuable, proposée comme modèle à toute la postérité ; enfin l'action néfaste du purisme, qui veille jalousement sur ce palladium et frappe d'interdiction toute forme nouvelle qui s'écarte de la correction. Nul effort cependant ne parvient à arrêter le mouvement irrésistible de la poussée vitale et sociale qui détermine l'évolution du langage. L'idiome vulgaire et parlé continue sa marche, d'autant plus sûre qu'elle est sonterraine, il coule comme une eau vive sous la glace rigide de la langue écrite et conventionnelle, puis un beau jour la glace craque, le flot tumultueux de la langue populaire envahit la surface immobile et y amène de nouveau la vie et le mouvement [1]. »

Les recueils de Locutions vicieuses ont pullulé, et presque chaque département en a vu éclore un ou plusieurs. Le premier en date qui soit arrivé à notre connaissance porte ce ti-

1. *Le Langage et la vie*, Paris, 1913, p. 12.

tre « *Les Gasconismes*[1] *corrigés*, ouvrage utile à toutes les personnes qui veulent parler et écrire correctement et principalement aux jeunes gens, dont l'éducation n'est point encore formée, par Desgrouais, professeur au Collège Royale, Toulouse, 1766. »

Une seconde édition parut en 1768, une autre en 1792, une troisième en 1801, une quatrième et dernière en 1819. L'ouvrage fut suivi par des recueils similaires jusqu'à nos jours[2].

Une trentaine d'années après Desgrouais, Lyon eut son grammairien : « *Lyonoisismes* ou Recueil d'expressions vicieuses employées même quelquefois par nos meilleurs écrivains, auxquelles on a joint celles que la raison ou l'usage a consacrées, par Etienne Molard, instituteur, Lyon, 1792. »

Cet opuscule, successivement grossi dans les éditions ultérieures de 1797, 1804, 1810 et 1813[3], est l'ancêtre des recueils autrement importants publiés de nos jours par Nizier de Puitspelu[4] (1903) et Ad. Vachet (1907).

Michel. — La Lorraine eut son recueil dès le début du XIXe siècle, grâce au zèle de J.-F. Michel, directeur d'une école secondaire de Nancy : « *Dictionnaire des expressions vicieuses* usitées dans un grand nombre de départements et notamment dans la ci-devant province de Lorraine, accompagnées de leur correction, d'après la Ve édition du Dictionnaire de l'Académie, à l'usage de toutes les écoles, Paris, 1807. »

Tandis que les opuscules de ce genre gardent d'habitude un caractère grammatical et orthoépique plutôt que lexicologique, le petit livre de Michel s'occupe souvent « des termes vicieux dont la signification assez arbitraire n'a pu toujours être exactement saisie, » et nous avons tiré parti de ses remarques.

Voici d'ailleurs en quels termes il expose le but de son livre (p. VI) : « Cet ouvrage tend à prémunir les jeunes gens et les personnes de tout sexe et de toute condition contre les vices

1. Nous avons déjà cité le passage d'une lettre de Joseph Scaliger, de 1584, où figure pour la première fois le terme *gasconisme*.

2. Le dernier en date est intitulé : *Gasconismes et choses de Gascogne* par L. Pépin, Paris, 1895.

3. Voir sur Molard et les grammairiens lyonnais à la fin du XVIIIe siècle, l'étude de C. Latreille et L. Vignon, dans les *Mélanges Brunot*, 1904, p 237 à 257.

4. Celui-ci utilisa, entre autres recueils de ce genre, un manuscrit de N.-F. Cochard, du premier quart du XIXe siècle.

ordinaires du langage... Tous y trouveront le moyen de se corriger, en grande partie, des fautes qui échappent en parlant, de n'apporter dans la société que des termes avoués par le bon usage, et de s'exprimer, soit de vive voix, soit en écrivant, de manière à ne pas s'attirer les reproches que l'on fait à l'ignorance et le ridicule qui l'accompagne. »

Passons sur les publications similaires plus rapprochées de nous et consacrées aux différentes provinces [1], et arrêtons-nous un instant sur celles qui concernent l'usage parisien et qui nous intéressent de plus près. Malheureusement, ces répertoires — depuis celui de Blondin (1823) et le *Dictionnaire* anonyme de 1835 jusqu'au tout récent recueil de l'abbé Vincent (1910) — ne fournissent aucune donnée qui vaille, se répètent les uns les autres et témoignent tous de la même inintelligence des faits linguistiques [2].

Desgranges. — Pour faire ressortir la nature spéciale de ce genre de publications et en caractériser la tendance puriste, qui tient exclusivement compte de la langue littéraire [3] d'une époque donnée, en faisant complète abstraction de l'évolution sociale et des transformations linguistiques qui l'accompagnent, nous allons choisir le moins insipide de ces opuscules, celui du révérend Père J.-C.-L.-P. Desgranges, jésuite, portant ce titre significatif : « *Petit Dictionnaire du peuple à l'usage des quatre cinquièmes de la France, contenant un aperçu comique et critique des trivialités, balourdises, mots tronqués et expressions vicieuses des gens de Paris et des provinces..* , Paris, 1821 ».

C'est le recueil le moins connu, mais à coup sûr le plus intéressant du genre. Il offre nombre de remarques utiles, curieuses et instructives, présentées sous une forme plus ou moins burlesque, mais toujours piquante.

1. Nous citerons, aux Sources, celles qui nous ont rendu des services.

2. J.-N. Blondin, *Manuel de la pureté du langage ou Recueil alphabétique du corrigé des barbarismes et des néologismes, des locutions vicieuses et des locutions impropres*, Paris, 1823.

Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux ou réputé vicieux... par un ancien professeur, Paris, 1835.

Abbé Clém. Vincent, *Le Péril de la langue française, Dictionnaire raisonné des principales locutions et prononciations vicieuses et des principaux néologismes*, Paris, 1910.

3. Telle qu'elle est reflétée dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Cf. Desgranges, v° *La desserre* : « C'est ainsi qu'on appelle la débâcle de la Loire ; or, *desserre* n'est français qu'en province, et où l'on n'a ni académie ni dictionnaire ».

Non pas que son auteur témoigne de plus d'intelligence que ses prédécesseurs, mais il sait donner à son exposé une verve, une bonne humeur qui mérite l'indulgence : « C'est en rappelant à la masse, pour laquelle j'écris, ses fautes journalières, que je prétends l'obliger à moins mal s'exprimer... Si, par mon Dictionnaire, un de mes lecteurs s'en défait..., devenu puriste sans s'en douter, il se rira de ses amis et de ses proches que je cherche à extirper. »

Le recueil renferme, dans sa première partie, un « petit Dictionnaire du peuple, » p. 9 à 93, avec cette remarque : « Le lecteur est prévenu que j'appellerai *barbarismes* tous les mots qui ne sont pas français »; et, dans sa seconde partie, p. 94 à 162, une liste de « Phrases vicieuses, balourdises principales, sans raison ni sens, classées autant que possible par ordre alphabétique. »

On y rencontre certaines données qu'on n'est pas habitué de lire sous la plume de ses congénères.

Argot des boulevards :

Raffalé. Grand mot des boulevards ; *je suis raffalé*, pour il ne me reste rien, n'est pas français.

Ce terme expressif, qui manque aux dictionnaires jusqu'à Bescherelle (1845), se rencontre, au début du XIXe siècle dans un écrit posthume du peintre-graveur Ambroise Louis Garneray, *Mes Pontons* (1861), ch. II, dont la scène remonte à 1806 : « Je vais te mener voir le quartier des *rafalés*; connais-tu ça, toi, les *rafalés* ? Comme ce mot, originaire des pontons, n'avait pas encore pris son essor et fait son entrée dans le monde, il m'était complètement inconnu... Avant tout, Bertaut, pourrais-tu m'expliquer d'où vient ce mot de *rafalé* ? — Pardi, c'est pas malin à deviner. Est-ce qu'en terme de marine, *rafaler* ou *affaler* ne signifie pas descendre quelque chose, se trouver sous le vent ? Eh bien ! un *rafalé* est un garçon qui est en bas, qui est sous le vent de sa bouée. »

Argot des chiffonniers :

Guinche, veut dire guinguette, *guincher* est proche parent de *bastringuer*. J'engage ceux qui ne veulent point prendre le genre d'éviter d'employer toute cette famille de mots et de la rejeter sur le tas d'ordures d'où les chiffonniers ont voulu les retirer, c'est à eux seuls qu'appartient de *guincher*.

Picaillons, argent — Nous n'avons plus de *picaillons* — est un mot de négociant au crochet [1].

Argot des faubourgs :

Arsouille et *s'arsouiller* sont des mots sublimes. Je conseille de les adopter et surtout de prendre l'air qu'ils indiquent, peut-être à l'instar des faubouriens. A propos des faubouriens, voilà un mot (c'est-à-dire *faubourien*) qui n'est pas non plus à dédaigner ; on le souffre déjà sur le théâtre, à rien ne tienne qu'il s'introduise dans les salons.

Ecorner, il a l'air de m'écorner, en langage d'arsouille, veut dire blâmer. C'est du français de la mère Radis [2].

Enrhumer, ennuyer. C'est du verbiage des faubouriens.

Gober, le camarade la gobe. La charmante expression pour exprimer être dupe, être attrapé, n'est bon que sur les bancs de nos Ramponneaux des barrières ; en rentrant dans Paris, il faut l'oublier.

Juguler. Cela me jugule, disent trivialement les gens, à bon droit, nommés arsouilles.

Argot des troupiers :

Bastringuer, aller au bastringue. Voilà du français de la Rapée ou de la Courtille. Ces mots doivent la naissance à nos soldats.

Briquet, petit sabre, est un mot de soldat.

Péquin, pour bourgeois. Barbarisme. C'est un mot de la soldatesque.

Platine pour langue. Barbarisme. *Quelle platine il a!* C'est une phrase de soldat [3].

Vanner, en jargon du Cadet et du Fanfan, veut dire s'enfuir [4].

Emprunts provinciaux :

Charabia. C'est ainsi qu'on appelle les Auvergnats ou bien le jargon qu'ils parlent entre eux ; mais *charabia* est du français des portes de Paris.

Pétra, pour paysan. Barbarisme. C'est du charabia Orléanais [5].

Rapin, pour *rapineur*. Barbarisme usité à Orléans parmi les gamins.

Ce dernier mot est devenu le sobriquet de l'apprenti-pein-

1. Ce nom méridional se lit déjà dans un écrit poissard de 1750 (v° *Dict. général*).

2. Nom d'une gargotière de la Villette.

3. D'Hautel se borne à dire : « *Platine*, pour dire une bonne langue, une voix forte, un gosier rustique. *Il a une bonne platine*, se dit d'un grand babillard... d'un crieur public qui fait de grands efforts de voix ».

4. Dans le Bas-Maine, *se vanner* signifie s'agiter dans l'eau ou dans la poussière, en parlant des animaux et spécialement des oiseaux qui battent l'eau avec leurs ailes (Dottin).

5. Cf. Molard, 1811 : « *Pétra*, homme grossier et ignorant. C'est un *pétra*. Je crois que ce mot peut être remplacé par ceux de *rustre* ou *manant* ».

tre : *rapin*, induit de *rapiner*, signifie à la fois avare (Lyon) et vaurien (Normandie).

Ces indications, on le voit, ne manquent pas d'intérêt, aussi bien pour fixer la date d'introduction de termes alors nouveaux que pour indiquer les milieux spéciaux où l'on s'en servait.

Que l'auteur manque de sens pour tout ce qui concerne l'histoire de la langue, rien d'étonnant pour l'époque. Voici, selon lui, deux « barbarismes », dont l'un et l'autre remontent cependant à Rabelais :

Coronel, pour *colonel*. Ce mot de *coronel* est peut-être français à Strasbourg ; mais à Paris, c'est un dialecte soldatesque.

Gargamelle, pour *gosier*, est un barbarisme des plus grossiers.

Deux autres archaïsmes sont également condamnés par ce censeur rigoureux :

Du pain d'*amonition*. J'engage nos lecteurs à dire pain de *munition*, c'est un peu plus français [1].

Arusmétique, pour *arithmétique*, est une faute grossière.

Littré remarque à propos du premier : « Le peuple dit d'ordinaire *amonition*, c'est un archaïsme : *amunition* se trouve dans Carloix et dans Paré ». Quant au deuxième, il remonte encore plus haut : l'ancienne langue ne connaît qu'*arismétique*, qu'on lit dans Brunetto Latini, dans le *Roman de la Rose* et dans Oresme... M. Jerosme Dubois, « pêcheux du Gros-Caillou », écrivant à mameselle Nanette Dubut, « blanchisseuse de linge fin », au sujet de Cadet Mustache, le déclare : « C'est un fignoleux, mais y fait trop le fendant, à cause qu'il a du bec, et qui fait la *rusmétique* comme un abbé... [2] »

Certes, on ne saurait reprocher à notre grammairien d'ignorer en 1821 ces témoignages historiques ; néanmoins, ce qui ne laisse pas de surprendre, c'est sa totale inintelligence du côté métaphorique ou rhétorique du langage.

On sait que le vulgaire affectionne les images grossières, les comparaisons banales : il assimile, par exemple, la ron-

1. Cf. d'Hautel : « *Pain de munition*. Le peuple dit habituellement et par corruption *pain d'amonition*, » et *Dictionnaire de locutions vicieuses* de 1835 : « Manger du *pain d'amonition*... Ce barbarisme est fort en usage parmi les militaires ». Il l'était déjà au XVIIIe siècle, et Vadé, dans sa pièce des *Raccoleurs* (1756), fait dire au soldat La Ramée, sc. XVI : « Vous savez ben le *pain d'amonition* que je mangeons en campagne... »

2. Vadé, *Lettres de la Grenouillère*, dans *Œuvres*, p. 80.

deur d'une tête à celle d'une boule, et donne volontiers à l'imbécile des noms de cucurbitacées, tels que melon, cornichon, etc. Le sens de ces métaphores populaires échappe totalement à Desgranges :

Boule, l'amour lui a tourné la boule (p. 102). Ici *boule* veut dire tête. A rien ne tienne que par controverse on n'appelle un jeu de boules un *jeu de têtes ;* alors les joueurs auraient des boules sur le cou, et feraient rouler leurs têtes pour abattre des quilles.

Cornichon, pris pour imbécile, n'est pas français. Un père qui traiterait son fils de *cornichon*, se ferait passer peut-être dans la famille des concombres ; à rien ne tienne qu'il ait épousé une citrouille.

On conçoit aisément, que l'auteur ignore une expression comme *cracher*, au sens de payer à regret, dont l'origine remonte au XVIe siècle :

Je lui ferai cracher de l'argent. Si le hasard voulait qu'un homme pût cracher de l'argent, je lui prêterais volontiers mon mouchoir...

Ou encore celle de *croquer le marmot*, pour attendre, dont on n'a pas encore donné une explication satisfaisante :

J'ai croqué le marmot pendant une heure. Il n'y a qu'un ogre qui croque le marmot, encore est-ce un être imaginaire. Tout autre manière de l'entendre est une balourdise...

Mais comment ne pas être frappé du défaut de raison dont témoignent des plaisanteries comme les suivantes :

T'as joliment le fil. Quel fil ! Je l'ignore. C'est encore de l'esprit à la Fanfan. Ce n'est cependant pas un fil bien désirable, puisque les Normands ont le fil qui conduit à la potence.

Avoir le fil, c'est avoir l'esprit fin, tranchant, semblable au couteau qui a le fil ; c'est une image très ancienne, tirée de la coutellerie : « Avoir la langue bien *affilée* », est du XIIe siècle et répond au « caquet bien *affilé* » qu'on lit dans Molière. *Avoir du fil* se trouve chez d'Hautel (1808), accompagné de cette explication : « Etre fin, adroit et audacieux. *Cet homme a un bon fil, un fameux fil*, se dit d'un homme rusé, d'un fin matois... »

Nous sommes flambés. Vous croyez que les pauvres gens qui parlent ainsi sont brûlés, rien de cela. On se sert de ce mot sans rime ni raison; et c'est par l'adoption de pareilles expressions que les étrangers sont réduits à ne pas comprendre le bas-peuple.

Flambé, pour perdu sans ressource, ruiné complètement, est une métaphore qu'on trouve déjà citée dans Oudin (1640): c'est un terme de joueur ou tricheur, synonyme de *cuit*, *frit*, etc., images tirées de la cuisine pour exprimer une perte totale et irréparable.

Tout plein de talents. Tout plein quoi ? Est-ce plein une bouteille ? Ce *tout plein* là est une balourdise.

Voici pourtant ce qu'en dit Vaugelas : « *Tout plein*, pour beaucoup, est fort bonne façon de parler... usitée à la Court et des bons auteurs ».

En somme, notre auteur partage les faiblesses et les illusions de tous les puristes qui prennent l'horizon borné de leur vision pour les limites mêmes de l'univers. Le sens de toute innovation lexique leur échappe et, faute de la comprendre, ils la condamnent ou s'en moquent.

En dépit de ces lacunes, le livre du Père Desgranges n'en reste pas moins la production la plus utile de toute cette littérature didactique.

Derniers vestiges. — Cette critique des Locutions vicieuses qui a duré près d'un siècle, a laissé partout des traces[1], même dans les œuvres des lexicographes comme Bescherelle et Littré.

On ne lit pas sans surprise dans le *Dictionnaire National* du premier des affirmations aussi risquées que celles-ci :

Embêter. Ce mot, quoique fort usité, est de la plus grande trivialité. C'est un barbarisme qu'on devrait bien remplacer par le mot *hébéter*, tout aussi expressif qu'*embêter* et plus régulièrement formé...

C'est là un simple écho du Père Desgranges : « *Embêter quelqu'un* n'est pas français. Ne dites pas : Tu *m'embêtes*, mais tu *m'hébètes*, il m'hébète[2] ».

1. Une chanson comique de Baumaine et Blondelet — *Les Locutions vicieuses, grammaire du jour* — fut débitée vers 1875 par Perrin à l'Eldorado ; et l'*Almanach Hachette* pour 1899 donne un recueil de 300 expressions vicieuses, sous le titre : « Tâchons de parler français », avec les rubriques traditionnelles : « Ne dites pas... mais dites ».

En partant de ce dernier recueil, M. Rémy de Gourmont, dans son *Esthétique de la langue française*, p. 148 et suivantes, après en avoir analysé historiquement un certain nombre — tels *estatue*, *cotidor*, *flanquette*, *cintième*, etc. — arrive à cette conclusion : « Le mauvais français du peuple est toujours du français et parfois du meilleur français que celui des grammairiens ».

2. Ce terme se lit déjà chez d'Hautel (1808) : « *Embêter*, verbe populaire qui signifie ennuyer, impatienter, obséder ; *embêter quelqu'un* signifie aussi le cajoler, l'entraîner par des paroles séduisantes et trompeuses à faire ce que l'on désire ».

Minable, misérable, qui fait pitié. C'est une mauvaise expression sous tous les rapports, puisqu'elle ne tient à aucune racine française ni étrangère qui en puisse faire comprendre le sens, et la rendre claire.

Ici, encore, Bescherelle n'est que l'écho du *Dictionnaire des Locutions vicieuses* de 1835 : « *Minable*. Nous repoussons ce mot parce que nous ne le croyons réellement digne que d'un langage minable. Nous ne l'avons jamais lu dans un ouvrage bien écrit, ni entendu dans la conversation des gens bien élevés. En vérité, notre langue peut bien faire le sacrifice d'un terme de mépris pour la pauvreté; elle en a tant d'autres à sa disposition ».

Il s'agit pourtant ici d'une métaphore assez transparente tirée de l'art militaire : *Minable*, c'est-à-dire ce qui peut-être miné ou détruit, en parlant d'un rempart, sens technique remontant au XVe siècle (v. *Dictionnaire général*) ; l'acception figurée appartient au XIXe siècle et on la trouve mentionnée pour la première fois dans le recueil de Michel de 1807 : « *Minable*, pour qui fait pitié : Il a l'air bien *minable* ». Le terme fut en vogue dans le premier quart du XIXe siècle.

Voici maintenant deux exemples tirés de Littré :

Bouffer. Le langage populaire confond *bouffer* avec *bâfrer*... Mais ce n'en est pas moins une locution rejetée par le bon usage.

Il ne s'agit nullement d'une confusion. *Bâfrer* ou *briffer* a été remplacé par *bouffer*, tout simplement parce que ce dernier exprime l'action d'une manière plus expressive que les deux autres. Tandis que Boiste se borne à noter en 1800 : « *Bouffer*, expression populaire pour manger », les grammairiens s'empressent de le proclamer « barbarisme [1] ».

Ce verbe n'en remonte pas moins au XVIe siècle :

S'il est vray, adieu le caresme,
Au concile qui se fera ;
Mais Rome tandis *bouffera*
Des chevreaux à la chardonette...
(Marot, *Epître* XLIII)

1. Cf. Michel, 1807 : « *Bouffer*, pour manger n'est pas français... » — D'Hautel, 1808 : « *Bouffer*, enfler ses joues. Dans le langage familier, *bouffer* signifie manger gloutonnement... » — Molard, 1811 : « *Bouffer*, manger avec excès. Ce mot n'est pas français. C'est une expression d'écolier. Dites : *baffrer* ». — Desgranges, 1821 : « *Bouffer*. Barbarisme. Ne dites pas : Nous n'avons rien à *bouffer* ».

et Rabelais emploie son dérivé déjà populaire à l'époque de la Renaissance : « ... quelques bribes, quelque *bouffaige*, quelque carreleure du ventre », l. III, ch. XXIII.

Flageolet. Variété de haricots... Il serait raisonnable d'abandonner ce barbarisme et de dire *fageolet*. Aucun des patois n'a cette *l* barbare.

Cette assertion n'est pas tout à fait exacte : les patois du Nord disent *flajole* au lieu de *fajole*[1] ; d'ailleurs, le savant lexicographe s'est ici mépris sur l'identité de ces formes. Il s'agit en effet de deux mots différents. Le dialectal *fageol* reflète seul le latin *phaseolus*, tandis que *flageole* ou *flageolet* signifie tout bonnement « flûte », appellation facétieuse donnée à cette variété de haricots, d'une digestion difficile, par allusion au bruit des vents qu'ils occasionnent, au même titre que les termes *d'artilleur* (dans le Loiret), de *musicien* et de *pétard*, dans le langage populaire parisien ou provincial[2].

Le mot n'est donc pas « une corruption de *flageolet*, qui est un diminutif de *fageol* » (Littré), ni « une altération par étymologie populaire de *flageolet* » (*Dictionnaire général*), c'est simplement une appellation nouvelle, une saillie vulgaire.

Ces prétendus barbarismes se réduisent, on le voit, à des applications métaphoriques des termes anciens de la langue, ou à des renouvellements habituels dans l'histoire de son lexique.

D'Hautel. — Un caractère à part, mais rentrant quand même dans cet ordre d'idées, distingue l'œuvre de d'Hautel que nous avons prise pour point de départ de notre travail. Elle porte ce titre : « *Dictionnaire du bas-langage*, ou des manières de parler usitées parmi le peuple ; ouvrage dans lequel on a réuni les expressions proverbiales, figurées et triviales ; les sobriquets, termes ironiques et facétieux ; les barbarismes, solécismes ; et généralement les locutions basses et vicieuses que l'on doit bannir de la bonne conversation. Paris, d'Hautel, 1808[3] ».

D'Hautel, dont le nom ne figure qu'à titre d'éditeur de l'ou-

1. Rolland, *Flore populaire*, t. IV, p. 171.
2. *Ibidem*.
3. Le *Dictionnaire du mauvais langage* de J.-F. Rolland (Lyon, 1813) est un simple décalque de celui de d'Hautel.

vrage, en est en même temps l'auteur. C'est un homme instruit et intelligent. Il partage au fond les tendances puristes de ses prédécesseurs. Son but n'est nullement de pénétrer l'esprit du langage populaire, mais (nous dit-il dans sa préface) « de signaler avec sévérité ces locutions basses et vicieuses, ces barbarismes nombreux, qui, sous le titre *d'expressions familières*, se glissent journellement dans la conversation; et de livrer au ridicule ces néologismes bizarres et de mauvais goût, ces termes impropres dont un usage pernicieux semble depuis quelque temps tolérer l'abus ».

Malgré ce caractère tendancieux, l'ouvrage est précieux et original : rien ou presque rien n'est emprunté au *Dictionnaire* de Boiste, la publication la plus complète en ce genre parue en 1800. D'Hautel a puisé à la source : « C'est au milieu du peuple même, ou pour mieux dire dans les différentes classes de la société, que l'on a recueilli les matériaux de cet ouvrage; et pour le rendre aussi complet que possible, on s'est aidé de tout ce que les dictionnaires français, tant anciens que modernes, pouvaient fournir sur ce sujet ».

Cette dernière remarque nous indique la réserve avec laquelle il faut l'utiliser. Nous sommes d'ailleurs à même, grâce aux travaux antérieurs, de discerner les matériaux originaux des rares emprunts faits par notre auteur.

Bataclan. Mot baroque et fait à plaisir qui signifie ustensiles, instruments, outils nécessaires à la préparation, à la confection d'un ouvrage quelconque. Il a emporté le *bataclan*, pour dire tous ses outils, tous ses effets.

Mot du début du XIXe siècle [1], de formation vulgaire (cf. Picardie, *pataclan*, bruit d'un corps qui tombe) et désignant des meubles qu'on remue avec fracas, d'où la notion usuelle d'attirail encombrant : la forme parallèle *pataclan* est usuelle à Reims (seule connue), en Provence (à côté de *bataclan*), etc.

Bouis. Terme bas et de mépris : cloaque, maison de débauche et de prostitution où les honnêtes gens se gardent bien d'entrer.

Le mot est aujourd'hui usuel tant sous cette forme, que sous celle redoublée de *bouis-bouis*, cette dernière désignant tout particulièrement un théatricule de bas-étage ainsi que

1. Cf. Michel, 1807 : « *Bataclan* n'est pas français. Ne dites pas : voilà tout le *bataclan* par terre, pour : Voilà tout par terre, quel fracas ! »

les marionettes qu'on y jouait (v. Littré, *Suppl.*). Mot d'ailleurs d'origine provinciale: *Bouis* désigne, dans le Jura, un taudis, et, dans la Bresse, un petit bâtiment où on loge les oies et les canards.

Débiner, décroître, aller en décadence, perdre sa fortune, son emploi, ses ressources, se laisser aller en guenilles : *il est tout débiné*, pour dire : il a un habit tout déguenillé, il est dans la pénurie, dans le besoin. — *Débine*. Mot fait à plaisir et qui signifie délabrement, déchéance, misère, pauvreté : *être dans la débine*, être déchu de sa condition, être déguenillé, réduit à une extrême indigence.

Cette explication prolixe revient à dire que *débiner* signifie tomber dans la misère et *débine*, ruine, misère [1]. Ce n'est pas non plus « un mot fait à plaisir », mais une métaphore empruntée aux opérations viticoles : *débiner la vigne*, c'est la labourer une seconde fois pour en détruire les mauvaises herbes. Le vulgaire en a tiré des images de dépérissement et de ruine, physique ou morale ; de là :

1° S'affaiblir, se sentir malade (wallon : perdre ses forces) ;

2° Déchoir, d'où *débine*, misère, gêne (mot passé dans le Dictionnaire de l'Académie de 1878);

3° S'en aller, se sauver : « Patron, *je débine*... », Méténier, *Lutte*, p. 252.

Espèce... Terme de mépris dont les gens de qualité se servent pour désigner un homme de basse extraction, un sot, un imbécile. On joint souvent ce mot à un substantif et l'on dit *une espèce d'homme*, pour un fort petit homme ; *une espèce d'auteur*, pour un mauvais auteur.

Explication intéressante qui nous éclaire sur le curieux développement de ce terme : on a dit tout d'abord *espèce de sot*, *d'imbécile*, etc., et comme le mot était suivi d'épithètes toujours injurieuses, il a fini par devenir lui-même une injure : *espèce de*...

Giries, forces, tours de bateleurs ; signifie aussi grimaces, douleurs feintes et hypocrites.

C'est la dernière acception qui l'a emporté, aujourd'hui,

1. Cf. *Dictionnaire des locutions vicieuses* de 1835 : « Cet homme est dans la *débine*, dans l'indigence. Le mot appartient au pajois de Paris qui l'aura conquis probablement sur l'argot. Il est de si mauvais goût que toute personne qui a un peu d'usage ne s'en sert jamais. Le principal tort de *débine* est de ne rien signifier de plus que d'autres mots que nous avons déjà, et ce tort-là est infiniment sérieux en grammaire ».

dans le bas langage parisien et provincial[1] : « En voilà des *giries !* ». Zola, *Assommoir*, p. 176. — Bruant, *Rue*, t. I, p. 33 : « C'est des *giries*, c'est des magnières... »

Mais le sens, donné en premier lieu, par d'Hautel, est précieux et nous met sur la trace de l'origine du mot. Son point de départ est la Normandie, où *girie* a encore conservé, outre le sens général de « grimace », celui de « farce, mauvaise plaisanterie », à côté de *girot*, niais, l'un et l'autre dérivant de *Gire*, forme normande de *Gille*, un des types de la comédie bouffonne (*Saint-Gire*, pour Saint-Gile, est attesté en Normandie dès le XIIe siècle, dans la vie de ce saint). *Girie* est donc primitivement une farce, un tour de Gille, tantôt niais et poltron (cf. le normand *girot*, sot) et tantôt dégourdi, railleur, insouciant. Le mot représente un souvenir des anciennes farces provinciales.

On le voit, ce *Dictionnaire* de d'Hautel est, de toutes nos sources, l'ouvrage le plus riche, le plus sûr, le plus original. C'est une véritable bonne fortune que de rencontrer, au début même de notre exploration, un guide aussi expérimenté et aussi consciencieux.

Remarquons pourtant que si, en théorie, nos grammairiens puristes avaient tort, en pratique ils étaient parfaitement dans leur rôle d'opposer une digue à l'envahissement du néologisme qu'ils ont souvent confondu avec l'archaïsme et le provincialisme. Le temps s'est d'ailleurs chargé de remettre les choses en l'état : la plupart des termes censurés sont aujourd'hui courants et leur fréquence est en raison inverse des protestations qu'ils avaient soulevées.

Sainte-Beuve, dans un article remarquable sur Vaugelas (écrit en 1863) a parfaitement saisi les différences profondes entre les tendances puristes du passé et les exigences autrement larges à notre époque en matière linguistique. Détachons-en ce passage : « Le moment actuel est, à certains égards, tout l'opposé de celui de Vaugelas. Alors tout tendait à épurer et à polir : aujourd'hui tout semble aller en sens contraire, et un mouvement rapide d'intrusion se manifeste. Alors tous les mauvais mots demandaient à sortir : aujourd'hui tous

1. Cf. Anjou, *girie*, mauvaise raison, mensonge, tromperie ; Berry : plaintes hypocrites, jérémiades ridicules ; Poitou : moquerie, hypocrisie ; Langres : « Il m'a fait mourir de rire avec ses *giries*. Dites : avec ses grimaces » (Mulson, 1822).

les mots plébéiens, pratiques, techniques, aventuriers même, crient à tue-tête et font violence pour entrer... Que de mots qui ne sont plus précisément des intrus et qui ont leur emploi légitime, au moins dans certains cas ! Je les vois se dresser en foule, frapper à la porte du Dictionnaire de l'usage et vouloir en forcer l'entrée... Que l'Académie veuille y songer... l'usage se modifie et varie chaque jour : ce n'est point par le silence et l'omission qu'il convient de le traiter. Il vit, il existe ; on ne l'élude pas. La fin de non recevoir, avec lui, a bientôt son terme. En adoptant des noms nouveaux, en multipliant des synonymes nombreux, voyants, saillants, excessifs, et en renchérissant à tout instant sur les anciens, l'usage ne fait, en somme, que répondre à des besoins et à des caprices, ce qu'il importe de distinguer à temps... et au profit de tous [1] ».

1. *Nouveaux Lundis*, t. VI, p. 394 et suiv.

IV

ARGOT ANCIEN ET MODERNE

Aussi loin qu'on puisse remonter dans le passé, c'est sous le nom de *jargon* que nous connaissons le langage des malfaiteurs, et cette appellation spéciale est encore vivace ; mais dès la fin du XVIIe siècle, le français commence également à désigner le *jargon* par le mot d'*argot*, terme tiré du jargon lui-même, mais profondément modifié quant au sens. De l'acception primordiale de corporation ou métier des voleurs, *argot* finit par exprimer leur langue. Cette appellation, relativement moderne, n'est autre que la prononciation vulgaire d'*ergot* (de chapon), la « griffe » symbolisant le métier de voleur. Son sens spécial de « langage des malfaiteurs » resta en vigueur pendant tout le XVIIIe siècle et jusqu'au milieu du XIXe [1].

Nous avons suivi ailleurs, à l'aide des documents, la longue histoire du jargon, depuis le milieu du XVe siècle jusqu'à nos jours. Bornons-nous à en relever ici deux résultats : le langage des malfaiteurs a tiré la substance de son lexique (son seul côté original d'ailleurs) du bas-langage, tout en modifiant le sens et parfois la forme de ses emprunts ; réciproquement, des termes de jargon ont franchi de temps à autre les milieux criminels pour pénétrer dans le bas-langage (et de là en littérature).

Ce qui distingue avant tout le jargon, c'est son caractère essentiellement secret. Il resta tel, malgré des indiscrétions isolées, jusqu'au XIXe siècle. C'est alors que Vidocq le

1. L'emploi indifférent des termes : *jargon*, *argot* et *bas-langage* a eu des conséquences fâcheuses et a produit toutes sortes de confusions. Voir à cet égard, notre article *Jargon et bas-langage, Question de méthode*, dans la *Revue de philologie française* de 1914, ainsi que l'Appendice B : *Argot et Bas-langage*.

Pour plus de clarté, nous désignerons par *jargon* exclusivement la langue des malfaiteurs, en réservant les appellations *argot* et *bas-langage* (devenus synonymes au milieu du XIXe siècle) pour le langage populaire parisien.

mit en vogue par deux publications successives : les *Mémoires*, en 1828, et les *Voleurs*, en 1837. Les *Mémoires*, surtout, eurent un long retentissement, et les plus grands écrivains de l'époque, Victor-Hugo et Balzac — à côté d'Eugène Sue — les mirent à contribution pour peindre les milieux criminels. L'immense popularité de leurs œuvres ne laissa pas de dévoiler un langage resté jusqu'alors fermé et accessible aux seuls initiés.

En perdant son caractère secret, raison unique d'existence pour toute langue spéciale, le jargon se fondit de plus en plus dans le bas-langage parisien, et finit par en être absorbé. L'argot moderne devint alors une autre appellation du bas-langage.

Cette intrusion de plus en plus forte des éléments jargonnesques dans le langage populaire parisien, existant depuis des siècles, est un fait linguistique de la plus haute importance. Lente et presque inaperçue dans la première moitié du XIXe siècle, elle devint absorbante dans sa seconde moitié, au point de modifier l'aspect général de son lexique.

Nous avons donné ailleurs le tableau d'ensemble de cette influence du jargon sur le bas-langage parisien ; nos recherches ultérieures, loin d'en diminuer la portée, pourraient encore l'enrichir de nouvelles données.

A ces emprunts de la dernière heure, qui n'ont pas manqué aux siècles antérieurs, mais qui n'ont jamais atteint un tel nombre ni une telle intensité, vinrent s'ajouter des éléments tirés des langues spéciales d'autres groupements sociaux : soldats, marins, ouvriers..., autant d'argots particuliers qui sont venus se fondre dans le creuset du langage populaire.

« J'ouvre le Dictionnaire de l'Académie — lit-on en 1825 — et j'y trouve la définition suivante du mot *Argot* : « Certain langage des gueux et des filoux qui n'est intelligible qu'entr'eux ». Combien de nos jours on a donné de l'extension à ce mot ! Il s'est élevé de l'espèce d'abjection qui le couvrait jusqu'aux professions honnêtes qui semblaient autrefois le proscrire. On ne peut pas dire qu'il se soit annobli entièrement, mais on ne rougit plus de le prononcer, et il sert comme point de ralliement pour des choses et des individus d'ailleurs fort honorables » [1].

1. C. Gillé, *Ma Robe de chambre ou Mes Tablettes*, Paris, 1825, t. II, p. 111 à 114 (chapitre intitulé « Argot »).

« *Argot*, maintenant (nous dit à son tour Vidocq en 1837) est un terme générique destiné à exprimer tout jargon enté sur la langue nationale, qui est propre à une corporation, à une profession quelconque, à une certaine classe d'individus... tels l'argot des soldats, des marins, des voleurs... [1] »

Ces différents langages étaient encore, à cette époque (1837), indépendants les uns des autres, et leurs points de contact à peine perceptibles. Au cours de quelques dizaines d'années, tous ces argots se rapprochent, se mêlent et finissent par s'absorber dans le langage populaire parisien, devenu l'organe unique de toutes les classes, de tous les groupements légalement constitués : soldats, marins, ouvriers ; ou qui vivent en marge de la société : apaches, vagabonds, tricheurs, camelots et saltimbanques, filles et souteneurs [2].

Un bon observateur le constate, déjà en 1867, non sans une pointe d'ironie : « En France on parle peut-être français ; mais à Paris on parle argot, et un argot qui varie d'un quartier à l'autre, d'une rue à l'autre, d'un étage à l'autre. Autant de professions autant de jargons différents... [3] »

Les progrès constants de la démocratie le font même pénétrer de plus en plus dans les hautes classes, lui ouvrent les salons et l'introduisent sur les boulevards : « L'argot, c'est le français de l'avenir », déclare en 1873 Clotilde, dans la *Famille Benoiton* de Sardou, acte II, sc. V.

Cette fusion dans la langue populaire des éléments linguistiques les plus divers est un fait accompli dans la seconde moitié du XIXe siècle : « Tous les argots — écrit Banville en 1888 — celui des voleurs, celui des peintres, ceux des marins, des soldats, ont été mis en commun. Et tous les provinciaux comme les Parisiens, depuis le vieux lascar jusqu'à la jeune fille ingénue, parlent la même langue composite... Les classifications toutes faites ne serviraient plus à rien [4] ».

Avant Banville, Charles Nisard, qui a le premier étudié le bas-langage parisien des XVIIe-XVIIIe siècles, essentiellement différent de celui de notre époque, déclare expressément :

1. Vidocq, *Les Voleurs*, 1837, v° *arguche*.
2. Nous nous en tiendrons à cette répartition qu'on peut justifier par des raisons à la fois sociales et linguistiques. Voir, pour un point de vue différent, le livre récent de M. Alfred Niceforo, *Le Génie de l'Argot*, Paris, 1912.
3. Delvau, *Dictionnaire de la langue verte*, Paris, 1867, préface.
4. Dans le *Figaro* du 7 juillet 1888.

« On ne parlera point ici de cet *argot parisien*, décoré du nom de langue verte, et qui doit son origine au théâtre, aux cafés, aux bals publics, aux prisons, aux journaux mêmes et des mieux famés. Cet argot n'a pas et n'a jamais été, si ce n'est à de très rares exceptions près, le vrai patois parisien, encore qu'il tende de jour en jour à le devenir tout à fait [1] ».

En présence de cette profonde transformation du bas-langage et de sa force d'expansion, les grammairiens de la vieille école demeurent saisis d'étonnement : « Je désirerais bien savoir ce qui a contribué à répandre l'argot dans notre langue au point où nous le voyons aujourd'hui ? » Telle est la question que formule un des rédacteurs du *Courrier de Vaugelas*, journal consacré à la propagation universelle de la langue française, en 1874.

Mais comme une pareille question dépasse l'horizon des connaissances traditionnelles en matière de langue, elle reste sans réponse ou plutôt elle aboutit à cette conclusion désolante : « Que l'argot soit l'unique langage employé par les voleurs entre eux et à peu près le seul qui se parle dans les prisons et dans les bagnes, même parmi les employés et les infirmiers, je n'y trouve rien à redire ; mais quand je vois ceux qui vivent dans la société honnête prendre plaisir, en quelque sorte, à émailler leurs discours de vocables d'une source aussi impure, je ne puis que m'en attrister profondément avec les gens de goût [2] ».

Les gens de goût, hélas ! ont toujours méconnu les transformations sociales et les innovations qu'elles entraînent dans le vocabulaire. Comme les puristes, qui vivent plutôt dans le passé, le besoin de renouvellement linguistique leur échappe. Ce mouvement de la langue est pourtant un des faits les plus naturels dans l'évolution de chaque idiome, et il s'impose à la fois par sa nécessité et par sa légitimité. Non seulement les mots usés sont remplacés par des vocables plus frappants, mais la force créatrice de l'esprit national se manifeste à chaque moment par de nouvelles images, par des tours plus originaux de la pensée.

Certes, à aucune autre époque, cette création verbale n'a été aussi intense, ni aussi féconde qu'à la nôtre. On en est

1. *Etude sur le langage parisien*, Paris, 1872, p. 124.
2. *Le Courrier de Vaugelas*, V^e^ année, 1874, p. 105.

redevable à ce fait historique que des facteurs sociaux, qui comptaient à peine dans le passé, ont de notre temps acquis une importance exceptionnelle. La facilité toujours croissante des moyens de communication, matériels et intellectuels, n'a pas peu contribué, à son tour, à amener ces résultats inattendus.

En dépit des protestations réitérées, le vulgaire parisien de nos jours s'est partout imposé : c'est en fait la seule langue vivante, celle que parle la nation toute entière, celle qui alimente aujourd'hui la chanson, le théâtre, le roman.

Cette influence universelle du bas-langage parisien a été judicieusement mise en lumière par un universitaire dans un discours, qui est un plaidoyer spirituel en faveur de l'argot : « Par delà la pénétration réciproque des argots, s'aperçoit leur influence sur la langue générale. Qu'il faille en gémir ou s'en féliciter, l'argot est aujourd'hui partout. Les gens du monde le parlent ; les académiciens l'écrivent. Libre à M. Brunetière de déplorer qu'on le laisse s'introduire [1]. Ni lui, ni vous, ni moi n'y pouvons rien ; et le bisontin Ch. Nodier [2] avait répondu d'avance : « Il n'appartient à personne d'arrêter irrévocablement les limites d'une langue et de marquer le point où il devient impossible de rien ajouter à ses richesses [3] ».

Dans son discours de réception à l'Académie française, le 18 février 1909, Jean Richepin, le maître du verbe, a fait l'apothéose de la langue populaire, de « ces mots admirables, miraculeux, évocateurs, magiciens... du paysan, du soldat, du mendiant, du vagabond, du goussepin... », et Edmond Rostand, le poète délicieux, s'en est souvenu dans son *Chantecler*.

1. L'auteur fait ici allusion à l'article de Ferd. Brunetière « De la déformation de la langue par l'argot », paru dans la *Revue des Deux Mondes* de 1881.

2. En tête de son *Dictionnaire des Onomatopées*, Paris, 1808.

3. Armand Weil, *L'Argot dans l'Université*. Discours prononcé à la distribution solennelle des prix au lycée de Besançon, Besançon, 1905, p. x.

V

ARGOT PARISIEN

Mélange du langage vulgaire avec les derniers vestiges du jargon des malfaiteurs de la première moitié du XIXe siècle, l'argot parisien a vu encore grossir son vocabulaire par les contributions des langues spéciales — soldats, marins, ouvriers de toutes catégories — et surtout par des apports provinciaux. Ces derniers, très nombreux principalement dans la seconde moitié du XIXe siècle, ont été propagés dans la capitale par le va-et-vient incessant des contingents militaires et professionnels.

L'argot parisien ou le bas-langage de nos jours — on ne saurait assez répéter leur identité foncière [1] — est ainsi l'aboutissement des éléments linguistiques les plus divers : leur amalgame graduel s'est opéré pendant plus d'un demi siècle et leur fusion définitive, leur absorption, s'est effectuée en quelque sorte sous nos yeux.

Il n'y a en somme, aujourd'hui, qu'un seul argot, le langage populaire parisien, lequel, certains termes techniques mis à part, a englobé tous les autres. C'est lui qui est devenu, de nos jours, l'organe du peuple tout entier, du chemineau à l'ouvrier, du soldat à la fille, du voyou au malfaiteur. Tous ces groupements sociaux lui ont fourni leurs traits les plus caractéristiques, leurs termes les plus pittoresques, leur tours les plus frappants. De là, une richesse et une originalité qui contrastent singulièrement avec le vocabulaire de 1808, tel qu'il est reflété dans le répertoire très complet de d'Hautel.

Ce sont ces qualités qui ont fait sa fortune. Il a vu rapidement s'étendre son domaine au-delà de la capitale et il a pénétré en littérature par des voies multiples. Nous allons l'examiner sous ce double aspect.

1 Voir l'Appendice B : Argot et Bas-langage.

A. — Expansion.

Dans son mémorable discours sur les « Parlers de France », Gaston Paris a excellemment mis en relief la valeur prépondérante de la langue de Paris et son action continue sur les parlers provinciaux : « De bonne heure il s'est formé des centres d'influence qui ont assimilé autour d'eux les parlers de la région voisine, en effaçant de plus en plus les petites différences qui auraient empêché de s'entendre. Le plus puissant de ces centres a été naturellement Paris, où était le foyer principal de la vie nationale ; il a constamment agi dès le moyen-âge, il continue d'agir sans cesse : par les relations devenues bien plus faciles et plus nécessaires, par l'école, par le livre, par le journal, le français littéraire, qui est en somme la langue de Paris maintenue autant que possible à un état archaïque et perpétuellement accru dans son vocabulaire par des emprunts faits au latin, au grec et à d'autres langues, gagne chaque jour du terrain sur les anciens parlers locaux et régionaux, réduits au rang de patois. C'est là un fait qu'on peut regretter à certains points de vue, mais qui a d'immenses avantages pour la civilisation et pour l'unité nationale [1] ».

Cette influence de la capitale sur la province est encore plus accusée de nos jours lorsqu'il s'agit du langage vulgaire de Paris et de son rayonnement à travers la France et hors de France.

Définitivement constitué vers 1850, l'argot parisien, grâce à une facilité plus grande des moyens de communications, franchit vite la capitale et se répand dans les provinces, où il gagne de plus en plus de terrain. Les parlers provinciaux s'en ressentent et les glossaires spéciaux, par exemple le *Dictionnaire patois de la Bresse Louhannaise et d'une partie de la Bourgogne* par L. Guillemaut (1894) ou le *Glossaire des patois et des parlers d'Anjou*, par Verrier et Onillon (1908), constatent tour à tour cette influence grandissante.

L'expansion du langage populaire parisien se fait d'ailleurs sentir dès le second quart du XIXe siècle. La IIIe édition du *Dictionnaire du Rouchi* [2] donnée en 1834 par Hécart, est déjà plein de parisianismes que l'auteur relève comme tels :

1. *Mélanges linguistiques*, p. 439.
2. Le *Rouchi* est le patois parlé principalement à Valenciennes ; ailleurs, il se confond avec le Picard et le Wallon.

Acré, aphérèse de *sacré*. On s'en sert à Paris d'où nos ouvriers ont pu le rapporter.

Arsoule, homme de rien, homme méprisable. Mot introduit par les ouvriers qui ont voyagé.

Boucan, tapage... On dit *faire un boucan sterlin*, faire beaucoup de bruit. Ce mot n'est pas rouchi.

Brûle-gueule. Ce terme populaire est en usage partout.

Fashionable. Mot anglais qui équivaut à celui du petit-maître. Nouvellement admis à Paris, et qui commence à gagner les départements.

Grippe-Jésus... En France, on donne ce nom aux gendarmes, et surtout à Paris... On le donne assez généralement partout, depuis qu'ils ont été chargés d'aller à la recherche des conscrits et de les arrêter.

Minape, minable, qui a mauvaise mine, qui inspire la pitié... Aujourd'hui (1823), ce mot est à la mode; on s'en sert pourtant moins actuellement (1831).

Peinturlurer, peindre quelque chose de plusieurs couleurs... est devenu du style bouffon... C'est un mot populaire d'un usage général.

Saute-ruisseau. Nom dérisoire qu'on donne aux laquais qui se méconnaissent (*sic*). Ce mot est venu d'ailleurs.

Grâce au prestige exercé par la capitale, l'argot parisien se répandit même en dehors de France, dans les pays où l'on parle français.

Un *Glossaire genevois*, par Gaudy-Lefort, parut en 1820; dans l'édition qu'Humbert en a donnée en 1852, le vocabulaire a été presque doublé en grande partie par l'apport de termes parisiens : « L'ancien glossaire n'avait guère plus de deux mille mots, le nouveau en compte plus de quatre mille. »

Dans une savante étude consacrée au langage populaire suisse, M. Gustave Wissler nous apprend que ce parler romand fourmille d'argotismes parisiens : *Arsouille* y est familier à côté de *biture* (et *biturer*, boire copieusement) et *godailler*; *bouffer* et *boulotter*, à côté de *briffer*; *boucan* et *bousin*; même *schlinguer*, puer, parisianisme récent... [1]

Dans la Suisse romande, comme partout ailleurs, c'est le service militaire qui a le plus contribué à faire pénétrer ces vocables dans le langage familier. M. Léon Granger a fort bien

1. Dans les *Romanische Forschungen*, t. XXVII, 1910, p. 690 à 851 : « Das schweizerische Volksfranzösisch », une des premières études qui tiennent compte des conditions à la fois sociales et psychologiques du sujet. Voir tout spécialement la IVe partie consacrée à la Lexicologie, et sur les emprunts parisiens, les pages 731 et 837 et suiv

caractérisé l'influence considérable de ce facteur social sur lequel nous reviendrons : « L'argot est, dans la vie du soldat de la Suisse française, le langage courant, favori, celui qui seul exprime véritablement les états de l'âme, donne aux objets divers une nuance, une teinte, une valeur exceptionnelle... Nos troupiers apportent avec eux toute la provision de mots d'argot qu'ils connaissent et emploient dans la vie civile, et ils y ajoutent ceux qui sont proprement d'origine militaire. Certains soldats, aussi, venus de France, anciens légionnaires pour la plupart, importent dans notre armée quantité de mots d'argot qui ensuite passent dans l'usage familier[1]. »

Le langage populaire de la capitale s'est même fait sentir par delà l'Océan, jusqu'au Nouveau Monde, dans les anciennes colonies. Le parler populaire des Canadiens français renferme des mots parisiens comme *chiâler*, pleurnicher (« expression acadienne ») ; *chic*, bien fait ; *avoir du chien*, avoir une tournure provoquante; *épatant* et *épatrouillant*, étonnant, etc. [2].

M. Albert Dauzat a appelé à son tour l'attention sur cette influence du français parisien, qui s'impose aux provinces à la fois par le service militaire et par la presse : « Parmi toutes les influences externes qui ont agi sur les patois, celle du français est de beaucoup la plus considérable, puisque la langue de Paris menace de détruire à bref délai tous nos parlers locaux. »

Cette action, particulièrement destructive sur les parlers indigènes des bassins de la Seine et de la Loire, n'a pas épargné non plus le Midi de la France, où la résistance fut plus vive, par exemple en Auvergne : « A l'heure actuelle, dans les patois les mieux conservés d'Auvergne — qui peuvent compter parmi les plus indépendants — un bon tiers du vocabulaire est composé d'emprunts faits au français [3]. »

B. — Production littéraire.

L'entrée de l'argot parisien en littérature est encore plus significative. Au XVIIIe siècle, à vrai dire, le bas-langage avait

1. Léon Granger, « Le langage militaire de la Suisse française, » dans *Aus Leben und Sprache der Schweizer Soldaten*, zusammengestellt von Hanns Bächtold, Bâle, 1916, p. 65 à 72.

2. N.-E. Donne, *Le Parler populaire des Canadiens français*, Québec, 1909.

3. A. Dauzat, *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*, Paris, 1906, p. 191, 124 et 196. La seconde partie de cette thèse, consacrée à l'étude des patois, est particulièrement originale et suggestive.

alimenté pendant une cinquantaine d'années un genre littéraire ; mais le poissard, malgré quelques œuvres de mérite, n'avait pas survécu à une vogue passagère. Il ne visait que certains groupements isolés — les harangères, les bateliers — dont il cherchait à surprendre les manifestations extérieures, les grimaces et les injures, plutôt que la langue proprement dite.

Tout autre est la tendance des œuvres d'inspiration populaire écrites de nos jours dans l'argot parisien. Cette tendance est avant tout profondément sociale, embrassant des collectivités et visant à en pénétrer la vie toute entière, avec ses misères, ses faiblesses, ses espoirs et ses révoltes.

Richepin. — Le premier qui soit entré dans cette voie féconde, l'initiateur de ce genre littéraire, fut Jean Richepin, le poète de la *Chanson des Gueux* (1876). Si nous faisons abstraction de quelques sonnets bigornes et de certaines réminiscences littéraires, le futur académicien y emploie le langage vulgaire pour peindre la vie du mendiant, du vagabond, du voyou, de tous ces amoureux de la vie libre dont « la conscience est en loques comme le costume. »

L'auteur qui a vécu lui-même au milieu des nomades, se fait fidèlement leur écho : « J'affirme hautement, déclare-t-il en tête du *Glossaire argotique* qui clot son livre, que tous les sens présentés par ce glossaire sont rigoureusement exacts, puisés à la bouche même des gens qui s'expriment en argot[1] aussi naturellement que nous nous exprimons en français. » Aussi la *Chanson des Gueux* est-elle devenue, par sa grande richesse verbale, une des sources les plus importantes de l'argot de nos jours. Nous y avons largement puisé.

Dans sa longue et féconde carrière, M. Richepin est souvent revenu aux humbles gens qui ont inspiré son premier livre, et nous a successivement donné *Le Pavé* (1883), *La Mer* (1886) et *Truandaille* (1890). Jamais il n'a renié la profonde sympathie qu'il a toujours portée au langage populaire. Il l'a affirmée solennellement lors de son Discours de réception à l'Académie française, le 18 février 1909.

Bruant. — Toute une génération de chansonniers a défilé dans les cabarets artistiques de Montmartre. A côté de cou-

1. C'est-à-dire en bas-langage.

plets satiriques, humoristiques et surtout politiques, la plainte des miséreux y a parfois retenti en vers d'une sincérité plus ou moins profonde [1]. Parmi les chansonniers qui y débitèrent leurs œuvres dans le langage populaire, dans l'argot parisien, relevons parmi les plus insignes, Bruant et Jehan Rictus.

Aristide Bruant publia son premier recueil de chansons et monologues en 1889, sous le titre : *Dans la Rue*; un autre, paru en 1897, *Sur la Route*, en forme le complément. Bruant est, après Richepin, le chantre des miséreux, des habitués de l'assommoir et du pavé. Ses vers, habituellement d'une grande simplicité, s'élèvent graduellement avec le sujet jusqu'à un certain lyrisme. Sa langue, du meilleur aloi, est comme un décalque du vulgaire parisien [2].

Jeh. Rictus. — Jehan Rictus, de son vrai nom Gabriel Randon, n'est pas seulement chansonnier, il est aussi poète, parfois grand poète. Son premier recueil, *Les Soliloques du pauvre*, 1897, son livre récent, *Le Cœur populaire*, 1914, ont révélé un chantre, à la fois artiste et prolétaire, dont l'inspiration peut lutter avec celle de nos meilleurs lyriques. La poésie contemporaine offre peu de pièces comparables à son poème du premier recueil, *Le Revenant*; ni de plus poignant que la prière, *La Jasante de la Vieille*, de son dernier livre. Celui-ci s'ouvre par la pièce, *Le Piège*, et se ferme par cette autre, *Conseils*, poèmes qui accusent des préoccupations nouvelles. L'auteur des *Doléances* (1900) et des *Cantilène du Malheur* (1902) s'y est assagi... Il a tempéré ses accents âpres et désabusés de jadis par une commisération profonde et par un ardent désir d'apostolat [3]. La langue du poète, savoureuse et pittoresque, est marquée au coin du génie populaire ; les trouvailles y abondent, mais aussi les mots crus et triviaux, qui gâtent souvent de belles envolées. [4]

Poulot. — Passons maintenant à la prose; mais avant de

1. Léon de Bercy, *Montmartre et ses chansons, poètes et chansonniers*, Paris, 1902, et Bertrand Millenvoye, *Anthologie des poètes de Montmartre*, Paris, 1909.

2. Voir en dernier lieu, sur Bruant, un brillant article de Laurent Tailhade, dans son volume *Plâtres et Marbres*, Paris, 1913.

3. Alphonse Seché a consacré, à la poésie de Rictus, quelque pages excellentes, dans son livre : *Les Accents de la Satire dans la Poésie comtemporaine*, Paris, 1912. M. Léon Bloy, dans *Les Dernières Colonnes de l'Eglise* (1902), avait antérieurement écrit, sur le *Revenant* de notre poète, une quarantaine de pages, les plus enthousiastes qui soient sorties de la plume de cet âpre polémiste.

4. Voir Appendice C : Les mots crus et la langue populaire.

parler du premier chef-d'œuvre qu'elle ait produit, il est juste de mentionner tout d'abord un ouvrage sans prétention, écrit par un contremaître de Belleville, Denis Poulot, Il eut le premier l'idée d'étudier de près l'ouvrier des usines et de publier ses observations en 1870, sous le titre : *Le Sublime* [1] *ou le Travailleur*.

Son enquête porte non seulement sur les questions purement sociales et économiques, mais encore — et cela constitue pour nous le mérite de son livre — sur l'idiome parlé par cette classe des ouvriers en fer et des fondeurs, « langue bizarre, sorte de français en haillons, respirant surtout la misère emphatique et menaçante. » Il nous la fait connaître dans tout son réalisme : « Si ce langage des ouvriers est moins que fleuri, il est énergique ; nous le donnerons dans sa crudité, car la langue académique n'a pas d'expression pour traduire cette espèce de langue verte... Tous les travailleurs parlent l'argot de l'atelier. Il est regrettable que ce langage vert prenne un si grand développement ; il est vrai que nos écrivains, nos dramaturges donnent l'exemple, les masses copient [2]. »

Zola. — C'est l'ouvrage de Poulot qui a suggéré à Zola l'idée de son chef-d'œuvre : *L'Assommoir*, paru en 1879. Le grand écrivain s'était longuement préparé pour peindre la vie populaire de certains quartiers parisiens habités par les ouvriers. Il avait étudié sur place le peuple des faubourgs, en prêtant une oreille attentive à son parler franc, brutal, mais pittoresque. Il compléta ensuite sa cueillette personnelle par celle qu'il trouva dans le livre de Poulot, ainsi que par les notes prises dans certains recueils de l'argot parisien, notamment dans le *Dictionnaire de la langue verte* de Delvau (1868) où il trouva le titre de son roman [3] : « *Assommoir*. Nom d'un cabaret de Belleville, qui est devenu celui de tous les cabarets, où le peuple boit des liquides frelatés qui le tuent... [4] »

1. *Sublime* est l'épithète ironique de l'ouvrier fainéant, ivrogne et fanfaron.
2. *Le Sublime*, p. 17 et 47.
3. Voir, sur ces emprunts et sur la composition de l'*Assommoir*, le volume instructif d'Henri Massis : *Comment Emile Zola composait ses romans*, d'après ses notes personnelles et inédites, Paris, 1906. Cf. les pages 106 et suiv. (sur l'*Assommoir*), p. 187 à 188 (Expressions tirées de Poulot) et p. 331 à 341 (Vocables de l'Argot parisien, notamment d'après le livre de Delvau).
4. Le nom est cependant antérieur à Delvau : en 1850, Auguste Loynel avait déjà publié une romance en sept couplets intitulée : *L'Assommoir de Belleville*.

La vie de l'ouvrier parisien, peinte avec l'intensité d'observation et la sincérité propre à Zola, était de nature à intéresser hautement le lecteur ; mais ce qui fit la prodigieuse fortune de l'*Assommoir*, ce fut cette forme originale et colorée, ce style foncièrement populaire, qui pour la première fois se lisait en prose, et dans une œuvre de cette envergure. Après des polémiques acharnées sur la valeur morale et littéraire de ce roman célèbre, il fallait convenir que l'auteur avait pleinement atteint son but, tel que lui-même se l'était tracé [1] :

Montrer le milieu peuple et expliquer par ce milieu les mœurs peuple... Un tableau très exact de la vie du peuple avec ses ordures, sa vie lâchée, son langage grossier... Ne pas flatter et ne pas le noircir. Une réalité *absolument* exacte...

L'*Assommoir* est à coup sûr le plus chaste de mes livres. Souvent j'ai dû toucher à des plaies autrement épouvantables. La forme seule a effaré. On s'est fâché contre les mots. Mon crime est d'avoir eu la curiosité littéraire de ramasser et de couler dans un moule très travaillé la langue du peuple. Ah ! la forme, là est le grand crime ! Des dictionnaires de cette langue existent pourtant, des lettrés l'étudient et jouissent de sa verdeur, de l'imprévu et de la force de ses images. Elle est un régal pour les grammairiens fureteurs. N'importe, personne n'a entrevu que ma volonté était de faire un travail purement philologique, que je crois d'un vif intérêt historique et social.

Cette œuvre maîtresse, la première production durable en prose populaire, est jusqu'ici restée la plus importante. Sous le rapport linguistique, le style de Zola est l'image fidèle du parler des ouvriers parisiens à la fin du XIXe siècle [2].

Rosny. — La voie féconde, frayée par Zola, ne fut pas suivie de sitôt. Tout dernièrement seulement, un autre écrivain, maître du roman contemporain, M. J.-H. Rosny aîné, après avoir promené sa curiosité universelle dans les divers domaines de l'imagination et de la science, après avoir écrit de nombreux romans préhistoriques et sociaux, vient d'aborder, après Zola, la vie des basses classes de la société parisienne.

Après *Marthe Baraquin*, roman qui dépeint la condition misérable et douloureuse de la femme isolée dans le gouffre parisien, proie inévitable du mâle, M. Rosny aîné nous a

1. H. Massis, p. 100.
2. Nous citons l'*Assommoir* tour à tour d'après l'édition Charpentier (1877) et d'après l'édition illustrée qu'en a publiée Flammarion (1878).

donné un roman de mœurs apaches et bourgeoises, *Dans les Rues* (1913). Avec sa sobriété coutumière, il y fait l'histoire naturelle d'un enfant des rues, d'un voyou, devenu sucessivement cambrioleur et assassin. L'observation y revêt une précision presque scientifique, rehaussée par une admirable connaissance des milieux populaires et populaciers. Ajoutez une notation linguistique parfaitement adéquate, l'auteur faisant parler à chacun de ses personnages la langue qui lui est familière, le bas-langage parisien :

C'est ici le résultat de longues promenades dans les faubourgs, de stations nombreuses au fond de certains bars et de rôderies en des lieux un peu louches. Je suis loin d'avoir épuisé le sujet : il peut nourrir une littérature copieuse...

En y déposant le fruit d'une enquête personnelle, longue et difficile, M. Rosny a donné à ses derniers romans un caractère documentaire à part. Ils nous fournissent d'ores et déjà des témoignages précieux sur les parlers des milieux qu'il a fréquentés, et cette valeur linguistique augmentera dans l'avenir.

Courteline. — Parmi les langues spéciales qui ont alimenté le vulgaire parisien de nos jours, l'argot des casernes est le plus important comme nombre de termes et comme force d'expansion. La vie militaire a fourni à Georges Courteline, Moinaux de son vrai nom, matière abondante à des fantaisies pleines d'humour et d'entrain : *Les Gaietés de l'escadron* (1886), *Potiron* (1890), etc. Mais nulle part le talent d'observation de l'auteur et sa verve satirique n'ont atteint un plus haut degré d'intensité que dans cet admirable tableau de la vie de caserne qui porte ce titre : *Le Train de 8 heures 47* (1888). On y admire à la fois une connaissance approfondie de l'âme rustique, une fantaisie débordante de vie et surtout une langue d'une richesse et d'un coloris incomparables. Nous y avons largement puisé.

Méténier. — Les bas fonds de la société parisienne[1] avaient été antérieurement observés de près par Oscar Méténier (mort en 1913). Sa situation spéciale, comme secrétaire d'un

1. Les nombreux écrits d'Henri Monnier, tout particulièrement ses *Scènes populaires* (1830), ont une portée plutôt littéraire que linguistique.

commissaire de police à Paris, lui a permis de pénétrer dans ces milieux fermés et d'en tirer la substance de quatre études d'argot parisien, qui parurent à Bruxelles en 1885, dans un volume intitulé *La Chair*, à savoir : « La Casserole », « Confrontation », « L'aventure de Marius Dauriat » et « En famille »[1]. La langue qu'y parlent les malfaiteurs est cet argot parisien familier à toute la population de bas-étage de la capitale.

Ch.-H. Hirsch. — Parmi les romanciers de notre génération, M. Charles Henry Hirsch a su se faire une place à part. Son esprit souple lui permet de se mouvoir avec aisance dans les milieux les plus divers. La vie des coulisses, de la caserne, des fortunés et des humbles, tout palpite dans son œuvre féconde et séduisante.

Il a traité de main de maître, dans le *Tigre et Coquelicquot* (1905), un des sujets les plus scabreux des bas-fonds de la vie parisienne, le milieu louche des souteneurs-assassins et des filles. Non seulement les personnages y sont peints d'après nature, mais la langue qu'ils parlent y est notée avec un grand souci d'exactitude, écho fidèle des bastringues et des cabarets borgnes[2].

Périodiques. — Il nous reste encore, pour épuiser la série des sources argotiques modernes, à dire quelques mots des périodiques écrits entièrement ou en grande partie dans le bas-langage parisien.

Le premier en date est *La Petite Lune* (1878-1879), dans laquelle André Gill et Louis Grammont publièrent tout d'abord leurs poésies réunies plus tard sous le titre : *La Muse à Bibi* (1881) ; organe et poésies sans grande importance d'ailleurs.

Aristide Bruant édita ensuite *Le Mirliton hebdomadaire* (1885-1894), suivi de la *Lanterne* (1896-1898). Ce dernier recueil mit au jour, de mars 1896 à février 1898, XLVI lettres, écrites en argot parisien par Léon de Bercy (sous le pseudonyme de « Bibi Chopin »), image assez exacte de l'idiome

1. Ce volume fut réimprimé sous le titre : *La Lutte pour l'amour*, Etudes d'argot, Paris, 1891.

2. Nonce Casanova s'était proposé, dans *Le Journal à Nénesse* (1911), d'écrire un roman entièrement en argot parisien. Cet effort digne d'attention n'a malheureusement pas abouti : son récit, d'ailleurs intéressant, est parsemé à chaque page d'anachronismes choquants qui trahissent un travail fait à coup de dictionnaires. Voir nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. II, p. 258.

vulgaire fin de siècle, riche en termes et en expressions qu'on chercherait vainement ailleurs [1].

Mais le plus important de ces périodiques et, à proprement parler, le seul qui ait exercé une influence réelle, c'est le *Père Peinard*, « Reflecs hebdomadaires d'un gniaff », qui, en différents formats (allant de l'in-16 à l'in-8° et à l'in-4°), parut à Paris de 1889 à 1900 [2]. Pendant cet intervalle, il eut pour unique rédacteur M. Emile Pouget.

Le Père Peinard est le petit neveu *du Père Duchêne* [3] d'Hébert, le célèbre pamphlet révolutionnaire qui parut à Paris de 1790 à 1795 en feuilles non datées (30 et 355 numéros), portant cette légende : « Je suis le véritable Père Duchêne, f... ! » Le style d'Hébert, cynique et violent, n'a que des rapports assez éloignés avec la langue populaire de l'époque; c'est plutôt du français de mauvais aloi, mais du français, entrelardé de *bougres* et de *foutres*, destinés à relever sa phraséologie généralement banale. Le ridicule de l'emploi par trop fréquent de ces chevilles n'échappait pas à leur auteur et voici comment il s'en excuse (n° 2, p. 6) : « Que ces écrivains bilieux qui se plaisent à grossir les objets, à tout exagérer ; si f..., je pouvais me défaire de ma mauvaise habitude de jurer. Si mes concitoyens me passent mes B. et mes F., ce n'est que par rapport à ma bonhommie, à ma franchise [4]. »

Le Père Peinard a hérité de son aïeul l'esprit révolutionnaire et le langage grossier, mais il lui est infiniment supé-

1. M. Bercy a bien voulu nous communiquer le recueil de ses *Lettres* argotiques ; nous lui en exprimons nos vifs remerciements. — Léon de Bercy est mort en 1915.

2. La collection complète est assez rare ; un exemplaire est à la Nationale et un autre se trouve à la Bibliothèque Carnavalet. Grâce à l'obligeance de M. Pouget, qui a mis à notre disposition un exemplaire complet du *Père Peinard*, nous avons été à même de l'utiliser avec fruit et sans perte de temps.

3. « Un bon fieu qu'était à la hauteur dans son temps (et qui est un peu mon grand-père), le Père Duchêne, était de mon avis, » lit-on dans le *Père Peinard* du 9 novembre 1890, p. 6.

4. D'Hautel n'a pas oublié de donner le nom de ce pamphlétaire dans son *Dictionnaire du bas-langage* : « *Duchêne, le Père Du Chêne.* Nom apocryphe d'un vil folliculaire qui, pendant les troubles de la Révolution et à la faveur d'un style bas, grossier, trivial et populaire, vomissait, dans une feuille ainsi intitulée, des imprécations et de sanglantes injures contre les premières autorités de l'Etat. Le peuple a fait justice de cet écrivain incendiaire, en le livrant au mépris qu'il mérite ; et lorsqu'il veut parler d'une rage vaine, d'un courroux impuissant et dont on n'a rien à redouter, il dit : *C'est la colère du père Duchêne*, et « *Un Père Duchêne*, pour dire un criard, un homme qui s'emporte sans sujet, et dont la colère n'est nullement à craindre ».

rieur pour le style et la langue. Celle-ci est souvent le meilleur argot parisien, le parler des ouvriers et des Parisiens de bas-étage, écrit par un homme sorti du peuple et qui a passé sa vie au milieu des foules.

Le but qu'il poursuit, il l'expose ainsi en tête de sa feuille (24 fevr. 1889) : « Les types des ateliers, les gas des usines, tous ceux qui peinent dur et triment fort, me comprendront. *C'est la langue du populo que je dégoise,* et c'est sur le même ton que nous jabottons, quand un copain vient me dégotter dans ma turne et que j'allonge mes guibolles par-dessus ma devanture pour aller siffler un demi-setier chez le troquet du coin. Etre compris des bons bougres, c'est ce que je veux ».

Le *Père Peinard,* doctrine et cynisme à part, est devenu une mine abondante pour l'argot parisien de la fin du XIXe siècle. Il offre sous ce rapport un véritable intérêt linguistique. Nous y avons puisé nombre de citations ainsi que dans son pendant littéraire, l'*Almanach du Père Peinard,* « farci de galbeuses histoires et de prédictions épatarouflantes » (pour les années 1894 et 1896 à 1898), dont l'auteur est également M. Emile Pouget.

VI

PARLERS PROVINCIAUX

Si les vocables parisiens ont de nos jours passé de plus en plus nombreux dans les parlers provinciaux, ceux-ci, à leur tour, n'ont pas eu une action moins intense sur le langage de la capitale. De tout temps des termes régionaux ont pénétré à Paris dans la langue générale; les recueils lexicographiques ,qui nous ont fourni des parisianismes, renferment en même temps des renseignements abondants sur les apports dialectaux [1]. La préface posthume du *Dictionnaire* de Furetière (1690), écrite par un anonyme, contient cette remarque importante pour l'époque : « Rien ne servirait plus à perfectionner la science étymologique qu'une recherche exacte des mots particuliers aux diverses provinces du royaume [2] ».

Des mots de terroir se sont donc fréquemment acclimatés à Paris, mais ils n'ont jamais atteint, ni comme nombre ni comme importance, la proportion des provincialismes de nos jours. Nous montrerons plus tard les raisons sociales de cette immigration. Pour le moment, il nous suffira de faire ressortir, par quelques exemples, leur abondance et surtout le nouveau développement qu'ils ont pris dans le milieu parisien.

Examinons en premier lieu les synonymes régionaux pour désigner l'enfant du peuple, et tout particulièrement l'enfant perdu de la rue, le polisson.

Celui-ci, quel que soit le nom régional qu'il porte — *gamin* ou *voyou* — est un plant foncièrement parisien : il a poussé dans le sol de la capitale où il a acquis un développement singulier. Tandis qu'Eugène Sue, dans ses *Mystères de Paris*, y voit « ce type alarmant de la dépravation précoce, véri-

1. Ils ont été recueillis par M. W. Heymann, dans sa dissertation : *Französische Dialektwörter des XVI bis XVIII Jahrhundert*, Giessen, 1903.

2. Cf. Ducange, *Glossarium*, préface, ch. LXXIII : « Qui linguarum vulgarium etymologias inquirit, peculiaria provinciarum idiomata probe noscat necesse est, cum etymon quod a Grœcis, aut Hebræis, vel a longinquis petit regionibus, a vicinis sœpe repetendum sit ».

table graine de bagne », Victor Hugo, dans les *Misérables*, l'a poétisé sous le nom de *Gavroche*, gouailleur et narquois, mais « qui n'a rien de mauvais dans le cœur ».

Gamin. — Ce mot qu'on croit « né à Paris et spécial aux Parisiens des faubourgs [1] », est d'origine franchement provinciale. Il vient du Centre et tout particulièrement du Berry : c'est un dérivé du berrichon *gamer*, chiper, dérober (« il *a gamé* des fruits dans mon jardin, il *m'a gamé* vingt sous », (Jaubert), répondant exactement à ses synonymes *gouspin* et *polisson* [2].

Dans le Centre surtout, *gamin* est l'équivalent de « garçon » et se prend généralement en bonne part : « Un père dit de son fils, et sans aucune acception défavorable, mon *gamin*, comme on dit ailleurs mon garçon ; jusqu'à 15 ou 16 ans au moins, une jeune fille est toujours une *gamine* et on ne l'appelle pas autrement chez nous » (Chambure). Chez le peuple parisien, *gamin* a toujours eu ce sens général : « Les gens du peuple désignent quelquefois ainsi leurs propres enfants... ; mais il devient terme de mépris pour les enfants élevés avec soin », remarque Bescherelle en 1845. La nuance défavorable l'a emporté : « Hardi et chipeur comme un *gamin* de Paris », écrit Balzac en 1856 [3].

Victor Hugo, à qui ce mot vulgaire est redevable de sa brillante fortune, se vantait de l'avoir introduit en littérature : « Ce mot *gamin* fut imprimé pour la première fois et arriva de la langue populaire dans la langue littéraire en 1834. C'est dans un opuscule intitulé *Claude Gueux* que ce mot fit son apparition. Le scandale fut vif. Le mot a passé [4] ».

Le poète se faisait illusion [5], attendu qu'il l'avait employé lui-même en 1831 dans *Notre-Dame de Paris*. Quoiqu'il en soit, *gamin* se lit pour la première fois, en 1800, dans le *Dictionnaire* de Boiste, lequel l'a tiré lui-même d'un « Dictionnaire des rimes » de Wailly, paru antérieurement. L'un et

1. Delvau, *Dictionnaire*, v° *gamin*.
2. La dérivation de l'allem. *Gemeiner*, un simple soldat, que Littré cite dans son Supplément et que répètent encore le *Dict. général* et Meyer-Lübcke (p. 277), ne soutient pas l'examen : le bas-langage du XIXe siècle ignore tout emprunt *direct* à l'allemand ; tout s'y oppose d'ailleurs : la forme, le sens, la géographie...
3. *La Maison de Nucingen*, éd. 1856, p. 23.
4. *Les Misérables*, IIIe partie, l. I, ch. VII.
5. Comme l'a montré M. Edmond Huguet, dans la *Revue de philologie française*, t. XII, 1898.

l'autre expliquent le mot par « marmiton », acception assez humble quand on pense aux destinées ultérieures du gamin de Paris, à l'immortel gavroche.

Voyou. — Cette appellation, relativement la plus récente, nous vient, à en juger par la finale, des patois de l'Ouest, et particulièrement de la Bretagne (cf. *gabelou*). *Voyou* est pour *voyeur*, comme le breton *châtrou* est pour châtreur et *sonnou*, pour *sonneur*. Le nom désigne l'enfant qui court la voie publique, le polisson, répondant à *cheminot*, le vagabond adulte.

Auguste Barbier s'en est servi le premier en 1830, dans ses *Iambes* (« La curée »):

> La race de Paris, c'est le pâle *voyou*,
> Au corps chétif...

et Bescherelle le recueille en 1845 : « *Voyou* se dit populairement à Paris d'un enfant du peuple, malpropre et mal élevé [1] ».

Combien cette définition pâlit devant le portrait réaliste qu'en a tracé quelques années plus tard Louis Veuillot : « Le *voyou*, le parisien naturel, ne pleure pas, il pleurniche ; il ne rit pas, il ricane ; il ne plaisante pas, il blague ; il ne danse pas, il chahute ; il n'est pas amoureux, il est libertin [2] ».

Gosse. — De beaucoup plus compliqué est l'historique du synonyme *gosse*. Le jargon de la première moitié du XIXe siècle donne ce terme sous les formes suivantes [3] :

Gonze, homme, individu, voleur (qui fait le niais), avec le féminin *gonzesse*, femme de voleur, femme en général, l'un et l'autre propagés par les filles et les troupiers, passé dans les parlers provinciaux : Languedoc, *gonzo*, coureuse ; Anjou, *gonze*, gamin, moutard, et *gonzesse*, drôlesse ; Canada, *gonze*, moutard ; *faire le gonze*, pleurnicher pour obtenir quelque faveur, proprement faire le bambin : « Ne fais pas le *gonze* comme cela, tu m'ennuies à la fin » (Donne).

Gonse, *gonce*, un jeune homme, un individu quelconque, d'où le dérivé *goncier*, individu, homme : *goncier de pain d'épice*, individu sans valeur, bon à rien (Rossignol).

Gosse, enfant, petit garçon (*le gosse*) ou petite fille (*la gosse*),

1. « Une empoigneuse qui vous blague comme un *voyou*, » Goncourt, *Journal*, août 1854. On y lit également : *voyoucrate*, *voyoucratie*, *voyouterie* et *voyoutisme*.
2. L. Veuillot, *Les Odeurs de Paris*, 1866, l. III, ch. IV.
3. Voir nos *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 362 à 363.

et *gosselin*, petit enfant (*gosseline*, jeune fille de quinze à seize ans) se rencontrent pour la première fois dans des glossaires argotiques de 1827 à 1849 [1].

Sous cette dernière forme, le nom a passé des malfaiteurs aux ouvriers (*gosse*, apprenti, chez les typographes) et s'est généralisé dans le langage parisien : « Qui enlevait dans ses bras un camarade comme un *gosse* », Poulot, p. 99.

Il est des plus fréquent chez les auteurs en langue populaire (Richepin, Bruant, Jehan Rictus, etc.), et chez les écrivains parisianisants (Guy de Maupassant, Daudet, Goncourt, Zola).

De Paris, ce vocable s'est répandu dans les provinces : Saint-Pol, *gosse*, enfant, moutard (« n'est usité que depuis une trentaine d'années », Edmont) ; Yonne, *gosse*, petit garçon, gai, vif, remuant, espiègle (Jossier) ; Anjou, *gosse*, gamin, galopin (à côté de *gonse*), etc.

Tout en manquant aux dictionnaires — de Bescherelle à Littré et au *Dictionnaire général* — ce mot est des plus usuels et constitue le dernier représentant de la nombreuse synonymie pour « enfant » que la langue populaire a tirée du jargon à différentes époques : *mioche*, *mion*, *môme*, *polisson*, ce dernier répondant exactement, quant au sens, à *gosse*, *gonse* (individu) voleur.

Ce nom qui remonte à l'italien *gonzo*, niais, a parcouru aussi bien en Italie qu'en France une double évolution, littéraire et jargonnesque, sur laquelle nous reviendrons.

Veut-on maintenant apprécier l'enrichissement de certains de ces provincialismes, une fois transplantés à Paris, il suffira d'envisager l'évolution sémantique des termes suivants.

Dégotter. — Originaire de l'Anjou, ce terme du terroir a poussé de nouveaux rejetons dans le sol parisien.

C'est primitivement un mot particulier aux jeux d'enfants, et, comme tel, il nous a été transmis par Ménage, Angevin d'origine, dans son *Dictionnaire étymologique* (v° *galet*) : « Nos enfants appellent *gals* ou *gaux* deux pierres plantées et posées en telle distance que l'on veut, dans quelque grande place où ils jettent avec des crosses, dont ils frappent et poussent une balle, ou autre chose, et partant promptement du lieu où est leur gal, tâchent de la pousser jusqu'à l'autre gal...

1. *Ibidem*, t. II, p. 166, 173, 208, etc.

On a dit *dégoter*, pour dire commencer à pousser cette balle, et dans notre province d'Anjou, quand celui qui la pousse est sur le point de la pousser, il crie aux autres joueurs : *Dégot s'en va!* et les autres joueurs lui répondent : *Quand il voudra!* »

D'Hautel nous donne la première application de ce sens technique : « *Dégoter*, terme burlesque fort usité parmi les écoliers, et qui équivaut à déplacer, chasser quelqu'un de son poste, le supplanter dans la place ou le rang qu'il occupait. *Il a beau faire, il ne le dégotera pas*, c'est-à-dire, quoiqu'il fasse, quelque peine qu'il se donne pour le déplacer, il n'y parviendra pas ».

Déplacer la bille de l'adversaire, servant de but, la faire sortir de son trou, de son *got* (comme on dit en Anjou et en Poitou), c'est là l'acception primordiale : *goter*, c'est faire des *gots* ou trous peu profonds creusés en terre pour ce jeu (Verrier et Onillon) ; et *dégoter*, chasser du *got* [1] l'objet qui sert de but, généralement une bille ou un palet.

Les écoliers en ont tiré, les premiers, une application plus large : déplacer un camarade, le supplanter ; d'où l'acception générale donnée par le *Trévoux* de 1771 : « *Dégotter*, déplacer. Ce mot ne se dit qu'en badinant ». Il cite pourtant, à cette occasion, ce passage, très sérieux, extrait des *Observations sur les écrits modernes*, par Desfontaines et Granet, 1740 (t. XXI, p. 126) : « Les cartes modernes ne s'accordent point avec les anciennes et elles diffèrent même entre elles, en sorte qu'on *dégote* mille fois Paris ».

Ce sens est assez fréquent au XVIIIe siècle ; on le lit dans les *Mémoires* d'Argenson (v. *Dict. général*), dans Voltaire (v. Littré) et dans le *Père Duchêne* d'Hébert (n° 42, p. 5) : « On sait que pour boire, fumer, jurer, tout seigneur Allemand *dégoteroit* le Père Duchêne ».

Boiste le donne avec ce même sens en 1800 : « *Dégotter*, chasser d'un poste, l'emporter sur », sens passé dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1835, qui l'a supprimé en 1878, mais encore vivace aussi bien à Paris qu'ailleurs [2]. Dans l'*Assommoir*, lorsque Goujet explique à Gervaise la supériorité

1. Ce *got* angevin est apparenté au wallon *gote*, marécage, au lorrain *gotel*, petite mare, etc. L'angevin *got*, creux dans la terre, répond exactement au synonyme berrichon *gouille*.

2. Cf. dans l'Anjou, *dégoter*, prendre la place de, supplanter, surpasser, l'emporter sur, etc.

écrasante de la machine sur l'ouvrier, il ajoute (p. 182) : « Hein! ça nous *dégotte* joliment! Mais peut-être que plus tard ça servira au bonheur de tous [1] ».

Delvau l'explique ainsi : « *Dégotter*, surpasser, faire mieux ou pis ; étonner, par sa force ou par son esprit, des gens malingres ou niais ».

Le développement sémantique ultérieur de ce terme technique, tiré des jeux de gamins ou d'écoliers, comporte deux aspects différents, suivant qu'on envisage le mot dans les parlers provinciaux ou dans le bas-langage parisien.

A. — Dans les premiers, *dégoter* signifie :

1° Tromper par finesse (Hainaut), d'où *dégoté*, fin, rusé (Hécart); wallon de Mons, *se dégoter*, se dégourdir, se décrasser (Normandie : déniaiser).

2° Voler (Havre), sens déjà donné dans un glossaire argotique de 1846 (« *dégotter*, piller, enlever »), et encore usuel : « A ce fourbi-là ils gagnent de la bonne galette, *dégotent* de ci de là quelques maigres pots de vin, « *Père Peinard*, 3 mars 1889, p. 3.

B. — Dans l'argot parisien, *dégoter* a acquis ces sens nouveaux :

1° Découvrir, trouver (dans un glossaire argotique de 1846) : « Il y a deux mois que je la cherche, j'ai fini par la *dégotter* » (Virmaître), — « Avec un peu de jugeotte, on *dégotte* la vérité », *Père Peinard*, 19 mai 1879, p. 1.

2° Apercevoir, regarder : « Il m'a *dégoté*, il m'a fait signe », Méténier, *La Lutte*, p. 240.

Delesalle : « *Dégotte-moi donc ça!* signifie suivant le sens de la conversation engagée : Regarde moi donc ça ; cherche, ou trouve moi donc ça ».

3° Avoir bonne ou mauvaise tournure : « *Dégotter* se dit de quelqu'un mal habillé : Tu la *dégottes* mal » (Virmaître). Ce sens est également familier au Havre et en Bretagne : Avoir bonne tournure avec ses habits (Havre), avoir une mauvaise tournure en marchant (Pléchatel). Dans l'argot naval du Borda, *dégoter* signifie bien porter la toilette.

Le mot a donc parcouru l'évolution suivante : Déplacer la

1. « Une fantaisie, un imprévu qui nous *dégote* tous, » Goncourt, *Journal*, 21 mai 1866. — « Prud'homme admire le *Rhin* de Musset et demande si Musset a fait autre chose? Voilà Musset passé poète national et *dégotant* Béranger », Flaubert, *Correspondance*, t. IV, p. 32.

bille ou un autre objet servant de but, d'où : Prendre la place de quelqu'un, le supplanter ; — l'emporter sur, le surpasser ; — en imposer par son intelligence ou par sa tournure ; — enlever par ruse ; — découvrir, trouver.

Piger. — Ce terme a également subi à Paris une évolution sémantique inconnue au terroir d'où il est sorti. Voyons tout d'abord les acceptions de ce verbe au Centre et principalement dans le Berry :

1° Mesurer, et tout particulièrement, dans le jeu de bouchon, mesurer quel est le palet le plus près du bouchon : « Il faut *piger ; pigeons* donc ! exclamation fréquente du jeu de bouchon dans les cas douteux » (Jaubert). On dit aussi *faire la pige*, se défier à courir, à jouer, etc. (Delvau).

Ce sens est le premier attesté, en français, par d'Hautel (1808) : « *Piger*. Terme de jeu dont les écoliers, les enfants se servent dans les cas douteux, et qui signifie disputer, contester entre soi l'avantage de la partie, prétendre être le plus près du but, vouloir l'emporter sur son adversaire : *J'en pige*, pour dire je gagne, je l'emporte, je fais des points dans cette partie ».

De là : *Pige*, mesure de longueur [1] (Jaubert), et, chez les typographes parisiens, longueur d'une page ou d'une colonne : « Faire la *pige*, compter les lignes composées pour faire la mise en pages ; la *pige* est de 30, 35, 40 et 42 lignes à l'heure » (Boutmy).

C'est le jeu de bouchon qui a produit les acceptions métaphoriques suivants :

2° Attraper, tromper (Berry, Anjou, Picardie), prendre l'argent à quelqu'un (Picardie), réduit au sens de « chiper » chez les écoliers parisiens : « On *m'a pigé* mon porte-plume » (Rigaud).

3° Pincer, surprendre, acception donnée par un glossaire argotique de 1846. Son point de départ est le terme d'écoliers *piger*, prendre en flagrant délit : « Le pion m'a *pigé* à cramer une sèche et m'a collé pour dimanche » (Rigaud) ; ensuite, son usage technique, chez les imprimeurs : *Piger le truc*, c'est

1. C'est à cette notion que se rattache le sens jargonnesque : *pige*, année (Vidocq). Les autres acceptions : prison (Delesalle, Hector-France) et portefeuille (Delesalle) sont inexistants.

2. De là Delesalle et H.-France induisent un « *pige*, ...heure, etc. », qui est controuvé.

surprendre la ruse (Boutmy). Ce sens et très usuel : « Poisson *avait pigé* sa femme avec Lantier », Zola, *Assommoir* p. 566. — « Ils [les flics] *m'ont pigé*... ils m'ont suivi », Rosny, *Rues*, p. 385 [1].

4° Battre, rosser (Berry, Haut-Maine, Normandie) : « *Piger* les côtes de quelqu'un, et se *piger*, se battre » (Jaubert), application ironique de la notion « mesurer ». Ce sens n'est pas attesté dans nos sources, mais on lit dans le *Supplément* de Littré : « *Piger*, pop. battre, employé à peu près comme toiser ; les ouvriers nomment *pige* la toise dont ils se servent ».

A ces sens, le bas-langage parisien a ajouté les suivants :

1° Saisir, attraper au vol : « On *pige* l'aspect d'un tableau, on va au théâtre, on essaye d'une aventure pour y *piger* des sensations, un regard de côté... pour *piger* d'un coup la bille (« la figure ») du bonhomme [2].

2° Prendre, puiser : « La babillarde ousque je *pige* ces tuyaux », *Père Peinard*, 8 février 1891.

3° Regarder, voir : « *Piges*-tu que c'est beau ? » Delvau. — « Quelle cuite, bon sang ! — Non, *pige*-moi le coup ! » Courteline, *Train* p. 186. [3]

Chez les imprimeurs, *piger la vignette*, c'est regarder attentivement et avec intérêt une scène ou une personne (Boutmy).

4° Dépasser, dans le jargon des canotiers de la Seine : « Avec sa périssoire il *pige* tous les canots » (Rigaud), sens devenu général (on dit aussi *faire la pige*) : « Le baluchon sur l'épaule, *j'ai fait la pige* [4] au Juif-Errant, j'ai trimardé sur les routes... » — « Il y a à Saint-Denis un bagne (« atelier ») qui peut facilement *faire la pige* aux plus affreuses prisons », *Père Peinard* du 13 avril, 1890, p. 1 et du 3 août 1890, p. 7.

Voilà la floraison sémantique que le terme berrichon a fait éclore dans le sol parisien.

En partant de son sens primordial « mesurer la terre » (en-

1. Dans une caricature de Gavarni, du 27 janvier 1841 (v. Armelhault et Bocher, p. 133), un sergent de ville entraîne violemment un débardeur : « Toi, je te *repigerai* ! »

2. Loliée, *Parisianismes fin de siècle*, dans la *Revue des Revues*, 1889, t. I, p. 475.

3. Cf. Guy de Maupassant, *Miss Harriet*, p. 24 (une artiste à une paysanne) : « En arrivant à la maison, j'appelai aussi la mère Lecocheur en braillant à tue-tête : Ohé ! ohé, la patronne ! Amenez-vous et *pige* moi ça ! ».

4. Cette expression n'a pas été comprise par nos argotistes : Delesalle la rend par « aller plus vite ou faire mieux », et H.-France, par « tromper, attraper ».

suite tout autre objet), notre *piger* est identique à son homonyme *piger*, fouler aux pieds, qui se rencontre déjà avec ce sens au XVIe siècle. Delboulle cite ce texte de 1555 : « Petits arbustes freschement versez et *pigez* aux piez [1] ». Les deux termes représentent une prononciation provinciale, particulièrement berrichonne (comme *bijer*, pour biser), de *piser*, fouler, battre la terre à bâtir (latin *pisare*) [2].

Il est intéressant de faire remarquer à nouveau que cette série sémantique est toute entière sortie des disputes, contestations et rivalités des joueurs au bouchon, enfants et écoliers [3], exemple curieux de l'influence que ces derniers ont exercé sur le développement du lexique.

Les termes dialectaux, que nous venons de prendre pour type appartiennent aux patois de l'Ouest et du Centre. Cependant toutes les provinces de France ont fourni des contributions au vocabulaire du bas-langage parisien ; l'examen et la répartition de ces contingents régionaux formeront l'objet d'un chapitre spécial de notre travail.

1. *Romania*, t. XXXIII, p. 593.

2. Au Havre, *piler*, fouler avec le pied, figure dans les jeux : « *T'as pilé!* cri des enfants à leur camarade dont le pied a posé sur les rayes qui font les limites de certains jeux » (Abbé Maze).

3. Voici un pendant provincial de notre verbe « *Pider*, mesurer avec le pied la distance d'un palet à un autre, d'une boule à une autre. Il faut *pider* ; — jeter au but pour savoir qui jouera le premier : A qui est-ce à *pider?* — Terme de collégien : voler, dérober, filouter ; Quel est celui qui m'*a pidé* mon agate? » Gandy-Lefort, *Glossaire Genevois*, 1827.

VII

REFLETS SOCIAUX

Le langage, organe social par excellence, est le dépositaire fidèle du passé en même temps qu'un témoin sûr des dernières transformations de la société, de ses besoins nouveaux, de ses aspirations les plus récentes. Les faits linguistiques gagnent à être envisagés à la lumière des faits sociaux.

On a vu plus haut que le mot *classe*, par exemple, n'a commencé à désigner le rang social qu'assez tard, à la fin du XVIIe siècle, son dérivé, *déclassé*, restant même un produit de notre époque.

De même, pour saisir la valeur péjorative du mot *espèce*, il faut se rappeler qu'au XVIIIe siècle des personnes de qualité s'en servaient pour disqualifier les gens de basse extraction.

Dès le début du XVIIe siècle, le terme *bourgeois*, opposé à homme de qualité, était devenu une grosse injure. Francion, ainsi apostrophé par un page dans la cour du Louvre, s'en scandalise : « Alors luy et ses compagnons ouvrirent la bouche quasi tous ensemble pour m'appeler *bourgeois* ; car c'est l'injure que ceste canaille donne à ceux qu'elle estime niais et qui ne suivent point la Cour. Infamie du siècle que ces personnes, plus abjectes que l'on ne sçauroit dire, abusent d'un nom qui a esté autrefois et est encore en d'aucunes villes passionnément envié ! »[1].

Quelques années plus tard, en 1640, Oudin note dans ses *Curiositez* : « *Bourgeois*, c'est-à-dire sot ou niais. »

Nous ne suivrons pas les vicissitudes ultérieures du mot[2]. Ajoutons seulement que le mot, avec l'avènement de la démocratie, a repris sa valeur en désignant l'homme de la classe aisée, le patron, le mari[3].

1. Charles Sorel, *Histoire comique de Francion*, 1622, éd. Colombey, l. IV, p. 140.
2. Voir, là-dessus, un article de M. Conrad, dans la *Revue de philologie française* de 1913.
3. Le mot est encore une injure dans la bouche des artistes et des prolétaires.

Dans le discours de Mirabeau du 26 janvier 1790, on lit pour la première fois le terme *aristocrate* : l'orateur jette ce titre aux privilégiés comme un affront ; et cette défaveur survécut à la grande Révolution. Il n'y a pas de nos jours, pour la démocratie, de mot plus désobligeant qu'*aristo*, l'injure la plus sensible dans la bouche des ouvriers [1] : « Cette réponse provoque une explosion d'injures : T'es t'un mufe... espèce d'*aristo*, bon à rien, va donc... », Poulot, p. 19. Cette insulte descend tous les degrés de la hiérarchie sociale : « Pour l'ouvrier, un *aristo* est le Monsieur qui porte des gants gris-perle ; pour le voyou, c'est le voyou qui se paye un cigare de dix centimes ; pour le pégriot, c'est le voyou qui vient de ramasser un cigare à moitié fumé » (Rigaud).

Dans une caricature de Gavarni, du 11 mars 1853, deux rôdeurs de barrière sont en train de se disputer (l'un en bourgeron, l'autre en redingote déguenillée) : « *Aristo* ?... Oui, *aristo* ! » [2]

Ainsi les vocables d'une langue reflètent fidèlement les vicissitudes mêmes de la société qui en fait usage. C'est là un des aspects de la question.

Il y en a un autre, et de beaucoup plus compréhensif. L'ensemble de la nation est constitué par de nombreux groupements, parmi lesquels ceux qui s'adonnent aux arts et métiers méritent une attention particulière. Ces facteurs sociaux, professionnels ou techniques, ont toujours exercé une action féconde sur le développement du lexique. Cette influence a été particulièrement sensible au XIXe siècle, surtout dans sa seconde moitié.

Les soldats, les marins, les ouvriers de tout genre ont chacun apporté au vocabulaire national leur contribution plus ou moins abondante, plus ou moins caractéristique. La langue que parlaient ces divers facteurs, tout en appartenant au fond national, s'était peu à peu colorée de nuances particulières ou s'était enrichie dans ces milieux spéciaux de notions nouvelles. Celles-ci ont alors réagi sur la langue générale,

1. Signalons la première protestation, chez un lexicographe, contre l'acception péjoratif du mot *peuple* : « *Du petit peuple*. Nom de mépris que l'on donne aux artisans, aux ouvriers de la plus basse classe du peuple, qui, cependant, par leur industrie, leurs fatigues et leurs peines, font la fortune de nos gros négociants », d'Hautel, 1808.

2. Voir J. Armelhault et G. Bocher, *L'Œuvre de Gavarni*, Paris, 1873, p. 348.

action et réaction mutuelles qui sont la condition même de toute évolution linguistique : « Le principe essentiel du changement de sens, remarque un observateur sagace, est dans l'existence des groupements sociaux à l'intérieur du milieu où une langue est parlée... Il y a réaction constante du vocabulaire commun sur les vocabulaires particuliers et des vocabulaires particuliers sur le vocabulaire commun [1]. »

Nous allons montrer, par quelques exemples, le développement de ces termes spéciaux et leur rejaillissement sur le langage populaire, parisien ou provincial. Nous les emprunterons de préférence au milieu des casernes, dont le parler a exercé une influence considérable.

Fourbi. — Soit le mot *fourbi*, terme éminemment militaire, dont le sens initial est « nettoyage », abstrait de *fourbir*, nettoyer, polir en frottant, verbe technique attesté dès les premiers monuments de la langue :

> Ferez, segnor, des espées *fourbies*...
> (*Chanson de Roland*, v. 1925)

Ce premier sens, synonyme d'*astiquage*, est encore vivace : « Ce n'était pas celui-là qui s'abrutirait sur le *fourbi*, pour sûr !... s'il n'avait que son pognon pour engraisser les marchands d'encaustique et de tripoli, oh ben ! alors, ils pouvaient crever [2]. »

Ce terme a produit les acceptions suivantes particulières aux soldats :

1° Métier militaire et tout ce qui s'y rapporte : bagage complet du troupier, service dans les casernes, etc : « *Fourbi*, mot universel susceptible de toutes les acceptions mais plus généralement usité pour désigner l'ensemble de l'équipement militaire : « Mon brosseur fait bien mon *fourbi* » ; *faire le fourbi*, vendre au soldat les menus objets dont il a besoin » (Ginisty). En voici un exemple : « Je voulais justement préparer ma revue de détails pour ed'main, astiquer mon *fourbi* et tout. » Courteline, *Gaietés*, p. 10.

2° Volerie, petit larcin des fourriers dans la distribution de vin ou d'eau-de-vie aux troupiers : « *Fourbi* a deux accep-

1. A. Meillet, *Comment les mots changent de sens*, dans l'*Année Sociologique*, t. IX (1906), p. 24 et 25.
2. Cité dans le *Dictionnaire* de Bruant, v° *nettoyage*.

tions : tantôt, il veut dire détournement, gain illicite ; tantôt : choses, travaux, matériel, etc. » (Merlin).

3° Malice, habileté : « *Connaître le fourbi*, savoir une foule de trucs à l'usage des militaires peu scrupuleux » (Rigaud). — « En vieux soldat sorti des rangs qui connaît le *fourbi* du métier, » Courteline, *Gaietés*, p. 48.

4° Besogne embrouillée, difficile : « En voilà d'un *fourbi* arabe ! »

Voilà les sens militaires proprement dits. Passons maintenant aux acceptions du même mot dans le bas-langage :

1° Travail écrasant, faute d'ordre : C'en est d'un *fourbi* dans cette boîte-là (Verrier).

2° Gratte, bénéfice accessoire et souvent illicite que se fait un ouvrier, un fonctionnaire, un employé quelconque, et spécialement, dans les hospices, petit détournement du comptable aux dépens des malades (Idem).

3° Affaire compliquée, opération délicate (surtout en mauvaise part) : « On se trouvait dans toutes sortes de *fourbis*, on finissait par se laisser pincer... Encore des *fourbis* tout ça. Je me méfiais.. », Zola, *Assommoir*, p. 191 et 551. — « Le populo en a plein... de turbiner pour les richards, il voudrait à son tour flânocher un brin ; seulement il s'y prend mal ; sale *fourbi* que celui des huit heures, » *Père Peinard*, 18 sept. 1890.

4° Piège, malice, dans l'argot du peuple : « *Connaître son fourbi*, être aguerri contre la malice des hommes et des choses » (Delvau).

5° Effets, attirail, mobilier personnel : « J'ai mis tout mon *fourbi* dans une malle » (Rossignol). En Bresse, amas de choses : « Il a laissé tout son *fourbi* » (Fertuault) ; en Anjou, objet, mobilier : « Il a fallu déménager tout le *fourbi* »; et aussi saint frusquin, avoir : « Il a mangé tout son *fourbi* » (Verrier et Onillon).

> Aussi vrai je me fous de la turbine
> A Deibler et de tout son *fourbi*...
>
> (Bruant, *Rue*, t. II, p. 72)

6° Chose quelconque que l'on connaît (Hayard) : « Nous cherchons le... machin, le... chose, quoi ! le *fourbi !*... le truc, si vous préférez. — L'homme comprit, il lâcha le mot crû. » — Courteline, *Train*, p. 183.

Fourbi est ainsi devenu un des termes les plus compréhen-

sifs du bas-langage. Son équivalent le plus complet est *truc*, l'un et l'autre remontant très haut, mais n'ayant acquis tout leur développement que dans la seconde moitié du XIXe siècle.

RABIOT. — C'est à proprement parler un terme de pêche, le nom méridional du fretin, du rebut de la pêche (Mistral). Propagé par des marins ou des soldats, ce mot, sous la double graphie *rabiot* et *rabiau*, a considérablement enrichi sa sphère sémantique. Ses nouvelles acceptions se sont développées autour de ces deux notions fondamentales :

A. — Notion de reste ou de résidu :

1° Ce qui reste (de vin ou d'eau-de-vie) dans le bidon avec lequel on a fait la distribution aux matelots ou aux troupiers ; vivres (viande, riz, biscuits, café, etc.) qui restent après la distribution faite à une escouade : *Les escouades au rabiot !* cri que pousse le caporal « d'ordinaire » lorsqu'il y a du café en trop. Le *rabiot* est une distribution de faveur.

2° Reste, en général : *Avoir du rabiot*, toucher un reliquat sur lequel on ne comptait plus (Virmaître). Cf. Bresse, *avoir du rabiau*, dans un marché, obtenir une diminution de prix (Guillemaut), et *aller au rabiau*, au jeu, perdre des points (Idem).

3° Objets sans valeur, bagatelle : Donner, dire des *rabiots* (en Normandie, sens noté par Delboulle).

B. — Notion d'excédent, de superflu :

1° Surplus : « Lorsque, dans un partage, chacun a eu son compte, ce qui reste est du *rabiot* qui est encore à partager » (Rossignol).

2° Prolongation du service militaire pour inconduite : *Faire du rabiot*, rester au corps après la libération de sa classe, pour racheter les punitions qu'on a encourues pendant son service : « Il acheva la journée dans des transes indicibles, poursuivi de l'atroce pensée qu'il allait faire du *rabiot*, se voyant déjà à Biribi en train de casser des cailloux sur la route, le dos dans une capote grise », Courteline, *Gaietés* p. 71.

3° Par extension, heures de travail dans un atelier, de service dans un bureau, etc., après la fermeture réglementaire.

4° Bénéfice illicite sur les fournitures, petits profits supplémentaires dans les casernes : « Un *rabiau* minutieux sur le pain, sur le sucre et les cafés livrés au percolateur... Lui regrettait

surtout le *rabiau*, les fructueux tours de distribution, » Descaves, *Sous-Offs*, p. 56 et 133. — « Dans un coin, quatre boules de son empilées, *rabiot* des hommes en permission, opéré sur la distribution de la veille, » Courteline, *Train* p. 30.

5° Volerie, rapine, en général : « Y a toujours des bricoles de perdues qu'il faut payer, ou si on est à sec, faire du *rabiot* ; pour lors, c'est à qui soulèvera au voisin ce qui lui manque », *Père Peinard*, 28 sept. 1890, p. 4.

6° Bénéfice fait sur une dépense : « Y aura cinq francs de *rabiot* » (Verrier).

7° Petite quantité de marchandise que l'on ajoute à une pesée, à une mesure (Idem).

8° Invalide d'hôpital qui rend des services à ses compagnons (Rigaud) : c'est un aide surnuméraire.

Dans certaines de ces acceptions, *rabiot* touche de près à *fourbi*, et les deux se confondent lorsqu'il s'agit des petits profits que prélève indûment le fourrier sur les vivres ou la boisson des hommes de troupe ; par ailleurs, l'un et l'autre ont franchi le milieu des casernes.

Nous tâcherons de suivre de près, au cours de notre travail, ces différents apports spéciaux, lesquels, en débordant les milieux originaires, sont venus enrichir le vocabulaire du baslangage parisien.

VIII

MÉTHODE

Nous avons essayé d'exposer, dans les pages qui précèdent, l'objet de ce travail, en insistant sur les sources multiples qui ont alimenté et fécondé l'idiome vulgaire de nos jours. Nous avons montré et nous montrerons plus loin que les classes professionnelles ont été un facteur de premier ordre dans la constitution de son lexique, et que celui-ci s'est enrichi, en outre, d'éléments venus de tous les coins de la France. A ces apports d'ordre social s'ajoute le travail mental sur les matériaux déjà existants dans la langue, la création métaphorique, dont le domaine, embrassant une partie considérable de l'idiome national, est pour ainsi dire illimité. Nous voudrions, avant d'aborder ces divers éléments, soumettre à un examen critique les données de certaines de nos sources et établir ensuite quelques principes pour la recherche des origines des vocables vulgaires.

I

Considérations critiques.

Dans une série de publications antérieures sur la formation historique du langage des malfaiteurs, nous avons recherché les erreurs, de fait ou de transcription, les contresens où les coquilles, accumulés pendant des siècles et dont les recueils argotiques de nos jours ont été comme obstrués.

Il ne peut pas être question cette fois d'un pareil travail critique. Nous avions à traiter alors d'un langage secret et conventionnel, dont les données avaient été altérées par des générations de copistes ignorants. Il en était résulté un véritable chaos qu'il fallait tout d'abord débrouiller pour être à même d'y discerner le vrai du faux, le réel de l'imaginaire.

Tout autre est l'état des choses actuel. Nous sommes main-

tenant en présence d'un parler vulgaire qui a subi au XIXe siècle des influences diverses et profondes. Une partie notable des éléments qui ont enrichi son vocabulaire appartient à notre époque et plusieurs même sont venus s'y ajouter en quelque sorte sous nos yeux. Le point de vue ne peut être qu'essentiellement différent.

Les recueils de parisianismes ne manquent pas. Pendant une trentaine d'années, ils se sont succédés à des intervalles assez rapprochés, offrant des matériaux abondants, des détails souvent fort utiles.

Lorsque de pareils ouvrages ont pour auteurs des hommes consciencieux, comme Lucien Rigaud (1881) ou Rossignol (1900), ils méritent pleine confiance : l'un et l'autre s'efforcent de puiser dans la réalité même, c'est-à-dire dans les divers milieux parisiens.

Ce n'est malheureusement pas le cas de Georges Delesalle, qui, pour son *Dictionnaire* (1896), a utilisé, sans aucun discernement, tout ce qui est tombé sous ses yeux.

Notre réserve est encore plus grande en ce qui touche les matériaux surabondants qui constituent l'*Argot du XXe siècle* (1901) d'Aristide Bruant et Léon de Bercy, recueil copieux, mais dépourvu de toute critique. En le parcourant, on est frappé de son exubérance verbale, de ses longues listes d'équivalents puisés, à tort et à travers, dans l'argot ancien et dans le langage populaire parisien. En ce qui touche le jargon, nous avons montré ailleurs combien les vocables cités par nos deux auteurs sont sujets à caution, s'ils ne se réduisent pas à un pur néant.

Ce n'est certes pas le cas des parisianismes disséminés dans leur recueil ; et, cependant, tout n'y est pas de bon aloi. Aux vocables usuels nos auteurs ajoutent souvent, pour faire série, nombre de termes analogiques, simples décalques obtenus par des rapprochements synonymiques. Ces mots surajoutés sont ou réellement contestables ou parfaitement superflus.

Soit *pépin*, au sens de caprice ou d'amourette, proprement graine d'amour. Bruant et Bercy, en confondant ce mot avec son homonyme qui signifie « parapluie » insèrent dans leur Dictionnaire :

Caprice... Ombrelle, parapluie, pépin.

Dans une des *Lettres* de Bercy, écrites dans l'argot parisien, on lit ce passage : « Ah ! cette *terrine !*... Ben, mon vieux, t'as une *té-*

terre... Mords-moi ce *saladier!*... Où donc qu'on t'a salé comme ça la *theière?*... Et le fait est qu'il avait une *soupière* pas ordinaire.

On lit par suite dans leur *Dictionnaire* : « Tête... *saladier*, *soupière*, *théière*, *terrine*, *téterre*... »

Ces prétendus synonymes sont tous calqués par voie analogique sur le terme réellement vulgaire : *Bouillote* ou *cafetière*.

De même, « argent », se disant vulgairement *galette*, nos auteurs ajoutent : *biscuit* et *gâteau* ; la misère étant désignée par *panade* et *purée*, ils y ajoutent : *bouillie* et *bouillasse*, *confiture* et *marmelade*, *mousse* et *moutarde*...

L'édition de 1827 du poème *Cartouche*, de Granval, donne : *danser*, puer (nos auteurs ajoutent : *polker*) ; Rigaud connaît, au même sens, *repousser* (ils ajoutent : *chasser*), à côté de *fouetter*, puer (ils ajoutent : *taper*).

On conçoit dès lors la réserve qui s'impose devant cette germination artificielle.

En dehors de cette synonymie factice, les recueils argotiques de nos jours renferment des termes imaginaires, des interprétations douteuses, de fausses inductions ou des sens controuvés. On en trouvera le relevé dans une autre partie de ce travail[1] ; bornons-nous pour le moment à ces deux exemples :

Pige, 1° Heure ; 2° Année ; 3° Prison ; 4° Portefeuille ; 5° *Faire la pige*, aller plus vite ou faire mieux (Delesalle).

Pige, piège : *faire la pige*, tromper, attraper. — Prison, argot des voleurs. — Heure... (H.-France).

Rebouis, cadavre. — *Rebouiser*, tuer. — *Ribouit*, œil ; anus (Delesalle).

Rebouis, cadavre, argot des malfaiteurs. — *Rebouiser*, tuer. — *Ribouit*, œil, anus (H.-France).

De là : Cadavre, *rebouis*... (Bruant et Bercy).

Ces significations n'ont jamais été appuyées par une citation ou indication de source, et pour cause. Elles sont inexistantes : *Pigé* signifie exclusivement « année », sens unique donné par Vidocq ; tous les autres sens sont faux. L'acception d' « heure » est abstraite du terme typographique *pige*, nombre de lignes qu'on doit composer pendant une heure ; celles de « prison et de « portefeuille » sont le résultat d'autres confusions analogues ; quant à *faire la pige*, elle signifie simplement « surpasser », sens également inhérent au simple *piger*.

1. Voir Appendice F : Erreurs et fantaisies argotiques.

D'autre part, *Rebouis*, cadavre (d'où *rebouiser*, tuer) est probablement une transcription erronée de *refroidi*, cadavre, en même temps que *ribouit*, œil, est une coquille pour *reluit*, œil...

Ces tendances arbitraires et factices n'ont rien de commun avec le développement de l'argot parisien.

II

Principes étymologiques.

L'objet principal de notre travail est de rechercher les facteurs sociaux, qui, au XIXe siècle, ont contribué à donner un cachet à part au langage populaire parisien. Ce n'est que tout récemment qu'un des maîtres de la science linguistique a insisté sur l'intérêt qu'il y aurait à ne pas disjoindre ces deux ordres de recherches, la langue et la société qui la parle: « La considération des faits sociaux permettra, seule, de substituer en linguistique à l'examen des faits bruts la détermination des procès, c'est-à-dire à l'examen des choses l'examen des actions, à la pure constatation de rapports entre phénomènes complexes, l'analyse des faits relativement simples considéré chacun dans leur développement particulier [1] ».

De là ces deux critères :

1° Considérer les vocables dans leur ambiance sociale ;

2° Rechercher, autant que possible, leurs origines dans les sources indigènes, dans les préoccupations des classes laborieuses, dans les forces créatrices de l'intelligence nationale.

En partant de ces principes, nous allons étudier un certain nombre de termes vulgaires réputés jusqu'ici comme étant d'origine inconnue.

Arsouiller. — Le langage parisien tend à éviter non seulement la double consonne, mais encore la syllabe initiale *re*, qu'il change d'abord en *er* et ensuite en *ar*, suivant des habitudes orthoépiques du parler vulgaire. Aux exemples que nous citons ailleurs, ajoutons *arsouiller* et *s'arsouiller*, qui remontent ainsi à *resouiller*, se souiller à nouveau, se souiller complétement, d'où se vautrer dans la débauche, mener une vie de crapule et se conduire comme tel. Avec cette dernière acception, le verbe était courant à la fin du XVIIIe siècle, comme

1. A. Meillet, *étude citée*, p. 3.

le montre ce passage du Procès de Babeuf de l'an V : « Déjà j'en connais quelques-uns qui prétendent avoir *arsouillé* (vous savez toute la valeur de ce terme) dans la révolution, et sont tous prêts à se remettre à la besogne, pourvu que ce soit pour tuer les coquins de riches, d'accapareurs... », *Pièces*, t. II, p. 106.

Ce terme est encore usuel. De là le substantif verbal *arsouille*, crapule, qu'on lit dans les *Mémoires* de Vidocq de 1828. Vers la même époque, Maxime Du Camp en constatait la vogue dans l'argot parisien : « Ce mot *arsouille* était fort usité à cette époque (1830-1835) dans le langage populaire de Paris... [2] ». De la capitale, le mot pénétra dans la plupart des parlers provinciaux : Berry, Bourgogne, Poitou, Picardie, Normandie, etc.

Bernique. — L'ancienne langue, pour désigner la non valeur ou la nullité, disposait de nombreuses formules ou comparaisons, tirées surtout de la nature ou des objets de première nécessité. Le langage moderne parisien en a hérité un grand nombre qui feront l'objet d'un chapitre spécial. Remarquons pour le moment que l'expression dépréciative était parfois rendue par la notion « coquillage » (anc. fr. *coquille*) :

> Auberc ne broine ne li vaut II. *coquilles*...
> (*Mort Aimery de Narbonne*, v. 2439).

Notre parler vulgaire, pour exprimer la même négation, se sert de *bernique* ou *bernicles*. Cette dernière forme, prépondérante au XVIIIe siècle [3], est ainsi définie par le *Trévoux* de 1771 : « Mot populaire pour dire rien : Il s'attendait à avoir un gros profit, et il a *bernicles* ». Boiste, en 1800, donne encore *bernicles*, alors que la forme ultérieure *bernique* se lit déjà dans un écrit poissard antérieur, les *Porcherons*, 1773, p. 134 :

> Quand, mécontente est la pratique,
> A l'enseigne elle dit *bernique*...

Or, *bernicle* est le nom vulgaire du coquillage du genre patelle, et *bernique* en est la forme usuelle en Bretagne [4]. Le

1. « Un autre agent secret... *arsouille* consommé, » *Mémoires de Vidocq*, t. III, p. 87.
2. *Souvenirs littéraires*, Paris, 1882, t. I, p. 52, note.
3. Le mot se lit pour la première fois dans le petit glossaire argotique qui accompagne le poème *Cartouche* de Granval (1725) : « *Brenicle*, rien, non ».
4. E. Rolland, *Flore*, t. XII, p. 20.

nom de ces coquilles, qui pullulent sur les rochers et s'attachent innombrables aux flancs des navires, est devenu l'expression symbolique de la nullité, du néant : « *Bernique :* Expression adverbiale qui veut dire que, croyant tenir quelque chose, on ne tient rien : Vous comptez sur lui ? *Bernique !* » (Wailly, 1801). La forme primitive *bernicles !* représente le pluriel du même nom de coquillage et renforce ainsi la notion négative.

En somme, ce terme vulgaire, venu à Paris des côtes de la Bretagne, est, dans son acception figurée, une survivance des nombreuses tournures négatives ou dépréciatives dont abondait l'ancienne langue [1].

Bisquer. — Ce mot populaire se lit fréquemment dans Vadé : « Fallait me dire ça plutôt, je n'aurais pas tant fait *bisquer* ma mère, la pauvre femme ! » *Lettres de la Grenouillère*, p. 93.

Ce verbe, « banni du langage sérieux » (Littré), n'a pas naturellement trouvé grâce aux yeux des grammairiens :

On dit souvent : *Il bisque, je l'ai fait bisquer.* Cela n'est point français. Il endève, il fume, il enrage ; je l'ai fait fumer, endèver. — Michel, 1807.

Bisquer, s'emporter fortement, s'impatienter. Ce mot n'est pas français. C'est un terme d'écolier. Dites : *pester.* — Molard, 1810.

Bisquer. Mot trivial qui signifie être mécontent. *Bisquer* est un barbarisme. — Desgranges, 1821.

Malgré ces protestations, le mot a fait son chemin : il est usuel à Paris et dans les parlers provinciaux.

Son origine méridionale est indubitable : le provençal *biscà*, endèver, signifie proprement prendre la chèvre [2], ancienne métaphore [3] qu'on lit encore dans Régnier et Molière et qui est toujours vivace dans le langage des imprimeurs. L'existence d'une forme *bisco*, chèvre (parallèle à *bico*) est corro-

1. H. Moisy semble avoir entrevu cette origine : « L'on peut admettre que *bernicle*, qui s'est dit et se dit encore pour *bernacle*, espèce de coquillage très commune, et *bernique*, rien, soient devenus la dénomination métaphorique d'un objet sans valeur. Il est probable que *bernique*, comme le mot *miette*, qui en patois normand, a le même sens, a fini par signifier rien du tout ». — *Dictionnaire du patois Normand*, Caen, 1885, v° *bernique*.

2. Le wallon ardennais *abisquer*, accourrir précipitamment, remonte à la même origine.

3. Cf. E. Rolland, *Faune*, t. V, p. 153 : « *Bisquer*... de *bisque*, chèvre, mot qui a dû exister, puisqu'on trouve *bisquière*, chevrière. » Littré et le *Dict. général*, sans tenir compte de l'apparition récente du mot, le rapprochent du scandinave *besk*, aigre.

borée par les dérivés dialectaux : *bisquet*, pâtre, chevrier (Dôle, Leconte), Vendée *bisquien*, domestique qui mène le gros bétail aux champs (Lalanne), répondant à l'angevin *biquart* ; *bisquière*, gardeuse de chèvres (Bourgogne, Littré, *Suppl.*)

Le pendant de notre verbe, *bigoter* [1], se dépiter, se lit déjà dans une mazarinade parisienne de 1659 : « Jarnicoton, tu me fras *bigoté* », éd. Rosset, p. 17. Cet autre emprunt (Dauphiné, *bigota*, pester) accuse la même image tirée du naturel emporté de la chèvre ou du chevreau (*bigue* ou *bigot* dans les patois).

Blague. — Terme militaire par excellence qui a pris rapidement une grande extension. Suivant les témoignages recueillis par Larchey, ce fut Cadet Gassicourt qui, dans le récit de la campagne de 1809, en fait le premier mention : « Les militaires ont inventé un mot pour exprimer un conte puérile ou ridicule, un mensonge, une gasconnade. Cela s'appelle *blague*, d'où l'on a fait dériver *blaguer, blagueur, blagomane* [2] ».

Ce caractère militaire est encore relevé en 1817 par Stendhal [3] et, vers 1840, par Balzac : « Ce monde des choses françaises désigné sous le nom soldatesque de *blague*, mot qui sera repoussé de la langue, espérons-le, mais qui seul peut faire comprendre l'esprit de la Bohème [4] ».

Encore aujourd'hui le mot est fréquent dans le langage des troupiers et on le lit souvent dans les écrits de Courteline : « Il faisait des *blagues* aux copains... Quelle *blague!* Toute la chambrée se mit à rire... », *Gaietés*, p. 14 et 219.

Blague, hâblerie, du limousin *blagou*, bavardage, ce dernier répondant au languedocien *bagoul*, même sens : la forme abrégée *blague* est parallèle à *bague* (*bagou*) du langage des malfaiteurs de la même époque [5]. Le sens des deux mots est

1. Oudin l'a accueilli dans ses *Curiosités* (1640) : « *Faire bigotter*, mettre en colère »; et on le lit dans la *Muse Normande* de David Ferrand (t. I, p. 43).

2. *Voyage en Autriche*, Paris, 1809 (cité par Larchey). Une année avant, d'Hautel mentionne exclusivemement les dérivés *blaguer* et *blagueur*, au sens de « mentir, hâbler, » etc.

3. *Paris en 1817*, paru en 1827 (dans Larchey) : « Cette vanterie égoïste et grossière que nous appellons *blague* parmi les officiers subalternes des régiments... » Et, dans la *Correspondance* du même (10 juillet 1818) : « Dans le langage de l'armée française on appelle cela *emporter son homme par la blague*, ce qui veut dire : éblouir un caractère faible. »

4. *Un Prince de la Bohême*, éd. Lévy, p. 187.

5. *Bagou*, nom propre, se lit dans un opuscule argotique de 1790 : *Le Rat du Châtelet*. Vidocq donne, en 1837, avec le même sens *bagou* et *bague*.

foncièrement le même: « Ce mot *bagou* qui désignait autre fois l'esprit de repartie stéréotypée, a été détrôné par le mot *blague* », nous dit Balzac (cité dans Larchey).

L'identité depuis longtemps admise [1] entre *blague*, vessie de tabac, et *blague*, vanterie, se heurte, en dehors du sens, a une double difficulté chronologique et géographique: *blague*, vessie, est attesté pour la Bretagne dès 1771, tandis que *blague*, gasconnade, ne remonte pas au delà du XIXe siècle et accuse une origine plutôt méridionale; d'autre part, le rattachement de *blaguer* au verbe archaïque *braguer*, se vanter, qu'on a souvent proposée [2], se heurte à une grosse difficulté sémantique: l'acception ancienne de *braguer*, celle de « se vanter », paraît inconnue aux patois (qui donnent généralement à ce verbe le sens de « culotter »).

Quoiqu'il en soit, le mot et ses dérivés firent fortune. Dès 1821, les grammairiens en proscrivent l'usage: « *Blaguer*, pour mentir, dans le baragouinage du peuple, mais n'est pas français; *blagueur* et *blagueuse* ne sont pas meilleurs que *blaguer*: ce sont des mots bas [3] ». Cette dernière remarque est encore répétée par Bescherelle (1845): « *Blague*. Mot populaire et bas dont les personnes bien élevées évitent de se servir, si ce n'est dans une conversation très familière et par forme de plaisanterie ».

Admis par le *Dictionnaire de l'Académie* seulement en 1878, *blague*, vocable originairement soldatesque du début du XIXe siècle, au sens de gasconnade, désigne aujourd'hui une plaisanterie où domine le scepticisme, l'ironie: elle caractérise surtout la faconde des journalistes et la verve de l'esprit boulevardier... C'est le pendant et le substitut de *bagou*, parler abondant et facile, mêlé de fanfaronnade, du gamin et de l'ouvrier parisien.

Charabia. — Ce terme désigne primitivement le patois des

1. Cf. Bescherelle (1845): « *Blague*, hâblerie... par allusion au contenu d'une vessie soufflée », et Fr. Michel (1856): « *Blague*, jactance... Quoi de plus semblable à une vessie gonflée de vent qu'un discours pompeux et vide? »

2. Entre autres, par Ch. Nisard (*Curiosités de l'étymologie française*, 1869, p. 194 à 199) et en dernier lieu par Jeanroy (*Revue de philologie française*, t. XX, p. 290): ni l'un ni l'autre ne touche au sens de *braguer* dans les patois, seuls en cause, étant donné le caractère vulgaire, soldatesque, du mot.

3. Cf. aussi *Dictionnaire Langrois* (1822): « *Blagueur*. Ce terme est employé pour désigner une personne qui parle excessivement et qui, dans ses récits, ne respecte pas toujours la vérité. On se sert aussi des mots *blague* et *blaguer*. Ces trois mots doivent être proscrits et remplacés par les mots *bavard*, *bavardage*, *bavarder*, quoiqu'il y ait une nuance qui en différencie le sens. »

Auvergnats qui apportèrent ce mot à Paris dans le premier quart du XIXe siècle. Il manque encore à d'Hautel, mais Desgranges note, en 1821, et sa date récente et sa provenance vulgaire : C'est « du français des ports de Paris », remarque-t-il.

Etant donné ce caractère récent du mot, la dérivation de *charabia* de l'hispano-arabe *algarabia* [1], langue arabe, a l'air d'une simple facétie étymologique, malgré les autorités qui la soutiennent : la forme, la chronologie et l'extension géographique du mot s'y opposent également. Proposée par l'orientaliste hollandais Dozy, qui ignorait le pays d'origine et le véritable sens du mot, il est inconcevable qu'une pareille fantaisie se lise encore dans le *Dictionnaire général*.

L'auvergnat *charabia* est inséparable du lyonnais *charabarat*, marché aux chevaux, maquignonnage (de Puitspelu), l'un et l'autre se rattachent à la famille nombreuse, de forme et de sens, qu'a fécondée autour de lui le type *charivari* que nous avons étudié ailleurs [2].

Une de ses variantes provinciales, *charavièu* (dans le Var) est précisément proche parent de notre *charabia :* le sens essentiel des vocables du type *charivari*, étant « bruit confus », conduit tout naturellement à celui de confusion linguistique, de baragouin ou de jargon inintelligible. Ce terme, essentiellement indigène, rentre ainsi dans son pays d'origine.

Fion. — Pour finir, nous allons suivre les vicissitudes du terme vulgaire *fion* depuis ses humbles origines jusqu'à son plein épanouissement.

Le mot était déjà assez répandu à Paris, parmi les classes ouvrières, à la fin du XVIIIe siècle. Sébastien Mercier en parle avec enthousiasme en 1783 :

« Un François enseignait à des mains royales à faire des boutons ; quand le bouton était fait, l'artiste disait : *A présent, Sire, il faut lui donner le fion.* A quelques mois de là ; le mot revint dans la tête du Roi ; il se mit à compulser tous les Dictionnaires, Richelet, Trévoux, Furetière, l'Académie Française [3], et il ne trouva pas le mot dont il cherchait l'explica-

1. « E parlan son *algaravia,* » dans *Guill. de la Barre*, éd. Paul Meyer, p. 39. L'éditeur rapproche l'esp. *algarabia* et le fr. *charabia* (ce dernier aurait pu manquer).

2. Dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. IX (1911), p. 256 à 258.

3. Comme notre mot ne remonte pas au-delà du milieu du XVIIIe siècle, il n'est pas étonnant qu'il manque aux dictionnaires cités qui appartiennent

tion. Il appella un Neuchâtelois [1] qui était alors à la Cour, et lui dit : Dites-moi ce que c'est que le *fion* dans la langue française ? — Sire, reprit le Neuchâtelois, le *fion* c'est la bonne grâce ».

« Graves auteurs, graves penseurs, vous n'êtes pas dispensés de donner le *fion* à vos livres ; sans le *fion* vous ne serez pas lus. Le *fion* peut s'imprimer dans une page de métaphysique comme dans un madrigal à Glycère. Académiciens qui parlez de goût, étudiez le *fion* et placez ce mot dans votre Dictionnaire qui ne s'achève point ! [2] ».

Ce vœu de Mercier n'est pas encore exaucé. Le *Dictionnaire* de l'Académie, qui vient de donner asile à *engueuler* et *épatant*, n'a pas accueilli jusqu'à ce jour *fion*, ce terme populaire par excellence.

Quoiqu'il en soit, voici les témoignages ultérieurs du mot :

Donner le fion à quelque chose s'emploie improprement et trivialement pour perfectionner, mettre la dernière main à quelque chose. — Michel, 1807.

Fion. Mot vulgaire dont le sens est fort borné et qui équivaut à peu près à poli, retouche, le dernier soin que l'on donne à un ouvrage afin de le perfectionner. *Il faut lui donner encore un petit fion*, pour il faut encore ajouter à cet ouvrage quelque ornement pour qu'il soit parfait, il faut y mettre la dernière main. — D'Hautel, 1808.

Fion, *donner le fion à quelqu'un*. Dites : grâce, tournure. — Molard, 1810.

Fion, *il s'agit de donner un fion à cette affaire*, ce qui signifie une tournure, une subtilité. On dit encore : *Cet homme a le fion*, pour exprimer qu'il est rusé, adroit. Le mot *fion* est un barbarisme. — Langres, 1822.

Passons au sens. Le mot se rencontre dans un jeu de saute-mouton très compliqué (il comporte vingt-quatre figures différentes) :

1° Cri que poussent les joueurs en sautant par-dessus le

la plupart au XVIIe. De nos jours, le terme est donné en passant par Littré, mais il manque au *Dict. général*.

1. Ce « Neuchâtelois » est ici indiqué tout bonnement parce que l'ouvrage de Mercier s'imprimait à Neufchatel (sous la rubrique Amsterdam). M. J. Jeanjaquet, un des rédacteurs du *Glossaire des patois de la Suisse Romande*, m'a obligeamment communiqué ceci : « D'après les renseignements que j'ai recueillis et ceux que fournissent les matériaux du *Glossaire*, le mot *fion* n'existe pas actuellement à Neufchâtel ni dans le reste de la Suisse romande au sens que lui donne Mercier et qu'enregistre Littré. »

2. *Le Tableau de Paris*, Amsterdam (Neufchâtel), 1782-1788, t. VI, p. 296.

mouton. Un joueur présente ses poings fermés à ses camarades jusqu'à ce que l'un d'eux, en sautant, le frappe en criant : *fion!*

2° Coup qui achève le jeu ou lui donne une autre tournure. Dans une variante de ce jeu, en sautant, on donne un coup de talon dans la partie charnue du mouton, en criant : *fion!* [1]. Ailleurs, cette figure du jeu s'appelle *coup de pied* ou *coup d'éperon* [2].

De là tout un développement sémantique qui a fait oublier ces humbles origines :

3° Coup de grâce, coup en général :

> Le roi qu'est un vivant d'affût
> Fit tout trembler quand il parut ;
> Par la sacrédié, queu compère !
> Pour ficher un *fion*, à li le père !
>
> (Vadé, *Sur la prise de Menin en 1744*).

4° Dernier coup de main donné à un ouvrage : « Bien essuyer et frotter un travail terminé est lui *donner un coup de fion* » (Rossignol).

5° Tournure, bonne façon, chic. Ce dernier sens se prend aussi en mauvaise part ou ironiquement, d'où les acceptions péjoratives (affectation, ruse, mensonge) familières surtout aux patois : *fionner*, faire le beau, et *fionneur*, élégant prétentieux.

Ce terme connu à Paris au XVIIIe siècle, avec son acception propre (Vadé) et figurée (Mercier), s'est répandu au XIXe siècle dans les parlers provinciaux de toute la France, mais exclusivement au sens métaphorique. En voici le tableau :

Normandie et Picardie : *Avoir le fion*, avoir l'adresse nécessaire pour réussir (Corblet).

Berry : *Fion*, poli que l'on donne à son ouvrage ; — habile dans un travail quelconque (*avoir le fion*, avoir le chic) ; — se dit aussi en mauvaise part : Cette affaire prend un mauvais *fion* (Jaubert).

Anjou : *Fion*, dernière main mise à l'ouvrage : *coup de fion* ; — air affecté, coquetterie : *il fait du fion* (Verrier et Onillon).

Champagne, Marne : *Fion*, ruse, adresse, savoir faire (Gay).

1. Louis Isquieu, *Les Jeux populaires de l'enfance à Rennes*, Rennes, 1890, p. 33 et 65.

2. Verrier et Onillon, *Dictionnaire des patois de l'Anjou*, t. II, p. 463 (donne une description détaillée des différentes figures du jeu).

Lyon : *Fions*, tours d'adresse, de grâce : « Quand le vélocipeteux a vu la Benoite, i s'est mis à faire des *fions* » (Puitspelu).

Dauphiné : *Fion*, chic, tournure : *se douna lou fioun*, faire le gracieux (Mistral).

Suisse, Vaud : *Fion*, orgueil, belle apparence, vanité : *se bailli dou fion*, se donner des airs (Bridel) ; — Genève : *Fiou*. Terme d'écolier qui équivaut à fini, achevé, terminé : *C'est fiou, voilà qui est fiou* (Humbert).

Fion n'a, aujourd'hui, dans la Suisse romande, — d'après l'obligeante communication de M. Jeanjaquet — que le sens de « brocard, mot piquant et désobligeant », comme dans les autres patois franco-provençaux [1]. Quant au neuchâtelois *fion* (de Mercier), M. Jeanjaquet pense que « ce mot n'a rien de spécifiquement suisse et notamment rien de Neuchâtelois ».

Venons maintenant aux origines du mot.

Nous avons montré que le sens primordial de *fion* se trouve dans les différentes figures d'un jeu d'enfants où il désigne tantôt le cri des joueurs frappant leur camarade et tantôt le coup qu'on donne à ce dernier, coup qui met un terme au jeu ou le modifie. En partant de cette donnée essentielle, *fion* est une simple variante orthoépique [2] de *flon : Flon-flon !* Mots imaginés pour imiter le bruit que produisent les coups de bâton que l'on donne à quelqu'un (d'Hautel). Richelet cite ce couplet (1680) :

Si ta femme est méchante,
Apprends-lui la chanson ;
Voici comme on la chante
Avec un bon bâton,
Flon, flon !

La succession des sens est ainsi toute indiquée : Cri pour frapper et le coup lui-même ; de là, dernier coup de main, façon ou retouche donnée à un ouvrage ; — soin méticuleux, impliquant une nuance plus ou moins prononcée d'exagération ; — finalement, affectation matérielle (coquetterie) ou morale (adresse, ruse).

On le voit, cette recherche des vocables vulgaires dans leur

1. Ce sens se rattache probablement à une autre origine : cf. Bas-Maine, *fionner*, irriter, et *affionner*, agacer, effrayer, en parlant des animaux : « Les piqûres des mouches *affionnent* les bestiaux » (Dottin).

2. La double forme subsiste dans les patois de la Mayenne et ailleurs : *Fionner* et *flonner*, embellir (Dottin).

milieu et leurs attaches sociales peut devenir féconde en résultats positifs. Si le principe phonétique s'impose lorsqu'il s'agit de scruter les origines de la langue ou son évolution immédiate, ce principe devient purement social et intellectuel dès qu'on aborde la période moderne du développement linguistique. Tandis que l'état phonétique (ou plutôt orthoépique) du langage populaire est essentiellement resté le même depuis quatre siècles, le lexique a subi des changements considérables. Ces acquisitions modernes du vocabulaire relèvent en premier lieu des créations populaires, des préoccupations d'ordre professionnel, du travail mental des foules. La recherche étymologique, surtout pour les époques modernes, n'est en somme qu'un autre aspect de l'histoire sociale, de la psychologie.

Nous allons maintenant, à l'aide de ressources multiples [1], tracer un tableau d'ensemble de l'argot parisien ou du langage populaire de nos jours sous le triple aspect : grammatical, lexicologique et sémantique.

1. Voy. Appendice D : Nos Sources.

LIVRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE PREMIER

PRONONCIATION

Le parler vulgaire est, sous le rapport de la prononciation, comme sous beaucoup d'autres, plus conservateur que la langue littéraire. L'état des choses est à cet égard à peu près le même de nos jours qu'au XVIe siècle. La plupart des divergences orthoépiques, particulières au langage parisien, représentent autant d'archaïsmes qu'on trouve encore vivaces dans les patois, tout particulièrement dans ceux du Centre et de l'Ouest.

Nous ne tiendrons compte que des faits les plus frappants, en nous attachant à relever leur caractère parisien, attesté déjà comme tel par les vieux grammairiens[1] et lexicographes.

1. Nous les citons d'après l'ouvrage fondamental de Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du* XVIe *siècle, d'après les témoignages des grammairiens,* 1881-1882.

On ne possède jusqu'ici aucun travail sérieux sur le sujet : les dissertations allemandes de Lotsch (1895), de Wimmer (1900) et de Pfau (1901) portent sur les particularités orthoépiques de la langue moderne en tant qu'elles se reflètent dans les écrits de Zola, d'Erckman-Chatrian et de Gyp.

Quant à la partie correspondante de l'*Etude* de Ch. Nisard, elle est purement empirique, et il suffira d'en citer ces deux remarques : « Le patois parisien dénature les mots français plus brutalement, et à la manière des voleurs. La cause en est à la disposition de l'organe vocal du peuple de Paris.., à son affectation évidente à corrompre ou à forcer la prononciation régulière » (p. 128). — « En général, le peuple se fait un mérite fanfaron de ne pas parler correctement » (p. 149).

Voici les noms des grammairiens qui ont noté la prononciation parisienne et les titres de leurs ouvrages :

Bérain, *Nouvelles remarques sur la langue françoise,* Rouen, 1675. —

Estienne (Rob.), *Traicté de la grammaire françoise,* Paris, 1557.

Hindret, *L'art de bien prononcer et de bien parler la langue françoise,* Paris, 1687.

Avis préliminaire. — En ce qui touche la transcription des textes populaires, remarquons ceci.

L'amuïssement graduel et aujourd'hui définitif, dans la langue parlée, de *e* médian ou final, ainsi que de certains liquides finales (*i* pour *il*), est généralement marqué par des apostrophes, chez les auteurs poissards, comme chez les écrivains populaires de nos jours. De là les nombreuses élisions qui donnent un aspect particulier à la prose et à la poésie parisiennes.

Nous avons cru devoir renoncer à cette notation, devenue aujourd'hui parfaitement superflue, et rapprocher autant que possible la transcription des textes populaires de l'orthographe habituelle. Ce procédé d'unification avait d'ailleurs été déjà appliqué par Vadé, dans sa *Pipe cassée*, et il est à souhaiter qu'il se généralise pour débarrasser les écrits en langue vulgaire de cette singularité graphique qui n'a plus sa raison d'être.

1. — Voyelles.

A. — Sa réduction en *e*, devant *r*, a été caractérisée comme parisienne par Geoffroy Tory (1529) et La Mothe le Vayer (1647); ce dernier la trouve « plus effeminée et d'enfant de Paris qui change l'*a* en *e* ». Elle est encore vivace (Bruant, *Route*, p. 160) :

De Montmertre à Montperno...

et elle l'était déjà à l'époque de Villon.

De même, *en errière* pour *en arrière*, qu'on rencontre dans les poésies de Marguerite de Navarre, est encore usuel (Rictus, *Cœur*, p. 70), tout en étant condamné par les grammairiens du XIXe siècle :

« Marcher *en errière*... Barbarisme ». — Michel, 1807.

« *En errière*, pour en arrière. Faute de prononciation. Quand j'entends dire à certains officiers que la bravoure plus que

La Mothe le Vayer, *Lettres touchant les nouvelles remarques sur la langue françoise*, Paris, 1647.

Ménage, *Observations sur la langue françoise*, Paris, 1672.

Oudin (Ant.), *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*, Paris, 1633.

Peletier du Mans (Jacques), *Dialogue de l'orthografe e prononciacion françoese*, Lyon, 1555.

Tory (Geoffroy), *Champ fleury*, Paris, 1529.

Villecomte, *Lettres modernes avec leurs réponses*, Venise, 1751.

l'érudition guide : *En errière*, ouvrez vos rangs ! Je voudrais leur fermer la bouche. Rappelez-vous, jeunes instructeurs de régiments, qu'on doit prononcer : *En arrière* ». Desgranges, 1821.

Desgranges relève, en outre, *ertifice* pour artifice (« voilà de la prononciation parisienne ! »), à côté de *clerinette*, clarinette, etc.

Et de même devant *n*, comme *vingince* (Richepin, *Gueux*, p. 183), pour vengeance : « Ecoutez le gamin de Paris quand il dit *cinc frincs cinquinte cintimes* » (Nisard, *Étude*, p. 132). De là la prononciation *minzingue* pour *mannezingue*, etc.

Plus rarement devant d'autres consonnes : *Médème*, pour *madame*, est déjà relevé par les anciens grammairiens ; *mégot*, pour *magot* (phase intermédiaire *maigôt*), au double sens, « excédent de recette » (Larchey) et « bout de cigarette encore fumable », appartient au XIXe siècle (Bruant, *Rue*, t. I, p. 103).

La prononciation *ormoire*, pour *armoire*, était au XVIIe siècle celle de « presque tout le petit peuple de Paris » (Richelet, 1680). Donnée par Oudin (1642) et relevée comme barbarisme par les grammairiens du XIXe siècle, elle subsiste toujours (Rictus, *Doléances*, p. 240).

E. — La progression vers *a*, devant les liquides, est aujourd'hui moins fréquente que dans le passé : *darrière*, pour *derrière*, encore usuel, est dans Vadé (*Jérôme et Fanchonnette*, sc. XI) ; mais la prononciation *alle*, pour *elle* (réduit parfois à *a*.[1]), mentionnée par Bérain (1675) comme celle « des filles ou des femmes de Paris », est encore vivace (Bruant, *Rue*, t. I, p. 39) :

Alle avait pus ses dix-huit ans...

Acouter, pour *écouter*, est un archaïsme : « Aucuns disent *acouter*, les autres *ascouter* ; d'autres et plus communément *escouter* » (Nicot, 1606) ; mais le *Trévoux* remarque déjà : « *Acouter* n'est en usage que dans la populace ». Cette forme, très fréquente dans Vadé, est encore vivace dans les provinces (Picardie, Berry, Bourgogne, etc.) et à Paris : « *Acoute*, ma belle,... c'est la dernière fois que je le dis », Rosny, *Marthe*, p. 8.

1. La prononciation *elle* comme *el* est ancienne et courante au XVIe siècle (cf. Brunot, *Histoire de la langue*, t. I, p. 337, et t. II, p. 247).

Le phénomène le plus important est l'amuïssement de l'*e* feminin entre deux consonnes. On le rencontre assez souvent dès le XVIe siècle : Robert Estienne (1557) donne à la fois *chartier* et *charretier*, *plote* ou *pelote*, *pelouse* (« prononcez presque *plouse* »), *pelure* (« prononcez presque *plure* »), etc. Cet amuïssement devient tout à fait fréquent au XVIIe siècle. Oudin, dans sa *Grammaire françoise* (1633), remarque expressément que l'*e* féminin « au milieu des mots se mange tout à fait » ; il progresse au XVIIIe et devient un fait accompli au XIXe. Oudin transcrit déjà *dmander*, *dvant*, *achter*, et le *Trévoux* (1752) remarque : « *Philippe*. Le peuple dit *Phelippe* et prononce *Flipe* [1] ». La forme *velà*, prononcé *vlà*, est déjà fréquente au XVe siècle.

La prononciation *fumelle*, femme, est archaïque (cf. *Mystère du Vieil Testament*, v. 3671) ; donnée par Robert Estienne (1557), elle est encore usuelle dans les provinces et à Paris : « Faut être louf de se trouer la peau pour une *fumelle* », Rosny, *Rues*, p. 260.

D'Hautel remarque, en 1808, au mot *femelle* : « Le peuple prononce *fumelle* », et Desgranges, en 1821, y voit une « prononciation de paysan ».

I. — La prononciation *ben* et *ren* se rencontre, dès le début du XVIIe siècle, comme celle du « peuple de Paris » (cf. Thurot, t. I, p. 483). *Ben* est aujourd'hui général ; *ren*, moins répandu, est usuel surtout dans les casernes (et dans les provinces) : « Voyons... Vas-y, puisque tu ne fais *ren* », Courteline, *Gaietés*, p. 117.

Remarquons que *militaire* sonne *mélétaire* dans la bouche des gens du peuple [2], alors que *ménuit*, minuit, remonte au XVIe siècle (*mesnuit*) : « J'en ai connu qu'avaient vingt-huit sous pour s'abîmer les yeux jusqu'à *ménuit* », Rosny, *Marthe*, p. 93.

2. — Diphthongues.

EAU. — La prononciation *io* fut longtemps en usage à Paris : « Les Parisiens... au lieu d'un *seau d'eau* disent un *sio*

1. De là, dans le bas-langage, *flipe*, canaille.
2. Mac-Nab, *Chansons du Chat-Noir*, Paris, 1890, t. I, p. 18.

d'io », remarque Jacques Pelletier en 1555. Elle n'a laissé que des traces isolées.

Piau, peau : « Il n'a que la *piau* et l'os. C'est un mot digne du plus bas peuple », Desgranges, 1821. Son dérivé, *dépiauter*, au sens de « dépouiller, deshabiller », est aujourd'hui plus répandu : « Il y en avait deux qui *se dépiautaient* à la sortie », Zola, *Assommoir*, p. 231.

Siau, seau : « Le peuple dit habituellement un *siau* », d'Hautel; « *Siau*, pour seau, prononciation basse », Desgranges, 1821.

Ajoutons l'expression *être dans le siau*, être perdu [1] : « Mon vieux, nous sommes dans le *siau*... », Courteline, *Train*, p. 221.

EU. — La prononciation *u*, dans des noms propres comme *Ugène* et *Ustache*, est depuis longtemps populaire (cf. Thurot, t. I, p. 522).

UI. — La réduction en *i* est un des traits les plus frappants du parler vulgaire : *pis*, puis, *depis*, depuis, etc.

Par contre, on prononce *cheux*, pour *chez*, et cette diphthongaison est relevée par Caillières, en 1692, dans ses *Mots à la mode*, comme celle d'un « vieux seigneur de la Cour » (éd. Schenk, p. 35).

Elle se lit déjà dans la *Satire Ménippée* (p. 19 : « chascun *cheux* soi ») et Desgranges remarque en 1821 : « *Cheux* pour chez. Les paysans disent *cheux* nous. C'est une faute grossière ».

3. — Consonnes.

Certains changements consonantiques, très fréquents jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, semblent avoir complètement disparu au XIXe. Ainsi l'alternance de *r-z*, et inversement de *z-r*, attestée par de nombreux témoignages dès le XVIe siècle, se rencontre encore au XVIIIe, dans les écrits poissards, mais n'a pas laissé des traces dans le bas-langage de nos jours.

Groupe de consonnes. — On l'évite par divers procédés, dont le plus habituel est la suppression de la deuxième consonne. Cette élimination est loin d'être moderne : en 1687, Hindret

1. Elle est synonyme de cette autre, *être dans le lac* : « Le souper frit, le rata *dans le lac*, répandu sur le plancher... », Courteline, *Train*, p. 68.

remarque déjà que « la petite bourgeoisie de Paris dit une *tabe*, un *cofe*, du *suque*, pour une table, un cofre, du sucre ». Le phénomène peut être :

a. — Initial : *Ostiner*, obstiner : « Le peuple de Paris dit *ostination*, mais les honnêtes gens disent et écrivent *obstination* », remarque Richelet en 1680. Cette prononciation *ostiner*, est encore dans Vadé (*Jérôme et Fanchonnette*, sc. III), et elle est toujours vivace (Rictus, *Cœur*, p. 132).

De même, *copain*, pour *compain*, est très usuel ; Vadé écrit *copère*, *copagnie*, etc.

b. — Final, cas extrêmement fréquent. On prononce aujourd'hui *chambe* (chambre), *muffe* (mufle), *pif*, gros nez (piffre), *râpe* (râble), *suque* (sucre), *tringue* (tringle), etc.

Et de même : *quate*, *note*, *vote*, *aute*, etc. (cf. Thurot, t. II, p. 280 et suiv.), à côté de *paceque* (parce que), *petête* (peut-être), *pus* (plus), cette dernière prononciation attestée par Vaugelas comme ancienne, tandis que celle de *fisse* (fils) est attribuée aux Parisiens (cf. Thurot, t. II, p. 81).

Un autre procédé pour éviter deux consonnes de suite est leur assimilation. L'exemple le plus ancien est *flemme*, flègme, qu'on lit déjà au XIIIe siècle sous cette forme (v. Littré) ; le sens vulgaire de « paresse » ou « inertie invincible »[1] répond à la qualité que la médecine ancienne attribuait au flègme, une des quatre humeurs : « Le flegme rend l'homme endormy, paresseux et gras », nous dit Ambroise Paré. Cette acception ne remonte pas au delà du XIXe siècle : « *Flème* n'est qu'un barbarisme. La populace dit : *il a la flème*, pour exprimer qu'un homme est paresseux ; mais ce mot n'est intelligible que pour les habitués de la souricière », Desgranges, 1821.

On dit, de même, *catéchisse*, catéchisme, et analogiquement : *anarchisse*, *artisse*, etc.

Liquides. — Leur alternance a produit des prononciations comme *caneçon* (caleçon), *nantilles* (lentilles), etc. La première est attestée par Bérain (1675), la deuxième par Ménage (1650)[2] ; l'une et l'autre sont encore vivaces : « Le peu-

1. « S'il a la *flemme*, c'est qu'il a un poil dans la main », Poulot, p. 68. — « Il ne retournait à la boîte, il avait la *flème*, » Zola, p. 51.

2. Cf. *Trévoux* (1752) : « Ménage prétend qu'il faut dire *nantilles* avec les Parisiens, et non pas *lentilles* avec les Angevins. On doit dire au contraire *lentilles*, et *nantilles* ne se dit que dans les provinces, par le peuple de Paris ou par des ignorans ».

ple de Paris prononce *nantilles*, comme il dit *caneçon* au lieu de *cateçon* », d'Hautel, 1808.

On dit *collidor* (corridor) et *à la bonne flanquette*, à la bonne franquette (Molière), c'est-à-dire franchement, tout bonnement, à côté de *flanche*, jeu défendu, pour « manière *franche* », appellation ironique. Vadé écrit *nazi* pour *lazzi* [1] : « C'est un petit chien de casseux qui a des sucrés *nazis* un peu trop de rechef », *Lettres de la Grenouillère*, p. 80.

L'on devient *non* [2] dans certains patois (normand, etc.), d'où *no* dans le bas-langage parisien : « Au moment où *no* tendrait la patte, y aurait une sonnette », Rosny, *Rues*, p. 73.

Le phénomène le plus important que présentent les liquides est le mouillement. La prononciation de l'*l* mouillée, généralement attribuée à « la petite bourgeoisie de Paris » (Hindret, 1687), a définitivement triomphé, malgré les protestations des grammairiens depuis Hindret jusqu'à Littré. Le vulgaire prononce *souyers* (souliers) et *escayer* (escalier) : « *Escayé*, c'est ainsi que les paysans appellent un escalier... *Souyé*, pour soulier, cette faute appartient à la dernière classe du peuple », Desgranges, 1821.

On disait *yard* (liard) au XVIIIe siècle : « Bien des Parisiens disent un *yard*... », affirme le grammairien Dumas en 1733, et cette forme se lit dans Vadé.

La fusion d'un *n*, suivi d'un *y*, a toujours été considérée comme un parisianisme. Hindret, en 1687, reproche à « la petite bourgeoisie de Paris » de dire un *pagnier* (panier), prononciation encore vivace, à côté de *faignant* (fainéant) — « prononciation de rustaud », Desgranges, 1821 [3] ; — *gna* (il n'y a), *se magner* (manier), se mettre en train, *magnière* (manière), ces trois derniers déjà dans Vadé (p. 41, 47 et 239). De même : *fignoler* (finioler), *torgnole* (torniole), etc.

1. Au sens de gestes bouffons, comme dans ce passage du *Théâtre italien* de Gherardi (t. III, p. 143) : « Pierrot, derrière elle, faisant *lazzi* d'être amoureux. »

Quant au moderne *nazi*, maladie vénérienne (Rossignol), il remonte à *lazi* (Vidocq), proprement mal de Saint-Lazare, prison des filles.

2. On le lit, sous la forme *nan*, dans une mazarinade parisienne de 1649 : « *Nan* ne serret tizé (= tiré) une bonne parole de touay », *Agréable conférence*, éd. Rosset, p. 32. La forme moderne *no* est usuelle dans les casernes : « Mais *no* va vous donner une chambre pardi... Espérez un brin, *no* va dire », Leroy, *Lieutenant Bernard*, p. 93.

3. C'est à tort que Génin a vu dans les graphies *fainéant* et *faignant* deux vocables différents, explication admise dans le *Dictionnaire étymologique* de Scheler.

Amuïssement de *l* final : *i*, pour *il* ou *ils*, se rencontre déjà au XVIe siècle (Thurot, t. I, p. 140) ; *qué* (quel), *quéque* (quelque), *quéqu'un* (quelqu'un) : « Il se trouve des raffineurs qui soutiennent qu'il faut prononcer *kécun* et *kéque* », proteste en 1680 Richelet.

Cas isolés. — *Cintième*, cinquième (étage) : « Je loge au *cintième*. C'est ainsi que s'expriment les enfans de Paris », remarque Desgranges en 1821. Prononciation encore vivace : « C'est le gros caniche du tailleur du *cintième*, au fond du collidor », Monnier, *Scènes populaires*, p. 16 [1].

Quèque se dit parfois *quète* (dans le poissard *queute* répond à *queuque*) qu'on lit dans Rictus (*Doléances*, p. 16).

Des prononciations comme *méquier* (métier) ou *quiens* (tiens) sont encore répandues. De même *caloquet*, chapeau [2] de femme (d'Hautel), est pour *calotet* (cf. *calotte*), à côté de *calouquet*, sobriquet de l'étudiant en médecine, d'après l'ancien béret qu'il portait.

Cravail (travail) et *crottoir* (trottoir) sont [3] assez répandus (Rictus, *Soliloques*, p. 80) :

Es-tu venu sercher du *cravail?*

Geule, pour gueule, est un archaïsme (Bruant, *Rue*, t. I, p. 195). On le lit au XVe siècle dans le *Mystère de Saint-Quenler* (v. 1693), et au XVIe, dans Brantôme.

Ajoutons *gringue*, pain (Rossignol), à côté de *grigne* [4] (« on dit à Paris la *grigne* de pain », Le Roux), d'où la forme analogique *gringal* [5] (d'après son synonyme *brutal*, du langage militaire).

4. — Phénomènes spéciaux.

Métathèse. — Elle tend surtout à un moindre effort, soit en allégeant un groupe de consonnes soit en évitant une consonne initiale. Le premier but est atteint dans *lusque* (luxe),

1. Aussi avec le sens de casquette de souteneur (haute comme un cinquième étage), dans Richepin, *Gueux*, p. 171.
2. « Et sans même ôter son chapeau, un *caloquet* noir qu'elle appelait sa casquette... », Zola, *Assommoir*, p. 459.
3. A moins qu'il ne s'y agisse des formes contaminées sous l'influence analogique de *crever* et de *crotte* (Cf. *crottard*, trottoir, dans Delvau).
4. Ce « démouillement » de la nasale est fréquent dans l'ancien argot : *sigue* (signe), *sorgue* (sorgne), etc.
5. Paul Paillette, *Tablettes d'un lézard*, Paris, 1910, p. 51.

Félisque (Félix), etc. La plus fréquente de ces interversions concerne la syllabe initiale *re*, qui devient *er* [1] et ensuite *ar*. Ce phénomène est commun au langage parisien et à plusieurs parlers provinciaux, notamment au picard [2].

Lalanne, dans la préface de son lexique des *Œuvres* de Brantôme, cite, d'après les manuscrits de notre historien (t. X, p. 165), entre autres particularités orthoépiques, pour la plupart usuelles à la Cour, celle *d'arregarder*, pour *regarder*, forme qu'on relève fréquemment chez Jehan Rictus (Picard d'origine).

Arbour, rebours, est dans Vadé; *arposer*, reposer, revient souvent dans les poèmes de Jehan Rictus.

Voici quelques exemples lexicologiques : *Arbif* [3], emporté (*arbiffer*, rebiffer, est usuel dans le picard) ; *arnif*, police, à côté de *renifle*, Sûreté (Hayard); *arnaque*, tromperie et police ou agent de police [4], à côté *d'arnaquer*, frauder (Rossignol) proprement renâcler ; *arsaut* et *arnaud*, dépité, formes parallèles à *ressaut* et *renaud* [5].

Inversement, mais très rare : *remone*, tapage (Rigaud), pour *armone*, armonie (ironiquement).

Les mots, surtout monosyllabiques, commençant par une autre consonne qu'*r*, affectent également la métathèse : *ed*, *ej*, *et* pour de, je, te, etc. : « J'irai me balader *edvant* le café... Vlà *edjà* qu'il est huit heures... faut pas cor *et* plaindre... », Courteline, *Train*, p. 56, 64 et 66.

Abrégement. — La tendance à retrancher la syllabe, initiale ou finale, des mots polysyllabiques est un des traits caractéristiques du bas-langage ; elle devient de plus en plus forte et frappe une partie considérable du vocabulaire. Etant donnée l'importance du phénomène, nous allons l'envisager de plus près.

1. « Eh ben, mon colon, dit Faës, faut croire que c'est le monde *ertourne*, puisque c'est les hommes ed la classe qui sont commandés de fourrage durant que les bleus n'en fichent pas une secousse », Courteline, *Train*, p. 83.

2. Dans son *Glossaire Saint-Polois* (1897), M. Edmont cite de nombreux exemples sous la double forme *ar* et *re* (p. 42 à 64 et 78 à 82). Voir, à ce sujet, la dissertation de Kurt Dammeier, Berlin, 1903.

3. Ce mot se lit dans la dernière édition du *Jargon*, laquelle renferme nombre de termes vulgaires.

4. « Pas d'*arnaque*... on est seuls », Rosny, *Rues*, p. 256.

5. L'ancien français connaît déjà *arnauder*, chercher noise, à côté du moderne *renauder*, l'une et l'autre encore vivaces dans les patois (Maine, Anjou, etc.)

L'abrègement présente un triple aspect, suivant qu'il a lieu au début, à la fin des mots ou aux deux à la fois.

A. — Exemples d'aphérèses : *Bus* (omnibus), *chiner* (échiner), travailler péniblement; *core* (encore), très usuel[1]; *chand* de vin (marchand), *troquet* (mastroquet) et *zingue* (mannezingue) : « Chez le *chand de vin* de la rue Croix Nivert », Méténier, *La Lutte*, p. 253.

Ainsi que les vocables suivants :

Boche, Allemand, abréviation parisienne de *caboche*, simple sobriquet avant la guerre qui s'est généralisé depuis avec une nuance de mépris [2].

Bochon, coup sur la tête, même sens que *cabochon* [3] : « A renfort de *bochons* cherchant à les disperser », *Père Peinard*, 1er mars, 1891.

Gnole (pour *torgnole*), giffle, tape, attesté déjà dans le poissard (Vadé, *Pipe cassée*, IIIe chant). *Gnole* est également un mot de fripier : *Gnole* ou *niole*, chapeau d'homme retapé, c'est-à-dire auquel on a donné une tape, une gnole [4].

Gnon (pour *oignon*), coup, horion [5] : « Cette fois il avait un *gnon* sur l'œil, une claque amicale égarée dans une bousculade », Zola, *Assommoir*, p. 149.

Perlot, tabac à fumer, à côté de *semperlot* (Delvau, *Suppl.*), en rapport avec *semper*, nom soldatesque du caporal ordinaire : « Ce qu'on s'embête! Pas seulement du *perlot* pour rouler une cibiche », Rosny, *Rues*, p. 149.

Tatouille (ratatouille), volée de coups, association d'idées familière au bas-langage : « Nana empochait toujours des *tatouilles* de son père », Zola, p. 404.

Troufignon est abrégé en *fignon*, d'où *figne*, *fignard*, *fignot*, à côté de *troufion*, d'où *fion*, au double sens de derrière et

1. Surtout dans le langage militaire : « Nous y serons *core* avant toi », Courteline, *Gaietés*, p. 94. — Dans le même langage : *faitement* (parfaitement), *turellement* (naturellement), etc.

2. Voir sur l'origine et les vicissitudes de ce parisianisme, notre *Argot des tranchées*, p. 9 à 13, 135-136 et l'Appendice final du présent ouvrage.

3. Cf. Rossignol : « J'ai reçu un *cabochon* qui m'a fendu la tête ». En français, sorte de clou à tête : le mot exprime donc, dans le bas-langage, la contusion que laisse un coup fortement appliqué.

4. Cf. Normand, *Vie de Paris*, 1855, p. 79 : « Une *niolle* est un chapeau d'homme retapé; les *niolleurs* sont marchands de vieux chapeaux ».

5. Dans le Lyonnais, *oigne*, coup sur les phalanges que reçoit le perdant aux jeu des gobilles (Puitspelu), est également abrégé d'*oignon* : cf. Limousin, *ignou*, articulation du gros orteil, propr. oignon : *fa lous ignous à quaucun*, saisir et torturer le poignet de quelqu'un entre le pouce et l'index (Mistral).

de bête : « On serait de la viande à claques, des moulards et des *fions* », Rosny, *Rues*, p. 250.

B. — Exemples d'apocopes : *Bat-d'Af*, bataillon d'Afrique ; *estome*, estomac [1] ; *fiche*, ficher (« va te *faire fiche* ») ; *fortifes*, fortifications ; *fripe*, fripouille ; *gogues* (goguenots), latrines, terme militaire [2] ; *pagne* (panier), lit, et *poigne* (poignée), force du poignet [3].

De même les vocables :

Bombe, bombance, mot soldatesque : *être en bombe*, faire *la bombe*, s'amuser : « Les jours de la Sainte-Barbe, les artilleurs sont en *bombe* » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 21).

Claque (claquedent), bordel : « Quéque tu veux que nous allions au *claque*, nous savons même pas oùsque c'est, » Courteline, *Train*, p. 135.

Colon, colonel (et terme vague de camaraderie entre les troupiers, généralisé) : « Mon pauvre *colon*, t'a pas de veine, » Courteline, *Gaietés*, p. 292.

Douille, argent, proprement douillet (cf. *argent mignon*) : « Le négoce va-t-il, Monsieur Champignol, gagnez-vous de la *douille* ? » La Bédollière, p. 77 [4].

Estafe, taloche, mauvais coup (d'Hautel), proprement estafilade : « *Il a reçu son estaffe*, se dit de quelqu'un à qui l'on a donné une volée de coups de bâton, au moment où il ne s'attendait pas » (Idem). — « *Il a reçu son estaffe*. Cela n'est pas français », Desgranges 1821.

Flan, *à la flan*, à l'aventure, sans chercher, c'est-à-dire *à la flanquette* (v. ci-dessus, p. 93) : « Etre *à la flan*, être bonne nature, sans cérémonies et sans manières » (Rossignol).

Mais aussi, ironiquement, de mauvaise qualité, détestable : « Tous ces fourbis de socialos *à la flan*, les trois huit, le mini-

1. Cette forme abrégée parisienne a passé en Lyonnais. De Puitspelu y voit à tort « l'accentuation grecque στόμαχος ».

2. « Quoi alors, où ce que c'est qu'on va pouvoir briffer? — Dans les *gogues*! hurla le brigadier », Courteline, *Train*, p. 82.

Ce terme de caserne est devenu familier à Rennes : *Gogue*! interjection, réponse négative à un propos déplaisant. Voulez-vous me prêter ceci, me faire cela? — *Gogue*!... C'est le mot de Cambronne, c'est le *bran* de Rabelais » (Coulabin).

Citons quelques autres apocopes usuelles dans les casernes : *sous-off*, *caf-conce* (café-concert), *marchis*, maréchal de logis (Merlin), etc.

3. Cf. Michel, 1807 : « *Pogne*, *poigne* ne sont pas français. Ne dites pas : Cet homme a une fameuse *poigne*, a le poignet bien fort ».

4. De là : *douiller*, payer (Rossignol), et *douillard*, riche (Hayard) : « Il faut laisser financer le Père *Douillard* », Poulot, p. 116.

mum des salaires, etc. c'est des dérivatifs », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 54.

Mare, dégoût, à côté de *marée*, même sens : « La musique, ça me dégoûte maintenant... J'en ai *mare* », Hirsch, *Tigre*, p. 91.

Mistoufle, *mistoufe*, misère, forme abrégée de *mistouflet*, mignon, appellation ironique (cf. Jura, *miste*, misère, proprement gentille, et Lorraine, *miston*, mendiant, proprement mignon) : être dans la *mistoufle* (Rossignol). — « Le soleil rend la *mistoufle* moins cruelle aux purotins », *Almanach du Père Peinard*, 1887, p. 18.

Le mot signifie, au pluriel, misères, tracasseries [1] « Causer des ennuis à quelqu'un ou le taquiner, c'est lui faire des *mistouflles* » (Rossignol).

Preu, premier, abrévation familière aux enfants dans leurs jeux : « Le joueur, attentif aux billes, s'écrie successivement : Coup de *preu* ! Coup de *segue* (second) ! Coup de troisse ! » [2] Au sens généralisé : « Il n'y a pas de danger qu'on le renvoie, lui, le *preu*.., les *preus* de la capitale », Poulot, p. 95 et 190 [3].

Rata, ratatouille, spécialement ragoût servi aux troupiers les jeudis et les dimanches : « Son angoisse lui comprimait l'estomac, il ne toucha ni à son pain, ni à sa portion de *rata*... qu'il laissa se gélatiner lentement dans sa gamelle refroidie », Courteline, *Gaietés*, p. 71.

Soce, au double sens de société (Rictus, *Doléances*, p. 32) et de groupe de malfaiteurs : « Toute la *soce* a pris la fuite, en voyant un chapeau de gendarme » (Rossignol).

Surse, attention (abrégé de l'interjection *sur seize!*). Mot d'alerte des employés pour avertir de l'arrivée du patron (Rigaud) ; *faire la surse*, faire la sentinelle pour donner l'alarme dès que le patron apparaît ; et avec le sens généralisé : « *J'ai fait la surse*, j'ai dégotté mon voleur ». — « A force de *faire la surse*, les types ont paumé la mère Baudin », *Père Peinard*, 13 et 27 juillet 1890, p. 6 et 12 [4].

Un autre groupe de ces apocopes a eu comme point de départ des abrévations [5] telles que : *Aristo*, aristocrate ; *typo*,

1. De là *emmistoufler*, ennuyer : « Le chapelet... d'éclipses sociales, bougrement pénibles au pauvre monde, continue à nous *emmistoufler* », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 23.

2. Esquieu, *Jeux*, p. 68.

3. Aussi avec le sens de premier étage : « Il nous a loué son *preu* », Monnier, *Scènes populaires*, p. 73.

4. On lit *degner*, pour dégoûter, dans Bruant, *Dict.*, p. 148.

5. Peut-être des termes militaires, d'origine italienne, comme *turco*, etc.

typographe, etc., qui ont produit à leur tour nombre de formes analogiques : *Anarcho*, anarchiste ; *apéro*, apéritif ; *avaro*, avarie ; *camaro*, camarade ; *garno*, garni ; *sergo*, sergent, etc., à côté de *populo*, populaire ; *prolo*, prolétaire ; *proprio*, propriétaire, etc.

Une classe spéciale, assez nombreuse, concerne la finale *ion*, suffixe qui répugne à cause de sa fréquente monotonie. Cette répulsion est de vieille date. L'ancienne langue dit déjà *extrace*, extraction, forme qu'on lit encore dans Villon (*Testament*, str., XXXV).

Le vulgaire moderne dit de même : *Administrace*, *émosse* (émotion), *occase*, *contravence* et *prévence*, *explique* (explication) et *réflec* (réflexion), etc.

C. — Exemples à la fois d'aphérese et apocope : *Binaise*, combinaison (« Nous voudrions bien trouver une *binaise* pour arriver au même résultat », *Père Peinard*, 21 sept, 1890, p. 3) ; *Père Péca*, sobriquet du docteur dans le langage des troupiers, d'après *ipécacuana*, remède fréquent dans les infirmeries militaires.

Artichaut, porte-monnaie, est abrégé d'une part en *artiche*, même sens, et d'autre part, en *tiche*, bénéfice des commis de nouveautés (synonyme de *guelte*). — *Bistoquette*, membre viril, a donné à la fois *bisto*, écrit *bistot* ou *bistaud*, apprenti commissionnaire (venu de la province), appellation hypocoristique [1], et *quéquette*, qui a gardé son sens libre [2].

La réduction des mots est un des traits saillants de l'argot des casernes, principalement lorsqu'il s'agit des jurons : *sacré nom de Dieu*! devient *scrongnegnieu* ! dans la bouche du capitaine Ramollot. D'autre part, *margis* désigne le maréchal de logis, et *salbinet* (salle cabinet), à l'Ecole polytechnique, signifie : Rendez-vous au cabinet de l'officier de service pour prendre communication d'un ordre du commandant de l'Ecole.

C'est à une tendance analogue qu'on est redevable du mot *micameau*, gloria, tasse de café mélangée d'eau-de-vie, terme fréquent dans les parlers de l'Ouest (Bretagne, Anjou, Mayenne [3]) : il résulte de la fusion des mots *mi-ca* (fé) *mi-eau*,

ont-ils aussi été pour quelque chose dans cette propagation analogique. Cf. *invalo*, invalide, et *Lazaro*, Saint-Lazare : « Au fond, il se moquait pas mal d'être flanqué au *lazaro* », Courteline, *Gaietés*, p. 303.

1. Cf. le synonyme berrichon *bitaud*, terme familial et amical qu'on adresse à de tout petits garçons (de *bite*, mot enfantin pour verge).

2. *Faire quéquette*, c'est faire l'acte vénérien.

3. « *Micameau*... Mot connu dans le Bas-Maine depuis 1830 » (Dottin).

composé rappelant le *vespétro*, espèce de ratafia stomachique fait d'eau-de-vie où l'on a fait infuser de l'angélique et de la coriandre, ainsi nommé d'après les vertus carminatives (vesse-pet-rot) attribuées à cette liqueur. On appelle de même aujourd'hui *mélécasse* (abrégé en *mélé*), un verre de cassis mêlé d'eau-de-vie.

Elargissement. — L'addition d'une syllabe peut avoir lieu au commencement, au milieu ou à la fin du mot.

a. — Exemple de prosthèse, pour éviter une double consonne initiale, procédé aujourd'hui assez rare : *Esquelette*, *estatue*, etc.

b. — Exemple d'épenthèse, *ouvèrier*, prononciation emphatique et ironique pour ouvrier [1].

c. — Exemples de paragoge : *Au lieur* [2] *de*, « mot du baragouinage villageois » (Desgranges, 1821), est encore vivace (Bruant, *Rue*, t. II, p. 196).

Par contre, *desur* [3], dessus, est un archaïsme qu'on lit encore dans *Le Menteur* de Corneille (acte III, sc. IV). Vadé l'emploie dans ses *Lettres de la Grenouillère*, et il est encore populaire (Rictus, *Soliloques*, p. 86) : « Tu marchais même *dessur* la mer... »

Une *s* paragogique se trouve dans l'expression *quatre-z-yeux* [4], autorisée par l'Académie et défendue par Littré. De là *zyeuter*, regarder, guetter (Rictus, *Cœur*, p. 170).

Le langage vulgaire ajoute cette *s* à tort et à travers. On lit dans le Ier chant de la *Pipe cassée* de Vadé :

Manon, fesant de la z-huppée,
Comme quand on a z-a de quoi,
Dit, i me faut un homme d'épée,
Ne pensez plus t'à moi...

et ces « pataquès » sont toujours courants.

L'*n* prosthétique résulte d'une agglutination analogue : *Nœil*, œil (= un œil), à l'exemple de *mamour* (= m'amour), caresse, cajolerie ; et, analogiquement, *n'avec*, *n'a* (*en a*), etc. fréquents dans les poèmes de Jehan Rictus.

1. Dans l'Anjou, les paysans désignent par dérision l'ouvrier des villes par *ovériau*.
2. Cette *r* paragogique est depuis longtemps reprochée aux Parisiens (v. Thurot, t. II, p. 81).
3. De même *sus*, sur (forme exclusivement vulgaire) est un archaïsme.
4. Cf. Zola, *Assommoir*, p. 284 : « *huit-z-yeux* ravissants ».

Analogie. — Des prononciations vulgaires telles que *ceusses*, ceux, etc., sont déjà notées comme vicieuses par les grammairiens du XVIIIe siècle : « Il ne faut point imiter les Français qui prononcent *ceusses*; il faut dire *ceux-ci*... », remarque Villecomte en 1751. Encore vivace : « Comme ça, je ferai pas de concurrence à *ceusses* qui serchent de l'ouvrage », Rosny, *Marthe*, p. 172.

De même : *Eusses*, eux, *eune*, une, etc. relevés comme « fautes » par Desgranges (1821), et aujourd'hui très répandus. Ces parisianismes ont pénétré dans les parlers provinciaux; notons cette remarque sur leur intrusion dans l'Anjou : « *Eusses*, eux. C'est une prononciation affectée qui nous est venue récemment des villes ; les vrais patoisants n'en usent pas » (Verrier et Onillon).

On prononce également *alorsse*, alors : « Ecoutez, chef, que je fais *alorss* », Courteline, *Gaietés*, p. 37.

Ajoutons : *énutile*, inutile, qu'on lit déjà dans Vadé (*Pipe cassée*, chant IV).

Remarquons finalement que le *ti* [1] analogique, comme signe d'interrogation, a été induit de la troisième personne du singulier (a-*t-il* ?). Cette particularité du bas-langage qu'on trouve aussi en dehors de la forme interrogative (*j'aime-ti* pour j'aime, etc.) se rencontre déjà dans les mazarinades parisiennes du XVIIe siècle, et, plus tard, elle a pénétré, de Paris, dans plusieurs parlers provinciaux : Normandie, Lorraine, etc.

1. Voir Gaston Paris, *Mélanges linguistiques*, p. 276 à 280 : *Ti*, signe d'interrogation.

CHAPITRE II

DÉRIVATION

Tandis que la morphologie présente peu d'intérêt pour notre sujet — on en trouvera dans la syntaxe quelques particularités saillantes — la dérivation a pour nous, en revanche, une grande importance. En passant sur les détails connus, nous nous attacherons spécialement aux faits nouveaux ou moins connus jusqu'ici.

1. — Dérivation impropre.

Elle est représentée par des substantifs tirés :

a. — D'infinitifs : *Bagou*, bavardage où il entre de la hardiesse et de l'effronterie (tiré de *bagouler*, parler à tort et à travers), mot attesté dès la fin du XVIIIe siècle (v. Fr.-Michel), aujourd'hui très populaire [1], appliqué surtout à l'élocution facile du gamin ou de l'ouvrier parisien [2]; *briffe*, nourriture [3], *débine*, misère, *épate*, pose, embarras [4], *flâne*, flânerie, etc.

b. — De participes : *Beuglant*, café-chantant de bas-étage (les spectateurs y chantent en chœur avec les artistes), *bequant* ou *bècant* [5] oiseau de basse-cour, poulet (proprement qui becquète).

2. — Composition.

Elle revêt les aspects suivants :

a. — Composés dont le premier élément est un impératif : *Abat-foin*, vocable rural ; *accroche-cœurs*, terme métaphorique qui, après avoir désigné la boucle des cheveux appliquée coquettement sur la tempe des paysannes et des bourgeois, a

1. Balzac écrit à tort *bagoult* (d'autres *bagoût*) : « J'attraperais parfaitement le *bagoult* de la tribune », *L'illustre Gaudissart*, 1832, t. VI, p. 327.
2. « Une drôlerie gouailleuse d'ouvrier parisien, pleine de *bagou*... Cadet-Cassis avec son *bagou* parisien... », Zola *Assommoir*, p. 58 et 135.
3. « Vlà la *briffe*! cria-t-il en riant », Rosny, *Marthe*, p. 93.
4. Bruant, *Route*, p. 160 : « I fait de l'*épate*... i crâne... i pose... »
5. Bruant, *Rue*, t. II, p. 18, et Rictus, *Doléances*, p. 52.

fini par être longtemps la coiffure des filles et des souteneurs[1]; *avale-tout-cru*, goinfre et matamore[2]; *bouffe-la-balle*, goinfre[3]; *brûle-gueule*, pipe[4] au tuyau court (elle brûle la bouche du fumeur); *cache-misère*, vêtement ample servant à cacher des vêtements usés qu'on porte par-dessous (composé récent); *casse-poitrine*, eau-de-vie ordinaire[5]; *croque-mort*, appellation ironique; *croque-mitaine*, vieil édenté qui ne peut mâcher que des mitaines[6], épouvantail dont les mères menacent les enfants (dernier représentant parisien du moine-bourru); *pique-assiette*, parasite, néologisme censuré par les grammairiens[7]; *tord-boyaux*, eau-de-vie ordinaire (Hayard).

b. — Justaposés d'un adjectif et un substantif : *Malfrein*, mauvais sujet[8], répondant à l'ancien synonyme *maugouvert*, etc.

c. — Composés irréguliers, formés de phrases entières: *Décrochez-moi-ça* désigne à la fois le vêtement d'occasion[9], la boutique du fripier et le fripier lui-même, etc.

La phrase est parfois cristallisée en un seul mot : *Catula*, douanier, terme de mépris, d'après sa demande habituelle : qu'as-tu là ? — *lustucru*, quidam, très en vogue jadis (vers 1660), mais encore usuel, désignant un individu original (« l'eusses-tu-cru ? »); — *quand est-ce*, la bienvenue d'un nouvel ouvrier dans un atelier[10].

1. Le mot manque encore à Bescherelle (1845).

2. D'Hautel donne : « *Avale-tout-dru*, glouton, goulu ».

3. Dans les parlers provinciaux : joufflu (Champagne), homme gros, court et ventru (Reims), etc.

4. « Elle riait... aux consommateurs fumant leur *brûle-gueule*, criant et crachant... », Zola, *Assommoir*, p. 366. — Le mot se lit dans Balzac, *Colonel Chabert*, 1832, t. X, p. 27 : « Une de ces humbles pipes de terre blanche nommées des *brûle-gueules* ».

5. « Les tournées de *casse-poitrine* se succèdent... jusqu'à ce que la dernière chandelle s'éteignit avec le dernier verre ! » Zola, p. 271.

6. « Les Parisiens nomment *croquemitaine* une espèce d'ogre dont ils menacent les enfants. Ils disent à ceux-ci que les dents de ce personnage étant tombées, il ne pourra les manger, mais qu'il leur donnera le fouet et les renfermera dans un cachot jusqu'à ce qu'ils deviennent sages ». — A. de Chesnel, *Dictionnaire des superstitions, erreurs, préjugés et traditions populaires*, éd. Migne, Paris, 1856, v° *croque-mitaine*.

7. Cf. Michel, 1807 : « *Piquer l'assiette*, *pique-assiette* ne sont pas français. Piquer les tables, parasite... Cette expression *piquer l'assiette* est fort usitée en Lorraine » ; et d'Hautel, 1808 : « *Pique-assiette*, sobriquet injurieux que l'on donne à un parasite, à un homme qui vit sur le commun ».

8. « Maintenant les fils de famille se mettent peut-être dans les *malfreins* », Bercy, XXXIIe *Lettre*, p. 6.

9. « La belle toilette de madame Lorilleux,... les jupes fripées de mademoiselle Remanjon, mêlaient les modes, traînaient à la file les *décrochez-moi-ça* du luxe des pauvres », Zola, p. 79.

10. « Le lendemain de l'embauchage, le fameux *quand est-ce* marche, tout le monde y prend son allumette », Poulot, p. 152.

d. — Composition à l'aide des particules :

a : Amocher, meurtrir, blesser, (Rossignol), proprement rendre moche : « On s'alignera en grand... et après ça qu'on soye *amoché* ou pas... », Bercy, *XIVe lettre*, p. 7.

dé : Débecqueter, vomir (*faire débecqueter*, écœurer, Rossignol) ; *débringuer*, mettre en bringues, déchirer ; *décarcasser*, etc.

é : Egnaffer, étonner [1], proprement rendre *gnaf* ou confus ; *égnauler*, émerveiller [2], proprement rendre *gniole* ou niais, etc.

en : Embêter, dérivé souvent censuré par les grammairiens (cf. encore Balzac : « Il ne se laissa jamais *embêter*, mot de son argot », *L'illustre Gaudissart*, 1832, t. VI, p. 319) ; *engueuler*, dérivé poissard, et *engueuser*, enjôler, c'est-à-dire séduire à la manière des gueux ou mendiants, ces deux derniers verbes remontant au poissard du XVIIIe siècle.

re : Repiger, rattraper [3], etc.

3. — Suffixes.

Le nombre des suffixes dans le parler vulgaire est de beaucoup plus considérable que dans la langue littéraire. Il importe d'en établir le classement suivant leurs origines ; on peut en distinguer plusieurs catégories que nous allons aborder successivement.

Suffixes français. — Voici le tableau des suffixes communs à la fois à la langue parlée et écrite :

a. — Substantifs en :

ade : *Brimade*, *cotonnade* (« mot usité dans le commerce », Michel), *engueulade*, *lichade* [4], *rigolade*, *toquade* ;

age : Abattage, *battage* (« mensonge »), *boulottage*, *collage* (« union illégitime »), *débinage*, (« propos malveillant »), etc. ;

aille : Pestaille, agent de police (Rossignol), *copaille*, pédéraste. (« Alors, qui qu't'attends ? Une *copaille* », Méténier, p. 80), compagnon de prison (de *copain*). etc. ;

aison : Crevaison, agonie. etc. ;

ard : *Pochard* [5], ivrogne (de *poche :* cf. sac à vin), etc. ;

1. « Tu m'*égnaffes* ! riposte sardoniquement Jacques », Rosny, *Rues*, p. 99.
2. Rictus, *Cœur*, p. 15 : « Oh ! maman, ce que je suis *egnaulé !* »
3. « Quand tu te cavalerais pour l'Algérie, je te *repigerai* », Rosny, *Marthe*, p. 6.
4. « Voilà où menaient l'amour de la fripe, les *lichades* et les gueuletons », Zola, p. 359.
5. « Va donc, soûlard, va donc avec tes *pochards* », Poulot, p. 46.

asse : Chenasse (écrit aussi *schnasse*), visage, figure, vilaine figure, proprement figure de chien[1], etc. ;

ation : Dégoûtation, personne ou chose dégoûtante [2], etc. ;

ée : Flopée et *tapée*, grande quantité ; *pochetée*, même sens (et bêtise, ivresse), etc. ;

erie : Gniolerie, niaiserie[3] ; *loufoquerie*, bêtise, etc. ;

eur : Bonisseur, annonceur forain ; *noceur*[4], qui aime à s'amuser ; *tombeur*, lutteur forain, etc. ;

ien : Faubourien, néologisme censuré par Desgranges en 1821 (« *Soiffer*, pour boire, est un mot de faubourien et aussi français que *faubourien* lui-même ») ;

ier : Boulevardier, néologisme récent ; *troupier*, autre néologisme censuré par les grammairiens [4] ;

ment : Boniment, chambardement, etc. ;

oir : Abattoir, etc. ;

oire : Achetoire, argent, monnaie, proprement ce de quoi on achète [5] ;

ure : *Biture*, ivresse ; *friture ; revoyure*, ce dernier remontant au poissard (*Riche-en-Gueule*, 1821, p. 109). Encore très usuel dans les parlers provinciaux [6].

b. — Adjectifs en :

ant : *Crevant, roulant*, etc. ;

ard : Flémard, mochard (même sens que *moche*, vilain), *soiffard* (« ivrogne »), *tortillard* (« boiteux »), etc. ;

asse : Dégueulasse, dégoûtant ; *chelasse*, écrit aussi *schlass*, ivre[7], de *cheuler*, boire abondamment ;

eux : Grincheux, etc.

c. — Adverbes en :

ment : Censément [8], je suppose (« néologisme mal formé et

1. « Le pognon sera toujours le pognon, et qu'y ait dessus la quetche à Badingue ou la *chenasse* à Marianne », Bercy, *XIVe lettre*, p. 5.

2. « Ce n'était pas possible, la *dégoûtation* était si grande, l'odeur devenait telle... », Zola, p. 285. — « L'abomination de la *dégoûtation* », Goncourt, *Journal*, 15 avril 1861.

3. « Cette *gnolerie* nous vient des Romains », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 3.

4. Cf. Desgranges, 1821 : « C'est un vieux troupier. *Troupier* n'est qu'un mot de soldat ».

5. Très usuel dans les provinces : « Sans *achetoires* on ne va pas au marché » (Rennes, Coulabin). — « Tu parles bien pour acheter, il faut avoir des *achetoires* » (Anjou).

6. « A la *revoyure*, portez-vous ben tertous » (Berry). — « On prend habituellement congé des gens en disant : Jusqu'à la *revoyure !* » (Anjou).

7. « Va pas croire que je suis *schlasse*... », Bercy, *XLIe lettre*, p. 4.

8. « Au même patelin ousque nous restions *censément* porte à porte », Courteline, *Gaietés*, p. 33.

inutile », Vincent, 1910); *urfément*, excellemment, parfaitement [1].

d. — Verbes en :

ailler : Chenailler, gronder, engueuler, proprement crier comme un chien [2] ;

er : *Bambocher* [3], s'amuser (« n'est pas français », Michel et Desgranges), synonyme de *musarder*, autre néologisme ; *fauter*, faire une faute, surtout en parlant d'une jeune fille séduite (déjà chez d'Hautel) ; *sacquer*, renvoyer un ouvrier, lui donner son sac ; *soiffer*, boire avec excès (d'Hautel), réprouvé par Desgranges, mais très usuel [4] ;

ir : *Bonir*, dire, parler, proprement dire de bonnes.

e. — Diminutifs en :

ette : *Casquette*, *gigolette*, à côté de *comprenette*, intelligence ; *causette* (« n'est pas français », Michel), *risette ;*

iot : *Cafiot*, mauvais café (chez d'Hautel) ; *loupiot*, enfant, louveteau (proprement) : « Ça te chagrine tant que ça, dis, d'avoir un *loupiot* ? » Méténier, p. 85 ;

on : Gueuleton, repas copieux, terme déjà usuel dans le poissard (v. ci-dessus, p. 16), et *pognon*, argent de poche (Rigaud) ou argent en général (Rossignol), proprement petite poigne au sens de poignée [5] ; — et des verbes comme *gobichonner*, courir les cabarets pour un bon repas (Rigaud), diminutif de *gober*, verbe employé dès 1847 par Balzac : « Il se sentit capable des plus grandes lâchetés pour continuer à *gobichonner* (mot populaire, mais expressif) de bons petits plats soignés », *Cousin Pons*, t. XVII, p. 309 ;

ot : Bécot, baiser (proprement petite bouche) ; *poivrot*, ivrogne [6] ; — et des verbes comme *crânoter*, faire le crâne ; *gobeloter*, boire, rire et chanter (Rigaud), de *gobelot*, forme provinciale pour *gobelet*.

1. « Il y a dans notre patelin (Saint-Quentin) un zigue qui débute *urfément* bien pour la vendaison de tes flanches », *Père Peinard*, 25 janv. 1891, p. 6. — Cf. « Pour se rincer la dalle, il y aura des troquets très *hurfes*, à la mode de tous les patelins », Ibid., 28 janv. 1879, p. 5. — Voir, sur ce mot, nos *Sources*, t. II, p. 210.

2. « Je n'ai pourtant rien fait pour que tu sois toujours à me *chenailler* », Virmaître, *Supplément*. — Dans le Berry, ce verbe signifie : mener une vie de chien ; à Genève : secouer, tracasser ; dans la Bresse : s'accoupler.

3. « Pour vivre strictement et non pour *bambocher* », Balzac, *Cousine Bette* (1847), t. XVII, p. 56.

4. « Elle *soiffait* à tire-larigot », Zola, *Assommoir*, p. 447.

5. « Pas de *pognon*, pas d'œil, c'est dur tout de même », Poulot, p. 71.

6. Richepin, *Gueux*, p. 192.

Quant à la dérivation savante, latine, elle n'a laissé que peu de traces dans le bas-langage. L'unique suffixe est *iste* qui a donné : *Banquiste*, saltimbanque riche, *manchiste*, mendiant (Hayard), chanteur ou joueur, qui fait la quête devant les établissements de consommation, à côté de *je m'en-fichiste*, etc., ce dernier plutôt livresque, comme les quelques termes en *isme* (tels : *loufoquisme*, *maboulisme*, etc.) qu'on lit fréquemment dans le *Père Peinard*.

Suffixes vulgaires. — Ils sont, pour la plupart, communs au langage parisien et aux parlers provinciaux :

aque : *Barbaque*, viande (à côté de *barbi*), forme provinciale de *berbi*, brebis, etc ;

oque : *Chenoque*, nigaud (écrit aussi *schnock*), proprement bête comme un chien [1] ; *loufoque*, fou, de *loufe*, imbécile, répondant exactement au synonyme provincial *matoc* (c'est-à-dire *matoque*), sot, forme parallèle à *mastoc*, lourdaud ;

oche : *Bidoche*, viande (à côté de *bide*) ; *gourdoche*, pièce de cinq francs, répondant à *mastoc*, pièce de dix centimes, l'une et l'autre désignant la grosse pièce ; *pezoche*, sac où le garçon de banque enferme la recette (« *releveur de pezoche*, garçon de recette » (Rigaud), à côté de *pèze*, argent, etc.

eux (pour *eur*) : *Galvaudeux*, vaurien ; *gâteux*, tombé dans l'enfance ; *tafouilleux*, chiffonnier des bords de la Seine (Rigaud), proprement qui fouille dans le tas d'ordures ; *vengeux* [2], vengeur [3].

Suffixes analogiques. — Mentionnons les suivants :

al : *Chapal*, chapeau (singulier induit du pluriel : cf. cheval-chevaux), dans le langage familier [4] ; *gigal*, compagnon ouvrier (de *gigue*, gigot : cf. *gigolo* et *social*, ami) ; *gringal*, pain, à côté de *gringue* (voy. p. 94) ; — *chialer*, pleurer (*chier* des yeux), etc. ;

atif : *Dégueulatif*, dégoûtant (Rigaud), modelé d'après *dégoûtatif*, etc. ;

icot, *cot* : *Boscot*, bossu (« diminutif badin et moqueur »,

1. Rictus, *Cœur*, p. 88 : « Spèce de *schnock*, tu vas pas flancher ! » — Cf. le composé *schnockobol*, ou poire de *schnock*, antipathique, sobriquet donné à l'Allemand, proprement niais qui amuse (*boler*, amuser) : « C'est encore un *Schnokobol*, un Prusco, et i dit qu'il est Alsacien » (cité dans Bruant, *Dict*, p. 17.)

2. « Avec cette tête-là, ça doit être un *vengeux* », Rosny, *Marthe*, p. 7.

3. Voir Appendice E : Suffixes jargonnesques et suffixes fantaisistes.

4. Ce suffixe a acquis une certaine extension dans l'argot des polytechniciens : *Gigal harical* désigne, à l'Ecole, le gigot aux haricots.

d'Hautel), à côté de *bossicot*, même sens (dans l'Anjou), forme parallèle à *bonicot*, bon (d'Hautel), *moricaud* (cf. *Arbicot*, Arabe), *Prusco*, Prussien, etc.;

luche : *Camerluche*, camarade, *campluche*, campagne[1], l'un et l'autre très populaires.

pin (suffixe induit de *galopin*, *gouspin*) : *Auverpin*, Auvergnat[2]; *marloupin*, jeune marlou (à côté de *marloupatte* et *marloupiat*, autres formes analogiques); *goupin*, juif (à côté de *goute*), etc.

Parmi les préfixes, *es*, abstrait de nombreux verbes méridionaux commençant par *es* (tels *esbigner*, *esbrouffer*, *esquinter*, etc.), est à son tour devenu formatif, mais avec une valeur purement intensive[3] : *Esblinder*, stupéfier (« dans le jargon des ouvriers », Rigaud), sens intensif de *blinder*, « être ivre au superlatif », dans le même jargon[4]; *esbloquer*, étonner, ébourriffer (« dans l'argot des soldats qui songent au *bloc* plus souvent qu'ils ne le voudraient », Delvau), même sens que *bloquer*, mettre au bloc, consigner, terme de caserne généralisé[5]; *esgourde*, oreille, proprement gourde, appellation facétieuse très usuelle[6].

Substitution des suffixes. — La tendance à confondre les suffixes a toujours caractérisé le parler vulgaire. Dans la *Comédie des Proverbes*, de 1630, Lydias reproche déjà ce travers à son valet Alaigre, (acte I, sc. VII) : « Il est vray, Alaigre, tu fais toujours de *comparitudes* et des *similaisons* qui n'appartiennent qu'à toy ».

La raison de ces substitutions n'est pas toujours apparente. Elles sont souvent inconscientes, comme les confusions fréquentes dans le poissard (*circonférence*, pour conférence, *con-*

1. « Floréal pomponne la *campluche*... Ceux qui ne geindront pas, si ça dégouline (la pluie)... ce sont les *campluchards* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 9 et 15.

2. « Un homme qui n'est ni *Auverpin* ni Charabia », Privat d'Anglemont, *Paris Anecdote*, 1854, p. 66. — « Je m'habillerai en *Auverpin*, je parlerai fouchtra et vougri, je ferai n'importe quoi », Richepin, *Truandaille*, p. 72.

3. Ce rôle réduit du suffixe se trouve déjà dans les verbes argotiques *esbalancer*, jeter, et *esbazir*, tuer, que Vidocq donne avec le même sens que les simples *balancer* et *bazir*.

4. Des ouvriers, ce verbe a passé dans le monde de la galanterie. On lit dans le *Tam-Tam* de 1875 (cité par Larchey) : « Ça m'étonne un peu, mais ce qui m'*esblinde*, comme disent les cocottes de la haute... »

5. Richepin, *Gueux*, p. 184 : « Paraît que je suis dabe ! ça m'*esbloque* !... »

6. « Tu ne viendras pas me le crier dans les *esgourdes* », Rosny, *Rues*, p. 259. De là *esgourder*, écouter (Hayard).

fusion, pour profusion, etc.). Souvent aussi elles sont dûes à l'analogie.

Une forme comme *consolance*, pour consolation, qu'on lit dans Vadé (p. 76), s'explique pour éviter la longueur du suffixe correspondant de la langue littéraire ; on dit aujourd'hui, pour la même raison, *manifestance*. Par contre, *accueillance*, *doutance*, *oubliance*, *valissance* (« valeur ») sont des formations analogiques à l'aide d'un suffixe très populaire encore aujourd'hui : la vieille langue disait déjà *aidance*, pour *aide*, et cette forme est encore vivace.

La substitution étant un phénomène fréquent dans le bas-langage, nous allons passer en revue les cas les plus frappants :

Artifailles, nippes, à côté d'*attifailles*, l'une et l'autre formes encore vivaces dans les provinces : Anjou, Poitou, Yonne, etc. ; elle était jadis usuelle à Paris : « *Artifailles*. Ce mot appartient à la dernière classe et remplace pour elle le mot *attifets*, parure de femme ; quant à *artifailles*, j'ignore son utilité dans la conversation », Desgranges, 1821.

Béard, calme (proprement béant), c'est-à-dire qui regarde niaisement avec la bouche bée ; *faire un béard*, c'est faire le simple spectateur [1] à une partie de jeu : « Quand trois amis sont réunis pour faire une partie et qu'ils ne veulent jouer qu'à deux, ils tirent au sort : celui qui ne joue pas *fait béard* » (Virmaître, *Suppl.*)

Même substitution dans *Gascard* (c'est-à-dire Gascon), qui a la spécialité de la chine ou colportage (Coffignon, p. 66), et dans *mastar* [2], massif (c'est-à-dire mastoc) [3], et avec le sens de plomb, c'est-à-dire métal pesant (comme l'équivalent fourbesque *pesante*, plomb) : Rossignol donne *minstar* (variante influencée de *mince*), par allusion à la feuille de plomb.

Fricot, ragoût (de *fricasse*, influencé par *haricot*), bonne chère « mot bas et trivial » (d'Hautel), qu'on lit pour la première fois dans le poissard (*Les Porcherons*, 1773, p. 129).

En dépit des protestations des grammairiens [4], *fricot* et son

1. Et avec le sens généralisé, rester tranquille : « Et si le daron fait de l'harmone, reste *béard* » (dans Bruant, *Dict.*, p. 24).

3. De là, dans le langage des malfaiteurs, *mastaroufleur*, voleur de plomb (fusion de *mastar* et de *maroufle*).

3. Avec ce sens dans Rictus, *Soliloques*, p. 58.

4. « *Faire fricot*, *fricoter* ne sont pas français. Le mot *fricot* s'emploie trivialement pour bonne chère : Il y avait grand *fricot* à ce dîner... *Fricoter* et *faire fricot* se disent ordinairement des gens qui se rassemblent pour faire quel-

dérivé *fricoter*, faire bonne chère, sont encore très usuels à Paris et dans les provinces.

Frigousse, même sens que *fricot* (à côté de *frigale*, bonne chère, dans la vieille langue et dans les patois): « *Frigousse*. Mot baroque qui équivaut à *fricot*, bonne chère... signifie aussi ripaille, débauche » (d'Hautel). Comme *fricot*, la forme *frigousse* se lit pour la première fois dans le poissard (*Les Porcherons*, p. 136). Mot encore très usuel: « L'amour de la *frigousse* », Zola, *Assommoir*, p. 514.

Friot, *frio*, froid (induit de *frisquet*), forme très populaire: « Le *frio* estourbit les pauvres diables », *Père Peinard*, 25 juin 1891.

Gniole, niais: « Il n'est pas *gnole*, il est adroit, fin, rusé » (d'Hautel). — « A-t-il l'air *gnolle* .. Tous ces *gnolles*-là sont des mots dignes de ceux qui s'entre-appellent arsouilles », Desgranges, 1821.

Grafouiller[1], gratter, à côté de *gratigner*, même sens dans les poèmes de Jehan Rictus (*Doléances*, p. 73).

Monouille, monnaie : « Vu la morte-saison, *la monouille* sera aussi rare dans nos portes-braises que la justice dans les jupons des jugeurs », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 21.

La variante en est *menouille*, forme influencée par *menue* (monnaie): « Le samedi quand on déballe la *menouille* de la paie sur la table », Poulot, p. 54.

Nigousse, nigaud, sobriquet du Breton bretonnant et du conscrit breton (dans le langage militaire).

Même substitution dans *vigousse*, vigueur analogue au correspondant (poitevin *vigace*), qu'on lit dans une lettre de Flaubert du 15 mai 1872: « Mais pour écrire congruement un vrai morceau, la *vigousse* et l'alacrité me manquent », *Correspondance*, t. IV, p. 117 [2].

que bon repas en secret... Ce mot, dans ce sens, n'a pas de synonyme que faire gogaille, terme populaire, ou se régaler en secret », Michel, 1807.

« Fricot. Barbarisme, Dites : du ragoût, de la fricasse », Desgranges, 1821.

« *Ils font fricot, ils fricottent*. Expressions triviales et non françaises pour ils font bonne chère », Blondin, 1823.

1. De même *rigouiller*, rigoler : cf. Anjou, *bagouiller*, bavarder (= *bagouler*) et *dégringouiller*, dégringoler.

2. Ajoutons : *Feignasse*, à côté de *faignant*, fainéant (Bruant, *Dict.*, p. 217), et *fiasse*, ami, pour *fieu* (Id., p. 20); *godasse*, chaussure (pour *godillot*), mot usuel dans les casernes (Hayard), etc.

4. — Croisements.

Deux mots synonymes, ou à peu près, se présentent en même temps à l'esprit : il en résulte une combinaison dans laquelle l'idée initiale est renforcée ou mise en relief. La plupart de ces contaminations appartiennent au lexique ; mais parfois la fusion est d'ordre purement phonétique ou morphologique. Etant donné le rôle important que les unes et les autres jouent dans le bas-langage, un examen circonstancié s'impose.

A. — Croisements formels.

Soit, par exemple, *Mazas*, nom de la prison cellulaire démolie en 1900 qui avait remplacé la prison de la Force : il devient tour à tour *Mazaro*, qui désigne la salle de police et tout particulièrement la prison militaire de la rue du Cherche-Midi, et *Tazas*, prison de Mazas, par contamination des synonymes *Lazaro*, prison de Saint-Lazare, et *Tas*, le Dépôt : « A *Tazas*... elle est seulement pas venue m'assister », Méténier, *Lutte*, p. 121.

Voici d'autres exemples :

Artiflot, artilleur : « Comme y aurait pas de grivetons, ni fantabosses, ni cavalos, ni *artiflots* », Bercy, *XXIX*e *lettre*, p. 5. C'est une contamination de *fiflot* fantassin (ce dernier tiré de *fiferlin*, soldat) : « Elle dit : des *fiflots !* y a rien de fait », Courteline, *Train*, p. 207. La finale s'est ensuite propagée par voie analogique : *gourdiflot*, niais, gourde (Rossignol, Hayard).

Bistringue, même sens que *bastringue* (chez les Français du Canada), contaminé par *bistro*, d'où la forme réduite *bistingo*, mentionné en 1856 par les frères Goncourt [1], et *bustingue*, hôtel garni où couchent les bateleurs, les savoyards, les montreurs de curiosités (sens déjà donné par le *Jargon* de 1849).

Fringale, faim-valle, forme contaminée par *fringuer*, gambader : cette maladie, rendant les chevaux très voraces, les fait tomber dans un état d'épilepsie dont ils ne peuvent sortir qu'après avoir mangé. Ce néologisme de vétérinaire est déjà mentionné par d'Hautel (« Le mot *fringale* ne se trouve nulle [2]

1. « La tournée finie, nous allons tous quatre dîner dans un *bistingo* à la porte d'Auteuil », Goncourt, *Journal* du 25 déc. 1856.

2. Il est dans Michel, 1807 : « *Fringale*, pour faim canine. Espèce de maladie ».

part »), ensuite par Desgranges (1821) : « *Fringale*, besoin extrême de manger, n'est pas français. Nos académiciens n'ont pas souvent la *fringale*, car ce mot n'a pas trouvé place dans leur *Dictionnaire* [1]. Mieux vaut *male-faim* ».

Dans le langage militaire : *Capiston* [2], capitaine (influencé par *fiston*), et *tringlot*, soldat du train des équipages militaires : c'est *train*, influencé par *tringle*, fusil.

B. — Croisements lexiques.

Ceux-ci, fort nombreux, constituent une des parties caractéristiques du bas-langage. Suivant le degré d'affinité de leurs éléments en fusion, on peut les répartir en trois catégories.

1. — Croisements de synonymes.

Cette contamination de deux termes apparentés donne à leur combinaison une valeur plus intense. C'est ainsi que *bedondaine* (Rabelais) représente une combinaison populaire de *bedon* et *bedaine;* dans le vulgaire moderne, *foultitude* (fusion des synonymes *foule* et *multitude*) désigne une grande quantité : « Une *foultitude* d'autres panacées, plus loufoques qu'universelles, dans l'espoir de décrocher le bonheur », *Almanach du Père Peinard*, 1898, p. 2.

Voici d'autres exemples :

Alboche, Allemand, sobriquet ironique postérieur à (*tête de*) *boche*, fusion de ce dernier avec *Allemand* [3].

Chelipoter, schlipoter, puer (de *chelinguer* et *galipoter*, faire ses besoins), qu'on lit à la fois dans Richepin (*Gueux*, p. 172) et dans Jehan Rictus (*Cœur*, p. 194).

Louftingue, fou (des synonymes *louf* et *tingue*) : « Je viens de gagner cent mille francs. — Il est *louftingue !* » Rictus, *Numéro gagnant*, p. 8.

Mannezingue, marchand de vin, contamination de *mannequin*, petit bonhomme, et *zingue*, comptoir, le marchand de vin étant plaisamment conçu comme l'automate du comptoir en zinc [4]. La forme parallèle, *mannestringue* (que Larchey

1. Il ne figure que dans l'édition de 1835.
2. « Alorsse, le *capiston* l'a fait venir », Bercy, XXXVIe lettre, p. 4.
3. Voir, sur ce mot, notre *Argot des Tranchées*, p. 129.
4. Voir d'autres hypothèses étymologiques dans le *Courrier de Vaugelas*, t. VIII (1878), p. 59, 113 et 133; A. Larchey, *Suppl.*, p. XXI et 145.

cite dans son *Supplément*) est une double contamination des synonymes *mannezingue* et *bastringue*.

Le mot, ainsi que sa variante [1] *minzingue* (qui en est la prononciation parisienne), est à peu près sorti d'usage et remplacé par *mastroquet* : « J'ai fini mon après-midi dans la cour du *minzingo* », Poulot, p. 72. — « C'est un *mannezingue* de l'ancien jeu », Zola, p. 192.

Mômignard, petit enfant (de *môme* et *mignard*), et *mômi-nette*, fillette (de *môme* et *minette*).

Pétrousquin, le derrière (fusion des synonymes *pétard* et *troussequin*), et, ironiquement, paysan : « Vous voulez donc passer pour des *pétrousquins?* » Méténier, *Lutte*, p. 246. — « Les pauvres ouvriers *pétrousquins* ont la tête farcie d'ignorance », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 54.

Petzouille, pèdezouille, le derrière (fusion des synonymes *pétard* et *vezouille*), et, plaisamment, paysan, rustre : « Je crèverai dans la peau d'un cabot et d'un *pèdezouille* », Descaves, *Sous-offs*, p. 127.

Ratiboiser, rafler ou décaver au jeu (fusion des synonymes *ratisser* et *emboiser* [2]) : « Et le roi de cœur pour finir. La vole. Trois jolis points, hein, Desforges ? — *Ratiboisé*. La suivante. Je donne, coupez ! » Frescaly, p. 74.

De là : *ratiboisé* [3], sans le sou (Virmaitre), et *ratiboiser* [4], voler : « Les brigands dévalisaient les diligences, *ratiboisaient* le pognon de l'état, déquillaient les gendarmes », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 48.

Ribouldingue, fête, noce, vocable tiré de *ribouldinguer*, celui-ci représentant une fusion des verbes synonymes *ribouler*, rouler, et *dinguer*, rebondir [5].

Rigolboche, s'amuser de toute manière (fusion des verbes synonymes *rigoler* et *bambocher*), d'où *rigolboche* [6], très ri-

1. Une autre variante, *malzingue* (dans Vidocq), s'explique par l'alternance habituelle des liquides.

2. *Emboiser*, tromper : « Mot bas et du menu peuple » (Le Roux). Balzac s'en est encore servi : « *Emboisez*-moi bien ces gens-là », *Eugénie Grandet*, p. 226.

3. Et, au figuré, ruiné : « C'est fini, le vieux monde est *ratiboisé*, le populo lui passera sur le corps ! » *Père Peinard*, 9 mars 1890, p. 5. — Ce vocable a été employé par Alph. Daudet et Guy de Maupassant (v. la thèse de Mary Burns, p. 88).

4. Ce verbe a acquis des sens spéciaux dans les parlers provinciaux : *Ratiboiser*, battre, rosser (Anjou), et briser un objet, détériorer quelque chose (Bas-Maine).

5. Voir, sur ce mot récent, notre *Argot des Tranchées*, p. 20 à 22.

6. C'était aussi le surnom d'une fille galante, célébrité de bastringue sous

golo (Virmaître) : « C'est pas *rigolboche* de plaquer son métier, son patelin, sa famille », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 38.

Tripatouiller, *tripatrouiller*, tripoter en tout sens (fusion des verbes synonymes *tripoter* et *patrouiller* ou *patouiller*), au propre et au figuré : « Vous n'allez pas bientôt finir de me *tripatrouiller*, vous allez me chiffonner » (Virmaître). — « On lui en fait endurer de cruelles à notre pauvre globe ! On le *tripatrouille* d'une sacrée façon ! » *Almanach du Père Peinard*, 1898, p. 20.

La forme réduite *tripatouiller* [1] signifie, modifier ou remanier, contre le gré de l'auteur, une œuvre dramatique ou littéraire [2].

2. — Croisements de termes apparentés.

Un exemple curieux nous en est offert par le franco-provençal, lyonnais ou dauphinois *boustifaille*, mangeaille, bonne chère, mot qui a pénétré partout à Paris [3] et dans les provinces [4]. Il est déjà mentionné, en 1821, par Desgranges : « Tu ne fais que *boustiffer* [5], vive la *boustifaille !* Tous ces mots-là sont des barbarismes enfantés par la populace ».

Ce mot représente une contamination de *bouffaille* : le berrichon possède, à côté de *boustifaille*, les formes parallèles *boutifaille* et *bouffetifaille ;* le Limousin dit *bouchifaio* et *bourdifaio* [6], ce dernier répondant au manceau *bourdifaille*, au savoyard *bortifaille* et à l'angevin *pourtifaille* (à côté de *bournifaille*), tous au sens de provisions de mets sur une table, de copieuse nourriture, ce que le patois havrais exprime par *gourdifaille* (Languedoc, *gourdufaio*). Les éléments qui entrent en combinaison ne sont pas toujours apparents : tour à

le second Empire. Huysmans s'est servi du verbe correspondant : « Fallait laisser croire que vous *rigolbochiez* avec cette dame », *Sœur Marthe*, p. 272.

1. Emile Bergerat s'attribue la paternité de ce sens littéraire. Voir ses *Souvenirs d'un enfant de Paris*, t. III (1912), p. 320.

2. Rossignol cite en outre *batifouiller*, s'embrouiller, patauger (« il *batifouille* au moins une heure »), fusion de *batifoler* et *bafouiller* ; Virmaître, *patrifouiller*, manier malproprement, fusion de *patrouiller* et *fouiller*, etc.

3. « C'est de la *boustifaille* et pas autre chose » (caricatures de Gavarni du 28 juin 1840). — « Autrefois on faisait un bon contrat (de mariage), ensuite une bonne *boustifaille* », V. Hugo, *Misérables*, V^e partie, p. 602 — « Mettons-nous à table, il sent la *boustifaille* de loin », Zola, *Assommoir*, p, 103.

4. En Picardie, Anjou, Berry, Yonne, etc.

5. Aujourd'hui *boustifailler*, manger souvent, synonyme de *boulotter*.

6. A Genève, *bourdifaille* signifie grosse pâtisserie et, figurément, tête évaporée (Humbert) ; dans le vaudois, *bourdifalo* a ce triple sens : 1e tripes, restes de viande ; 2e panse ; 3e canaille.

tour les notions *bouche* ou *vessie* (en provençal, *bout*), rebut (en provençal, *borda*) ou abondance, etc. contaminent l'action du verbe *bouffer* à un degré excessif.

Voici une série d'autres croisements similaires :

Carapater, marcher, en se traînant, se sauver (fusion de *crapaud* et *patte*,) c'est-à-dire tirer les pattes comme un crapaud, marcher à quatre pattes en tâtonnant[1] : « Dis donc, ma biche, faut nous *carapatter* », Zola, *Assommoir*, p. 461.

Chipie, terme du début du XIXe siècle et d'origine vulgaire. Son sens a varié : « Qu'est-ce que le peuple entend par *chipie?* Il n'en sait peut-être pas plus que moi », écrit Desgranges en 1821. Erreur, il en sait plus : Femme avare (Bas-Maine), qui rapine sur tout, pingre (Champagne), mauvaise femme (Bresse, Bourgogne), etc. ; à Paris : bégueule...

Le sens primitif en est hargneuse et voleuse comme une pie : *chipie*, c'est-à-dire *chipe-pie*, pie qui chipe (cf. voleuse comme une pie), d'où les acceptions secondaires de grippe-sou et de femme impertinente[2]. Son pendant normand et manceau est *gripie* (c'est-à-dire *gripe-pie*), chipie, méchante femme (Moisy), femme hargneuse, voleuse (Dottin), tandis que l'angevin *chigripie*, femme maigre et méchante (Ménière), représente la contamination à la fois parisienne et provinciale.

Cibige, *cibigeoise*, cigarette (contaminée par *bige*, *bigeois*, simple, ordinaire), aussi sous les graphies *sibige* (Rossignol) et *sibiche*[3] : « Quand on avait envie d'une *sibiche*, on la grillait », *Père Peinard*, 9 novembre 1890, p. 10.

Coinsto, abri (Hayard), fusion de *coin* et *hosto*, hospice : « J'aurai peut-être plus tard un *coinsto* pour moi seul », cité dans Bruant, *Dict.*, p. 4.

Dégueulbif, dégoûtant (de *dégueulasse* et *rebiffe*), forme donnée par Bruant, à côté de *dégueulbi* : « Ils se disent que c'est *dégueulbi* de crever la faim », *Père Peinard*, 11 janvier 1891, p. 1.

De même *frisbi*, froid (Rossignol), fusion de *frisquet* et *rebiffe*, proprement froid à rebiffer.

Epastrouiller, étonner (d'*épater* et *pastrouiller*, forme dialectale de *patrouiller*), d'où *épastrouillant*, merveilleux : « Une

1. De là : *Carapatas* (forme provinciale pour *carapataud*), marinier d'eau douce (v. Larchey) : il *carapate* ou marche en se traînant. Le mot désigne aussi le soldat d'infanterie (Rossignol).

2. Cf. *Dict. général* : « *Chipie*... semble dérivé du radical de *chipoter* ».

3. Delvau cite encore *sibijoite*, cigarette, à côté de *sibigeoise*.

découverte *épastrouillante* qui va réjouir tous les boit-sans-soif ». *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 25 ; — à côté *d'espatrouiller*, même sens (« *Espatrouillant* exprime le comble de l'admiration », Virmaître) : « Une bonne bougresse *s'espatrouillait* de ce que... », *Père Peinard*, 7 février 1892.

Epatoufler, étonner (d'*épater* et *patoufler*, dialectal, patauger), forme alléguée par Bruant, à côté d'*épatarouffler*, même sens (d'*épater* et *marouffler*), d'où *épatarouflant*, étonnant : « Finies, les géantes, les femmes torpilles, les nains et autres phénomènes *épatarouflants*... », *Almanach du Père Peinard*, 1896, p. 22.

Mastroquet, marchand [1] de vin (de *mastoc*, contaminé par *stroc*, setier), conçu comme un petit gros bonhomme qui débite des setiers [2] : « S'il [le sublime] est marié, il paie son boulanger,... son *mastroquet* jamais », Poulot, p. 68.

Nigaudinos, petit niais, de *nigaud* [3] et *christaudinos*, même sens (c'est-à-dire *Christi audi nos!*), terme employé par Balzac (v. Larchey) et très usuel à Lyon (v. de Pustspelu).

Niguedouille [4], grand niais, de *nigaud* et *andouille*, au figuré (« barbarisme bas et vil », Desgranges, 1821) : « Nous sommes assez *niguedouilles* pour nous laisser piper », *Père Peinard*, 9 juin 1889, p. 4.

Patagueule, ennuyeux, proprement bavard (fusion de *pata*[*ti-patata*] et *gueule*) : « C'est lui qui trouvait ça *patagueule* de jouer le drame devant le monde », Zola, p. 522.

Peinturlurer, peindre grossièrement en couleurs criardes : « C'est un barbarisme », Desgranges, 1821 ; « Mot ironique et burlesque », Bescherelle 1845. C'est la contamination de *peinture* et *turelure*, au hasard.

Requimpette, redingotte, de *redingotte*, prononciation vulgaire, et (cf. *pet-en-l'air*, sorte de veston) *pette* [5], postérieur, la première forme dans les *Soliloques* de Rictus (p. 53).

Tarabiscoter, réparer les moulures par des petits creux (ap-

1. Le mot se lit dans la dernière édition du *Jargon* de 1849.
2. Voir une autre étymologie dans le *Supplément* de Littré.
3. Cf. Ondin : « *Le sieur de Nigaudis, de la Nigaudière*, vulg. un sot ».
4. La forme antérieurement attestée *niquedouille* (dans Regnard) est une variante que donne encore d'Hautel (cf. le nom propre *Nicod* à côté de *Nigaux*). A Vaud, on dit *niguedouille* et *niquedandouille* (Callet). Le synonyme vulgaire *jacdale*, niais, répond au franc-comtois *Jacques Dailles*.
5. On retrouve cet élément méprisant dans *adjupète*, adjudant, à côté d'*adjuvache*, même sens, appellations ironiques qu'on entend souvent dans les casernes.

pelés par les menuisiers *tarabiscots*) : terme technique récent, fusion de *tarauder* et *rabiscoter*, raccommoder (en Anjou et ailleurs, aussi sous la forme *rabistoquer*).

Viauper, pleurer comme un veau (Rigaud), de *viau*, veau, et *japer* : « Quand le refrain recommença, plus ralenti et plus larmoyant, tous se lachèrent, tous *viaupèrent* dans leurs assiettes... crevant d'attendrissement... Coupeau, soûl comme une grive, recommençait à *viauper* et disait que c'était le chagrin », Zola, *Assommoir*, p. 239 et 326 [1].

Viscope, casquette à longue visière comme en portaient les gens faibles de la vue (contamination de *visière* et *télescope*), d'où :

1° Visière de casquette, longtemps particulière au souteneur : « Tu en as une *viscope* à la bêche » (Rossignol).

2° Képi de troupier, schacko (Merlin).

Le plus récent de ces croisements est *midinette*, trottin (de *midi* et *dînette*), ces jeunes ouvrières sortant en grand nombre à midi, de leurs ateliers, pour déjeuner et prendre l'air (voy. une citation dans H.-France).

Un des plus anciens est *brindezingues*, dans la locution *être dans les brindezingues*, avoir une pointe de vin, être à demi-gris (d'Hautel), qu'on lit dans Vadé : « Tiens, toi t'es déjà dans les *brindezingues* », *Les Racoleurs*, 1756, sc. XI. L'expression est encore vivace : « On s'était réuni pour porter une santé au conjungo, et non pour se mettre dans les *brindezingues* », Zola, *Assommoir*, p. 112.

C'est une contamination provinciale du vieux mot *brinde* [2], toast, Bas-Maine, *brindesis* (ce dernier répondant à l'italien *brindisi*) par un mot apparenté qui reste à déterminer. Il est intéressant de relever le sens généralisé du mot dans les parlers provinciaux. Tandis qu'en Normandie, *brezingue* et *bezingue* (qui en est la forme réduite) signifie également « ivre », comme dans l'Anjou *berzingue* ; le Lyonnais désigne par *berzingue* celui qui marche de travers, répondant à la fois au mançois *marcher en brindisis*, marcher de travers comme un

1. Larchey, en citant ce dernier passage de Zola, rend à tort *viauper* par « faire la vie », interprétation erronée passée chez Virmaitre.

2. La forme parallèle *bringue* (que donne déjà Cotgrave) est encore vivace en Bretagne, où elle désigne la débauche des matelots, d'où *bringuer*, boire avec excès, en parlant des matelots :

Dès qu'il a son col bleu de matelot,
Le soir même i *bringue* à terre.,.

(Nibor, *Cols bleus*, p. 98)

ivrogne, et au genevois *de bizingue*, de travers (dans le *Suppl.* de Littré, avec une citation de Töpffer).

D'autres croisements ont pris dans le langage parisien une grande extension et plusieurs proviennent du milieu des casernes:

Cabombe, bougie (de *camoufle* et *bombe*), altérée en *calbombe* (Rossignol) et *cabande* (Rigaud) : « Une espèce de guignol où y a des dessins qui passent dans un cadre que, pour le voir, on éteint toutes les *calbombes* », Bercy, V^e^ *lettre*, p. 6.

Lesbombe, prostituée (de *lésée*, même sens, et *bombe*), à côté de *lésébombe*, forme plus rare donnée par Rigaud: « Un coup de batterie avec une *lesbombe* », Méténier, *Lutte*, p. 216.

Et d'autre part:

Claquebosse, bordel (de *claquedent* et *bosse*) : « Jolie petite ville... Ça manque de *claquebosse* », *Les Gaietés du Régiment* (cité dans H.-France).

Fantabosse, fantassin, dont le havresac fait la bosse sur son dos[1], dans Jehan Rictus (*Cœur*, p. 90): « Cabot *fantabosse* ed marine. »

Féebosse, vieille femme laide et méchante (semblable à la *fée Carabosse*), dans Bruant (*Rue*, t. II, p. 110) : « Une *féebosse* qu'est pas du quartier... »

On voit le nombre considérable de ces croisements dans le bas-langage parisien. La plupart sont assez transparents pour permettre de préciser les éléments lexiques qui entrent en combinaison; la formation des autres[2] — en très petit nombre d'ailleurs — n'apparaît pas assez claire pour faire entrevoir les raisons de leur contamination.

1. Rigaud y voit un « aimable jeu de mots : *fente à bosse,..* », et Darmesteter « un calembour par à peu près sur *fantassin* » (*Création des Mots nouveaux*, p. 166).

2. Tels sont :

Auverpinches, gros souliers d'Auvergnat (Rigaud).

Morbec, morbaque, vermine (Rigaud) et enfant désagréable (Delvau), même sens que *morpion*.

Probloque, propriétaire (Rossignol, Hayard) : « On peut lécher les pieds des *probloques* et des flics... Et puis? » Rosny, *Rues*, p. 295.

Pébroque, pépin, parapluie (Hayard).

CHAPITRE II

REMARQUES SYNTAXIQUES

Ces remarques seront de nature générale. On trouvera, dans les dissertations déjà mentionnées, des détails complémentaires qui échappent forcément à un examen d'ensemble [1].

1. — Substantif.

Noms communs tirés de noms propres. — Procédé fécond qui a fourni au bas-langage nombre d'appellations dérivant des sources les plus variées. On pourrait les répartir ainsi :

A. — Noms de fabriquants ou industriels :

Bénard, pantalons à pattes d'éléphants, longtemps portés par les souteneurs (d'après le nom du tailleur qui en avait la spécialité) : « Je me gonflais de pouvoir chanstiquer mon falzar *à la Bénard* conte un fendard à la mode... Avec un *bénard* à pattes d'un thunard... », Bercy, *XLIe lettre*, p. 6.

Desfoux, casquette en soie, bouffante et de forme élevée, portée par les bouviers, toucheurs de bestiaux, laitiers, bouchers en gros, etc. longtemps adoptée par les souteneurs (appelée antérieurement *david* [2], l'un et l'autre noms de chapeliers voisins du Pont-Neuf) : « C'est pas la peine de f... tes *desfoux* sur l'œil... », Méténier, *Lutte*, p. 194.

Eustache, couteau de poche (d'après Eustache Dubois, coutelier de Saint-Etienne) : « On donne ce nom à une espèce particulière de couteau, dont se servent les gens de la plus basse condition », d'Hautel, 1808 [3].

Godillots, souliers d'ordonnance (du nom d'un fabricant de chaussures, fournisseur de l'armée en 1870), gros souliers,

1. La *Neufranzösische Syntax* de J. Haas (Halle, 1909) tient compte, dans une certaine mesure, du langage parisien.

2. « Les rouflaquettes bien cirées, la blouse de fil tirée aux épaules, le *david* crânement posé sur le front... », Humbert, *Mon bagne*, p. 40.

3. En Anjou, *ustache* désigne un petit couteau à manche de bois (le couteau y porte le nom de *guillaume*) : cf. *ustaches*, ciseaux (Delesalle).

terme militaire généralisé : « Je battais la semelle, rapetassant tous les *godillots* du village », *Père Peinard*, 13 avril 1890, p. 2.

B. — Noms généralisés de personnages réels :

Bidard, veinard, riche bourgeois (d'après le nom de l'emballeur, gagnant du gros lot de l'Exposition de 1878) : « Les *bidards* qui avez des paletots et des nippes de rechange », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 14.

Collignon, cocher, appellation plutôt injurieuse (un cocher de ce nom assassina en 1855 son voyageur) : « Les *collignons* pourraient écrabouiller les bourgeois tout leur content », Bercy, XXXVe *lettre*, p. 5.

Poubelle, boîte à ordures (Poubelle, préfet de la Seine, les imposa aux Parisiens en 1883) : « La bande faisait concurrence aux biffins et fouillaient les *poubelles* », Rosny, *Rues*, p. 6.

Wallace, eau des fontaines publiques (du nom de Sir Richard Wallace, philanthrope anglais, qui dota Paris en 1872 d'une centaine de petites fontaines) : « Ça me fait mal au ventre de te voir pomper de la *wallace* », Méténier, *Lutte*, p. 216.

C. — Noms de lieux généralisés :

Chabanais, lupanar (situé à Paris rue de Chabanais), d'où tapage nocturne : « Il est rentré, il s'attendait à un *chabanais* monstre », Poulot, p. 72. — « Ah! reprit l'homme, est-ce une raison pour faire un *chabanais* pareil ? » Courteline, *Train*, p. 222.

Irlande, jeu de billes (au cent dix) : *envoyer en Irlande*, envoyer les billes à droite et à gauche (Delesalle).

Zanzibar, jeu de trois dés (qui se joue sur le comptoir des marchands de vin) : « Une vingtaine seulement s'enquillent au *zanzibar*, chez un bistrot des environs », *Père Peinard*, 1er mars 1891, p. 1.

Noms tirés d'une forme verbale. — L'exemple le plus connu est *j'ordonne* (Monsieur, Madame, Mademoiselle), appliqué aux personnes qui aiment à donner des ordres : « C'est un *monsieur j'ordonne*. Sobriquet que l'on donne à un tatillon, à un jeune homme, fier et altier, qui commande ses subalternes avec hauteur et emportement, qui veut être obéi à la parole », d'Hautel, 1808.

Voici un témoignage plus récent de cette expression familière : « Nana régnait sur ce tas de crapauds ; elle faisait sa

mademoiselle j'ordonne avec des filles deux fois plus grandes qu'elle... », Zola, *Assommoir*, p. 195.

Un autre exemple, *patiras* ou *patira*, victime, c'est-à-dire celui qui va pâtir, remonte au poissard : « Quand vous tourmentez les riches, ce sont les pauvres bougres d'ouvriers et les petites gens qui finissent par être le *patira* », *La Guinguette patriotique*, 1790, p. 5 [1].

Abstrait pour concret. — L'exemple le plus intéressant est *jeunesse*, au sens de « jeune fille ». Il remonte au XVIe siècle (Vauquelin de la Fresnay); Racine l'a employé au XVIIe siècle (*Plaideurs*, acte III, sc. IV) : « Je suis tout réjoui de voir cette *jeunesse* », et Vadé, au XVIIIe : « Ma maraine dit comme ça, qu'y gna pas de temps plus zenty pour une *jeunesse* que où ce qu'on se fait l'amour », *Lettres de la Grenouillère*, p. 91 [2].

Voici quelques autres exemples :

Connaissance, maîtresse, dans la bouche des troupiers : « Est-ce que tu te le figures que je vais... balayer l'écurie et rouler la litière pendant que tu penseras à ta *connaissance?* » Courteline, *Gaietés*, p. 26.

Gouvernement, femme, dans la bouche de l'ouvrier : « Quand un ouvrier parle de sa femme, il dit volontiers *mon gouvernement* » (Rigaud).

De même, *idée*, petite quantité (d'absinthe, de poivre, etc.); *innocence*, jeune fille innocente, etc. On dit cet *amour* d'enfant (*amour* pour *aimable*) et, inversement, pour rendre plus expressifs des termes généraux : *Aller son petit bonhomme de chemin*, suivre tranquillement et modestement sa voie, expression déjà donnée par d'Hautel qui l'explique ainsi : « Faire

1. Ajoutons : *Quitourne*, fenêtre, dans l'argot des filles (*allumer la quitourne*, c'est mettre la lampe derrière le rideau de la fenêtre), et *faire la quitourne*, c'est appeler le client de sa fenêtre.

2. Le marquis d'Argenson en prend la défense vers la même époque : « Pourquoi avoir banni du beau langage une expression populaire, une *jeunesse*, pour parler d'une jeune fille ou de plusieurs jeunes gens ensemble? Rien ne supplée à cela, et la langue en était d'autant plus riche... On entendait en même temps de bonnes et d'aimables qualités avec quelques défauts; enfin, cela présentait une image... De dire c'est *une jeune personne*, ne dit point cela. Quand on dit : C'est une *jeunesse* qui se divertit, c'est comme si on disait : cela se divertit parce que cela est jeune ». — *Journal*, éd. Jannet, t. V, p. 219.

Dans le Berry, *jeunesse* s'applique également au bétail, au sens de jeunes bestiaux : « La *jeunesse* se vendait ben à c'te foire » (Jaubert).

droitement sa besogne, n'entendre finesse en rien, se conduire avec prudence et probité [1] ».

Collectif pour individuel. — Deux exemples, remontant au début du XVIIe siècle, sont encore vivaces :

Pays, compatriote : « *Païs*, c'est-à-dire homme du même païs » (Oudin, 1640). — « *Bon jour, pays*. Se dit en saluant un compatriote. *C'est mon pays*, pour dire qu'il est né dans le même pays que moi » (d'Hautel, 1808).

Furetière (1690) y voyait un « salut de gueux... du même pays » ; aujourd'hui, c'est plutôt un mot de soldat (féminin *payse*) : « Nous étions *pays*, nés le même mois », Courteline, *Gaietés*, p. 33.

Populo, enfant : « Un *populo*, *un petit populo*, c'est-à-dire un enfant » (Oudin). — « *Populo* [2], pour dire un petit enfant, un nouveau né : elle a fait un *petit populo*, se dit par dérision d'une fille qui s'est laissé séduire » (d'Hautel).

Changement de genre. — Les exemples les plus significatifs sont :

Chose, celui dont on ne se rappelle pas le nom, ou dont on ne veut pas se souvenir, terme vague par lequel on supplée à un nom propre.

Gouin, matelot débauché, masculin moderne induit de *gouine*, prostituée (mot qu'on lit déjà dans Ménage et qui est encore vivace) : « *Gouin*, masculin de *gouine*, a pris racine dans le Vendômois; mais le mâle est barbarisme, et la femelle est une épithète dégoûtante », Desgranges, 1821.

Machin, même sens que *chose*, appliqué surtout aux objets : masculin induit du primitif *machine*, qui a le même sens chez d'Hautel. C'est un terme sorti des milieux professionnels qui désignait tout d'abord les machines ou les outils indispensa-

1. Zola emploie des tournures analogues : « une sacrée *coquine de soif* » (*Assommoir*, p. 112), « un *gueux de soleil* » (p. 179), « un *gredin de froid* » (p. 230), à coté de « Ce *nom de Dieu de tremblement* » (p. 499), « Un *tonnerre de Dieu de cambuse* » (p. 474), « un *bruit de tonnerre de Dieu* » (p. 531), etc.

Cette personnification des choses est de tous les temps : Du Fail parle de « sa bonne *femme d'eschine* » (t. II, p. 18), et Oudin rend la locution ton *bougre de despit* par « malgré toi ».

2. Les frères Goncourt emploient ce mot au sens de prolétaire, homme du peuple : « Un *populo* assistant par hasard à la Chambre », *Journal*, 10 déc. 1893. — Aujourd'hui, le mot désigne la plèbe, la populace.

bles à l'ouvrier, et ensuite tout objet ou même toute personne dont le nom échappe [1].

Manque est féminin dans le langage vulgaire et dans les parlers provinciaux : « Eh ben, monsieur Jérôme, je sis fâché à présent de vous avoir fait *une manque* de bienveillance », Vadé, *Œuvres*, p. 97.

De là : *à la manque*, défectueux, détestable, maladroit, bon à rien : « Les radicaux et les socialos *à la manque* avaient eu beau pistonner le populo avec leur suffrage universel et une salade de réformes à la flan », *Père Peinard*, 28 septembre 1890, p. 14.

2. — Adjectif.

Des adjectifs tirés des substantifs sont très fréquents dans le langage populaire moderne, mais un seul exemple remonte à la fin du XVIIIe siècle, *crâne*, donné comme synonyme de fou et d'écervelé par le *Dictionnaire* de Féraud (1787) et que d'Hautel définit ainsi (1808) : « *Crâne*. Tapageur, mauvaise tête, vaurien ; *mettre son chapeau en crâne*, c'est-à-dire sens devant derrière, à la façon des tapageurs et des mauvais sujets ». Aujourd'hui, le mot a plutôt le sens de fier, hardi, avec les dérivés : *crânement*, fièrement, et *crâner*, affecter de grands airs : « *Crâne* donc pas et vas-y », Méténier, *Lutte*, p. 29.

Le sens en est encore plus étendu dans les parlers provinciaux : bon, beau (Picardie), fameux, remarquable, de choix, appliqué même aux objets (Berry).

Voici d'autres exemples :

Chicoré, de chicore, ivre, c'est-à-dire vert comme la chicorée, répondant au synonyme *pistache*, légère ivresse, par allusion au visage verdâtre de l'ivrogne (Bruant, *Dict.*, p. 270).

Farce, amusant, drôle : « *Il est farce*, pour il est farceur, c'est un farceur », Michel, 1807. — « Ça serait *farce* si sa chemise se fendait », Zola, p. 30.

Maré, dégouté, blasé (et *maré!* assez !), tiré de *marée*, dé-

1. « *Machin* n'est pas français, se dit plus particulièrement d'un outil quelconque, dont on ne sait pas, ou dont on ne se rappelle pas le nom. On dit aussi quelquefois *machine*, dont *machin* dérive. Si j'avais un *machin*, une petite *machine*, je ferais un trou dans cet endroit, pour : Si j'avais une vrille, un foret, etc. On abuse du mot *Machin* comme on fait du mot *Chose* : Monsieur chose, Madame chose, etc. On doit éviter avec soin d'employer un pareil langage, qui annonce ordinairement une éducation peu soignée ou, du moins, peu de présence d'esprit... » — Michel, 1807.

goût : « Je suis *maré* du jeu, j'ai joué toute la journée » (Rossignol).

Marlou, malin [1] (comme un souteneur), se lit dans Richepin (*Gueux*, p. 164) : « L'œil *marlou*, il entra chez le zingue... »

Ajoutons : *Bœuf*, énorme, à côté de *monstre*, colossal (« un succès *bœuf*, un succès *monstre* »); *nature*, naturel (« bœuf *nature* »); *peuple*, commun, trivial (« être *peuple* »); *pocheté*, crétin (de *pochetée*, bêtise); *rosse*, méchant (comme un mauvais cheval), etc.

3. — Verbe.

Passage d'un état a l'autre. — Les verbes neutres *agoniser* et *tomber* ont acquis une valeur active dans le bas-langage, le premier, dès le XVIIIe siècle, le deuxième de nos jours. *Agoniser quelqu'un*, l'accabler d'injures, est déjà fréquent dans le poissard, alors que *tomber quelqu'un*, le terrasser, vaincre un adversaire en luttant, nous vient du langage des athlètes forains, des *tombeurs* : « A preuve que moi, l'Asticot, je connais quéqu'un qui *vous tombera* quand vous voûdrez », Richepin, *Truandaille*, p. 70. De là, au sens généralisé, venir à bout d'un adversaire quel qu'il soit.

D'ailleurs, dans l'ancienne langue, *tomber* était souvent actif :

> Mes la contraire et la perverse,
> Quant de lor gran estat les verse
> Et *les tumbe* autor de sa roe,
> Du sommet envers dans la boe...

lit-on, à propos des vicissitudes de la Fortune, dans le *Roman de la Rose*, v. 4911. Et au sens vulgaire moderne, dans une lettre de grâce du XIVe siècle (v. Ducange) : « Icellui Giraut donna audit Manson un si grand coup sur l'espaule que il *le tumba* par trois fois en la charrière ». Est encore dans Ronsard (v. Littré). Il s'agit donc en l'espèce d'un vénérable archaïsme qui mériterait de revivre aussi dans la langue littéraire [2].

D'autre part, *s'amener* a le sens neutre d'arriver, venir, sens très populaire.

De pareils changements sont d'ailleurs fréquents à toutes les époques de l'histoire de la langue.

1. Un glossaire argotique de 1829 écrit *merlou* (« voleur roué, rusé »), sous l'influence de *merle* (cf. c'est un fin merle).

2. Nous passons sur l'usage vulgaire de conjuguer les verbes neutres avec *avoir* (« il *a* tombé »), tendance dérivant également du passé.

Changement de conjugaison. — Exemple, *mouver*, mouvoir, qui remonte au XVIe siècle, vivace encore à Paris et dans les parlers provinciaux (Anjou, Berry, etc). De là *mouvette*, dénonciateur, proprement homme remuant [1]: « Les mots changent aussi selon le quartier ; un délateur, qui est une *casserole* à Montparnasse, sera une *mouvette* à Montmartre, et une *bourrique* à Grenelle », Rossignol, p. VI.

Pluriel substitué au singulier. — L'emploi d'une construction comme *j'avons* remonte au XVIe siècle. Henri Estienne constate, par la bouche de Philausone, que « les mieux parlans » parmi les courtisans disaient : *j'allons*, *je venons*, *je soupons*, etc. et Coltophile de répondre : « Vous m'estonnez merveilleusement, de me dire qu'un si vilain langage soit ordinaire aux gentilshommes courtisans ». Plus loin, il met ces « façons de langage » parmi « les plus élégans barbarismes et solecismes », et Philausone va jusqu'à comparer un tel « courtisanisme, en matière de langage » à « quelque bel atticisme [2] ».

La vérité est que cet usage, à toutes les époques éminemment rustique et populacier, était très répandu au XVIe siècle, même parmi les personnnes instruites [3]. Le *Moyen de parvenir* s'en moque [4], et François de Callières déclare nettement, à la fin du XVIIe siècle : « Si un homme de qualité disoit, *j'estions* à Paris et *j'en partismes* pour Versailles, il parleroit comme le menu peuple [5] ».

Ajoutons que l'omission du pronom-sujet, encore courante au XVIe siècle, est aujourd'hui commune au langage enfantin, rustique et vulgaire.

4. — Particules.

Prépositions. — Les gens du commun se servent de l'expression *histoire de* (au sens de « pour »), pour signifier une action à laquelle on attache peu d'importance : « A l'hôpital les médecins faisaient passer l'arme à gauche aux malades trop détériorés, *histoire de* ne pas se donner l'embêtement de les guérir », Zola, *Assommoir*, p. 124.

1. Cf. d'Hautel : « *Marie mouvette*, petite fille turbulente », sens encore vivace dans l'Anjou.
2. *Dialogues*, éd. Liseux, t. I p. 172-173, et t. II, p. 286.
3. Voir Brunot, t. II, p. 335.
4. Cf. ci-dessus, p. 6.
5. *Du bon et mauvais usage*, Paris, 1693, p. 135.

De même, *rapport à*, à cause de, qu'on lit dans Vadé : « Je vous le pardonne *rapport au* sujet de la cause... », *Œuvres*, p. 272; et exemple plus moderne dans Balzac, *Goriot*, p. 44 : « Vous veillerez au lait, Christophe, *rapport au* chat. »

Adverbes de quantité. — La notion « beaucoup » est généralement rendue par celle de volée de coups (c'est-à-dire par la même notion que représente étymologiquement *beaucoup* lui-même) : Une *flopée* d'enfants, une grande *tapée* d'ouvrage (cf. Michel, 1807: « Il a une bonne *tapée*, beaucoup, une grande quantité, n'est pas français »).

La même notion est exprimée par *tout plein*, beaucoup, expression empruntée aux mesures de capacité, qu'on lit couramment au XVIe et XVIIe siècle : « On dit encore *tout plein* de bons mots venant de luy », Despériers, Nouvelle XLVII. — « Tu prends de la peine *tout plein* », *Comédie des Proverbes*, acte II, sc. III. Cette locution adverbiale, est donnée par Oudin (1640), et Vaugelas la considère encore comme « une fort bonne façon de parler ». D'Hautel y voit une « locution vicieuse » ; elle est toujours vivace dans les parlers provinciaux.

De même, *et le pouce*, davantage (sans compter le reste), est aussi un souvenir des anciennes mesures : « Et faire le glorieux, tout au long de l'aune, *pouce et tout* », lit-on chez du Fail [1]. Cette locution est également usuelle dans les provinces et à Paris : « La Déclaration des Droits formulée il y a un siècle *et le pouce* », *Almanach du Père Peinard*, 1898, p. 2.

Formules négatives. — L'ancienne langue possédait un très grand nombre de formules pour renforcer la négation ou pour exprimer l'insignifiance, la petitesse ou la nullité. C'étaient des comparaisons tirées de la nature (animaux, plantes, minéraux), des parties du corps humain ou des objets de première nécessité (nourriture, monnaies, etc.)[2]

Le langage populaire moderne a conservé plusieurs de ces formules que nous allons examiner suivant leur provenance.

Dans l'argot parisien ou provincial, ces tournures servent en même temps à exprimer un refus, l'inutilité ou l'incrédulité. Elles dérivent de sources très variées, à savoir :

a. — Noms de plantes, principalement racines et fruits ali-

1. *Discours d'Eutrapel*, t. II, p. 55.
2. G. Dreyling, *Die Ausdrucksweisen der übertriebenen Verkleinerung im altfranzösischen Karlepos*, 1888. Bon travail que nous avons mis à profit.

mentaires : *navet, nèfle, pomme, radis* etc., sur lesquelles nous reviendrons.

b. — Noms de coquillages très communs, comme les bernacles, qui, sous leur forme bretonne *bernicle* ou *bernique*, sont devenus à Paris, dès le XVIIIe siècle, l'expression du néant (v. ci-dessus, p. 77).

c. — Noms de parties du corps. — Les noms vulgaires de certaines parties spéciales du corps ont fourni des formules fréquentes de négation, en premier lieu le membre viril :

Nœud ! mon nœud ! « Propos que les voyous ont sans cesse à la bouche, et qu'ils trouvent plus énergique, sans doute, que *des navets ! du flan ! des nèfles !* qui en sont les variantes adoucies » (Rigaud).

Peau, la peau ! rien ! [1] « Alors c'est *pour la peau* que j'ai tiré cinquante-neuf mois et quinze jours de service ? » Courteline, *Gaietés*, p. 291. — « Et tout ça pour arriver à quoi ? à *la peau* ! » Idem, *Train*, p. 182 [2].

Ce terme est souvent renforcé :

Peau de balle ! non, point, dans le langage des troupiers, ensuite généralisé (la formule est souvent complétée par *balai de crin*) : « Aussi, pour nous aller pieuter à la caserne, c'est *peau de balle et balai de crin*, et variétés diverses, » Courteline, *Train*, p 88. — « Pour ce qui est des éclipses de lune, *peau de balle et balai de crin !* On en sera privé cette année. » *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 23.

Peau de nœud ! rien, jamais de la vie : « Il est poli, *peau de nœud !* On n'a jamais vu de particulier moins poli » (Rigaud).

Tringle, tringue, rien (Hayard), *la tringle, pour la tringle*, même signification (Bruant) : « Le trêpe pourra pas y voir que *tringue*. » Bercy, *XIVe lettre*, p. 6.

Les noms provinciaux des testicules, — *mes blosses ! mes burnes !* — jouent le même rôle négatif.

d. — Noms de pâtisseries, surtout légères :

Flan, du flan ! non, jamais, réplique à une demande im-

1. Cf. Larchey, *Suppl.* : « *Peau*, rien, zéro. La peau est ce qui a le moins de valeur dans la bête. — *Peau de balle*, rien... Mot à mot ventre creux ».

2. *La peau* ! rien, est parfois abrégée en *lap* ! (écrit *lape* dans Bruant, et *lapp* dans Rossignol) : « Il m'a fait travailler pour *lapp*, je suis malheureux, je n'ai que *lapp* » (Rossignol) ; « Le major verra bien que t'as juste *lape* et que tu veux tirer au flanc », Bercy, *XXXVIe lettre*, p. 6. — Sous cette forme abrégée, le mot a passé dans l'argot des polytechniciens : « Il entend *lap* » (voir Cohen, dans *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XV, 1908, p. 176 et 191).

portune ou intempestive : « Exclamation particulière aux gamins qui ajoutent souvent *et de la galette !* » (Rigaud) : « Sur quoi, *du flan !* la peau ! » Richepin, *Truandaille* p. 71.

L'ancienne langue employait, avec le même sens dépréciatif, les synonymes *flamiche* et *gastel*, gâteau.

Dans le picard « n'y connaître *flan* » signifie n'y connaître goutte (Corblet); et en Bourgogne, *niflet !* non ! du tout ! dans le langage des écoliers : « Ah ! tu crois que je vas t'en bailler ? *Niflet !* » répond à *nifflettes*, petites pâtisseries à la crême, mot usuel à Provins (Fertiault).

e. — Nom de monnaies, comme valeur dépréciative fréquente dans l'ancienne langue [1]. Dans le parler vulgaire de nos jours, c'est le cas de *dalle*, écu ou *daler* flamand, qui, après avoir désigné l'argent en général, comme dans ces vers de Pierre Durand (cités dans Larchey) :

> Faut pas aller chez Paul Niquet ;
> Ça vous consomme tout votre pauve *dalle*...

a fini par signifier un rien : « Le populo entrave que *dalle*, » Bercy, *VIIIe lettre*, p. 6.

C'était, dès le XVIe siècle, une monnaie d'argent flamande — « *dalle*, monnoye en Allemaigne, » Tabourot, 1587 — d'une valeur variant de trois à cinq francs [2], qui devint au début du XIXe siècle équivalent d'argent monnayé, et, une fois ce sens oublié, de non-valeur, de néant.

Ce genre de tournures était destiné dans l'ancienne langue à renforcer le manque de valeur qui va de l'insignifiance à la nullité, au néant. Elles se retrouvent en grande partie dans le langage populaire moderne, tandis que la langue littéraire en a à peine gardé des traces.

1. Cf, Dreyling, p. 67 à 87, et Eustache Deschamps, *Œuvres*, t. III, p. 41, à propos des Flamands (dont la menue monnaie s'appelait *mite*) : « Leur souverain n'ont prisié une *mite*. »

2. Le mot se lit avec ce sens, dans la *Satyre Ménippée*.

LIVRE DEUXIÈME

VOCABULAIRE. — FACTEURS SOCIAUX

SECTION PREMIÈRE

CLASSES LÉGALEMENT CONSTITUÉES

Si l'on compare le bas-langage parisien du commencement du XIXe siècle, tel qu'il est représenté dans le *Dictionnaire* de d'Hautel, avec ce qu'il est devenu à la fin de ce même siècle, on est surpris de l'énorme accroissance de son vocabulaire, de cette exubérance verbale qui rappelle parfois celle du XVIe siècle. Mais tandis que la langue de la Renaissance est plutôt de source savante et étrangère, que la richesse de son lexique est surtout puisée dans les langues classiques et dans l'italien, le bas-langage parisien de nos jours est presque entièrement indigène. Il a continuellement augmenté ses ressources par des apports de la province et notamment par des contributions des classes professionnelles.

Les professions et les métiers ont concouru à toutes les époques à enrichir la langue nationale. C'est là un fait constant. Mais cette influence n'a jamais été aussi féconde ni aussi générale que dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Plusieurs raisons expliquent cette évolution : avènement de la démocratie ; facilité de plus en plus grande, vers le milieu du XIXe siècle, des moyens de communication, routes ou chemin de fer ; effacement des distinctions sociales du passé en même temps que du particularisme des anciens corps de métiers ; contact de plus en plus fréquent des diverses classes professionnelles, entraînant le mélange graduel de leurs langues spéciales, lesquelles finissent ainsi par être absorbées dans le langage populaire parisien.

Nous allons étudier la répercussion successive de ces facteurs

sociaux, nombreux et divers, sur le lexique du bas-langage, et tout d'abord nous y discernerons un double groupe social, suivant que leurs représentants appartiennent aux classes légalement constituées ou bien qu'ils vivent plus ou moins en marge de la société.

Il va sans dire que nous ne passerons pas en revue l'ensemble des classes professionnelles. Sous le rapport linguistique qui nous occupe, un petit nombre seulement a exercé une influence réelle et, parmi celles-ci, l'armée, la marine et la classe ouvrière ont été particulièrement fécondes. En outre, comme ces groupements ne possèdent pas à proprement parler des langues spéciales, mais simplement des terminologies propres, des vocabulaires à part, nous rechercherons seulement quels de ces éléments, professionnels ou techniques, ont franchi leur milieu spécial pour se généraliser dans le bas-langage.

De toutes les corporations parisiennes reconnues par la loi, une seule — celle des bouchers — a possédé jusqu'à ces dernières années, une véritable langue spéciale [1], c'est-à-dire une déformation systématique du langage courant; mais le *loucherbem*, actuellement en voie de disparition, n'a laissé aucune trace sérieuse dans le parler vulgaire.

Ajoutons que les vocabulaires spéciaux des soldats, des marins, des ouvriers, appartiennent au XIXe siècle, et que tous ont subi l'action efficace du jargon, qui a pu ainsi pénétrer par des canaux différents dans le vulgaire parisien et provincial.

1. Voir, sur la théorie des langues spéciales, l'étude pénétrante et suggestive que leur a consacrée M. Arnold Van Gennep (étude réimprimée dans son volume, *Religions, Mœurs et Légendes*, deuxième série, Paris, 1909, p. 285 à 316).

CHAPITRE PREMIER

SOLDATS

Le service militaire obligatoire a exercé une influence des plus marquante sur la constitution du bas-langage. Les contingents ruraux ou provinciaux, d'une part, par leur long séjour dans les casernes, ont rapporté, à leur retour dans leurs foyers, des expressions et des termes particuliers à ce milieu; d'autre part, par leur dispersion à travers la France, les contingents parisiens ont été le grand facteur de l'expansion des termes d'argot de la capitale dans les provinces. Nous avons déjà relevé l'importance de ce rôle.

On sait la part considérable qu'a eu l'élément militaire dans la formation du vocabulaire roman. L'action de la soldatesque s'est fait ultérieurement sentir à différentes époques, mais elle n'a jamais été aussi intense qu'à la nôtre.

Il n'y a pas d'ailleurs bien longtemps que la langue des casernes possède un vocabulaire à part [1]. Son lexique ne s'est développé que dans la seconde moitié du XIXe siècle, époque à laquelle remontent plusieurs recueils de cette langue spéciale [2], ainsi qu'une littérature qui va s'augmentant de jour en jour [3].

A ce fond s'ajoute le petit stock des termes algériens importés par les troupes coloniales et dont plusieurs sont devenus familiers, grâce au contact rapide des différentes classes socia-

1. L'ouvrage des capitaines Vidal et Delmart (*La caserne, Mœurs militaires*, Paris, 1833) est encore étranger au vocabulaire ultérieur de nos troupiers, ainsi que ceux de Jules Noriac (*Le 101e Régiment*, 1858) et d'Emile Gaboriau (*Le 13e Hussard*, 1861).

2. Paul Ginisty, *Manuel du Réserviste*, Paris, 1882, et Léon Merlin, *La langue verte du troupier*, Paris, 1886.

Et, à titre comparatif, Paul Horn, *Die deutsche Soldatensprache*, Giessen, 1905.

3. Georges Courteline, *Les Gaietés de l'escadron*, 1886, *Le Train de 8 h. 47*, *Vie de caserne*, 1888; *Potiron*, 1890. Voir, sur ces ouvrages, ce que nous en avons dit ci-dessus, p. 54.

Lucien Descaves, *Sous-Offs*, *Roman militaire*, Paris, 1890 (40e éd. 1901).

Les nombreux écrits de Charles Leroy (dont le plus connu est *Le Capitaine Ramollot*) sont moins importants sous le rapport linguistique.

Major H. de Sarrepont, *Chants et chansons militaires de la France*, Paris, 1887.

les et grâce aussi à l'influence considérable de la presse. Nous consacrerons un chapitre à part à ce glossaire africain [1].

I. — Éléments constitutifs.

1. — Richesse synonymique.

Les termes les plus nombreux du vocabulaire militaire se rapportent à la prison, à la salle de police. Cette synonymie exubérante jette un peu d'ombre sur la vie des casernes et trahit la facilité avec laquelle les gradés dispensent les châtiments à leurs subordonnés. Des types, comme l'adjudant Flick si admirablement peint par Courteline, n'apparaissent pas comme des exceptions : « C'était la terreur de la caserne, dont on n'osait plus pousser une porte ni tourner un angle de mur sans craindre de se trouver nez à nez avec lui, rencontre au bout de laquelle, inévitablement, il y avait pour le rencontré quatre jours de salle de police. Pourquoi ces quatre jours? pour rien! ou pour tout, ce qui revient au même [2] ».

Voici cette nomenclature :

Bloc, salle de police : « On dit : *mettre* et mieux *f... au bloc* » (Merlin). « Dépêchez-vous donc..., dit complaisamment le brigadier, vous allez vous faire fiche au *bloc* », Courteline, *Gaietés*, p. 56 [3].

Boîte, rappelant l'ancien synonyme *boîte aux cailloux*, pour prison (qu'on lit encore chez d'Hautel) : « *Coucher à la boîte; boulotter de la boîte*, être souvent puni, *grosse boîte*, prison » (Ginisty). « Et tout de suite la danse commençait, la manne céleste des nuits de *boîte* et des basses corvées ». Courteline, *Train*, p. 27.

On dit aussi *boîte à musique*, expression répondant à l'ancien synonyme *violon* [4], salle de police.

Boucle, terme parallèle à *malle* : « Un militaire mis à la salle de police est *bouclé* » (Rossignol). « Vous savez, me dit

1. Tout récemment, le langage militaire a connu un renouveau dans les tranchées, pendant les années 1914 à 1916. Voir, sur cette dernière phase, l'Appendice final sur l'Argot des tranchées.

2. Courteline, *Train*, p. 21.

3. Ce terme a produit le dérivé, déjà mentionné (p. 108), *esbloquer*, stupéfier, lequel a passé des casernes dans le bas-langage.

4. Balzac s'en sert, dans la IIIe partie de ses *Splendeurs des courtisanes* (éd. 1856, p. 4) : « Les inculpés sont amenés au corps-de-garde voisin et mis dans ce cabanon nommé par le peuple *violon*, sans doute parce qu'on y fait de la musique : on y crie et on y pleure ». Voir, sur la véritable origine de ce terme, nos *Sources de l'Argot ancien*, t. I, p. 73 à 74, et t. II, p. 467.

le commissaire de police, à la sixième contravention c'est la... *boucle* » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 369).

Clou, terme énergique qui désigne les différentes salles de discipline (Ginisty) : « *Coller au clou*, mettre en prison » (Merlin).

Et au sens généralisé, comme plusieurs autres termes de cette catégorie (Rictus, *Soliloques*, p. 27) : « Y me ferait f... au *clou* par prudence ».

Grosse, sous-entendu *boite;* jeter à la *grosse*, emprisonner : « *Grosse caisse*, prison, dans le jargon du régiment » (Rigaud).

Hosteau (prononcé aussi *ousto*), terme provincial qui désigne à la fois l'hospice et la prison : « Quand on n'a pas plutôt le képi sus le cabochard, faut pas crâner... on vous colle à l'*ousto*, comme des tambours », Bercy, *XXXVI*e *lettre*, p. 4. Avec le sens généralisé (Bruant, *Route*, p. 116) : « Qui voulait me conduire à l'*hosto*. »

Jettard (écrit aussi *schtard*), c'est-à-dire endroit où l'on jette (terme déjà donné par un glossaire argotique de 1846) : « Pour la joie, c'est midi! On les fout au *jettard*, quand is rigolent », Bercy, *XL*e *lettre*, p. 7. — « A l'ours! A dix heures du soir? Tu te ficherais de ma figure. Tiens, vlà comment je vais y descendre au *jetard!* Et ce disant, il s'applique du bout des doigts une claque sonore sur la bouche », Courteline, *Gaietés*, p. 213.

Lazaro, terme apporté dans les régiments par les souteneurs qui avaient leurs marmites à Saint-Lazare : « Alors le malheureux... enfilait sa blouse et s'en allait finir son rêve au *lazaro* », Courteline, *Gaietés*, p. 128.

Malle, appellation rappelant l'ancien synonyme *coffre* (*massis*) qu'on lit déjà dans une ballade en jargon chez Villon, en même temps qu'*enmaller*, emprisonner (« *Enmalés* en coffre, en gros murs... ») — « Nom de Dieu, il faut en finir, tout le peloton couchera à la *malle* ce soir », Courteline, *Gaietés*, p. 23.

Mazaro, salle de police, prison, sens généralisé, d'après Mazas, nom de la prison cellulaire démolie en 1900 (v. H.-France).

Ours, proprement lieu ténébreux où l'on passe la nuit sur de la paille (lieu comparé à une tanière d'ours) : « La Boscotte, fourré à l'*ours* par une température pareille, c'est la congestion forcée », Courteline, *Gaietés*, p. 32.

Ce mot a passé dans l'argot des polytechniciens et des élèves de Saint-Cyr.

La série synonymique n'est pas finie; il faut y ajouter les emprunts faits au jargon (auquel remontent certaines des appellations déjà citées, telles que *malle*), à savoir : *Lourde* ou *grosse lourde*, salle de police (Merlin), proprement porte, grosse porte, et *mite*, prison (*mitard*, dans Rossignol et Hayard) : « Le colon de la f... au *mite* », *Père Peinard*, 7 juin 1891.

Ces exemples suffiront à montrer la richesse de cette synonymie; passons maintenant aux éléments divers qui ont contribué à former le fond du vocabulaire des casernes.

2. — Termes jargonesques.

De nombreux termes de l'argot ancien sont entrés dans la langue militaire d'où ils ont passé dans le bas-langage et les parlers provinciaux. Il suffira de les mentionner ici, en renvoyant au bilan d'ensemble que nous en avons tracé ailleurs[1] : *Blavin*, mouchoir; *camoufle*, chandelle (« le dernier couché éteint la *camoufle* », Ginisty); *cuiller*[2], main (« *toucher la cuiller*, donner une poignée de main », Merlin); *culbute*[3], culotte; *cric*, eau-de-vie; *douilles*, cheveux; *frangin*, frère (*frangine*, sœur); *frottin*, billard[4]; *gaye*, cheval; *gonzesse*, maîtresse de troupier; *grivier*, soldat, et *griffeton*[5], troupier, appellation plutôt méprisante, passée dans le bas-langage (Rictus, *Cœur*, p. 137); *limace*, chemise; *ménesse*, maîtresse de troupier; *pieu*, lit (et *pieuter*[6], se coucher); *pioncer*, dormir; *poisser, se faire poisser*, se faire prendre en flagrant délit; *radiner*, rentrer, arriver, aller; *rond*, argent; *trèfle*, tabac.

En revanche, plusieurs vocables de troupier ont passé dans

1. Voir dans nos *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 207 à 261 : « Les survivances de l'argot ancien ».

2. C'est le correspondant français du synonyme jargonnesque *louche*, main, terme qu'on lit déjà dans le dossier du procès des Coquillards (1455). Voici un exemple choisi en dehors des casernes : « On rigole, on chante, on pique un chahut et l'on serre la *cuiller* à plusieurs mineurs en leur glissant une pièce de vingt balles », *Père Peinard*, 10 août 1890.

3. La citation de Courteline (*Sources*, t. II, p. 228) est à rectifier ainsi : « Mon pau'ieux... je veux pas ertirer ma *culbute* ».

4. « Ce farceur-là ç'a tiré les pieds par dessus le mur pour aller faire un *frottin* au caoua », Courteline, *Train*, p. 155.

5. « Je resterai simple *griffeton* pendant tout mon congé », Descaves, *Sous-Offs*, p. 34.

6. Tiens, vlà comme nous allons *pieuter* à la caserne », Courteline, *Train*, p. 88.

l'argot des prisons et figurent comme tels dans Vidocq (1828 et 1837) :

Boule de son, pain de munition : « C'était du pain noir mêlé de son ; aujourd'hui, pain mêlé de farine de seigle, de forme ronde, distribué tous les jours aux prisonniers » (Rossignol).

Bouillante, soupe, appellation ironique : « Elle n'est guère bouillante lorsque vous êtes de garde et qu'un camarade vous l'apporte à une lieue de la caserne » (Merlin). Le mot se trouve déjà dans un glossaire argotique de 1827.

Cavaler, *se cavaler*, partir au galop, se sauver, expression appartenant primitivement aux troupes à cheval : « Vous allez me faire le plaisir de *cavaler* au corps de garde », Courteline, *Potiron*, p. 14.

Terme devenu populaire : « Je suis en retard, *je me cavale* » (Rossignol).

Elixir de hussard, nom donné par les fantassins à la mauvaise eau-de-vie, à l'eau-de-vie de grains que l'on vendait dans les cantines (H.-France).

Hirondelle de potence, gendarme, appelé jadis *hirondelle de grève* ou *hussard de la guillotine*.

Landau à baleines, parapluie : « Quand on voit des pékins qui se balladent avec leurs pépins et s'empêtrent les uns dans les autres, on s'écrie : « Attention ! V'là un encombrement de *landaus à baleines !* [1] » Cette appellation se lit déjà dans la dernière édition du poème sur Cartouche (1827).

Planche au pain, banc des accusés, allusion à la planche à pain des troupiers, laquelle, dans les casernes, est suspendue horizontalement au plafond, au-dessus de leur lit.

3. — Termes provinciaux.

Les patois ont fourni un certain nombre de termes, qui, après avoir modifié leur forme et leur sens dans ce nouveau milieu, ont passé ensuite dans le bas-langage parisien et provincial. Tels sont :

Bidoche, viande, portion de viande et spécialement morceau de bœuf bouilli, l'ordinaire du soldat : « On n'en mange pas tous les jours de la *bidoche* chez toi ? » Descaves, *Sous-Offs*, p. 11. — « Faut me rendre un service... J'ai besoin de *bidoche* », Rosny, *Rues*, p. 131.

1. *Langue verte du troupier* (cité dans H.-France).

Ce mot[1], qui signifie proprement viande de mouton (cf. Berry, *bide*, vieille brebis), figure avec le sens de « viande », dans un glossaire argotique de 1846, et cette acception généralisée est celle du bas-langage (Richepin, *Gueux*, p. 171) : « Trop de *bidoche* autour des boyaux... »

De même, dans les provinces, par exemple dans l'Anjou : « *Bidoche*, viande. Mot de la langue des casernes et d'introduction récente » (Verrier et Onillon).

Bricheton, pain, et *brichet* (Hayard), répondent au normand d'Eure *brichet*, pain d'une ou deux livres de forme variée qu'on fait expressément pour les bergers (Robin) : « Vla ton *bricheton* et ta bidoche », Courteline, *Gaietés*, p. 309.

Terme généralisé : « Pain, dans le jargon des ouvriers » (Rigaud) et des gueux (Richepin, p. 171) : « Deux ronds de *bricheton* dans l'estomac... »

Brignolet, même sens que le précédent (pour *bringolet* : cf. le poitevin *bringue*, morceau de pain) : « Le troupier dit aussi que son pain est du bricheton, du *brignolet* », Lacroix (dans Larchey). — « Pas de *brignolet*, à se coller entre les mandibules », *Le Sans-culotte* (cité dans Rigaud).

Mot également généralisé : « Un coup de jus, mon vieux birbe, et une croûte de *brignolet* », Huysmans, *Sœur Marthe*, p. 71.

Goguenot avec ses deux acceptions :

1° Gobelet en fer blanc et marmite de campagne, chez les troupiers d'Afrique : « Holà les *goguenots*, hurla le clairon des zouaves; qu'on se dépêche! J'ai le gosier sec comme une pierre à fusil », Camus, t. I, p. 272.

C'est là le sens primordial[2], encore vivace en Normandie : *goguenot*, pot à cidre (répondant au manceau *coquenot*, coquille de noix).

2° Récipient en fer blanc servant au régiment de tinette, sens universellement connu et qu'on lit déjà dans le *Jargon* de 1849 (« *goguenot*, pot de nuit »). Il a passé dans les parlers provinciaux : baquet d'ordures (Anjou), lieu d'aisance (Bresse), etc.; aussi, sous la forme abrégée *gogue*, déjà mentionnée.

Péquin, civil, dans la bouche du troupier, mot qui date du premier Empire[3] : « *Péquin*, pour bourgeois. Barbarisme.

1. Dans le Bas-Maine, on dit *bidale*, à côté de *bidoche* (Pas-de-Calais, *bidelle*).
2. Conservé aussi dans *goguenot*, mortier (Merlin).
3. Voir l'anecdote citée par Littré, au mot *péquin*, à propos de Talleyrand.

C'est un mot de la soldatesque », nous dit Desgranges, en 1821 ; mais, dès 1808, d'Hautel, tout en citant l'usage spécialement militaire, attribue au mot une acception plus large : « *Péquin*, terme injurieux qui équivaut à ignorant, sot, imbécile ; homme intéressé, avare au dernier degré. C'est aussi un sobriquet que les soldats se donnent entre eux. » Ce sobriquet, appliqué aux civils, vient du Midi, où *péquin* signifie « chétif, malingre », épithète dérisoire donnée aux bourgeois. Ce terme, sur l'origine duquel on a étrangement divagué [1], se trouve ainsi être de provenance indigène.

Voici quelques exemples : « Il y avait toute une révolution dans l'épithète de *pékin*, si facilement jetée au visage du bourgeois », Vidal et Delmart, *Caserne*, p. 371. — « La Garde Impériale est polissonnée dans toute la ville !... Les *péquins* l'embêtent », Balzac, *Un ménage de garçon*, 1842, t. VI, p. 270. — « En entrant à la caserne, il faut déposer ses frusques de *pékin*... » *Almanach du Père Peinard*, 1896, p. 38 [2].

Ratatouille, ragoût servi aux troupiers les jeudis et les dimanches : « Il va payer à dîner et cela vaudra mieux que la *ratatouille* du quartier », Vidal et Delmart, *Caserne*, p. 131.

Terme populaire, au sens de « mauvais ragoût ». Desgranges en fait déjà mention en 1821 : « *Ratatouille* [3], mauvaise fricassée. Ce mot est un barbarisme ».

Le simple *tatouille* n'a gardé, dans le bas-langage, que le sens métaphorique de « raclée de coups », mais, à Genève, ce mot signifie encore, « piquette, ripopée ». C'est un dérivé de *tatouiller*, verbe encore vivace dans plusieurs patois, au sens de « salir » (Normandie), de « patrouiller ou se baigner » (Anjou) [4], etc. Ce verbe semble avoir été usuel à Paris dans le premier quart du XIXe siècle, et Desgranges en fait mention en 1821 : « *Tatouiller* est un barbarisme. Ne dites plus : Il *l'a tatouillé* dans la boue, mieux vaut *jeté* ».

4. — Épithètes.

Comme tous les vocabulaires spéciaux, celui des casernes

Le mot se lit pour la première dans la *Correspondance* du général Hardy de 1797 à 1802, imprimée en 1901, p. 138.

1. Dans *Le Courier de Vaugelas*, t. VII, 1876, p. 44, 74, 121, 157 et 177.

2. En Anjou, *péquin* a fini par signifier quidam, particulier : au figuré, *il fait son péquin*, il se gobe (Verrier et Onillon).

3. Vigny, dès 1835, lui donne asile dans *Grandeur et servitude militaires*.

4 Cf. *Dict. général* : « *Ratatouille*, emprunté du provençal moderne *ratatoulho*, d'origine inconnue ». Le mot provençal est tiré du français.

fait un usage fréquent de qualificatifs pour désigner des objets particuliers à ce milieu. Tels :

Bancal, sabre recourbé de cavalerie : « Voilà M. Granger qui apporte le *bancal* » (caricature de Gavarni, 1841). — « Ils frôlaient alternativement de leurs coudes et de leurs *bancals* des devantures baissées », Courteline, *Train*, p. 178.

Brutal, canon : « *Le brutal*, nom burlesque que l'on donne à une pièce de canon : As-tu entendu ronfler *le brutal?* » (d'Hautel). En patois normand, *brutal* est très fréquemment appliqué à des choses : un outil est *brutal*, une machine est *brutale*, lorsque leur usage est dangereux, quand on s'en sert sans précautions (Moisy).

Réchauffante, capote. D'Hautel, en 1808, donne à ce mot « trivial et burlesque » le sens de perruque (avec lequel il a passé dans le vocabulaire de Vidocq).

Souffrante, allumette : « Les *souffrantes* au clair, ceux qui en ont! » Courteline, *Potiron*, p. 17.

Et de même : *Collant*, caleçon; *fumante*, cigarette (appelée aussi *sèche*); *grimpant*, pantalon [1]; *soufflant*, clairon, et *soufflante*, trompette, etc.

5. — Termes ironiques.

L'ironie joue un grand rôle dans le vocabulaire des casernes, très riche en appellations facétieuses qui témoignent de la bonne humeur de nos troupiers. Voici un premier groupe :

Le havresac y est appelé *armoire à poils* et, lorsqu'il était fait de peau, *veau* et *Azor*, ce dernier très fréquent : « Désespérant de mon projet et voulant en finir, j'ai lavé jusqu'à mon *Azor*... Le mauvais drôle avait vendu jusqu'à son havresac », Vidal et Delmart, *Caserne*, p. 91.

Le peloton d'exécution, c'est le *bal* (« aller au bal »), qu'on lit chez d'Hautel avec un sens apparenté : « *Donner le bal à quelqu'un*, le gronder, le châtier rudement ». La punition, *cran*, y est identique à une consommation : « distribuer des *crans* ». Le manche à balai y est un *bâton de maréchal*, et, inversement, le hautbois y devient un *manche de balais*, tandis que le trombone est assimilé à une *seringue* [2].

1. Dans Richepin (*Gueux*, p. 178) : « Un *grimpant* et des ripatons... », pendant du synonyme vulgaire *montant* (celui-ci dans Vidocq).

2. Inversement, en normand, *saquebute*, seringue, signifie primitivement trombone.

Le fusil porte le nom de *clarinette* [1]. Cette appellation est déjà donnée par d'Hautel en 1808, avec cet exemple : « *Prendre la clarinette de cinq pieds* signifie se faire soldat, s'enrôler ». La balle, c'est la *dragée*, la *prune* ou le *pruneau*.

Le garde-magasin est appelé *garde-mites* ou *miteux*.

Le lit s'enrichit de toute une synonymie facétieuse. Il est assimilé tantôt à un *panier* [2] (d'où *pagnoter* [3], se coucher), et tantôt à un *portefeuille* (Rossignol) : *se fourrer dans le portefeuille* répond à *se bourser*, se coucher (Rigaud). Une farce très usitée dans les casernes consiste à mettre le lit du bleu en *portefeuille* « de façon qu'il n'y puisse entrer plus loin que les chevilles et qu'il emploie une partie de sa nuit à tenter de remettre un peu d'ordre dans des draps qui s'enrouleront d'un côté tandis qu'il les déroulera de l'autre... » (Courteline, *Gaietés*, p. 303).

Ajoutons : *Plumard* [4], c'est-à-dire lit de plumes (par allusion à la dureté de la paillasse), d'où se *plumarder* [5], se coucher.

Voici maintenant un autre groupe :

Bidonner, boire, le vin étant distribué aux troupiers (et aux marins) dans un bidon : « Passe-moi donc la vinasse... nous allons *bidonner* un coup », Courteline, *Train*, p. 92.

Avec le sens généralisé : « Tu ne ferais pas mieux de travailler, au lieu d'être toujours à *bidonner* chez le marchand de vin? » (Hébert, dans Bruant, p. 61).

Caisson, tête et cervelle, d'où *se faire sauter le caisson*, se suicider (le caisson saute lorsque la poudre s'enflamme), expression devenue populaire : « Le caporal *s'est fait sauter le caisson* [6], en se tirant sous le menton un coup de revolver », *Père Peinard*, 1er déc. 1889, p. 3.

1. « Faut se coller l'as de carreau sus le rabe, décrocher sa *clarinette* et descende sus les rangs », Bercy, *XXXVIe lettre*, p. 5. — Cf. Larchey, *Suppl.*, préf. XXVIII : « Le peuple appelle le fusil *clarinette de cinq pieds*, parce qu'il appelle *troubadour* le soldat qui en joue sur les champs de bataille. » Les deux expressions sont chronologiquement indépendantes, *troubadour* étant un souvenir de l'école romantique.

2. « Je vais vous mettre dans votre *panier*, dit le caporal », Descaves, *Sous-Offs*, p. 56.

3. « Ah! ça, qué que tu fabriques? C'est-y que tu vas *pagnotter*? » Courteline, *Gaietés*, p. 12.

4. « Calmé net, il dégringole de son *plumard* », Courteline, *Train*, p. 72.

5. « Les plus casaniers auront des envies folles d'aller *plumarder* dans les prés », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 17.

6. Les frères Goncourt notent dans leur *Journal* du 23 nov. 1857 : « Il s'est fait *sauter le caisson* (propos entendu sur le boulevard) » — Cf. Richepin, *Glu*, p. 6 : « Il ne s'était pas non plus fait *sauter le caisson* ».

Harnais, vêtement (Rossignol), et *harnacher*, habiller (Bruant), ont passé des casernes dans le vulgaire parisien : « Alors on m'a payé des *harnais* neufs, un fendant et un alpague en velours », Bercy, *IIIe lettre*, p. 5

Marcher, faire une marche militaire, a acquis le sens figuré de consentir, d'accepter, acception passée dans le langage des imprimeurs, des ouvriers et des filles : *je marche! je ne marche pas!* je suis, je ne suis pas d'accord.

Pied de banc, sergent dans une compagnie (un banc a quatre pieds et une compagnie quatre sergents) : « Les bleus s'alignent tant bien que mal; le *pied de banc* les compte, les recompte... », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 40.

Dans l'argot policier, *avoir les pieds dans le dos*, c'est être suivi par un agent (Rossignol).

Souper, en avoir assez, en être excédé, sens très répandu dans les casernes : « *Souper de la fiole de quelqu'un*, être fâché avec un camarade; dans le même sens on emploie indifféremment les mots *caillou*, *hure*, *kilo*, *matricule*, *gueule*, etc. » (Ginisty).

Pour comprendre cette acception spéciale, rappelons le nom ironique que les troupiers donnent à la soupe, *la bouillante*, qui est plutôt tiède (v. ci-dessus). Ce sens particulier est devenu d'un usage général : « *J'ai soupé* de ma femme, de sa société, de sa conversation » (Rossignol).

Voici quelques citations : « *T'as* donc *soupé* de battre la semelle?... Le populo a l'air d'*avoir soupé* pour de bon, d'être le dindon de la farce », *Père Peinard*, 5 juillet 1891 et 10 avril 1892.

Truffard, soldat, les truffes ou pommes de terre garnissant souvent l'ordinaire du troupier : « Vous savez bien qu'elle ne fait jamais l'œil (« crédit ») aux *truffards* », Camus, t. I, p. 40.

Terme devenu populaire : « Le *truffard*... se plie sans trop de rouspétance aux exercices, gardes, travaux de propreté », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 41.

De même : *Carotte*, visite du docteur au régiment (de l'expression *tirer une carotte* au médecin) : c'est le moment de prétexter une maladie imaginaire, pour se faire exempter du service (d'où *carottier*, soldat qui évite les manœuvres et les corvées); *chaussettes* [1], gants, à côté de *mains courantes*, pieds

1. Cf. le synonyme allemand *Handschuh*, gant, proprement chaussette de la main.

ou souliers; *jus de chique*, café (Merlin), d'après la couleur; *matriculer*, voler (« le numéro matricule étant la seule marque de propriété au régiment », Merlin); *permission de minuit*, gourdin au bout ferré[1]; *tableau d'avancement*, liste des hommes punis déposée au corps de garde; *torcher*, manger (cf. *se torcher* les babines), etc.

L'expression *tailler une basane*, à l'origine propre aux troupes à cheval, exprime un geste de défi ou de mépris que les soldats exécutent sur la cuisse (autrefois couverte de basane) : « Et tandis que du revers de la main il se caressait le menton, de l'autre il se giffla la cuisse, *taillant une basane* gigantesque au nez du colonel absent », Courteline, *Gaietés*, p. 197.

Cette expression a passé dans le bas-langage : « *Tailler une basane*, geste familier des gamins qui se frappent la cuisse du revers de la main droite » (Virmaître).

Tirer au flanc, chercher à esquiver le service (même sens que *carotter*), à côté du synonyme *tirer au cul*, user de prétextes pour paresser (la *marche de flanc*, c'est le repos) : « T'arriveras là-bas, tu passeras la visite, on saura que *tu tires au flanc* et on te renverra illico au quartier avec quinze jours de prison... Tu coucheras à la boîte ce soir pour t'apprendre à *tirer au cul*. Ah! carottier, ah! fricoteur », Courteline, *Gaietés*, p. 80 et 130.

Quelques-unes de ces appellations plaisantes remontent plus haut, telles :

Bannière, chemise dont les pans flottent au vent (jadis la bannière était blanche); Oudin donne (1640) : « *Bannière d'Orléans*, des lambeaux, un habit déchiré. »

Poulet d'Inde, pour cheval[2], qu'on lit déjà dans Vadé (*Premier bouquet poissard*).

Platine, pour langue bien pendue, appellation donnée comme « soldatesque » par Desgranges (1821), tandis que d'Hautel l'attribue au bas-langage en général : « *Il a une bonne platine*, se dit d'un grand babilleur, d'un homme qui parle avec une grande volubilité et pendant longtemps, d'un crieur public qui fait de grands effets de voix ». Le mot désigne pro-

1. « Pour traverser la zone militaire.., il s'était muni d'une *permission de minuit*, un fort gourdin au bout ferré » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 35).

2. « Le fantassin n'a qu'à penser à lui, et non tout d'abord au *poulet d'Inde* que le cavalier doit toujours soigner », Vidal et Delmart, *Caserne*, p. 17.

prement une plaque, une chose large et plate, rappelant l'ancienne expression synonyme *plat de la langue,* et son correspondant argotique *platue*, langue (terme qu'on lit dans le *Jargon* de 1628) : « Si tu devenais député, tu as une fière *platine* », Balzac, *Un ménage de garçon*, 1842, t. VI, p. 308.

Toute une série de sobriquets sont donnés aux différentes armes : *Blaireau*, conscrit; *boucs de régiment*, sapeurs; *chien de quartier*, adjudant (il est le seul gardien responsable de la caserne); *écrevisse de rempart*, lignard (à cause du pantalon garance); *marsouin*, soldat d'infanterie de marine; — *citrouilles*, dragons (par allusion à leur casque), et *chaudronniers*, cuirassiers (cf. *marmite*, cuirasse); — *pieds blancs*, fantassins, appelés aussi *pousse-cailloux*, image de la marche sur les routes fraîchement chargées.

6. — Vie de caserne.

La vie fermée du troupier se reflète sous ses différents aspects dans les expressions :

Cafard, sorte de spleen des casernes qui travaille la tête du troupier ou du gradé (Ginisty) : c'est le nom d'un insecte, la blatte orientale, application analogue à *araignée*, *hanneton*, etc.

Classe, contingent arrivé à sa dernière année de service; *être de la classe*, appartenir à celle qui sera la première renvoyée dans ses foyers : « Lorsqu'un soldat en est venu là, il ne craint plus ni punition ni souffrances d'aucune sorte, et il oppose à tous les coups de la fortune son irréfutable et stoïque argument : *Bah! je suis de la classe!* » (Ginisty). — « Ne te fais donc pas de bile! Pus que quatre ans à tirer et tu seras de la *classe* », Courteline, *Gaietés*, p. 234. — « La prison, ça compte sus le congé, et y a toujours la *classe* qui est là pour un coup. *La classe!* mot magique, cautère moral du troupier », Idem, *Train*, p. 245.

Connaître, la connaître (ou *la connaître dans les coins*), sous-entendu la théorie, être au courant de, au fait de, et par suite : n'ignorer aucune des roueries militaires, savoir esquiver l'ennui du métier (Ginisty). — « Sentencieusement il ajouta : *Tu la connais dans les coins*, mais c'est pas tout de *la connaître*, il faut savoir la pratiquer... Encore un qui *la connaît* », Courteline, *Gaietés*, p. 224 et 305.

On dit, avec le même sens, *être à la hauteur* (sous-entendu

du service ou du métier militaire), être irréprochable sous le rapport de la tenue et de l'instruction (Ginisty), être au courant du métier (Merlin). C'est une application particulière de l'expression littéraire : *être à la hauteur de la situation*[1], généralisée dans le bas-langage sous la forme abrégée des casernes (aussi avec le sens : avoir les poches bien garnies) : « Suffit! *on est à la hauteur*, mon bonhomme. . », Zola, *Assommoir*, p. 45. — « Des gas *à la hauteur* ont mis la chose en train », *Almanach du Père Peinard*, 1896, p. 27.

Gauche, jusqu'à la gauche, jusqu'à la mort : « Vous serez consigné *jusqu'à la g...!* vous entendez bien, n'est-ce pas? *Jusqu'à la gauche...!* C'était son mot ce *jusqu'à la gauche*, une expression de caserne qui ne signifie pas grand'chose, mais impliquait évidemment en lui une idée confuse d'éloignement, personnifiait l'éternité en son imagination vague de vieil ivrogne... Un jour garde de police, un jour garde d'écurie, et comme ça *jusqu'à la gauche* », Courteline, *Gaietés*, p. 23 et 52.

Dans les parlers provinciaux, par exemple en Anjou, *jusqu'à la gauche*, a acquis le sens général de complètement, à fond : « Il te l'a engueulé *jusqu'à la gauche* » (Verrier et Onillon).

L'expression est du ressort militaire. Les groupements (section, peloton, compagnie, etc.) se rassemblent habituellement en deux rangs, numérotés de la droite à la gauche. Chaque homme s'aligne sur son voisin de droite. Si l'un d'eux doit rentrer ou sortir, pour rectifier l'alignement, tous ceux qui sont à sa gauche doivent rentrer ou sortir également — et ce mouvement s'opère *jusqu'à la gauche*, jusqu'au dernier.

Une autre locution, *passer l'arme à gauche*, pour mourir, se rattache à un même ordre d'idées : en vie, lorsque le soldat est dans le rang, il porte le fusil à sa droite ; *passer l'arme à gauche*, c'est dévier de l'ordre usuel, rompre le rang, mourir.

Cette expression s'est généralisée dans le bas-langage : « Bien sûr, elle sauverait son homme, tandis qu'à l'hôpital les médecins faisaient *passer l'arme à gauche* aux malades trop détériorés, histoire de ne pas se donner l'embêtement de les guérir », Zola, *Assommoir*, p. 124. — « Rien que pour cette semaine, c'est trois pauvres troubades qui viennent de *passer l'arme à gauche* », *Père Peinard*, 7 déc. 1890, p. 8.

1. Larchey, *Supplément*, explique à tort *être à la hauteur* par être de la haute, dans une bonne position.

Son pendant antérieur est *descendre la garde*, mourir, métaphore devenue de bonne heure populaire : « *Descendre la garde!* Expression plaisante et figurée qui signifie, parmi le peuple, tomber d'un lieu élevé, s'en aller dans l'autre monde, laisser ses os dans une affaire d'une batterie quelconque », d'Hautel, 1808. — « *Il a descendu la garde à Marengo.* Cela veut dire en langue soldatesque qu'il est mort à Marengo; mais *descendre la garde* n'est pas français », Desgranges, 1821.

Voici un exemple de cette généralisation : « Merci, marchand de coco, dit l'enfant qui reprit haleine, sans vous *je descendais la garde* », La Bédollière, p. 76.

On dit, avec le même sens, *défiler la parade* : « Boche questionnait Gervaise d'un air de doute, en lui demandant si elle était bien sûre qu'il n'eût pas *défilé la parade* derrière son dos », Zola, *Assommoir*, p. 460.

Membrer, manœuvrer dur, c'est-à-dire peiner de tous ses membres, aux exercices militaires : « S'arrêtant tous les trois pas pour contempler... les camarades qui *membraient*... », Courteline, *Gaietés*, p. 131.

On dit, avec le même sens, *pivoter*, faire un pas à droite ou un à gauche, en avant ou en arrière, c'est-à-dire tourner comme sur un pivot : « Alors, tu te figures bonnement que *j'aurais pivoté* trois heures dans la pluie et dans la saleté... et tout ça pour en arriver à quoi? à la peau? », Courteline, *Train*, p. 182.

Pour exprimer ce même travail machinal, on dit, ironiquement, *faire le Jacques*, c'est-à-dire faire l'imbécile : c'est manœuvrer en décomposant *une! deusses! troisses!* (« s'applique de préférence aux exercices de l'école du soldat », Ginisty).

C'est de ces exercices que dérive l'expression *un temps trois mouvements :* « Il commandait : Portez!... armes! *Un temps trois mouvements!* Un! » Courteline, *Gaietés*, p. 129.

Expression généralisée : « Un chouette copain est là qui *en deux temps trois mouvements* envoie le type à Dache... Une douzaine de zigues d'attaque ont radiné à la piôle et *en deux temps et trois mouvements* tout le bazar était dans la rue », *Père Peinard*, 20 avril 1890, p. 1 et 21 fév. 1892, p. 4.

Midi! C'est midi! midi sonné! midi moins cinq! pour dire il est trop tard! ça ne sert à rien, c'est inutile! expression plaisante de refus ou de négation, en usage dans les casernes : « Tu comprends bien que pour pagnoter au quartier, là-

bas au patelin, à Saint-Mihiel, c'est macache et *midi sonné!* tu ne voudrais pas! » Courteline, *Train*, p. 86.

Expression fréquemment généralisé dans le bas-langage : « Tant qu'à s'étaler sur l'herbe aux endroits qu'y a pas de feuillage, *c'est midi!* » Bercy, *XVIIe lettre*, p. 5.

Planche, dans l'expression *avoir du pain sur la planche*, avoir des vivres, et, figurément, avoir des ressources préparées pour l'avenir : expression prise des troupiers qui reçoivent leur portion de pain pour quatre jours, en le gardant sur une planche suspendue au-dessus de leur lit (v. ci-dessus, p. 135).

Revue, *être de la revue*, être déçu, la revue militaire et surtout les préparatifs qu'elle exige étant une corvée pour le soldat. Courteline nous en a donné une description pittoresque :

Le jour de la *revue* arriva

Depuis quatre heures du matin, les hommes lavaient le plancher à grande eau, grattaient la planche à pain du bout de leurs couteaux, enduisaient de cirage les pieds du lit, et récuraient au tripoli les gourmettes des shakos et les coquilles de sabre. Toutes les cinq minutes, dans un vacarme de portes qui battent et retombent, des sous-officiers entraient, suant, hurlant, jurant des « sacré nom de Dieu » et accablant de jours de boîte le malheureux homme de chambre qui, ne sachant plus auquel entendre, galopait comme un affolé, dans les criailleries continuelles de : « L'homme de chambre, à l'eau! L'homme de chambre, au cirage! L'homme de chambre, au coup de balai! — *Gaietés de l'escadron*, p. 160.

De là, passé dans le bas-langage, comme expression du désappointement : « Fais le casquer d'avance ou sans quoi *tu serais de la revue*... Ah! c'est que *nous avons été de la revue!* » Bercy, *IVe lettre*, p. 5, et *IIIe lettre*, p. 7.

Cette locution trouve son pendant au XVIe siècle dans *estre du guet* qu'on lit chez du Fail (t. II, p. 228) : « Je cuyday... *estre du guet* d'après minuict », c'est-à-dire être attrapé, être dupe de, sens [1] qui résulte de cet autre passage de Brantôme (t. I, p. 260) : « Il est bien vray qu'il [le connétable de Bourbon] fut fort compris dans le traicté de Madrid ; mais le roy [François Ier] le rompit tout à trac, quand il fut de retour en France, si bien que M. de Bourbon *fut du guet* et eut la cassade ».

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 24-25.

7. — Réminiscences littéraires.

L'époque du romantisme a laissé quelques traces isolées :

Piquer une romance, dormir, ronfler (Merlin), expression devenue populaire : « Quand qu'on a envie *de piquer eune romance...* », Bercy, *XVIIe lettre*, p. 4.

Troubade, troupier, pioupiou, forme abrégée de *troubadour*, le troubadour des romances, terme très populaire : « La mère glissa au nouveau *troubade* le maigre boursicot qu'elle a pu réunir à force de liarder », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 39.

On lit ce mot dans le *Journal* des frères Goncourt (2 septemb. 1865) : « Il avait encore son habit de *troubade* sur le dos ».

8. — Souvenir historique.

L'unique rappel au passé semble être *faire suisse*, boire seul, sans inviter ses camarades, c'est-à-dire s'isoler pour boire copieusement — « *boire comme un suisse*, c'est-à-dire beaucoup » (Oudin) — à la manière des Suisses de la garde royale, fameux biberons qui préféraient pourtant se régaler en compagnie : « Lans, tringue! à toy, compaing! » s'écrient les Suisses de l'époque de Rabelais. Quoiqu'il en soit, le fait de se divertir seul est considéré comme infamant dans le milieu des casernes.

Voici quelques citations dans leur ordre chronologique :

« Le soldat a pour point d'honneur de ne jamais manger ou boire seul. Cette loi est tellement sacrée que celui qui passerait pour la violer serait rejeté de la société militaire, et on dirait de lui : *Il boit avec son suisse* [1], et le mot est une proscription », Vidal et Delmart, p. 351.

« *Faire suisse*. Ce mot, à la caserne, équivaut à une injure indélébile. *Faire suisse*, c'est vivre seul, mesquinement, en égoïste, sans relations amicales et sans appuis; c'est entasser son prêt, lésiner, thésauriser, s'imposer des privations volontaires ou dépenser sournoisement son argent loin des autres, sans jamais songer à offrir la moindre consommation à un pays ou à un camarade de lit serviable et dévoué. *Faire suisse* est une insulte si grande que, lancée obstinément à la tête d'un troupier, elle le force ou à renoncer à ses habitudes ou à changer de compagnie », Camus, t. I, p. 277.

1. Sous cette forme, la locution n'est donnée qu'ici : en est-elle la primitive? Il est permis d'en douter.

« Ah ! vous n'en savez rien ? continua Hurluret ; eh bien, moi, je m'en vais vous le dire. Ça signifie purement et simplement que vous êtes un goinfre et un porc, qui cachez vos provisions dans un lit qui n'est même pas le vôtre, pour les dévorer sournoisement, à l'insu de vos camarades !

A ces mots, un murmure s'éleva :

— Hou ! hou ! *Il fait suisse ! Il fait suisse !*

— Parfaitement, reprit Hurluret, vous vous conduisez d'une façon ignoble, et si vos camarades vous passaient en couverte, ce n'est fichtre pas moi qui les en empêcherais », Courteline, *Gaietés*, p. 95.

Comme le reste de cette nomenclature, l'expression a passé dans le bas-langage : « J'ai du bon à boire et ça m'ennuie de *faire suisse*... Du madère, les amis ! un velours au palais et chaud sur l'estomac... », Hirsch, *Le Tigre*, p. 54.

Tous ces éléments constitutifs du vocabulaire militaire sont donc exclusivement indigènes. Nous verrons plus loin qu'il s'y est ajouté nombre d'éléments orientaux importés par les régiments d'Afrique.

II. — Expansion.

A toutes les époques, des mots de soldats ont franchi la caserne pour se généraliser dans la langue : *Alarme* et *alerte*, comme *battre l'estrade* et en *venir aux mains*, pour citer quelques exemples, ont appartenu primitivement à la sphère militaire.

De nos jours, l'influence de ce vocabulaire spécial a été autrement intense.

Nous avons déjà montré par une série d'exemples — tels *bagou*, *fourbi* et *rabiot* — comment ces termes foncièrement militaires ont acquis, une fois passés dans le langage populaire, des acceptions et des nuances nouvelles. D'autre part, en ce qui touche les vocables des casernes que nous venons de passer en revue, nous avons partout noté leur incursion dans le parler vulgaire parisien. En somme, peu d'entre eux sont restés confinés dans leur milieu spécial ; la grande majorité a pénétré dans la langue populaire. Nous ferons la même constatation pour les mots algériens dont une grande partie est devenue populaire.

De plus, les soldats ont été les principaux propagateurs des mots parisiens dans les provinces, et cela au point de modifier profondément l'aspect du vocabulaire dialectal. Le langage populaire parisien a vu ainsi s'étendre de plus en plus son horizon jusqu'à se confondre avec les limites mêmes du pays tout entier et franchir même celui-ci pour pénétrer hors de France, dans les pays où l'on parle français [1].

Une action aussi considérable répond d'ailleurs à l'importance grandissante de ce facteur spécial, la nation armée, dans la démocratie moderne, ainsi qu'au rayonnement magique de la capitale aux yeux des provinciaux.

1. Voir ci-dessus les remarques de Léon Granger sur le langage militaire de la Suisse romande. L'auteur y cite, entre autre, ces exemples : « Le *bricheton*, le *brignol*, plus rarement le *brutal*, signifient le pain. Ces termes sont très employés. Autres termes concernant l'alimentation : *Jaffe* pour soupe, *bidoche* pour viande (le *singe* est la viande de conserves), *becqueter* pour manger, terme le plus récent (autres expressions : *bouffer, boulotter, briffer*)... le *capiston*, le capitaine, le *cabot*, le caporal... »

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE

VOCABLES ALGÉRIENS

C'est encore aux troupiers, aux régiments d'Afrique, qu'on est redevable de l'introduction de tout un stock de mots arabes et hispano-italiens, venus de l'Algérie.

Un premier contingent, les termes arabes, remonte à l'organisation militaire des indigènes après la conquête définitive de la province africaine. Les bataillons d'infanterie légère d'Afrique, institués dès 1831, furent primitivement au nombre de trois, surnommés les *Zéphirs*, c'est-à-dire agiles comme le vent, les *Chacals* et les *Chardonnerets*. Tandis que cette dernière appellation a complètement disparu, celle de *Chacals* est devenue le surnom des Zouaves, d'après leurs clameurs sauvages imitant le cri de cet animal rusé et maraudeur. Plus tard, furent organisés les régiments des tirailleurs algériens, les *Turcos* et les *Zouaves*, et les escadrons de cavalerie indigène, les *Spahis* et les Chasseurs d'Afrique, les *Chass'd'Af*[1].

Les *Zéphirs* sont surtout connus aujourd'hui sous le nom de *Bat-d'Af*, bataillon d'Afrique, ou encore sous celui de *Joyeux* : « Les *Zéphirs*, qu'on nomme aussi *Joyeux*, se recrutent dans tous les régiments d'infanterie et cavalerie, et forment une petite légion fougueuse, irascible, hostile aux règlements, rebelle au devoir, qui approvisionne très consciencieusement les prisons et les conseils de guerre, » Camus, t. I, p. 6.

Ce bataillon est constitué des conscrits ayant subi une peine infamante avant leur entrée au corps ainsi que des soldats indisciplinés, des *fortes têtes*, qu'on envoie en Afrique pour *casser des cailloux*, c'est-à-dire percer et entretenir les routes. On leur laisse la barbe, mais on leur rase la tête, d'où

1. Voir A. Camus, *Les Bohèmes du drapeau. Types de l'armée d'Afrique : Zéphirs, Turcos, Spahis, Tringlots*, deux vol. Paris, 1863; et, pour les spahis, Marcel Frescaly (Palat), *Le VIe Margouillat*, Paris 1882. — Cf. Valéry-Mayet, *Voyage au sud de la Tunisie*, 2e éd., Paris, 1887. — Georges Darien, *Biribi, Armée d'Afrique*, Paris, 1890.

le sobriquet de *tête de veau*. C'est ce qu'on appelle *Biribi*, le bataillon de discipline d'Afrique.

Voici quelques citations dans leur ordre chronologique :

« Les sept-dixièmes de l'armée tournent mal ; et si les familles ne se hâtent de les faire remplacer..., bon nombre vont en Afrique prendre l'air des compagnies de discipline ou, pour parler comme au régiment, *rouler la brouette à Biribi* », Gaboriau, 1861, p. 9.

« Casser ta trompette à présent ! Un effet de grand équipement que tu couperais pas du Conseil et d'un an au moins de *Biribi* », Courteline, *Gaietés*, p. 30.

Et quand on veut faire des épates,
C'est peau de zébi.
On vous fout les fers aux quate pattes
A *Biribi*.

(Bruant, *Rue*, t. II, p. 54).

Une explicatioa plausible, étant donnée l'origine récente du mot, est celle-ci : le travail du disciplinaire, à *Biribi*, consiste à casser des cailloux sur la route et à faire des terrassements ; ces cailloux ont été assimilés aux coquilles de noix du *biribi*, jeu de bonneteur, bien connu des Arabes. On dit avec le même sens : *casser du sucre sur la grand'route* (Courteline) et les pierres cassées, ou *morceaux de sucre*, sont payées à quatre sous le mètre cube.

C'est par l'intermédiaire de ces troupiers africains que nous sont venus des termes tels que :

Bazarder, vendre ses effets de linge et chaussures aux brocanteurs arabes des bazars : « Au bataillon d'Afrique, la fréquence de ce délit en fait une vertu du corps ; tout conscrit doit une fois au moins vider son havre-sac, » Camus, t. I, p. 168.

Sens généralisé : Vendre à bas prix et en bloc des objets [1] dont on veut se défaire. « Elle *aurait bazardé* la maison, elle était prise de la rage du clou, » Zola, *Assommoir*, p. 364.

Chaparder, aller au fourrage, marauder, c'est-à-dire rôder, en guettant la proie, comme le chat-pard ou le chat-tigre d'Afrique. Sens militaire qui s'est généralisé dans le bas-langage, voler : « En nous promenant à la campagne, *nous avons chapardé* des cerises » (Rossignol) [2].

1. De même, *bazar*, effets de troupier, d'où mobilier, en général : « La cambuse brûlerait, elle aurait fichu en personne le feu au *bazar* », Zola, *Assommoir*, p. 343.

2. Parmi les termes importés d'Afrique, on range généralement aussi

Aux régiments des Zouaves, se rattache, en outre, quelques expressions traditionnelles dans les chambrées qui ont rayonné au dehors des casernes. Ce sont : *Dache* ou *Plumeau*, légendaires perruquiers dont les noms, passés en proverbe, viennent du refrain d'une chanson des Zouaves [1].

On dit aussi : *Envoyer à Dache*, envoyer promener : « Dans les casernes, on renvoie les hâbleurs, les raseurs, les importuns à *Dache, perruquier des zouaves*[2]. — « Aller donc raconter cela à *Dache!* » (Merlin) — « Un chouette copain est là qui, en deux temps trois mouvements, envoie le type à *Dache*, le perruquier des zouaves, » *Père Peinard*, 20 avril 1890, p. 1.

Parmi les chansons militaires, recueillies par Sarrepont, se trouve « Le conte à Plumeau », p. 73 :

Les Français sont braves !...
Ça c'est du nouveau !...
Faut le dire *à Plumeau*
Le perruquier des zouaves !
Et si Plumeau y est pas, qu'on s'adresse *à Dache!*

Ce nom a pénétré aussi dans les parlers provinciaux : en Anjou, *dache!* marque l'incrédulité ironique ou un refus dédaigneux.

Les termes algériens que nous allons maintenant examiner remontent, non pas à l'arabe proprement dit, mais à un mélange linguistique, d'arabe et d'européen, le *sabir*.

Ce jargon des soldats algériens à peine francisés est connu sous le nom de *sabir* [3]. C'est un mélange d'arabe, de français, d'italien et d'espagnol, c'est-à-dire des idiomes les plus ré-

chichstrac, excrément (en *sabir*) : « *Corvee de chichstrac*, corvée de quartier, c'est-à-dire balayage, nettoyage des cuisines, cours et autres lieux » (Merlin). C'est probablement l'arabe algérien *chichma*, latrines, influencé par le synonyme *Scheissdreck*, seul mot allemand familier aux casernes.

1. Cf. Bruant, *Dictionnaire*, v. *comment*. Sous forme d'interrogation avec idée d'incrédulité, de moquerie ou de refus, *Chez qui? Chez Dache? Chez Plumeau?*

Au mot *jamais*. Avec idée de moquerie ou de supériorité : *Chez qui? Chez Dache? Chez Plumeau?*

Au mot *où?* Interrogation dans un sens de moquerie, d'ironie ou de refus : *Chez Dache? Chez Plumeau?*

Au mot *quand?* Interrogatif et dans un sens ironique : *Chez Dache? Chez Plumeau?*

2. Voir le récent volume de Paul de Sémant, *Dache, Perruquier des Zouaves*, Paris, 1916.

3. Nous ne possédons aucun travail sérieux sur le *sabir*. Il n'y aurait à citer que l'article « La langue *sabir* » de Mac-Carthy et Varnier, dans le journal l'*Algérien* du 11 mai 1852, et les notes superficielles du Général Faidherbe dans la *Revue scientifique* du 26 janvier 1884.

pandus dans les contrées du N.-O. de l'Afrique. Véritable *lingua franca*[1] dont le nom est tiré de la réplique constante des Levantins et des Algériens : *mi no sabir*, moi non savoir (je ne sais pas) qu'on lit déjà dans Molière (*Bourgeois Gentilhomme*, acte IV, sc. X) :

> Se ti *sabir*, ti respondir ;
> Se non *sabir*, tazir, tazir !

Le *sabir*, comme toutes les langues internationales, réduit les formes grammaticales à leur dernière expression. L'infinitif y résume toute la conjugaison et tel mot y devient le représentatif de toute une catégorie du lexique : « En général, chaque mot y caractérise non pas une idée, une chose, un fait, mais un ordre d'idées, de choses, de faits. C'est ainsi que *bono*, seul ou accompagné de la négation *no*, tient lieu de la moitié des adjectifs des langues ordinaires » (Mac-Carthy et Varnier).

Voici maintenant quelques citations accompagnées parfois d'échantillons de *sabir* :

Le sergent d'escouade fut chargé d'entamer avec Ben-Salem un dialogue en *sabir*... Il faut songer à lui offrir le *diffa*[2], vous m'entendez... c'est mon camarade et je tiens qu'on fasse une ripaille d'Arbicos. — *Sabir! sabir ! bezef !* répondirent en riant les auditeurs de l'ancien zéphir. Ces trois mots fréquemment employés sous la tente, signifiaient : Nous comprenons très bien ! » Camus, t. I, p. 176 et 203.

Nos Arabes ont peu de mots français à notre service, mais quelques mots italiens. Le *sabir* supplée à ce qui manque... Nous ne saurions résister au plaisir de citer la phrase en *sabir* dont notre chamelier s'est servi pour nous raconter l'évènement : *Arbi djemel, moi fousil, fantasia bezef*, ce qui peut se traduire ainsi : Un Arabe a voulu voler mon chameau, j'ai pris mon fusil et j'ai tiré » — Valéry-Mayet, p. 37 et 68.

Sarrepont cite, p. 167, un échantillon plus complet de cette langue mixte, un fragment de récit, où un disciplinaire turco expose en *sabir* comment les Français ont pris en 1830 la ville d'Alger qui, antérieurement, avait résisté aux attaques des Espagnols et des Anglais :

1. Voir l'Appendice E : Lingua franca.
2. C'est-à-dire le festin (en arabe, *dayâfeh*) : « Nous avons eu l'occasion de prendre la *diffa* avec plusieurs marins indigènes », Valéry-Mayet, p. 41. — « Ce fut pour la tribu l'occasion de *diffas* et de fantasias interminables », A. Daudet, *Contes du Lundi*, p. 154.

Brimo Sbagnoul venir fazir guerra... boum ! boum ! Sbagnoul meskin .. macach trabadjar [1] bono... no poder chiapar l'Algir !... andar...

Venir Ingliss... fazir bo-oum !... bo-oum !... boum !... medfa[2] grandi, bezef la foumé !... no poder chiapar l'Algir... andar !...

Venir Francis... chouïa-chouïa ! fazir basta : pi ! pi ! pan !... pi ! pi ! pan ! basta ! Tout de suite chiapar l'Algir !... Francis bono chiapar l'Algir !

Les quelques termes arabes, on le voit, y sont comme noyés au milieu d'une nomenclature à la fois espagnole, italienne et française.

I. — Termes arabes.

Le fonds des vocables importés par les soldats d'Afrique [3] est relativement important, mais ces termes n'ont pénétré en français que dans la seconde moitié du XIXe siècle [4], et tout particulièrement après 1860. Ils s'acclimatèrent si rapidement que des mots comme *maboul*, des expressions comme *kif-kif*, sont compris, non seulement à Paris, mais d'un bout à l'autre de la France. Quelques-uns de ces apports orientaux acquirent même, une fois transplantés, des acceptions et des nuances inconnues au pays primitif, à l'arabe algérien : phénomène sémantique que nous avons déjà rencontré à plusieurs reprises. Un nouvel exemple suffira.

Soit *lascar*, équivalent arabe du troupier ou piou-piou, de l'arabe *a'sker*, armée et soldat, qui désigne proprement le bon soldat, qui a longtemps servi : « Le titre de *lascar*, soldat, a pour le Turco une sonorité prestigieuse. » Camus, t. I, p. 174.

Soldat en général : « A peine dormait-on encore. Levé à quatre heures et demie, les *lascars* y étaient encore quand sonnait l'extinction des feux », Courteline, *Gaietés*, p. 169.

Et tout spécialement, soldat qui connaît toutes les ficelles du métier : « Ah ! voleux de métier où tout le monde com-

1. « Il ne trouve pas bon à travailler ».
2. Canon (en arabe, *medfaa*).
3. M. Paul Casanova, professeur d'arabe au Collège de France, a bien voulu nous éclairer sur la provenance africaine de ces termes spéciaux. Ils manquent au *Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale* de Marcel Devic, Paris, 1877. Nous citons les vocables africains d'après J.-J. Marcel, *Dictionnaire français-arabe des dialectes vulgaires d'Alger, d'Egypte, de Tunis et du Maroc*, 2e éd., Paris, 1869.
4. La *Conquête d'Alger racontée par un sergent de Zouaves* (Paris, 1844) n'en renferme aucun.

mande sans qu'il y aye seulement un *lascar* pour savoir de quoi qu'y retourne ! » — Courteline, *Gaietés*, p. 12.

Ou par contre, ironiquement, soldat paresseux, débauché, insoumis : « Eh ! eh ! mes *lascars*, il y a du bon... ce soir. Attendez un peu. tas de vermine, je m'en vais vous montrer comment on fait des hommes », Courteline, *Gaietés*, p, 148. « Ces deux *lascars* se sont bien payé ma figure et ils m'ont fait monter à l'échelle comme un bleu, » Idem, *Train*, p. 102.

De là ces différentes acceptions dans le bas-langage :

1° Gaillard, brave (synonyme de *colon*), dans Bruant, *Route*, p. 38 : « Va, Ramoneau, va, mon *lascar*... »

2° Homme rusé, malin : « Trois cents cinquante !... T'as donc marché dedans, bougre de *lascar !* Ah ! zut ! je ne joue plus », Zola, *Assommoir*, p. 266.

3° Individu, en général, surtout expérimenté et énergique : « Est-ce que le *lascar* n'avait pas jusqu'à une bague d'or au petit doigt ? » Zola, p. 522. — « Quatre maîtres d'hôtel, quatre grands *lascars*, à favoris immenses », Mirbeau, *Journal d'une femme de chambre*, p. 261.

4° Homme débauché, insoumis : « Nom qu'on donne à tout homme de mauvaises mœurs, à tout réfractaire, à tout insurgé... » (Delvau) : « Des marins... de sacrés *lascars* qui ne boudent pas sur le plaisir, » Mirbeau, p. 245.

En Provence, *lascar* est un terme injurieux pour mauvais matelot.

Le sens favorable s'est encore conservé en Bretagne, chez les marins : « Chez les matelots boulonnais, *lascar* ne signifie plus que malin, rusé : il est pris en bonne part après avoir été une grande injure » (Deseille). A Dôle, *lascar* est un terme très vague, servant à désigner un individu, un type ; pris souvent en mauvaise part (Lecomte).

Envisageons tout d'abord un premier groupe de vocables arabes qui ont pénétré dans la langue populaire :

Arbi, Arabe (et tirailleur algérien), en algérien *a'raby*, aussi, sous forme diminutive *Arbicot*, d'où, par aphérèse, *bicot* (Rossignol) : « Eh l'*Arbi*, combien la viande, crie un zéphir en belle humeur... une ripaille d'*Arbicos* », Camus, t. I, p. 10 et 203. — *Refrain des Zouaves* :

Pan, pan, l'*Arbi*,
Les Chacals sont par ici !
Les Chacals et les Vitriers[1]
N'ont jamais laissé le colon nu-pieds...

La forme abrégée, *bicot*, désigne le tirailleur algérien.

Barca, assez (ar. *barkah*) : « Ah ! Et puis, *barca !* je dirai au major que j'ai mal à la gorge », Courteline, *Gaietés*, p. 105.

Beni, nom qui figure en tête des tribus arabes (*ben*, fils, pl. *beny*) : les *Beni-Yousouf*, c'est-à-dire les enfants ou les hommes de la tribu de Yousouf. La langue populaire en forme divers composés plaisants : *Beni-coco*, imbécile (« être de la tribu des *béni-coco* », Merlin); *béni-bouffe-tout*, gendarme (Rictus, *Soliloques*, p. 17).

Béni-Mouffetard, sobriquet donné par les troupiers d'Afrique aux faubouriens de Paris, et particulièrement aux habitants du faubourg Saint-Marceau : « Le nez est franchement *béni-mouffetard*, camard, aux narines ouvertes, point bridé, spirituel » (C. de Perrière, 1873, cité dans Larcher).

Bezef, beaucoup (de l'algérien *bi'zzef*[2], abondamment) : « Picaillons, pas *bezef* dans le métier » (Ginisty). — « La Guillaumette, cependant, demeurait contemplant dans sa main ouverte les cinq francs soixante de voyage. A demi voix... il dit enfin : c'est pas *bezef*, » Courteline, *Train*, p. 58.

Mot devenu populaire : « Y a *bezef*... tout un matelas de faffes, » Rosny, *Rues*, p. 178. — « Des pauvres affiches, trois heures après l'affichage, il n'en restait pas *bezef*, » *Père Peinard*, 1er févr. 1891, p. 3.

Cahoua, café (de l'ar. *qahouah*), à côté de *caoudji* (algérien *qahouadji*, cafetier), déjà mentionné : « Cécile a pas voulu qu'on suce autre chose que du *cahoua*, » Bercy, *XLIIIe lettre*, p. 4. — « Le kahoua d'Ibrahim le *cahouadji* est bono bezef, » Valéry-Mayet, p. 35.

Chouïa-chouïa, doucement : « La répétition du mot est fréquente dans la langue arabe populaire d'Algérie » (Casanova) : *chouyéh chouyéh*, même sens : « Ah, ben non, en voilà assez ! — *chouya ! chouya !* — Enlevez-le, » Courteline, *Train*, p. 70.

Cleb, chien, à côté de *kelb*, nom arabe du chien, terme devenu tout à fait populaire (Rossignol) : « *Rô ! ben-kelb !* Ar-

1. Les *Vitriers* ou *Casse-carreaux* est le sobriquet donné au Chasseurs à pied (v. Delvau sur l'origine de ce nom).

2. Par l'intermédiare des Levantins, ce mot a passé de bonne heure en Italie; Oudin (*Recherches*, 1642) donne déjà : *a bizzeffe*, en quantité.

rière, tas des chiens! » Camus, t. I, p. 185. — « On aurait dit un *cleb* [1] échappé de la fourrière... On a bien fait de s'arrêter... ça habitue le *cleb* à notre odeur, » Rosny, *Rues*, p. 98 et 324.

Gourbi, hutte de branchages et de terre sèche, comme celle des Kabyles et des Arabes cultivateurs. Ce mot se lit à la fois dans Bruant (*Rue*, t. II, p. 55), à propos de *Biribi*, et dans Jehan Rictus (*Doléances*, p. 46), avec le sens généralisé de logis ou demeure primitive.

Kif-kif, pareil, tout comme (algérien *kif*), mot répété de même que *chouïa-chouïa* (adverbe : pareillement, de même).

1° Dans la bouche d'un Algérien : « Arbi bono, *kif-kif* Francis, je suis un bon arabe, ami des Français, nous dit il humblement », Valéry-Mayet, p. 69.

2° Dans le langage des casernes : « Tu m'as fourré au pieu, *kif-kif* eune maman, » Courteline, *Gaietés*, p. 16. — « C'est pas dégoûtant à la fin que c'est *kif-kif* toutes les fois, » Idem, *Train*, p. 69.

3° Des troupiers, l'expression a passé chez les ouvriers : « Les compositeurs emploient l'expression *kif-kif*, pour dire qu'une chose est la même qu'une autre : c'est *kif-kif*, c'est équivalent, c'est la même chose » (Boutmy). — « Sans calendrier... on vivoterait à l'aveuglette, *kif-kif* les animaux », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 2.

Cette locution est devenue tout à fait populaire, surtout sous sa forme complète : *kif-kif bourriquot* [2] : « Une fois frusqués, on leur apprend à marcher, à parler, à saluer... Pour le reste, c'est *kif-kif bourriquot* », *Almanach du Père Peinard*, 1896, p. 38.

Maboul, fou, toqué (algérien, *mahboul*, fou) : « Des clameurs et des rires au milieu desquels nous distinguons nettement les mots *spahis maboul* », Valéry-Mayet, p. 83. — « C'est-y que t'es *maboul* ? dit le chef. — Je suis pas *maboul*, que je réponds ». Courteline, *Gaietés*, p. 35.

Mot devenu tout à fait populaire : « Elle était un peu *ma-*

1. On en a tiré le dérivé : *cléber*, manger (Rossignol), c'est-à-dire dévorer comme un chien, à côté de *clebjer*, manger (H.-France : *klebjer*), ce dernier croisement des synonymes *cléber* et *manger* : « Pas un rotin, pus rien à *cléber* et nib de perlot! Ah! j'étais bath! » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 304). Ce mot se lit déjà dans un glossaire argotique de 1846.

2. Voir, pour l'origine libre de cette expression, l'explication qu'en donne Rossignol. — Le *Dictionnaire de la langue franque* (1830) donne : *bouriqua*, âne, et le Général Faidherbe, dans l'article mentionné, cite cette phrase en *sabir* : « Sbanioul chapar (a volé) *bourrico* ».

boule », Huysmans, *Sœur Marthe*, p. 48. Il a passé dans les parlers provinciaux : Bretagne (Dôle) Anjou, Bresse, etc.

Macache, non, pas du tout (ar. algér. *makanch* = classique *makaïnch*) : « Expression négative : *macache* argent, pas d'argent ; *macache bezef*, pas beaucoup » (Ginisty).

Voici quelques exemples du milieu des casernes : « *Macantsche, en ta maboul?* Non, tu es fou ! » Camus, t. I, p. 11. — « Debout à trois heures du matin ! Ah ! *macache !* » Courteline, *Gaietés*, p. 158. — « D'abord, à partir d'aujourd'hui, fini les permissions ! *macache les permissions !* rasibus les permissions ! » Idem, *Train*, p. 258.

On dit, avec le même sens *macache bono* (v. ci-dessous) : « Tête des galonnés quand on sonne l'exercice; *macache-bono*, y avait plus personne », *Père Peinard*, 17 août, 1890, p. 5.

Smalah, famille nombreuse, marmaille (de l'ar. algér. *zmala* = class. *zamala*, famille d'un chef et son mobilier). Terme devenu populaire et figure, comme tel, dans la dernière édition du *Dictionnaire* de l'Académie.

Sérouel, pantalons larges et flottants comme les portent les Zouaves, de l'ar. algér. *serouâl*, culotte, pantalon (l'algérien *cherouâl* est la prononciation africaine du turc *chalwâr*) et pantalons en général : « Les baguenaudes de mon *sérouel* sont déglinguées » (Rossignol). Cf. Valéry-Mayet, p. 10 : « En Tunisie, le pantalon bouffant au-dessus du genou, *séroual*, collant sur la jambe, va jusqu'à la cheville » Rappelons que *charivari*, au sens de pantalons de cavalier (garnis de cuir entre les cuisses et de boutons sur les côtés), emprunt du russe *charivary*, pantalons flottants, dérive de la même source orientale.

Zébi, membre viril (ar. *zebbi*, mon membre : algérien, *zob*, *zobr*, membre viril) ; *zébi morto*, impuissant : « Bah ! objecta l'ancien turco, quand il sera entre deux belles moukères, il ne restera pas longtemps *zébi-morto ;* moi je vous le dis » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 261).

L'expression *peau de zébi* (*zobi*) est une formule de refus : rien ! « *Peau de zébi*, ce mot qui se dit souvent, même dans les cafés-concerts, ne veut toujours rien dire de la façon dont il est employé » (Rossignol).

Voici quelques citations : « Eh ben, je vas préparer peau de balle et *peau de zébie*... Vous signeriez donc des billets ? — Je vas y signer *peau de zébie* ». — « Ici, les hommes ed la

classe, comme vlà moi, ont tout juste *peau de zébi*, peau de balle et balai de crin ! Courteline, *Gaietés* p. 10, 264 et 296.

Le mot est parfois francisé en *zèbre* (Virmaître, *Suppl.*) ou réduit en *zébe* (Rictus, *Cœur*, p. 88).

Passons maintenant à un deuxième groupe de vocables restés confinés dans le milieu des casernes :

Barda, fourniment (Bruant), havresac du troupier (Rossignol), de l'ar. *bardah*, bagages : « Le *barda* ne te fait pas caponner », Camus, t. I, p. 196.

Chéchia, bonnet rouge, à la façon des Turcos (de l'algérien *châchiyeh*, bonnet, proprement de mousseline), mot employé par Bruant, à propos de Nazes ou tirailleurs algériens (*Route*, p. 92) : « Ils vont la *chéchia* sur l'oreille, Marchant au son de la nouba. »

Goum, contingent de combattants fournis par les tribus algériennes, de l'ar. algérien *goum* (class. *qaum*), troupe, dans Sarrepont, p. 172 : « Un vieux *goum* d'Arbis... »

Guitoune, maison (de l'ar. algér. *guitoun*, tente de voyage = class. *kitoun*) : « Où vas-tu ? — Je rentre à la *guitoune* » (Rossignol).

Kasba, citadelle et palais d'un souverain, de l'ar. algér. *qasbah* ou *qaçaba*, château : « Ce qui frappe dès l'abord dans la ville moderne de Gafsa, c'est la *kasbah*, citadelle, tout un quartier entouré de murs crénelés », Valéry-Mayet, p. 107.

Kébir, chef de corps (Merlin), de l'ar. *kebir*, grand : « En remerciement de l'officier *kébir* », Camus, t. I, p. 210. — « Il a été à la caserne avec ses cinq loupiots et il a dit au *kébir*..., » Bercy, *lettre XXXVI*e, p. 7.

Au sens généralisé (prononcé aussi *kibir*) pour chef ou patron : « Le grand *kibir* des agents de police est le préfet » (Rossignol).

Moucala, fusil (Merlin), de l'algérien *mokahâlah*, carabine, fusil : « Le turco est maître de son *moucala*, et il le manie presque aussi bien que l'instructeur lui-même », Camus, t. I, p. 182. — « Les Arabes sont armés d'un fusil à pierre, la longue *moukhala* », Valéry-Mayet, p. 70.

Nouba[1], musique des turcos (sur des airs populaires arabes (v. ci-dessus v° *chéchia*).

Phécy, calotte des chasseurs d'Afrique (de l'ar. *féci*, coiffure

1. Ce mot a fini, lui aussi, par devenir populaire pendant la Grande Guerre. Voir notre *Argot des Tranchées*, p. 57.

de Fez) : « Est-ce que je porte mon *phécy* comme une tourte, gronda-t-il » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 287).

Terme passé à l'Ecole polytechnique, où le *phécy* est aujourd'hui remplacé par le *calot*.

Roumy, chrétien (*ouroumy*, *roumy*, nom que les Algériens donnent aux Grecs et aux chrétiens) et soldat nouvellement débarqué en Afrique[1], de l'ar. *Roum*, Rome, Romain, catholique : « Les Arabes savent que les *Roumis* cachent le schaouch, que derrière le sabre, il y a le bâton », Camus, t. I, p. 241.

Toubib, médecin major (H.-France), de l'ar. algér. *tebyb* (class. *tabyb*), à côté de *toubib*[2], élève de l'école de chirurgie militaire (Bruant, *Dict.*, p. 184) : « Puis le *toubib*. — Ah! le docteur... », Frescaly, p. 55. — « Tout Français est réputé *tebib*, médecin », Valéry-Mayet, p. 40.

Youdi, juif algérien, juif en général (*yhoudi*) : « C'est un *youdi* qui fourguait de la brocante... » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 58).

Un autre nom africain du juif, *deldinek*, se lit dans ce passage : « Les juifs... quiens, quand que j'en renconte un... je l'appelle youdi, youpin, mercanti, *deldinek*, eq cœtera », Bercy, *XIV*e *lettre*, p. 4.

M. Casanova y voit une déformation de l'ar. alger. *na'ldinek*, Dieu maudisse !

Ajoutons le suffixe *dji* (écrit aussi *gi* ou *ji*), fourni par le *sabir* et propagé par nos troupiers d'Afrique. *Caoudji*[3], café (proprement cafetier, à côté de *caoua*), en a été le point de départ et a produit par voie analogique *cognegi*, cognac[4], et *fromgi*, fromage[5], ainsi que *cabji*, caporal[6], à côté de *cabot* ; *crocji*, soulier, à côté de *croquenot* (Bruant, *Dict.*, p. 411) ; *pétgi*, pétard (Rigaud), etc.

II. — Emprunts espagnols.

Nous venons de passer en revue les vocables arabes du *sa-*

1. M. Frescaly a risqué le dérivé *déroumiser*, dégourdir : « Tous les services incombent aux jeunes officiers pour les *déroumiser* plus vite », p. 20.

2. Macé, *Mes Lundis*, p. 256, donne le mot sous la forme altérée, *trombif*, médecin (passée chez Delesalle et H.-France).

3. « Aux Batt-d'Af, quand on veut boire une tasse de café, faut venir à la cantine, et la mère Tambour vous sert ça avec un air grognon : Faut casquer, les joyeux, sans ça nisco de *caoudji*! » Méténier, *Lutte*, p. 93.

4. « Allons, Firmin, encore un coup de *cognegi*, ça te donnera des forces » (dans Bruant, *Dict.*, p. 112).

5. Rictus, *Cœur*, p. 218 : « Et du *fromgi* dans les doigts de pied... »

6. « Tous les *cabgis* et les pieds de banc l'ont tenu à l'œil », Bercy, *XXXVI*e *lettre*, p. 4.

bir; voici maintenant les autres éléments de ce langage polyglotte, et en premier lieu les ingrédients espagnols :

Agua [1], eau (Rossignol) : « A s'a f... de *l'agoua* à toute à l'heure », Bercy, *XXVIe lettre*, p. 7.

Bourricot, âne de petite taille, en Algérie (esp. *borrico*) : « Un de ces tout petits ânes qui sont si communs en Algérie et qu'on désigne là-bas sous le nom de *bourriquots* », A. Daudet, *Tartarin*, p. 114. Nous avons déjà mentionné la locution *sabir* « kif-kif *bourriquot* ». Cette dernière forme s'est généralisée (à côté de *bourriquet*) : « On charge sur les *bourriquots* tout ce qu'il y avait de précieux dans la turne ». *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 50.

Champoreau, en Afrique, sorte de café concassé et fait à froid ; en France, dans les casernes, café froid ou chaud (Merlin). C'est un mélange de liqueurs, ou de café au lait et de rhum, dérivant de l'espagnol *champorro* [2], mélange (*champurrar*, altérer par mélange, frelater des eaux-de-vie) : « Le temps d'aller se gargariser avec un *champoreau* ou un petit sou, dont un calvados impétueux ranimait les vertus équivoques », Descaves, *Sous-Offs*, p. 31.

Fantasia, divertissement équestre des cavaliers militaires, particulièrement des cavaliers arabes (proprement fantaisie [3]) : « A la première *fantasia*, je tâcherai d'en ramasser d'autres, répondit notre héros », Camus, t. I, p. 201. — « Abd-Allah, spahi, Arabe ou plutôt Berbère de Sousse, interprète plus de sabir que de français, Tunisien dans l'âme, autrement dit un peu couard, *fantasia* bezef, faiseur d'embarras », Valéry-Mayet, p. 77.

C'est un terme caractéristique en Algérie et en Tunisie : *Fantasia* y désigne l'ostentation, la parade, l'éclat, mais aussi l'arrogance, la morgue, l'embarras.

Moukère, *mouqueira*, femme, maîtresse, prostituée (de l'esp. *mujer*, prononcé *moukhère*) : « Avec eux nous séduirons les *moukeiras*, qui, vous le savez, s'affolent de tout ce qui brille... Bel homme, au dire des *moukeiras* qui l'adorent », Camus, t. I, p. 67 et 174. — « Il y rôde bien des *mouqueires*, un tas de moricaudes », Méténier, *Lutte*, p. 92.

1. « Toi bibir *lagua* » est un des échantillons du *sabir* donnés par le Général Faidherbe (article cité).

2. On a inventé un docteur portant ce nom : « Un bienfaiteur de l'humanité, le docteur Champoreau, a inventé le breuvage qui porte son nom », Sarrepont, p. 153.

3. « Si les gosselines pouvaient s'attifer gentiment, s'enrubaner à leur *fantasia* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 11.

Presto, promptement, et *subito*, subitement, vocables qu'on lit fréquemment dans le *Père Peinard*: «... jésuites qui, chassés par la porte, rentraient *subito* par la fenêtre... », 20 janvier 1897.

Arrêtons-nous à ces quelques emprunts positifs. D'autres ont été allégués, mais ils ne résistent pas à l'examen [1].

III. — Emprunts italiens.

Basta, assez! (Merlin): « Quant au perlot, *basta*, y a plus plan de fumer », *Père Peinard*, 23 juin 1889.

La forme francisée *baste!* a été usuelle au XVIe siècle (Guill. Bouchet) et au XVIIe (Corneille et Molière): elle est encore vivace dans la marine.

Voici maintenant les termes levantins:

Bono, bon: « *Bono! Bono!*... criaient les turcos au chœur, ce qui signifiait: Très bien! » Camus, t. I, p. 221. — « *Bono!* déclara Hurluret, en suçant le retour de ses fortes moustaches », Courteline, *Train*, p. 50.

Surtout dans les locutions, *bono bezef*, très bien; *macache-bono*, ce n'est pas bien: « *Mecantsche bono*, c'est un mauvais procédé, réplique le conscrit impatienté », Camus, t. I, p. 179. — « On n'en pouvait rien tirer que des *bono bezef*, *macache bono* », A. Daudet, *Contes du Lundi*, p. 168.

Citons ce refrain de la chanson d'une négresse et d'un zouave:

Macache bono!
Répondit la négresse;
Macache bono!
Répondit le turco... [2]

Locution devenue populaire, comme expression du refus: « Ils nous lâchent la bride s'ils savent que nous n'en profiterons

1. On lit dans *La Défense de la langue française* de M. A. Dauzat (Paris, 1912, p. 60): « Ce n'est pas un hasard cependant si l'Espagne a donné à l'argot moderne ses *mendigos* et son *agua* — devenus *mendigot* et *agout* (écrits à tort avec *t*) — en y joignant le mot *frio*: le froid est particulièrement sensible en Castille, et les Espagnols sont particulièrement frileux ».
On ne voit pas bien comment, de la Castille, *frio* aurait pu pénétrer dans le bas-langage parisien (*frio* et *frisquet*, synonymes, sont d'ailleurs le même mot, v. ci-dessus, p. 110). Remarquons en outre qu'*agout*, forme provinciale pour *égout*, emprunt antérieur, n'a rien de commun avec *agoua*, importation récente d'Afrique; et que *mendigo* se trouve dans le même cas que *frio* (v. l'appendice E).

2. Cité par G. Thurau, *Der Refrain in der französischen Chanson*, Berlin, 1901, p. 298.

pas pour faire du chabanais ; sinon *macache bono*, c'est comme des dattes », *Père Peinard*, 7 février 1892, p. 5.

Mercanti, marchands algériens de denrées et liquides, à la suite des armées (c'est le pluriel de l'it. *mercante*, marchand) : « Les *mercantis*, ces providences ambulantes des corps expéditionnaires, avaient expédié leurs provisions », Camus, t. I, p. 146.

Le mot se prend fréquemment au sens péjoratif de traficants (v. H.-France). Il tend à devenir français.

Turco, tirailleur algérien, proprement Turc, au sens de mahométan (Bruant, *Route*, p. 190) : « La grande tenue du *Turco*. »

Cette nomenclature, que nous pouvons maintenant embrasser dans son ensemble, n'est pas dépourvue d'intérêt. Les trois couches que nous y avons discernées — vocables arabes, espagnols et italiens — sont certes de valeur inégale. Les termes arabes importés du nord de l'Afrique en forment le fond, tant par le nombre que par les notions qu'ils représentent. Une bonne partie d'entre eux est venue enrichir le vocabulaire du bas-langage parisien. Cette influence n'est d'ailleurs pas restée confinée au lexique ; on a relevé ailleurs les traces d'ordre morphologique qui dérivent de la même source.

Ces emprunts du sabir algérien (dont quelques-uns comme *gourbi*, *smalah* et *turco*, ont fait leur entrée dans la dernière édition du *Dictionnaire* de l'Académie) constituent la plus récente couche[1] d'une influence orientale, qui, à différentes époques, a pénétré en France, non pas directement de l'Orient, mais plutôt par l'intermédiaire de l'Espagne et de l'Italie.

1. Elle vient de s'enrichir récemment de nouveaux éléments que les troupiers d'Afrique ont apportés en France, dans les tranchées, pendant les deux premières années de la Grande Guerre. Voir, à cet égard, notre *Argot des tranchées*, p. 56 à 59 et l'Appendice final du présent ouvrage.

CHAPITRE II

MARINS

De tout temps les matelots ont fourni des termes pittoresques dont abonde leur langage :

> Les mathurins ont une langue,
> Où le verbe n'est point prison.
> L'image y scintille à foison,
> Or vierge dans sa rude gangue. [1]

Des vocables, comme *aborder*, *bas-fonds*, *calme*, *échouer*, etc., ont primitivement appartenu aux gens de la mer.

Dans la constitution du langage parisien de nos jours, le contingent fourni par les marins est un des plus importants [2]. Des ports et des villes maritimes, ces termes spéciaux, grâce à la facilité des communications et au mélange fréquent des classes sociales, se sont répandus à Paris et dans tout le pays.

I. — Expressions caractéristiques.

Les marins ont tiré du vocabulaire nautique des images frappantes qui souvent n'ont pas franchi le milieu spécial où elles ont été créées. En voici quelques-unes (d'après Bonnefoux et Pâris) :

Etre pris dans la balancine, se trouver dans une situation forcée et pénible ; *compter ses chemises*, vomir par l'effet du mal de mer (allusion à la position penchée) ; *n'avoir ni quart ni gamelle*, n'avoir rien à faire à bord ; *jeter un coup de sabord*, donner le coup d'œil du maître, vérifier l'ouvrage (*sabord*, fenêtre, et, au pluriel, yeux) ; *suiffé*, qui porte des vête-

1. Richepin, *La Mer* : « Parler Mathurin ».
2. Nos sources :
Jal, *Glossaire nautique*, 1848, et Bonnefoux et Pâris, *Dictionnaire de marine*, 1850. — E. Deseille, *Glossaire du patois des matelots Boulonnais*, 1884. — G. de la Landelle, *Le langage des marins*, 1859.
Abbé C. Maze, *Etude sur le langage de la banlieue du Hâvre*, Le Hâvre, 1903. — A. Dagnet et J. Mathurin, *Le parler ou langage populaire Cancalais*, Saint-Servant, 1906.
Jean Richepin, *La Mer*, 1876, et Yanne Nibor (Albert Robin), *La Chanson des Cols-bleus, Chants populaires de la flotte française*, 1901.
Louis Royer-Rebab, *Les Forçats de la mer, vingt-quatre heures de bordée*, 1905.

ments élégants ou neufs, semblable au navire dont la carène a été enduite de suif (de là *suiffard* [1], bien mis, élégant); — *tremper le nez dans le vinaigre*, essuyer une tempête [2], etc.

II. — Mots de jargon.

De toutes les langues spéciales, celle des marins est la plus originale, n'ayant fait au jargon que des emprunts isolés auxquels ils ont généralement imprimé un cachet à part. Ce sont les termes suivants:

Bocard, chez les marins, cabaret de bas-étage, nom tiré du jargon (Vidocq):

> Dans leurs hamacs, et dans leurs *bocards*, j'ai dormi.
> (Richepin, *Mer*, p. 5).

Desgranges le mentionne déjà comme tel en 1821 : « Un *bocard*, en langue de marin, est une tabagie où vont les filles de joie ; mais ce mot n'appartient qu'à la racaille ».

Envergner, duper, attraper : « Ce mot s'emploie familièrement dans le sens d'embarrasser, en parlant des choses, ou, au figuré, dans le sens d'une position fâcheuse, difficile ou seulement désagréable, en parlant des personnes » (Bonnefoux). Le terme signifie proprement encitadiner (de l'argot *vergne*, ville): pour le marin, la vie urbaine a quelque chose d'embarrassant, de pénible, dont il s'empresse de sortir, de se *dévergner*. Le Parisien [3], aux yeux des matelots, est le beau parleur, mais il passe pour niais, novice (il désigne, dans les bâtiments, un pauvre sujet et quelquefois un mauvais sujet).

Redouiller, vexer, ennuyer (Bonnefoux), c'est proprement faire des cheveux, des *douilles*.

Inversement, la marine a fourni au jargon des termes libres (tels que *godiller*), et toute une nomenclature pour ex-

1. « Est-il assez *suiffard*, l'animal ? » Zola, *Assommoir*, p. 523.

2. « L'autre nuit, si vous m'aviez vu *tremper le nez dans le vinaigre* avec la solide équipe du Bleu-Blanc-Rouge, je ne renâclais pas », A. Daudet, *Petite Paroisse*, p. 133.

3. « Un marin, c'est celui-là, voyez-vous, qui n'est ni pioupiou ni *Parisien*, sauf votre respect; un homme comme moi, quoi ! » G. de la Lalandelle, *Les Gens de mer* (cité dans H.-France).

« *Parisien*, sorte d'injure à un matelot. Désignation, dans les bâtiments, d'un pauvre sujet, et quelquefois d'un mauvais sujet. Cela vient sans doute de ce que le plus grand nombre de jeunes gens de la capitale qui allaient s'embarquer arrivaient dans les ports avec des vices et peu de dispositions pour un métier qui demande de la force, de l'agilité, un goût décidé, au lieu d'être énervés », Willaumez, *Dictionnaire de marine*, IIIe éd., 1831, v° *Parisien*.

primer l'escroquerie : *arcasse, drague,* etc., tandis que des noms de vaisseaux (*corvette, frégate,* etc.) y désignent l'amour antiphysique.

III. — Beuverie et débauche.

La vie pénible des marins s'épanche souvent dans des ripailles, dans des orgies. Plusieurs de ces termes ont produit des métaphores aux acceptions défavorables. La mauvaise réputation des matelots est ancienne, et tout particulièrement celle du *calfat*, qui désigne un fainéant, un salaud. Au XVIe siècle, *gallefretier*, nom du calfat chez Rabelais, est devenu ultérieurement une appellation du coquin, du misérable, du vagabond, à peu près ce que la langue moderne exprime par *gouin*, mauvais matelot, mauvais garnement.

De là une première catégorie de vocables désignant la débauche:

Biture, cuite, proprement dose de boisson excessive, dans la locution : *prendre* (*se flanquer*) *une biture*[1], s'enivrer, être très ivre. Dans le langage maritime, *biture* désigne la portion déterminée d'un câble, « qui doit se filer librement d'elle-même, après qu'on a laissé tomber l'ancre sur laquelle il est étalingué ; de là, chez les matelots : dose de liquide ou de boisson spiritueuse prise avec abondance » (Bonnefoux).

Chez les matelots boulonnais : *s'en donner eine biture*, s'enivrer (Deseille). Un gabier composa une *Barcarole de la biture*, chantée par l'armée de terre (Sarrepont, p. 144).

Des marins, l'expression a passé dans le bas-langage : « Encore une *biture* à la clef », Descaves, *Sous-offs*, p. 69. — « Ah! mon salaud, dit le conteur, tu parles d'une *biture*. Et quand ils ont dégotté le champagne, mince de bombe! Seulement voilà, quand is ont été chlasses, is s'ont foutu à goualer comme des perdus », Liart-Courtois, p. 243.

Il est à remarquer que le sens du mot s'est généralisé dans les parlers provinciaux. *Biture* désigne, en Bresse, un repas copieux (Guillemaut) et, à Nantes, une grande quantité de nourriture[2] : « Se flanquer une bonne *biture* de patates frites »

1. On en a tiré : *se biturer*, s'enivrer (et manger copieusement, boulotter, dans l'argot de Polytechnique) : « Tous les jours il *se biture* » (Briollet, dans Bruant, *Dict.*, p. 195).

2. A Polytechnique, *biture*, aujourd'hui vieilli, désignait à la fois une nourriture copieuse et une grande quantité. (« On disait une *biture* d'objets pour un grand nombre », *Argot de l'X*).

(Eudel). Cette dernière acception s'est encore généralisée dans l'Anjou, où le mot s'applique à une pêche fructueuse : « J'avons pris du gardon, en masse, y en avait une *biture* » (Verrier et Onillon).

Bordée, débauche prolongée, proprement route que fait un navire au plus près, sans virer de bord (*tirer ou courir des bordées*, louvoyer en changeant des amures).

1° Chez les matelots : « *Courir* ou *tirer eine bordée*, faire la noce (Deseille).

2° Chez les soldats : « *Tirer une bordée*, octroyer une permission ou prolonger celle qu'on a » (Ginisty), pour aller courir les mauvais lieux : « Ces *bordées* duraient six journées », Courteline, *Gaietés*, p. 156.

3° Chez les ouvriers, débauche de cabaret : *courir une bordée*, s'absenter de l'atelier sans permission pour aller courir les cabarets : « Hé, arrivez-vous, c'est Riche-en-Gueule qui régale ; la *bordée* est commencée... Il tire une *bordée* de quatre ou cinq jours », Poulot, p. 73 et 84. — « Le zingueur lâchait l'ouvrage, commençait une *bordée* qui durait des journées et des semaines. Oh ! par exemple, des *bordées* fameuses, une revue générale de tous les mastroquets du quartier, la soûlerie du matin cuvée à midi et repincée le soir, les tournées de casse-poitrine se succédant, se perdant dans la nuit », Zola, *Assommoir*, p. 330.

4° Chez les filles, noce, amusement : « Ils finissaient par accepter les *bordées* de Nana », Idem, *Assommoir*, p. 497.

Bosse, synonyme de *biture*, désigne proprement un fort cordage servant à tendre un câble, d'où, chez les matelots, partie désordonnée de plaisir ou de débauche, sens figuré familier au bas-langage : « La partie s'annonçait très bien, pas une *bosse* à tout avaler, mais un brin de rigolade... Ah ! nom de Dieu ! oui, on s'en flanque une *bosse !*... Vrai, on voyait les bedons se gonfler à mesure », Zola, *Assommoir*, p. 70 et 228.

Le terme nautique s'est greffé sur son homonyme de la langue générale : « *Se faire une bosse*, locution basse et triviale qui signifie ribotter, s'empiffrer, se mettre dans les vignes du Seigneur », lit-on déjà dans d'Hautel (1808) ; et dans les parlers provinciaux, *se faire une bosse*, se rassasier (Anjou), etc.

Rappelons l'expression *bitte et bosse !* le dernier commandement relatif à l'amarrage du navire qui vient de mouiller

une ancre: « Il emporte l'idée d'achèvement, il emporte aussi celle du repos. Or, le repos pour le marin, c'est la terre et ses plaisirs; si bien que *bitte et bosse!* est encore le cri du matelot qui fait bombance dans un cabaret » (De la Landelle, p. 279).

De là *bosser*, s'amuser, chez les matelots et les soldats : « Histoire de dire le lendemain : Vrai alors, ce que *j'ai bossé* hier! », Courteline, *Train*, p. 292.

Drive, *dérive*, débauche (« être en *drive* ») : *En drive*, ou *en dérive*, se dit proprement d'un navire flottant au gré du vent, des lames et des courants. Chez les matelots boulonnais, *s'en aller à la dérive*, c'est être fort malade, et *s'en aller en dérive*, en débauche (Deseille).

Vadrouille, drôlesse, proprement balai fait de vieux cordages servant à nettoyer le pont des navires, d'où fille qui traîne dans les ports de mer ou prostituée de tavernes. De même, à Mée, dans la Haute-Bretagne, on appelle *drague*[1] une femme vagabonde et de mauvaise tenue (Leroux).

Mot devenu populaire : « Son loup de père l'appelait *vadrouille* », Zola, *Assommoir*, p. 428.

De là, *vadrouiller*, traîner dans les bouges, aller de cabaret en cabaret; et le dérivé secondaire *vadrouille*, promenade de débauche (en parlant des filles) : « Elle amenait des types ignobles qui la lâchaient aussitôt... Ces *vadrouilles* devenaient de plus en plus clairsemées », Rosny, *Marthe*, p. 43.

Les parlers provinciaux (Anjou, Bresse, etc.) disent, avec le même sens, *badrouiller* d'où, la prononciation négligée parisienne *badouiller*, courir les bastringues : *badouille*, homme lâche, et *badouillard*, viveur, noceur : « Les bousingots se firent viveurs... Ils prirent le noble nom de *badouillards*. Pour être bon *badouillard*, il fallait passer trois ou quatre nuits au bal, déjeuner toute la journée et courir en costume de masque dans tous les cafés du quartier latin jusqu'à minuit... », Privat d'Anglemont, 1854, p. 189.

Le sens primordial du verbe est : se traîner dans la fange, barbotter (Havre : *vadrouiller*, même sens, à côté de *se vaudrer*, se vautrer).

Ce sont les marins normands ou bretons qui ont introduit dans le bas-langage les termes désignant des bouges ou de mauvais lieux, termes qu'ils avaient eux-mêmes recueillis de la bouche des matelots anglais :

1. Inversement, la drague est appelée *Marie-Salope*, à la Rochelle.

Boxon, lupanar (mot donné par Vidocq), répondant à l'anglais vulgaire *boxon*, cabinet particulier de taverne. On lit ce vocable dans Jeh. Rictus (*Doléances*, p. 198).

Bousin, cabaret borgne, terme donné par d'Hautel (1808) : « *Bousin*, terme bas et incivil qui signifie tintamarre, tapage, bruit scandaleux, esclandre; et par extension, tripot, lieu de débauche et de prostitution. *Cette maison est un vrai bousin*, pour dire qu'elle est mal gouvernée, que chacun y est maître; *faire un bousin de tous les diables*, c'est-à-dire un vacarme, un bruit extravagant que font ordinairement les gens vifs et emportés lorsqu'ils sont en colère et les ivrognes dans leurs orgies ».

Le mot désigne tout d'abord la débauche des matelots et spécialement le bouge, théâtre de leurs orgies; en second lieu (contrairement à la filiation donnée par d'Hautel et Littré) le bruit ou le désordre qui les accompagnait : « Un vrai *bousin*, leur chez eux, à cette heure », Zola, *Assommoir*, p. 417.

Le terme a pénétré en français par l'intermédiaire du patois normand, qui l'a reçu à son tour de l'anglais populaire *bowsing*, cabaret borgne, celui-ci d'origine jargonnesque : *bowsing ken*, maison de boisson, brasserie, se lit dans le plus ancien recueil du *cant* donné en 1566 par A. Harman.

Le dérivé *bousingot*, d'un primitif *bousing*, a le même sens que *bousin* : « Il allait à « La Puce qui renifle », un petit *bousingot* où il y avait un billard », Zola, *Assommoir*, p. 336.

Bousingot désigne, en outre, le petit chapeau de matelot en cuir bouilli et les jeunes républicains après la révolution de 1830 (qui l'avaient adopté). En normand, *bousingot* a acquis le sens d'homme petit et mal fait.

IV. — Vie pénible.

Voici les termes qui se rapportent à la vie dure des matelots :

Affaler, tomber, s'affaisser : « Un bâtiment *s'affale* lorsqu'il perd sous le vent, c'est-à-dire que, malgré ses efforts pour s'éloigner d'un point situé sous le vent, il lui est impossible d'y réussir et même qu'il va toujours en s'approchant; de là, *être affalé sous le vent*, se trouver dans une position fâcheuse ou désagréable » (Bonnefoux).

Généralisé dans la langue populaire : « Du premier coup de

poing, *je l'ai affalé*... Je suis fatigué, je vais m'*affaler* sur mon pieu » (Rossignol).

Barder : 1° Sens nautique, pousser loin de la bonne voie : « Le vent les a *bardées* contre la pile du pont » (Verrier).

2° Sens généralisé : Courir vite (du cheval), aller de côté et d'autre (d'une voiture rapide), la première acception usuelle dans le Bas-Maine ; la seconde, dans la Bresse ; de là : *ça barde*, ça va, ça convient : « On s'arrangera. Et ça *barde*, vous autres? — On marche! » Rosny, *Rues*, p. 244.

Dans les casernes *barder* veut dire manœuvrer, comportant une idée de fatigue, d'excès : « On *barde*, je ne dis pas, mais la revue de demain est supprimée », Descaves, *Sous-Offs*, p. 24.

En Languedoc, *bardá*, signifie plaquer, jeter contre, jeter à terre violemment, proprement couvrir de boue (de *bard*, boue).

Bourlinguer, vivre péniblement (d'où *bourlingue*, position précaire), terme nautique dès la fin du XVIIIe siècle au sens de : éprouver de la fatigue à cause du mauvais temps ou des manœuvres longues et pénibles : « *Bourlinguer* est un de ces verbes énergiques perpétuellement dans la bouche des matelots » (De la Landelle, p. 261).

Voici quelques exemples de cette acception technique : « Moi, *j'ai bourlingué* dans les pêches d'Islande... Tu fais beaucoup de bruit et pas beaucoup de travail comme tous les Mocos, ça en fout pas une datte! Ah! si ça serait les Bretons, pour *bourlinguer*, y a pas comme eusses », Boyer-Rebab, p. 66 et 75.

Ce verbe a acquis, dans le bas-langage parisien, le sens de renvoyer quelqu'un, d'où *bourlingue*, congé, renvoi, et *bourlingueur*, patron grincheux, ayant toujours la menace à la bouche (H.-France). Le patois normand dit, de même, *boulinguer*, envoyer promener.

Ecoper, boire « dans le jargon des typographes » (Delvau), proprement vider avec une écope l'eau qui entre dans une chaloupe ou dans un canot. Le sens de « boire » a amené celui d'attraper des reproches, des coups, etc., même évolution de sens que pour *trinquer*, boire et être la victime, payer les pots cassés.

1° Dans les casernes, recevoir une punition [1] ou des horions (Merlin) : « Je dis, répondit le brigadier, que *j'ai écopé* de deux jours pour t'avoir annoncé comme permissionnaire de

1. Et, aussi, attraper une avarie, une blessure, une maladie (synonyme d'*étrenner*).

dix heures... », Courteline. *Gaietés*, p. 213. — « Il *avait écopé* de deux jours sur le terrain des manœuvres », Idem, *Train*, p. 74.

2° Chez les ouvriers, ironiquement (aussi avec une nuance favorable) : « Avant de commencer, *j'ai écopé* mon abattage (c'est-à-dire : j'ai reçu des éloges pour mon travail) », Poulot, p. 177. — « Ceux qui *écopent*... ce sont les prolos », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 54.

3° Chez les apaches et les filles : être condamné à la prison (Delesalle) : « J'y ai rendu service à un moment où il allait *écoper* », Méténier, *Lutte*, p. 92.

Embarder, *faire une embardée*, c'est-à-dire lancer un bâtiment dans le vent ou en travers, et faire entrer un bateau sous l'arche d'un pont ou dans le sas d'une écluse (proprement l'envaser, l'embourber, sens du provençal *embardá*). Cette double acception nautique, l'une propre à la navigation maritime, l'autre à la navigation fluviale, a fourni au baslangage les sens suivants :

1° Tergiverser, dans l'argot des ouvriers (Delvau); chez les marins, *embarder* signifie « se tromper ».

2° S'engager dans une affaire (H.-France) ou dans un endroit : « *J'ai embardé* dans une carrée », Beauvillier, *Mémoire* (dans le *Figaro* du 4 août 1873).

3° Sous la variante dialectale, *embarber* [1], entrer (Rossignol), le terme a acquis le sens généralisé d'entrer quelque part : « Alors tout d'un coup, on *a embarbé* dans le truc... Le domestique le fait *embarber* dans le cabinet de son singe », Bercy, *lettre XX*e, p. 7, et *lettre XXXV*e, p. 7.

Pagaie, désordre, à côté de *pagale* et *pagaille*, variantes déjà données par le *Trévoux* (1703) : « *En pagale*, en *pagaye* ou *pagaille*, précipitamment, sans ordre », et représentant autant de prononciations locales. La *pagaye* est une sorte de rame courte, à large pelle, en usage sur les pirogues indiennes, malaises, etc.; en *pagaye*, ou en *pagale*, vite, en désordre, sans soin ni précaution (comme sur ce genre d'embarcations) ».

1. Elle est usuelle, par exemple, dans l'Yonne : « *Embarber*, en navigation, faire pénétrer en droiture l'avant d'un bateau dans l'ouverture d'une écluse ou dans l'arche d'un pont, sans battre à droite ni à gauche, sans raser la barbe des parois » (Jossier). Cette dernière explication est une véritable étymologie populaire. — Une forme parallèle, *embarguer*, est donnée par H.-France.

Le terme nautique et son application figurée remontent donc à la fin du XVIIe siècle : « *En pagale* correspond à l'idée de désordre, de confusion, de précipitation. On arrive ainsi en tas, en paquet, pêle-mêle, lorsqu'on est pressé par le temps, par la marée Quiconque fait quoique ce soit avec peu de soin, le fait *en pagale*... Le matelot qui s'habille à la hâte, s'habille en *pagale*... » (De la Landelle, p. 315).

Des marins, l'expression passa tout d'abord chez les troupiers : *Mettre en pagaie*, mettre en désordre : « Farce qu'au régiment les anciens font aux conscrits, qui trouvent leurs lits arrangés en bascule; d'où des culbutes et des occasions de se divertir aux dépens des bleus » (Rigaud).

L'expression, au sens généralisé, est encore vivace dans le bas-langage : « Il s'est aubadé avec un chineur qui fourguait des tapis d'Afrique et il y a foutu sa camelotte *en pagaille* » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 307).

On en a induit *Pégale*, Mont-de-piété (Rossignol), conçu comme un endroit plein de désordre, de confusion : « Tes boniments tu peux les porter au *Pégale!* Tu verras si on te prêtera dessus » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 322.)

En Anjou et ailleurs : *En pagaille*, *en pagale*, *en pégale*, en désordre : « Il a jeté tous ses vêtements *en pagale*, il s'est étalé *en pagale* » (Verrier et Onillon); à Cancale, *pagaille*, désordre : « Il a tout foutu *en pagaille; larguer-en pagaille*, laisser tomber » (Daguet et Mathurin).

Rafalé, miné (matériellement ou physiquement), se dit proprement du navire qui a subi une rafale et, figurément, du matelot affaibli ou privé de tout (Bonnefoux). Cette acception métaphorique est déjà donnée par Desgranges (1821), qui l'appelle « grand mot des boulevards ». Le mot se lit dans Vidocq et il reste populaire : « Il gardait aux autres une fière rancune de s'être laissé *rafaler* en deux ans », Zola, *Assommoir*, p. 370.

Rapiquer, *repiquer*, diriger un navire au plus près du vent, venir au vent (Deseille); de là, *rapiquer*, revenir :

1° Chez les marins : *rapiquer au vent*, venir au vent; *repiquer au truc*, reprendre service (Deseille); et *piquer au vent*, se dit d'un navire qui se lance dans le vent.

2° Chez les troupiers : *repiquer au truc*, recommencer et spécialement se rengager; *repiquer à la corvée*, revenir à la charge : « Mon pauvre salaud, demain tu n'y couperas pas,

faudra faire ton sac comme les camarades et *repiquer à la corvée* », Courteline, *Gaietés*, p. 328.

3° Dans le bas-langage, au sens généralisé, revenir : « Une fois la praline posée, ne *repique* plus au turbin », Hogier-Grison, *Le Monde où l'on vole*, p. 303.

La forme parallèle *rappliquer* est également d'origine technique (« appliquer de nouveau ») au sens de revenir, retourner, très usuel dans le bas-langage et particulièrement dans les casernes : « Le chef et moi, *nous rappliquons* à l'hôpital », Courteline, *Gaietés*, p. 33.

Ce terme a passé des casernes dans le français provincial.

Souquer, serrer fortement les nœuds, les tours d'un cordage : *Souque un coup pour accoster*, fais effort pour atteindre le but; *souque dur!* se dit à un rameur pour forcer sur les avirons (Deseille). Dans le bas-langage, le terme a ce double sens : 1° frapper, rudoyer; 2° travailler dur, trimer (v. les exemples dans H.-France).

V. — Appellations ironiques.

Le langage des marins est riche en métaphores plaisantes, qui ont passé pour la plupart dans le bas-langage :

Baderne, *vieille baderne*, homme usé, gâteux, et spécialement vieux matelot qui n'est plus propre au service : « En attendant qu'il devienne *eine vielle baderne*, le cambusier se montre souvent un gas à tous crins » (Deseille, p. 32). Le sens nautique proprement dit est vieille tresse, molle, flasque, hors de service, qu'on place sur certains objets lourds pour amortir le choc occasionné par le roulis ou pour garantir des frottements certaines parties du navire. Cette épithète est souvent appliquée aux anciens militaires retraités.

Badingue, surnom donné à Napoléon III, d'après sa barbiche au menton, semblable au cordage nommé habituellement martingale : « Il l'appelait *Badingue* par blague, pour se ficher de l'empereur », Zola, *Assommoir*, p. 255.

Cette corde qui relie les flottes au câble bordant les filets, s'appelle *bandingue*, à Boulogne (Deseille), et *badingue*, à Fécamp (Littré).

Bigorneau, soldat d'infanterie dans la marine, d'après le nom du coquillage qu'on trouve sur les côtes de la Manche.

Bitte, le membre viril, proprement cheville : *peau de bitte*,

formule négative qui équivaut à « rien », analogue à celle de *peau de balle* (Rigaud).

Bossoirs, fortes pièces de bois qui supportent l'ancre à la proue : « Le bateau s'achève, montre ses *bossoirs* très gracieusement arrondis; leur forme sert aux comparaisons les plus galantes... *eine paire ed bossoirs*, seins (Deseille, p. 8). Le terme désigne surtout les seins rebondis (qu'on nomme aussi *avant-scènes*) : « C'est la belle-sœur de notre hôte... elle en a des *bossoirs*; c'est gros comme une pelote, rond comme une buée... », Vidocq, *Mémoires*, éd. Villiod, t. I, p. 302.

Cabillot, soldat à bord de navire, proprement cheville : allusion aux chevilles de fer ou de cuivre qu'il faut fourbir tous les matins à bord des navires de guerre.

Craquelin, gringalet, désigne proprement le navire dont la membrure, trop légère, joue et craque à la mer.

Galipot, poix-résine pour enduire les vergues, signifie excrément (v. H.-France), d'où *galipoter*, faire ses besoins (en Anjou : manier avec une idée de dégoût).

Péniches, gros et larges souliers, chez les militaires, répondant aux synonymes populaires *bateaux* et *marnois* (c'est-à-dire bateaux marnois) ; cf. inversement, *sabot*, barque, navire : « *Aller dans le sabot*, s'embarquer, s'enrôler sur mer, partir pour les îles, prendre la profession de marin » (d'Hautel).

Rafiau, infirmier, garde-malade : c'est le nom d'un petit canot à rames dont on se sert pour les promenades dans les ports, d'où le sens d'embarcation médiocre et de peu de valeur ; de là, aussi, chose de peu d'importance, camelote (Delvau).

Tasse, dans l'expression *grande tasse*, mer : « La mer est dite parfois *grande tasse*; *boire à la grande tasse*, se noyer » (Deseille). Cette expression se lit déjà chez d'Hautel (v° *tasse*) : « *Boire un coup à la grande tasse*, pour se noyer, se jeter à l'eau. » Le terme est encore vivace à Brest, à Lorient et ailleurs : « Les capitaines sont cause que de pauvres bougres [de matelots], souvent pères de famille, font le plongeon dans *la grande tasse* », *Père Peinard*, 6 mars 1892, p. 3.

Les locutions *grande tasse* et *boire à la grande tasse* sont également usuelles au Canada (Donne).

VI. — Manœuvres nautiques.

Parmi les vocables de marins dont le sens s'est généralisé dans le bas-langage, une première série désigne les opérations nautiques proprement dites :

Affourcher, s'ancrer, prendre du repos : « Vient-on passer quelques heures ou peu de jours dans une baie dont on compte appareiller vivement, on ne jette qu'une seule ancre... ; mais si le temps ne manque pas, si l'on peut prendre ses aises, on *s'affourche*,... on tient solidement au fond par les deux chaînes-câbles de tribord et de babord, dont on a élongé les touées » (De la Landelle, p. 299).

De là, ces deux applications générales : Se retirer des affaires (Delvau) et ne plus raccrocher, en parlant des filles (Virmaître).

Amarrer, attacher un navire, frapper une manœuvre ; de là :

1° Attacher, lier en général : *amarrer* une échelle, un étui, un paquet, dans le parler populaire normand (Moisy).

2° Accrocher : « On le dit peu causeur, mais je vais quand même tâcher de l'*amarrer* par des boniments pour savoir ce qu'il a dans le ventre » (Rossignol).

3° Manœuvrer, pour tromper ou voler (Bruant, *Route*, p. 118) : « Et pour *amarrer* les chopins... »

4° S'attacher quelqu'un, en parlant des filles : « *J'ai amarré* un chouette gonce qui casque tout le temps » (Virmaître).

Appareiller, faire les manœuvres nécessaires pour quitter le mouillage, d'où l'idée de sortir : « Cinquante synonymes se présentent pour exprimer cette féconde idée du départ qui joue une si grande place dans la vie nomade du marin : *appareiller*, faire voile... lever l'ancre, démarrer, déraper, filer son câble, filer son nœud, prendre la mer, prendre le large... » (De la Landelle, p. 182 et 218).

Caler, plonger dans l'eau (en parlant d'un navire) ou laisser aller une voile le long des mâts. De ce double sens dérivent les acceptions :

1° S'en aller, surtout sous la forme itérative *caleter* : « Je suis pressé, je *calete* » (Rossignol). — « *Caletez !* Et plus vite que ça » (Rictus, *N° gagnant*, p. 7).

2° Mourir, surtout sous la forme intensive *calancher* : « Il est bien malade, il va *calancher* » (Rossignol). — « C'est la ca-

marde qui embrasse un pauve gas qui *calanche*, » Bercy, *XIIIe lettre*, p. 6.

3° Reculer, céder, cesser (cf. « *caler la voile*, s'accommoder, parler doucement, s'appaiser », Oudin), acceptions familières surtout aux parlers provinciaux (Anjou, Poitou, Berry, etc.).

4° Chômer, être oisif, en parlant des imprimeurs, acception déjà donnée par d'Hautel (« *Caler*, terme typographique, faire le paresseux »), qui mentionne également les dérivés : *Calance*, « terme d'imprimerie, interruption que l'on met sans nécessité, dans son travail, pour satisfaire à une humeur oisive et vagabonde », et *caleur*[1], « paresseux, ouvrier enclin à la dissipation et à la fainéantise » (de même : Normand, *caleux*, fainéant, et ailleurs). En dehors de cette acception technique, *caleur* désigne le garçon de café qui travaille en extra (Delesalle).

Déraper, détacher l'ancre du fond, d'où lâcher prise, partir (*sans déraper*, sans s'arrêter) : « Il travaille un mois sans *déraper*, » Poulot, p. 76.

VII. — Choses de la mer.

Une dernière série terminera cette nomenclature technique. Elle comprendra les choses de la mer.

Câble, terme important du vocabulaire nautique qui a fourni plusieurs métaphores : *Avoir un tour dans ses câbles*, éprouver un dérangement de santé, surtout lorsqu'il en résulte difficulté de marcher (Bonnefoux) ; *filer un câble par le bout*, pousser le câble en dehors du navire jusqu'au bout, afin de partir d'urgence ; de là, faire les préparatifs d'un voyage précipité, se sauver et, enfin, mourir.

Calebasse, dans l'expression *vendre la calebasse*, livrer un secret, dénoncer[2] : c'est une métaphore nautique, la calebasse ou pelote étant un artifice de brûlot.

Cette locution, commune au bas-langage parisien et pro-

1. Cf. Momoro, *Traité élémentaire de l'imprimerie*, 1793, v° *caleur* : « Ce terme s'applique aux compagnons indolents et ivrognes qui n'aiment point le travail, qui ne font que niaiser dans une imprimerie, détourner les autres du travail, en jasant avec eux, en leur contant des *piaux* ».

2. Cf. le *Trévoux* (1703) : « On dit proverbialement *frauder la calebasse*, pour dire tromper son compagnon, boire ce qui est dans la calebasse en son absence ». Cette locution n'a rien de commun avec celle que nous citons et qui est encore vivace.

vincial, a été condamnée par les grammairiens : « *Vendre la carabasse*. Expression populaire. Dites dénoncer le mystère ou le pot aux roses », Molard (1810). — « *Vendre la calebasse*, c'est... Parbleu, je n'en sais rien ; le dira qui pourra », Desgranges (1821).

Le sens du mot qui figure dans cette locution a été parfois généralisé : *Calbasse*[1], tout ce qu'on possède (Vallée d'Yères) ; au Hâvre, *manger la calbasse*, c'est se ruiner. La notion d'avoir, mobilier, a conduit à celle de « chambre » que *colbasse* a acquise parmi les apaches parisiens : « Je prends mes clous et je plaque la *colbasse* », Méténier, *Lutte*, p. 122.

L'expression *vendre la calebasse* a, comme pendant, *éventer la mèche*, même sens (devenue, sous l'influence analogique de la première, *vendre*[2] *la mèche*) qu'Oudin donne, en 1640, sous la forme « *descouvrir la mèche*, descouvrir la malice ou la finesse ». La mèche, comme la calebasse, joue un rôle dans la pyrotechnie nautique.

On en a tiré une autre métaphore, *être de mèche avec quelqu'un*, être d'accord avec lui, être son complice, expression qu'on lit pour la première fois dans le *Vocabulaire* de Vidocq.

Cambuse, magasin dans l'entrepont d'un navire où l'on tient les vivres, où l'on distribue les rations à l'équipage ; de là, cabaret mal tenu et bouge, petit logis : « La *cambuse* pouvait manquer de pain ; ça ne le regardait pas. Il lui fallait sa pâtée matin et soir... », Zola, *Assommoir*, p. 365.

Dans l'Anjou, la *cambuse* est généralement une cave où plusieurs ouvriers se mettent ensemble pour y déposer leur vin ; et, dans le Bas-Maine, ce mot désigne la voiture du saltimbanque.

Carabiné, soudain et violent (comme un coup de carabine), en parlant du vent ; de là, très fort, excessif : « Mon vieux, je me suis payé une cuite *carabinée* » (Virmaître).

Carrée, foyer où l'on fait la cuisine dans les bateaux (chez les mariniers de la Loire) ; de là, logis, chambre : « Des grandes *carrées* toutes pleines d'air et de soleil », Bercy, *XXX*e *lettre*, p. 7.

L'argot ancien en a tiré les dérivés : *décarrer*, sortir, et

1 Rossignol donne : « *Calebasse*, objets, marchandises, produits d'un vol ».

2. Cf. Littré, v° *mèche* : « Au lieu d'*éventer la mèche*, le populaire dit souvent *vendre la mèche*. C'est absurde ». Il n'y a rien d'absurde dans ce genre d'altérations : leur raison d'être peut nous échapper, mais elles n'en existent pas moins.

encarrer, entrer, le premier, attesté dès la fin du XVIIIe siècle, a pénétré dans les parlers provinciaux : Anjou, Berry, etc. ; le dernier est cité dans Vidocq.

Chibis, prison ; *faire chibis*, s'évader d'une prison avec le concours d'un camarade, expression qu'on lit dans Richepin (*Gueux*, p. 85) et dans Bruant (*Rue*, t. II, p. 54).

A l'école navale du Borda, *chibis* désigne la salle de police : c'est la forme abrégée de *cachibis*, petits casiers placés sous la dunette et destinés aux pipes et au tabac. Dans l'Anjou et ailleurs, *cagibi* (ou *cabigi*), petit retrait quelconque, bicoque ; à Mayenne, petit réduit, petite loge, hangar.

Chique, pipe du matelot, morceau de tabac qu'il mâche ; de là plusieurs métaphores : *Poser sa chique*, se taire (et, par extension, mourir), dans Bruant (*Rue*, t. II, p. 54) ; *couper la chique* à quelqu'un, l'interrompre brutalement, lui couper la parole : « L'espoir l'a lâché, rien de tel... pour vous *couper la chique* de l'espérance », *Père Peinard*, 20 juillet 1890.

Le mot se lit tout d'abord chez d'Hautel (1808) : « *Une chique de tabac*. On appelle ainsi une pincée de tabac que les marins, les soldats et la plupart des journaliers mettent dans leur bouche pour en prendre toute la substance. »

Le même lexicographe donne également le dérivé *chiquer*, manger de grand appétit : [1] « *Chiquer*, au propre, mâcher du tabac en feuille ; au figuré, prendre ses repas habituels et, par extension, endêver ou pester contre quelqu'un, le railler, se moquer de lui. On dit d'un homme pauvre qui n'a rien à mettre sur la dent, qu'*il n'a pas de quoi chiquer*. » Un *chiqueur* est un marin rond de sa tournure et sans façons dans ses manières et son langage ; c'est aussi un gros mangeur.

Chiquer, manger beaucoup, proprement mastiquer, se trouve dans la plupart des parlers provinciaux : Anjou, Bresse, Normand d'Yères [2], etc.

Gabari, modèle de la courbure que doit avoir une pièce de

1. Cf. Michel, 1807 : « *Chiquer* n'est pas français. Ne dites pas : *Il a chiqué les vivres*, pour il a bien mangé tout ce qu'on avait servi. On ne dit pas non plus : *Chiquer du tabac*, pour mâcher du tabac ». Ce mot se lit fréquemment chez Balzac dans l'expression *chiquer les légumes*, pour manger en général : « Va chercher des gâteaux... nous verrons... la manière dont *tu chiqueras les légumes* », *Un ménage de garçon*, 1842, t. VI, p. 82.

2. Dans son *Glossaire*, Delboulle fait remarquer à ce propos : « Rabelais a employé le verbe en ce sens » (remarque que répète Guillemaut). — Erreur ! Le verbe *chiquer* ne remonte pas au-delà du XIXe siècle.

bois, dans les constructions navales; de là modèle en général : « S'il joue avec plus fort que lui et qu'il gagne, voilà le *gabari* des malins, il n'a pas un jeu brillant, mais il est bien affûté », Poulot, p. 135.

Le mot désigne également l'arceau sous lequel on fait passer les wagons chargés; de là, *être passé au gabari*, perdre au jeu : « Mon pauvre Auguste, *t'es passé au gabari*. Ramené au jeu, femme et patron sont vite oubliés, » Poulot, p. 74.

Nœud, dans l'expression *filer son nœud*, partir, s'en aller[1] : la vitesse d'un navire étant mesurée par les nœuds faits sur une corde légère qu'on jette à la mer de demi-heure en heure, l'on *file* un certain nombre de *nœuds* dès que l'on est en marche (De la Landelle, p. 157) : « Vous, mon garçon, dit le nouvel adjudant en s'adressant au Parigot,... je vous conseille de *filer votre nœud* sans rouspéter... » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 317).

Ralingue, cordage cousu autour des bords d'une voile pour la fortifier contre l'action du vent, désigne, sous la forme *relingue*, le forçat, le relégué (par allusion aux pelotes dont les forçats entouraient leurs pieds pour éviter les meurtrissures des fers, pelotes appelées jadis *pataraſſes*) et le bagne (voir Bruant, *Dict.*, p. 42 et 228).

Redresse, fort cordage qui sert à relever un bâtiment incliné ou abattu; de là *à la redresse*, malin, rusé; *mec à la redresse*, homme fort et courageux, prompt à l'attaque ou à la riposte, débrouillard (dans le langage des apaches et des souteneurs) : « A vous bons bougres et girondes copines, gas à poil et lurons *à la redresse*, trimardeurs... le Père Peinard vous serre la boucle... » — « Les fistons *à la redresse* ne couperont pas dans un pareil pont... », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 15 et 1896, p. 2.

Ajoutons que c'est aux marins qu'on doit l'origine et l'expansion de certains termes du bas-langage, comme *Bourguignon*[2], surnom du soleil, qu'on trouve en Poitou et même dans les contrées éloignées de la mer. Nous reviendrons sur cette curieuse appellation qu'on lit pour la première fois dans les *Mémoires* (1828) de Vidocq.

1. Et *filer*, tout court, au même sens : *filer* à l'anglaise.

2. Voici une autre application de ce nom : « *Bourguignon*, nom que les marins qui naviguent dans la mer du Nord, particulièrement les terreneuviers, donnent aux glaces détachées, ainsi qu'aux plus gros glaçons isolés, qu'ils rencontrent dans leur route », Willaumez, v° *bourguignon*.

VIII. — Termes de pêche.

Le vocabulaire de la pêche a également fourni un certain nombre de mots qui se sont généralisés dans le bas-langage. Nous avons déjà cité le mot *rabiot* et son curieux développement sémantique. En voici quelques autres :

Bicher, commencer à mordre à l'hameçon : « Est-ce que ça *biche?* » expression particulière aux pêcheurs. Vachet cite ces vers(*Glossaire*, p. 46) :

> Velà sur un tableau des pêcheurs à la ligne,
> Qui se sont mis tout nus, pour mieux voir si ça mord,
> Quand on n'a pas d'habits, ça *biche* mieux encore.

De là, agréer, aller bien, aller à souhait, convenir : « Tant qu'on est à la colle, ça *biche*..., mais du coup qu'on est marida, tout va de traviole », Bercy, *XVI*e *lettre*, p. 5. — « Les travaux des champs, ça ne *biche* plus », *Père Peinard*, 1891, p. 6.

Dans le parler lyonnais, auquel le mot appartient en propre (cf. *bichée* pour *béquée*), il a, en outre, les applications métaphoriques suivantes : goûter, tâter, obtenir et prendre quelqu'un en faute, le saisir sur le fait (Vachet).

Empiler, ou *monter des hameçons*, les attacher aux fils déliés (appelés *empiles*); de là tricher au jeu, tromper, voler : « Celui qui dans un partage n'a pas eu ce qui lui revenait s'est fait *empiler* » (Rossignol).

Rappelons que la notion de mystifier et de tromper est rendue par des termes tirés de la pêche (cf. *monter un bateau*) : *bachot* et *galiote*, tricherie au jeu de billard, désignent proprement des bateaux pour petite pêche ou pêche à la ligne.

Marée, dégoût [1], répulsion (allusion à l'odeur du poisson peu frais) : cf. Anjou, *marée fraîche*, nouvelle désagréable. De là, *marer* écrit aussi *marrer* [2], être dégoûté, s'ennuyer : « Tu me fais *marrer* quand tu viens raconter eq't'as été trompette », Courteline, *Gaietés*, p. 18.

Et, ironiquement, s'amuser : « Ce qu'on *s'est maré* à la

1. Abrégé parfois en *mare* : « La musique, ça me dégoûte maintenant... J'en ai *mare* », Hirsch, *Le Tigre*, p. 91.

2. « A Tazas où que je me *marrais*... », Méténier, *Lutte*, p. 121. — La graphie *marrer* (= *marer*) est visiblement influencée par *marri*, fâché, notion synonyme.

foire du Trône ! Viens-y donc demain... » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 21).

Trifouiller, brouiller, fouiller, avec désordre et indiscrétion (comme le définit d'Hautel en 1808), est familier à la plupart des parlers provinciaux : Champagne, Berry, Picardie, etc. Desgranges le condamne en 1821 comme « barbarisme ». C'est primitivement un terme de pêche : *trifouiller l'eau*, c'est la troubler, en Anjou (Ménière), d'où *trifouil*, désordre, bouleversement, forme parallèle aux synonymes provinciaux *tribouiller* et *tribouil* (anc. fr. *triboulier*, agiter en remuant, et *tribouil*, agitation).

Ce verbe a, en outre, dans le langage parisien, le sens de rosser, c'est-à-dire de tripoter les côtes (d'où *trifouillée*, raclée) : « Il faut peut-être que je mette des gants pour la *trifouiller* », Zola, *Assommoir*, p. 429.

Arrêtons ici le bilan de ces apports nautiques. Le nombre des termes que les marins ont fourni au bas-langage est considérable. Ils se distinguent à la fois par leur abondance et leur variété. Les marins normands, bretons, boulonnais, les mariniers de la Seine et de la Loire, ont chacun contribué à enrichir notre vocabulaire. Les ports de Paris qui ont déjà joué un rôle dans la constitution du poissard au XVIIIe siècle, ont été au XIXe le creuset où se sont concentrés et fondus ces éléments linguistiques venus à la fois du Nord, de l'Ouest et du Centre.

Ces contributions nautiques embrassent la vie entière de nos matelots : leur labeur pénible comme leurs délassements bruyants, leur bonne humeur et leur esprit primesautier.

On pourrait, à l'aide de ces apports professionnels, reconstituer le milieu spécial lui-même sous ses aspects les plus divers : sombre ou gai, d'une gaieté débordante, calme ou agité, comme l'élément qui le baigne, comme la mer elle-même, source de vie ou de mort.

CHAPITRE III

OUVRIERS

A côté des soldats et des marins, les ouvriers de toute catégorie ont alimenté, dans des proportions plus ou moins considérables, le langage parisien.

Les différentes classes professionnelles avaient chacune jadis une langue spéciale fortement imprégnée d'éléments jargonnesques : Couvreurs, maçons, moissonneurs, ouvriers en soie et ouvriers drapiers, peigneurs de chanvre, tailleurs de pierre, terrassiers, etc. Mentionnons, parmi les plus connus, le *tunodo*, argot des chiffonniers et couvreurs de la Basse-Bretagne ; le *mourmé*, argot des tailleurs de pierre et maçons savoyards, à côté du *faria*, jargon des ramoneurs savoyards ; le *terratchu*, argot des terrassiers et séranceurs vaudois, de Sainte-Croix, dans la Suisse romande; le *bellod*, langue des peigneurs de chanvre du Haut-Jura, et le *canut* des ouvriers en soie lyonnais; l'argot des moissonneurs de Montmorin, dans les Hautes-Alpes [1].

C'étaient là de véritables jargons, c'est-à-dire des langues secrètes et accessibles aux seuls professionnels, aux membres des corps de métier strictement fermés. Cet état de choses a complètement disparu avec les facilités et la rapidité des moyens de communication. Les conditions d'isolement de jadis une fois éliminées, il s'en est suivi un contact de plus en plus fréquent entre les différentes classes professionnelles et, par suite, un mélange graduel de leurs particularités linguistiques.

1. Voir, pour de plus amples détails, notre *Argot Ancien*, p. 17-18, 260-261 et 317, et un article bibliographique très nourri de J. Desormaux, dans la *Revue de philologie française*, t. XXVI, 1912, p. 77 à 91. Tout récemment, dans un important travail, *Les Argots des métiers francô-provençaux* (223e fasc. de la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes*, Paris, 1917), M. Albert Dauzat a réuni en un *corpus* les nombreux renseignements épars sur ces idiomes professionnels restés secrets, dont il analyse minutieusement les éléments constitutifs.

Les métiers et professions ne disposent plus aujourd'hui de langues spéciales, mais de simples nomenclatures, de vocabulaires techniques, dont les principaux éléments ont pénétré et se sont fondus dans la langue populaire.

Ce serait à la fois une tâche malaisée et inutile que d'énumérer les nombreuses catégories d'ouvriers. On en a relevé plus de deux cents pour Paris. Un petit nombre seulement a exercé une action réellement efficace; les autres — par exemple, les tailleurs, les couvreurs, les maçons, les ouvriers du bâtiment, etc. — n'ont fourni que des contributions isolées et à peu près négligeables. Nous n'en tiendrons compte que si ces termes de métier ont rayonné en dehors de leur sphère technique. En voici un exemple :

La pièce de cinq francs porte, chez Vidocq, le nom de *roue de derrière*, et celle de deux francs, *roue de devant*, suivant le diamètre respectif de ces roues. Or, ce sont là des termes de cocher, attestés comme tels dès le XVIIIe siècle : « Le monsieur, pour me faire voir que c'est un bon franc jeu, me coule dans la main une *roue de derrière*, à compte », Caylus, *Histoire de M. Guillaume, cocher*, 1787, p. 15. — « Je mettais mes *roues de derrière* dans mon petit sac de cuir (note : « Expression de cocher pour dire pièce de cinq francs) », [Cuisin] *Les Cabarets de Paris*, 1821, p. 102.

Ce terme spécial fit fortune et se généralisa dans le bas-langage :

1° Dans la bouche d'un apache : « Vlà que j'éclaire trois faffes, trois millets, sans compter une pile de *roues de derrière*, des larantéquems et des sigues », Brissac, *Souvenirs de bagne*, 1886, p. 43.

2° Dans celle d'un rôdeur de barrières (Richepin, *Gueux*, p. 28) : « J'ons eine *roue de derrière*... »

3° Dans celle d'un ouvrier : « Des ouvriers sortaient toujours... lorsque le mari arriva en se dandinant, il avait étouffé deux *roues de derrière*, deux pièces de cent sous neuves, une dans chaque soulier », Zola, *Assommoir*, p. 427.

Le nom est également familier au français provincial : Lyon, *roue de charrette*, écu de cinq francs (Puitspelu) ; Languedoc, *rodo de darrié*, pièce de cinq francs (Mistral). Ajoutons que le slang possède la même métaphore : *a hind coach wheel* (une roue de derrière), pour une pièce de cinq shillings ;

et *a fore coach wheel* (une roue de devant), pour une pièce de deux shillings et demi [1].

En tenant donc compte exclusivement des influences linguistiques efficaces des classes professionnelles, nous allons passer en revue les catégories suivantes : mécaniciens, imprimeurs, cordonniers, bouchers, les seules qui, à titre divers et dans des proportions inégales, ont agi sur la langue populaire parisienne [2].

1. C'est des cochers que vient également l'expression *s'acheter une conduite*, s'amender, s'assagir, sens généralisé passé dans la langue vulgaire : « Il *a acheté une conduite;* il est des chouettes maintenant », Poulot, p. 80. On dit ironiquement, d'un noceur qui se range : Il *s'est* donc *acheté une conduite ?*

2. P. Sébillot, *Légendes et curiosités des métiers*, avec 220 gravures, Paris, 1895. Série de monographies professionnelles envisagées sous le rapport pittoresque et traditionnel. Voir notamment celles relatives aux Bouchers, Cordonniers et Imprimeurs.

I

MÉCANICIENS

Nous possédons sur le langage des ouvriers en fer et des fondeurs une excellente monographie due à un homme du métier, Denis Poulot, contre-maître à Belleville puis constructeur de machines-outils à La Villette. Il a eu l'occasion d'étudier pendant un quart de siècle ces milieux laborieux, et tout particulièrement le *sublime*, type de l'ouvrier paresseux, ivrogne et tapageur. Il a noté, avec un grand souci d'exactitude, l'idiome spécial que parlent les mécaniciens, « langue bizarre, sorte de français en haillons », sur laquelle il revient à différentes reprises. Il a appelé surtout l'attention sur l'influence considérable du jargon sur le langage des ateliers [1].

Se livrer à un art mécanique, c'était jadis se dégrader, *mécanique*, ou artisan, étant autrefois synonyme de *servile*. Le *Nouveau Coutumier général* du XVIe siècle le déclare explicitement, t. II, p. 872 : « Si aucuns desdits nobles ou annoblis usent d'arts mécaniques et contreviennent à l'état de noblesse par pauvreté, ils seront privez de la franchise de leur noblesse pour le temps qu'ils auront *méchanisé*... »

On saisit dès lors la valeur péjorative de *mécaniser*, avilir, que Palissy applique même aux choses, p. 374 : « Les verres sont *mechanisez*, en telle sorte qu'ils sont vendus et criés par les villages ». Aujourd'hui encore, le mot [2] a le sens d'insulter, de rudoyer : « Coupeau voulut le rattrapper. Plus souvent qu'il se laissât *mécaniser* par un paletot ! Il n'était seulement pas payé, celui-là ! » Zola, *Assommoir*, p. 491.

De nos jours, avec le développement colossal des machines, le métier des métallurgistes a fourni des contributions importantes au bas-langage, et tout d'abord une série de termes pour la notion « travailler » :

1. Voir ci-dessus, p. 51 à 52, et l'*Assommoir* de Zola.
2. Balzac appelle *mécaniser*, vexer, une « expression soldatesque » (voy. Larchey).

Boulonner, travailler (Rossignol), proprement maintenir à l'aide de boulons ou grosses chevilles de fer : « L'affameur qui fait *boulonner* les pauvres bougres pour la digue... Is gagnent des fois moins que ceux qui *boulonnent* dans les usines », Bercy, *lettre XI*e, p. 6, et *lettre XXIII*e, p. 7.

Maillocher, travailler (Rigaud), c'est-à-dire enfoncer avec une mailloche ou gros maillet de bois, terme passé dans le langage des souteneurs : « Nos marmites vont pouvoir *maillocher* sur le talus », Merlin, p. 50.

Marner, travailler péniblement [1], comme ceux qui curent les fossés en en rejetant la marne (Rictus, *Soliloques*, p. 200) : « Je veux pus *marner*, je veux vive ma vie... »

Masser, travailler dur (Hayard), c'est-à-dire enfoncer avec une masse ou gros marteau, même image que *maillocher* : « Quand un travailleur de province arrive à Paris, il ne peut pas toujours y rester, il y a trop à *masser*... Quand ils ne *massent* pas, vous ne les payez pas », Poulot, p. 52 et 140. — « Six mineurs qui venaient de *masser* à onze cents mètes sous terre », Bercy, *lettre XXI*e, p. 6.

Ce mot figure dans un glossaire argotique de 1846 ; il est très populaire (Rictus, *Cœur*, p. 13) : « Toute la journée *il a massé*... »

Turbiner, même sens, proprement tourner rapidement comme une turbine ou roue hydraulique, terme technique adopté par les malfaiteurs et passé, par l'intermédiaire de ceux-ci, dans le bas-langage (ainsi que son dérivé *turbin*, travail pénible).

Le terme le plus récent pour « travail » est *bouleau* (écrit aussi *boulot*), mot également d'origine technique. Employé tout d'abord par les ébénistes du faubourg Saint Antoine [2], il a vite fait fortune et fut accueilli par tous les ouvriers en bois et autres : « Des viocs qui ne sont pas assez moelleux pour faire des *bouleaux* cotonneux... », Bercy, *VIII*e *lettre*, p 6.

Ce terme, inconnu avant 1890, a déjà passé dans les provinces, par exemple à Lyon, où Vachet donne même le dérivé *bouloter*, travailler, inconnu au parler parisien.

Voici quelques autres emprunts tirés des industries mécaniques :

1. Le mot figure dans un *Dictionnaire d'argot* de 1846. Il a passé des agriculteurs aux ouvriers.

2. « *Bucher le bouleau*, attaquer avec énergie une pièce de bois, argot des sculpteurs » (Virmaitre).

Alaiser, écrit aussi *aléser*, polir la surface d'un corps de pompe, a fourni au bas-langage le mot *laisée* ou *lésée*, prostituée (Rigaud) : « Il avait une *laisée*, ce gueux, et je vous prie de le croire, une fameuse ! » Richepin, *Truandaille*, p. 110.

Les mécaniciens disent plaisamment *aléser son cylindre*, le polir intérieurement, pour être très malade : « Il paraît qu'il est en train *d'aléser son cylindre ;* on m'a dit qu'il n'avait pas seulement de quoi acheter de la tisane », Poulot, p. 184.

Caler, mettre d'aplomb (une machine, une pierre, un meuble), d'où la notion de bien-être matériel : *se caler les joues*, faire un bon repas, expression très usuelle chez les marins (Deseille) et ailleurs : « Le reste du temps *il se calait* paisiblement *les joues* avec des tartines de pain », Courteline, *Gaietés*, p. 14.

Le sens métaphorique général se lit chez d'Hautel : « *Se caler*, se mettre dans ses meubles, sortir de l'état d'indigence où l'on se trouvait », et il est spécial au participe *calé :* « Etre bien ou mal *calé*, être bien ou mal dans ses affaires ».

Ce dernier emploi a été censuré par les grammairiens : « Vous voilà bien *calé*. Expression triviale que l'on emploie ordinairement pour : vous voilà bien avancé », Michel, 1807. — « Ce sont gens bien *calés*, pour riches, à l'aise, n'est que du français de province colporté à Paris », Desgranges, 1821.

L'acception de fort, solide, a passé dans l'argot des écoliers, en même temps que le dérivé *recaler*, refuser à un examen (proprement renforcer, pris ironiquement).

Huile de coude (ou *huile de bras* [1]), la force musculaire assimilée à une machine qu'on graisse : « Plus on met de *l'huile de coude*, plus ça reluit », Zola, *Assommoir*, p. 392.

Siffler au disque, demander l'ouverture de la voie du chemin de fer : « Pendant huit jours la voie était fermée, il avait beau *siffler au disque*, rien », Poulot, p. 19.

Expression généralisée dans le monde de la galanterie au sens de solliciter quelque chose : « Rien à faire de cette femme-là. *J'ai sifflé au disque* assez longtemps. Pas mèche. La voie est barrée. — Pardieu ! vous, Axel, nous savons votre façon de *siffler au disque*, dit Christian, quand il eut compris cette expression passée de l'argot des mécaniciens dans celui de la haute gomme », A. Daudet, *Rois en exil*, p. 184.

Piston, haute protection, recommandation (les coups de pis-

1. Guy de Maupassant, dans *Pierre et Jean* (p. 42), met l'expression *huile de bras* dans la bouche d'un petit bourgeois.

ton font avancer la machine à vapeur), terme usuel surtout parmi les écoliers (d'où les dérivés : *pistonnage* et *pistonner*) : « Sans compter les recommandations, il faut là aussi (au concours) des *pistons* », Réval, *Sévriennes*, p. 10.

Tarauder, battre, rosser, proprement percer des écrous, terme de mécanicien passé, avec son sens métaphorique, dans les parlers provinciaux (Anjou, Berry, Champagne, etc.) : « J'ai été bien *taraudé* hier... Tous les jours obligé de la *tarauder* », Méténier, *Lutte*, p. 219 et 269.

Citons encore le mot *bastringue* dont les vicissitudes sémantiques sont des plus curieuses. C'est primitivement un terme de métier dont le sens et l'origine sont malaisés à établir. Le Boiste de 1800 l'ignore, et pourtant le mot remonte à la fin du XVIIIe siècle [1]. Voici les étapes qu'il a parcourues :

1° Machine à imprimer les toiles au cylindre. Nom donné en 1799 par les ouvriers de la manufacture de toiles peintes de Jouy, dirigée par Oberkampf, à une nouvelle machine construite par Samuel Widmer, neveu d'Oberkampf, d'après des modèles anglais : « M. Oberkampf fut le premier à constater par un calcul exact que le produit du *bastringue* (nom donné par les ouvriers à la nouvelle machine) représentait le travail de 42 graveurs [2] ».

Plus tard, en 1810, Widmer, ayant construit une nouvelle machine à imprimer (d'après un modèle qu'il avait vu à Manchester), celle ci fut désignée à Jouy sous le nom de *bastringue anglais* [3]. Son inventeur généralisa le terme ; il écrit dans une lettre datée d'Aarau, le 19 juillet 1809 : « Au *bastringue* de Munster j'avais trouvé la racle bien placée... [4]. De là, *bastringuer*, imprimer les toiles au rouleau : « Les échantillons que nous avons vus à Jouy de toiles *bastringuées*, avec du noir et du blanc dedans, se font de la manière la plus naturelle [5] ».

Ce sens technique a laissé quelques traces isolées :

a. — Scie en acier trempé spécialement pour scier le fer, acception particulière aux mécaniciens, allusion au bruit

1. Le *Dictionnaire général* le donne comme tel, mais sans citer de référence.
2. Alfred Labouchère, *Oberkampf* (1738 1815), Paris, s. d., p. 128. Communication obligeante de M. Henri Clouzot.
3. Idem, *ibid.*, p. 190.
4. *Lettres écrites d'Alsace par S. Widmer* (1788-1809), publiées par S. T., Mulhouse, 1911, p. 11.
5. *Ibidem*, p. 11.

qu'elle fait (Virmaître). Terme adopté par les voleurs, chez lesquels il désigne, en outre, l'étui contenant des limes, scies, etc. que les malfaiteurs tenaient caché dans l'anus (Vidocq).

b. — Charrette ou mécanique démantibulée (en Anjou). Dans l'Aunis, *bastringue* désigne l'établi qui sert aux tonneliers à ajuster les morceaux d'un fond de futaille (L.-E.-Meyer, *Glossaire de l'Aunis*, 1870, p. 70).

2° Le premier lexicographe qui en fasse mention est d'Hautel, 1808, qui consacre à notre mot cet article intéressant : « *Bastringue*. Nom donné primitivement à une contredanse qui a été longtemps en vogue à Paris. Ce mot a reçu depuis une grande extension : le peuple, à qui il a plu, s'en est emparé, et l'a appliqué à des choses de nature différente. Un *bastringue* signifie tantôt un bal mal composé, tantôt un mauvais joueur de violon ; puis, une maison de désordre, un mauvais lieu. Un *bastringue* est aussi une petite mesure qui équivaut à peu près à ce que les buveurs appelaient autrefois un *canon*, dont la capacité répondait à celle d'un verre moyen : boire un *bastringue* signifie donc vulgairement boire un verre de vin ».

En 1821, Desgranges remarque, à propos de *bastringuer*, aller au bastringue : « Voilà du français de la Rapée ou de la Courtille. Ces mots doivent la naissance à nos soldats ».

L'acception de bal de faubourg, déjà indiquée par d'Hautel, est encore vivace : « Un petit marchand de vin qui avait un *bastringue* au fond de son arrière-boutique... Fifine ne dansait pas un chahut de *bastringue* », Zola, *Assommoir*, p. 78 et 214.

Mais le sens le plus général est tapage, vacarme : « Eh ! zut alors... voilà le *bastringue* qui commence », Courteline, *Gaietés*, p. 44.

Surtout, bruit discordant, en parlant d'instruments : mauvais violon (Boulogne), mauvaise fanfare ou orchestre bruyant (Lyon), à côté de bataclan, mobilier (Anjou).

Le terme *bastringue*, primitivement technique, accuse une provenance provinciale allemande, probablement alsacienne [1], comme le montrent les variantes *wabstringue*, *wastringle* [2],

1. Le *Dictionnaire des patois alsaciens* de Martin et Lienhardt (Strasbourg, 1899-1907) semble pourtant ignorer ce vocable technique.

2. Variantes données par les *Albums d'outils* (cités dans la dissertation de Gade, *Handwerksnamen im Französishen*, Kiel, 1898, p. 62).

avec le sens de racloir ou rabot servant à racler des surfaces étroites.

Un des termes les plus récents qu'on doit aux mécaniciens est *bécane,* qui a successivement désigné :

1° Machine à vapeur, surtout mauvaise (« rafistolée par les Auvergnats de la rue de Lapp, qui marche comme une montre réparée par un charron », Virmaître), locomotive démodée qui fait le service dans les gares : « Il dit que c'est vexant de conduire une *bécane* », Poulot, p. 88 [1].

2° Bicyclette : « Allons-nous faire un tour de *bécane ?* » (Virmaître).

C'est un emprunt provincial apporté à Paris par un des ouvriers immigrants qui venaient de l'Ouest : dans l'Anjou *bécane,* parallèle à *bécotte,* est le nom de la chevrette (cf. Poitou, *bèque,* chèvre, et Yonne, *bicane,* vieille bique). On sait qu'en français, *chèvre* désigne métaphoriquement diverses machines à levier ainsi que différents genres de supports ou d'appuis à bascule.

Ces images se trouvent à la base de nos appellations : la machine à vapeur ou locomotive est portée par un grand cadre ou châssis reposant sur deux ou trois paires de roues ; la bicyclette, à son tour, n'est qu'un siège à deux roues qu'on fait mouvoir en appuyant sur une pédale.

On verra ailleurs que les ouvriers de toute catégorie ont joué un rôle important dans l'importation des provincialismes à Paris, où ils viennent constamment faire un stage professionnel plus ou moins long.

1. Cf. A. Daudet, *Jacques,* p. 302 : « Ils [les ouvriers en fer] ne parlaient pas comme tout le monde, se servaient entre eux d'une espèce de jargon que l'enfant trouvait bas et laid. Une machine s'appelait une *bécane,* les chefs d'atelier des *contrecoups,* les mauvais ouvriers de la *chouflique* ».

II

IMPRIMEURS

Leur vocabulaire technique a déjà appelé l'attention des lexicographes du XVIIIe siècle. Philibert le Roux et le *Trévoux* (1752) en citent des exemples ; et à la fin du même siècle, le libraire-imprimeur François Momoro en donne le premier recueil par ordre alphabétique dans son *Traité élémentaire de l'imprimerie*, publié en 1793. Au début du XIXe siècle, d'Hautel lui consacre plusieurs articles de son *Dictionnaire*, et, de nos jours, on en a publié des recueils spéciaux [1]. Nous en tiendrons compte pour démêler les éléments constitutifs de ce langage spécial.

1. — Vieux mots.

L'argot des imprimeurs a conservé nombre d'archaïsmes :

Caristade, secours en argent que l'on donne aux passants (Boutmy), c'est-à-dire charité, aumône, sens donné déjà par Richelet qui ajoute : « il ne se dit qu'en riant » (en faisant venir le mot de l'esp. *caridad*).

Le mot représente un croisement du languedocien *caristat*, aumône, et d'*estrade*. C'est primitivement un terme de gueux, encore vivace, avec des acceptions spéciales, dans les parlers provinciaux : Yonne, *caristade*, aumône et mauvaise farce ; Anjou et Maine, *courir la calistrade*, vagabonder, courir le guilledou ; à Rennes, *chercher la calistrade*, se dit d'un pique-assiette qui se présente dans les maisons à l'heure des repas (Coulabin).

Chèvre, mauvaise humeur [2] : « *Bœuf*, exprime une colère plus accentuée que *chèvre* » (Boutmy). La locution *gober la chèvre*, se mettre en colère (Boutmy), répond à l'expression synonyme *prendre la chèvre*, qu'on lit fréquemment dans les *Satires* de

1. Eugène Boutmy, *Dictionnaire de la langue verte typographique*, Paris, 1878.
2. A côté de *chevrotin*, irascible (Boutmy). Cf. d'Hautel : « *Chevrotin*, homme qui prend facilement la chèvre, qui n'entend pas le badinage. Terme typographique ».

Régnier : « *Prendre la chèvre*, bouder, se fâcher. Cette expression, autrefois comique, n'est plus maintenant en usage que parmi les imprimeurs où elle a conservé son acception primitive. Ainsi en terme typographique, *gober une bonne chèvre*, signifie être très en colère, se fâcher sérieusement » (d'Hautel).

Michaut, somme : *faire un michaut*, dormir un somme (Boutmy) : « *Michaut*, terme d'imprimerie qui se dit ironiquement aux compagnons lorqu'ils sont accablés de sommeil » (*Trévoux*). — « *Avoir michaut*, avoir envie de dormir ; *faire son michaut*, dormir un somme » (d'Hautel).

Le même nom, au XVIe siècle, servait à désigner la tête, appellation facétieuse vulgaire qu'on lit dans un traité de médecine populaire de l'époque « *Pour le mal de teste* » :

Pour le guarir prendre vous fault
De bon vin sans faire la beste
Et l'avallez, soit froid ou chaut ;
Puis vous couchez le cul en haut,
Et que la teste pende en bas :
Ainsi sera guary *michaut* [1].

Le mot est identique à *Michaut*, nom propre d'homme, appliqué plaisamment à cette partie du corps.

Parangonner, aligner ensemble des caractères d'imprimerie de force différente, proprement les mettre en comparaison, sens ancien du mot : se *parangonner*, se consolider en s'appuyant, s'arranger de façon à ne pas tomber lorsqu'on se sent peu solide sur ses jambes (Boutmy).

Retiration, action d'imprimer le second côté d'une feuille, terme qui remonte, avec ce sens technique, au XVIe siècle (*v. Dict. général*) : *Etre en retiration* désigne l'état de l'ouvrier typographe qui commence à vieillir et qui trouve difficilement de l'ouvrage (Virmaître).

Tric, signe que se font entre eux les ouvriers typographes pour s'esquiver de l'atelier et aller chez le marchand de vin : *faire le tric*, déserter à un signal donné l'atelier, pour aller prendre des forces chez le marchand de vin (Rigaud). Le mot est donné par le *Trévoux* (1752) : « *Tric*, espèce de terme d'argot. C'est un mot inventé par les compagnons imprimeurs qui leur sert de signal pour quitter leur ouvrage et aller faire la débauche ». Le réglement de l'imprimerie de 1618 dé-

1. *La vraye Médecine qui guarit de tous maux*, Rouen, 1602, p. 5.

fend déjà le *tric* dans son article 34 (v. Fr.-Michel, p. 407).

Le mot signifie réunion, triage, avec ce dernier sens encore vivace dans le langage des chiffonniers et dans les patois du Centre.

2. — Termes de jargon.

Ce qui distingue l'argot moderne des typos, ce sont les nombreux éléments qu'il a tirés du jargon et auquel il a souvent su imprimer un cachet particulier : *Barboter*, voler des sortes ; *casquer*, payer plus souvent qu'à son tour ; *s'enquiller*, être embauché ; *gail*, cheval ; *morasse*, épreuve faite à la brosse d'une page de journal ; *planquer*, cacher des sortes, etc.

En revanche, c'est du langage des imprimeurs que dérive le terme jargonnesque *marron*, en flagrant délit de vol, qu'on lit pour la première fois chez Vidocq (1837). *Marron* désignait l'ouvrier typographe qui travaillait clandestinement ainsi que le libelle ou l'ouvrage publié sans permission (sens déjà donné par le *Trévoux* de 1752) ; aujourd'hui, le mot désigne l'ouvrier compositeur travaillant pour son propre compte chez un maître imprimeur (Boutmy).

3. — Formes vulgaires.

Les formes vulgaires sont peu nombreuses, mais caractéristiques :

Batiau, projet, provision de sortes, prononciation vulgaire de *bateau*, c'est-à-dire galée. *Parler batiau*, c'est parler des choses de sa profession, c'est-à-dire, pour les typographes, des choses de l'imprimerie : *jour de batiau*, celui où le compositeur fait son bordereau et arrête son compte de la semaine ou de la quinzaine (Boutmy).

D'Hautel consacre au mot cet article intéressant : « *Batiau*. Terme consacré parmi les imprimeurs et qui signifie gain, profit, bonne affaire, avantage que l'on retire d'une chose sur laquelle on faisait fonds ; *faire son batiau*, calculer une affaire de manière à y trouver son compte... Dans l'imprimerie, les compositeurs appellent *feuille de batiau*, celle sur laquelle ils n'ont fait que quelques pages... ; *batioter*, comploter dans l'atelier où l'on est employé ; *batioteur*, ouvrier intrigant, *batiotage*, cabale d'ouvriers contre le maître ».

Piau, conte, menterie, et *piausser*, dire des piaux, mentir (Boutmy), proprement peau, c'est-à-dire rien (cf. l'expression négative la *peau!*) : « *Piau*, terme d'imprimerie dont on se sert pour dire que quelqu'un dit un mensonge; on dit aussi *conter sa piau*, pour dire qu'on cause plutôt que de travailler », Momoro (1793).

4. — Vocables facétieux.

Ajoutons les appellations plaisantes :

Barbe, ivresse, passion du vin chez les ouvriers imprimeurs : « Les lundis, mardis, mercredis de chaque semaine, outre les dimanches, sont les jours consacrés à *prendre la barbe*, c'est-à-dire se griser, se soûler (*avoir la barbe*, être complètement ivre). Lorsque quelqu'un tient des discours déraisonnables, ou fait des propos ridicules, on lui demande s'*il a la barbe*. Toutes ces locutions ne sont usitées que parmi les imprimeurs. — *S'embarber*, prendre la barbe. Terme bacchico-typographique qui signifie faire débauche de vin, se griser à perdre la raison », d'Hautel, 1808.

Au XVIIIe siècle, cette expression facétieuse avait une application plus générale, comme le témoigne Philibert le Roux : « *Barbe fleurie* signifie Bacchus, le dieu du vin, quelquefois aussi un buveur à rouge trogne, qui, à force de boire, a la face fleurie et enluminée. — Un homme *embarbé*, dans le style populaire, signifie un homme ivre, imbu de vin ».

D'ailleurs, la réputation des imprimeurs comme bons biberons a laissé une autre trace : c'est *soulographie*, ivresse complète : « Si je donne les dix francs aux ouvriers, Monsieur, ils feront de la *soulographie*, et adieu votre typographie, plus de journal », Balzac, *Un grand homme de province à Paris*, ch. XVII.

Cette expression[1] est devenue d'un usage général : « Il y a bien deux ans qu'il n'a pris son poteau télégraphique... *soulographie* complète... », Poulot, p. 54. — « On liche d'abord sans trop se causer, en silence; puis en s'épaississant, les langues se dégourdissent, la *soulographie* monte... », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 40.

Loup, dette criarde : *faire un loup*, c'est prendre à crédit,

1. « Alors Gervaise eut un soupir de soulagement, heureuse de le savoir enfoui en repos, cuvant sa *soulographie* sur deux bons matelas », Zola, *Assommoir*, p. 157. — Le mot se lit déjà dans le *Vocabulaire* de Vidocq (1837).

principalement chez le marchand de vin (Boutmy). Ce sens est déjà donné par d'Hautel : « *Faire un loup* ou *des loups*. Jargon typographique, qui signifie faire des dettes criardes, devant au marchand de vin, au boucher, au boulanger, a la fruitière, etc. C'est surtout pour les marchands de vin que les *loups* sont les plus redoutables ».

Ours, imprimeur à la presse « à cause de la rusticité, de la grossièreté que l'on impute à la plupart de ces ouvriers. Ce sens donné par Richelet est vieilli : le mot signifie aujourd'hui bavardage ennuyeux » (Boutmy).

Singe, ouvrier compositeur (Virmaître) : « C'est le nom que les imprimeurs à la presse donnent aux compositeurs qui ne font pour ainsi-dire que copier les manuscrits et (ceux-ci) pour se venger de ces derniers, les appellent *ours* » (d'Hautel).

Symbole, crédit : *avoir, demander symbole* (Boutmy), mot déjà donné par d'Hautel : « Dans le jargon typographique, ce mot équivaut à crédit ». C'est une application burlesque du symbole des Apôtres, analogue au *credo*, crédit, sens qu'on lit déjà dans Rutebeuf et qui est encore vivace dans le parler vulgaire.

5. — Termes généralisés.

Certaines expressions figurées des typos n'ont pas franchi la sphère professionnelle; telle *démonter ses balles :* « Expression technique ; au propre, l'action que font les imprimeurs en détachant les cuirs cloués au bois des balles ; au figuré, et parmi les ouvriers de cette profession, cette phrase signifie s'en aller en langueur, dépérir à vue d'œil, approcher du terme de sa carrière » (d'Hautel).

D'autres termes ont, par contre, trouvé une application plus générale :

Bloquer, remplacer provisoirement un signe typographique par un bloc, d'où, par extension, manquer, faire défaut, faillir ; *bloquer le mastroquet*, c'est ne pas payer le marchand de vin. Ce double sens se lit chez d'Hautel : « *Bloquer*, au propre, terme d'imprimerie, suppléer à une lettre manquante par une autre lettre que l'on renverse ; au figuré, oublier quelqu'un dans une distribution où il avait droit : *on l'a bloqué*, on a pris sa part, on l'a totalement oublié ».

Carton, dans la locution *de carton*, de peu de valeur : *correcteur, compositeur de carton*, inhabile, qui ne connaît

pas son métier ; de là, de mauvaise qualité ou condition : *miché de carton*, amant de passage qui esquive à payer ; *être carton*, revenir sans argent, en parlant des filles (Bruant, *Rue*, t. II, p. 92).

Le dérivé *se décartonner*, s'affaiblir, devenir poitrinaire, est une image tirée des relieurs : « Quoi donc que t'as, ma vieille ? Ça va pas ? On dirait que *tu te décartonnes* » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 154).

Cran, encoche faite à la lettre pour en distinguer le sens, est devenu l'expression de la mauvaise humeur : *avoir son cran*, être en colère (Boutmy), aussi *être à cran*, même sens : « On ne sait vraiment comment la contenter, *elle est* toujours *à cran ;* d'un bout de l'année à l'autre, elle rogne », Bercy, *XVI*e *lettre*, p. 5.

L'ouvrier compositeur est toujours grognon : le *gourgousseur* est un type bien connu dans les imprimeries. De là plusieurs synonymes typographiques pour exprimer le crescendo de la mauvaise humeur : *Avoir son bœuf*, *gober sa chèvre*, *avoir son cran*, et *gourgousser*, ce dernier exprimant le degré le plus élevé : « se répandre en récriminations de toutes sortes et à propos de tout » (Boutmy). C'est un emprunt provincial : dans le Bas-Maine, *gourgousser* signifie gronder sourdement comme une marmite qui bout (en Anjou faire entendre des glouglous ; en Picardie : commencer à bouillir).

Marque-mal, homme de mauvaise mine, proprement nom du receveur des feuilles à la machine (Bruant, *Route*, p. 52).

Mèche, travail : *demander mèche*, offrir ses services dans une imprimerie. Voici ce qu'en dit d'Hautel : « *Mèche*, en terme de typographe, lorsque les ouvriers viennent à proposer leur service au prote de l'imprimerie, ils demandent *s'il y a mèche*, c'est-à-dire si l'on peut les occuper. Les compositeurs demandent *s'il y a mèche pour la case*, et les pressiers, *s'il y a mèche pour la presse* ».

Le travail est ici assimilé à la mèche d'une chandelle, d'une lampe, c'est-à-dire à la matière qui les alimente ; de là, la locution populaire, *il n'y a pas mèche*, il n'y a pas moyen, l'une et l'autre expression généralisées dans le baslangage :

1° Chez les ouvriers en général : « *Y a-t-il mèche ?* y a-t-il moyen ? — *Il y a pas mèche*. Beaucoup d'ouvriers, quand ils demandent à un patron s'il a de l'ouvrage à leur donner, di-

sent : *y-a-t-il mèche ?* » (Rigaud). — « Peux-tu me faire travailler chez toi ? — Il n'y a pas *mèche*, il n'y a pas d'ouvrage » (Rossignol).

2° En dehors du monde ouvrier : « Y a-t-il *mèche* d'aller au théâtre à l'œil ? — Non, il n'y a pas *mèche*. — Prête-moi un louis ? — Il n'y a pas *mèche*, je n'ai pas le sou » (Rossignol).

Saint-Jean, ensemble des outils d'un compositeur ; *prendre son saint-Jean*, quitter l'atelier (Saint-Jean-Porte-Latine est le patron des imprimeurs) : « On appelle *saint-Jean* les outils d'un imprimeur » (d'Hautel, 1808). Ce terme est devenu synonyme de *saint-frusquin* (Rigaud).

Sorte, mystification, histoire drôle et interminable, proprement tout le stock des lettres d'un même caractère, d'une même sorte : « *Conter une sorte*, c'est narrer une histoire impossible, interminable, cocasse et que tout le monde raconte à peu près dans les mêmes termes » (Boutmy).

Ce sens est déjà donné par d'Hautel : « *Sorte*, plaisanterie, conte fait à plaisir ; *c'est une sorte, une bonne sorte*, un conte en l'air ».

Terme généralisé dans le bas-langage : « Les galonnés lui faisaient des *sortes*, asticotant les pousse-cailloux pour qu'ils se payent sa tête, » *Père Peinard*, 13 mars, 1892.

Voilà les éléments constitutifs de ce curieux langage des typos, dont l'influence restreinte ne méritait pas moins d'être retenue dans cette revue d'ensemble des sources techniques du vulgaire parisien.

III

CORDONNIERS

Parmi les compagnons cordonniers nommés dans les statuts de la communauté, approuvés et confirmés par lettres patentes en 1573, on trouve le Carcassonnais, dit *le Pontif*. Ce sobriquet se généralisa ensuite pour un mauvais cordonnier, pour un savetier (d'Hautel), aujourd'hui maître-cordonnier. Cette appellation plaisante, qui fait allusion à son tablier de cuir professionnel, trouve ses pendants dans plusieurs autres surnoms tels que :

Gniaf, forme réduite de *gnafre* (« cordonnier en vieux, » à Lyon), proprement goinfre, le *gnafron*, ou glouton, étant le compère du guignol dans les marionnettes lyonnaises : cf. d'une part, le prov. *gnaflá*, bâfrer, et d'autre part, le picard *gnafrée*, grande quantité d'aliments, soupe, ragoût, etc. (Jouancourt). Ce sont là des formations onomatopéiques, comme le montre cette chanson populaire (E. Rolland, t. I, p. 167) :

Une jeune fille, dans un vert pré,
Par accident a déchiré :
Elle a déchiré son *gnouff-gnouffe*,
Et son *gnaff-gnaff*,
Et son soulier.

Voici deux citations : « Les hoquets d'un *gnaff* abruti par l'eau-de-vie poivrée ». Cuisin, *Les Cabarets*, 1821, p. 4. — « Ceux qu'y disent qu'il n'y a rien à faire, c'est des *gniafs !* » Rosny, *Rues*, p. 303.

Le terme est moderne[1] et d'origine provinciale ; on le lit pour

1. Littré cite, d'après Lacurne, un texte du XIIIe siècle, où la leçon *gnaf* n'est nullement certaine (elle y alterne avec *gnif, gnouf, gnauf*) et dont le sens est obscur. Wilfried Challemel, dans sa brochure *Tailleurs et cordonniers de Domfront* (1691), Flers-de-l'Orne, 1909, p. 10, note, prétend que « le *gniaf* était dans l'argot du temps (1691) l'ouvrier cordonnier, et le *pignouf*, l'apprenti ». L'auteur n'appuie cette assertion d'aucune preuve documentaire. Quant à l'expansion du mot, dans les parlers provinciaux, voir Chr. Thorn, « Quelques dénominations du cordonnier en français, étude de géographie linguistique » (*Archiv für das Studium der neuern Sprachen*, t. CXXIX, 1912, p. 130 suiv.).

la première fois chez d'Hautel : « *Gnaf*, sobriquet que l'on donne à un savetier ».

Le sens primordial de « goinfre » se retrouve dans les appellations parallèles :

Bouif, *bouiffe*, nom plaisant donné au cordonnier ou au savetier, à Paris et dans les provinces (Berry, Maine, etc) : en Anjou, on dit *bouif* et *bouifre*, et cette dernière forme est la primitive (dérivée d'un verbe *bouifrer*, croisement des synonymes *bouffer* et *bâfrer*) : « Comment, toi, *bouif*... tu ne connaissais pas la savate? » Descaves, *Sous-offs*, p. 76. — « Rapetasseur de savates si vous préférez, gnouf ou mieux *bouiffe* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 33.

Galifard, cordonnier (Rigaud), proprement glouton, terme provincial : « Il a mangé comme un *galifard ;* il faut dire, selon les circonstances, il a mangé comme un glouton, comme un gouliafre, comme un ogre », (Mulson), Langres, 1822.

Le correspondant français, *sabrenas* ou *sabrenaud*, également d'origine dialectale[1], semble représenter la même épithète. Oudin (1642) donne *sabre*, savetier, et, en Dauphiné, *sabourin*, désigne le cordonnier (cf. *sabourá*, savourer).

D'autres sobriquets ont comme point de départ le trait commun — la saleté — entre le chiffonnier et le savetier (*biffin* désigne l'un et l'autre). L'appellation suivante s'y rattache :

Pignouf, nom de l'apprenti cordonnier, ensuite lourdeau, rustre. Le mot représente un croisement de *pignou*, chiffonnier[2] (dans le Berry), et *gnouf*, forme parallèle à *gnaf*. Le sens figuré de « pleutre, goujat » est populaire : « Et dire que ce méchant populo n'en veut rien savoir ! Vrai c'est *pignouf* de sa part », *Père Peinard*, 3 mars, 1889, p. 2.

En français, *pignouf* désigne l'homme à l'esprit étroit et mesquin : « Le haut du pavé appartient aux gniafs, aux *pignoufs* », Goncourt, *Journal*, 2 octobre 1864. — « Il paraît que tu étudies le *pignouf ;* moi, je le fuis, je le connais trop. Ce mot *pignouf* a sa profondeur ; il a été créé par les bourgeois exclusivement, n'est-ce pas ? » *Lettres de Georges Sand à Flaubert*[3], 17 janvier 1869. — « Je passerai pour un *pignouf*

1. *Chabrenas* et *chabrenaut*, savetier, se trouvent dès 1630 dans la *Muse Normande* de David Ferrand, et la forme correspondante parisienne dans l'*Agréable Conférence* de 1659 (éd. Rosset, p. 13) : « Guillot le *sabrenaut* ».

2. A Genève, *pignouf* est l'appellation dérisoire du pioupiou, du soldat du centre dans la réserve (cf. *biffin*, chiffonnier, savetier et fantassin).

3. Celui-ci écrit à son tour le 11 oct. 1870 (*Correspondance*, t. IV, p. 46) « La France va suivre l'Espagne et l'Italie et le *pignouflisme* commence ».

aux yeux de Christine », Theuriet, *Tante Aurélie*, p. 128.

Rappelons que certaines appellations, données aux savetiers, *chouflique* et *choumaque*, sont allemandes, cette profession étant souvent et depuis longtemps exercée chez nous par des gens de cette nation. Dans une ancienne farce, le savetier porte le nom de *lancement*, c'est-à-dire *Landsmann*, compatriote allemand (*Ancien Théâtre*, t. I, p. 226) :

> Et puis il faut au *lancement*
> De l'argent, pour mes carreleures...

Citons maintenant quelques termes de métier plus ou moins généralisés :

Astiquer, polir, lisser les semelles des souliers à l'aide de l'*astic ;* de là, nettoyer, vernir le fourniment militaire. Terme de cordonnier étendu à l'ensemble de l'uniforme de l'armement : un soldat bien *astiqué*, et, plaisamment, un bourgeois bien *astiqué*, dont la mise est soignée.

Baquet de science, appellation ironique pour baquet où les cordonniers mettent tremper les vieux cuirs, les vieilles chaussures ; baquet d'eau, dans le langage des ouvriers : « Si tu ne veux pas marcher mieux que ça, je te f... dans un *baquet de science*, » Poulot, p. 181.

Botter, aller au pied, à la jambe, d'où, figurément, convenir, plaire : « Si cette idée *botte* les aminches, qu'ils me la fassent savoir », *Père Peinard*, 30 juin, p. 5. — « De ne rien faire, c'est justement ce qui me *botte* », Rosny, *Marthe*, p. 172.

On disait *chausser*, avec la même acception métaphorique : « Je *ne chausse* pas à son point, c'est-à-dire je ne suis pas de mesme humeur, de mesme volonté, de mesme nature », Oudin, *Curiositez*, 1640.

Manique, pièce de cuir qui protège la main du cordonnier, du savetier : *tirer la manique*, faire le métier de cordonnier ; c'*est un homme de la manique*, c'est un cordonnier, un savetier. De là :

1° Métier de cordonnier : « Sur quoi bavasser à deux bouiffes qu'on étaient... Pardine, on a parlé *manique*, » *Père Peinard*, 5 juillet, 1891.

2° Profession, en général : « Il (l'ouvrier sublime) parle *manique* du matin au soir », Poulot, p. 97.

3° Moyen, procédé : *savoir la manique*, savoir s'y prendre [1] : « Je ne savais pas comment m'y prendre pour atteler un cheval, mais maintenant je connais la *manique* », Delboulle, 1886.

Un exemple curieux de généralisation sémantique nous est offert par *rebouiser*, terme dérivant de la même sphère technique. En voici les étapes intermédiaires :

Les cordonniers polissaient la semelle avec un brunissoir de buis, le *bouis*, pour la rendre plus luisante : de là *donner le bouis*, faire valoir, que Philibert Le Roux définit : « Manière de parler parisienne qui signifie donner le bon air à quelque chose, donner un œil aisé, agréable ; signifie aussi donner un beau tour à un discours, dorer la pilule ».

Citons ces deux témoignages de l'époque : « C'est z'un tendre amant qui a fait jouer ste machine pour *donner le bouis* à mon cher père », *Théâtre des boulevards*, t. I, p. 99. — « Faut que son père et sa mère lui ayons ben *donné le bouis* quand ils l'avons faite », *Pacquet des mouchoirs*, 1750, p. 23.

C'est surtout le composé *rebouiser* qui a subi de forts changements sémantiques. Le sens initial en est donner le bouis, la façon, le vernis, d'où :

1° Réparer de vieux souliers ; de là *ribouis*, vieux soulier (et savetier) : « T'as rien à toi sur le dos, pas seulement tes *ribouis* », Méténier, *Lutte*, p. 194. — « Le *ribouis* n'est pas tout à fait un savetier, c'est plus ou moins : c'est le fabricant de *dix-huit*, soulier redevenu nœuf », Privat d'Anglemont, p. 155.

2° Nettoyer et lustrer un chapeau (Littré).

Les sens figurés sont nombreux (tromper, rabrouer, etc.) dans le poissard du XVIIIe siècle [2], mais ils n'ont laissé que cette acception dans le bas-langage parisien : regarder, considérer attentivement : « *Rebouiser*. Regarder quelqu'un depuis la tête jusqu'aux pieds, l'examiner d'une manière affectée et de mauvais dessein » (d'Hautel).

Certains sens poissards du verbe sont encore vivaces dans quelques parlers provinciaux ; en Anjou, *rebouiser* signifie contrecarrer, reprendre, redresser (Verrier et Onillon) ; à Troyes, *rebouiser*, c'est réprimander sèchement (Mulson).

Ajoutons que la forme *ribouis*, vieux soulier (qui remonte à *re-*

1. Cf. Philibert Le Roux : « On dit d'un homme adroit qu'*il entend la manique* ».
2. Voir, pour ces sens poissards, Ch. Nisard, *Parisianismes*, p. 34 à 37.

bouis) a produit analogiquement les deux synonymes suivants :

Ripatin, soulier grand et large (*patin*, soulier à semelle de bois), à côté de *ripaton*, vieux soulier [1], et, plaisamment, pied, jambe (*jouer des ripatons*, décamper), acception passée dans les parlers provinciaux (Anjou, Lyonnais, etc.) : *paton* désigne le morceau de cuir qu'on met en dedans du soulier, au bout de l'empeigne : « Alors, lentement traînant sa paire de *ripatons* éculés, elle descendit la rue... », Zola, *Assommoir*, p. 521.

Rigadin, gros soulier, à côté de *rigodon*, même sens (Rossignol), proprement soulier en bois : *gadin*, *godon*, bouchon en liège ou en bois (au jeu de bouchon), répondant au synonyme *galoche*, bouchon et gros sabot (Richepin, *Gueux*, p. 173) : « Mes *rigadins* font des risettes... »

Finissons par une remarque psychologico-linguistique. On lit dans l'*Histoire de la cordonnerie* de Senfelder ce passage : « Une chose assez curieuse, c'est que chaque métier imprime aux artisans qui l'exercent un caractère particulier, une nature spéciale. Le boucher est généralement grave et plein de son importance, le peintre en bâtiment est étourdi et bambocheur, le tailleur est sensuel, l'épicier stupide, le portier curieux et bavard, le cordonnier et le savetier, enfin, sont gais, égrillards, parfois ayant toujours un refrain à la bouche... » [2]

Dans une farce du XVIe siècle, celle d'un savetier nommé Calbain [3], celui-ci ne fait que chanter et répliquer par des chansons aux griefs de sa femme.

Et le fameux savetier Blondeau de Des Périers (Nouvelle XIX) « qui ne fut oncq en sa vie melancholié que deux fois, et comment il y pourveut. »

Cette constatation n'est pas toujours confirmée par la lan-

1. De là *ripatonner*, réparer de vieilles chaussures, terme passé à l'Ecole Polytechnique avec le sens généralisé de « raccommoder, réparer des habits » et même, avec l'acception figurée : « On *ripatonne* un édifice en le recrépissant, on *ripatonne* un livre en publiant une édition revue et corrigée », E. de la Bédollière, l'*Ecole Polytechnique* (dans *Les Français peints par eux-mêmes*, 1840-1842, t. V, p. 116). Mais lorsque l'auteur y ajoute : «... réparer, tâche dont s'acquittait avec succès un tailleur nommé Ripaton, longtemps logé aux frais de l'Etat, dans les combles du casernement », c'est là un personnage inventé de toutes pièces pour le besoin de l'étymologie, et dont l'*Argot de l'X* s'en est fait l'écho : « *Ripaton*, synonyme de tailleur... Le mot a beaucoup vieilli ».

2. Cité dans Joseph Barberet, *Le Travail en France*, Paris, 1886-1890, t. V, p. 63.

3. *Ancien Théâtre français*, t. II, p. 63. La farce est de 1548.

gue : à côté de *chabrenas* [1], étourdi (comme un savetier) du patois havrais, il y a le manceau *choumacre*, individu triste, de caractère peu ouvert (Picard, *choumaque*, savetier), et déjà au XVIe siècle, le savetier avait cette réputation d'esprit chagrin. Voici de quelle façon le caractérise M. de la Porte, Parisien, dans ses *Epithètes*, 1571, f° 368 v° : « *Savetier*, Bobelineux, carreleur, pauvre, revaudeur, mechanique, rapetasseur, *maussade*, incivil, rapieceur, mâcherive et gausseur ».

Nous voici loin de l'humeur chansonnière du Savetier du fabuliste (La Fontaine, l. VIII, fable 2) :

Un savetier chantait du matin jusqu'au soir,
C'était merveille de le voir,
Merveille de l'ouïr...

Il s'agit donc plutôt d'une différence de tempéraments et les extrêmes ici, comme ailleurs, se touchent.

1. Dans la Mayenne, *sabrenas* désigne un individu d'une conduite peu régulière, attirant l'attention par le tapage, le désordre, Cf. Rigaud : « *Bouif*, faiseur d'embarras ; *faire du bouif*, prendre de grands airs ».

IV

BOUCHERS [1]

De tous les corps de métier, celui des bouchers est le seul qui dispose d'un langage conventionnel ou plutôt d'un procédé déformateur des vocables de la langue générale. Ce parler spécial des bouchers ne possède, quant au vocabulaire, aucun élément original et consiste uniquement dans la modification formelle des mots courants. C'est un genre particulier de transposition de l'initiale et de la finale de certains termes, une sorte d'anagramme qui se complique d'amplifications d'une nature spéciale.

On a essayé d'en établir les modalités [2], dont la plus générale est de remplacer la consonne initiale par un *l* et de la reporter à la fin du mot avec une terminaison aléatoire (surtout *ème*) : « Boucher » devient ainsi *loucherbème* ; « truc », *luctrème*, etc.

Cet *ème* est souvent réduit a *é* ou *i* : « jargon » devient alors *largonji ;* « prince », *lincepré* (aujourd'hui, inspecteur des boucheries), etc.

Parfois, mais plus rarement, on décompose le mot en deux éléments séparés par *du* : *nonzesse du gon* pour *gonzesse* (Hayard).

Ce sont, on le voit, des procédés primitifs pour déguiser les mots, procédés qui ne diffèrent pas essentiellement de ceux employés par les écoliers pour arriver au même but [3].

Des altérations analogues au *loucherbème* se retrouvent dans l'argot des marchands de porcs, des marchands de grains, etc. au Tonkin [4]. Le procédé anagrammatique tout

1 Nous avons pu contrôler les données souvent confuses et erronées de nos devanciers, grâce aux renseignements obligeants de M. François Leconte, vice-président du Syndicat des bouchers en détail de Paris.

2. Voir à cet égard le *Dictionnaire* de Bruant, v° *jargon*, et la préface de Rossignol, p. VII à XI.

3. Le Duchat en fait déjà mention dans le *Dictionnaire* de Ménage, v° *argot*.

4. Voir le *Bulletin de l'École française de l'Extrême-Orient*, t. V, p. 47 et suiv

pur est d'ailleurs très usuel dans le *slang* anglais, dans la *germania* et dans un argot savoyard [1].

On a étrangement exagéré chez nous la portée et l'influence de ce jargon des bouchers.

D'une part, on en a isolé les procédés pour en faire autant de jargons qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de leurs auteurs [2] ; d'autre part, on est allé jusqu'à en fabriquer des vocabulaires dans lesquels les neuf dixièmes des termes sont purement illusoires [3].

On a enfin attribué au *loucherbème* plusieurs mots qui n'en peuvent mais [4].

Par exemple, *loufoque*, fou, est à tort envisagé comme une anagramme : c'est une simple amplification de *louf*, imbécile, emprunt méridionnal, qu'on lit déjà dans les *Scènes de la vie de Bohème* de Murger, ch. XIX : « La lettre de son ancienne maîtresse commençait par ces mots : Mon gros *Louf-Louf !* »

Il est difficile de préciser l'époque où les bouchers ont commencé à se servir de ce langage. M. François Leconte pense qu'il remonte à 1852, lors de la liberté commerciale de la boucherie qui jeta une grande perturbation dans un commerce où la concurrence était jusqu'alors inconnue. Les mots furent alors déformés pour permettre aux bouchers de correspondre avec leurs garçons et de leur faire écouler à la clientèle les morceaux qu'ils voulaient voir partir.

Cependant les témoignages positifs nous autorisent à le faire remonter plus haut et à en fixer l'usage vers 1825, date où nous pouvons relever les premières traces dans la langue des malfaiteurs [5].

1. Cf. notre *Argot Ancien*, p. 48.

2. Dans le journal *L'Eclair* du 24 janvier 1897, M. Alph. Humbert distingue le *jar*, ou argot pur, de l'*arlogig des loucherbems*, argot des bouchers, et de l'*arno de go*, ou argot routier, l'argot des saltimbanques et des pénitenciers militaires. — D'autre part, Larchey (préf., p. VIII, et *Dict.*) mentionne un parler en *lem*, un autre en *lom*, un troisième en *loque*, un quatrième en *luche*, un cinquième en *dun*, etc. Cf. Nyrop, *Grammaire historique*, t. I, p. 149 : « Il y a eu aussi des parlers en *lem*, en *rama*, en *mard* et en *gue*... »

3. Voir, dans le *Supplément* de Larchey, le *Vocabulaire du largonji*, p. 261 à 279. Il suffit d'en citer cet exemple : *Lobem*, *lonnebem*, *lonblem* pour « bon » — trois formes également erronnées, au lieu de l'unique *lonbem* qu'on lit dans une lettre argotique de 1852 (cf. nos *Sources*, t. II, p. 194).

4. Dans l'article *Jargon*, d'ailleurs intéressant, du *Dictionnaire* de Bruant, p. 274 à 278, figurent, entre autres exemples douteux, *focard* et *tingo*, prétendues déformations de *fou* (alors qu'il s'agit de termes provinciaux) et *lesbombe*, mis à tort en rapport avec *femme* (cf. ci-dessus, p. 118).

5. Feu Marcel Schwob s'était étrangement fourvoyé en cherchant, dans le *loucherbème* de nos jours, une des ressources pour éclairer les obscurités de l'ancien jargon. Voir notre *Argot Ancien*, p. 46-47

Le *Nouveau Dictionnaire d'argot* de 1829 donne, en effet, *lanterne*, fenêtre (pour *vanterne*) et *lousse*, gendarme (pour *pousse*) ; on lit *Lorcefé*, prison (pour *La Force*), dans les *Mémoires* de Vidocq de 1829, et le *Vocabulaire* du même (1837) renferme *linspré*, prince, et *largue*, femme (c'est-à-dire *larque* pour *marque*) ; Halbert d'Angers ajoute, en 1849, *laumir*, perdre (pour *chaumir*), etc.

En somme, une demi-douzaine de termes de cette source. Ce petit stock fut plus tard augmenté par quelques intrusions nouvelles. Dans le *Mémoire*[1] de Beauvilliers, garçon boucher devenu apache, on lit ce passage : « Mon mignon (ma maîtresse) connaissait l'anglais, l'allemand, très bien le français, l'auvergnat et *l'argot que je lui apprenais de la boucherie...* » ; et plus loin : « Mon Dartagnan[2] file le *luctrème* dans la porte... », c'est-à-dire la clé, déformation de *truc*[3].

On a beaucoup exagéré le nombre de ces infiltrations. Tandis que les *Etudes d'argot* (1891) d'Oscar Méténier, qui a connu de près les milieux criminels, en sont presque dépourvues, les fragments suspects, insérés par Macé dans son *Musée criminel* (1890), abondent en pareilles déformations, dernière ressource des malfaiteurs pour échapper à la curiosité importune.

Les lexiques d'argot n'ont pas peu contribué, par leur manque de critique, à multiplier artificiellement ces prétendus emprunts. On lit *arantqué* et *argongi*, à côté de *larantqué* et *largonji* (ces deux derniers seuls exacts) dans Larchey, Delesalle et Virmaître, tandis que Delvau donne *rancké*, pièce de deux francs (pour *larantequé*, quarante sous) ; Hector France insère les mêmes termes à la fois aux lettres *i* et *l*.

Rossignol, seul, nous en donne un relevé exact, dans lequel dominent presque exclusivement les noms de nombre : *leudé* (2), *loitré* (3), *latqué* (4), *lincé* (5), *lixdé* (10), *linvé* (vingt) et *larantequé* (40).

Ajoutons-y *graoudjem*, ou *graou*[4], charcutier, forme abrégée de *gras-double ; latronspème*, patron, et *lope*[5], pédéraste

1. Publié dans le *Figaro* du 4 août 1873, sous le titre : « Notes d'un voleur ».
2. Nom d'un garçon des halles, complice de Beauvilliers.
3. Voir les hypothèses fantaisistes, sur l'origine de *luctrème*, dans Rigaud, Larchey (*Supplém.*) et Delesalle.
4. « Le vendredi saint, les loucherbèmes et les *graous* font la bombe » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 98).
5. La déformation *latronspème* se lit dans Bruant (*Rue*, t. II, p. 178) ; celle de *lope*, dans Hirsch (*Le Tigre*, p. 132 et 341). — Dans le langage du soldat genevois, *lope* désigne par dénigrement le premier lieutenant, et *demi-lope*, le simple lieutenant (Henri Mercier).

(= *cope*, pour *copaille*) — tout au plus une douzaine de pareilles déformations[1] qui n'ont d'ailleurs laissé aucune trace dans le bas-langage.

Si l'influence du *largonji* a été insignifiante sur le jargon des voleurs et à peu près nulle sur le langage populaire parisien, il a par contre laissé quelques vestiges en littérature.

Tout une partie de la *Chanson des gueux* de Richepin est intitulée : « Au pays de *largonji* » et son autre « Sonnet bigorne » se termine par ces vers :

Je me camouffle en pélican.
J'ai du pellard à la tignasse.
Vive la *lampagne du cam!*

Il en explique le mécanisme dans le glossaire argotique qui clôt ses poèmes.

Catulle Mendès, dans son roman *Gog* (1896), a tiré un curieux parti du *largonji*. Un gueux ivre, du nom de Ratier, y parodie affreusement les litanies de la Vierge. Tandis que le Père Prémice psalmodiait (t. I, p. 277) :

Sainte Marie, priez pour nous,
Sainte Mère de Dieu,
Sainte mère de s Vierges,
Mère de Jésus-Christ,
Mère de la divine grâce,
Priez pour nous !

l'ivrogne éjaculait à son tour :

Sainte Lariemuche, jacte pour nosorgues !
Sainte daronne du Dabuche,
Daronne très lurepoque,
Daronne gironde,
Daronne épatante,
Marmite remplie des thumes de la Sainte-Essence,
Jacte pour nosorgues !

Nous avons reproduit cette page pour montrer jusqu'où peut aller la fantaisie de certains auteurs... Tout le morceau

1. Mentionnons encore ces curieuses déformations analogiques qu'on trouve dans le *Supplément* de Larchey : *Fignedé*, anus, mot qui a subi l'influence de *lignedé* (= *digne*), comme *phalangekès*, doigt (= *phalange*), celle de *luillerkès* (= *cuiller*) : « Je lui trempe une *phalangekès* dans la mirette », Le Bourg (dans le *Gaulois*, 3 oct. 1881).

est un exemple grotesque d'un prétendu argot que l'auteur met dans la bouche d'un truand. Rendre :

Mère de la divine grâce,

par :

Marmite remplie des thunes de la Sainte-Essence,

est le comble de l'absurde... Ajoutons que *jacter*, parler, n'a jamais eu le sens de « prier », et il est piquant de faire remarquer qu'Hector France corrobore ce sens fictif par l'emploi qu'en fait Catulle Mendès [1] !

Tandis que les poèmes de Jehan Rictus ignorent totalement, et pour cause, le *largonji*, Bruant a cru devoir en émailler ses chansons : *lacromuche*, maquereau (*Rue*, t. II, p. 62) ; *larantequé*, quarante (t. II, p. 93) ; *latronspèmes*, patrons (t. II, p. 178) ; *lirondgème*, gironde (t. II, p. 76) ; *naquer du fla*, flasquer (t. II, p. 97), etc. [2]

Actuellement ce jargon est beaucoup moins employé dans les boucheries parisiennes ; les jeunes bouchers l'ignorent.

Si le jargon récent des bouchers n'a eu aucune action réelle sur le bas-langage, leur vocabulaire spécial y a laissé quelques termes professionnels qui ont pris, dans ce milieu, une extension plus ou moins importante. Tels sont :

Gobet, quartier de bœuf (Rigaud), morceau de rebut que se disputent à vil prix les gargotiers de bas-étage (Larchey, *Supplément*), proprement bouchée, ce qu'on gobe.

Jacques, mollets (Virmaître), et *jacquots*, même sens (Delesalle), appellation plaisante déjà ancienne : « *Un jacques*, une pièce de rosty, qu'a traisné longtemps à la broche, qui est dure et vieille cuitte. C'est ainsi que nos rostisseurs l'appellent entre eux », Oudin, 1640.

Nivet, déchets d'abattoir et de boucherie, est donné par Bescherelle avec cette acception spéciale : « Bénéfice illicite et caché qu'un agent, un mandataire, obtient sur un marché qu'il fait pour autrui ».

1. Cf. aussi le chapitre final des *Messieurs les Ronds-de-cuir* par Courteline : « Et pourquoi donc *laquépem?* — C'est de l'argot des bouchers. Ça veut dire paquet ».

2. Ajoutons : *Libi*, le membre (= *bitte*) : « *Peau de libi*, non, ne pas, dans le jargon du régiment » (Rigaud) ; — *lubé*, chosette, affaire (= *but*) : « *Faire le petit lubé*, faire l'amour » (Hayard) ; — *loubé*, le membre (= *bout*) et chose, machin (Bruant, *Rue*, t. II, p. 97) : « J'en ai mon pied de ce *loubé*-là... »

Réjouissance, os que les bouchers pèsent avec la viande. Autre appellation ironique passée dans le bas-langage pour désigner une femme maigre.

Par contre, c'est le bas-langage qui a fourni aux bouchers de la halle le mot *pampine*, viande de qualité inférieure (Larchey, *Suppl.*). En effet, ce mot est déjà donné par d'Hautel : « *Pampine*, terme bas et trivial, surnom que l'on donne parmi le peuple à une fille de mauvaise vie. » Aujourd'hui, le même terme désigne, ironiquement, la sœur de charité (Rigaud). Son acception primordiale est babine [1] : « Sa bouche comme les *pampines* d'une vache qu'a la foire », *Riches engueule*, 1821, p. 30.

Comme on le voit, le parler artificiel des bouchers est resté à peu près isolé. On peut à la rigueur en faire abstraction dans une apprécation générale de l'influence que les facteurs professionnels ont exercée sur le développement du langage parisien.

1. Cf. le manceau *papiner*, remuer souvent les lèvres, prier en remuant les lèvres.

LIVRE TROISIÈME

VOCABULAIRE. — FACTEURS SOCIAUX (suite)

SECTION DEUXIÈME

EN MARGE DE LA SOCIÉTÉ

Les classes dites dangereuses — malfaiteurs, gueux, filous, souteneurs, etc. — ont exercé une influence considérable sur le vocabulaire du langage populaire parisien de nos jours. Elles lui ont fourni le contingent le plus abondant et le plus original. Comment l'argot des voleurs, qui a conservé son caractère strictement fermé jusque dans la première moitié du XIXe siècle, s'est-il, dans sa seconde moitié, torrentiellement déversé dans le parler vulgaire de la capitale ? C'est là un fait social et linguistique du plus haut intérêt. Il y a eu certes, à toutes les époques, des infiltrations isolées entre ces deux langages essentiellement différents, mais ce n'est qu'au XIXe siècle qu'ils se sont fondus à peu près intégralement, en ne constituant qu'un seul idiome parlé par toutes les basses classes de la population parisienne.

Le fait, en lui même, ne saurait nous surprendre. Le même phénomène s'est passé chez les autres peuples romans, Italiens et Espagnols, dont les dictionnaires ont absorbé la plupart des vocables argotiques du *fourbesque* et de la *germania*. Il ne s'est pas d'ailleurs produit, chez nous, ni d'un seul coup ni sans intermédiaires. Les principaux facteurs en ont été les filles, les soldats, les ouvriers, les professionels de la rue — saltimbanques, camelots, etc. — et cet enfant perdu du pavé, le voyou.

Essayons de démêler le rôle joué par chacun de ses agents de propagande dans la constitution du parler vulgaire.

CHAPITRE PREMIER

APACHES

Chaque siècle a fourni un nom particulier aux malfaiteurs, aux larrons. Le plus usuel aujourd'hui, celui de *voleur*, ne date que du début du XVIe siècle : « Audict an... couroient parmy le royaume de France plusieurs maulvais garçons appelez *voleurs* », lit-on dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, sous l'année 1516. C'était jusqu'alors un terme de volerie ou de fauconnerie, art qui a fourni nombre de métaphores (*déluré*, *leurrer*, *piper*, etc.). Ce sens technique du mot, « chasseur au vol avec des oiseaux de proie », est encore sensible dans ces vers de Guillaume Coquillart (t. II, p. 207) :

> Danseurs, mignons, fringans et gentz,
> Chasseurs, *volleurs*, tous telles gens...

Cette appellation a empiété de plus en plus sur l'ancien synonyme *larron*, sans pourtant réussir à le supplanter entièrement. Ce n'est que tout récemment que *voleur* a vu apparaître un nouveau rival, l'*apache*, qui est d'ailleurs un voleur doublé d'un souteneur et d'un assassin. Ce nom ne figure encore dans aucun dictionnaire avant 1906, lorsqu'il est donné par le *Supplément du Nouveau Larousse illustré* ; et quant aux recueils de l'argot parisien, on le lit pour la première fois en 1910 dans l'Appendice au *Vocabulaire* d'Hector France.

On en est redevable à un reporter du *Matin*, Victor Moris, qui le lança en 1902. Il fit rapidement fortune, bien que la vogue du roman de Cooper, *les Apaches* (tribu de Peaux-Rouges fameuse par sa férocité), fut passée depuis bien longtemps. Le nom est aujourd'hui universellement admis. Aristide Bruant lui donne encore, en 1897, son acception ethnique de « sauvages d'Amérique » (*Route*, p. 114) :

> Et des loucherbèmes en sauvages
> Qui vont guincher le soir en pince-cul
> Avec des gonzesses en *Apaches*...

En 1905, E. Villiod consacre la première étude aux Apaches parisiens et un des derniers romans de Rosny aîné, *Les Rafales*, porte comme sous-titre « Mœurs *apaches* ». [1]

Passons sur les vicissitudes antérieures du jargon [2] et abordons immédiatement son état actuel [3].

A partir de 1850, ou à peu près, l'ancien argot des malfaiteurs se fond de plus en plus dans la langue populaire parisienne. Plusieurs termes du jargon tombent en désuétude, d'autres subissent des modifications formelles plus ou moins curieuses. L'argot moderne n'est plus constitué que de simples réminiscences du passé ou d'expédients externes comme l'altération des finales. Il est même allé, sous ce dernier rapport, jusqu'à s'approprier certaines déformations de l'argot des bouchers, mais qui ne semblent avoir eu qu'une durée éphémère.

En ce qui touche l'altération des finales, il ne s'agit pas de suffixes proprement dits, mais plutôt de croisements, de fusions analogiques. Voici quelques exemples :

Balanstiquer, jeter (contamination de *balancer* et *ramastiquer*, ramasser) : « On *balanstique* un vieux chapeau » (Rossignol) ; de là, analogiquement, *chanstiquer*, changer : « A chaque coup qu'on nous *chanstique* de condition », Liard-Courtois, *Souvenirs de bagne*, p. 137.

Balinstringuer, jeter de haut en bas (Larchey, *Suppl.*), fusion de *balancer* et *bastringuer*.

Galetouze, argent, fusion de *galette* et de *talmouse* (« gâteau » = argent) : « Quand la *galetouze* a rappliqué, aurait fallu tortorer », Méténier, *La Lutte*, p. 120.

Morningue, bourse (H.-France), fusion des synonymes *mornifle* et *zingue*, à côté de *morlingue*, monnaie (Rigaud) et

1. E. Villiod, *Les Plaies sociales. Comment on nous lue. Comment on nous vole*, Paris, 1905, p. 309 à 320 : les Apaches.

2. Voir Appendice E : Coup d'œil en arrière.

3. Oscar Méténier, *La Lutte pour l'Amour*, Paris, 1891. — Beauvillier, *Notes d'un voleur*, mémoire autobiographique (dans le *Figaro* du 4 août 1873), et Le Bourg, dans le *Gaulois* du 3 oct. 1881 (« Conversation entendue chez un charcutier de la rue des Martyrs »).

Les *Mémoires* de Canler (1862), de Claude (1881), de Goron (1897-1899), de Rossignol (1900), anciens chefs ou inspecteurs de la Sûreté, sont dénués de valeur linguistique.

Le chapitre que Maxime du Camp consacre aux malfaiteurs (dans son *Paris, ses fonctions, ses organes, sa vie*, 1876, t. III, p. 3 à 50) est un tissu de données superficielles et d'étymologies absurdes. L'article de Louis Latzarus sur les Malfaiteurs parisiens (*Revue de Paris*, 1912, t. III, p. 525-546) est purement descriptif.

surtout porte-monnaie : « Je fouille mon *morlingue*, rien ! j'étais meule ! » Méténier, *Lutte*, p. 122.

Tortorer, manger (de *tortiller* et *picorer*, becqueter) : « J'ai pas besoin de saigner pour *tortorer* », Méténier, *Lutte*, p. 117.

Au bagne de la Nouvelle, *cabot*, caporal, devient *cabzir* (cf. *vizir*), et *fagot*, forçat, analogiquement, *fagzir* : « Pour un *fagzir*, vous n'avez pas l'air débrouillard », Boissac, p. 56.

Quant aux enrichissements ultérieurs à 1850, ils sont plutôt factices et nous allons en examiner les différents aspects.

1. — Procédés artificiels.

La création des termes nouveaux par des procédés artificiels est de nature éminemment livresque. Leur action réelle est restée à peu près insignifiante, mais ils n'en ont pas moins continué à encombrer les recueils d'argot moderne. On y remarque tout d'abord une tendance de plus en plus accusée à la synonymie, véritable germination factice, œuvre en grande partie des argotistes de nos jours.

Pour désigner l'ancien forçat ou le camarade du bagne, Vidocq donne exclusivement le terme *fagot* ; un petit dictionnaire d'argot de 1844 ajouta les synonymes *coteret* et *falourde*, obtenus par simple réflexion analogique. Ces termes, transcrits depuis par tous les recueils argotiques, n'en sont pas moins restés confinés dans le domaine livresque. Le *Dictionnaire* de Rossignol, qui reflète seul la réalité, ignore cette floraison artificielle.

La surveillance de la haute police, remplacée aujourd'hui par l'interdiction de séjour, porte, chez Vidocq, le nom de *canne*. On y ajouta : *trique* et *bâton* (le premier, seul, se trouve chez Rossignol).

La dernière édition du *Jargon*, celle de 1849, donnait : *lampion*, sergent de ville (d'après son attitude raide et sa mission de guider le passant). Les recueils d'argot moderne ont ajouté *bec de gaz*, *chandelle* et *cierge* (ces deux derniers dans le lexique suspect de Macé), mais aucun de ces synonymes ne se trouve chez Rossignol. L'expression *bec de gaz*, calquée sur celle de *lampion*, paraît seule en usage : « Si j'y trouvais deux *becs de gaz*... », Méténier, *Lutte*, p. 196. — « Tu devrais savoir que je ne parle pas pour les *becs de gaz* », Rosny, *Rues*, p. 79.

Vidocq donne à l'agent de police le nom de *raille*, c'est-à-dire racloir ou râteau à long manche. On en a ultérieurement induit *râclette* et *râteau*, l'un et l'autre chez Rossignol.

Ajoutons que certains de ces décalques sont d'ailleurs de fausses inductions ou de simples jeux de mots : *Bourrique*, agent de police, calqué d'après l'ancien synonyme *roussin*, qui signifie proprement perfide (comme les hommes aux cheveux roux, selon la croyance populaire), n'a rien de commun avec l'âne, le *roussin* d'Arcadie [1]. De même, *casserole*, dénonciateur, se rattache réellement à *casser* (*le morceau*), avouer, dénoncer, proprement manger, d'où plaisamment *remuer la casserole*, faire une fausse déclaration.

Les recueils et écrits d'argot contemporain, par leur manque de critique, ont beaucoup contribué à fausser le véritable aspect des choses. Ils ont souvent déguisé le manque d'originalité du parler des voleurs de nos jours par une richesse lexique apparente, formée, soit par des transcriptions erronées, soit surtout par des vocables suspects, douteux ou faux.

Déjà la dernière édition du *Jargon* de 1849, œuvre d'un illettré, fait montre d'une ignorance surprenante dont un seul exemple pourra donner idée :

« *Bois au dessus de l'œil-jard*, savoir et entendre l'argot », qui n'est autre chose que la transcription absurde de ce passage du *Dictionnaire* de Boiste de 1843 : « *Argot*, s. m., langage particulier des filous... ; (fam.) *entendre l'argot*, se dit d'un homme adroit, intelligent, mais sans probité. — T. de jard. *bois au dessus de l'œil...* », c'est-à-dire, qu'en terme de jardinage, *argot* désigne le bois au dessus de l'œil ou du bourgeon.

Notre éditeur a ainsi amalgamé deux sens foncièrement différents pour en faire un assemblage inextricable [2].

De beaucoup plus funeste a été l'influence des écrits suspects du policier Gustave Macé (mort en 1904).

Nous avons montré ailleurs [3] la source absolument trouble

1. De même, *flèche*, *fléchard*, sou, semblent calqués sur *flique*, *fliquard*, sou (dans Vidocq : *fligadier*, sou et *flique à dard*, sergent de ville), proprement sergent, à l'instar de *soldat*, sou : « Vous n'avez pas une *flèche* à mettre dans le commerce », Méténier, p. 246. — « Ça ne coûte que cinq *fléchards* », Brissac, p. 56.

Le nom a passé des malfaiteurs aux ouvriers et aux soldats : « Deux *flèches* de semper » (Rigaud).

2. On doit l'explication de ce galimatias à M. Esnault, dans la *Revue de philologie française*, t. XXVII, p. 163.

3. Voir *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 45 à 51 et 74 à 75 (la plupart des vocables qu'on y cite remontent à Macé).

du lexique inséré dans son ouvrage *Mes Lundis en prison* (1889). Ce vocabulaire est le résultat d'une mystification de la part d'un détenu espagnol Pastilla, qui a servi à notre policier un singulier mélange de la *germania* de son pays et d'un argot de fantaisie. Voici un fragment du dialogue entre le mystificateur et sa victime (p. 265) :

PASTILLA. — L'argot espagnol se rapproche de l'argot français.

MACÉ. — Dans ce glossaire, je constate la présence d'expressions nouvelles et peu répandues.

PASTILLA. — En voulez-vous une copie ? Vos agents le compléteront.

Comme ce recueil a eu une influence absolument désastreuse dans le domaine de la lexicographie argotique, on ne saurait assez insister sur son caractère fantaisiste. Nous résumerons plus loin[1] ceux de ces éléments erronés ou aventureux qui ont passé dans les *Dictionnaires* de Delesalle[2] et de Bruant. On y trouvera en même temps le relevé de quelques autres échantillons d'un jargon purement imaginaire, qui témoignent avec quelle désinvolture certains écrivains de nos jours ont traité l'argot des malfaiteurs.

En parcourant les tableaux correspondants de notre *Appendice*[3] et les témoignages que nous venons d'alléguer, on peut se convaincre qu'en ce qui concerne les voleurs, l'argot moderne ne le cède guère à l'ancien : l'invention et les erreurs des copistes ignorants s'y rencontrent de part et d'autre. On pourrait même dire que la tendance à la fiction est plus forte de nos jours, et pour cause. Les voleurs modernes ne disposent pas, comme les anciens, d'une langue spéciale ; ils se servent, comme les autres classes professionnelles, du bas-langage, quitte à le compléter par quelques termes de métier qui d'ailleurs n'ont rien d'original.

2. — Mots nouveaux.

Ce qui distingue ces mots nouveaux, c'est leur manque d'originalité, la plupart n'étant que de simples réminiscences ou des rapprochements analogiques avec l'ancienne nomenclature.

1. Voir l'Appendice F : *Erreurs et fantaisies argotiques.*
2. Dans la partie argot-français ou français-argot.
3. Voir Appendice F : *Erreurs et fantaisies argotiques.*

La notion d' « assassiner », par exemple, est rendue par :

Apaiser, terme favori de Lacenaire, répondant à *soulager*, assassiner, d'un glossaire argotique de 1850 et rappelant la *grande soulasse*, assassinat, proprement le grand soulagement, expression du fameux voleur Cornu (cité dans Vidocq).

Dégringoler, terme parallèle à *descendre*, abattre d'un coup de fusil, en parlant des chasseurs : « Pour lors les Anamites usent de tous les trucs pour *descendre* nos petits soldats », *Père Peinard*, 10 novembre 1889, p. 3,

Saigner, expression qui sent l'abattoir (elle appartient aux bouchers), à côté de *sonner*, assommer en cognant la tête contre le mur ou le pavé, ce qui produit un retentissement analogue au battant d'une cloche.

La notion d'« arrêter » est représentée par :

Ceinturer, c'est-à-dire entourer d'une ceinture, sangler : « Obligé de les *ceinturer* toutes deux », Méténier, *Lutte*, p. 217.

Cercler, proprement pincer au demi-cercle, ce qu'on exprimait avant par *arquepincer* : « Ils ont tout de même réussi à en *cercler* trois », Bercy, *XXXII*e *lettre*, p. 7.

Ramasser, c'est-à-dire cueillir dans le tas (Richepin, *Gueux*, p. 175).

La prison est désignée par :

Ballon, terme nouveau, tandis qu'*emballer*, arrêter, se lit déjà dans un glossaire argotique de 1829 et est encore populaire [1] : « Y a pas quatre jours qu'elle sort du *ballon* », Méténier, *Lutte*, p. 31.

Case, dans l'expression vulgaire *bouffer de la case*, être emprisonné, qu'on lit dans Bruant (*Rue*, t. II, p. 48).

Les malfaiteurs appelaient en outre *bonde*, c'est-à-dire *bondon*, une sorte de fromage rond, fabriqué à Neuchâtel, qui est le fromage réglementaire dans les prisons (suivant Virmaître) : de là le nom de la prison centrale, appelée aussi la *Centrouse aux bondes*.

La notion de « voler » — si abondamment représentée dans l'ancien argot — compte à peine quelques innovations : *Effaroucher*, c'est-à-dire faire disparaître, se lit dans la dernière édition de *Cartouche* (1827) et chez Henri Monnier (v. Rigaud); *faire*, et surtout *fabriquer* sont usuels (Rictus, *Doléances*, p. 10) :

1. « Elle envoie chercher un sergot et le fait *emballer* », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 44.

Le pègre s'échine
A *fabriquer* les porte-monnaie...

Les différents genres de vol ne diffèrent pas aujourd'hui de ceux de l'époque de Vidocq. La nomenclature a peu varié : le *fourche*, ou pickpocket de nos jours, s'appelait jadis *fourchette*, car il fouille les poches avec deux doigts seulement; le *monte-en-l'air*, ou cambrioleur moderne, rappelle le *chevalier grimpant* de Vidocq, ces cambrioleurs opérant d'habitude dans les chambres de domestiques situées aux étages supérieurs : « Les *monte-en-l'air* sont des zigues et j'en suis », Méténier, *Lutte*, p. 123.

Cambrioler, c'est *faire une condition*, c'est-à-dire dévaliser une chambre : « Nous faut le valant et le carouble pour *faire condition* d'un farfouillard chic », Méténier, *Lutte*, p. 122.

Cette dernière expression est tirée du langage des domestiques : *Etre en condition*, c'est-à-dire en service mensuel ou annuel, à des conditions convenues, par opposition à l'ouvrier occupé à la journée. Le mot fut adopté, sous la forme abrégée *condice*, tout d'abord par les filles et les souteneurs (Bruant, *Rue*, t. II, p. 118) : « Et tu l'amènes à la *condisse*... »

De là il passa chez les apaches et les forçats, chez ces derniers avec le sens spécial de cellule de bagnard pendant le transport à la Nouvelle-Calédonie.

Certains genres de vol ont laissé des traces isolées, tout particulièrement le vol à l'échange : *Charrier*, voler quelqu'un en le mystifiant (Vidocq), s'est généralisé avec le sens de « plaisanter » (Rictus, *Cœur*, p. 88) : « Sans *charrier*... nous voilà chez nous... »

Et le compagnon du *charrieur*, *l'américain*, escroc qui feint d'arriver d'Amérique avec de l'argent, a fourni l'expression *œil américain*, pour œil vif, attentif, perspicace [1].

La police de sûreté est appellée tantôt *renifle* ou *reniflette* (Hayard) et tantôt *renâcle* (Rossignol), c'est-à-dire celle qui a le flair. Préoccupation constante des malfaiteurs, ils lui donnent les épithètes les plus désobligeantes, comme *pestaille* et surtout *vache* ; parfois les mêmes noms — *poule*, *sonne*, *tante* — désignent à la fois le pédéraste et la police (Richepin, *Gueux*, p. 176).

1. Cf. Balzac, *Père Goriot* (1834) : « Vous me faites l'*œil américain* » (*Œuvres*, 1843, p. 445).

L'ancienne appellation *rousse* a subi la même déconsidération, sous les formes dérivées : *rousselette*, rien, moins que rien (Hayard); *roustamponne*, chose vilaine ou qui ne vaut rien (Rossignol), mot composé de *rousse*, police, et *tamponner*, battre à coups de poing (Delvau) : « Des jobards prétendent que, pour ramasser des rentes, y a pas de truc qui vaille l'élevage des lapins; tralala, c'est de la *roustamponne !* » *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 38.

La même appellation ancienne a fourni d'autres dérivés à la langue parisienne :

Rouspéter, résister en grommelant, proprement faire du pétard contre la *rousse* ou la police. Terme familier aux agents et passé de ceux-ci aux soldats, aux filles, aux ouvriers (Rictus, *Doléances*, p. 18) : « A quoi bon de *rouspéter* ?... »

Rouspétance, résistance indignée faite à un agent de police : « L'individu qui fait rébellion lorsqu'on l'arrête, fait de la *rouspétance* » (Rossignol).

Terme policier généralisé dans la langue populaire.

Chez les troupiers : « Vous êtes une forte tête, à ce que je vois; vous voulez faire de la *rouspétance* », Courteline, *Gaietés*, p. 164.

Chez les ouvriers : « *Rouspétance*, mauvaise humeur, dans le jargon des ouvriers » (Rigaud).

Ajoutons les vocables :

Batte, *bath*, beau, joli, proprement, *battant* (*neuf*), mot d'apache et de fille : « Ben, tu sais que t'as été *bath*... C'est *bath!* déclara Rosalie », Rosny, *Rues*, p. 14 et 47.

Ce vocable a fait fortune en passant successivement :

Chez les troupiers : « Ah bah! une *bath* garnison hein? » Courteline, *Train*, p. 156.

Chez les typos : *Batte*, très bien (Boutmy).

Chez les ouvriers en général : « Et les gas lui ont donné un *bath* coup d'épaule », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 36.

On lit pour la première fois ce mot[1] dans une pièce argothique en vers, *l'Assommoir de Belleville*, de 1850. C'est une forme abrégée de *batif* (dans Vidocq), parallèle à *battant*, même sens (dans Oudin), expression vulgaire d'origine tech-

1. Il manque encore à Fr.-Michel (1856).

nique : cf. *battandier*, batteur de chanvre, et dans l'ancienne langue, *battre comme toile*.

Comme ses synonymes *chouette* et *rupin*, le mot *bath* est partout populaire : « Un bon patron est *bath*, du bon vin est *bath*, le bon fricot est *bath* ; être bien, c'est être *bath* » (Rossignol).

Blase, nom patronymique, proprement blason (ironiquement) : « Je prends la piaule sous faux *blase* », Méténier, *Lutte*, p. 195.

Bingre, bourreau (« qui n'est pas petit-fils de bourreau », Rossignol), nom euphémique : c'est la forme nasalisée de *bigre*, parallèle à l'angevin *bouingre*, pour bougre (Bruant, *Rue*, t. II, p. 76).

Bourrache, la Cour d'Assises, qui fait suer le malfaiteur comme la plante sudorifique de ce nom ; par contre, la Cour de Cassation s'appelle *Rebectage*, c'est-à-dire réconfort, guérison : le voleur en attend l'amélioration de sa situation critique.

Centre, nom propre (Rossignol), point capital pour la sûreté du voleur.

Mastic, individu, synonyme de *mastoc* (cf. au Canada, *une face de mastic*, pour une figure replète et d'un jaune pâle) : « Qu'est-ce que ça peut bien être que ce *mastic*-là ? » Hirsch, *Le Tigre*, p. 252.

Pâmeur, poisson (« hors de l'eau il se pâme », Rigaud) : « Pas plus de traînée qu'un becquant dans l'air ou qu'un *pâmeur* en Seine », Hirsch, *Le Tigre*, p. 172.

Père la Tuile, Dieu, par allusion aux tons rouges de la brique, même représentation que son synonyme plus ancien *Hariadan Barberousse* [1] : « Tiens, regarde donc le ratichon qui bécote le *Père la Tuile* qui pionce sur l'arbalète » (Virmaître, *Suppl.*).

Poteau, chef de bande, représentant moderne de *l'archisuppôt* du royaume de l'Argot.

Radiner, rentrer, arriver, verbe tiré de *radin*, gousset, comme les synonymes *engaîner*, arriver (Hayard) et *rengaîner*, rentrer (Rigaud) : « L'autre soir... je *radinais* à la piaule », Méténier, *Lutte*, p. 226.

Terme passé chez les troupiers : « Nous *radinons* à Saint-Mihiel, des canassons à ramener », Courteline, *Train*, p. 73.

1. Voir, sur ce nom, nos *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 373.

Et, par l'intermédiaire de ceux-ci, généralisé dans le peuple (Bruant, *Rue*, t. I, p. 182).

Rigolo, révolver, proprement joyeux compère (appellation ironique) : « Qu'on m'embête, je regarde pas à un coup de lingue ni à faire aboyer le *rigolo* », Rosny, *Marthe*, p. 6.

Sucre de pomme, pince à effraction (Rossignol), allusion à la forme de l'outil.

Le jargon des forçats est le même que celui des voleurs, quelque termes spéciaux mis à part [1]. Contentons-nous de mentionner les deux suivants qui ont vu s'élargir leur sphère primitive :

Perpète, perpétuité, dans l'expression *à perpète*, condamné à perpétuité, a passé dans le bas-langage : « Vous voudriez que ça dure *à perpète* », *Père Peinard*, 20 mars 1891. — « Tous les jours on voit monter le bouillon salé (il s'agit de l'Océan)... puis il se baisse pour se relever à nouveau, et ainsi *à perpète* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 30.

Tirer, terme de bagne, pour subir une condamnation, une peine, proprement *tirer des longes*, faire plusieurs années de prison : « Le ratichon, qu'a-t-il mangé (= avoué) pour *tirer* vingt longes ? » *Mémoires d'un forban*, 1829, p. 84. — « Je *tire* cinq berges à la Centrouse de Melun » (Virmaître).

Terme passé tout d'abord chez les troupiers : « L'idée de *tirer* quinze jours à l'ombre... Oui, comme ça, je *tire* de la cellule... » — « Ne te fais donc pas de bile ! Pus que quatre ans à *tirer* et tu seras de la classe »; Courteline, *Gaietés*, p. 219 et 306.

Ensuite généralisé : « Il y a *tiré* quatre berges, le malheureux », *Père Peinard*, 3 janvier, 1892, p. 2.

3. — Termes spéciaux.

La décapitation par la guillotine, adoptée le 20 mars 1792, produisit toute une nomenclature, d'origine en grande partie vulgaire, qui fit rapidement fortune.

1. Voir H. Brissac, *Souvenirs de prison et de bagne*, Paris, 1880 (livre d'un journaliste qui a pris part à la Commune). — Liard Courtois, *Souvenirs de bagne*, 1905 (l'auteur, anarchiste, fut condamné à cinq ans de travaux forcés). — Alph. Humbert, *Mon bagne*, 1912 (journaliste et homme politique, condamné en 1871 aux travaux forcés à perpétuité, fut amnistié en 1879).

Les ouvrages de Jean Carol (*Le Bagne*, *Nouvelle Calédonie*, 1903) et de Paul Mirmande (*Forçats et Proscrits*, 1897), ce dernier, ancien directeur de la Nouvelle, n'ont qu'une valeur pittoresque.

Le terme le plus général, *raccourcir*, guillotiner, remonte à cette époque[1] : « *Raccourcir*. Mot révolutionnaire qui signifie trancher la tête à quelqu'un, lui faire subir le supplice de la guillotine » (d'Hautel).

On le lit fréquemment dans le pamphlet d'Hébert : « Grand jugement du Père Duchêne qui condamne Louis le Traître à *être raccourci* avec l'infâme Antoinette et toutes les bêtes féroces de la ménagerie, pour avoir voulu mettre la France à feu et à sang et fait égorger les citoyens », *Père Duchêne*, n° 165, p. 1.

Et dans les *Pièces* du procès Babeuf de la même époque, t. I, p. 134 :

> Nous vous *raccourcissons*,
> Vos têtes tomberont,
> Dansons la carmagnole !

Aujourd'hui, ce terme est encore très usuel : « Oh! la crapule, quelle canaille, en voilà un qui ne l'aura pas volé si on le *raccourcit* », Poulot, p. 161. — « Tous poussèrent un cri d'horreur. En voilà un, par exemple, qu'ils seraient allés voir *raccourcir* avec plaisir ! » Zola, *Assommoir*, p. 278.

C'est un sens éminemment populaire ; cf. Oudin (1640) : « On lui *a accourci* d'un pied, c'est-à-dire on lui a tranché la teste »[2].

A coté de *racourcir*, on lit de nombreux synonymes dans la feuille d'Hébert, dont la plupart accusent une origine vulgaire incontestable. Citons les suivantes qui sont universellement connues :

Mettre la tête à la fenêtre, c'est-à-dire à la fenêtre de la guillotine, dont le châssis peut se mouvoir verticalement dans une coulisse (variante : *mettre la tête à la lunette*) : « Que la Convention établisse une douzaine de tribunaux pour faire *mettre* promptement *la tête à la fenêtre* à la louve autrichienne, à l'infâme Brissot et aux autres coquins qui ont trahi le peuple et allumé la guerre civile... Que la Convention fasse promptement *mettre la tête à la lunette* à l'infâme Brissot, à la louve autrichienne... », *Père Duchêne*, n° 278, p. 1 et n° 286, p. 1.

1. Aucun recueil lexicographique de l'époque révolutionnaire ne donne ce terme (il manque au *Dictionnaire général*).

2. David Martin, *Parlement Nouveau*, Strasbourg, 1637, ch. LX (« Du Bourreau »), cite cette expression avant Oudin : « L'office du bourreau est de... leur (aux malfaiteurs) trancher la teste, les decapiter, decoller ou faire cardinaux en Greve, *accourcir* d'un demi-pied... »

Expression encore vivace : « Oh ! faut avoir un rude cœur au ventre pour pas caner qu'on va *mettre le nez à la fenêtre* .. », Méténier, *Lutte*, p. 289.

Cette locution est également d'origine vulgaire. David Martin mentionne une expression analogue relative à la pendaison : « L'office du bourreau est de pendre haut et court les criminels ou malfaiteurs, les brancher, les noyer sur un noyer, les faire danser sous la corde, leur donner le moine par le col, les faire *regarder par une fenêtre* de corde, les estrangler... [1] »

Sébastien Mercier, à propos des fêtes de la Raison, attribue cette métaphore et quelques autres aux Montagnards : « L'air retentissait du rugissement de ces tigres ; les mots de guillotine, de rasoir national [2], de *mettre la tête à la petite fenêtre*, de raccourcissement patriotique, termes mignons des montagnards, frappoient tour à tour toutes les oreilles [3] ».

Mercier a oublié une autre expression devenue également populaire : *rouler sa tête dans le sac*, aujourd'hui *cracher* (ou *éternuer*) *dans le sac* (ou *dans le son*), c'est-à-dire dans le sac de sciure destiné à étancher le sang du supplicié.

On la lit dans la feuille d'Hébert : « Braves Sans-culottes, vous allez voir aujourd'hui (16 octobre 1793) sauter la tête de l'abominable furie qui vouloit vous accabler de fers... Ne l'abandonnez pas jusqu'à ce que *sa tête ait roulé dans le sac* », *Père Duchêne*, n° 298, p. 7.

Elle subsiste toujours : « Ce matin, à quatre plombes et mèche, Guigne-à-Gauche *a craché dans le sac*, place de la Roquette », Méténier, *Lutte*, p. 288. — « *J'éternuerai dans le son* et on me conduira ensuite au Champ de navets », Beauvillier, *Mémoire* (dans le *Figaro* du 4 août 1873).

Hébert emploie finalement, avec le même sens, deux autres métaphores tirées des noms de jeux d'enfants : *jouer à la boule* et *jouer à la main chaude*, allusion à la posture du patient, le condamné, mis sur la bascule, ayant les mains attachées derrière le dos : « Je craindrais toujours les têtes couronnées jusqu'à ce que *je joue à la boule* [4] avec elles... Les bons avis

1. *Ouvr. cité*. Cf. Oudin (1640), v° *fenestre* : « *Regarder par une fenestre de chanvre*, i. e. estre pendu ».

2. Terme qu'on lit souvent dans le *Père Duchêne*.

3. S. Mercier, *Le Nouveau Paris*, 1799, t. VI, ch. CLXVI : Fêtes de la Raison.

4. Cette expression se rencontre fréquemment dans le vocabulaire des brigands Chauffeurs de l'an 1800 (voir nos *Sources*, t. II, p. 92 et 96).

à la Convention pour qu'on fasse promptement *jouer* le général *à la main chaude*, attendu qu'il est le chef de tous les brigands », *Père Duchêne*, n° 174, p. 7, et n° 263, p. 1.

Cette dernière expression est donnée par d'Hautel : « *Jouer à la main chaude*. Au propre, mettre une main derrière son dos, comme au jeu de la main chaude. Le peuple, dans les temps orageux de la Révolution, disait, en parlant des nombreuses victimes que l'on conduisait à la guillotine, les mains liées derrière le dos, *ils vont jouer à la main chaude* ».

Elle a également survécu : « Encore un que je voudrais voir *jouer à la main chaude* », Méténier, *Lutte*, p. 290.

L'unique survivance du passé est *veuve*, potence ou gibet [1], terme appliqué à la guillotine après l'abolition de la pendaison : « Je trouverai des guibolles pour marcher devant la *veuve* », Méténier, *Lutte*, p. 149.

Ajoutons que les termes policiers encore vivaces remontent également à un passé plus ou moins éloigné : *Violon* et *souricière* sont déjà usuels à l'époque révolutionnaire et le premier, au sens de corps de garde, accuse une association d'idées très ancienne [2] ; *ligotte* et *panier à salade* sont dans Vidocq et ont passé dans la langue générale : « Ce surnom de *panier à salade* vient de ce que, primitivement, la voiture était à claire-voie de tous côtés, les prisonniers devaient y être secoués absolument comme des salades [3] ».

L'argot des voleurs de nos jours ne vit donc que de souvenirs du passé, de décalques de l'ancien vocabulaire ou d'expédients purement formels. En fait, il n'existe plus à l'état de langue spéciale, mais tout simplement comme un des nombreux aspects de l'idiome populaire parisien.

Depuis que le jargon, avant de disparaître comme langage fermé, a trouvé un dernier refuge dans le bas-langage, on peut dire que l'argot proprement dit, celui dont les malfaiteurs se sont servis pendant des siècles, est mort, bel et bien

1. Victor Hugo donne à ce mot le sens de corde à pendre (*Misérables*, l. V, p. 206) : « Grimper par ce tuyau avec cette *veuve* »), et cette acception erronée a passé chez Rigaud et ailleurs.

2. Voir nos *Sources*, t. I, p. 73 à 74. Cf. Balzac, *Splendeur des Courtisanes*. 1846, IIIe partie, p. 4 (éd. 1855) : « Les inculpés sont emmenés au corps-de-garde voisin, et mis dans ce cabanon nommé par le peuple *violon*, sans doute parce qu'on y fait de la musique ; on y crie et on y pleure ».

3. Balzac, *ouvr. cité*, p. 2.

mort. Les apaches parlent essentiellement la même langue que les autres basses classes de la société parisienne.

Ce n'est pas là confondre le jargon avec le bas-langage, comme le croyait Darmesteter [1]. Il ne s'agit nullement d'une confusion, mais de la fusion effective de ces deux catégories linguistiques. Elles ne forment aujourd'hui qu'un seul idiome populaire, qu'un organe unique, commun à tous les groupements sociaux, légalement ou illégalement constitués.

1. « Confondre la langue populaire avec l'argot, parce qu'elle renferme des mots d'argot, c'est commettre la même erreur que si on la confondait avec la langue savante sous prétexte que des mots savants y sont entrés », Arsène Darmesteter, *La Création des mots nouveaux*, 1877, p. 39.

CHAPITRE II

GUEUX

Les mendiants ont fourni à toutes les époques des contingents aux bandes de malfaiteurs. Ils ont eu de bonne heure une organisation hiérarchique qui a passé au royaume de l'Argot. Leurs fausses maladies pour apitoyer les âmes sensibles ont provoqué à différentes reprises les protestations indignées des écrivains. Eustache Deschamps fulmine contre eux au XIVe siècle et au début du XVIe, le célèbre Corneille Agrippa les crible de son ironie indignée :

« Il y a un autre genre de scélérats qui professent la mendicité : ce sont ceux qu'on nomme par dérision *Gueux à miracles*, par la raison qu'ils sont sains ou malades, quand il leur plaît. En effet, ces marauds des saints n'ont-ils pas les secrets pour se blesser, pour s'estropier, pour enfler, pour se couvrir tout le corps de plaies, de chancres et d'ulcères ? Tous ces maux-là ne durent que le jour ; et il n'est pas sans exemple, qu'on ait quelquefois surpris la nuit ces impotens dansant, buvant, faisant grande chère et bonne vie aux dépens de leurs bienfaiteurs, à la sottise et à la crédulité desquels ils choquent le verre sans se lasser » [1].

Dès cette époque, leur langage secret se confond avec celui des voleurs, et le mystère dauphinois des *Trois Doms*, représenté en 1509 à Romans (Drôme), nous en fournit un curieux témoignage. Des bêlitres, comblés d'aumônes par les trois doms ou seigneurs, se félicitent de leur aubaine (v. 4983 et suiv.) :

LE PREMIER PAUVRE.

Que te semble de nostre advoir ?
Avons nous pour fere grant chere ?
N'esse pas pour fere debvoir,
Et gaudir *brouer* sus l'enchiere ?

1. *De Vanitate Scientiarum*, Cologne, 1527, ch. LXV (« Mendicité ») ; nous citons d'après la version de Guedeville, Leyde, 1726, p. 830 à 847. Cette page

Si nostre mille ne n'est fiere,
Nous luy remplirons sa *fouillouse*.
Que te samble de la matiere ?

LE SECOND PAUVRE.

Je ne scey sus quoy l'on proupose,
S'on pouvoit avoir une louse,
Pour *aubert* qu'on mist sus la *dure*,
Nous serions bien.

Les vocables relevés se trouvent déjà dans le jargon des Coquillards dijonnais de 1455 et dans les *Ballades* en jargon de Villon de 1457. [1]

Termes spéciaux.

Le nombre des termes particuliers aux mendiants qui ont passé dans le bas-langage parisien n'est pas considérable, mais caractéristique. Voici les plus significatifs :

Arlequin, rogatons ramassés dans les restaurants et vendus dans les marchés aux miséreux : « C'est avec les rogatons qu'on compose les *arlequins*. Le nom vient de ce que ces plats sont composés de pièces et de morceaux assemblés au hasard, absolument comme l'habit du citoyen de Bergame », Privat d'Anglemont, 1854, p. 43. — « Elle tombait aux *arlequins*, dans les gargotes borgnes, où, pour un sou, elle avait des tas d'arêtes de poisson mêlées à des rognures de rôti gâté », Zola, *Assommoir*, p. 416.

Ce mot se lit pour la première fois, en 1828, dans les *Mémoires* de Vidocq (t. IV, p. 95) : « Un *arlequin* qu'il avait acheté au marché de Saint-Jean, » avec cette note : « Petit tas de viandes mélangées que l'on vend à la halle pour les chats, pour les chiens et pour les pauvres ».

Balader ou *ballader*, aller demander l'aumône, mot de gueux par excellence : « ... qui permettent que les frères puissent trucher et *ballader* cinq ou six luysans (= mois) », lit on dans le *Jargon de l'Argot réformé* de 1628, p. 50.

Ce verbe qui signifie proprement chanter des ballades (sens usuel en moyen français) fait allusion à une pratique des

peu connue peut être ajoutée aux nombreux textes sur la *Cour des Miracles* qu'on trouvera dans nos *Sources*, t. I, p. 54 à 56, 245 et 297.

1. Rappelons sur les *Gueux* les recueils poétiques de Richepin, Bruant et Jehan Rictus.

mendiants de jadis : ils contrefaisaient les aveugles et allaient par les villes jouant de la vielle et chantant des ballades dans les carrefours. Le *Liber Vagatorum* de 1510 parle, dans son XXVIIIe chapitre, des musiciens aveugles qui jouent sur le luth, devant les églises, chantant des airs relatifs à des pays qu'ils n'ont jamais vus et font un conte sur l'origine de leur cécité.

Du sens de mendier, en allant d'un endroit à l'autre, *balader* acquit l'acception générale de se promener sans but, acception devenue populaire [1], donnée comme telle déjà par Vidocq (1837) et aujourd'hui courante à Paris et dans les provinces [2].

Engueuser, séduire par de belles paroles, à la manière des gueux qui, pour s'attirer la bienveillance charitable, affectaient des airs humbles et cajoleurs. Ce verbe se lit fréquemment dans le poissard du XVIIIe siècle, et tout particulièrement chez Vadé : « A c'te heure-ci que Cadet Hustache vous *a engueusée*, y sembe quand je vous parle d'amiquié, ça vous dévoye », *Lettres de la Grenouillère*, p. 92.

De même dans le pamphlet révolutionnaire d'Hébert : « Ceux qui vous *engueusent* avec leurs complimens.., vous ont-ils jamais parlé ce langage ? » *Père Duchêne*, n° 111, p. 5.

Le mot était très populaire dans le premier quart du XIXe siècle, d'où la censure répétée des grammairiens : « *Engueuser*, pour amorcer, enjôler, bercer, empaumer, etc. Ne dites plus : Il m'*a engueusé*, c'est un homme qui cherche à *engueuser* tout le monde », Michel, 1807. — « Ce joli mot d'*engueuser* n'a jamais trouvé grâce qu'aux oreilles de nos Midas du bas peuple », Desgranges, 1821.

Littré le qualifie de « terme populaire et bas » et, comme tel, il est absent du *Dictionnaire général* ; mais il continue à être vivace dans le peuple, à Paris et en France.

Pays, compatriote, sens aujourd'hui usuel surtout parmi les soldats, était, au début du XVIIIe siècle, un terme favori des gueux : « *Pays* est aussi un salut de gueux, un nom dont ils

1. C'est à tort qu'on y voit un emprunt méridional : « L'argot de Paris connaît *ballade*, déguisé sous la graphie *balade*, au sens de flânerie... Il paraît emprunté au Midi où *balado* signifie fête patronale où l'on danse... », Nyrop, *Grammaire historique*, t. IV, p. 339. — La forme *balade*, ballade, est archaïque : c'est celle du XVe siècle (Charles d'Orléans).

2. Le *Glossaire de la Mayenne*, de Dottin, donne à la fois : *se balader*, flâner, courir les boutiques, et *balauder*, colporter une nouvelle.

s'appellent l'un l'autre quand ils sont du même pays. Ainsi, ils disent, pour signifier bonjour un tel, *bonjour pays ! adieu pays !* adieu un tel » (Philibert Le Roux).

Plusieurs autres de ces termes spéciaux se rapportent aux noms donnés par les mendiants aux petites pièces qu'ils recevaient comme aumône :

Pied, denier, mot qu'on lit dans la *Vie généreuse* (1596) et dans le *Jargon de l'Argot* (1628), proprement *pied de nez*, appellation ironique qui exprime le désappointement des mendiants espérant recevoir d'avantage : cf. « *avoir un pied de nez*, estre ou demeuré fort estonné ; *faire un pied de nez*, faire une honte ou un affront » (Oudin, 1640). Ce mot de gueux a survécu, au XIXe siècle, tout d'abord chez les voleurs (« retenue faite par les *tireurs* », Vidocq) ; ensuite, part, compte : « J'ai quatre atouts dans mon jeu, j'ai mon *pied* » (Rossignol).

Pelot, sou (écrit à tort *pelaud*), forme parallèle à *pelot*, petit poil, c'est-à-dire un rien, une bagatelle : « Il ne s'en fauldra un *pelet*, » lit-on dans Rabelais (l. III, ch. XII).

Chez les mendiants : « Une infirmité... de quoi ramasser des *pélos* à pleine sébile », Richepin, *Truandaille*, p. 113.

Chez les apaches : « Piaule pas, dit-il, pour dix *pélos*, je lui rendrai vingt ronds », Rosny, *Rues*, p. 77.

Chez les troupiers : « Ça y est... fais voir les *pélauds* ». Courteline, *Gaietés*, p 256.

Sens généralisé : « J'avais quelques *pélos* en poche, je risquai le paquet », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 31.

Rèche, sou, proprement âpre au toucher, répondant à l'ancien synonyme des gueux *herpe* ou *herpelu*, liard, qu'on lit dans la *Vie généreuse* (1596) et dans Guillaume Bouchet (1598). Le mot est familier aux apaches et aux filles : « Toutes ces histoires de quatre *rèches* ne mènent à rien », Rosny, *Rues*, p. 149.

Il est devenu d'un usage général : « Je suis sans le sou, je n'ai pas un *rèche* » (Rossignol).

Rotin, sou, proprement déconvenue (de *roter*, être étonné ou dans une grande colère), rappelant l'ancien synonyme *pied* (v. ci-dessus). Mot passé chez les voleurs (Vidocq), les ouvriers et le bas peuple (Bruant, *Route*, p. 110) : « T'as pas le rond, t'as pas le *rotin?* »

Le bâton a joué un rôle important dans la vie du gueux :

il lui servait à la fois comme appui dans ses courses vagabondes et comme instrument pour faire ses tours ou subtilités de métier. De là cette double notion :

1° Mendier ou vagabonder, sens de l'ancien mot *billier*, mendier, proprement aller avec son bâton ou *bille*, qu'on lit dans le *Roman de la Rose* :

10471. Lors s'i puéent aler *billier*...

De même, *trucher*, gueuser, du *Jargon* (1628), répond au fourbesque *truccare*, vagabonder (de *trucco*, bâton de gueux).

2° L'expression *tour de bâton* remonte à la même source. Elle a passé dans la langue littéraire dès le XVIe siècle. On la lit dans les *Joyeux Devis* de Des Périers (nouv. XVI) : « Beaufort qui, de son costé, *entendoit le tour de baston*, voyant la grande privauté que luy faisoit le mary et le gracieux accueil que luy faisoit la jeune femme,... trouve aisement l'occasion, en devisant avec elle, de la conduire au propos d'aimer ».

La Monnoye, en commentant l'expression, l'explique ainsi : « qui... *entendoit le tour du baston*, c'est-à-dire qui étoit adroit. Proverbe tiré du petit bâton avec lequel les joueurs de gobelets font des tours de passe-passe »[1].

Moisant de Brieux, dans son opuscule *Les origines de plusieurs façons de parler triviales* (1672), pense que notre expression fait allusion au bâton des maîtres d'hôtel : « Elle peut tout aussi bien faire allusion au bâton d'huissier ou mieux encore au bâton des juges suppléants, qui, toutes les fois qu'ils étaient appelés à remplacer les titulaires dans le temps de la féodalité, grevoient les plaideurs de quelque dépense surerogatoire ».

Borel, dans son *Trésor* (1665), est d'un autre avis (v° *baston*) : « *Tour du baston*, c'est-à-dire du bas ton, parce qu'on promet tout bas et dit à l'oreille à celuy avec qui on traite, que s'il fait réussir l'affaire, il y aura quelque chose pour luy au-delà de ses prétentions ».

Remarquons qu'à partir du XVIIe siècle, notre expression a subi une évolution de sens.

Oudin la définit ainsi dans ses *Curiositez* (1640) : « Le *tour*

1. Cette explication se lit encore dans le *Dictionnaire des proverbes* de Quitard (Paris, 1842, p. 123), dans Bescherelle et dans Littré (v° *bâton*) : « *Il sait bien le tour du bâton*, il est fin et adroit, il sait faire sa main, locution prise des joueurs de passe-passe, qui ont d'ordinaire en main un petit bâton ».

de baston, c'est-à-dire ce que l'on tire d'un office, par subtilité ou invention ».

Philibert Le Roux est plus explicite dans son *Dictionnaire comique* (1718) : « *Tour de bâton*, c'est le savoir faire d'une personne, les profits qu'elle a l'adresse de faire dans son métier. En France, les fermiers généraux, les intendans, les gens de robe appellent *tour de bâton*, ce qu'est friponnerie, volerie, et voilà sa véritable signification ».

Et d'Hautel répète à son tour (1808) : « *Tour de bâton*, espèce de correctif que l'on donne aux monopoles, aux exactions, aux friponneries que se permettent certaines gens dans leur emploi. L'homme probe a en horreur le *tour de bâton* ».

Mais la signification primordiale est celle qu'on lit chez Des Périers, à savoir subtilité, finesse. Le *tour de bâton* était en effet un des trucs des mendiants du bon vieux temps, et voici ce qu'on lit à ce sujet dans la *Vie généreuse des Mercelots, Gueux et Boesmiens, contenant la façon de vivre, subtilitez et gergon* (Lyon, 1596, p. 9), à propos de l'initiation d'un jeune mercelot :

Lors me presentent un baston à deux bouts et une balle, voir si je mettrois bien ma balle sur le dos, me défendre des chiens d'une main, et de l'autre mettre la balle sur le dos en mesme temps, et aussi *si je sçavois jouer du baston à deux bouts selon l'antique coustume, en disant : Je desroberay bien.* Je ne sçavois rien alors, mais ils me monstrerent fidelement et avec beaucoup d'affection ce que dessus et outre m'apprindrent à faire de mon baston le *faux montant*, le *rateau*, le *quigehabin*,[1] le *bracelet*, l'*endosse*, le *courbier*, et plusieurs autres bons tours.

Ce sont là de « subtiles et sublimes tours de baston, qui se peuvent comprendre par l'expérience; » ajoute en note l'éditeur qui signe « Pechon de Ruby, gentilhomme breton ».

Le passage cité d'un des monuments du jargon du XVIe siècle explique à la fois le sens de « tour subtil » ou « finesse de métier » que *tour du bâton* a dans la nouvelle de Des Périers, ainsi que son acception ultérieure notée par nos lexicographes.

Cette expression proverbiale, — comme cette autre subtilité de gueux, l'art de *plumer la poule sans crier* [2], qui remonte

1. Proprement attrape-chien : tour subtil du bâton pour faire taire les chiens.

2. Cette expression se lit fréquemment aux XVIe-XVIIe siècles, dans Brantôme, Tallemant des Réaux, etc. Voir ces textes dans le *Dictionnaire* de Fr.

également au XVIe siècle et dérive de la même source — est un curieux souvenir de la vie des gueux du passé, lorsqu'ils constituaient une véritable hiérarchie, ayant leurs coutumes spéciales, leurs rites d'initiation et leur enseignement professionnel.

Mendiants et malfaiteurs ont de tout temps été en rapports intimes. Aux XVe-XVIe siècles ils se sont souvent associés et confondus, en adoptant mutuellement leurs langues spéciales. De nos jours, par leur vie vagabonde, les gueux ont été un des facteurs intermédiaires les plus efficaces pour l'expansion des termes de jargon dans l'argot parisien.

Michel, au mot *aguige-ornie*, goujat, proprement attrape-poule (dans la *Vie généreuse* de 1596).

CHAPITRE III

TRICHEURS

Les jeux de hasard sont souvent mentionnés dans le dossier des Coquillards dijonnais de 1455 et leur jargon renferme de nombreuses appellations pour désigner les filous chargés de dépouiller les naïfs. Les vocables *duper* et *piper*, qui ont passé dans la langue générale dès le XVIe siècle, ont été primitivement des termes de jargon, de même que *fourbe* et *pigeon*[1]. Voleurs, gueux et filous sont inséparables.

L'argot des tricheurs ou des joueurs sur le tapis vert porte le nom de *langue verte*, expression qu'on lit pour la première fois dans le prologue d'un mélodrame de Marc Fournier, *Les Nuits de la Seine*, joué en juin 1852 à la Porte-Saint-Martin. Dans ce prologue, intitulé *Le Professeur de Langue verte*, un personnage, nommé Ronceveaux, s'exprime ainsi : « Ah! oui, à propos, parlons d'argot! Vous ne savez pas? Depuis notre séparation j'ai fait des progrès étonnants dans les mystères de la roulette. D'un bout de l'Allemagne à l'autre, on m'a proclamé docteur en *langue verte*. On appelle ainsi, Madame, la langue cabalistique du tapis vert. Je l'enseigne à tous les fils de famille de Bade et de Brunswick. J'ai eu l'honneur de l'expliquer même à des têtes couronnées ».

On sait que Delvau en a abusivement étendu le sens spécial à tout le vulgaire parisien dans son *Dictionnaire de la langue verte* (1866), et cette acception nouvelle a fait fortune.

I. — Nomenclature.

Le plus ancien synonyme du tricheur est *floueur* qu'on lit dans les *Ballades* en jargon de Villon sous la forme même de *floar*, à côté de celle plus fréquente *froart*.

1. Cf. Oudin (1640) : « Un *pigeon*, une dupe, un homme qui se laisse attraper ou tromper en quelque breland ou bordel. Métaphore, *Le pigeon est au colombier*, il est attrapé, il est pris ».

L'une et l'autre[1] remontent au verbe *frouer*, tricher au jeu, qu'on rencontre également dans les *Ballades :*

> Pour doubte de *frouer* aux arques,
> Gardez-vous des coffres massis !

Ce verbe représente une métaphore tirée du cri des oiseaux nocturnes — *frou ! frou !* — et particulièrement de la chouette, association d'idées du même ordre que *piper* : on *froue* avant de *piper* pour leurrer les oiseaux[2].

Les mots *flouer*, filouter au jeu, et *floueur* sont restés confinés dans le jargon, d'où ils passèrent, dans la première moitié du XIXe siècle, dans le bas-langage parisien. Bescherelle ne les donne que dans son *Supplément* (1845), et ce n'est qu'en 1878 qu'ils passèrent dans le *Dictionnaire de l'Académie*[3].

Le synonyme *piper*, également métaphore d'oiseleur, avec le sens de tromper aux dés, se lit tout d'abord dans le dossier des Coquillards (1455) et dans les *Ballades* en jargon de Villon (1457), avant de faire son apparition dans des textes littéraires du dernier quart du XVIe siècle.

Les voleurs étaient donc en même temps des floueurs. C'est ce que prouve également le mot *filou*, qui a commencé par désigner le voleur subtil avant de devenir le synonyme de tricheur : « Un *filou*, c'est-à-dire un pippeur ou voleur » (Oudin, 1640).

Le terme *filou* est moderne. Il remonte au début du XVIIe siècle[4], et sa finale nous renvoie à la Bretagne, à l'instar de *gabelou* et de *voyou* : c'est la prononciation provinciale de *fileur*, c'est-

1. L'alternance des liquides est un des phénomènes les plus fréquents, commun à la fois au vulgaire parisien et aux parlers provinciaux (v. ci-dessus, p. 93).

2. Comme *frouer-flouer* ne remonte pas au-delà du XVe siècle (terme foncièrement différent de l'ancien homonyme *froer*, briser), il est illusoire de le rattacher au lat. *fraudare* (v. Meyer-Lübke, *Dictionnaire*, n° 3487).

3. Balzac s'en est le premier servi : « Nous sommes *floués* », *Cousine Bette* (dans *Œuvres*, 1846, t. XVII, p. 173).

4. Vers la même époque, on rencontre un homonyme, *filou*, au sens d'air de chanson (v. Fr.-Michel), qu'on lit également dans la *Comédie des Chansons* de 1640, acte V, sc. 5 :

> Pour vous endormir la belle,
> J'ay dit cent fois le *filou*...

C'est également un dérivé de *filer*, dont le sens correspondant ressort de ces vers de Richepin (*La Mer*, p. 217) :

> Ecoute filer dans la nuit
> L'air qui brise, le flot qui luit,
> Et le bateau qui se balance,
> Et tâche à *filer des chansons*.

à-dire de *fileur de laine*, que Philibert Le Roux donne comme synonyme de notre mot. Un *fileur de laine*, c'était un voleur de manteaux, un détrousseur de passants dans les rues, ce qu'on appelait au XVIe siècle un *tire-laine*.

Un arrêt du Parlement, en date du 16 août 1623, qualifie les voleurs d' « hommes hardis se disant *filous* ». Aux témoignages groupés par Fr.-Michel ajoutons celui-ci à peu près contemporain de l'apparition même du mot et tiré de la *Comédie des Proverbes*, acte II, sc. II : « Et voyant qu'il me faisait la moue, je l'ay appellé... chien de *filou*, preneur de tabac ».

Aujourd'hui, les tricheurs portent généralement le nom de *Grecs*, appellation déjà attesté au XVIIIe siècle, dans le *Trévoux* de 1752 : « *Grec*, terme de bonneteur ou de filou. Ils appellent *Grecs* ceux qui suivent leurs tours infâmes, et qui les pratiquent ». Au XIXe siècle, le nom est donné par Vidocq (1837) et il figure en français pour la première fois dans le *Supplément* de Bescherelle (1850).

II. — **Variétés.**

De nos jours, la tricherie se pratique surtout dans les foires et les marchés. Les jeux d'adresse par excellence y sont :

1° Le *bonneteau*, jeu de trois cartes (deux rouges et une noire), dernier truc de l'ancien *bonneteur*, nom du XVIIIe siècle ainsi défini par le *Trévoux* de 1752 : « *Bonneteur*, filou, trompeur, surtout au jeu... Apparemment on a appelé ainsi ces filous, parce qu'ils bonnettent les gens pour les engager au jeu et les filouter, c'est-à-dire qu'ils leur font des civilités, qu'ils les préviennent d'honnêtetés pour les attirer au jeu ».

Dans le « bonneteau », le compère qui amorce la proie, porte le nom de *comtois*, c'est-à-dire comte, appellation ironique de la dupe, devenue analogiquement *baron* et *marquis* et, par corruption, *contre*.

Pour opérer, les bonneteurs sont généralement au nombre de trois : le *bonneteur*, qui tient le jeu, trouvant presque toujours le moyen de dissimuler la bonne carte ; *l'engageur*, qui ponte pour allécher les naïfs (v. ci-dessous), et le *nonneur*, qui guette l'arrivée de la police.

2° Le *calot*, jeu de trois coquilles creuses sous l'une desquelles le teneur place une petite boule, le représentant moderne du *biribi*.

Ce mot *calot* est d'origine provinciale : dans le patois de l'Ouest, il désigne la coquille de noix et la noix elle-même.

La boule de liège, dans ce jeu, est dite aussi *robignolle* (proprement testicule), nom passé au jeu lui-même; de là, *robignol*, très amusant (Rigaud), comme les boniments des compères pour attirer les dupes : « *Robignol.* Mot employé comme superlatif d'admiration pour une chose extraordinaire qui dépasse l'imagination : Une évasion audacieuse, c'est *robignol* » (Virmaître).

Le terme général, pour désigner le truc qui empêche de gagner dans les jeux de hasard, c'est *arnaque* : « Faut avoir l'atout et l'*arnaque* et du fil et un tas de choses », Richepin, *Truandaille*, p. 71. C'est un dérivé d'*arnaquer*, frauder, machiner, prononciation vulgaire de *renâcler* : la tricherie est conçue comme une subtilité qui fait rechigner la dupe.

L'*arnâque* se joue sur la voie publique et sur les boulevards extérieurs [1]. Ce jeu de hasard est une vraie duperie, le gagnant étant presque toujours l'*engayeur* (v. ci-dessous), qui partage le profit avec ses complices.

III. — Termes spéciaux.

Le plus ancien terme de tricheur est *truc*, qui a acquis de nos jours un développement considérable et appartient probablement au même ordre d'idées. On le rencontre, au sens de « ruse » dès le XIIe siècle, dans les *Miracles* de Gauthier de Coincy, fol. 204 v° :

> De *truc* savoit plus et de guile
> Que toutes celes de la ville...

sens conservé au XVe (Le Franc, *Champion des dames*, fol. 100 r°) :

> Soyez sagement escolée
> De faire le *trucq* si couvert,
> Que chascun ait la bien alée,
> Et fust il diable de Vauvert.

Et aujourd'hui encore vivace : « *Truc.* Façon d'agir, bonne ou mauvaise, synonyme de ruse, tromperie » (Boutmy) : « Leur charité est un fameux *truc*... », Mirbeau, p. 338.

1. Voir la description dans Virmaître, p. 13.

Le sens initial du mot a dû être coup, coup d'adresse, peut-être au jeu de billard (appelé *truc* dans certains endroits).

Suivons maintenant l'évolution du terme dans le parler vulgaire, où il a acquis les acceptions suivantes :

1° Habileté, savoir-faire ; *avoir le truc*, savoir s'y prendre : « J'ai le *truc* de chaque commerce », Balzac, *L'illustre Gaudissart*, 1832, t. VI, p. 328.

2° Ficelle, secret du métier, chez les saltimbanques : *débiner le truc*, révéler le secret d'un tour (Delvau).

3° Entreprise, métier qui fait vivre.

Chez les voleurs : *Truc*, manière de voler, profession de voleur (Vidocq).

Chez les tricheurs : *Truc*, jeu de hasard, pratiqué dans la banlieue : « On appelle *truqueurs* ces gens qui passent leur vie à courir de foire en foire, de village en village, n'ayant pour toute industrie qu'un petit jeu de hasard », Privat d'Anglemont, p. 96.

Chez les filles : *Truc*, raccrochage (Richepin, *Gueux*, p. 187).

Chez les troupiers : équipement (synonyme de *fourbi*) : « J'ai mon *truc* à matriculer pour à ce soir ; si c'est pas fait, je ramasserai de la boîte », Courteline, *Gaietés*, p. 84.

4° Commerce infime en plein air, petit trafic de toute sorte d'objets de vieux-neuf, d'antiquités : « Le gamin de Paris fait tous les petits commerces qu'on désigne sous l'appellation de *trucs* » (cité dans Rigaud).

5° Objet quelconque, chose en général (synonyme de *fourbi*) : « Nous arrivons dans une espèce de sale *truc*, grand à peu près comme vlà la chambre », Courteline, *Gaietés*, p. 23.

Les deux termes suivants remontent également au passé :

Eclairer, miser au jeu, c'est-à-dire *éclairer le tapis*, mettre les enjeux en évidence sur la table, sens attesté dès le XVIe siècle[1], à côté d'*éclaireur*, compère du grec chargé de dénicher des dupes (Rigaud). Le verbe a acquis le sens général de :

1° Donner de l'argent, payer d'avance (dans l'argot des filles).

2° Payer en général : « Tu me dois trois francs, *éclaire !* As-tu *éclairé* la dépense ? » (Rossignol). — « Y faut *éclairer*, c'est six francs, sans compter la casse », Monselet, *Voyous*, p. 48.

1. *Esclairer*, donner de l'argent, se lit, au XVIe siècle, dans Cyre Foucault (v. F. Brunot, *Le XVIe siècle*, p. 241, note).

Ce terme a produit plusieurs vocables analogiques : *Allumer*[1], payer : « Celui qui solde une dépense, *allume* » (Rossignol) ; — *Bougie*, pièce de cinq francs en argent : « Combien qu'i y faudrait des *bougies* pour s'éclairer ? » (cité dans Bruant, p. 27). — *Veilleuse*, pièce d'un franc, et *demi-veilleuse*, pièce de cinquante centimes : « Je trouve une *demi-veilleuse* », Monselet, *Voyous*, p. 48.

Engailler ou *engayer*, allécher au jeu, faire du boniment (Hayard), d'où *engayeur*, complice du bonneteur qui mise pour engager les pontes à jouer ; il est aussi indispensable aux camelots pour faire valoir leur marchandise truquée.

L'*engayeur*[2] est le descendant moderne de l'ancien *gailleux*, filou, qu'on lit déjà dans les *Ballades* de Villon :

> *Gayeux*, bien faictz en piperie,
> Pour ruer les ninars au loing...

Engrainer, allécher au jeu, proprement répandre les grains dans un champ pour attirer les oiseaux, image analogue à celle des synonymes *frouer* et *piper* : « Autour des jeux de hasard, dans les fêtes, il y a toujours des compères qui misent pour *engrainer* le jeu, le mettre en train et engager les poires à faire de même » (Rossignol).

De là, le sens général d'attirer quelqu'un, de s'insinuer près de lui, sens depuis longtemps populaire[3].

Flancher, jouer, spécialement un jeu de hasard, le bonneteau ou le calot, proprement jouer franchement ou *à la* (*bonne*) *flanquette*[4], sens ironique ; de là : jouer aux cartes ou à tout autre jeu sur les places publiques (Rossignol) ; *flancher au gadin*, jouer au bouchon (Delvau) ; — tricher ; — blaguer, plaisanter (Rossignol), sens déjà donné par un glossaire argotique de 1846.

Le dérivé *flanche* a acquis un grand développement ; il signifie :

1. On dit aussi, analogiquement, *illuminer* pour payer (v. un exemple dans H.-France). C'est là une formation analogique purement livresque.

2. Un autre sens est consigné dans Rossignol : « *Engayeur*, individu qui par ses plaisanteries arrive à faire mettre quelqu'un en colère. *Engayer* est synonyme de faire endéver, taquiner ». C'est le saintongeais *engailler*, mettre en colère, proprement faire prendre la chèvre (de *gaille*, chèvre), verbe qu'on lit déjà chez d'Aubigné : « Mes désirs *s'engaillent* sans cesse... » (*Œuvres*, t. III, p. 306).

3. Voir Nisard, *Etude*, p. 307.

4. Vidocq donne à la fois *flancher* et *flanquer* pour jouer franchement.

1° Jeu, surtout clandestin : *grande flanche*, jeu de roulette et de trente-et-un (Vidocq).

2° Boniment de camelot : « Pour faire le camelot, pas besoin d'apprentissage, il est vrai ; de l'aplomb, du bagou, voilà ce qu'il faut ; être assez à l'œil pour vanner des *flanches* d'actualités, brailler par les rues et faire le boniment au public », *Père Peinard*, 23 février 1890, p. 2.

3° Discours, en mauvaise part, article de journal : « Maintenant que j'ai dégoisé mon petit *flanche* sur la kyrielle d'années », *Almanach du père Peinard*, 1894, p. 5. — « Toutes les semaines le Père Peinard y va de ses *flanches* », *Père Peinard*, 4 janvier 1891, p. 2.

4° Blague, plaisanterie (dans un glossaire de 1846).

5° Chose mauvaise (dans le même).

6° Chose quelconque que l'on connaît (Rossignol) : « C'est mon *flanche* : fricot et vinasse », Descaves, *Sous-offs*, p. 180.

Ratisser, décaver, ruiner au jeu, même sens que *nettoyer* et *rincer*, d'où dépouiller complètement : « Elle le fouilla, lui *ratissa* la monnaie », Zola, *Assommoir*, p. 427.

Expression synonyme de *ratiboiser*, râfler tous les enjeux (au baccara), d'où ironiquement maltraiter, rouer de coups : (Rictus, *Doléances*, p. 38) : « On me *ratiboise*, on me saigne, on me viole... »

Ser ou *sert*, signal convenu parmi les tricheurs (mot déjà donné par Vidocq), forme abrégée de *service*, qui a un sens analogue : « facilité de filouter au jeu » (Larchey, *Suppl.*). Un synonyme plus récent est *duce* : « Le complice d'un escroc au jeu de cartes envoie la *duce* à son compère, pour lui dire la carte qu'il doit jouer » (Rossignol).

Envoyer la duce [1] est la même chose que *faire le télégraphe*, tricherie de grec (Larchey, *Suppl.*).

Verre en fleurs, ou *vert en fleur*, au jeu de l'écarté, jeu superbe, la main pleine de belles cartes ou d'atouts : il y a quatre ou cinq combinaisons où le pigeon est toujours attrapé. [2] De là : *monter le vert en fleur*, tendre un piège (Rigaud), se

1. On pourrait en rapprocher le provençal *dusso*, conduit, tube par lequel s'écoule l'eau d'un vase ou d'une fontaine.

2. Hogier-Grison, *Le Monde où l'on triche*, p. 212. Dans ses *Mémoires*, ch. LXIX, Vidocq, parle déjà du *verre en fleur*, et dans la dernière édition du poème de *Cartouche* (1827), on lit : « *Monter un ver* (sic), mentir pour découvrir la vérité ».

monter le vert en fleur, s'illusionner (Dellesale); croire que c'est arrivé (Virmaître). Expression d'origine obscure [1].

Le jeu de cartes a été très fécond sous ce rapport : il a fourni nombre d'applications métaphoriques. Retenons celles qui se rapportent à notre sujet.

Arche, prendre l'arche, prendre en faisant une levée, par allusion à *pont*, couper une carte avec l'atout; de là :

1° Ennuyer, importuner quelqu'un : « Moi, ça commençait *à me fendre l'arche* », Monselet, *Voyous*, p. 48.

2° Se tourmenter : « Il avait bougrement l'air de *se fendre l'arche*... [2] il balançait ses châsses », Méténier, *Lutte*, p. 291.

Banque, mise de celui qui, aux jeux de hasard, tient le jeu contre tous les autres, terme passé chez les marchands forains :

1° Métier de saltimbanque : « Nous verrons si tu as des dispositions pour la *banque*... les premiers six mois tu seras bien nourri, bien vêtu ; au bout de ce temps, tu auras un sixième de la manche », Vidocq, *Mémoires*, éd. Villiod, t. I, p. 11.

De là l'expression *faire de la banque*, aussi avec le sens : faire valoir la marchandise, faire le boniment; et le dérivé *banquiste*, forain, propriétaire d'une grande baraque, saltimbanque.

2° Escroquerie, tromperie (*banquiste*, escroc).

Comète, ancien nom de la manille (une des cartes y portait la figure d'une comète). Le *carabin de la comète* était jadis le joueur qui risquait un coup, d'où l'acception de filou : « On nous prends bien plus tôt pour des *carabins de la comète !* », s'écrie un des personnages de la *Comédie des Proverbes*, acte III, sc. I. Aujourd'hui *comète* désigne le grec qui opère lui-même, ensuite le vagabond, le sans-asile ; *filer* (ou *refiler*) *la comète*, c'est se coucher à la belle étoile : « J'étais fatigué de *filer la comète*, j'en avais assez de la belle », Méténier, p. 121.

Couper, couper dans le pont, couper le jeu de cartes à l'endroit où le tricheur lui a donné une courbure imperceptible (cf. *être heureux à la coupe*, gagner en trichant) ; de là :

1° Tomber dans un piège (sens usuel parmi les malfaiteurs) : « Il y en a deux en surbine et un autre tricard, *ils* n'y *couperont* pas », Méténier, *Lutte*, p. 196.

1. Voir, pour des essais d'interprétation, le *Supplément* de Larchey.
2. Le condamné à être guillotiné.

2° Eviter adroitement une fatigue ou un travail (à la caserne) : « Tout l'art de celui qui la connaît consiste à *couper* à tout ce qu'il a raison de craindre » (Ginisty) ; *n'y pas couper*, aller en prison ou à la salle de police. — « Ils trouvaient mille prétextes pour *couper* à l'exercice », Descaves, *Sous-Offs*, p. 56. — « Si vous êtes pincé, vous n'y *coupez* pas moins de soixante jours », Courteline, *Gaietés*, p. 41.

3° Eviter, en général : « Si jamais y en avait un de vous autres qui donnait un poteau, je promets qu'*il* n'y *coupera* pas d'avaler sa fourchette... La preuve, c'est que les traîtres n'y *couperaient* pas d'avoir mon couteau dans le ventre », Rosny, *Rues*, p. 179 et 318.

4° Croire naïvement : « *Couper*, accepter comme vrai une chose qui n'est pas, croire à la véracité d'un récit plus ou moins vraisemblable ; *je ne coupe pas*, je n'en crois rien » (Boutmy) : « Dites y qu'*elle ne coupe pas* dans les boniments d'Adolphe », Méténier, *Lutte*, p. 91. — « Faut-il *couper* dans les prédictions de Nostradamus ? Evidemment non ! » *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 37.

Faucher, perdre tout son argent au jeu, par allusion au tapis vert, d'où *fauché*, ruiné, sans le sou (synonyme de *coupé*), sens généralisé (Rictus, *Doléances*, p. 12).

Vade, somme avec laquelle un des joueurs ouvre le jeu de brelan, a acquis le sens de foule de curieux, de rassemblement :

Chez les forains : « Le camelot fait un *vade* pendant que des complices fouillent les poches des badauds » (Virmaître).

Chez les malfaiteurs (déjà dans Vidocq) : « Toute la *vade* qui grouillait autour de moi », Méténier, *Lutte*, p. 291.

Ces données trouveront un complément éventuel dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV

CAMELOTS [1]

Descendant moderne de l'ancien *coesmelot*, petit mercier, le camelot [2] en a essentiellement gardé le métier : il est avant tout mercelot, colporteur, soit ambulant comme marchand de bimbeloteries ou d'habits [3], soit stable comme employé de magasins de mercerie.

Colporter des marchandises, en courant les rues ou la campagne, c'est *chiner*, proprement s'échiner en portant des fardeaux, travail pénible.

De là des acceptions multiples :

1° Courir les rues, pour acheter de vieux vêtements ou pour vendre des chiffons (Rossignol).

2° Travailler çà et là, trimbaler (Bruant, *Route*, p. 51). « Rémonencq... allait *chiner* (le mot technique) dans la banlieue de Paris... Le métier de *chineur*, tel est le nom des chercheurs d'occasion, du verbe *chiner*, aller à la recherche des occasions et conclure de bons marchés avec des détenteurs ignorants », Balzac, *Cousin Pons* (1847), t. XVII, p. 467 et 468.

3° Travailler avec ardeur, travailler en général (Rictus, *Cœur*, p. 28) : « ... de malheureux qui *chinent* et peinent sus la terre ».

4° Railler, critiquer, persifler : « Blaguer, plaisanter quelqu'un est le *chiner* » (Rossignol).

1. Voir A. Coffignon, *Paris vivant. Le Pavé parisien*, Paris, s. d. ch. IV : Les Camelots (p. 47 à 72). — Richepin, *Le Pavé*, Paris, 1886, p. 342 à 369 : Les Camelots.

2. On ne voit pas sans surprise Meyer-Lübke (*Dictionnaire*, n° 4021) rattacher, d'après Mistral, notre *camelot* au provençal *camalo*, portefaix, mot turc d'introduction récente et exclusivement usuel dans les Alpes-Maritimes où il a été importé par les marins.

3. « Il y a trois variétés de *chineurs* à domicile : le *chineur au balladage*, au moyen d'une balladeuse ou petite voiture qui se déplie et forme un bazar ambulant ; le *chineur en ballot*, qui offre en vente des articles de mercerie, et le *chineur à la boiterne*, nom d'un petit éventaire que de jeunes garçons portent devant eux au moyen d'une courroie passée en bandoulière » (Coffignon).

Ce dernier sens rappelle le synonyme ancien *froller sur la balle*, médire de quelqu'un, c'est-à-dire frotter sur la balle, du jargon des mercelots, qui fut adopté au XVIIe siècle par les malfaiteurs.

Le mot a pénétré dans les parlers provinciaux, où il a acquis parfois des acceptions plus larges : en Anjou, *chiner* signifie vendre des denrées de porte en porte (« se dit des gens qui vont de ferme en ferme, la hotte sur le dos, chercher des œufs, des poules, etc. pour les revendre », Verrier et Onillon) ; dans le Bas-Maine, *chiner*, c'est à la fois travailler avec ardeur, faire l'article ou attirer des pratiques dans un magasin et demander l'aumône avec instance (Dottin) ; en Normandie (Manche), *chiner*, quêter, demander, aller à la recherche de quelque gain ou profit (il s'y attache un certain sentiment de défiance), quêter pour une œuvre commune (Beaucoudrey).

Une autre expression familière aux camelots est *fusiller*, vendre à vil prix des marchandises volées, c'est-à-dire les écouler *en coup de fusil*, à n'importe quel prix.

Les marchands d'habits ambulants, les *chineurs*, après leur ronde, venaient dégorger leurs marchandises dans le grand réservoir du Temple [1], dans le quatrième carré appelé jadis *Forêt noire*, affecté aux fripiers. On y parlait un argot spécial : un franc, c'était un *point*, une pratique, un *gonse*, et marchander, se disait *râler* : « Les *râleuses* sont les courtières lâchées par le marchand du Temple sur le gonse pour le forcer à acheter ». C'est de là que vient l'expression courante, un *décrochez-moi-çà*, qui désignait à la fois la boutique du fripier et sa marchandise.

Les habits en mauvais état y portaient différents noms :

Fripe, vêtement usé, chiffon, mot archaïque (*frepe*) et dialectal (*fripe*), devenu un terme injurieux : « Oh ! la vieille *fripe*, disait-elle, se servant d'un mot qu'elle retrouvait soudain dans l'air de la brocante », A Daudet, *Rois en exil*, p. 276.

De là *fripouille*, gueux, canaille (sens déjà familier à Vidocq), parisianisme très répandu (v. Mary Burns, p. 81), passé dans les parlers provinciaux : « Il y a trop de *fripouilles* à côté de quelques bons ouvriers », Poulot, p. 41.

Panas, habit usé jusqu'à la trame et ne pouvant servir qu'aux chiffons (la langue littéraire ne connaît que le dérivé

1. Félix Mornand, *La Vie de Paris*, 1855, p. 179-180 : L'argot du Temple. Voir notamment p. 180. Le marché du Temple datait de 1809.

penaille, tas de loques), d'où *panailleux*, brocanteur, surtout en dehors des fortifications où se tiennent les marchés aux puces ou marché pouilleux (comme les appelle le peuple de Paris).

Patouille, habit à l'état de chiffon (sens du bourguignon [1] et lyonnais *pate*) : « A Paris, il ne faudrait pas songer à écouler la *patouille* », Coffignon, p. 78.

Les camelots stables ou employés de nouveautés ont fourni l'expression *dans les grands prix* (ou *dans les grandes largeurs*), employée tout d'abord aux qualités des draps ou soieries, et ensuite à l'excellence d'une chose : « Il finit par être convaincu ; sur quoi, retourné comme un gant, il s'amusa *dans les grands prix*, gloussant, toussant... », Courteline, *Train*, p. 162.

Les camelots se divisent en nombreuses catégories suivant les produits qu'ils vendent — les *baveux*, par exemple, vendent du savon à détacher, surtout le long des quais — ou selon l'habileté avec laquelle ils travaillent.

Un mot cher aux camelots est *vanne* ou *vanneau*, article vendu au rabais et à perte (allusion à la vanne de décharge) : « Le camelot forain met son article en vente au moyen des *vanneaux* », Coffignon, p. 62. — « Les camelots disent *faire une vanne*, lorsqu'ils vendent un journal qui annonce une fausse nouvelle à sensation » (Virmaître).

Le mot désigne également le jeu truqué du grec : « Faire gagner quelqu'un à un jeu arnaqué est lui faire une *vanne* » (Rossignol). Ce sens est déjà donné par Vidocq : « *Faire un vannage*, faire gagner d'abord celui qu'on veut duper plus tard. Ce terme n'est employé que par les voleurs et joueurs de province ». Même image que la précédente, tirée du vanneur qui nettoie les grains en les secouant.

Ce vocable de camelot a fait fortune pour désigner tout ce qui est faux. On dit, dans ce sens, *pousser le vanne* ou *casser un vanne* : « C'est comme quand on nous *pousse le vanne* qu'on va démolir Mazas... A me *cassait un vanne* qui va t'étrangler », Bercy, *IIIe lettre*, p. 6, et *XVe lettre*, p. 7.

Le camelot doit encore être envisagé sous un autre aspect : nous voulons dire dans ses rapports intimes avec le forain. Mais alors il se confond avec cette nouvelle classe sociale, que nous allons aborder.

1. Pour la Lorraine, le mot est déjà relevé par Michel (1807) : « *Patte*, pour haillon, vieux linge, n'est pas français ».

CHAPITRE V

SALTIMBANQUES

Au moyen-âge, les saltimbanques étaient parfois représentés par des jongleurs, menant en laisse des ours, des singes, et débitant sur les places publiques des drogues merveilleuses.[1] Ils attiraient les passants par des boniments semblables à ceux de nos camelots forains.

Le type du jongleur, au XIIIe siècle, est Rutebeuf, auteur du premier boniment que nous connaissions : *Le Dit de l'Herberie*, pastiche des parades que débitaient les marchands d'orviétan. En voici le début :

Seigneur qui ci estes venu,
Petit et grant, jone et chenu,
Il vos est trop bien avenu !
    Sachiez de voir,
Je ne vos vuel pas desovoir :
Bien le porrez aparsouvoir
    Ainz que m'en voize.
Asceiz vos ! Ne faites noise,
Si escouteiz, c'il ne vos poize.
    Je suis uns mire...

Suit l'énumération des pays éloignés ou fictifs, jusqu'aux confins du monde, d'où le jongleur a rapporté des pierres précieuses qui ressuscitent de la mort et des herbes merveilleuses qui guérissent instantanément la fièvre, la goutte, la pierre, la surdité :

Et ce voz saveiz homme sort,
Faites le venir à ma cort :
    Ja iert touz sainz.

Rutebeuf nous a laissé un autre boniment en prose qui mérite d'être cité comme le plus ancien modèle du genre :

Bele gent, je ne suis pas de ces povres preecheors ne de ces po-

1. Edmond Faral, *Les Jongleurs en France au moyen-âge*, Paris, 1910.

vres herbiers qui vont par devant ces mostiers... Or, ostez les chaperons, tendez les oreilles, regardez mes herbes... Ces herbes vos ne les mangerez pas... Vos me les metrez trois jors dormir en bon vin blanc ; se vos n'avez blanc, si prenez vermeil ; se vos n'avez vermeil, prenez chastain ; se vos n'avez chastain, prenez de la bele yaue clere ; quar tel a un puis devant son huis, qui n'a pas un tonel de vin dans son celier... Et je vos di par la passion... que vos serez gariz de diverses maladies et divers mehainz, de totes fievres quartaines, de totes gotes sans palazine, de l'engeleure du cors, de la vaine du cul s'ele vos debat ; quar se mes peres et ma mere estoient au peril de la mort, il me demandoient la meillor herbe que je lor peusse doner, je lor doneroie ceste. En tel maniere vens je mes herbes et mes oignemenz ; qui voldra si en preingne, qui ne voldra si les lest. [1]

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, nous trouvons un autre échantillon du genre, très peu connu et qui mérite de l'être. Il se trouve dans le dernier des Mystères, dans la *Vie de Saint Christophle* du poète dauphinois Antoine Chevalet, Paris, 1530 (*Mauloué* y est le nom du bateleur) :

LE ROY DE DAMAS

Sces tu nulles chançons nouvelles ?
Voulentiers les vouldrois ouyr,
Pour la compaignie resjouyr.
Si tu sces rien, que l'on voye.

MAULOUÉ

Je faiz d'une chievre une oye,
D'ung pourceau un molin à vent,
Et d'un franc diz sols bien souvent.

Et en s'adressant aux auditeurs de la Cour, il leur débite ce boniment (IIe journée, fol. K v°) :

Seigneurs, voici la pourtraicture
Du glorieux sainct Alipantin,
Qui fut escorché d'un patin
Le jour de karesme prenant !
Après voici sainct Pimponant
Avec sainct Tribolandeau,
Qui furent tous deux d'un seau d'eau
Decillez, dont ce fut dommage...

1. Nous en citons le texte d'après l'édition récente d'Edm. Faral, dans *Mimes français du* XIIIe *siècle*, 1910, p. 61 à 68.

Si vous aviez intention
De les avoir, je vous les baille
Les deux pour trois deniers et maille.

Au XVII-XVIIIe siècle, le lieu d'élection des saltimbanques est le Pont-Neuf, où des charlatans débitent des drogues, de l'orviétan. C'est l'âge d'or des fêtes et des spectacles forains.

De nos jours [1], les exhibitions sont à peu près les mêmes, et le principal attrait de la foire reste toujours la parade, le boniment. On en trouvera de nombreux échantillons dans les écrits mentionnés en note. Bornons-nous à citer le suivant qu'on lit dans Richepin :

Accroupi, les doigts tripotant trois cartes au ras du sol, le pif en l'air, les yeux dansants, un voyou en chapeau melon glapit son boniment d'une voix à la fois traînante et volubile... « C'est moi qui perds. Tant pire, mon petit père ! Rasé le banquier ! Encore un tour, mon amour. V'là le cœur, cochon de bonheur ! C'est pour finir. Mon fond qui se fond. Trèfle qui gagne. Carreau, c'est le bagne. Cœur, du beurre pour le voyeur. Trèfle c'est tabac ! Tabac pour papa. Qui qu'en veut ? Un peu, mon neveu ! La v'là ? Le trèfle gagne ! Le cœur perd. Le carreau perd. Voyez la danse ! Ça recommence. Je le mets là. Il est ici, merci. Vous allez bien ? Moi aussi. Elle passe. Elle dépasse. C'est moi qui trépasse, hélas. Regardez bien ! C'est le coup de chien. Passe. C'est assez ? Enfoncé ! Il y a vingt-cinq francs au jeu ! etc... » (*Le Pavé*, p. 353).

Le monde des forains, la *banque*, est nettement divisé en deux classes : la *grande banque*, sorte d'aristocratie foraine dont l'exploitation exige d'importants capitaux et qui dirige des ménageries, des cirques, des manèges, etc. ; et la *petite banque*, composée de marchands forains, de camelots, de merlifiches, etc.

Les éléments sont nombreux et variés. Léon de Bercy les a résumés dans ces vers (cités dans Bruant, *Dict.*, p. 61) :

1. Privat d'Anglemont, *Paris anecdote*, 1854, p. 92 et suiv. — Jules Vallés, *La Rue*, 1866, p. 91 à 176, et Richepin, *Le Pavé*, — Victor Fournel, *Ce qu'on voit dans les rues de Paris*, IIe éd. 1867, p. 132 à 134 : Industriels et saltimbanques. Tous ces auteurs citent des exemples pittoresques de boniments.

Les écrits d'Escudier (*Les Saltimbanques*, 1874), de Campardon (*Les Spectacles de la foire*, 1877) et de Hugues Le Roux (*Les Jeux de cirque et la vie foraine*, 1889 n'ont qu'une valeur technique.

Deux forains, MM. Alexandre (« le roi des bonisseurs ») et Pérodin, nous ont fourni oralement de précieux renseignements complémentaires.

Dans la banque ils sont tous frangins ;
Guincheurs de tortouse, manouches,
Arnaqueurs, postigeurs, mangins,
Légriers, géants, fausses-couches,
Tarottières, nègres, flambeurs,
Solliceurs de vannes à la manque,
Bicots, merlifiches, tombeurs... [1]
Ils sont tous frangins dans la banque.

De même, les exhibitions : Hercules, femmes phénomènes, avaleurs d'épées, mangeurs de feu, nains, géants, etc.

Les forains ont exercé une action importante sur le développement du bas-langage qu'ils ont enrichi d'une nomenclature originale et pittoresque. Les bateleurs avaient jadis laissé des traces isolées dans la langue : en italien, *bagatella* signifie à la fois tour de bateleur et bagatelle ; en français, *manigance*, manœuvre artificieuse, signifie proprement tour de manche, par allusion aux escamoteurs qui font disparaître habilement différents objets dans leur manche (on dit encore, au Languedoc, *faire entre man et manigue*, faire entre la main et la manche, c'est-à-dire rapidement, subtilement). *Manigance* est un terme méridional (dérivé de *manigo*, Nice, *manigue*, manche) qui a passé en français au XVIe siècle.

Tout autrement considérable a été de nos jours l'influence des forains, dont nous allons passer en revue les éléments constitutifs.

1. — Termes de jargon.

Les forains ont de bonne heure adopté l'argot des malfaiteurs. Voici un témoignage curieux de la première moitié du XIXe siècle : « *Argot*. Langage usité généralement parmi les bateleurs, les baladins, les sauteurs, les escamoteurs, les chanteurs et parmi tous les autres saltimbanques qui composent la classe nomade des banquistes... Ce langage sert aux saltimbanques dans toutes les circonstances qui n'admettent pas la publicité ou qui intéressent les secrets de leur profession » [2]. Voici ces termes de jargon :

Bouline, quête simulée faite dans les foires par les truqueurs pour stimuler le zèle des badauds (Rigaud) : « Alors les tru-

1. La plupart de ces termes seront expliqués au cours de ce chapitre.
2. Elouin, Trébuchet et Labat, *Nouveau Dictionnaire de police*, Paris, 1835, t. I, p. 39.

queurs font ce qu'ils appellent une *bouline*, c'est-à-dire une collecte entre eux », Privat d'Anglemont, *Paris anecdote*, 1854, p. 96. Le mot signifie « bourse » dans Vidocq.

Cambrousier, paysan, campagnard (la dupe habituelle du forain) : « M. Hébard captivant l'attention des *cambrousiers* : c'est ainsi que les forains nomment les paysans... Le tour est fait, le *cambrousier* a été mis dedans », Privat d'Anglemont, p. 93 et 97. Le mot désigne, dans Vidocq, le marchand forain lui-même ainsi que le voleur de campagne.

Condé, permission de tenir des jeux de hasard dans les fêtes foraines ou sur la voie publique (sens déjà donné par Vidocq) : « *Avoir un condé*, c'est être autorisé à stationner sur une place publique pour y débiter de la marchandise ou y exercer un métier » (Rossignol).

Landière, boutique de foire (« terme des marchands forains et des voleurs de campagne », Vidocq).

Lègre, fête foraine, et *légrier*, marchand forain (les deux dans Vidocq), à côté de *légreur*, forain qui tient un jeu dans les foires et qui annonce, pour allécher le public, des lots imaginaires (Virmaître).

Lègre est abrégé d'*allègre* (sous-entendu *endroit*), les marchés étant pour les malfaiteurs une source de revenus, de joie : dans la germania, *alegria* désigne le cabaret et, dans l'argot roumain, *veselie*, c'est-à-dire allégresse, est le nom de toute réunion publique [1].

Miquel, dupe : « On appelle *monter miquel*, prendre une dupe et la vider.... lui faire croire qu'on va l'enrichir et la ruiner », J. Vallès, *Rue*, p. 165.

Rabouins, surnom donné par les forains sérieux aux roulottiers bohêmes, proprement diables (sens du mot dans Vidocq).

Satou, matériel du forain, proprement du bois (sens du mot en jargon).

Tortouse, corde, d'où *gambilleur de tourtouse*, danseur de corde, acrobate (déjà dans Vidocq).

1. Behrens (*Beiträge zur französischen Wortgeschichte*, 1910, p. 148) trouve notre étymologie peu probante et propose, à son tour, l'allem. *Läger*, dépôt, dépôt de marchandises : « L'acception ultérieure de foire — ajoute-t-il — que le mot possède en roman (« im Romanischen ») est facilement compréhensible ». — Le vocable est exclusivement jargonnesque (il figure pour la première fois dans Vidocq) et le jargon ignore tout emprunt allemand.

2. — Bohémiens.

Les Bohémiens sont nombreux parmi les forains, qui les accablent de leur mépris, en les considérant comme indignes d'appartenir à la corporation. Ils n'ont laissé, dans ce vocabulaire technique, que les traces de leur nom ethnique : *Manouches* ou *Romanichels*[1], ce dernier, abrégé en *Romani* et *Romanigo*, désigne particulièrement les bohémiens forains. Ceux-ci parcourent les campagnes en qualité de vanniers, rétameurs, marchands de vieilles ferrailles, mais en réalité ils vivent en exploitant la population rurale. Leurs femmes disent aussi, à la foire, la bonne aventure, la *bonne ferte*, c'est-à-dire la bonne fortune : « Si le paysan est défiant à l'égard du camelot, il craint les *romanigos* ou *romanichels*, ces bohémiens qui s'en vont par les routes, en volant à la tire, sous prétexte de dire la *bonne ferte* », Coffignon, p. 58.

3. — Italiens.

Parmi les étrangers qui pullulent dans la corporation foraine, les Italiens et les Espagnols sont les plus nombreux. Leur action a été féconde et les termes dont ils ont enrichi le vocabulaire des forains sont frappants et ont fait fortune [2]. Voici tout d'abord les emprunts italiens :

Palque, tréteau (de l'italien *palco*) : *flamber* ou *flancher en palque*, travailler en foire sans baraque ni voiture (H.-France).

Postiche, ou *postige*, parade de forain. C'est le prologue que les saltimbanques jouent devant leur baraque pour allécher le public en l'amusant aux bagatelles de la porte et qui finissait invariablement ainsi ... « Entrez, messieurs, mesdames, entrez ; vous y verrez ce que vous n'avez jamais vu ; et cela ne coûte que deux sous. Deux sous ! Il faudrait ne pas avoir deux sous dans sa poche, etc. » [3]

1. On lit dans le *Dictionnaire de police*, déjà cité, au mot *Romamichel* (*sic*) cette explication déconcertante : « Maison où logent ordinairement les saltimbanques, les voleurs ». Elle est d'ailleurs tirée du glossaire des *Mémoires d'un Forçat* (1828). — « Le mot *romanichel* qui, dans l'argot parisien, désigne le bohémien, est la corruption de *romani tchave*, gars bohémiens », P. Mérimée, *Carmen*, fin.

2. Voir, à titre de comparaison, l'argot des forains de Rome, dans Niceforo et Sighele, *La mala vita a Roma*, Turin, 1898.

3. Privat d'Anglemont, p. 92. De là les dérivés :

Postiger, faire la postige, rassembler la foule sur la voie publique, allécher les passants et leur vendre un article quelconque à un prix qui semble

Le mot *postiche* est déjà donné par Vidocq. Comme plusieurs autres termes de cette catégorie, le vocable a fait fortune en dehors du monde forain où il signifie :

Chez les typographes : « *Postiche*, ou parade, plaisanterie en parole ou en action, bonne ou mauvaise ; quelquefois *faire une postiche*, c'est chercher noise, faire des reproches » (Boutmy).

Dans le bas-langage en général, terme synonyme de boniment : « Faut voir les *postiches* qu'il (le politicien) va débiter entre le café et le pousse-café, dans des gueuletons où l'on bouffe bien », *Père Peinard*, 24 mars 1889, p. 2.

4. — Espagnols.

L'espagnol a fourni aux forains un des nombreux synonymes du boniment :

Pallas, dans l'expression *faire pallas*, faire montre ou parade, répond à l'espagnol vulgaire *hacer pala*, se mettre devant quelqu'un pour occuper son attention pendant qu'on le vole, image tirée du jeu de la paume, proprement recevoir et renvoyer la paume avec le battoir (*pala*), sans la laisser rebondir par terre : « Son *pallas* ne variait pas : Voulez-vous, disait-il, vous amuser en société ? achetez ma poudre, c'est un secret que m'a légué un de mes aïeux... », Ch. Virmaître, *Paris oublié* (cité dans H.-France). — « Finis, les bonisseurs époilants, qui faisaient la parade devant des baraquettes gondolantes... Ils vous envoyaient des *palas* qui n'étaient pas dans un sac... », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 22.

Ce terme de forain, qui fait allusion aux boniments des camelots, a également élargi sa sphère en franchissant son milieu spécial. Il a passé :

Chez les typographes : « *Pallas*, discours emphatique ou plutôt amphigourique ; *pallasser*, faire des phrases, discourir avec emphase ; *pallasseur*, qui a l'habitude de faire des *pallas* » (Boutmy).

dérisoire, mais qui en réalité est largement rémunérateur (Coffignon, p. 49).

Posticheur, nom du camelot qui, sur la voie publique, fait du boniment pour attirer les passants et leur vendre sa camelote. On dit aussi *postijateur*, ce dernier répondant à l'italien vulgaire *posteggiatore*, charlatan (« en jargon », Oudin, 1642). Le *postijateur*, le premier dans la hiérarchie des camelots, est naturellement doué d'une grande facilité d'élocution et d'un aplomb imperturbable.

Dans le bas-langage, en général : « Mossieu le maire débágouline un *pallas* patrioticard », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 40.

L'expression *faire pallas* signifie (déjà chez Vidocq) faire le grand seigneur, de l'embarras avec peu de chose ; aujourd'hui, faire des manières (Rossignol). On la lit déjà dans une chanson argotique de 1835 [1], et de nos jours, dans Bruant (*Rue*, t. II, p. 28) : « Vrai, c'est pas pour *faire du pallas*... »

Ce mot *pallas*, remarque Hayard, a deux significations : comme substantif, il veut dire discours, boniment ; comme adjectif, il signifie beau, superbe : « C'était un couple *palas*... », Richepin, *Truandaille*, p. 52.

5. — Français.

Le contingent français est naturellement le plus important et quelques-unes de ces contributions ont profondément pénétré dans la langue (cf. *boniment*) :

Battre comtois, servir de compère (*comtois*) à un forain, c'est-à-dire feindre le niais pour mieux attraper la dupe : « Dans les fêtes, aux abords des baraques de lutteurs, il y a toujours des spectateurs qui demandent un gant ou caleçon pour lutter avec le plus fort de la troupe ; on s'imagine que c'est un adversaire sérieux, mais ce n'est qu'un compère qui *bat comtois*, et qui se laisse toujours tomber pour avoir sa revanche à la représentation suivante afin d'attirer le public » (Rossignol). — « J'avais alors pour passetemps... de *battre comtois* devant la baraque de lutteur tenue par Dubois », Richepin, *Truandaille*, p. 15.

Cette expression est calquée sur la locution jargonnesque *battre l'antiffe*, feindre le niais, dissimuler, proprement battre l'estrade pour demander l'aumône, d'où la notion de « feinte » attachée au verbe *battre* [2].

De là, feindre, mentir, sens généralisé :

Chez les malfaiteurs : « Un voleur *bat comtois* lorsqu'il ne veut pas comprendre les questions qu'on lui fait et ne dit

1. Voir nos *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 185.

2. Victor Hugo (*Les Misérables*, l. VII, ch. II) se trompe donc en soutenant : « Pas une métaphore, pas une étymologie de l'argot qui ne contienne une leçon. Parmi ces hommes *battre* veut dire *feindre* ; on *bat* une maladie ; la ruse est leur force ».

ce qu'il pense » (Rossignol). — « En attendant, je vais *battre comtois*... », Vidocq, *Mémoires*, t. III, p. 25 [1].

Dans le bas-langage : « Une femme *bat comtois* lorsqu'elle fait des infidélités à son homme et qu'elle jure qu'elle lui est fidèle » (Rossignol).

Aussi, sous la forme abrégée *battre*, mentir : « Ne t'inquiète pas, je *battrai* si bien que je défie le plus malin de ne pas me croire... T'as beau *battre*, on ne m'en conte pas à moi », Vidocq, *Mémoires*, t. III, p. 29 [2].

La locution *battre comtois* est parfois altérée en *chiquer contre* (de *chiquer*, battre), mentir, simuler, également devenue populaire : « Tu n'as pas besoin de me *chiquer contre* en plaidant le faux pour savoir le vrai » (Rossignol).

Boniment, long discours de forain pour attirer le public dans une baraque , parade de pitre dont nous avons cité des échantillons : « L'ouvrier mixte aime les fêtes de banlieue et écoute le *boniment* de Paillasse », Poulot, p. 59.

Ce terme de forain est devenu très populaire, au sens de discours artificieux pour convaincre ou séduire : « Depuis le député en tournée électorale jusqu'à l'épicier qui fait valoir sa marchandise, tout le monde lance son petit *boniment* » (Rigaud).

Chez les malfaiteurs : « Je lui détaillerai mon petit *boniment*.... ». Méténier, *Lutte*, p. 146. — « J'ai prété loche pour entraver le *boniment* du garçon qu'on allait brancher », *Lettre argotique*, 1837 (dans *Sources*, t. II, p. 191). — « On me prenait pour un mylord et j'envoyais bien mes *boniments* », Brissac. *Mon bagne*, p. 44.

Chez le peuple, qui l'applique surtout aux candidats électoraux : « Ceux qui prennent la parole, dégoisent leur *boniment* sans magnes, ni flaflas... », *Almanach du Père Peinard*, 1896, p. 31.

Ce terme, déjà donné par Vidocq (1837), manque encore à

1. Dans l'édition des *Mémoires* par Villiod (1912), t. II, p. 17, on lit fautivement : *battre comptoir*.

2. De là, *battage*, mensonge, *batteur*, menteur, dérivés également devenus populaires :

Chez les ouvriers imprimeurs : « *Battage*, plaisanterie, mensonge; *batteur*, qui fait des mensonges » (Boutmy.)

Dans la langue populaire : « C'est donc des menteries... j'ai coupé dans le pont... c'est donc du *battage*... Hein, quel *battage* que ces fêtes de Tours et ce gueuleton épastrouillant donné en l'honneur des chemins de fer », *Père Peinard*, 5 oct. 1890, et 2 nov. 1890, p. 2.

Bescherelle (1845). Tandis que Littré le caractérise comme « mot très vulgaire et qui est presque d'argot », le *Dictionnaire général* le donne déjà à titre de néologisme familier.

C'est un dérivé de *bonir* ou *bonnir*, dire, parler, proprement dire de bonnes histoires, mot adopté par les voleurs et qu'on lit déjà dans les *Mémoires* (1828) de Vidocq.

Il est encore vivace chez les forains : « Le camelot *bonnit* pour vendre sa camelote... » (Rossignol), d'où il a passé dans le peuple : « J'en reviens à ce que je te *bonissais* dans le commencement de ma babillarde », Bercy, *X^e lettre*, p. 7[1].

Caravane, réunion de voitures d'une tribu de nomades ou d'un grand établissement (cirque, ménagerie), a aussi le sens de voiture de forain, de roulote, sorte de maison roulante où il vit et meurt : « C'était un des meilleurs flambeurs de la *caravane* » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 116).

Elle porte souvent le nom de *maringote* : « La *maringote*, dans le principe, était la voiture du marchand forain courant la province, et ce n'est que par extension et depuis une quarantaine d'années que l'appellation a été donnée à la voiture des saltimbanques. Cette voiture est par eux quelquefois nommée la *caravane*, le *chez soi* »[2].

Le mot est très répandu dans les parlers provinciaux, dans lesquels *maringote* désigne habituellement une voiture légère à deux roues : « Cochard dit qu'on les nomme ainsi parce que les premières se sont faites à Maringues, en Auvergne »[3].

Castelet, baraque de polichinelle ou de guignol, proprement petit castel, d'où *castelier*, impresario de pareilles baraques (H.-France).

Drague, fonds de saltimbanque, baraque de foire, table d'escamoteur (H.-France), d'où *dragueur*, banquiste, escamoteur, qui drague ou soutire l'argent des badauds, des dupes.

Entresort, baraque de forain (on y entre et on en sort continuellement) : « On appelle *entresort*, dans le monde des saltimbanques, le théâtre en toile ou en planches, voiture ou baraque,

1. De là *bonisseur*, nom du pitre qui fait le boniment, et, ironiquement, beau parleur (Hayard) : « Les entendez-vous sur les tréteaux ? Le *bonisseur* aboie, la paillasse glapit... », Vallès, *Rue*, p. 93.

2. Note d'Edmond de Goncourt, au chapitre VII des *Frères Zemgano* (1879), roman de saltimbanques.

3. Cité par Nizier du Puitspelu, *Le Littré de la Grand'Côte*, 1903.

dans laquelle se tiennent les monstres... Le mot est caractéristique... On entre, on sort, voilà », Vallès, *Rue*, p. 119.

Flambeau, comédie foraine, parade, avec de nombreuses acceptions secondaires :

1° Savoir faire, expérience : « Avoir le *flambeau*, c'est être très habile dans un métier » (Virmaître).

2° Nœud d'une affaire : Je sais où est le *flambeau* (Idem).

3° Jeu de cartes : « Fais voir ton *flambeau*, je vais te dire si tu as gagné » (Rossignol).

4° Affaire, chose quelconque que l'on connaît (Hayard : « Ce qu'il a fait n'est pas un chouette *flambeau* (Rossignol). — « Ça sera toujours el même *flambeau* », Bercy, *IX*e *lettre*, p. 5.

Avec les dérivés : *Flamber*, installer un établissement forain, jouer la comédie, amuser le public ; *flambeur*, comédien de foire, *flamboter*, jouer aux jeux de hasard (Rossignol), et *flamboteur*, tricheur (Hogier-Grison).

Merlifiche, forain ambulant, proprement mirifique, merveilleux (anc. fr. et pop. *mirlifique*), terme qu'on lit dans Richepin, *Gueux*, p. 11 : « On nous prend pour des *merlifiches*... »

Merligaudier, vagabond qui est un peu saltimbanque : « Ce n'est pas pour des prunes qu'on m'appelle *Merlifiche* ; mon père était *merligaudier* », Richepin (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 435).

En Picardie, *merligaude* a le sens de mélangé, en parlant des aliments non solides et des boissons (cf. *arlequins*) ; dans la Dôle (Jura), *mirlicodin* désigne une personne naïve et cocasse (Leconte).

Pélican, paysan, proprement homme long et dégingandé (allusion à la taille du pélican) :

> Je me tiens souvent les jours de foire,
> Sus la place où se trouve el marché,
> Je fais le boniment à l'auditoire,
> Au *pélican* endimanché [1].

Pétrousquin, sobriquet donné au paysan et au bourgeois (par les troupiers), désigne le badaud, le public, dans l'argot des saltimbanques : « Lorsque les autres enfants balbutient papa, maman, et jouent à la poupée, lui — l'enfant des forains — il entortille déjà le *pétrousquin*, en faisant la manche, il sait attraper le public en faisant la quête... Alors, malheur aux pauvres *pétrousquins*, particuliers qui s'aventurent à jouer !

1. Henry Baguet, *Autour de Jaquemart, Chansons et monologues Moulinois, suivis de la Purée et d'un glossaire argotique*, Moulins, 1906, p. 106.

Ils sont rançonnés sans merci », Privat d'Anglemont, 1854, p. 94 et 96.

Pingouin, public, proprement tas d'imbéciles (l'oiseau a une apparence stupide) : « Vois-tu le *pingouin*, comme il s'allume ? » Eugène Sue (cité dans Rigaud).

Pitre, paillasse de foire, aide de saltimbanque (forme rouergate de *piètre*, chétif, misérable, gueux) : « Le père Godard avec son *pitre*... », Vidocq, *Mémoires*, éd. Villiod, t. I, p. 17.

Terme généralisé au sens de bouffon, d'amuseur de société.

Tomber, terrasser, vaincre un adversaire en luttant, verbe neutre passé de bonne heure au sens transitif[1] ; de là *tombeur*, lutteur qui terrasse tous ses adversaires, athlète forain : « un *tombeur* d'hercules ».

Trèpe, *treppe*, affluence, foule, proprement trépignement (du français ancien et dialectal[2], *treper*, trépigner), terme commun aux saltimbanques et aux voleurs parisiens (Vidocq) : « Boniment susceptible de faire un *treppe*, c'est-à-dire un rassemblement autour du camelot », Coffignon, p. 92. — « Le *trèpe* a pas rendu aujourd'hui, faut le repincer par ailleurs ». Méténier, *Lutte*, p. 249.

Le terme est devenu populaire : « *Treppe*, rassemblement de monde... Dans un café où il y a beaucoup de clients, il y a du *treppe* » (Rossignol). — « Y a guère que la Toussaint qu'y a du *trèpe* dans les cimetières », Bercy, *XXXIV*e *lettre*, p. 5.

Voyageurs. C'est le nom qu'on donne aux marchands forains qui font la province, en opposition à ceux qui ne font que Paris et la banlieue (Rossignol).

Le nombre de ces termes spéciaux, qui ont trouvé accès dans le langage populaire, est, comme on le voit, assez important. Des professionnels de la rue, ce sont les camelots et les forains qui lui ont fourni quelques-unes de ses contributions les plus caractéristiques. Il faudrait y ajouter le concours apporté dans ce sens par l'enfant perdu de la voie publique, le voyou[3], mais l'influence de ce dernier a été d'ordre trop général pour être précisée par des exemples[4].

1. Voir, sur *tomber*, ce que nous avons dit ci-dessus, p. 124.
2. Cf. Desgranges (1821) : « *Treper* sur quelqu'un pour dire marcher. Voilà un mot du Niais de Sologne ».
3. Voir Victor Fournel, *Ce qu'on voit dans les rues de Paris*, 2e éd. 1867, p. 348-360 : Le gamin de Paris.
4. Cf. Charles Monselet, *Les Voyous* (dialogue que nous citons d'après *l'Almanach de la langue verte* pour 1868), et A. Machard, *L'Epopée au faubourg, Les cent gosses*, Paris, 1912.

CHAPITRE VI

CHIFFONNIERS

Les chiffonniers forment une population à part, vivant pêle-mêle, conservant des mœurs étranges. L'ivrognerie est leur passion : après le débit de la hotte (où ils mettent tout ce qu'ils trouvent de bon dans le tas d'ordures), la plupart d'entre eux passent le reste de la journée à boire [1].

Comme tout groupement qui vit en marge de la société, les chiffonniers se servent d'une langue spéciale, du jargon, qui était jadis d'un usage général parmi eux, comme le témoigne une curieuse romance de 1850, l'*Assommoir de Belleville* [2]. « Tous les chiffonniers savent et parlent argot », c'est-à-dire jargon, déclarait déjà en 1842 Emile de la Bédollière [3]. Les chiffonniers bretons de la Roche Derrien se servent également d'un argot particulier étudié par N. Quellien (1896).

Sobriquets et noms.

Cette petite industrie et ceux qui la pratiquent ont excité la verve ironique des écrivains ; de là toute une nomenclature facétieuse, pour la plupart livresque et inconnue aux chiffonniers eux-mêmes : *Amour* ou *Cupidon*, *chevalier du crochet*, *philosophe*, etc., désignant le chiffonnier, et *cabriolet*, *cachemire d'osier* [4], *carquois* (cf. *Cupidon*), etc., désignant sa hotte [5]. Ajoutons *parfait amour du chiffonnier*, eau de vie vendue dans les assommoirs, et cette appellation qu'on lit chez d'Hautel : « *Une lingère au petit crochet*. Nom que l'on donne par

1. Jules Barberet, *le Travail en France*, t. VI : Le chiffonnier. — Louis Paulian, *la Hotte du chiffonnier*, Paris, s. d. (purement technique).
2. Voy. *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 199 à 201.
3. *Les Industriels, métiers et professions en France*, Paris, 1842, p. 175.
4. Cette expression se lit dans la dernière édition du *Jargon* de 1849.
5. Un essai critique sur le vocabulaire des chiffonniers parisiens a été fait par Otto Driesen, dans *Festschrift Adolf Tobler*, 1905, p. 135 à 152.

raillerie aux gens qui ramassent les chiffons de côté et d'autre, avec un petit crochet enté au bout d'un bâton ».

Leur appellation vulgaire est *biffin*, chiffonnier : « Voici les *biffins* qui passent le crochet au poing... », Richepin, *Pavé*, p. 72.

Ce nom est tiré de *biffe*, chiffon, sens remontant à l'étoffe rayée en usage du XIIIe au XVIe siècle. La *biffe*, dont on faisait alors des robes et des manteaux, était un drap léger en laine peignée de choix, d'une qualité spéciale, exempte de bourre et de déchets. Elle se fabriquait dans le Hainaut et à Douai, de même à Provins et à Paris[1] : « *Biffes* rayées de Provins », est cité par Du Cange, sous l'année 1293, et un fabliau de l'époque nous dit (éd. Méon, t. IV, p. 179) :

Qui veut sa robe de brunete,
D'escarlate ou de violete,
Ou *biffe* de bonne maniere.

La dégradation du sens a été le résultat de la fabrication en qualités inférieures. Oudin, en 1640, explique déjà *bifferies* par mauvaises marchandises, et le patois de la Mayenne connaît encore *biffer* au sens de « tromper » (Dottin). Au XIXe siècle, *biffe*, chiffon[2], a produit *biffer*, ramasser des chiffons; *biffin*, qui désigne le chiffonnier, et, ironiquement, le savetier (la saleté est commune aux deux métiers) ainsi que le fantassin, dont le sac rappelle la hotte du chiffonnier : « Un pauvre bougre, une fois la dèche noire arrivée, se faisait *biffin* (savetier) », *Père Peinard*, 23 février 1890, p. 2.

Le nombre des termes que les chiffonniers ont fourni au baslangage est fort restreint. Citons les suivants :

Choquote, os gras recueilli par les chiffonniers, servant à la fabrication de la gélatine et des phosphates. De là, au sens généralisé, chose agréable, bonne : « On prend tout à la bonne et les incommodités deviennent de la *choquotte* », Richepin, *Pavé*, p. 64.

Rogate, viande ou plutôt rognures de viande ramassées dans les ordures (appelées aussi *quiqui*), proprement rogaton, a acquis le sens figuré de mauvais, laid, défectueux : « Je

1. Voy. F. Bourquelot, *Etude sur les foires de Champagne au* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècle*, Paris, 1865, t. I, p. 231 à 234.
2. Son diminutif *biffeton*, billet (de chemin de fer, de loterie, de théâtre), proprement petit chiffon : « T'as les *biffetons*? » Courteline, *Train*, p. 223.

chine ce qui me semble roupe et *rogate* », Bercy, *XXXIVe lettre*, p. 5.

Triquer, trier des chiffons. C'est un terme des flotteurs de la Nièvre : trier, et spécialement trier marque par marque les bûches avancées par le flot, afin de pouvoir établir les piles de chaque marchand. De là *attriquer*, acheter des effets volés, terme de chiffonnier passé dans le jargon (on le lit pour la première fois dans Vidocq), et dont le sens propre est : soumettre les objets dérobés à un triage.

En somme, peu de chose. Le rôle des chiffonniers, par leur vie vagabonde, a été plus efficace comme propagateurs des mots d'argot dans l'idiome parisien que comme créateurs de termes nouveaux.

CHAPITRE VII

FILLES ET SOUTENEURS

Les filles ont été un des intermédiaires les plus actifs pour l'expansion des termes spéciaux dans le bas-langage. Leur contact avec les soldats, les ouvriers, les apaches, a facilité la propagation et la fusion des divers ingrédients linguistiques.

Elles-mêmes possèdent un petit vocabulaire spécial, dont on a eu tort de contester l'existence : « On a prétendu que toutes les prostituées de Paris avaient un argot ou jargon qui leur était particulier, et à l'aide duquel elles communiquaient ensemble, comme les voleurs et les filous de profession... Il est faux que les filles aient un argot particulier ; mais elles ont adopté certaines expressions, en petit nombre, qui leur sont propres, et dont elles se servent lorsqu'elles sont entre elles. Ainsi les inspecteurs du bureau des mœurs sont des *rails*, un commissaire de police un *flique*, une fille publique jolie est une *gironde* ou *chouette*, une fille publique laide est un *roubion ;* elles appellent la maîtresse d'un homme sa *largue*, et l'amant d'une fille publique son *paillasson*[1] ».

Ceci fut écrit en 1836. Quelques années plus tard, en 1841, un autre médecin spécialiste déclarait tout le contraire et insérait dans son livre un « Vocabulaire pour comprendre le langage des souteneurs et des filles publiques[2] ». Les termes s'y confondent souvent avec ceux employés par les malfaiteurs : tels *brême*, carte d'inscription ; *carme* ou *carlo*, argent ; *rousse*, inspecteur de police ; *tine*, réunion de souteneurs, etc.

Le plus important de ces termes est *retappe*, promenade sur le trottoir (donné par Vidocq comme « terme des filles publiques »), mot qui vient en droite ligne des Chauffeurs de l'an 1800, qui désignaient ainsi la grande route où ils guettaient

1. Parent-Duchatelet, *De la Prostitution dans la ville de Paris*, 1836, p. 137.
2. Dr Aimé Lucas, *Les dangers de la prostitution*, Paris, 1841, p. 31 à 38. Cf. p. 32 : « Si l'on veut désigner quelqu'un mal vêtu, on dit, il joue la ruine, il est de la *dètosse*, c'est-à-dire en détresse ».

les passants. Le vocable a passé dans le parler vulgaire et dans la langue générale : « Après avoir fait la *retappe* toute la nuit », Goncourt, *Journal*, 5 février 1868.

N'oublions pas qu'en 1815, dans un opuscule consacré aux filles publiques du Palais Royal, on lit déjà un chapitre, d'ailleurs insignifiant, intitulé : « Termes d'argot »[1]. Cette courte liste présente l'intérêt d'être profondément influencée par le jargon et d'avoir ainsi contribué à l'expansion de celui-ci dans le parler vulgaire[2].

1. — Noms spéciaux.

Plusieurs des appellations qui désignent les filles sont caractéristiques et remontent assez haut :

Grue. Terme injurieux et attesté, au sens actuel, dès le début du XVe siècle (dans Godefroy) : « Icellui Girard appela la suppliante deux ou trois fois *grus ! grus !* et pour ce qu'elle n'entendoit pas que c'étoit à dire des dites paroles, demanda audit Girard que c'estoit à dire ; lequel Girard lui dist que c'estoit à dire *ribaude*, en l'appellant par plusieurs fois : *grus*, ribaude ! *grus*, ribaude ! »

Le mot désigne proprement la femme qui, par coquetterie, redresse et tend le cou comme font les grues. *Cou de grue*, au sens défavorable, se lit déjà au XIIe siècle, dans le *Miserere* de Reclus de Molliens, str. CXXXII :

> Entant cha, orguieus, *cous de grue !*

C'était l'allure habituelle des femmes libres ou des galants. Dans le « Sermon joyeulx des foulx » du XVe siècle, on lit à propos des amoureux (*Ancien Théâtre*, t. II, p. 212) :

> Je trouve aussi à mon propos
> Une autre quantité de folz
> Qui s'en vont de nuyt par les rues,
> Estandant les colz comme *grues !*

Chameau. C'est pour une raison analogue que ce terme dé-

1. *Le Palais-Royal ou les Filles en bonne fortune*, Paris, 1815 (termes d'argot, p. 122-123). Un opuscule de P. Cuisin porte à peu près le même titre : *Les Nymphes du Palais-Royal, leurs mœurs, leurs expressions d'argot*... Paris, 1815. Les expressions d'argot ne figurent que sur le titre.

2. Cf. Charles Virmaitre, *Paris impur*, 1890, et Jean de Merlin, *La Débauche à Paris*, 1900.

Nous avons déjà parlé des romans sociaux de Rosny aîné et de Ch.-H. Hirsch (v. ci-dessus, p. 53 et 55).

signe également la femme de mauvaise tournure. On lit dans un « Sonnet contre une vieille courtisane » du Sieur de Sygogne :

> Vostre teste ressemble au marmouzet d'un cistre...
> Vostre longue encolure à celle d'un *chameau*.

Par contre les deux appellations qui suivent sont des mots d'amitié :

Biche. Nom caressant que l'on donne aux jeunes filles et dont l'emploi remonte au XVIIIe siècle : « Vous n'êtes pas ici tout seul ? Vous soupez donc ?... laquelle de nos sœurs est de la partie ? car vous êtes un courreur de *biches* », Comte de Caylus, *Oeuvres*, t. X, p. 29.

Le mot n'a donc pas été créé en 1857 par Nestor Roqueplan, comme le prétend Delvau.

On en trouve l'origine métaphorique dans ce passage de la comédie *Les Escoliers* (1589) de François Perrin (acte IV, sc. III) :

> Au vieil temps... la craintive fille...
> Vergogneuse baissoit la teste
> Et n'osoit voir un homme en front :
> Mais maintenant nos filles vont
> Plus effrontées que des *biches*
> Qui battent des deux flancs les friches.

Cocotte. Le terme se lit, avec son sens général, chez d'Hautel (1808) : « Mot flatteur et caressant que l'on donne à une petite fille. Mot enfantin pour dire une poule[1] ». Mais l'acception moderne était déjà usuelle au XVIIIe siècle : « Une certaine Adeline qui représente aux Italiens et plusieurs autres *cocottes* de même espèce », lit-on dans le *Cahier des plaintes et doléances* de 1789, p. 16.

Ajoutons *pierreuse*, ainsi défini par d'Hautel : « Prostituée dans le plus bas degré. Ce sobriquet a été donné à ces femmes, parce qu'elles font ordinairement leur honteux commerce dans les lieux où l'on bâtit et où il y a grand nombre de pierres ».

Le nom a été censuré par les grammairiens : « *Pierreuse*. Nom donné aux filles des rues. C'est un barbarisme », Desgranges, 1821. Il est encore usuel (Bruant, *Rue*, t. II, p. 84).

Les autres appellations[2] sont modernes :

1. En revanche, le mot *poule*, depuis quelques années, remplace complètement *cocotte*.
2. Parmi les appellations spéciales citons : *Brique*, prostituée de bas-étage,

Marmite, nom de la fille dans ses rapports avec le souteneur qu'elle paie et nourrit : « *Faire bouillir la marmite*, fournir d'argent pour maintenir ou nourrir une famille » (Oudin, 1640). Ce nom se trouve mentionné pour la première fois dans le petit vocabulaire déjà cité du médecin Aimé Lucas (p. 31) : « Le souteneur appelle la prostituée qui lui donne l'argent sa *marmite*. Elle est, selon qu'elle lui rapporte plus ou moins d'argent : *marmite de cuivre, de fonte, de carton*... ».

Rouchie, sale prostituée (Rigaud) : « L'amante de cœur d'une vieille *rouchie* des grands quartiers », Poulot, p. 128. — « Cette *rouchie* avec ses oripeaux », Zola, p. 406.

Ce mot remonte à *rouchi*, gredin (dans Vidocq), et celui-ci au sens primitif de « chien » que *rouchi* a dans le *bellau*, argot des peigneurs de chanvre du Bas-Jura.

Morue, pendant de la nomenclature ichtyologique concernant le souteneur : « Les femmes sont des ponifs, des crevettes à filets, des *morues* », Poulot, p. 134.

Le client ou l'amoureux payant de la fille, c'est *le miché*, la dupe, le simple : « Les filles appellent un *miché* l'homme qu'elles font monter chez elles et qui paye », Le *Palais Royal*, 1815, p. 122. — « Lorsqu'une fille a raccroché un homme qui a été avec elle, *elle a fait un miché* », Dr. Lucas, 1841, p. 32. — « Elle lui persuade que son *miché* l'a quittée à cause de lui », Poulot, p. 130.

Le nom était déjà usuel au XVIIIe siècle : « *Miché* se dit d'un sot qui se laisse duper. On le montre au doigt en disant : *Voilà le miché !* C'est un terme bas et qui n'est connu que du peuple ». *Dictionnaire de Trévoux*, 1752. — « Il faut cependant trouver quelque *miché* qui prenne la moitié de st'enfant », Comte de Caylus, *Ecosseuses* (dans *Oeuvres badines*, t. X, p. 552).

Miché est la prononciation vulgaire de *Michel*, nom traditionnel de la dupe, du niais ; au XVe siècle, *michault* désignait le cocu, dans Guillaume Coquillart (t. I, p. 111) :

> Peut estre qu'elle a nom Denise
> Et son mary Jehan ou Thibault,
> Et neanmoins pour sa devise
> Porte un M qui fait *Michault*.

proprement *poil de brique*, qui a les cheveux roux (Rossignol) ; — *flibocheuse*, prostituée rapace (Rigaud), contamination de *flibustier* et *balocheuse*. Celle qui appelle le client de sa fenêtre, fait la *quitourne*, la fenêtre (« celle qui tourne »).

Faire le michelet, c'est aujourd'hui palper les femmes dans une foule (Rigaud); au XVe siècle, *faire le sault michelet*, c'était faire l'amour (Coquillart, t. I, p. 105).

Ce *michelet* est tout bonnement le pendant de *michaut* et de *miché* (prononciation populaire de Michel).

Le commerce de la prostitution est généralement désigné par *persil* (*aller au persil*, ou *faire persil*, c'est raccrocher les passants) : « On dit d'une prostituée qui se promène pour trouver pratique, *elle va au persil*, elle arrache du chiendent, elle donne du vague... Si son commerce ne va pas, elle dit que *le persil ne pousse pas*; si au contraire, le commerce va bien, alors *le persil est en fleur* », Dr Lucas, 1841, p. 33.

Le sens en est : aller chercher de l'argent, pour acheter du persil et en assaisonner la soupe (cf. *marmite*), répondant à *aller aux épinards*, en parlant d'un souteneur, recevoir de l'argent de sa marmite.

L'expression a d'ailleurs franchi le monde des filles pour faire incursion dans le langage des mondaines et des salons : *Faire son persil* a signifié aller aux Bois de bonne heure, pédestrement, sur le sol fraîchement arrosé : « Aujourd'hui, on monte le matin !... il n'y a plus de Bois !... on ne *fait plus son persil* », Gyp, *Ohé ! la Grande Vie !* 1891, p. 153.

2. — Les souteneurs.

Le pendant de la fille est le *souteneur* que le *Trévoux* (1752) définit ainsi : « Celui qui soutient. On ne le dit que de ceux qui ont de mauvais lieux. C'est celui qui a soin de faire payer celui qui les fréquente. Les *souteneurs* que les filles de joie payent pour empêcher le désordre sont ordinairement eux-mêmes des coquins qui les pillent, les volent, les maltraitent et leur font dix fois plus de mal que celui qu'elles cherchent à éviter ».

On rencontre fréquemment ce nom dans les écrits poissards : Vadé, *Les Porcherons*, etc. [1]

Il portait encore, au XVIIIe siècle, le nom de *guerlichon* ou *greluchon* : « C'est ainsi que l'on appelle l'amant favorisé se-

1. Voy. Louis Puibaraud, *Les Malfaiteurs de profession*, Paris, 1894, ch. V : Les souteneurs. — Charles-Louis Philippe, *Bubu de Montparnasse*, Paris, 1901. Tout récemment, M. Francis Carco s'est fait une spécialité de ce monde louche. Voir son roman *Jésus la Caille* (1914).

crètement par une femme entretenue ou qui se fait payer par d'autres amants », *Trévoux*, 1752. — « Un essaim de ces animaux rongeurs, que l'on nomme *guerluchons*, assiégeait continuellement sa maison, la pilloit et partageoit toutes les faveurs de la danseuse », Caylus, *Œuvres*, t. XI, p. 33.

Le plus ancien exemple se lit dans le poème *Cartouche ou le Vice puni* (1725), de Nicolas Ragot dit Grandval, ch. IV : « Je voulais la tuer, elle et son *greluchon* ».

Ce nom, d'origine obscure, était déjà usuel dans la seconde moitié du XVIe siècle. Pierre Viret parle, en 1560, d'un *saint Grelichon* [1], et Henri Estienne, en 1566, d'un *saint Guerlichon* qui guérissait du mal de la stérilité. Ce prétendu saint « se vante d'engroisser bravement autant de femmes qui le viennent aborder, pourveu qu'elles facent leur dévoir, c'est-à-dire que pendant le temps de leur neufvaine faillent point chascun jour plusieurs fois de s'estendre sur luy tout de leur long... » [2]

Au XIXe siècle, le mot est donné par d'Hautel, et il est encore vivace sous la double forme *greluchon* et *guerluchon* (v. H. - France) : « Apprends un peu, bougre de *greluchon*, que la blouse est le plus beau vêtement, oui ! le vêtement du travail ! » Zola, *Assommoir*, p. 490.

Son équivalent moderne plus fréquent est *marlou* (nom provincial du matou), qu'une facétie de 1830 explique ainsi : « Un *marlou*, c'est un beau jeune homme, fort, solide, sachant tirer la savate, se mettant fort bien, dansant le chahut et le cancan avec élégance, aimable auprès des filles dévouées au culte de Vénus, les soutenant dans les dangers imminents » [3].

Terme du bas-langage très répandu : « Dire que cette gueuse-là en était tombée à ce point, pour suivre quelque *marlou* qui devait la battre », Zola, *Assommoir*, p. 403. — « Ce *marlou* s'étendait en hauteur et boitillait », Rosny, *Marthe*, p. 78.

L'ancien équivalent *maquereau* — avec sa forme abrégée moderne *mac* [4] (Bruant, *Rue*, t. II, p. 98), fém. *maca* et les

1. *Traicté de la vraye et fausse religion*, 1560, l. VII, ch. XXXV.
2. *Apologie d'Herodote*, éd. Ristelhuber, t. II, p. 321.
3. *Cinquante mille valeurs de plus à Paris ou Réclamations des anciens marlous de la capitale contre l'ordonnance de M. le Préfet de police, concernant les filles publiques*, par le beau Théodore, ancien cancan, Paris, 1830, p. 5.
4. *Mec, meg*, par contre, est pris au jargon : *un mec à la colle forte* (image

diminutifs *maquet* (Idem, t. I, p. 200) et *macrotin* — ainsi que son synonyme également ancien *poisson d'avril*, qu'on lit dans la *Diablerie* de d'Amerval (1507, fol. B III v°):

> Vien ça, [1] le chief des ruffyens.
> Houlier, putier, maquereau infame,
> De maint homme et de mainte fame
> *Poisson d'apvril*, vien tost à moy !

ont produit toute une nomenclature ichtyologique désignant le souteneur :

Barbeau, abrégé en *barbe* (diminutif *barbillon*) et amplifié en *barbiset* : « L'homme qui reçoit de l'argent d'une prostituée est un *barbillon*, un meg », Dr. Lucas, 1841, p. 32. — « Pas un *barbiset* qu'aurait osé pousser un coup de vague », Méténier, *Lutte*, p. 156.

Brochet, abrégé en *broche* (Bruant, *Rue*, t. II, p. 119), avec le diminutif *brocheton* et le dérivé *s'embrochiner*, se coller avec une femme (Virmaitre).

Dauphin, abrégé en *daufe*, d'où *daufier*, souteneur (Bruant, *Rue*, t. I, p. 205); a donné, aussi, par jeu de mots : *dos fin*, ou simplement *dos* [2] (Richepin, *Gueux*, p. 191) : « C'est nous qu'est le *dos*... », à côté de *dos vert*, par allusion aux bandes vertes qui sillonnent le dos du maquereau, [3] appellation déjà usuelle dans le poissard (*Les Porcherons*, 1773, V^e chant) :

> De ce *dos vert* [4] de Jolicœur,
> Le ton fanfaron et gouailleur,
> Tout drès d'abord m'a fait comprendre
> Qu'i voulions faire queute esclandre.

Une dernière appellation du souteneur, celle-là d'origine provinciale, est *costau* (écrit *costaud*) qu'un glossaire argotique de 1846 donne sous la forme *costel* : « Il voulait devenir le chef d'une bande réelle, un meg, un *costaud*, une terreur », Rosny, *Rues*, p. 7.

empruntée au menuisier, surnommé *pot-à-colle*) désigne un souteneur à poigne, redoutable, en opposition à *mec à la mie de pain*, sobriquet du souteneur maladroit et craintif.

1. Lucifer, en apostrophant Satan.

2. De là *dossière* ou *daussiere* (cf. *dauphin* à côté de *dos fin*), prostituée d'un *dos*, d'un souteneur.

3. Bruant, v° *maquereau*, donne d'autres synonymes ; *chuenne, écaillé, goujon*... Ce sont là des parasites forgés analogiquement et dont ce dictionnaire abonde.

4. Guy de Maupassant le met dans la bouche d'une drôlesse parisienne (*Bel-Ami*, p. 119) : « Elle lui tourna les talons en déclarant : « Je ne fréquente pas les *dos verts* ».

Le mot désigne proprement le fort, qui a des côtes : « On a enterré des plus *costauds* que toi... il a des gas *costauds* », Rosny, *Rues*, p. 28 et 75.

Les *costauds* de Villette sont les forts, les vigoureux, comme les *Nervi*, les apaches de Marseille, en chemises molles et pantalons à la hussarde. Ce nom a fait fortune, en franchissant le monde louche auquel il appartient en propre pour pénétrer dans d'autres milieux sociaux, par l'intermédiaire des filles et des troupiers.

La *Terreur*, c'est le surnom que porte le plus fort entre les souteneurs d'un même quartier : « Une *Terreur* peut se payer des béguins tant qu'il veut, — il finit par se laisser prendre par des flics », Merlin, p. 120.

Cette appellation se lit déjà, avec un sens rapproché, dans les écrits de Vadé : « Faut l'appeler *Monsieur la Terreur* à cette heure-ci », *Racoleurs*, sc. XX.

Le souteneur de barrière, vers 1875, était reconnaissable à ses pantalons à pattes d'éléphant, dits *bénards* [1] (du nom du fabricant); à sa casquette très haute, à trois, à cinq, à six ponts, nommés en dernier lieu [2] *def* [3] ou *desfous* (du nom du chapelier) ; à ses mèches collées sur les tempes et appelées tour à tour : *accroche-cœurs*, appellation rustique et provinciale, adoptée tout d'abord par les filles galantes et passée de celles-ci aux souteneurs ; — *faces*, terme de la langue générale (« *Faces*. Ce nom se donne improprement aux boucles de cheveux qui couvrent les oreilles »; Michel, 1807) ; — *guiches*, allusion à la guiche de chartreux, bande d'étoffe attachée de chaque côté de la robe pour la fermer ; de là, nom du souteneur et de sa caste [4] ; — *patères*, c'est-à-dire tempes semblables aux crochets qui retiennent les rideaux ; — et finalement *rouflaquettes*, appellation récente, d'origine provinciale : « Un seigneur à *rouflaquettes*, petit et crapuleux, la veste ouverte sur le chandail », Rosny, *Marthe*, p. 78.

La forme primordiale *roufle* (Bruant, *Dict.*, p. 113) est d'origine provinciale : en Normandie, *faire le roufle*, c'est

1. « Avec un *bénard* à pattes d'un thunard », Bercy, *XLI*e *lettre*, p. 6.

2. Cf. Virmaitre, *Paris impur*, p. 156 : « De 1830 à 1848, la casquette de souteneur se nommait une *patente ;* de 1848 à 1855, on l'appelait un *david* ; aujourd'hui (1890), les souteneurs portent la casquette plate à large visière ».

3. « Alors on m'a payé un *def* américain, tout ce qu'il y a de gandin », Bercy, *III*e *lettre*, p. 5.

4. Richepin, *Gueux*, p. 191 : « Gare au bataillon de la *guiche*... »

prendre un air arrogant, se pavaner (cf. *tiffes*, cheveux, proprement attifets) [1].

Si longtemps que sa marmite travaille, qu'elle est *sur le tas* (terme emprunté [2] aux métiers), le souteneur roule son existence fainéante; mais une fois qu'elle est arrêtée ou malade, il est *sur le sable*, à sec et sans savoir quoi faire [3]. De *mangeur de blanc* [4], qu'il était, il devient *mangeur de rouge*, assassin : « Les criminels à Paris ont leur pépinière : ce sont les souteneurs. Tout souteneur est du plant de criminel » [5]. Devenu apache, le souteneur ne recule pas devant sa première victime, *Monsieur le bon* (Bruant, *Rue*, t. II, p. 194).

Ce facteur social impur, la fille, a donc joué, lui aussi, un rôle intermédiaire assez important pour la propagation des mots nouveaux, venant tour à tour des malfaiteurs et des troupiers, des matelots et des ouvriers. La part qu'elle a ainsi prise, jointe à sa propre contribution, ne pouvait être négligée dans l'examen d'ensemble des nombreux éléments, qui ont concouru, chacun pour sa part, à former le langage populaire de nos jours.

1. Le bal ou rendez-vous des souteneurs aux noms ichtyologiques portait en conséquence le nom d'*aquarium*, et la partie des boulevards entre la Porte Saint-Denis et la Madeleine, celui de *Banc de Terre-Neuve;* la pêche des *morues* y avait lieu de quatre heures du soir à une heure du matin : « Le soir, l'ouvrier [sublime] viendra voir le défilé du *Banc de Terre-Neuve*, il trouvera là ses affaires dans les prix doux », Poulot, p. 129. Mais ces appellations paraissent tout simplement livresques.

2. Cette image très expressive *sur le tas* semble empruntée à la corporation des repousseurs sur métaux. La pièce que l'ouvrier repousse ou cisèle repose sur une masse de plomb qui s'ajoute à l'enclume.

3. C'est ce qu'on exprime par *calandriner*, traîner la misère (verbe déjà donné par Fr.-Michel) ou *caler le sable* (Rigaud) ; fusion de *caler* (cf. *caleter*) et *balandriner*, se ballader, proprement colporter son balandrin ou balle de mercier.

4. Cette appellation se lit déjà chez d'Hautel : « *Mangeur de blanc*, libertin, lâche et paresseux, qui n'a pas honte de se laisser entretenir par les femmes ».

5. Puybaraud, *ouvrage cité*, p. 91.

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE

LE CABARET

Le rendez-vous général de tous ces professionnels — ouvriers, soldats, matelots, filles, malfaiteurs — est le cabaret, véritable creuset où se sont mêlées et fondues les langues spéciales. A côté des casernes qui réunissent les éléments sociaux les plus divers, à côté de la rue où germent et se développent les excroissances des grandes capitales, le cabaret a agi efficacement sur cette fusion des classes et des idiomes. Il mérite de clore cette enquête à la fois sociale et linguistique. [1]

1. — Noms divers.

Commençons par les appellations données au cabaret :

Guinguette, cabaret, bal de barrières, sur lequel *le Trévoux* de 1752 nous donne ces renseignements : « Ce terme est nouveau et bas, mais il est fort en usage. Il a pris naissance avec le siècle. On entend par là un petit cabaret dans les faubourgs et environs de Paris où les artisans vont boire l'été les dimanches et les fêtes ».

Il cite, à cette occasion, ces deux vers du poème de Grandval, *Cartouche ou Le Vice puni,* de 1725 :

> Vaillant dans les combats, sçavants dans les retraites,
> Ferme dans les malheurs, sobre dans les *guinguettes*...

et n'oublie pas d'en donner l'origine : « Ce mot vient apparamment de ce qu'on ne vend dans ces cabarets que du méchant petit vin vert qu'on appelle *guinguet,* tel qu'est celui qui se recueille aux environs de Paris ».

1. P. Cuisin, *Les Cabarets de Paris ou l'homme peint d'après nature...* Petits tableaux de mœurs philosophiques, galans, comiques, mêlés de couplets et de diverses poésies légères, Paris, 1821. — Cet opuscule offre un tableau moral des cabarets de Paris : son intérêt linguistique est fort mince.

Cette origine est contestable. Une comédie de 1697 (v. le *Dict. général*) en fait le nom d'un quartier de Paris, d'un quartier latéral probablement (cf. *guingois*, de travers).

Guinche, cabaret et bal de barrière: « On dansait au *guinche* de la rue du Fouarre », Méténier, *Lutte*, p. 187. Le mot désigne proprement un cabaret borgne : Genève, *guinche*, louche (de *guenchir*, obliquer).

Bastringue, même sens que le précédent, terme dont nous avons déjà exposé le curieux historique.

Aujourd'hui, le cabaret de bas étage s'appelle *bibine*, proprement débine, la taverne de la misère: « Tâche de te traîner jusqu'à la *bibine* du père Thomas », Méténier, p. 151.

Il porte surtout le nom significatif d'*assommoir*: c'est là qu'on consomme les fortes boissons alcooliques que le peuple a dénommées *casse-poitrine* et *tord-boyaux*, eau-de-vie très forte, dans laquelle le camphre, le poivre [1] et le vitriol [2] se mélangent en doses différentes : « Les *assommoirs* sont des mines à poivre », Poulot, p. 184. — « Toujours du vin, jamais de *casse-poitrine*... Sa chopine de *tord-boyaux* par jour », Zola, *Assommoir*, p. 185 et 436.

Les appellations de *trois-six* [3] ou de *fil en quatre* se rapportent à un ancien mode d'évaluation des alcools (le *fil en trois* se lit chez d'Hautel « pour dire de l'eau-de-vie, du roide, du sacré chien tout pur »): « Si la paye fondait dans le *fil en quatre*.., on la buvait limpide et luisante comme du bel or liquide », Zola. p. 366.

2. — Sobriquets.

Le marchand de vin a souvent excité la verve populaire, qui a envisagé tantôt son attitude machinale — le *mannezingue*, c'est le mannequin du zinc, comme le *mannestringue* est le mannequin du bastringue — tantôt sa corpulence: le *mastroc* ou *mastroquet*, c'est le marchand *mastoc*, le gros bonhomme qui débite des *strocs* ou setiers.

Une autre appellation, *bistro*, est d'origine provinciale

1. Et avec le sens d'ivre : « Gervaise était *poivre* », Zola, *Assommoir*, p. 448. On se sert plus souvent, dans ce cas, du dérivé, *poivrot*, ivre et ivrogne.

2. Comme le précédent, *vitriol* désigne à Paris l'eau-de-vie : « Après trois ou quatre tournées de *vitriol* pour se donner de l'aplomb, ils vinrent nous trouver », Poulot, p. 4.

3. Bruant, *Rue*, t. I, p. 169 : « Mon papa qu'adorait le *trois six* et la verte... »

(Anjou et Poitou, petit domestique destiné à garder les bestiaux dans les champs) : « Je vous retrouverai chez le *bistro* », Méténier, *Lutte*, p. 254. — « Ces hommes jeunes qui vaguent autour du café-concert, du cinéma, du *bistro* et du bar », Rosny, *Rues*, p. 9.

Le mot a probablement désigné au début l'aide du marchand de vin et ensuite le patron lui-même.

3. — Termes spéciaux.

L'expression générale de *boire*, et surtout de *boire à l'excès*, est rendue par des images correspondant aux occupations professionnelles : Un marin *prend sa biture* et le typographe *prend la barbe* ; un cocher, avant de se mettre en route, *graisse les roues* ; un boulanger ou un mécanicien *chauffe le four* : « T'*as* donc *chauffé le four* hier ? » Poulot, p. 72. [1]

Ajoutons l'expression également technique *faire cracher ses soupapes*, c'est-à-dire laisser échapper par les soupapes le trop plein de vapeur : « Si *ses soupapes ont craché* le dimanche, le lundi il a mal aux cheveux... Deux tournées de quatre sous, puis *ses soupapes crachent* », Poulot, p. 57 et 93.

Dans la langue populaire, on exprime cette gradation par les deux métaphores suivantes :

Emécher, s'émécher, se griser (comme la mèche d'une lampe s'imbibe d'huile, avant d'être allumée) : « A la cloche, *j'étais éméché* », Poulot, p. 72.

Allumer, s'allumer, se griser, s'échauffer par le vin : « Il laissait l'autre *s'allumer*,... lui se piquait le nez proprement, sans qu'on s'en aperçut », Zola, *Assommoir*, p. 271.

Cette dernière image répond à celle (déjà mentionnée) de *chauffer le four*, d'où *cuite*, pour ivresse complète, la quantité des liqueurs chauffant l'estomac de l'ivrogne.

1, Les mécaniciens des chemins de fer disposent d'ailleurs de toute une nomenclature technique pour désigner les étapes multiples de la simple griserie à l'ivresse complète (Poulot, p. 54) :

1° Attraper *une petite allumette ronde*, il est tout chose ;

2° Avoir son *allumette de marchand de vin*, il est bavard, expansif ;

3° Prendre son *allumette de campagne*, ce bois de chanvre souffré des deux bouts : il envoie des postillons et donne la chanson bachique ;

4° Il a son *poteau kilométrique* : son aiguillette est affolée, mais il retrouvera son chemin ;

5° Enfin, le *poteau télégraphique*, le pinacle : soulographie complète ; ses roues patinent, pas moyen de démarrer...

Mais toute cette nomenclature est bien livresque.

Son synonyme *culotte*[1], excès de boisson, a une origine probablement soldatesque : *avoir ou prendre une culotte*, être soûl, exprime la même idée que les équivalents *avoir son sac* ou *s'en donner plein la ceinture*[2]. L'expression est donnée par Desgranges (1821) : « *Prendre une culotte*, c'est en langage bas, s'enivrer. Cette *culotte*-là n'est pas de mise à l'Académie ».

Une autre expression pour boire (beaucoup) est *étrangler un perroquet* ou *étrangler un pierrot*, suivant qu'on prend un verre d'absinthe (= *verte*) ou de vin blanc : « L'homme se leva d'une table de bistro où il achevait d'*étrangler un perroquet* », Rosny, *Marthe*, p. 79.

On disait, de même, un *polichinelle*, grand verre d'eau-de-vie : « En servant un *polichinelle* en deux verres », Cuisin, *Cabarets*, 1815, p. 15, avec cette note : « C'est ainsi que les fiacres nomment une chopine (demi-litre) en deux verres ».

Boire de l'eau-de-vie ou du vin blanc, le matin à jeun, c'est, croit le vulgaire, *tuer le ver* : chacun de nous porterait en soi un ver qu'il convient de tuer par des libations matinales. Cette croyance est ancienne, et le *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier* en fait déjà mention (juillet 1519) : « Par quoy il s'ensuyt qu'il est expedient de prendre du pain et du vin au matin, au moings en temps dangereux, de peur de *prendre le ver* ».

Cette expression en rappelle une autre : *charmer les puces*, boire beaucoup le soir avant de se mettre au lit (« par ce moyen nous ne sentons pas les puces qui nous mordent », Oudin, 1640), fréquente chez les écrivains du XVIe siècle (du Fail, [3] Bouchet[4], etc.) et encore vivace : « S'ils gobelotaient depuis six heures, ils restaient tout de même comme il faut, juste à ce point où l'*on charme ses puces*, » Zola, *Assommoir*, p. 363.

1. « Le lendemain de *culotte*, le zingueur avait mal aux cheveux », Zola, p. 158. L'expression se lit dans Balzac, *Ménage de garçon*, 1842, t. VI, p. 99 : « Les deux anciens troupiers *s'étaient*, pour employer une de leurs expressions, *donné une culotte* ».

2. Philibert Le Roux note cette expression comique : « *Culotte de Suisse* signifie à Paris certains verres à pattes dont on se sert pour boire. On les nomme ainsi parce qu'ils ont la forme d'une culotte de Suisse ».

3. « Après avoir embrassé et *charmé les puces*, il dort sur toutes ses deux oreilles », *Contes d'Entrapel*, ch. XVIII.

4. Bouchet emploie *brider les puces*, avec le même sens (*Serées*, t. IV, p. 183).

Nous venons d'énumérer les locutions vulgaires exprimant l'action de s'enivrer ; une autre série se rattache à l'état d'ivresse.

Ce qui frappe, chez l'ivrogne, c'est son nez couvert de rubis et de boutons, ce *nez à pompettes*, [1] comme le décrivent déjà Rabelais et du Fail ; on dit encore aujourd'hui : *avoir son aigrette, sa cocarde, son panache, son plumet, son pompon :* « Avec çà, que l'ouvrier, échiné, sans le sou... avait tant de sujets de gaieté, et qu'on était bienvenu de lui reprocher une *cocarde* de temps à autre, prise à la seule fin de voir la vie en rose... Elle quitta les hommes qui achevaient de *se cocarder* », Zola, *Assommoir*, p. 228 et 326.

C'est au même ordre d'idées que se rapporte l'expression : *avoir un coup de soleil,* être à demi gris, que donne déjà d'Hautel, en faisant remarquer que la plupart des aubergistes et marchands de vins prennent pour enseigne le proverbe « le soleil luit pour tout le monde ».

Après la trogne rubiconde, c'est à la tête de l'ivrogne que se rapportent des expressions comme *avoir son casque* [2] ou *prendre le casque*, en réservant *casquette* pour un état d'ivresse moins avancé.

On disait jadis se *coiffer* ou *être coiffé* : « *Coëffer* signifie aussi quelquefois s'enivrer. Cet homme n'est pas accoustumé à boire, il ne faut qu'une chopine de vin pour le *coëffer* » (Furetière, 1690). On lit encore dans l'*Amphytrion* de Molière (acte III, sc. II) :

> Quel est le cabaret honnête
> Où tu t'*es coiffé* le cerveau ?

Avant Molière, Jodelle, dans sa comédie *Eugène* (1552), en parlant d'Alix qui s'était grisée de crainte de se morfondre, dit (acte II, sc. I) : « *Elle avait son heaume coiffé...* »

Et dans une lettre de rémission de juillet 1456 on lit : « Que ledit suppliant *estoit embeguiné,* qui estoit à dire qu'il estoit yvre, » c'est-à-dire que sa tête était couverte d'un béguin ou d'une coiffe. [3]

1. « Du temps des robes à *pompettes* », *Ancien Théâtre,* t. II, p. 159. Cf. *se pimpeloter*, boire copieusement (Larchey), proprement s'attifer, sens du mot dans la vieille langue.

2. « Il me demande si je veux m'humecter, je lui réponds comme ça que *j'ai mon casque* », Monselet, *Voyous,* p. 47.

3. Les notions d'« ivresse » et de « caprice amoureux » se confondent, *coiffe* désignant à la fois l'amoureux et le soûl (Oudin) ; aujourd'hui, *béguin* désigne

L'homme très ivre est *plein* ou *raide* : il est alors *blindé*, *cinglé* (Rossignol) ou *cuirassé*, et *lancé* ou *prêt à partir pour la gloire*. Il a *son jeune homme*, c'est-à-dire il a ingurgité un de ces brocs de quatre litres que les mastroquets appelaient *jeune homme*, *moricaud* ou *petit père noir*.

Ce vocabulaire spécial est riche en pareilles personnifications : une *dame blanche*, c'est une bouteille de vin blanc ; une *demoiselle*, une demi-bouteille de vin rouge (en Normandie, c'est un décalitre d'eau-de-vie et la bouteille dans laquelle on le sert) ; une *fille*, une bouteille de vin bouchée, et une *fillette*, une demi-bouteille ; une *mominette*, une petite absinthe.

Voilà les facteurs sociaux qui ont contribué, chacun pour son compte, à enrichir le vocabulaire du langage parisien de nos jours. Grâce à ces intermédiaires multiples, notre vulgaire a acquis cette variété et cette abondance qui lui donnent une physionomie si caractéristique. Cette féconde élaboration s'est accomplie presque toute entière au cours du XIXe siècle et avec une rapidité parfois vertigineuse, à la suite des transformations sociales d'une portée considérable. Nous sommes maintenant à même d'en apprécier les effets permanents et transitoires.

plutôt une passion ou toquade : « Tout le monde disait en riant à Gervaise que Goujet avait un *béguin* pour elle », Zola, *Assommoir*, p. 160. Ce *béguin* répond exactement à *coqueluche*, capuchon de femme et personne aimée. *Avoir un béguin*, aimer quelqu'un, se lit dans la dernière édition du *Jargon* de 1849.

LIVRE QUATRIÈME

CONTINGENTS LINGUISTIQUES

Après avoir suivi les traces nombreuses laissées dans le bas-langage par les facteurs sociaux et notamment par les classes professionnelles, il nous reste à compléter notre enquête en étudiant les apports des différentes provinces, les emprunts étrangers et les archaïsmes encore vivaces. Si ces derniers contingents représentent la continuité de la tradition linguistique, les deux premiers se rattachent intimement aux facteurs sociaux déjà étudiés.

C'est toujours, en effet, à des professionnels, venus des quatre points cardinaux à Paris, où ils font un séjour plus ou moins prolongé, que sont dues l'introduction et l'expansion des termes des provinces ou des régions limitrophes de la France. On ne saurait assez insister sur ce va-et-vient, à la fois social et linguistique, qui, au XIXe siècle tout particulièrement, a acquis une importance capitale.

Dans la seconde moitié de ce siècle, le courant entre la province et la capitale atteint le maximum de sa force d'expansion. Son effet se dessine dans une double direction : d'une part, il apporte au bas-langage parisien de nombreux éléments du terroir ; et d'autre part, il finit par imposer à peu près partout dans les provinces l'argot de la capitale. Le prestige que la métropole a de tout temps exercé sur le reste du pays a répandu jusque dans les parlers provinciaux les plus éloignés ce langage populaire parisien qui a fini par tout absorber : le jargon des malfaiteurs, les argots professionnels, les parlers provinciaux.

CHAPITRE PREMIER

PROVINCIALISMES

Entre 1850 et 1870, grâce aux nouvelles voies de communication (chemins de fer et routes nationales), l'émigration régionale vers Paris devient particulièrement intense. De nouveaux venus accourent de toutes les régions du Nord comme du Midi, de l'Ouest comme de l'Est. Après un séjour plus ou moins long dans la capitale, ils rentrent presque tous dans leur pays, non sans avoir laissé des traces dialectales dans le vocabulaire parisien.

Le classement de ces éléments d'après leur provenance est une tâche malaisée et parfois impossible. Nous allons néanmoins en essayer un triage en gros, en tirant parti des nombreuses ressources dont on dispose actuellement pour l'étude des parlers provinciaux et des patois. [1] Quelques critères s'imposeront dans le choix de ces termes.

Du nombre considérable de provincialismes que donnent les dictionnaires d'argot parisien, particulièrement ceux de Delvau, Delesalle et Bruant, nous n'admettrons dans notre texte que ceux que nous aurons pu authentiquer à l'aide de nos sources, en réservant pour les notes les vocables dépourvus de références.

Dans notre dénombrement nous ferons abstraction des termes du terroir qu'on trouve exclusivement chez des écrivains à tendance régionaliste [2], et des mots rustiques (*amiteux*,

1. La liste des glossaires régionaux, donnée à l'Appendice, peut être complétée par la *Bibliographie des patois gallo-romans* de Behrens, Paris, 1893 (un *Supplément* pour les années 1892 à 1902 a paru en 1903 dans la *Zeitschrift für neufranzösische Sprache*, t. XXV, p. 196 à 266).

2. Voir, à cet égard, les dissertations suivantes : Lotsch, *Ueber Zola's Sprachgebrauch*, Greifswald, 1895. — E. Lamprecht, *Die mundartlichen Worte in den Romanen und Erzählungen von A. Theuriet*, Programme, Berlin, 1900. — Olof Bosson, *Quelques recherches sur la langue de Guy de Maupassant*, Lund, 1907. — Steph. Hartmann, *La langue de Richepin*, Programme, Kornenbourg, 1910. — E. Frey, *La langue de J.-K. Huysmans* (dans *Mélanges Brunot*, 1910, p. 163

besson, *chapuser*, etc.), familiers aux romans champêtres de Georges Sand. [1]

Remarquons finalement la tendance à franciser certains termes picards : *arnacher*, maquiller un objet (Hayard), à côté d'*arnaquer*, frauder au jeu (forme provinciale de *renâcler*), et *pichenette*, chiquenaude (Zola, *Nana*, p. 164), à côté du picard *piquenote* (c'est-à-dire *piquenaude*) : « D'une *pichenette* elle avait soufflé la vie au momichard », *Père Peinard*, 27 juillet 1890, p. 4.

Certains de ces provincialismes appartiennent au passé et sont depuis longtemps populaires :

Affutiaux, « terme populaire signifiant bagatelles, affiquets, etc. » (*Trévoux*, 1762), est donné par d'Hautel et est encore vivace : « En voilà des femelles avec leurs chiffons ! Je m'asseois sur les *affutiaux* », Zola, *Assommoir*, p. 409.

Fignoler, « ou *fignioler*, raffiner, vouloir par présomption surpasser les autres dans tout ce qu'on fait, enchérir sur eux par des manières affectées. C'est un terme d'écolier et du peuple... » (*Trévoux*, 1752). Encore usuel avec le double sens, parfaire avec soin et se parer avec recherche : « Des bijoux... tout c'était *fignolé* », Zola, p. 212. Le *fignoleux* était, à la fin du XVIIIe siècle, le petit maître, à la mise élégante et au langage affecté.

Voici maintenant les provincialismes du langage parisien classés suivant leur provenance régionale.

à 188). — Mary Burns, *La langue d'Alphonse Daudet*, Paris, 1916, la dernière et la plus copieuse de ces monographies.

Voir, en outre, les utiles *Notes lexicologiques* publiées par M. F. Baldensperger dans la *Revue de philologie française*, t. XVII, 1903 et suiv.

1. Voy. la dissertation de Max Born, *Georges Sand's Sprache in dem Romane Les Maîtres Sonneurs*, Berlin, 1895, et tout récemment L. Vincent, *La langue et le style de Georges Sand dans les romans champêtres*, Paris, 1916.

A. — Patois du Nord.

1. — Wallon.

Le wallon est à peine représenté dans l'argot parisien.

Brader, vendre de vieilles choses au rabais : « Quand un soldat vend à vil prix des marchandises qu'il n'a pas payées, il *brade*. Argot des camelots » (Virmaître, *Suppl.*). A Lille, *brader*, c'est vendre à vil prix, perdre sur un marché (en wallon, gâter, gaspiller) : « Il se fait chaque année à Lille, le premier lundi de septembre, un marché qu'on appelle la *Braderie*, parce qu'on n'y vend que des objets ternis, salis, troués, tachés, etc., en un mot *bradés* » (Vermesse).

Sorlot, soulier (Rigaud), répond au *sorlet* du Hainaut (anc. fr. *soleret*), mot provincial qu'on lit dans Jeh. Rictus (*Soliloques*, p. 114) : « Eune liquette, un tub, des *sorlots*... »

Ajoutons :

Bourgeron, courte blouse de toile que portent les ouvriers : « Il change de cotte et de *bourgeron* tous les huit jours », Poulot, p. 31. C'est un diminutif de *bourge* (cf. *cotteron*, petite cotte), sorte de tissu : « Unes autres elles de vermeil et ynde cendaus, enkievrée de *bourges* fringies de soie et ruban de fil », Document de 1359 (dans Dehaisnes, *Histoire de l'art en Flandre*, p. 408). Ce mot flamand a été propagé par les marins normands qui disent aussi *bougeron* (d'où le guernesais *boujarron*) et *bergeron*, cette dernière forme dans Bescherelle qui définit ainsi le mot : « Petite casaque de toile... dont se couvrent les gens qui travaillent sur les ports ». De là, ce sens spécial donné par Rigaud : « *Bourgeron*, petit verre d'eau-de-vie, ration accordée aux marins ».

Le wallon a, en outre, fourni toute une nomenclature propre à l'industrie houillère. Plusieurs de ces termes spéciaux remontent au XVIe et au XVIIe siècles. Nous ne tiendrons compte que des vocables introduits de nos jours de la Belgique wallonne (Liège, Namur, Mons) et dont la plupart se lisent

dans le roman de Zola, *Germinal* (1885), unique œuvre littéraire qui en ait tiré parti. Voici ces wallonismes [1] :

Coron, maison [2] de mineur (construite par la compagnie houillère), prononciation populaire du dial. *carron* (anc. fr. *quarron*), carreau, pierre ou brique carrée qui sert à ces constructions. Dans le Hainaut, les houilleurs désignent par *coirelle* ou *quarel* « la quatrième » partie qui compose la couverture pierreuse d'une houillère (Morand, p. 147), et à Mons, la *querière* est la pierre tirée de la houille servant à la bâtisse des maisons rustiques (Sigart).

Galibot [3], dans les houillères, le manœuvre qui porte au fond de la mine (Littré, *Suppl.*). Le liégeois *galbâ*, goinfre, répond au picard *galaubi*, *galibiau*, gamin, mauvais sujet.

Porion, maître mineur, surveillant dans une houillère, même mot que *porion*, poireau, légume dont on fait peu de cas, métaphore fréquente dans l'ancienne langue. Cette appellation ironique se trouve dans Bescherelle et Littré [4].

Terri [5], à Mons, monticule formé autour des fossés à charbon [6].

2. — Normand.

Les termes qui dérivent de cette source sont nombreux [7] :

Attignoles, boulettes de viande de porc hachées et cuites au four, qui se vendent chez les charcutiers (Richepin, *Gueux*, p. 79).

1. Voir, à ce sujet, Morand le Médecin, *L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, Paris, 1768, et Bormans, *Vocabulaire des houilleurs liégeois*, Liège, 1863. Pour le Hainaut, le *Glossaire* de Hécart (1833) et, pour Namur, celui de Sigart (1870).

2. Zola, *Germinal* (éd. 1890), p. 197 : « De tous les *corons* arrivait une cohue de mineurs ».

3. *Ibidem*, p. 8 : « J'ai tout fait là-dedans, *galibot* d'abord, puis herscheur, quand j'ai eu la force de rouler, puis haveur pendant dix-huit ans ».

4. *Ibidem*, p. 24 : « Un *porion*, le père Richomme, un gros à figure de bon gendarme ». — Ajoutons-y cette citation du *Père Peinard*, du 2 mars 1890, p. 2 : « Quant aux *porions*..., ce sont des fourneaux qui ne doivent leur place qu'à leur rosserie ».

5. *Ibidem*, p. 7 : « En bas du *terri* un silence s'était fait ».

6. Nous donnons en note les provincialismes suivants qui manquent à nos sources :

Bique et bouc, pédéraste (mot donné par Bruant), même sens en wallon.

Cholette, le membre (Id.) : Hainaut, balle de bois qu'on pousse avec une crosse.

Drisse, colique (Id.) : même sens dans le Hainaut.

Ecafoter, écaler (Id.), de même dans le Hainaut.

Galoufe, glouton (Virmaitre, *Suppl.*) : même sens dans le Hainaut.

7. Voir surtout les *Glossaires* de Moisy (1885) et de Delboulle (1876).

En Normandie, *atignole*, *hâtignolle*, même sens (Moisy), aussi avec l'acception figurée de coups : « Il a reçu de rudes *attignoles* » (Virmaître). Le mot normand est identique à *hâtille* (dans Rabelais, *hastille*) qui désigne à la fois la broche pour rôtir et la viande rôtie.

Bagnole, voiture de place (Rossignol), vieille voiture (Hayard), répond au normand *bagniole*, *banniole*, carriole, mauvaise voiture (de *banne*, grand tombereau) : « On va te chercher une *bagnole*... sois gentil », Hirsch, *Le Tigre*, p. 333.

Delvau et Bruant donnent en outre au mot l'acception de taudis, bouge (sens également provincial : Picardie, Anjou, Champagne), que nous n'avons pas retrouvé dans les textes populaires.

Berlaude, viande de mouton dure et coriace (à cause du grand âge de la bête), répond au normand *berlaude*, vieille vache stérile (en picard : vieille brebis).

Blosses, testicules (*se graisser les blosses*, fainéanter, Bruant, *Dict.*, p. 217), proprement grosses prunes, sens du normand *bloce*, prune, prunelle (anc. fr. *beloce*). Le mot est surtout employé dans la formule de refus : *mes blosses!* (Bruant, *Dict.*, p. 387).

Carfouiller[1], fouiller jusqu'au fond (Delvau, *Suppl.*), répondant au havrais *carfouiller*, chercher en remuant divers objets (Haigneré).

Chignole, voiture à bras : « Les marchandes de quatre-saisons seraient pus forcées de faire la course à la *chignole* », Bercy, *XXXVe lettre*, p. 5. En normand, *chignolle* désigne la manivelle (*chignoller*, tourner) d'où, en français, *chignolle*, fuseau de passementier.

Eberluer, étonner (Delvau), en normand, éblouir, donner la berlue (Cotgrave donne déjà le mot comme normand) : « Il demeure tout *eberlué* sur le trottoir », Huysmans, *Sœur Marthe*, p. 313.

Foucade, lubie, coup de tête : « Après ces *foucades* on la reprenait par charité », Zola, *Assommoir*, p. 416. Ce terme a pénétré dans d'autres parlers provinciaux : Anjou, *foucade*, accès de colère, frénésie ; Bas-Maine, mauvaise humeur, bouderie ; Yonne, caprice, désir brusque ; Poitou, colère, impa-

1. Bruant cite, en outre, la forme parallèle *cafouiller*, remuer en tous sens et bredouiller (double sens familier au picard), d'où *cafouilleux*, bête, sot (proprement bredouilleur).

tience, etc. Mais le mot est essentiellement normand (dérivant de *fouc*, troupeau) où il signifie: 1° course désordonnée d'un troupeau de moutons, de bœufs, etc., laissés en liberté dans les pâtures ; 2° espèce de panique et d'effarouchement dont la cause n'apparaît pas toujours; de là 3° coup de tête, action irréfléchie (Moisy). C'est en outre un mot moderne, Littré et le *Dict. général* s'étant trompés sur son historique [1].

Gaviot, gosier (même sens en normand et ailleurs): « Au lieu de se serrer le *gaviot*, elle aurait commencé par se coller quelque chose dans les badigoinces », Zola, *Assommoir*, p. 415.

D'Hautel remarque, au mot *gavion*, gosier : « On dit vulgairement et par corruption *gaviau* », et Desgranges ajoute en 1821 : « *Gaviau*, pour *gosier*, barbarisme. Il s'en repasse par le *gaviau*. Phrase triviale ».

Guibolle, jambe, surtout longue jambe : « Les lendemains de culotte... le matin, il se plaignait d'avoir des *guibolles* de coton... Jusqu'au jour on avait joué des *guibolles* », Zola, *Assommoir*, p. 158 et 432.

La forme parallèle *guibonne* se trouve dans Richepin (*Gueux* p. 166); celle de *guibon*, qu'on lit au XVIIIe siècle dans Caylus (*Œuvres*, t. X, p. 23 : « Elle lui donnoit des coups de souliers sur les *guibons* ») et que Granval écrit déjà en 1725 [2], remonte en dernier lieu au normand *guibon* ou *gibon*, les deux chez David Ferrand [3]. La forme *gibon* nous met sur la trace de l'origine du mot, dérivant de *giber*, agiter, verbe ancien encore vivace dans les patois, par exemple en Anjou, où il a le sens de « ruer, regimber, lancer des coups de pieds ».

Maronner, grogner, gronder (même sens dans les patois du Nord et ailleurs) : « Pour faire *maronner* sa femme », Poulot, p. 201. D'Hautel en fait mention (v° *marmonner*) : « Le peuple dit par corruption *maronner* », et Desgranges (1821) trouve que ce vocable « est du faubourg Saint-Antoine ».

1. Littré (suivi par le *Dict. général*) confond *foucade* avec *fougade*, pour *fougue*, que Michel cite en 1807 : « Ne dites pas Quand sa *fougade* le prend. Faute très commune. Quand sa *fougue* lui prend ». Dans le passage que Littré cite de Jean Auffray (mort 1788), *foucade* est probablement pour *fougade*. Cf. *Dictionnaire des locutions vicieuses*, 1835, v° *fougade* : « Je le reconnais à cette *foucade*, pour à cette *fougade*... accès de gaieté, de colère, de tristesse qui vient subitement... *Fougade* appartient à la famille de *fougue* ».

2. Voir *Sources de l'Argot ancien*, t. I, p. 333, et t. II, p. 371. Le mot a donc passé au jargon du bas-langage provincial.

3. Voy. *La Muse Normande*, 1630, éd. Hémon, t. II, p. 62, et t. IV, p. 197. Fr.-Michel, *Etude*, p. 212, cite *guibon* sous la forme erronée *quibon*.

Potin, commérage (sens normand du mot qu'on rencontre déjà fréquemment dans la *Muse Normande* de David Ferrand) : « *Potin*, dans quelques localités, se dit familièrement pour verbiage, caquet : Voilà bien du *potin* ; à quoi bon tant de *potin* », Bescherelle, 1845. [1]

3. — Picard.

Voici les provincialismes qui accusent cette origine [2] :

Balocher, flâner, proprement osciller, vaciller, d'où la notion de se promener en se dandinant ; à Saint-Pol, le mot signifie flâner et travailler mollement, [3] insouciamment (Richepin, *Gueux*, p. 175).

De là, en picard, *balochard*, celui qui se balance d'un côté et d'autre en marchant, et individu sans énergie à la démarche nonchalante qui ne travaille qu'avec insouciance et pour ainsi dire machinalement (Edmont), ce dernier répondant à un des sens du parisien *balochard*, ouvrier spirituel et insouciant, qui préfère le mastroquet à l'atelier (on dit aussi *balocheur*). L'autre acception de *balocher*, faire la noce (d'où *balochard*, noceur et type de carnaval), en dérive.

Balouf, fort (Larchey, *Supplément*, en cite deux exemples, avec ce sens, comme adjectif et comme adverbe), lourdeau (Virmaître), proprement homme aux joues larges et plates (sens du mot en picard ; dans le Hainaut, les *baloufes* désignent les lèvres du dogue). C'est un substantif devenu adjectif.

Bistouille, mélange d'eau-de-vie et de café (Bruant, *Dict.*, p. 173), forme commune à Saint-Pol (d'ou *bistouiller*, boire au cabaret). On dit en Anjou, *bistrouillé*, dont l'acception propre

1 Mots isolés cités par Delvau, Bruant, etc. :

Cadouille, gourdin, mot usuel parmi les marins (Est-ce « chat douillet », appellation ironique?)

Capet, capiot, chapeau (forme normano-picarde).

Decarpiller, partager un vol commis en commun (Hayard) : Norm. *décarpiller*, séparer, dégager.

Groller, remuer des tiroirs, ouvrir et fermer des portes (Delvau) : Norm. *groler*, remuer, branler.

Gniff, clair, limpide : du vin *gniff* (Delvau) ; — Norm. *nif*, clair, pétillant : du cidre *nif* (Moisy).

2. Voir les *Glossaires* de l'abbé Corblet (1851) et d'Edouard Edmont (1887).

3. De même, dans le Bas-Maine, *balocher*, bambocher, mener une vie débauchée (Dottin).

est mélange, surtout mauvais mélange (voy. *embistrouiller*)

Bistouille, bagatelle, conte, mensonge (sens du mot à Saint-Pol), à côté de *bistrouille*, même sens : « Jacques reprit de sa voix âpre qu'alourdissait la traînerie du voyou : Tout ça c'est de la *bistrouille*... Je pars après demain », Rosny, *Rues*, p. 377.

Le sens propre du mot est celui de conte [1] graveleux (« dire des *bistouilles*, » Delboulle). Le composé *tarabistouiller*, importuner (H.-France, qui cite un exemple de Raoul Ponchon), représente un croisement de deux synonymes : *bistouiller*, embrouiller, et *tarabuster*, molester.

Caliborgne, à côté de *calorgne*, *calouche*, borgne, louche : de même en Picardie, Maine, Anjou, Berry, etc. *Calorgne* est donné par d'Hautel (« mot burlesque et satirique pour dire un bigle, un myope »), les autres par Desgranges (1821) : « *Caliborgne*, *calouche et calorgne*. Tout cela est du baragouinage. Il n'y a que le mot *louche* qui soit admis dans nos dictionnaires ».

Canichotte, chambre petite et mal tenue (répondant au picard *canichou*, cachette, et *carnichotte*, coin, niche) : « C'est des *canichottes* grandes comme un blave où qu'on crève », Bercy, *XXXIII*e *lettre*, p. 6. De là *canijatte*, même sens (Bruant, *Dict.*, p. 80), à côté de la forme plus usuelle *calijatte*, cachot : « J'ai boulotté de la *calijatte* », Méténier, *Lutte*, p. 121 [2]. La forme primitive est donnée par Desgranges (1821) : « *Caniche*, pour *niche*, est un barbarisme de province.

Choucarde, petit tombereau, dans le langage des casernes (Merlin), du picard *chouque*, souche, désignant principalement le timon sur lequel est montée cette charrette à bras (en marine, *chouque* est le nom du billot sur lequel s'appuient les mâts supérieurs).

Dringue, colique (Bruant, *Dict.*, p. 115), et, au figuré, peur, répondant au picard *dringue*, foire (*dringuer*, jaillir).

Muche, timide, réservé, en parlant d'un jeune homme (« dans l'argot des petites dames, » Delvau), de *muche*, taciturne, prononciation picarde du dial. *musse*, même sens.

Raquer, payer : « Quel est celui de nous qui va *raquer* la

1. Le sens primordial de *bistouille*, en normand (voy. Bruant, p. 405), est testicule, d'où la notion de bagatelle et de blague.

2. Voir sur cette expression le *Supplément* de Virmaître.

dépense ? » (Rossignol). Le sens propre du mot en picard est cracher, d'où le sens de payer à contre cœur (à l'exemple de *cracher au bassin*). [1]

1. Ajoutons les mots isolés.
Boudine, nombril (Bruant), et *broque*, le membre (« broche »), même sens en picard.
Clique, colique (Delvau), de même en picard, et *cloquer*, péter (Bruant), proprement glousser, sens du dernier en picard.
Dauder, *daudiner*, battre (Bruant); cf. picard *daudiffer*, rosser.

B. — **Patois de l'Ouest.**

1. — Breton.

Commençons par noter le terme *blague* (à tabac), écrit *blaque*, par le *Trévoux* (1771) : « Vessie où l'on met le tabac pour le tenir frais. Ce mot est en usage en Bretagne ». Boiste, en 1800, donne : « *Blade* ou *blague*, flaque, poche de pélican pour mettre du tabac ». La forme primordiale *blaque* est encore usuelle dans le pays wallon : « *Blague*, poche à tabac. Le patois prononce *blaque*... ce qui me fait penser que le mot n'est pas du pays ; en effet, avant les *blagues*, on se servait des vessies de porc pour cet usage », Hécart, 1833.

Cette forme du mot, son sens spécial et la province où le mot est dès l'abord notée par les lexicographes rendent fort douteuse l'origine germanique (allem. *Balg*, peau en général) qu'on donne habituellement à ce mot. [1]

Voici les emprunts bretons récents :

Doche, mère (Rossignol), surtout dans la bouche des souteneurs (Rictus, *Soliloques*, p. 156) : « Pleure comme eune *doche* abandonnée ». Dans l'Ille-et-Vilaine, *doche* a le sens de catin et de poupée (*Atlas linguistique*), à côté de *done* (de l'it. *donna*), dont il paraît une déformation ; à Rouen, au XVIIe siècle, on disait *par notre docque*, par notre Dame ! (*Muse Normande*, t. I, p. 14). Delesalle cite une forme *dauche* qui est une contamination sous l'influence du synonyme *daussière* (dans Vidocq, *dossière*).

Fayot ou *fayol*, haricot blanc et sec, terme de marin dont il constitue la principale nourriture ; de là, le sobriquet donné aux marins de carrière (Nibor, *Chants*, p. 226) : « Ridé comme un vieux *fayot* ». Le mot s'applique aussi aux fèves de marais que l'on sert aux forçats ou aux détenus.

1. Cette étymologie se lit déjà dans le *Journal de la langue française* de 1839, IIIe série, t. II, p. 166. L'auteur, Burnouf, hésite entre « le gaulois *bulga*, petit sac de cuir, et l'allem. *Balg*, sac de cuir ».

Le dérivé *fayusse*, haricot, désigne en Bretagne et chez les matelots boulonnais une fête, avec repas, donnée par le maître à son équipage avant de partir pour une longue pêche (Deseille) ; à Paris, *fayousse* s'appliquait à un jeu d'enfants, ainsi décrit par d'Hautel : « *Jouer à la fayousse*, jeu auquel se divertissent les petits enfants, les écoliers et notamment les petits polissons des rues et qui consiste à introduire autant de pièces que l'on peut d'un seul coup dans un petit trou fait en terre que l'on nomme *pot* [1] ».

Ce jeu était encore usuel dans la seconde moitié du XIXe siècle : « Et tu t'arrêtes sur le boulevard du Temple pour jouer à la *fayousse*... », Bédollière, p. 77. — « Gavroche allant, venant, chantait, jouait à la *fayousse*, grattait les ruisseaux », Victor Hugo, *Misérables*, IIIe partie, l. I, ch. XIII, p. 269.

Galetouse, *galtos*, gamelle, chez les marins et chez les soldats (Merlin), du mot breton *galette*, seau.

Groumer, grogner : « Y a quantité de renaudeurs qui *groument* après le dévidage des saisons », *Almanach du Père Peinard*, 1898, p. 20. Dans le boulonnais, *groumer*, c'est murmurer (Deseille).

Ce mot se lit déjà plusieurs fois dans une mazarinade parisienne de 1659 (éd. Rosset, p. 18 et passim) : « Jarnigué, Janin, *groume* le mouay comme un chian... Morgué, Piarot, tu me laisses comme ça *groumer*... » C'est une prononciation provinciale de l'anc. fr. *grommer*, gronder [2].

2. — Maine.

Cette région a fourni les vocables suivants [3] :

Chipette, chiffon (sens du mot en manceau) et lesbienne : ça ne vaut pas *chipette*, rien ; de même en Bourgogne (Bresse), *belle chipette*, rien (Guillemaut).

Digue, *la digue*, rien : « Celui qui ne possède rien n'a que la *digue* » (Rossignol). — « Alles étaient venues là *pour la digue*... », Bercy, *IVe lettre*, p. 5. Expression tirée du jeu des osselets : cf. Bas-Maine, *digue*, petit caillou dont se servent les

1. Et ailleurs : « *Dig*, *dog*, *savatte* ! Terme de jeu dont se servent les enfants, les écoliers en jouant à la *faillousse* ».

2. Le mot *gromiau*, gamin (Delesalle), signifie proprement grognon. Ajoutons : *Bine*, hotte (Delesalle) : à Dol, *bine*, ventre.

3. Voir les *Glossaires* de Montesson (3e éd. 1899) et de Dottin (1899).

enfants pour jouer (*jouer à la digue,* jeu analogue aux osselets).

Gourgousser, se plaindre, grogner, terme usuel chez les typographes (v. ci-dessus, p. 195).

Oribus, chandelle de résine (mot manceau et poitevin) : « J'avais remplacé la lumière électrique par la lumière fumeuse et primordiale des *oribus* », Mirbeau, *Les 21 jours d'un neurasthénique,* p. 145.

Petoche, même sens que le précédent, mot venu du Maine ou de la Normandie. Zola, *Assommoir*, p. 472, s'en sert au figuré : *être en petoche autour de quelqu'un*, le suivre assidûment, le flagorner.

Ribouler, rouler, et tout particulièrement rouler les yeux, même sens dans le Bas-Maine.

Pigoche, morceau de cuivre et ordinairement écrou avec lequel les enfants font sauter un sou placé par terre en le frappant sur les bords (Delvau) : dans le Haut-Maine, *pigoche* signifie pointe (et *pigocher*, piquer, aiguillonner).

Tiolée, grand nombre d'enfants, marmaille et grand nombre : « Les *tiolées* de gosses... La *tiolée* de mufleries », *Père Peinard*, 9 et 16 novembre 1890. — « Ils regardèrent cette *tiolée* de nigauds », Huysmanns, *Sœur Marthe*, p. 249. Mot donné par Desgranges (1821) : « *Thiolée* ou *chiolée* d'enfants. Barbarisme. Dites : une ribambelle. Cela vaut mieux ». Dans le Bas-Maine, *tiaulée*, grande quantité (Yonne, troupe bruyante d'enfants), Normandie, *quiaulée*, longue suite, séquelle (« une *quiaulée* d'enfants », Moisy). Le mot dialectal signifie primitivement « nichée de petits chiens » : Bas-Maine, *chiau* et *quiau* (fém. *chiaule* et *quiaule*), petit chien [1].

3. — Anjou.

Les vocables de cette source sont nombreux et intéressants.

1. De même :

Accoufler, s'accoufler, s'accroupir (Delvau) : Haut-Maine, *s'accoufler*, même sens (Montesson), comme, en Languedoc, *s'acouflà*, se coucher dans son nid, s'accroupir sur ses petits. C'est une variante de *s'acouver*, s'accroupir comme une poule qui veut couver.

Berlauder, aller de cabaret en cabaret (Delvau) : Bas-Maine, *berlauder*, flâner (Berry, s'amuser à des riens).

Digonner, grogner (Delvau) : Maine, piquer, quereller continuellement (Dottin).

Groller, gronder (Id.), même sens en manceau. La forme parallèle *grouler*, grommeler, est donnée par Michel (1807).

Nous en avons déjà cité quelques-uns qui ont acquis à Paris un développement considérable, par exemple *dégoter*. En voici d'autres :

Balandrin, balle de colporteur : « Ils étalent leur *balandrin* à même le chemin et appellent les passants... », G. Hebert (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 44). En Anjou, *balandrin* désigne le colporteur et ce qu'il porte (*se balandriner*, se promener lentement).

Berdouille, bedaine (sens de l'angevin *berdouille*) : « T'as la *berdouille* gonflée comme une biche », Richepin, *Pavé*, p. 75. La forme primitive est *bedouille*, variante morphologique de *bedaine*.

Bige ou *bigeois*, bête, dupe (mot vulgaire passé dans les dernières éditions du *Jargon* de 1836 et 1849) : en Anjou, *bigeois*, sot, naïf (« dans nos faubourgs on dit la pêche est *bigeoise* pour la fille est bête », Ménière), à côté du berrichon *biget*, chevreau.

Burnes, testicules (Rossignol), même sens en Anjou (où *burne* désigne proprement une grande corbeille de paille) : *mes burnes!* formule de refus (Bruant, *Dict.*, p. 387).

Cabèche, caboche, tête (forme angevine) : « Couper une *cabèche*..., c'est ça du velours », Méténier, *Lutte* p. 24. — « Elle n'a pas ta *cabèche* », Rosny, *Rues*, p. 159.

Canfouine, bicoque, sens du mot en Anjou et dans le Bas-Maine (en Savoie, *canfouin*, taudis) : « Des *canfouines* noires avec des escailliers pleins d'ordures », Bercy, *XXXIII*e *lettre*, p. 5. — « Ah, je donnerais mes tripes toutes chaudes pour rentrer dans la *canfouine* », Hirsch, *Le Tigre*, p. 156.

Castapiane, blenorrhée, dans l'argot des casernes (Delvau, *Suppl.*, et Bruant, *Dict.*, p. 416) : en Anjou, *castapia*, même sens, croisement de *caste* (pour *casse*), flaque, et *cataplâme*, cataplasme (cf. norm. *castafouine*, excrément, et manceau *keste*, diarrhée).

Claviot, crachat épais, forme citée par d'Hautel, à côté de *glaviot*, plus usuelle (Rossignol) : « Vous qui jettez.,. un *glaviau* sur la face des traîne-misères... On aurait profité de la circonstance pour coller un *glaviot* sur la tronche aux fripouilles », *Père Peinard*, 23 févr. et 14 sept. 1890, p. 3. En Anjou, *claviot*, même sens et en même temps hameçon (cf. Reims, *glaviot*, à côté de *grachat*, crachat).

Crosser, critiquer, vilipender (Rossignol), et se carrer, af-

fecter de grands airs (Bruant, *Dict.*, p. 12). En Anjou, *crosser* signifie glousser (la poule, quand elle glousse, est ébouriffée et sauvage).

Dèche, misère [1], ruine (*battre la dèche* [2], traîner la misère, décliner), sens du mot en angevin : « Dans la *dèche* il a fait de bonnes réflexions », Poulot, p. 74. — « J'en ai assez de *battre la dèche* », Rosny, *Rues*, p. 154. — « Quelle *dèche*, quel décatissage, mes amis ! » Zola, *Assommoir*, p. 389. Le mot angevin signifie primitivement tare héréditaire, maladie congénitale (« il a une *dèche* de sa mère »), cette dernière acception étant commune au poitevin et au provençal.

Déglingue, ruine : *tomber dans la déglingue*, être tout à fait par terre (Virmaître) ; *déglingué*, débraillé (Rictus, *Doléances*, p. 13), et *déglinguer*, déchirer (Rossignol). On dit, en Anjou, en parlant d'une maison ou d'une santé, qu'elle est en *déglinde* (à Lyon, *délinguer*, décliner, décroître, s'affaiblir, mourir).

Dégouliner, tomber goutte à goutte, s'épancher (par exemple, les larmes le long de la joue), verbe déjà familier au poissard : « C'est qu'étoit de plus divartissant, c'étoit ces jeux d'iau de vin qui *dégoulinoient* tant qu'à des noces », Vadé, *Œuvres*, éd. 1787, t. II, p. 300.

Ce vocable, répandu dans les parlers provinciaux, revêt en Anjou la double forme : *dégouliner* et *découliner*, tomber lentement et goutte à goutte, en parlant d'une source, ou d'un vase trop plein, glisser sur une pente, sur la glace, etc., proprement glisser le long d'une colline.

Embistrouiller, embrouiller (même sens en Anjou) : « Les grosses légumes ont tellement de roublardise pour nous *embistrouiller* qu'on ne distingue pas le blanc du noir », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 44.

Faramineux, étonnant, extraordinaire. Littré, dans son *Supplément*, écrit *pharamineux* et remarque ceci : « Mot qui paraît avoir été en usage à la cour de Louis XV et qui n'est usité aujourd'hui qu'en certaines contrées ». Cette remarque est fondée sur ce passage des *Souvenirs* de la marquise de Créquy (apocryphes d'ailleurs, et publiés par Decourchamp

1. Delesalle et Bruant donnent, en outre, au mot l'acception de « dépense », d'où *décher*, dépenser.

2. Expression employée par Guy de Maupassant, qui la met dans la bouche d'une fille parisienne, *Toine*, 1903, p. 32 : « Elle avait dit à Paulin que je *battais la dèche* treize mois sur douze ».

en 1837), à propos des convulsionnaires de Saint-Médard : « Aussitôt qu'ils voyaient arriver le chevalier de Folard, dans leur cimetière ou dans leur galetas, les cris *pharamineux*, les bonds, les sauts de corps et les contorsions y centuplaient .. » Le mot a, dans ce passage, le sens encore usuel dans l'Anjou « horrible, épouvantable », et se rapporte à une croyance vulgaire : *faramine* y désigne la bête sauvage [1] ou nuisible en général, et spécialement *bête faramineuse* y est, comme dans le Berry, l'épithète appliquée aux loups-garous et autres animaux fantastiques.

Dans le bas-langage parisien, l'acception du mot, atténuée, est devenue synonyme de prodigieux, stupéfiant : « Ses prédictions [de Nostradamus] avaient un succès *faramineux* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 37. — « Malgré mes premières prévisions, la récolte ne sera pas *faramineuse* », *Père Peinard*, 7 août 1892, p. 5 [2].

C'est là le dernier reste d'une superstition très répandue dans l'Ouest, et particulièrement dans la Vendée, touchant la *bête faramine* : « Animal fantastique qui, pendant le jour, habite les nuages, et qui ne descend que la nuit sur la terre pour manger des serpents ou pour troubler, par de mauvais rêves, le sommeil des enfants » (Favre).

Flauper ou *floper*, battre, et *flopée*, grande quantité (proprement volée de coups), de même en Anjou et ailleurs : « Toute la *flopée* de mioches suivait en ordre », Zola, *Assommoir*, p. 197.

> Si je te *flaupais*, tu sais pourquoi...
> (Bruant, *Rue*, t. II, p. 27).

Le patois de l'Yonne possède à la fois *flauper* et *flauber*, battre à coups redoublés, ce dernier déjà donné par Philibert Le Roux (1718).

Gadin, et *gadiche*, bouchon et jeu de bouchon (*gadiner*, abattre le bouchon chargé de gros sous, Virmaître), dérivent de l'angevin *gade*, quille placée dans un rond qu'il faut abattre. Le terme *gadin* désigne à Lyon un caillou, au jeu de

1. Cette origine véritable est déjà indiquée dans le *Dictionnaire des patois de l'Anjou* de Verrier et Onillon, t. I, p. 380 : anc. fr. *faramine*, bête sauvage (v. Godefroy), du bas-lat. *feramen*, pl. *feramina*, source de *faramine*.

2. Edmond Rostand s'en est souvenu (*Chantecler*, acte III, sc. I) :

> ... Je vois venir la file
> Des coqs *pharamineux*...

boules : « Le mot lyonnais que je ne crois pas ancien, est-il le même avec déviation du sens ? » se demande Nizier du Puitspelu. On peut répondre affirmativement, le caillou jouant un rôle analogue dans le jeu de boules : quand l'enjeu se compose de ferrailles au lieu de sous, le bouchon est remplacé par une pierre conique beaucoup plus grosse [1].

Galipette, saut, cabriole (de même en Anjou) : « En ce cas-là écoute..., faut nous tirer des *galipettes* », Courteline, *Train*, p. 147. — « Dans tous les patelins on fait des *galipettes*, le mardi gras », *Père Peinard*, 8 février 1891, p. 1.

Galurin, et *galure*, chapeau et surtout chapeau de haute forme (plutôt ironiquement), rapproché de l'angevin *calouret*, calotte, coiffure (en Poitou : mauvais chapeau). Au Canada, *caluron* est une casquette qui ne recouvre que le sommet de la tête (Dionne).

Grôle, et *grolon*, soulier, savate (*grôle* a le même sens en Anjou et en Normandie) : « Les bouiffes auront un turbin du diable pour rapetasser les bouts de *grolons* usés... », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 13.

Dans le jargon du Temple, le mot avait en outre l'acception méprisante d'apprentie : « (la rapioteuse à la râleuse). La *grolle*, va-t-en vite essayer cet amour d'habit à mossieu », Mornand, p. 181. Avec le sens de « trottin », on dit également *groule* (Rigaud), *groulasse* (Bruant), répondant aux formes méridionales *groulo*, *groulasso*, vieille savate.

Guenard (prononcé *gnard*), porte-carnier, rabatteur, en terme de chasseur (Rigaud) : en Anjou, *guener*, marcher à travers l'herbe mouillée, traverser un taillis, des broussailles par un temps humide ; de là, terme de chasse analogue au synonyme fr. *brousser*, traverser les fourrés pour forcer le gibier à passer à l'endroit où sont les chasseurs.

Hosteau (écrit aussi *osto*), avec les acceptions suivantes :

1° Logis, hôtel garni : « *Osto*. Mot baroque qui signifie maison, ménage, son chez soi : *Aller à l'osto*, *revenir à l'osto*, pour aller à la maison, retourner chez soi » (d'Hautel). — « A l'*hosto* on me gardera ma clé ! » (Rictus, *Doléances*, p. 13).

2° Asile, hospice (sens donné par un glossaire argotique de 1846).

1. Bescherelle donne *gadin* au sens de « coquille », et Delvau, avec celui de mauvais chapeau qui tombe en loques.

3° Hôpital militaire, infirmerie : « Ça vaut bien un peu de mal, s'y m'envoyent à l'*ousteau* avec toi, mon gosse ! » Courteline, *Gaietés*, p. 384.

4° Salle de police, prison (voy. ci-dessus, p. 133).

Ces sens sont aussi communs à l'angevin *hosteau* ou *ousteau*, et au provençal *oustau*, maison, hospice, hôpital. La conservation de l's devant *t* indique plutôt un emprunt du Midi.

Moutard, petit garçon, parfois malpropre et bruyant, mot donné par un glossaire argotique de 1827 (il figure déjà dans le Bescherelle de 1845). En Anjou, on dit à la fois *moutard* et *moustot*, gamin, et dans le Boulonnais, *moustafia* (Deseille), ce dernier répondant au languedocien *moustafa*, *moustafard*, enfant au visage barbouillé [1], c'est-à-dire sali avec du moût, à côté de *moutet*, petit enfant, marmot, dans l'Isère (Mistral). Les deux formes parallèles sont de simples variantes orthoépiques : *moust* se prononce *mout* en Vivarais. *Moutard* désigne donc tout d'abord le marmot malpropre [2], morveux (cf. dans Rabelais « plus baveux qu'un pot à moustarde »), ensuite, le petit enfant en général, et, ironiquement, le jeune homme : « Sa camaraderie avec les *moutards* », Frères Goncourt, *Journal* du 7 janvier 1859.

Plancher, plaisanter : « Terme populaire qui équivaut à se moquer de quelqu'un, le persifler » (d'Hautel) : en Anjou (et en Blésois), *plancher* a le même sens que *flancher*, fléchir, céder ; *faire la planche*, c'est ménager la chèvre et le chou (d'où *planche*, individu faux et hypocrite).

Renauder, gronder de colère, grogner (Rossignol), d'où *renaud*, colère, noise et bruit, de l'angevin *renauder*, gronder, en parlant des chats dans la saison de leurs amours (*renaud*, colère) : « Il est vexé et *renaude* le reste de la semaine », Pou-

1. De là le terme correspondant parisien écrit *moustapha* par Littré, qui l'explique ainsi : « Mot populaire pour dire un gros homme barbu, tiré sans doute d'un général turc de ce nom... »

2. Behrens (*Beiträge*, p. 175), à propos du franco-provençal *moutet*, *motet*, petit garçon, trouve suspect le point de départ *moût*, attendu que le mot simple n'a pas ce sens ; quant à *moutard*, il y aurait substitution de suffixe et simple rapprochement populaire de « moust ». Pour ces raisons spécieuses, l'auteur propose comme étymologie le franco-provençal *mouto*, *moto*, motte de terre, en rappelant le provençal *bouset*, petit bonhomme, proprement crotte de chèvre, etc.

La première objection ne résiste pas à l'examen, et le dernier exemple qu'allègue l'auteur (*bouse* n'a pas non plus le sens figuré de *bouset*) le prouve suffisamment. L'explication qu'il donne du parisien *moutard* est trop subtile pour être prise en considération.

lot, p. 60. — « Il *renaudait* à propos de tout... », Zola, *Assommoir*, p. 369.

Le terme est déjà donné par d'Hautel (1808) : « *Renauder*, maugréer, rechigner, regimber », et censuré par Desgranges (1821) : « *Renauder*. Ce mot est le cousin germain de *bisquer* et ne vaut pas mieux ».

Tingo, timbré, toqué (Hayard), répondant à l'angevin *tingot*, vieux vase ébrèché [1].

4. — Poitou.

Quelques emprunts seulement :

Calot, au sens fondamental de coquille de noix (sens principalement poitevin [2] du mot), d'où :

1° Coquille creuse, dans le jeu de trois coquilles (voy. p. 233).

2° Grosse bille de marbre avec laquelle jouent les enfants (Delvau).

3° Œil rond : « Qu'est-ce que t'as à ribouler des *calots* comme un meulard qu'on va saigner ? » Hirsch, *Le Tigre*, p. 243.

1. Ajoutons :

Beil, bedaine (*s'empiffrer le beil*, tricher, Hogier-Grison), de l'angevin *beille*, gros ventre.

Bicanat, paysan (Bruant), proprement qui marche de travers, de *bicaner*, en Anjou, boiter.

Bouet, trou (Bruant, v° *bouchon*), même sens en Anjou.

Bourdin, âne, baudet (Bruant), même sens en Anjou.

Bouzou, singe (Id.), répond à l'angevin *bouzou*, saligaud (Berry, tout petit enfant) ; Lyon, *boson*, enfant gros et lourd.

Broc, *brocot*, coup (Id.) : Anjou, *broc*, fourche en fer, et *broquer*, frapper avec un objet fourchu.

Cabasser, bavarder, cancanner (Delvau), même sens en Anjou. Delvau ajoute : « signifie aussi tromper et même voler » : la première acception est archaïque, la deuxième, inexistante.

Cocambo, œil poché (Bruant) : en Anjou, concombre.

Dégouler, tomber, dépérir (Delesalle) : en Anjou, s'épancher, sortir à flots.

Dégrimonner, se démener, s'agiter (Delesalle) : en Anjou, *grimonner*, faire des efforts répétés, se fatiguer beaucoup.

Dériper, s'en aller (Bruant, v° *église* et *mort*) : en Anjou, *dériper*, dévaller, descendre rapidement.

Ginguer, envoyer des coups de jambe (Larchey) : en Anjou, *ginguer*, ruer, lancer des coups de pied.

Gnac, dispute (Bruant) : en Anjou, *niagre*, noise (Yonne, *gnac*, dent).

Moufionner, se moucher (Delesalle), proprement renifler avec un bruit particulier (sens du mot en Anjou).

Péyou, savetier (Id.) : en Anjou, *peuille*, loque.

Richonner, rire (Delvau) : en Anjou, *richogner*, sourire.

2. Au sens de « noix », le mot est beaucoup plus répandu, et il est déjà donné comme provincial par Furetière (1690) : « *Calot*. C'est ainsi que les enfants nomment la noix, parce qu'on l'appelle ainsi presque par toute la campagne ».

Citons un dernier sens « compte, affaire », qu'on rencontre dans un écrit poissard de 1750, *Le Paquet des mouchoirs*, p. 11 : « Ça ne seroit pas le *calot* du public qu'on nous oblige d'agir de même envers leur endroit ». C'est là probablement une acception induite du jeu du *calot*, acception encore usuelle dans le Bas-Maine (où la sphère du mot a été élargie) : « *Calot*, paquet de cartes ; *faire le calot*, préparer les cartes, tricher au jeu ; *faire son calot*, s'arranger pour avoir la meilleure part, faire son affaire » (Dottin). Dans le Hainaut, *faire son calot*, c'est faire ses affaires, tirer parti d'une chose qu'un autre dédaignerait.

Veziner, à côté de *vezouiller*, puer (Delvau, Bruant) : Poit. *vezouner*, vesser.

Zigouiller, tuer à coups de couteau : « Si on cane, c'est eusses qui viendront nous *zigouiller* », Rosny, *Rues*, p. 244. — « On ne peut pourtant pas le *zigouiller* pour y refaire son billet », Rictus, *Numéro gagnant*.

En Poitou, *zigouiller* signifie couper avec un mauvais couteau, en faisant des déchirures comme avec une scie (Anjou, *zigailler*, couper malproprement comme avec un mauvais outil, en déchiquetant). L'acception initiale est celle de couper avec une scie (en Saintonge, *zigue-zigue* désigne un mauvais couteau).

Le vocable, en s'acclimatant à Paris, a passé du sens de scier ou couper maladroitement à celui de couper la gorge, c'est-à-dire qu'il a tout simplement passé des objets aux êtres humains [1].

1. Ajoutons :
Godelle, pipe (Delesalle) : en Poitou, couteau (Aunis : scie à lame large).
Pine, le membre (même sens en Poitou, proprement pomme de pin); *piner*, *pinocher*, s'accoupler (Bruant).
Raquin, prostituée (Bruant), proprement requin, sobriquet du douanier et de l'huissier (ils dévorent tout).

C. — Patois du Centre.

1. — Berry.

Cette province a fourni le contingent le plus nombreux et les contributions de cette origine sont souvent d'une grande importance[1]. Nous avons déjà cité *gamin* et *piger*; voici les autres emprunts berrichons[2] :

Abat-foin, ouverture pratiquée dans le plancher des granges pour faire descendre le foin (mot devenu français), et *abafointé*, ébahi : « Quand la bonne femme lui a fichu son sac, il s'y attendait si peu qu'il en est resté *abafointé* » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 173). Le sens figuré remonte au berrichon *tomber dans l'abat-foin*, être coulé à fond, être déchu de sa fortune ou de son intelligence. C'est une image tirée de l'économie rurale.

Agricher, saisir subitement, arrêter : « Il se sauvait, je l'ai *agriché* par un abatis » (Rossignol). — « Ces petites bestioles quand elles vous *agrichent*, se cramponnent à notre peau », *Père Peinard*, 8 juin 1893, p. 4. En Berry, *agricher*, accrocher, agripper : « Ce petit *s'agriche* aux cottes de sa mère » (Jaubert); dans le Bas-Maine, le verbe signifie saisir avec les dents (de *gricher*, grincer, Dottin).

Arcanderie, embarras, difficultés. « Y a rien à gagner avec toutes ces *arcanderies*-là », Méténier, *Lutte*, p. 97. Le mot signifie proprement métier ou marchandise d'*arcandier*, petit commerçant ambulant (Berry et ailleurs), à côté de *hari-*

1. Certaines particularités orthoépiques jadis propres aux Parisiens sont aujourd'hui encore usuelles dans le Berry. Telle la prononciation de *paijer*, pour *payer*, que Bèze reprochait jadis au menu peuple de Paris et qu'on lit encore, sous la forme *poijer*, dans une mazarinade de la banlieue de Paris de 1650 (voy. Nisard, *Etude*, p. 158). Robert Estienne (*Grammaire françoise*, p. 10) mentionne déjà *pajer*, payer, dans quelques villages voisins de Paris.
Dérivent de la même source les formes *pajet*, pour *paillet* (tas de paille), et *pajot*, pour *paillot* (paillasson), l'un et l'autre au sens de lit (en Berry, avec celui de « grabat ») : « On s'a plumé dans un bon *pajot* tout en laine... Se pagnoter à deux dans le même *pajet*? Midi ! » (dans Bruant, *Dict.*, p. 293).
2. Voir le *Glossaire* du Comte Jaubert (1864 à 1869).

cander, chamailler sur des vétilles (Delvau) et ne pas faire un travail d'un coup : « L'ouvrier qui fait un loup et veut le réparer, *haricande* sa pièce » (Virmaître, *Suppl.*). Cf. le gâtinais *aricandier*, commerçant ou industriel ambulant, mal outillé, mal pourvu de marchandise.

Babouine, babine (Berry, même sens), d'où *se babouiner*, ou se *caler les babouines*, manger : « Le samedi de paie, ils se trouvaient ensemble, on lui a fait une connaissance, on *babouine* le zing de la paie », Poulot, p. 82.

Barbaque, viande : « N'allons pas dans ce restaurant, il y a de la mauvaise *barbaque* » (Rossignol) ; et surtout viande de mauvaise qualité (Hayard) : « Le gonce est aspic... Il ne briffe que de la *barbaque* », Rosny, *Rues*, p. 165. Se dit ironiquement du corps humain : *étaler sa barbaque*, tomber (Hayard). Le mot signifie proprement viande de brebis : Berry, *barbis*, brebis. La forme provinciale *barbi* est donnée par Bruant.

Beurlot, maître-cordonnier d'une petite maison (Rigaud), à côté de *beurloquin*, patron d'une maison de chaussure de dernier ordre (Idem) : « Dans les boutiques des gnafs ou des ribouiseurs, le patron se nomme *beurloquin* » (Virmaître, *Suppl.*). En Berry, *berloquet* désigne le vieillard qui bat la berloque (et *berloquin*, en Anjou, le saint frusquin ; Bas-Maine : le petit mobilier). Desgranges note, en 1821 : « *Beurloques*, breloques. Faute de prononciation ».

Biger, embrasser : « On ne *bige* pas son petit homme avant de partir ? » Méténier, *Lutte*, p. 250. Forme commune en Berry, dans l'Anjou et ailleurs.

Bide et *bidon*, ventre, gros ventre (Berry, *bide*[1], gros ventre, et *bidon*, petit ventre), dans Rictus (*Soliloques*, p. 76) : « Ah ! enfonce-toi les poings dans le *bide*... »

Bringue, femme dégingandée : « Donner congé à elle et à sa grande *bringue* de sœur », Zola, *Assommoir*, p. 11. Le mot est le même que le terme de manège *bringue*, cheval mal

1. Avec ce sens, on lit déjà le mot dans une moralité du début du XVIe siècle, la *Condamnacion de Bancquet* de 1507 :

> Je n'ay mangé que tout à point :
> Encor y a il un boyau vuyde,
> — Aussi avez-vous belle *bide* ?...
>
> (Ed. Jacob, *Recueil de farces*, p. 317)

L'éditeur moderne commente ainsi le mot : « Terme d'argot, trogne, face enluminée ». Explication purement fantaisiste.

bâti, l'un et l'autre d'origine provinciale : en Berry, *bringue* (comme en Anjou et ailleurs) désigne à la fois un cheval mal bâti, une rosse[1] et une grande femme de mauvaise tournure.

Ce dernier sens, usuel dans les parlers provinciaux, est attesté à Paris dès le début du XIXe siècle : « On dit improprement d'une fille ou d'une femme de grande taille et qui a l'air d'un homme : *c'est une grande bringue*, c'est une grande dégingandée », Michel, 1807. — « *Une grande bringue*. Terme injurieux et de mépris qui signifie une grande fille de mauvaise tournure », d'Hautel, 1808[2].

Carcan, rosse, (même sens en Berry et ailleurs) ; dans Rictus, *Cœur*, p. 124 : « A turbiner pire qu'un *carcan* ».

Chigner, pleurnicher (même sens en Berry) : « Je veux savoir pourquoi que tu *chignes* », Méténier, *Lutte*, p. 79. Le mot est donné par Michel en 1807 : « *Chigner* n'est pas français. On l'emploie pour répandre des larmes pour rien ou par feinte, geindre, pleurnicher ». Il se lit déjà dans Hébert : « Et toi, toujours grognant, toujours *chignant*, quelle source de pleurs et de jérémiades pour ton génie larmoyant ! » *Père Duchêne*, 73e lettre, p. 3.

Clampin, fainéant, paresseux (même sens en Berry) : « Arrive, *clampin !* je paye un canon de la bouteille », Zola, *Assommoir*, p. 435. D'Hautel relève déjà le mot : « *Clampin*, pour dire boiteux. C'est aussi un sobriquet que l'on donne aux campagnards qui, sous un air niais et indolent, cachent beaucoup de finesse et de subtilité ». L'acception de « boiteux » est encore vivace en Picardie et en Champagne. Desgranges se borne à dire en 1821 : « *Clampin* est une expression triviale qui exprime rien en français ».

Cocotte, avec ce triple sens :

1° Mal d'yeux, fièvre aphteuse (même sens en Berry et ailleurs, proprement poule qui est sujette à ce mal), à côté de *gogotte*, œil malsain, vue affaiblie par l'âge (la vue de la poule est faible).

2° Gonorrhée, syphilis (et *gogotte*), désigne, dans le Berry et ailleurs, une maladie des bêtes à cornes.

1. Avec ce sens péjoratif, l'angevin dit à la fois *biringue* et *birogue*, à côté de *bire*, bourrique.

2. Le petit glossaire wallon, du duché de Bouillon, envoyé en 1790 par le curé Aubri à Grégoire (éd. Gazier, p. 212), donne déjà *bringue*, femme sans honneur. — Dans le Gâtinais, *bringue* désigne une brebis vieille et stérile.

3° Malpropre (Delvau), comme un poulailler, d'où *cocotter*, *gogotter*, puer (Rigaud).

Déluré, dégourdi (mot passé en français), forme berrichonne (*déluré*, alerte, dégagé, Jaubert) pour *déleurré*, qui ne revient plus au leurre, en parlant d'un faucon. Le mot est déjà donné en 1807 par Michel : « *Alluré*, *déluré* ne sont pas français. Ne dites pas : C'est un gaillard bien *alluré*, c'est un *déluré* compère, pour il est bien madré, c'est un fin matois. Il est familier » ; et Blondin cite comme populaire, en 1823, cette expression « un jeune homme *déluré* ».

Dépoitraillé, qui a la poitrine découverte d'une manière indécente (Zola, *Assommoir*, p. 193 et 497) : Berry, Poitou, etc., même sens.

Dringue, vêtement, redingote (Delvau, *Suppl.*), répondant au berrichon *dringue*, terme de mépris (« une vieille *dringue* ») ; Anjou, *déringue*, redingote.

Flube, peur, et *fluber*, avoir peur, proprement siffler (sens de *fluber* en Berry et en Poitou) : le poltron siffle pour se donner l'air crâne. De là *flube*, sifflement, terme de chasse, analogue à *frousse* : « Il a le *flube*, chuchota Petite-Rosse », Rosny, *Rues*, p. 28.

Focard, fou (Hayard) : Berry et Poitou, *foucard*, extravagant (cf. ci-dessus, p. 278, *foucade*).

Galoche, bouchon et jeu du bouchon (même sens en Berry et ailleurs).

Gouille, dans l'expression, *à la gouille*, à la volée, au jeu des billes (Delvau) ; de là *envoyer à la gouille*, jeter quelque chose en l'air, au hasard : « Dans un baptême, le parrain envoie *à la gouille* des dragées aux enfants » (Rossignol) ; *envoyer à la gouille*, envoyer promener (Delvau). Dans le Berry, *gouille* désigne une mare, un creux d'eau, d'où le nom appliqué au trou peu profond qui sert à jouer aux billes.

Ligorgniot, Limousin et garçon maçon (Rossignol), les Limousins exerçant fréquemment ce métier. En Berry, *ligougnat* désigne celui qui vient du Limousin ou de l'Auvergne (on dit : « parler *ligougnat* ») ; et *ligoustrat*[1] y est un sobriquet donné aux ouvriers des pays montagneux, du Centre de la France, qui ont l'habitude d'émigrer chaque année vers Paris, tels, par exemple, les maçons (qu'à ce titre on appelle même à Paris

1. Forme contaminée de *ligougnat* et *fouchtra*.

Marchois et *Limousins*), les chaudronniers, les portefaix, etc.

Mascander, frapper avec violence (Berry, *mascander*, fracasser, briser, mettre en morceaux) : « Les voisins l'avaient surpris en train de *mascander* la malheureuse », Méténier, *Lutte*, p. 207.

Mercandier, boucher qui vend de la basse viande (Rigaud), proprement petit marchand, sens du mot en Berry et ailleurs.

Mite, chassie, *miteux*, chassieux [1], même sens en Berry (en Anjou, *mite*, chatte : cf. « chassieux comme un chat de mars », Oudin) : « Tout le monde connaît ce souhait ironique : Je vous souhaite une bonne année, la *mite* à l'œil... la morve au nez » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 99).

Le dérivé *miteux* est donné par d'Hautel (1808) et le mot primitif par Desgranges (1821) : « *Il a la mitte à l'œil* est un barbarisme. *Chassie* est le seul mot français. Dire de la *cire* et des yeux *cirés* ne vaut pas mieux que *mitte* ; mais c'est assez parler d'une humeur dégoûtante ».

Panoufle et *panouf*, fourrure dont on garnit le dessus des sabots (sens du mot berrichon). On le lit dans Bruant (*Rue*, t. II, p. 98) : « ... ribouis en *panoufe* .. » Delvau donne à *panoufle* le sens de vieille femme ou vieille chose sans valeur (cf. le mot suivant).

Panuche, prostituée (Rigaud), maîtresse d'une maison de tolérance (Virmaître) : « Vlà la *panuche* qui rapplique ». Méténier, *Lutte*, p. 277. Larchey explique le mot par « femme bien mise » (Hayard : femme élégante). En Berry, *panuche* signifie la fourrure dont on garnit le dessus des sabots, proprement guenille (cf. prov. *panoucho*, chiffon et femme en haillons). Les acceptions citées ci-dessus sont donc ironiques.

Raffut, grand bruit, esclandre (Rossignol), même sens en Berry et ailleurs : « Tu piges le *raffut* que ça devait faire », Bercy, *XXIII*e *lettre*, p. 6.

Reniquer, pleurnicher, endêver (Delvau, *Suppl.*), répondant au berrichon *reniquer*, renacler, grogner : « Il était fâché, je commence à *reniquer* », Le Bourg, dans *Le Gaulois* du 3 octobre 1881.

Riclot, soulier : « A m'a payé des bath *riclots* » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 411). En Berry, *riquer*, se dit du bruit que

1. Hector France donne, en outre, *miteux*, misérable. Cf. en Anjou, *miteux*, gueux, c'est-à-dire mendiant chassieux.

font les semelles des souliers neufs en marchant : « Nos villageois aiment beaucoup les souliers qui *riquent* » (Jaubert).

Riper, prendre, voler : il lui *a ripé* sa galette (Virmaître). En Berry, *riper*, se dit, au jeu, pour gagner le tout, faire râfle (Hector France); de là *ripat* ou *ripeur*, écumeur des bords de la Seine. Le sens propre en est pousser ou retourner des masses pesantes avec des leviers, glisser en arrière, répondant à *ripeur*, déchargeur des pièces de vin, à Bercy, ou des charbons de bateaux, aux portes de la Villette et de Crimée (Rossignol). Ce dernier sens est déjà donné par le *Trévoux* de 1752 : « *Ripper*. Terme usité dans les douanes et sur les ports des rivières, particulièrement à Paris ».

Roupettes, testicules (Rossignol), même sens en Berry.

Tata, mijaurée, proprement tante (sens du mot en Berry) : « Un vrai serpent ! gentille et faisant sa *tata*, et vous lichant comme un petit chien ! » Zola, *Assommoir*, p. 395 [1].

2. — Orléanais.

Cette province a fourni au XVIe siècle toute une série de termes que Cotgrave signale comme « orleanois » et qui sont devenus français : tels *bougonner*, *escogriffe*, *saligaud*, etc. Les emprunts modernes sont peu nombreux :

Abalobé, étonné, ébahi [2] : « Quel potin ! j'en suis encore tout *abalobé* » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 173). Même forme dans l'orléanais (*abalobé*, ahuri); Blésois, *aberlobé*, qui a l'air bête (Eudel) ; Berry et Poitou, *éberlobé*, étourdi, braque ; Anjou, *ébélobé*, ahuri. La forme primitive berrichonne, *éberlobé*, représente un croisement d'*ébaubi* (anc. fr. *abaubi*) et *berlu* (cf. *éberluer*, étonner).

Aguicher, attirer, allécher par des œillades : « Si *tu l'avais*

1. Ajoutons :
Bigue, rosse (Bruant) : Berry, cheval petit et maigre (comme une bique).
Chézeau, maison (Delesalle) : en Berry, le mot est vieilli.
Chignon, bout de pain (Bruant) : de même en Berry.
Clos-cul, dernier né d'une famille (Delesalle) : en Berry, dernier né d'une couvée.
Grignolet, pain (H.-France) : cf. Berry, *grigne*, grignon de pain.
Guche, perchoir (Bruant) : même sens en Berry (*gucher*, jucher, des poules).
Tribouille, désordre (Id.) : Berry et ailleurs, confusion, trouble.
Vezon, prostituée (Id.) : en Berry, femme évaporée, extravagante, proprement guêpe, bourdon.

2. Philibert Le Roux explique erronément *esbalobé* par « réjoui, transporté de joie et de plaisir, gai, joyeux », en citant ce passage du *Parnasse des Muses* : « J'en suis tout *esbalobé* ».

pas *aguiché*, il t'aurait laissé tranquille ». Rosny, *Marthe*, p. 39. En Vendômois, *aguicher*, c'est guetter, surprendre par ruse (anc. fr. *guiche*, ruse) ; en Anjou, regarder du coin de l'œil.

Chahut, danse échevelée et bruyante, d'où tumulte, nom induit de *chahuter*, à Vendôme, crier comme un chahuant. Le verbe et le nom sont déjà relevés par Desgranges (1821) : « Il aime à *chahuter*, il danse en *chahut*. Voilà des mots de la guinguette ». Le premier lexicographe qui donne le mot est Bescherelle (1845) : « *Chahut*, nom d'une danse extrêmement indécente que la police interdit dans tous les lieux publics (et *chahuter*, danser le chahut »). Le *chahut* a succédé au cancan, dont il est l'exagération : « Fifine... ne dansait pas un *chahut* de bastringue... elle s'enlevait, retombait en cadence... ». Zola, *Assommoir*, p. 179.

Pétras, paysan, rustre (Delvau), vocable donné par d'Hautel (1808) : « *Pétras*. Mot vulgaire et trivial qui signifie balourd, ignorant, grossier personnage ». Nom censuré par Desgranges (1821) : « *Pétra*, pour paysan, barbarisme. C'est du charabia Orléannais ». Mot très usuel dans les parlers provinciaux (Anjou, Berry, Poitou, etc.) au sens de butor, lourdeau.

D. — Patois du Nord-Est.

1. — Champagne.

Le plus ancien emprunt champenois est *dégraigner*, mépriser (même forme et même sens en champenois; en picard, *dégrigner*), qu'on lit à la fois dans une mazarinade de 1649 : « Ha, guay Janin, où vas-tu si vite, y semble que tu nous *dégraigne...?* » *Agréable Conférence*, éd. Rosset, p. 2. Et dans un écrit poissard de 1750 : « Si c'est à cause que je rafistolons ses vieux passifs, que ne *dégraigne-t-y* de même son horlogeux quand il lui a rembouisé queuque patraque? » *Le Paquet des mouchoirs*, p. 3.

Les emprunts modernes sont plus importants [1] :

Anderlique, tonneau de vidange (du champenois *danderlin*, tandelin) : « Je sors de chez Richer, j'étais pour la réparation... des *anderliques*... Le général A... c'est l'*anderlique* du grand monde », Poulot, p. 163 et 167.

L'équivalent français *tandelin*, hotte en bois, également d'origine dialectale (lorraine), est donné comme tel par Michel en 1807 : « *Tandelin*, vaisseau de bois en forme de hotte qui sert à transporter la vendange. Ce mot est consacré par l'usage en Lorraine et n'a point de synonyme » [2].

Bajaf, gros butor : « Gros *bajaf*, est synonyme de *poussah* » (Virmaître). En champenois, *bajas* signifie sot, goujat (Bas-Maine, *bajard*, homme pesant, empêtré).

Camboler, tomber en chancelant (Delvau, Larchey), d'où *cambola* (pour *cambolard*), faux épileptique (H.-France), à côté de *chamboler*, chanceler [3] comme un homme ivre (sens du mot en Champagne et en Lorraine) : « *Chambouler* se dit improprement d'un homme ivre : *il chamboule*, il est ivre, il chancelle », Michel, 1807.

1. Voir le *Glossaire* de Tarbé (1851) et de Baudouin (1877).
2. Voir, sur l'origine du mot, Behrens, *Beiträge*, p. 263-264.
3. Delesalle donne à *chamboler* le sens de « flâner », et Bruant celui de « fainéanter » — acceptions suspectes.

Cheulard, ivrogne, mot tiré du champenois *cheuler*, boire[1] d'un trait (Verduno-chalonnais, trop boire, se soûler) : « Sois tranquille, on ne m'y repincera plus avec ces *cheulards-là* », Poulot, p. 47. — « Les camarades avaient beau le blaguer, il restait à la porte, lorsque ces *cheulards-là* entraient à la mine à poivre », Zola, *Assommoir*, p. 48.

De là : *chelasse*, *schlasse*, ivre : « Va pas croire que je suis *schlasse* », Bercy, *XLI*e *lettre*, p. 4.

Déhotter, partir (Hayard) : Reims, *déhotter*, débourber un charriot ; wall. de Mons, ébranler, faire sortir ; Hainaut, tirer d'un mauvais pas, au propre et au figuré (cf. Michel, 1807 : « *Enhotté*, pour embarrassé : vous voilà bien *enhotté* »).

Frapouille, guenille, même sens en champenois et en lorrain : « *Frapouille*, pour haillon, vieux drapeau, drille : Le papier se fait avec de vieux *frapouilles*, ramasser des *frapouilles* », Michel, 1807. Avec l'acception parisienne de fripon (abrégé parfois en *frape*) dans Bruant (*Rue*, t. I, p. 200). On dit ironiquement *une bonne frape* pour un bon drille.

La forme parallèle parisienne est *fripouille*, au sens propre, guenille (*fripe*, chiffon), et, au figuré, gueux, misérable.

Galifard, commissionnaire (dans le jargon des marchands du Temple) : « Les *galifards* sont des façons de commissionnaires saute-ruisseau qui prêtent aux clients les marchandises vendues ; il y a aussi des *galifardes* », Normand, p. 180. Proprement goinfre (sens du champenois *galifard*) : « Il a mangé comme un *galifard*. Il faut dire selon les circonstances il a mangé comme un glouton, comme un gouliafre, comme un ogre », Mulson, 1822. Le terme champenois répond au languedocien *galafard*, *galoufiard*, vorace, goulu.

Gicler, et *gigler*, jaillir (Champagne, *gicler*, Berry, *gigler*, etc.) : « Y a pas d'erreur, ça va *gicler* [la pluie], gare la sauce ! » Courteline, *Train*, p. 93. — « L'une avait le nez arraché, le sang *giglait* par terre », Zola, *Assommoir*, p. 231.

Littré, dans son *Supplément*, donne le mot sous sa double forme[2] ; il est déjà relevé par Mulson (1822) : « Il pressa l'orange et lui *gicla* du jus dans l'œil. Servez-vous du mot *lancer* ».

1. Proprement sucer, en parlant des enfants : « Ce mot *cheuler* n'est pas français ; il s'applique aux enfants qui, ayant été sevrés, ont contracté l'habitude de sucer leur langue ou leur pouce », Mulson, Langres, 1822.

2. En voici une troisième : « Quel meilleur moment pour fêter l'année nouvelle que celui où le vin nouveau *giscle* des pressoirs ? » *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 25.

Liquette, chemise (Rossignol), proprement morceau d'étoffe (sens champenois du mot) : « Il l'avait prise... sans une *liquette* à se f... sur le dos », Méténier, *Lutte*, p. 189. — « Maintenant, apprête ta *liquette* », Rosny, *Rues*, p. 259.

Lopin, crachat (même sens en champenois) : « Ousqu'est la liberté si on peut pus laisser tomber un *lopin* en omnibus ? » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 133). Mot provincial passé également dans la technologie avec le sens de masse de fonte.

Pichenet, petit vin acide, vin d'une mauvaise provenance ou d'une mauvaise récolte (Baudouin), proprement aigrelet, piquant (pour *piquenet*), vocable devenu parisien : « C'est pas un mauvais garçon ; quand il a un verre de *pichenet* dans le fusil il n'y est plus... Ils maquillent bien le *pichenet*, encore mieux le vitriol », Poulot, p. 143 et 158.

Tiffes (écrit aussi *tifs*), cheveux (Rossignol), proprement ajustement de la tête (sens du champenois *tiffe*), c'est-à-dire attifet (Rictus, *Cœur*, p. 157) : « Avec ses *tifs* blonds, sa tête nue... » Dans l'ancienne langue, *tiffer* avait le sens de coiffer, friser, sens encore vivace dans certains patois (cf. wallon de Bouillon, 1790, *tiffer*, coiffer, Gazier, p. 251).

Trouille, colique (Bruant, p. 115) et, au figuré, peur [1] : Si tu ne vas pas, c'est que tu as la *trouille* (Rossignol): « Y a ceux qui ont la *trouille* », Rosny, *Rues*, p. 13.

Le mot répond au champenois *trouiller*, péter (Baudouin), d'où aussi *trouilloter*, puer (Hayard) : « Elle devait avoir mangé ses pieds, tant elle *trouillotait* du goulot », Zola, *Assommoir*, p. 470. [2]

2. — Lorraine, Vosges.

Quelques termes isolés :

Couache, ou *couèche* (*couetche*), sorte de prune violette, al-

1. Rigaud donne un troisième sens : *trouille*, souillon de cuisine, femme malpropre.

2. Ajoutons :

Chapuiser, tailler du bois (Delvau) : même sens en Champagne et ailleurs.

Cholet, pain blanc (Delesalle) : Champ. *chollat*, pain mollet et blanc (Berry, *chaulet*, de la couleur de la chaux).

Cliche, colique (Bruant) : Champ. *cliche*, diarrhée.

Couiner, grogner, gémir (Id.) : même sens en Champagne et ailleurs.

Hogner, geindre (Delesalle) : de même en Champagne et ailleurs.

Mouveter, broncher (Id.) : Champ. *mouffeter*, remuer.

Rafradine (à la), mauvais (Bruant) : Cf. Champ. *rafarder*, mystifier (Vallée d'Yères, chercher à obtenir quelque chose par ruse).

longée, particulière à la Lorraine : *couetche* ou *quetche*, de l'allemand dialectal *Quetsche* (forme littéraire *Zwetschke*); dans le langage parisien, le mot désigne ironiquement le visage : *sucer la couetche*, embrasser (Bruant).

Dinguer, aller frapper le pied du mur, en parlant d'une toupie qui a subi un choc (Esquieux, p. 10), du vosgien *dinguer*, rebondir avec un bruit sonore (Lorraine, *dinguer*, tinter ; Yonne, sonner une cloche et sauter en courant). L'expression *envoyer dinguer*, tirée du jeu de la toupie, a été généralisée [1] : renvoyer, congédier brusquement (Littré, *Suppl.*).

De là, *dingue* : *aller à dingue*, tomber, et *envoyer à dingue*, culbuter, terrasser (Bruant, *Dict.*, p. 420 et 423), et *dingo*, fou, proprement fêlé : « T'es donc *dingo*? » (Bruant, *Dict.*, p. 412).

Frousse, peur, même sens dans les Vosges, proprement onomatopée qui exprime un départ rapide (*froust* !), l'envolée subite d'un oiseau en froissant les branchages : « Alors, vous n'avez pas la *frousse*? demanda-t-elle », Rosny, *Rues*, p. 76.

C'est proprement un terme de vénerie (*frouste*, en Champagne), avec ses deux sens : 1° bruit d'un animal qui sort brusquement de son buisson [2], d'un oiseau qui s'envole tout à coup, et, par analogie, d'une personne qui s'échappe ; 2° peur : avoir la *frouste* (Baudouin).

Polard, ou *paulard*, pénis (Rossignol), terme enphémique, proprement poulard, du lorrain *paule*, poule.

Rombier, vieux, vieillard (Rossignol), proprement grondeur, tiré du lorrain *romber*; gronder sourdement.

Roufle, soufflet (le messin *rouffe* a le même sens, de *rouffer*, *roufler*, souffler avec bruit, en parlant du vent) : « Au lieu de trouver des exploits à vanter, il n'a rencontré que des *roufles*, que des coups de pieds à décrire, que des craquignoles à peindre », *Père Duchesne*, 53e lettre, p. 6. Le mot désigne, en outre, une sorte de brimade : coup en tournant sur le sommet de la tête, à l'Ecole des Arts et métiers (H.-France). Son dérivé, *rouflée*, volée de coups, raclée, est un terme de troupier (« recevoir une *rouflée* », Rigaud).

1. Delvau en induit l'acception douteuse de « flâner, se promener », en ajoutant cette autre qui semble réelle : « *Dinguer*, n'être pas d'aplomb, dans l'argot des coulisses, où l'on emploie ce verbe à propos des décors et des machinistes ».

2. Ce terme de gibier est, en français, *brosser* ou *brousser*.

E. — **Patois de l'Est.**

1. — Yonne.

Contributions nombreuses et caractéristiques :

Arpette, apprenti et apprentie (Yonne, *arpette*, gamin, polisson) : « Je fraye pus avec... les marloupins et les *arpettes* », Bercy, *IV*e *lettre*, p. 5. Le sens propre du mot *arpette*, comme de sa forme parallèle *arpiau*, est rapace, voleur (du primitif *arpe*, griffe, d'où *arpion*).

Bergosse, mouton (Rossignol) : Yonne, *bergasse*, même sens.

Cabot, chien, proprement chien de petite taille (sens du mot dans l'Yonne; en Anjou et à Lyon, méchant petit chien) : « Tu fais comme un *cabot* qui ronge son os, tu grognes et tu montres les crocs », *Père Peinard*, 17 nov. 1889, p. 6.

Chariboter, avec les acceptions suivantes :

1° Embrouiller, d'où *charibotage*, écriture embrouillée : « Ils savent lire un *charibotage* », Méténier, *Lutte*, p. 120.

2° Embarrasser, sens d'*enchariboter*, terme provincial employé par Victor Hugo : « Vous avez l'air tout *enchariboté* », *Le Roi s'amuse*, acte II, sc. II.

3° Railler : « J'aime pas les gens qui *charibotent* tout le temps » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 323).

Le sens primordial de *charboter* ou *chariboter* est celui de grouiller [1] comme une nichée d'escarbots (appelés *charbots* ou *charibots* dans les différents patois). La forme bourguignonne est *encharboter*, que le *Trévoux* de 1752 explique ainsi : « *Encharboté*, embarrassé, brouillé, sans ordre. Tabourot qui étoit de Dijon, s'est servi, au ch. XXI de ses *Bigarrures*, d'*encharboté*, comme d'un mot français ».

Flancher, faiblir, manquer de force, chanceler dans ses résolutions, sens du mot dans l'Yonne (proprement être flasque, sans vigueur) : « Tu hésites, tu *flanches* » (Rossignol).

1. De là, dans le vulgaire parisien, *charibotée*, grand nombre : « Elle a une *charibotée* d'enfants » (Virmaitre).

Fouailler, lâcher, reculer, dans l'argot des typographes (Boutmy): Yonne, *fouailler*, faiblir, être sans force (proprement étriller). Le mot se trouve déjà dans Vidocq.

Gabegie, fraude, mot bourguignon passé au français. Ce provincialisme du début du XIXe siècle se lit dans Michel (1807) : « *Gabgie*. On donne improprement ce nom à toute espèce de profit illicite. C'est une *gabgie*, il fait la *gabgie* là dedans. C'est une filouterie, c'est un filou, il trompe, il vole... » Il est aussi donné par d'Hautel (1808) : « *Gabegie*, micmacs, intrigue, manigance : il y a là dessous de la *gabegie*, pour dire quelque chose qui n'est pas naturel, quelque manège ».

Le bourguignon *gabegie* répond au languedocien *gabusio*, malversation, fraude, l'un et l'autre apparentés à l'anc. fr. *cabuser*, tromper.

Gargarousse, gorge (répondant au *gargari* de l'Yonne), dans Richepin (*Gueux*, p. 175).

Redouiller, riposter, mot donné par d'Hautel : « *Se redouiller*, riposter à des propos injurieux ou répondre vigoureusement à des voies de fait, en venir aux mains ». Dans l'Yonne, *redouiller* signifie houspiller (de *douiller*, choquer une bille, etc.). [1] Au jeu de cartes, *redouiller*, c'est revenir à la couleur (une *redouille*, un retour dans une couleur déjà jouée).

2. — Bresse.

Cette province a fourni plusieurs termes :

Caboulot, cabaret infime, proprement petit réduit, pauvre gîte, sens du mot dans la Bresse (*caboulot*) et dans le Jura (*cabourot* et *caboulot*), ce qu'on dit *cabiole* en Berry, en Savoie etc. « Le mot a une vingtaine d'années », écrit Delvau en 1866, et Rigaud cite ce passage d'un écrit de 1860 intitulé *Ces Dames* : « *Caboulot*. Mot pittoresque du patois franc-comtois qui a obtenu droit de cité dans l'argot parisien... Le *caboulot* de la rue des Cordiers, qui est le plus ancien de tous, s'ouvrit en 1852 ». Ce mot a passé au français : « Les gens de

1. Ajoutons :

Aponiché, assis (Delesalle) : Yonne, accroupi.

Caner, aller à la selle (Delvau) : de même dans l'Yonne, à côté de *canois*, lieux d'aisance, propr. poulailler (cf. Yonne, *anas*, immondices, d'*ane*, cane).

Drille, drouille, colique (Bruant) : Yonne, *drille, drouille*, colique, diarrhée.

talent qui n'ont pas traîné dans le *caboulot* », Goncourt, *Journal*, 13 déc. 1865.

Margalou, individu qui exerce toutes sortes de petits commerces (H.-France) : Bresse, *margalou*, même sens que *margoulin*, maquignon, revendeur, en mauvaise part (à Fribourg, *margaler* signifie crotter).

Pégot, paysan (Bruant) : Bresse, *pégo*, rustaud (cf. Landes, *pégot*, niais, sot).

F. — **Franco-Provençal.**

1. — Lyonnais.

Les emprunts au parler lyonnais ont trouvé une large expansion, dans le langage populaire, comme nous l'avons prouvé par le terme *bicher*, déjà cité. Les autres apports ne sont pas moins intéressants :

Bafouiller, bredouiller, et *bafouillage*, bavardage, mots populaires très répandus, du lyonnais *barfouiller*, barboter et bavarder, parler mal (Vachet). Ce provincialisme est relevé par Molard en 1810 : « *Barfouiller*, *barfouillage*. Dites : *barboter*, *barbotage*. C'est l'action des oies par laquelle elles cherchent à manger dans des ruisseaux bourbeux, en y fourrant le bec. Au figuré, c'est mettre les mains dans l'eau en l'agitant ». Le sens essentiel du mot est barboter dans l'eau, ensuite barboter en parlant.

Cabosser, bossuer (du lyonnais *cabosser*, même sens). Mot donné par Molard en 1810 : « *Cabosser*, déformer. Il a *cabossé* la boîte de sa montre. Ce mot est un vrai barbarisme. Dites : *bossuer* ». Terme passé au français; Bescherelle (1845) l'accompagne de cette remarque : « Ce verbe *cabosser* est très familier et tout à fait populaire surtout dans l'Ouest de la France ». La forme parallèle *crabosser*, citée par Deslesalle, répond au lyonnais *carabosser* (Anjou, *crabosser*, écraser).

Décaniller, se sauver : « Moi, *j'ai décanillé*, je n'avais pas douze berges », Méténier, *Lutte*, p. 120. — « Veux-tu *décaniller* de là ? » Zola, *Assommoir*, p. 409.

A Lyon, *décaniller*, même sens (Puitspelu), proprement jouer des *canilles* (les gônes appellent *canilles* les jambes, proprement petites cannes), synonyme d'*escaner*, se sauver, qui présente la même image. Ce verbe est déjà donné par Desgranges en 1821 : « Je l'ai fait *décaniller*, disent bien des gens. C'est un barbarisme. Le mot de *déguerpir* est celui qui convient; *décamper* serait mieux encore que *décaniller* ». Il a passé dans plusieurs parlers provinciaux : Berry, Anjou, etc.

Flapi, fatigué, éreinté. Terme lyonnais devenu populaire.

Gandoises, fariboles, sens figuré donné par Desgranges, 1821 : « Conter des *gandoises*, pour faire des contes. Voilà du français des provinces ». Cf. Molard, 1810 : « Il raconte des *gandoises*, des farces, des plaisanteries ». C'est la forme provinciale du nom de la *vandoise*, poisson d'eau douce peu estimé, d'où l'acception figurée de « bagatelle ».

Gandouse, gadoue (Rigaud), même sens en lyonnais.

Gobille, bille ou boule à jouer, dans les jeux d'enfants (même sens à Lyon). Mot donné par Molard en 1810 : « *Gobille*. Jouet d'enfant fait de pierre ou de marbre, en forme de boule. On l'appelle *bille* à Paris ».

Grafigner, égratigner (Delvau), même sens en Lyonnais et dans les patois de l'Ouest : « Elle saute aux yeux de sa bourgeoise et la *grafigne* », Zola, *Assommoir*, p. 232. Delesalle donne au mot, en outre, le sens de saisir et ramasser des chiffons.

Margoulin, colporteur de campagne et mauvais ouvrier : « Il n'y a que des *margoulins*, et puis on ne gagne pas sa vie là-dedans », Poulot, p. 70. De là : *margoulinage*, achat dans les conditions médiocres; et *margouliner*, faire de petites affaires (Bruant) : à Lyon, *margoulin*, colporteur (en Languedoc, ouvrier jeune, et surtout mauvais ouvrier, ou petit charretier).

Molard, large crachat, proprement meulard, meule de grande dimension : « Quand il s'étale sur le trottoir, on dit : Quel beau *molard !* » (Virmaître). — « Vous aurez quatre jours pour lancer des *molards* sur les rangs » (dans Bruant, *Dict.*, p. 133).

Ramonat, petit ramoneur savoyard, nom donné par Desgranges (1821) : « *Ramonat*, pour ramoneur de cheminée. Faute » ; et d'Hautel l'explique ainsi (1808) : « C'est sans doute pour imiter la manière des petits savoyards qui ont habitude d'annoncer dans les ruës en criant : *Ramona la chemina de haut en bas !* »

Cette exclamation figure déjà dans un des *Cris de Paris* du XVIe siècle :

Puis verrez des Piemontoys
A peine saillys des escailles [1]
Crians : *Ramona hault et bas !*
Voz cheminées sans escalle. [2]

1. A peine sortis des écailles, c'est-à-dire encore tout jeunes.
2. Echelle. — D'après Franklin, L'*Annonce et la Réclame*, p. 156.

Rapiat, avare, grippe-sou (aussi sobriquet des Auvergnats et des Savoyards) : « Je les connais tous, ces *rapiats*-là », Balzac, *Cousin Pons*, 1847, t. XVII, p. 407. — « Ah ! non, pour sûr ces *rapiats* [les Lorilleux] n'étaient pas larges des épaules, et toutes ces manigances venaient de leur rage à vouloir paraître pauvres », Zola, *Assommoir*, p. 256. Même sens à Lyon. En Suisse, le mot signifie galeux (appliqué aux pieds des chevaux) et, en Normandie, *rapiat* désigne le voleur, le vagabond.

Ressauter, tressauter, mettre en colère, et *faire du ressaut*, faire de la résistance, se gendarmer (Rossignol) : Lyon, *ressauter*, tressauter (en français, sauter de nouveau).

Ronchonner, grommeler, gronder sans cesse (mot très usuel) : même sens à Lyon ; en Dauphiné, *roncha*, *ronchina*, grommeler, gronder [1].

2. — Dauphiné.

Notons les emprunts suivants :

Cosse, grande paresse, synonyme de *flème*, et *cossard*, fainéant, répondent aux appellatifs de la Vienne, *cosse*, buse et *cossard*, chouette (Rolland, t. III, p. 13), oiseaux indolents par excellence : « Je t'ai pas écrit, j'avais la *cosse* » (dans Bruant, *Dict.*, p. 217). — « Le sabottage, les Anglais l'ont pigé aux Ecossais, car les Ecossais sont *cossards* », *Almanach du Père Peinard*, 1898, p. 30.

Enquiquiner, ennuyer (Dauph. *enquiquina*) : « Ce qui *l'enquiquinait* le plus, c'était un petit tremblement de ses deux mains », Zola, *Assommoir*, p. 431. En Anjou, *enquiquiner*, même sens.

Galapiat, vaurien : « Un *galapiat*, un traîneur de rapière en chambre », Courteline, *Gaietés*, p. 115. En Dauphiné, *galapia*, goinfre et mauvais sujet (d'où le mot a passé, avec ce dernier sens, dans la plupart des patois du Centre et du Nord) : « *Galapia*. Ce mot signifie un rustre, un Savoyard », Mulson, 1822.

1. Ajoutons :
Bardane, punaise (Bruant) : même sens en Lyonnais et en Dauphiné.
Chouigner, pleurer, gémir (Id.) : de même à Lyon.
Mouniche, sexe (Id.), proprement petite guenon. Dans le Hainaut, *moniche* a le même sens (« A Valenciennes, ce n'est qu'un terme familier... c'est un nom d'amitié qu'on donne aux jeunes filles », Hécart).

Gouliaffe ou *gouillafre*, goinfre (Delvau) : « *Gouliafre*, celui qui mange sans mesure et sans propreté », d'Hautel (1808) et « *Galafre*, *gouliafre* et *gouiaffe*. Mot de cuisine pour exprimer gourmand. Ce sont des barbarismes », Desgranges, 1821. Le dauphinois et lyonnais *gouliafre*, *gouiafre*, goinfre (donné déjà par Oudin 1640 : Un *gouiaffre*, un gourmand) est encore usuel dans le Berry, en Champagne, etc.

Mandale ou *mandole*, gifle, claque (« envoyer une *mandale*, jeter une *mandale* »), proprement amande, sens du dauphinois *mandolo*. Le mot se lit dans les *Soliloques* (p. 48) de Jehan Rictus.

Pingaud, gentil, joli, élégant (Hayard), proprement mignon comme la pie (Dauphinois *pingo*).

Sabourin, mauvais ouvrier, gâcheur : « Il n'y à que des *sabourins* dans son échoppe, pas un capable », Poulot, p. 95. En Dauphiné (comme dans le Poitou et l'Anjou), *sabourin* désigne le savetier [1].

1. Ajoutons :
Gouiou, gamin (Delvau) : Dauph. *gouiou*, garçon, fém. *goyo*, jeune fille.
Pimpions, espèces monnayées (Larchey) : Dauph. *pimpio*, même sens, proprement noyaux (cf. Somme, *pimpin*, pépin, et Marne, *pipion*, pépin, Rolland, *Flore*, t. V, p. 75).

G. — Patois du Midi.

1. — Languedoc.

Le languedocien avait déjà fourni au poissard nombre de termes dont quelques-uns ont disparu du langage populaire, tels que :

Flogner, flatter (Lang. *flaugna*, mignarder), qu'on lit dans la comédie poissarde de 1754, *Madame Engueule*, sc. VIII : « Suzon pour ton épouse ! Tu viens donc encore de *flogner* son aloyau ».

De même, *estourouiller*, s'étaler, et *galaminer*, se dorloter, se délecter — Lang. *s'estourouia*, se coucher au soleil (*se tourouia*, se chauffer), et *se galamina*, se câliner au soleil (de *se gala*, se réjouir et *mino*, chat), en parlant des chats [1] et des poules — qu'on rencontre dans un pastiche poissard de 1821, le *Riche-en-Gueule*, p. 198 :

Si je suis à la promenade
A m'*estourouiller* au soleil,
Soudain mon cœur bat la chamade
Et fait un tic-tac sans pareil.

Quant au lit je me *galamine*,
Le soleil s'éloigne de moi
Et toujours sa peste de mine [2]
Met tous mes sens en désarroi.

Voici maintenant outre *bisquer* et *faraud*, entrés dans la langue générale, les emprunts provençaux encore usuels :

Agater, aux sens multiples :

1° Allécher, amadouer (Bruant), du Lang. *agati*, même sens, proprement attirer par des chatteries ;

2° Plaisanter, blaguer quelqu'un, s'en moquer (Rossignol), acception ironique comme la suivante ;

1. Nisard, *Parisianismes*, p. 103 et 107, donne d'*estourouiller* et de *galaminer* des interprétations erronées et des étymologies fantaisistes.
2. C'est-à-dire la mine de sa maîtresse.

3° Recevoir des coups, être pincé (H.-France).

Cacher, avaler, manger (Lang. *cacha*, casser avec les dents), sens qu'on lit dans Bruant (*Route*, p. 37) : « C'est dégoûtant ce que nous *cachons*... » Le terme répond à son synonyme populaire *casser* (*la croûte*).

Cascaret, homme de mine malheureuse ou d'apparence chétive (Delvau), mot donné par d'Hautel (1808) : « Nom baroque et injurieux que l'on donne à un homme de basse extraction ; ce nom ne s'applique qu'aux animaux, particulièrement aux chiens et aux cochons ». C'est le languedocien *cascarel*, cocon inachevé qui claque sous le doigt (proprement [1] grelot) et homme décrépit, homme étourdi, écervelé, taquin. En Picardie, *cascaret* désigne un homme ou un animal de chétive taille (en Gâtine, un fou, un toqué).

Emberlificoter, empêtrer, embarrasser, entortiller.

1° Au sens propre : « Il *s'emberlificota* dans les jupons qui lui barraient le chemin et faillit tomber », Zola, *Assommoir*, p. 182.

2° Au figuré : « Les vérités les plus simples sont les plus difficiles à comprendre — et cela parce que, vous autres de la haute, vous *emberlificotez* tellement les choses que vous faites perdre le nord au populo », *Almanach du Père Peinard*, 1896, p. 38. C'est le languedocien *embarlificouta*, *emberlificouta*, même sens (croisement d'*emberlifa*, engluer, et de *patricouta*, patrouiller), terme passé dans la plupart des parlers provinciaux : Normandie, Picardie, Berry, Champagne, Yonne, etc. Ce provincialisme méridional a déjà été relevé par Mulson (1822) : « Le voilà *embarlificoté* dans une mauvaise affaire ; ils sont *embarlificotés* dans un compte de société auquel personne n'entend rien. Le mot *embarlificoter* est un barbarisme. Dites : le voilà *impliqué*... ils sont *embarrassés* ».

Flingot, fusil de troupier : « Cinq ans de forcés au *flingot*, cinq ans de service militaire » (Rigaud), à côté de *flingue*, même sens (« cette forme est particulière aux marins », Rigaud) : « Ça ne me battait pas d'aller faire connaissance avec le *flingot*... et de trimballer Azor », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 33.

En Languedoc, *flingo*, *flingue*, signifie houssine, petite ba-

1. Cf. Michel, 1807 : « *Cascarinette* n'est pas français; on l'emploie au lieu de *cliquette* et de *castagnette*... »

guette (de *flinga*, claquer, en parlant d'un fouet), ce qui répond aux synonymes vulgaires *bâton creux* et *tringle*, fusil (v. le *Dictionnaire* de Bruant).

Outre le sens de fusil (d'où *flingard*, soldat d'infanterie de ligne) et celui figuré d'estomac qu'on bourre (« *se garnir le flingot*, manger »), *flingot* désigne encore le couteau de boucher (Larchey, *Suppl.*), appelé aussi *fusil de boucher* [1].

Frisquet, froid, très froid (Lang *fresquet*, assez frais) : « Cet hiver il n'a pas fait *frisquet* » (Rossignol). Ce mot (déjà donné par un glossaire argotique de 1827) a passé dans les parlers provinciaux : Norm. *frisquet*, d'un froid vif et piquant (« un vent *frisquet* », Moisy).

Galfatre, goinfre et vaurien (du rouergat *galfatre*, goinfre, proprement calfat) : « Il n'aimait pas les corbeaux [c'est-à-dire les curés], ça lui crevait le cœur de porter ses six francs à ces *galfatres*-là », Zola, *Assommoir*, p. 79. Le mot est déjà donné par d'Hautel (1808) : « *Galfatre*, sobriquet que l'on donne à un garçon d'hospice, à un garçon d'auberge ». En Bourgogne, *galfatre* désigne le mendiant.

Galéjade, charge pour mystifier (v. Mary Burns, p. 28), répond au Lang. *galejado*, plaisanterie.

Gousse, tribade (Rossignol), du Lang. *gousso*, chienne.

Grafignade, mauvais tableau (« dans le jargon des marchands de bric-à-brac » (Rigaud), du Lang. *grafignado*, égratignure, griffonnage.

Ligousse, épée, « terme baroque et facétieux » (d'Hautel), du Lang. *ligousso*, rapière, vieille épée. Le mot est encore vivace dans le Bas-Maine : *ligouche*, grand et long couteau, sabre, épée.

Lipette, maçon (Rossignol), du Lang. *lipet* (*lipeto*), friand : « Servir les *lipettes?* Ça fait trop de gâchis », Bercy, *XLVI*e *lettre*, p. 7. Hayard donne, en outre, à *lipette* le sens de « client naïf » et Rigaud celui de « prostituée portée sur sa bouche ».

Loffe ou *louffe*, vesse (Rossignol), du Lang. *lofi*, *loufo*, même sens ; de là *louffer*, vesser et *délouffer*, vomir (Rossignol), à côté de *loufiarder*, vesser sourdement (Virmaître).

1. Suivant Behrens (*Beiträge*, p. 107), le parisianisme *flingot* viendrait de l'allem. provincial *Flinke* (prononciation bavaroise de *Flinte*, fusil) ; quant à l'acception secondaire de « fusil de boucher », il renvoie au wallon *flin*, silex — l'une et l'autre conjectures superflues (étymologie passée dans Meyer-Lübke, n° 3371). Le français parisien ignore les emprunts allemands et le sens dérivé s'explique de soi-même.

Lofe ou *loufe*, sot, fou (du Lang. *lofi*, *loufo*, nigaud, imbécile), à côté de la forme amplifiée *loufoque*, d'où *loufoquerie*, sottise : « Un type *loufoque*, celui-là », Mirbeau, p. 109. — « En route, il sentit la *loufoquerie* de son acte », Rosny, *Rues*, p. 151.

Ce sens, qui n'est que l'application figurée du précédent, se lit déjà dans un document argotique de 1790 : « Crois-tu que je suis si *loffe* que de débiner ? » *Le Rat du Châtelet*, p. 18.

Lofiat ou *loufiat*, dérivé du précédent, offre des sens multiples :

1° Imbécile, goujat, sens déjà donné par d'Hautel (« avoir l'air un peu *lofiat* ») : « C'était un homme sale, un *lofiat* », Huysmans, *Sœur Marthe*, p. 122.

2° Aide compagnon du chef d'un chantier (Bruant).

3° Garçon de restaurant ou de café (Rossignol) : « Eh ! là-bas, le *loufiat*, si tu nous servais deux vulnéraires », Méténier, *Lutte*, p. 30.

Marida, mariée (Lang. *marido*) et mariage (Rictus, *Cœur*, p. 74) : « On sera maqués au *marida* ».

Mascot, garçon inexpérimenté (Lang. *mascot*, maladroit) : « De dire que je suis *mascot*, ça ne serait pas vrai », Rosny, *Marthe*, p. 52. A côté de *mascotte*, vierge et fétiche de joueur : Lang. *mascoto*, sortilège au jeu, guignon.

Patafioler, empoigner, surtout dans l'expression « que le diable vous *patafiole !* » qu'on adresse à quelqu'un dont on n'est pas satisfait et à qui cependant on ne veut rien dire de désagréable. Cette locution se complète ainsi : « Que le bon Dieu vous bénisse ! » à quoi on ajoute : « Et que le diable te *patafiole !* » Elle est déjà donnée par d'Hautel : « Mot baroque et interjectif qui marque l'impatience et le mécontentement : Que le bon Dieu te *patafiole !* pour que le bon Dieu te bénisse ». — « Aux gardes-du-commerce : que le bon Dieu les *patafiole !* » (caricature de Gavarni, dans le *Charivari* du 18 décembre 1840).

> Bon jour, bon an, les bonnes gens,
> Que le diable vous *patafiole* !
>
> (Richepin, *Gueux*, p. 34).

Cette locution, commune à la plupart des parlers provinciaux, remonte au languedocien, où *patafioulá* signifie empoigner.

Patricoter, tripoter, intriguer et *patricolage*, tripotage, intrigue — le premier dans Saint-Simon, le dernier chez d'Argenson (voy. Littré et *Suppl.*) — remontent au Lang. *patricot*, *patrigot*, bavardage, proprement boue délayée (sens de ces mots en savoyard). Ces termes sont encore usuels.

L'acception primordiale est celle du bourguignon, bressan, *patrigoter*, patauger, barboter. Cf. Mulson, 1822 : « *Patrigoter*, *patrigotage*. On dit d'un cabaretier qui mêle du vin du midi avec du vin du pays, qu'il fait du *patrigotage*, qu'il *patrigote* son vin. Servez-vous des mots mélange, mélanger, tripotage, tripoter ».

Pingre, chiche (Lang. *pingre*, piètre, mesquin), mot déjà donné par d'Hautel (1808) : « *Pingre*, pour dire avare, ladre » et censuré par Desgranges (1821) : « C'est un *pingre*, pour signifier avaricieux, n'est qu'un barbarisme ».

Roubignoles, testicules (Rictus, *Cœur*, p. 191), du Lang. *roubignoli*, même sens.

Roustir, gagner au jeu, décaver son adversaire (Lang. *rousti*, proprement rôtir, flamber), être perdu ou dans un état désespéré : « Un joueur de billes qui a perdu tous ses jouets est panné ou *rousti* » (Esquieu, p. 14 et 68). Le dérivé *roustissure* désigne une chose sans valeur [1].

Ce verbe a aussi le sens de voler : « L'ouvrier se laisse *roustir* par le patron... Ça n'a pas empêché les grinches de la ville de nous *roustir* les derniers sous », *Père Peinard*, 5 oct. 1890 et 1er mars 1891, p. 5.

Roustons, testicules (Rossignol) : Lang. *roustoun*, même sens.

Tambouille, petite cuisine (Delvau), ragoût de ménage (Rigaud) : Lang. *tambouio*, gargotage, victuailles apprêtées.

Touillaud, gaillard (Delvau), mot déjà donné par Oudin (« un bon compagnon ») et par Philibert Le Roux : « Ce mot se dit d'une personne qui est grosse et grasse, qui est dodue, en bonne santé ; on dit *c'est un gros touillaud*, un homme réjoui, un roger-bontemps, un sans souci ». C'est le Lang. *touiaud*, mouflard, maflu, gros garçon.

Toute une série de mots, dérivant du languedocien présentent une assibilation initiale à la place du préfixe *esp*... et surtout *est*...

1. « Avez-vous vu les chevaux que Bois-l'Héry lui a fait acheter? De la *roustissure*, ces bêtes-là », Daudet, *Nabab*, p. 13.

Voici les plus usuels :

Schbèbe, beau, admirable : « Ben moi je trouve que c'est *schbèbe* », Bercy, *XVI*e *lettre*, p. 7. Le mot répond à *esbaba* (cf. Lang. *esbabuchi*, ébahir).

Schpile, beau et réussi, bien fait (« dans l'argot des ouvriers », Rigaud), d'où *schpiler*, réussir un ouvrage (Id.), répondant au Lang. *espila*, tiré à quatre épingles : « J'ai lu la babillarde que tu y a fait... Ah! ça, c'est *schpile*... C'est *schpile* quant a retirent leurs harnais pour faire de la gymnastique », Bercy, *I*re *lettre*, p. 7 et *XLIII*e *lettre*, p. 7.

Schtosse, dans l'expression *monter un schtosse*, mentir avec de la malice, chercher à mystifier (Rigaud), monter le coup, mot courant dans les ateliers : « Pour faire le lundi et ne pas avoir son sac, *on monte un schtosse* au patron en lui disant que l'on va à l'enterrement de son père » (Virmaître). Le mot reflète le Lang. *estosso*, entorse ; de là *se schtosser*, se soûler (Rigaud).

Schtouille, syphilis : « Quand on est mûr, on fait des couenneries... On rapplique à la piaule vidé, vanné, sans un rèche et souvent avec la *schtouille* », Bercy, *XXXIII*e *lettre*, p. 6. C'est le sens figuré du Lang. *estoulh*, jachère, champ moissonné encore couvert de chaumes (*fà de la estoulh*, faire du ravage).

Schtourbe, misère[1] : « Il faut que je fasse revenir une guitare d'Espagne pour remplacer celle que la *schtourbe* m'a fait fourguer », A. Laborie (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 320), à côté du Verduno-chalonnais *chtourbe*, mort (Fertiault), et du morvandeau *chtourber*, mourir. Ces mots remontent au Lang. *estourbe*, trouble, mêlée, *estourbi*, assommer, tuer (d'où également *estourbir*)[2].

1. H.-France donne le mot sous la forme *lachtourbe*, misère, et Rossignol sous celle de *jtourbe*, éteint, mort.

2. Ajoutons :

Berri, hotte de chiffonnier (Delesalle) : Lang. *berri*, hotte, grand panier.

Chabier, s'évader (Larchey, p. XIII) : Lang. *chabi*, éconduire, égarer.

Dardelle, gros sou (Delvau), à côté de *dardune*, cinq francs (H.-France) Lang. *dardeno*, pièce de deux liards ou de six deniers.

Loubat, enfant (Delesalle) : Lang. *loubat*, jeune loup.

Scarabomber, étonner, stupéfier (*scarabombe*, étonnement, Rigaud), peut-être une contamination du fr. *bomber* et du prov. *escarabouta*, ébranler avec fracas, effrayer.

2. — Provençal.

Nous mentionnerons ailleurs quelques-uns de ces emprunts devenus très populaires (tel *esbigner* ou *esquinter*). Citons maintenant les autres :

Barouf ou *baroufle*, tapage (*faire du barouf*, Hayard), du marseillais *baroufo*, altercation, rixe, gourmade : « Tant qu'à la momicharde, tu penses qu'a doit en faire un *barouf !* » Bercy, *XXXII*e *lettre*, p. 5. — « A peine a-t-elle f... le nez au vent que subito on entend le *baroufle* », *Père Peinard*, 15 janvier 1893, p. 1. En Anjou et ailleurs, le mot est un parisianisme : *barouf*, même sens (« ce mot est d'importation récente ») ; à Dol, en Bretagne, *barouf*, vacarme (Leconte).

Bidoche, nom donné au cheval de bois qu'on voit dans les fêtes foraines, mot répondant au provençal *bidosso*, balançoire.

Camisards, soldats des compagnies de discipline, d'après la blouse blanche qu'ils portent (*camisard*, qui est en chemise) : « On appelle les zéphirs... *camisards* » (Rossignol). Rien de commun, historiquement, avec les Camisards des Cévennes (qui portaient un sarrau de toile blanche), bien que les deux appellations soient méridionales.

Chambarder, renverser, bouleverser, bousculer (d'où *chambard* et *chambardement*, branle-bas, tapage, bousculade) : « Dans un moment de colère, *j'ai chambardé* par la fenêtre tout ce qu'il y avait dans les meubles » (Rossignol). Plus rarement, *chamberter*, renverser, briser (Fr.-Michel), et surtout s'amuser en bouleversant [1] : « Quand les troupiers mettent les lits en bascule, qu'ils chahutent toute la chambrée, *ils chambertent* les camarades » (Virmaître). Le provençal connaît la forme *chambarda*, bousculer, et le gascon, celle de *chamberta*, renverser. [2]

Foulard, étoffe de soie ou de soie et coton (dont on fait des mouchoirs, des fichus, etc), offrant ordinairement des dessins variés. C'est proprement étoffe foulée (prov. *foulat*), appella-

1. Delesalle donne, en outre, « *chamberter*, commettre des indiscrétions », acception inconnue ailleurs.

2. De la Landelle, p. 325, considère *chambarder* (« chavirer, mettre sans dessus-dessous, faire vacarme »), terme très usité à bord, comme un emprunt fait à l'argot parisien.

tion parallèle à celle de drap *foulé* (ou du *foulé*), sorte de drap léger d'été. La forme *foulard* est pour *foulat*, comme *brocart* pour *brocat* (cf. *brocatelle*). Ce mot que le *Dictionnaire de l'Académie* ne donne que dans l'édition de 1878, remonte en fait au XVIIIe siècle [1].

Goule, bouche, gosier, sens donné par d'Hautel et très usuel dans les parlers provinciaux (Richepin, *Gueux*, p. 28). Le mot est censuré par Desgranges en 1821 : « *Goule* pour *gueule*. Malgré sa douce prononciation, ce mot n'est pas français : nous ne connaissons que *gueule* et *bouche*. *Goule*, *goulette* et *gouline* sont des mots enfantins ». C'est un ancien emprunt méridional qui a toujours été populaire. On le lit dans la *Pipe cassée* de Vadé, et, plus anciennement, dans le *Moyen de parvenir*.

Moco, homme du Midi, Provençal (dans la bouche des marins), en opposition au Ponantais ou Breton ; expression fréquente dans les *Chants* de Nibor (p. 105, 166, etc.). Comme les Provençaux emploient fréquemment la locution *moco* (c'est-à-dire *em'aco* [2], avec cela), les marins des ports de l'Océan donnèrent le sobriquet de *moco* aux Provençaux du littoral et à ceux de Toulon en particulier (Mistral). Terme fréquent chez les écrivains provençalistes (v. Mary Burns, p. 31).

Mourre, museau, visage (prov. *mourre*, même sens), terme méridional employé par Richepin (*Gueux*, p. 186) : « Et puis après ? J'ai une chouette *mourre* »... Oudin cite l'expression : « *Donner sur le mourre*, donner un soufflet ou une gourmade », et ce sens de coup sur le museau se lit encore dans les *Mémoires* de Vidocq (t. III, p. 375) : « Il te saluerait d'une *mourre* que tu en verrais 36 chandelles ».

Picaillons, argent monnayé (*avoir des picaillons*, avoir des écus), terme d'origine méridionale, *picaioun*, encore usuel à Paris et dans les provinces (Berry, Poitou, Picardie, etc). Le nom remonte au poissard (*Paquet de mouchoirs*, 1750, p. 39) : « J'on parfois queutes *picaillons*... »

Le Père Desgranges y voit en 1821 « un mot de négociants au crochet », c'est-à-dire de chiffonniers. C'était primitive-

1. Cf. Schmidlin, *Catholicon ou Dictionnaire universel de la langue françoise* (Hambourg, 1771) : « *Foulart*, dans le commerce des soieries, sorte de tafetas des Indes Orientales qu'on fabrique à la mosaïque ».

2. Les recueils de Delvau, Hayard et Bruant citent l'expression *comm'aco*, *commac*, comme ça, c'est-à-dire *come aco*.

ment le nom d'une petite monnaie savoyarde ou piémontaise.

Ramas (écrit aussi *rama*), chaîne-maîtresse à laquelle venaient aboutir la nuit toutes les chaînes des galériens (Delesalle) et dortoir du bagne (Rossignol) : *mettre au rama*, enchaîner, au bagne (Delvau, *Suppl.*). A Marseille, *ramas* a le même sens, proprement rameau.

3. — Gascon, Auvergnat.

Voici, pour finir, quelques emprunts venant de l'Auvergne, de la Guyenne, du Limousin.

Rappelons que les Auvergnats, les moins aisés, chaque année, au printemps ou à l'automne, quittent leur village pour aller exercer, surtout à Paris qui est leur rendez-vous, les métiers les plus variés, principalemment ceux de charbonnier, de portefaix ou de commissionnaire. Le Parisien appelle l'Auvergnat tour à tour :

Auverploume, propremment Auvergnat (lourd comme le) plomb (en gascon, *ploum*) : « Des *Auverplons* qui n'entravent que dâle l'arguche », *Père Peinard*, 30 nov. 1899 ; abrégé en *Ploume* : « Le *Ploume* en bavait, il n'en revenait pas », Bercy, *VI*e *lettre*, p. 15.

Fouchtra, d'après son juron habituel (*fichtre*) ! et *vougri*, ces deux désignant à la fois l'habitant de l'Auvergne et son patois (*vougre* est la prononciation gasconne de *bougre*) : « Savez-vous parler *fouchtra* ou *vougri* ? » Richepin, *Truandaille*, p. 71.

Mais le nom le plus populaire à Paris pour désigner le patois auvergnat est *charabia*,[1] mot donné par Desgranges en 1821. Ce patois est caractérisé surtout par la fréquence des sibilantes [2], par exemple *cherrer*, pour *serrer*. Ce dernier vocable a pénétré dans l'argot parisien au sens de serrer la gorge, d'étrangler : « S'il ne rapplique pas, c'est moi qui irai lui *cherrer* le kiki », Rosny, *Rues*, p. 77.

C'est un vocable de charcutier (plusieurs sont auvergnats) : serrer la viande, le sang, etc., en faisant du boudin, c'est

1. Voir, sur ce mot, ci-dessus, p. 80. Cf. Balzac, *Cousin Pons* (1847), t. XVII, p. 467 : « Les affaires se traitaient en patois d'Auvergne dit *charabia* ».

2. A. Daudet, dans l'*Immortel*, met ces paroles dans la bouche du frotteur Teyssëdre, un Auvergnat : « *Meuchier Achtier... Ch'* est votre *garchon* » (p. 5 et 6).

trop en mettre : d'où cette autre acception de *cherrer*, exagérer. Ce dernier sens l'a emporté [1].

Les autres emprunts de ces régions sont :

Bastaud (écrit aussi *bastos*), au double sens :

1° Soulier et coup de soulier : « J'allais le fabriquer aux *bastauds* quand j'entends des fliques », Le Bourg, dans *Le Gaulois*, 3 oct. 1881.

2° Testicules (Rossignol), figure dans une formule de refus habituelle : « Turbine tout seul à cette heure ma vieille ! Moi, *peau de bastaud !* » Richepin, *Truandaille*, p. 118. On appelle, au bagne, *môme bastaud*, un individu aux mœurs inavouables (Delvau, *Suppl.*).

Le mot, avec ce double sens, remonte au gascon *bastot*, grand panier, d'où la notion de sabot et celle des testicules (ce dernier analogue au synonyme angevin *burnes*, déjà mentionné).

Cagnotte, petite cuve propre à fouler les vendanges (sens donné exclusivement par Bescherelle) et corbeille où les joueurs déposent les enjeux (acception récente). Le mot *cagnoto* est usité, avec le premier sens, dans le département de Lot-et-Garonne (Littré, *Suppl.*).

Chabrol, mélange du vin avec du bouillon (Littré, *Suppl.*) : Mary Burns, p. 21, cite des exemples de Daudet, E. Le Roy, P. Margueritte, etc. En Gascogne, *fa chabrol*, c'est mêler du vin au bouillon de la soupe et la boire (locution dérivant de cette autre : *beure à chabro*, boire dans son assiette à la manière des chèvres).

Charbougnas, abrégé en *bougnas*, charbonnier, habituellement Auvergnat : « Alors on a pris à l'œil, chez le boulanger, le *charbougna* et l'*épicemar* », *Père Peinard*, 26 janv. 1890, p. 2. La forme abrégée se lit dans Rictus (*Cœur*, p. 74) : « Un bath garno chez un *bougna*... »

Chetibes, écrit aussi *chtibes* ou *schtibes*, bottes (Delvau) : « On aurait dit des *schtibes* d'égoutier » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 67). De là *enchetiber*, mettre en prison, c'est-à-dire en botte : « *Anchtibé*, arrêté, mis en prison : Tu connais le môme Bidoche, eh bien ! il a été *anchtibé* ce matin par les rousses » (Rossignol). C'est le gascon *estibaus*, grandes bottes que portent les pêcheurs ou chasseurs dans les étangs.

3. Voir notre *Argot des Tranchées*, p. 117 et 139.

Estringoler, étrangler, dans la locution burlesque : *que le diable t'estringole !* « imprécation que l'on fait contre quelqu'un dans un mouvement d'humeur et qui équivaut à que le diable t'emporte » (d'Hautel). C'est un souvenir du poissard [1], répondant au synonyme *que l'ase te quille* du burlesque, l'un et l'autre tirés du gascon : *estrangoulà*, étrangler, et que l'*ase te quilhe !*

Galupe, prostituée, et *galupier*, souteneur, répondant au gascon *galupo*, bateau plat (même association d'idées que le synonyme *corvette*), termes employés par Richepin (*Gueux*, p. 171 et 179).

Gougne, prostituée (Bordeaux, *gounha* [2], truie) et pièce de cinq francs (même évolution de sens que le synonyme *chatte*). Dérivés : *gougnafias* et *gougnafier*, paillard : « Ils s'appuient sur l'estomac des *gougnafiasses* » (Richepin, *Truandaille*, p. 55), à côté de *gougnot* paillard, et *gougnotte*, tribade (exemples dans Bruant, *Dict.*, p. 345 et 427).

Gouine, prostituée (Rossignol), répondant au gascon *gouino*, coureuse : « C'est une franche *gouine*, nom injurieux que l'on donne à une femme qui s'adonne au vice, à la crapule, à une prostituée » (d'Hautel). — « Voilà alors que ma sacrée *gouine* saute aux yeux de sa bourgeoise et qu'elle la graffigne », Zola, *Assommoir*, p. 232 Le mot est déjà donné par Ménage, qui y voit un diminutif de *gouge*.

Goyo, prostituée (gasc. *gouio*, jeune fille) : « Les brochetons et les petites *goyos* de la Chapelle et de Saint-Ouen », Bercy, *IIIe lettre*, p. 7.

Menette, bigotte (« sobriquet qu'on donne aux fausses dévotes », d'Hautel), mot encore vivace en Poitou : en limousin, *menet*, dévot outré, *meneto*, dévote, béguine, proprement chat, chatte, personnification de l'hypocrisie.

Ragougnasse, mauvais ragoût [3], ratatouille (Guyenne, *ragougnasso*, même sens) : « Elle vient nous servir pour douze sous une *ragougnasse* », Méténier, *Lutte*, p. 93.

Le mot a, en outre, ces deux sens métaphoriques :

1° Bagatelle (Rigaud), mensonge : « On ne coupait pas dans

1. « Non, le diable m'*estringole*, si j'ons bu plus d'un poisson d'eau-de-vie », *Poissardiana*, s. d., p. 43.

2. Le berrichon *gogne*, prostituée, remonte à la même source.

3. Le mot *argagnasses*, menstrues (Rossignol), de même dans les Deux-Sèvres (Beauchet-Filleau), simple variante phonétique de *ragougnasse*, en est une application ironique.

ses *ragougnasses* [de Nostradamus] », *Almanach du Père Peinard*, 1895, p. 37. De même, au Hâvre, *ragougnasse*, troupe de vauriens (Maze).

2° Malversation, fraude (évolution de sens analogue à *fricot*) : « C'est au 1er chasseurs qu'on a découvert la *ragougnasse* : on a coffré le marchef », *Père Peinard*, 3 juillet 1892, p. 5. [1]

Ainsi, les apports régionaux affluèrent à Paris de tous les pays de France, et plus particulièrement de l'Ouest, du Centre et du Midi. Ils constituent un ensemble considérable, même si on omet les vocables donnés sans référence par les recueils de l'argot parisien.

Par leur nombre et par leur importance, ces contributions dialectales rappellent celles du XVIe siècle, où Rabelais, Des Périers, Montaigne, d'Aubigné ont fourni chacun une moisson plus ou moins abondante. Mais tandis que les termes patois représentent chez eux un courant exclusivement littéraire, les provincialismes du XIXe siècle sont le résultat du contact direct entre Parisiens et Provinciaux. Aussi les conséquences de ce double état de choses sont-elles radicalement différentes. Alors qu'un petit nombre seulement des termes dialectaux de la Renaissance ont passé des œuvres des grands écrivains dans la langue générale, les apports régionaux du XIXe siècle, par leur infiltration orale, sont appelés à se généraliser de plus en plus.

Ils constituent, d'ores et déjà, un des côtés les plus pittoresques du vulgaire parisien.

1. Ajoutons :
Fadard, élégant (Delesalle) : Limous. *fadard*, insipide, sot.
Mounin, petit garçon, apprenti (Delvau), et *mounine*, petite fille (Rigaud) : Gasc. *mounin*, singe, *mounino*, guenon.

CHAPITRE II

ARCHAÏSMES

Le parler populaire s'est toujours montré plus conservateur que la langue littéraire. Nous avons déjà constaté ce caractère particulier à propos de la prononciation et de certains phénomènes de morphologie et de syntaxe. D'autre part, plusieurs expressions, encore usuelles parmi le peuple, se lisent déjà chez les écrivains du XVIe siècle, et notamment dans cette étonnante production de la fin de la Renaissance qu'est le *Moyen de parvenir*.

D'autre remontent plus haut.

Conséquent, par exemple, au sens d'important, de considérable, est toujours vivace : « Une pancarte portant en lettres *conséquentes* d'une hauteur de 20 à 25 centimètres une déclaration... », Courteline, *Gaietés*, p. 303.

Sébastien Mercier prend la défense du terme à la fin du XVIIIe siècle : « Le peuple dit une *affaire conséquente*, un *tableau conséquent*, pour dire une affaire importante, un tableau de prix... Les grammairiens et les journalistes proscriront le terme *conséquent*. Presque tout le monde s'en servira, et il faudra bien qu'il soit accepté du moins dans la conversation » [1].

Les grammairiens et les lexicographes, depuis d'Hautel jusqu'à Littré, n'ont pas, en effet, cessé de protester contre ce soi-disant barbarisme ; il ne s'en porte guère plus mal et n'a jamais cessé d'être populaire.

Il l'a été dès le XVIe siècle. Rabelais s'en sert dans la dédicace du *Quart livre*, adressée au cardinal de Châtillon : « Soranus Ephesien, Oribasius, Claude Galen, Ali Abbas, autres auteurs *consequens* pareillement ».

L'acception vulgaire de l'adjectif a suivi un développement

1. *Tableau de Paris*, 1782, t. X, p. 92.

parallèle à *conséquence*, devenu, déjà au XVIe siècle, synonyme d'importance : « Choses de très grande *conséquence* », écrit Amyot ; « un fait de grande *conséquence* », dit Montaigne (v. Littré) ; de là, chez Molière « des affaires de la dernière *conséquence* » (*Don Juan*, acte I, sc. 3).

De même, *espérer* est très employé au sens d' « attendre », acception usuelle dans la vieille langue, conservée dans les patois : « J'ai su hier... qu'elle m'*espérait* à la gare », Descaves, *Sous-offs*, p. 164.

Ce sens se lit déjà chez du Fail : « Le moine asseuré... qu'il n'y alloit de sa vie, comme *il avait esperé* ». *Discours d'Eutrapel*, ch. XX ; et Bescherelle remarque : « *Espérer* s'emploie quelquefois, non sans quelque grâce, avec un nom de personne pour régime dans le sens d'attendre : « Je lis, je me promène, *je vous espère* » (Madame de Sévigné).

Cependant les puristes décrètent le contraire : « *Espérer*, pour attendre, ne vaut rien. Les gens du Midi de la France disent : *Espérez-moi un moment, espérez-le au café* ; mais tout cela est on ne peut plus mauvais », Desgranges. 1821.

Le poissard était riche en archaïsmes qui ne semblent plus en usage, tels que *définition* pour fin, terme, et *parlement* pour conversation, discours, sens qui remontent au moyen-âge : « Que je fasse parler ma mère à votre mère, afin que je voyons la *définition* de tout çà », Vadé, *Lettres de la Grenouillère*, p. 90. — « Comme j'avions entendu le commencement de leur *parlement* », *Journal de la Rappée*, 1790, n° 1, p. 4.

Ces termes sont encore vivaces dans les parlers provinciaux (Anjou, Berry, Lyon) : *définition*, fin et *parlement*, bavardage.

Ce ne sont nullement des « mots bizarres », comme le pense Nisard (*Étude*, p. 305 et 311), mais de vénérables archaïsmes : « Tous leur *parlemens* fu de Bertain as grans piés », lit-on dans une chanson de geste du XIIIe siècle (v. Littré), et Amyot écrit encore : « Ne l'un ne l'autre ne fait... que ce procès soit venu jusques à *diffinition* de jugement », *Demosthènes*, ch. XXII.

De même *s'écalvanter*, s'écraser (anc. fr. *escravanter*) : « Je veux ravirer à mont tout de même, c'est énutile et puis tout de suite la gueule du bachot, pan ! *s'écalvantre* contre la pile », Vadé, *Lettres de la Grenouillère*, p. 83.

Plusieurs formes archaïques sont également vivaces :

Cercher, pour *chercher* : « Ma femme a été vous *sercher* une voiture », Méténier, *Lutte*, p. 212. — « Je rappellerai toute ma vie... que t'es venu me *sercher* à la porte », Courteline, *Gaietés*, p. 16. — « Et puis, quoi, il ne te *serche* pas, y n'est pas sur ton chemin », Rosny, *Rues*, p. 79.

Flume, flegme, crachat (*avoir des flumes*, s'engorger, Delesalle); et femme, terme de mépris (Bruant). Le mot se lit sous cette forme dans les *Serées* de Bouchet [1], et le grammairien Hindret (1687) la note déjà comme parisienne : « La petite bourgeoisie de Paris dit des *flumes* pour des *flegmes* ».

Naier, noyer : « Il ne pouvait pas se laisser *nayer* », Zola, *Assommoir*, p. 112. Robert Estienne (1529) renvoie de *nayer* à *noyer*, et Richelet (1680) note à cet égard : « *Néier*, *noyer*. L'un et l'autre se dit, mais *néier* est le mot d'usage, et il n'y a plus que les poètes qui se servent de *noyer*, y étant contraints par la rime ». En dernier lieu Desgranges remarque en 1821 : « *Se neyer*, se *noyer*, prononciation défectueuse adoptée par quelques-uns de nos modernes puristes ».

Après ces remarques préliminaires, nous allons passer en revue les principaux archaïsmes encore vivaces, en commençant par les trois groupes d'appellatifs si caractéristiques relatifs à l'argent, à la nourriture et aux coups.

A. — La notion de *monnaie* est exprimée par :

Jaunet, pièce d'or, mot déjà donné par Oudin (« un escu d'or », à cause de la couleur) : « Est-ce assez chouette des *jaunets* de proprio ? » Méténier, *Lutte*, p. 86. On lit le mot aussi chez d'Hautel (1808) : « *Jaunets*, pour dire des louis », et il est également conservé dans le patois (Poitou, etc.).

Pécune, argent, nom remontant à l'ancienne langue. Il est donné par d'Hautel (1808) et par la dernière édition du *Jargon* (1849), dans laquelle les termes vulgaires foisonnent [2].

Quibus [3], qu'on lit dès le XVe siècle dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, nº LXXVIII : « Il peut en la façon comme dessus moyennant *de quibus* »..., et auparavant dans le *Mistère de Saint Quentin*, v. 7438 et suiv. (dialogue entre le geôlier et le bourreau) :

1. « Il est tout plein de *flume*, il est étique », t. II, p. 22.
2. Ce qui explique l'erreur de Delesalle : « Ce mot *pécune* est français, mais n'est usité que dans le monde des malfaiteurs ».
3. Altéré parfois en *gib* (Bruant) ou *gibe* : « J'avais pas de *gibe* », Méténier, *Lutte*, p. 121.

MATAGOT. — Seigneurs, comment l'entendez-vous ?
Il me fault avoir *de quibus*.
RIAGAL. — Quel *de quibus* ?
MATAGOT. — Argentibus.
Emmenerés vous mon prisonnier
Sans moy baillier quelque denier ?

Ajoutons-y les noms de monnaies spéciales servant encore à désigner l'argent monnayé en général :

Blafard, pièce d'argent (Richepin, *Gueux*, p. 163) : « Un écu flambant, un *blafard* de cinq balles... » Ce vocable désignait jadis une pièce de monnaie de 20 deniers tournois, frappée par le dauphin, le futur Charles VII, roi de France (v. Littré, *Suppl.*).

Dalle, daler flamand, nom donné par Vidocq avec la valeur d'écu de six francs, lequel, après avoir désigné dans le vulgaire parisien l'argent en général, a fini par exprimer la non-valeur (v. ci-dessus p. 128).

Escalin, ancienne petite monnaie d'argent, désigne aujourd'hui une pièce d'argent ou d'or, et, sous la forme abrégée *escale*, une somme de trois francs : « Je consacrai mon dernier *escalin* à lui offrir de prendre sa moitié d'une pinte de genièvre », Vidocq, *Mémoires*, t. I, p. 11. — « Tu les a raqués une *escale*, trois balles », Berey, *VI*e *lettre*, p. 15.

Monaco, ancienne monnaie d'argent et de cuivre aux armes du prince de Monaco, désigne aujourd'hui l'argent en général : avoir des *monacos* : « Il n'y a qu'un seul moyen pour faire rapliquer les *monacos* dans sa profonde : faire trimer les autres à son profit », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 33.

Patard, pièce de deux sous (d'Hautel), aujourd'hui surtout sous la forme *pétard*, sou (Rossignol), mot qu'on lit déjà dans Villon.

B. — La notion de *manger*, et surtout celle de manger avidement, est représentée par :

Bâfrer, manger goulûment : « Voir les autres *bâfrer* ne lui remplissait pas précisément le ventre », Zola, *Assommoir*, p. 436. Ce mot se lit dans Rabelais (l. I, ch. IV) : « Les tripes feurent copieuses... fust conclud qu'ilz les *baufreroient* sans rien y perdre ».

Briffer, manger avidement : « Quoi alors ? Où c'est que c'est qu'on va pouvoir *briffer* ? » Courteline, *Train*, p. 82. —

« Rien qu'à ce souer on a *briffé* pour soixante ronds », Rosny, *Marthe*, p. 176. Ce verbe se rencontre chez du Fail : « Oh, le bon appetit! Tenez comme il *briffe* », *Propos rustiques*, ch. XII.

Casser, manger (c'est-à-dire casser sa croûte), se lit déjà chez Des Périers (Nouv. CV) : « Ouy dea, dit-il, Messieurs, je le feray ; mais que j'aye disné. Et *cassoit* toujours »... et plus tard dans le *Moyen de parvenir* (ch. LX) : « Quand les moines disnent, il y en a un qui... leur fait lecture... et ainsi legendand, il barbillonne les oreilles de ses confreres qui *cassent la bribe* sans songer à ce que dit ce pauvre lamponnier ».

Le mot se lit fréquemment dans le poissard : « J'*avions* déjà *cassé* trois ou quatre gigots, cinq ou six cochons de lait, et une pièce de bœuf à la mode », Vadé, *Œuvres*, p. 80.

Empiffrer, *s'empiffrer*, se gorger d'aliments : « Manger avec vivacité à la manière des goinfres et des dindons » (d'Hautel). Ce verbe est attesté dès le XVIe siècle, à côté du primitif *se piffrer*, qu'on lit sous la forme réduite se *piffer* dans un poème poissard de 1773, *Les Porcherons* (p. 179) : « On rit, on se *piffe*, on se gave... »

C. — La notion de *coup* est à son tour rendue par :

Gifle, soufflet, ancien mot au sens de « joue » (avec cette dernière acception encore dans Scarron). Le sens actuel est donné dès le début du XIXe siècle : « *Giffe*, *donner une giffe*. Ce mot n'est pas français. Donner un soufflet, donner une mornifle. Ce dernier est populaire », Michel, 1807. — « *Giffle*, pour mornifle, tape, taloche : donner une *giffle* à quelqu'un, appliquer un soufflet ; *giffler*, souffleter », d'Hautel, 1808.

Mornifle, gifle (Rossignol) : « *Mornifle*, pour dire soufflet : *appliquer une mornifle* » (d'Hautel). Le mot se lit déjà, avec ce sens, dans la *Comédie des Proverbes*, acte II, sc. 3 : « Il m'a menacé de me gratter où il ne me démangerait pas, de me donner *mornifle* ». Desgranges constate en 1821 que « *Donner une mornifle* est un barbarisme ». Le mot survit d'ailleurs dans les parlers provinciaux : Berry, Normandie, etc.

Plamuse, forte gifle (dans Rabelais, *plameuse*), coup de poing sur le visage qui aplatit le museau, vocable usuel dans les parlers provinciaux (Champagne, Lyon, etc.). Desgranges, en 1821, cite le mot sous la forme *plamus* : « Il t'a repassé un fier *plamus*. Tâchez de trouver *plamus* dans le *Dictionnaire* [de l'Académie] et vous saurez ce que ce mot veut dire ».

Torgnole, c'est-à-dire *torniole*, coup sur la tête, proprement vertige, tour (de main), sens du vieux mot *torniole* : le coup. appliqué fortement, fait tourner celui qui le reçoit. Ce vocable qu'on lit dans le poissard (*Les Porcherons*, 1773, p. 151) est encore très usuel : « Quand le père était las de la battre, la mère lui envoyait des *torgnoles* pour lui apprendre à bien se conduire », Zola, *Assommoir*, p. 386.

Oudin donne, avec ce même sens, *revire-Marion*, soufflet (encore vivace dans le Berry), terme qui signifie un changement brusque, un revirement : « Garde que je ne te donne un si beau *revire-Marion* que la terre t'en donnera un autre », *Comédie des Proverbes*, acte III, sc. 5. Le mot est usuel dans la plupart des parlers provinciaux : Picardie, Normandie, Berry, etc.

Voici maintenant la liste des archaïsmes encore usuels dans le vulgaire parisien :

Anglais, créancier, mot du XVIe siècle (Cretin, Marot) : « Ne passons pas devant ce troquet, c'est un *Anglais* » (Rossignol). Cf. Oudin (1640) : « Il y a *des Anglois* en ceste rue-la, c'est-à-dire je n'y veux pas aller, j'y dois de l'argent à quelqu'un ? [1] »

Aria, ou *harria*, embarras, remonte au XVe-XVIe siècle (Coquillard, Palsgrave), aujourd'hui très populaire : « Six francs de perdu sans compter *l'aria !* » Méténier, *Lutte*, p. 129. Le mot est noté comme vulgaire dès le début du XIXe siècle : « *Arria*, pour embarras ; ne dites pas : il s'est jeté dans des *arrias* dont il ne se tirera pas », Michel (1807). Il est très usuel dans les parlers provinciaux : Normandie (« vacarme »), Berry, Anjou (« entreprise difficile »), etc.

Badigoinces, lèvres, joues : « Au lieu de se serrer le gaviot, elle aurait commencé par se coller quelque chose dans les *badigoinces* », Zola, *Assommoir*, p. 507. Le mot est dans Rabelais (l. I, ch. XI) : « Les petitz chiens... luy leschoient les *badigoinces* », et il survit dans plusieurs parlers provinciaux.

Bagotier, individu qui attend les voyageurs dans les gares et suit au pas de course leur voiture pour aider à décharger et monter les bagages. Ce mot est donné pour la première fois

1. Voir sur l'origine historique de cette appellation, Pasquier, *Recherches sur la France*, l. VII, ch. XXVII.

par Rossignol (1900) et Jehan Rictus s'en est récemment servi (*Cœur*, p. 146).

Le terme n'en remonte pas moins au XVIe siècle et on le lit dans le Prologue de la *Comédie des Proverbes* : « Couvrez-vous, *bagotiers*, la sueur vous est bonne ». Cette expression ne figure dans aucun dictionnaire ancien, mais elle a été recueillie par Oudin, qui l'interprète au petit bonheur (1640) : « *Couvrez-vous, bagotier*, cela ce dit à un niais [1] qui tient son chapeau à sa main. Vulgaire ».

Le sens du mot est « portefaix » et dérive de *bagot*, forme parallèle à bagage, également vivace dans le vulgaire parisien. *Faire des bagots*, c'est monter et décharger des bagages, expression qu'on lit également dans Jehan Rictus (*Soliloques*, p. 121).

Brocante, travail qu'un ouvrier fait en dehors de sa journée, synonyme de *bricole*, proprement ouvrage de rencontre, semblable aux menus objets que vendent les brocanteurs (nom tiré de *brocanter*, troquer, XVIIe siècle, anciennement *brocant*, bague, probablement bague d'occasion) : « Tous les ouvriers appellent improprement *brocante* un ouvrage inattendu et de peu de valeur, qu'ils font pour leur compte pendant les heures du repos, sans nuire à l'intérêt du maître qui paye leur journée : Il a fait une *brocante* qui lui a valu trois livres. Ce mot qui n'est pas français, n'a point de synonyme dans ce sens », Michel, 1807.

Carabin, aujourd'hui étudiant en médecine, était au XVII-XVIIIe siècle le sobriquet donné au garçon chirurgien, au frater, appelé plaisamment *carabin de Saint-Côme*, c'est-à-dire carabinier de saint Côme (patron des chirurgiens), expression analogue à *artilleur de la pièce humide* : « Elle se serait fait hacher que de confier son homme aux *carabins* », Zola, *Assommoir*, p. 432.

Cassine, baraque, maison mal tenue (même sens en Anjou, Berry, Champagne, etc.). Delvau donne ces deux acceptions spéciales : maison où le service est sévère (dans l'argot des domestiques paresseux) et atelier où le travail est rude (dans l'argot des ouvriers gouapeurs). D'Hautel en indique l'évolution : « Ce mot signifiait autrefois une petite maison de campagne; maintenant il n'est plus usité que parmi le peuple, qui

1. De là, l'interprétation erronée de Lacurne : « *Bagotier*, niais, nigaud ».

l'emploie par dérision pour dire un logement triste et misérable, un trou, une maison où l'on n'a pas toutes ses aises ». Le mot se lit dans Rictus, *Soliloques*, p. 238 : « Dans ces cahutes, dans ces *cassines*... »

Claquedent, et par abréviation *claque*, tripot de bas-étage, maison de tolérance, ce dernier rappelant le *pays Claquedent*, lieu où l'on tremble de froid, où l'on sue la vérole (Oudin) : « Y a pas moyen de dormir ici ! Nous allons aller au *claquedent* », Courteline, *Train*, p. 135. — « Bastringues, *claquedents*, caf-conces, orphéons... ont donné à l'ouvrier le goût de la loupe ». *Père Peinard*, 22 juin 1890, p. 3.

Cracher, payer malgré lui : « *Faire cracher quelqu'un*, le forcer à payer une chose qu'il ne doit pas, lui soutirer de l'argent », d'Hautel, 1808. Forme abrégée de l'expression : *cracher au bassin*, rendre gorge, qu'on lit chez Rabelais et chez les écrivains du XVIe siècle [1].

Dégobiller, vomir, remonte au XVIe siècle (*desgobiller*, dans Cotgrave) : « Il vous *dégobille* les insultes les mieux choisies », Poulot, p. 80. D'Hautel donne le mot : « *Dégobiller*, vomir les viandes qu'on a prises avec excès, rengorger le vin dont on s'est enivré » ; mais Desgranges le condamne en 1821 : « *Degobiller*, *degobillis*, *dégobillage*. Voilà du poissardi-cochoni-dégoûtant ! » Ce verbe est conservé dans les parlers provinciaux.

Ecorner, médire (sens surtout usuel dans le poissard) et blâmer, acception réprouvée par Desgranges : « *Ecorner*, en langage d'arsouille, veut dire *blâmer*. C'est du français de la mère Radis ».

Ecrabouiller, écraser, remonte au XVIe siècle (Rabelais), également vivace dans les provinces : « Le papa Coupeau... *s'était écrabouillé* la tête sur le pavé ». Zola, p. 44. Desgranges le condamne : « *Ecrabouiller* et *escrabouiller*. Barbarisme indigne d'être relevé ».

Emblème, mensonge : « Théodore me répond : je suis malade. — Des *emblèmes!* », *Almanach de la langue verte*, pour 1868, p. 48. Le mot avait, au XVIIe siècle, le sens de discours

1. Cf. Puitspelu, *Littré de la Grand'Côte*, v° *cracher* : « *Cracher au bassinet*, donner de l'argent. Métaphore tirée du service du mousquet, alors qu'il fallait mettre pour amorce un peu de poudre au bassinet, dont on fait ici une équivoque avec le bassin qu'on promène dans les quêtes ». Cette explication est erronée et chronologiquement inadmissible, l'expression étant antérieure à l'introduction du mousquet.

emphatique : « Je ne fesas que ruminer à part mouay la belle *emblesme* que je devas faize au Rouay », *Agréable Conférence* 1649, éd. Rosset, p. 33. Il est donné par Michel, 1807 : « *Faire des emblêmes pour rien* n'est pas français. On veut dire par là faire de longs discours ». Son dérivé, *emblêmer*, induire en erreur, est rejeté par Desgranges en 1821 : « C'est un mot inventé par les artistes du Pont-Neuf et adopté en unanimité par leurs amis, les négociants au petit crochet ». Le jargon s'en est en effet emparé à cette époque, et le vocabulaire de Vidocq (1837) donne : « *Emblême*, tromperie ; *emblêmer*, tromper ».

Emboiser, tromper, attraper. Vieux mot donné par d'Hautel et encore employé par Balzac (v. *Dict. général*). Philibert Le Roux le qualifie en 1718 de « mot bas et du menu peuple, il signifie enjoler », et Vadé s'en sert : « Les garçons du jour d'aujourd'huy savent si bien *emboiser* les filles », *Lettres de la Grenouillère*, p. 75.

Fiston, fils (comme interpellation amicale) : « Oui, mon *fiston !* » Ce diminutif se lit chez du Fail, qui le met dans la bouche d'un habitant de Lamballe : « Par ma fé, mon doux amy, mon *fiston*, c'estoit ma mere qui m'a icy envoyé », *Discours d'Eutrapel*, ch. VIII.

Flotte, eau, proprement flot, sens ancien du mot qu'on lit dans Bruant (*Route*, p. 9) : « Boire de la *flotte* toute note semaine... » Et avec le sens figuré de grand nombre : « Toute la *flotte* (l'atelier en entier) a été manger une friture ; nous étions une *flotte*, pour nous étions un tas » (Virmaître).

Frimousse, visage, plutôt en mauvaise part : quelle *frimousse !* Cotgrave donne *phrymouse* qu'on lit encore dans Michel (1807) : « *Frimouse*, pour trogne. Il a une plaisante *frimouse*, il a une bonne grosse *frimouse*. Il est populaire ». La forme actuelle est due à l'influence analogique de *mousse*, museau, variante picarde de *mouse*, cette dernière courante.

Fripe, bonne chère (de *friper*, avaler goulûment, verbe attesté dès le XVIe-XVIIe siècle) : « *Frippe*, mangeaille, ce que chaque ouvrier apporte à l'atelier pour dîner », d'Hautel, 1808. — « Voilà où menaient l'amour de la *fripe*, les lichades et les gueuletons », Zola, *Assommoir*, p. 359. Le même mot désigne dans les patois le ragoût, la friandise, et en Anjou, en Poitou, etc., tout ce qui se mange sur le pain.

Gargamelle, gosier, terme populaire attesté dès le XVe siè-

cle, employé au XVIe par Rabelais, et encore vivace : « Les dragées lui chatouillaient la *gargamelle* », Zola, *Assommoir*, p. 479. Le mot a été censuré par Desgranges en 1821 : « *Gargamelle*, pour gosier, est un barbarisme des plus grossiers ».

Gazouiller, sentir mauvais : « Dans l'air chaud, une puanteur fade montait de tout ce linge sale remué. — Oh ! là, là, ça *gazouille*, dit Clémence, en se bouchant le nez », *Assommoir*, p. 148. Desgranges, en 1821, connaît déjà ce parisianisme au sens de salir : « Prends garde de *gazouiller* ta robe. J'avais toujours cru que les oiseaux seuls *gazouillent*[1], néanmoins à Paris on *gazouille* des robes, des effets, tout enfin ».

Le mot se lit déjà dans Brantôme, t. IX, p. 61 (éd. Lalanne) : « Il ne faut se vanter de nous *gazouiller* de vos ordures ». La variante en est *gassouiller*[2], salir et barboter dans les flaques d'eau (mot censuré par Michel en 1807), l'un et l'autre remontant au Normand *gasse*, boue, et *gaze*, vase, bourbier.

Gosse, bourde, mensonge (« surtout dans la bouche des écoliers ». Delvau) : « *Gosse* n'est pas français ; *gosserie* ou *gausserie* ne valent guère mieux », affirme Desgranges en 1821. La graphie *gosse* (le dérivé *gosseur* se lit chez du Fail) est celle du XVIe siècle, la forme parallèle *gausse* est celle du verbe *gausser*, qui a toujours été considéré comme un terme vulgaire : « Un homme du monde ne dit point *se gausser* de quelqu'un, pour dire s'en moquer », remarque de Caillières, en 1693. L'acception primordiale en est « gaver »,[3] comme dans une comédie de Larivey (*Le Laquais*, acte II, sc. 2) : « Ha, glouton, tu te *gosses!* » ; et ce sens est encore vivace dans plusieurs patois : Bas-Maine, *gausser*, se gorger, et Lorraine, *gosser*, gaver, par exemple un dindon.

Itou, aussi, pareillement : « Elle peut bien faire ce qu'elle voudra... et moi *itou* », Rosny, *Rues*, p. 33. D'Hautel le qualifie de « mot paysan ». Sous la forme *étou* ou *itou* (encore vivace dans les patois), on lit le mot dans Vadé et dans le *Moyen de parvenir*.

1. Cf. Nyrop, *Grammaire*, t. IV, p. 328 : « *Gazouiller*... a pris le sens de « puer ». Cette signification, si peu poétique et si éloignée du ramage des oiseaux, est due à l'influence du mot *gaz* ». Ce dernier mot n'est attesté que dès la fin du XVIIe siècle.

2. Et avec le sens figuré dans la mazarinade de 1649 : « Enfin, Sire,... vos soudars les avan si ban estrillez, qui n'a pu que frize pour vous ; y z'avan gouspillé, *gasouille* les bans (biens) », *Agréable Conférence*, p. 7.

3. Voir, sur cette association d'idées, les mots *gouailler* et *gouger*, p. 16.

Licher, boire en se délectant, proprement lécher, ancienne forme attestée dès le XIIe siècle et encore vivace en Berry, Picardie, etc.

Litron, litre de vin (Rossignol), mot donné par Nicot (1606) et qu'on lit dans Vadé : « Je buvais un *litron* de paffe à votre chère santé, » *Compliment*, 1755.

Louper, qui avait dans la vieille langue le sens de se livrer à la boisson, boire beaucoup (comme en latin *lupari*), signifie plutôt aujourd'hui paresser, dormir (chez les marins et les ouvriers) : « Pour *louper*, faut *louper* en chien » (Richepin, *Gueux*, p. 170).

D'où *loupe*[1], paresse : « S'il a la flemme, c'est qu'il a un poil dans la main, la *loupe* l'a mordu... En train de tirer une *loupe* derrière une machine », Poulot, p. 68 et 100. Mais le sens primordial reparaît dans le dérivé *loupiat*, ivrogne (Zola, *Assommoir*, p. 346).

Machabée, cadavre et spécialement de noyé : « Il tournait au sécot, il se plombait avec des tons verts de *macchabée* pourrissant dans une mare », Zola, *Assommoir*, p. 430. La forme *macabre*, un mort (Boutmy), particulière au langage des typographes, rappelle la fameuse représentation allégorique du Moyen-Age : « L'an mil CCCCXXIII fut faicte la *Danse Macabrée* aux Innocens [2] », qu'Oudin définit ainsi (1640) : « La *Danse Macabée*, ou plus vulgairement *Macabré*, la mort. On dépeint une danse où des squelettes mènent danser toutes sortes de personnes ».

Cette forme *Macabré*, variante populaire du nom biblique *Machabée*, se retrouve ailleurs : *Mequebé* désigne, dans les Vosges, le nuage qui ressemble à une gigantesque branche de fougère (Sauvé), ce qu'on appelle « abre *macabre* » dans le Morvan et « abre *Macchabé* » en Vendômois. Dans ce dernier patois, comme dans le Bas-Maine, *macabre* signifie lourd, maladroit, difficile, en parlant d'un outil, d'un chemin, d'un travail. L'identité de cette triple forme — *macabré*, *macabée* et *macabre* — est donc hors de doute; mais on ignore l'origine de l'appellation *danse macabre*. [3]

1. Bescherelle remarque (1845) : « *Loupe* se dit d'un ouvrier paresseux, par allusion à celui qui travaille à la loupe ». Cette explication a passé dans le *Dictionnaire* de Littré.

2. *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Tuetey, p. 403.

3. Voir en dernier lieu, sur cette question tant controversée, la IIIe des

Mitan, milieu, vieux mot encore usuel au XVIe-XVIIe siècle, fréquent dans Vadé et dans les parlers provinciaux : « Ils se figuraient que la terre est plate comme une limande et occupait le *mitan* de l'espace », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 2.

Patelin, pays, lieu de naissance, terme employé surtout par les soldats : « Nous étions pays, nés le même mois au même *patelin* », Courteline, *Gaietés*, p. 33 ; généralisé ensuite dans le bas-langage : « J'ai roulé ma bosse dans tous les *patelins* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 33. Ce sens remonte à celui de langage insinuant (comme celui du héros de la farce du *Patelin*), sens qu'on lit dans la XVe des *Satires* de Régnier :

> Le pauvre tu détruis, la veuve et l'orphelin,
> Et ruines chascun avec ton *patelin*.

Remarquons que, dès la fin du XVIe siècle, le jargon s'en empare, sous la forme vulgaire *pacquelin* (forme encore vivace dans l'argot des imprimeurs) en lui donnant le sens de « pays », qui n'est devenu usuel dans le bas-langage qu'au XIXe siècle [1].

Pichet, pot de vin (Delvau), sens du mot dans la vieille langue et encore vivace (Richepin, *Gueux*, p. 27) : « Un *pichet* de vin qui sent la meure ». Dans les parlers provinciaux (Berry, Gâtine, etc.), *pichet* désigne un broc de faïence, un pot à eau.

Rafistoler, raccommoder (Littré cite un exemple de Bérenger), mot cité par d'Hautel : « *Afistoler*, verbe du vieux langage qui signifie ajuster, orner, embellir. Le peuple dit *rafistoler* ». Desgranges le censure en 1821 : « *Rafistoler*, pour arranger quelque chose, est un barbarisme », et le *Dict. de l'Académie* de 1878 le qualifie de « très familier ».

Comme terme vulgaire, *rafistoler* se trouve déjà dans une mazarinade de 1649 (v. *Dict. général*), tandis qu'*afistoler*, encore donné par Bescherelle (1845), remonte au XVe siècle et se lit dans Guillaume Coquillart.

Rigoler, s'amuser, rire, très vieux mot que Desgranges qualifie en 1821 de « trivialité ».

Tas, prison, c'est-à-dire *tas de pierres* : « Je m'en vais chez le commissaire pour qu'il fasse mettre Janot dans un *tas de pierres* », Guillemin, *Le mariage de Janot*, 1780, sc. XIX.

Notes d'histoire littéraire de G. Huet, intitulée *La Danse Macabré*, Paris, 1918 (Extrait du *Moyen-Age*, IIe série, t. XX, 1917).

1. Cf. nos *Sources*, t. II, p. 242 et 412.

L'ancienne langue disait dans le même sens, *boîte aux cailloux* : « Il commanda que le curé fust mené en la prison. Quand le curé vit qu'on le voulait bouter en la *boeste aux cailloux* », *Cent Nouvelles nouvelles*, n° XCVI. Expression encore vivace au début du XVIIe siècle : « Je croy qu'ils sont ceux qui mettent le monde dans la *boeste aux cailloux* », *Comédie des Proverbes*, acte III, sc. 7.

Ajoutons les expressions suivantes :

Il y a de l'oignon : « Locution basse et triviale tirée d'une chanson populaire, pour il y a quelque chose là-dessous, on trame quelque mauvaise affaire » (d'Hautel, 1808), et aujourd'hui : « *Il y a de l'oignon*, ça va mal, les affaires vont se gâter, les coups et les pleurs sont à la tombante » (Rigaud).

Cette locution que donne déjà Oudin (« Il y a de *l'oignon*, c'est-à-dire il y a quelque mal caché, quelque chose qui ne va pas bien. Vulgaire ») remonte au XVIe siècle. On la lit dans la *Satire Ménippée* (p. 381) :

Que plus on ne brigue
Estre de la Ligue
De saincte Union.
Car ne leur desplaise,
Puisqu'on prend les Seize,
Il y a de l'oignon.

L'expression a laissé une autre trace : *oignon*, coup, tape, gifle (souvent abrégé en *gnon*), sens fréquent à Paris et dans les parlers provinciaux (v. ci-dessus, p. 96).

Perdre le goût du pain, mourir : « *Il a perdu le goût du pain*, pour dire qu'un homme est mort ou qu'il est malade » (Philibert Le Roux) ; et *faire perdre le goût du pain*, tuer, assassiner, cette dernière locution se lit déjà dans la *Comédie des Proverbes* (acte I, sc. 6) : « Cependant que nous nous amusons à la moustarde et à conter des fagots, les voleurs gagnent la guérite... Je crains qu'ils n'ayent fait *perdre le goust du pain* à Philippin et qu'ils ne l'ayent envoyé en paradis en poste »[1].

L'une et l'autre expressions sont encore vivaces : « Elle, pas trop bonne non plus, mordait et griffait. Alors on se tré-

1. Citons encore cet exemple tiré du *Père Duchêne* de 1792, n° 184, p. 1 : « La grande colère du Père Duchêne de voir qu'on veut brider le peuple et exciter du désordre à Paris, afin d'avoir l'occasion de *faire perdre le goût du pain* aux Sans-culottes ».

pignait dans la chambre vide des peignées à *se faire passer le goût du pain* », Zola, *Assommoir*, p. 415. — « Y aura pus ni riche ni pauvre, de sorte que personne n'aura des raisons pour *faire passer le goût du pain* à son voisin... Deux troubades du 55e de ligne *se sont fait passer le goût du pain* », *Père Peinard*, 24 nov. 1889, p. 2.

Cette expression découle d'une observation psychologique très juste. L'inappétence, indice pour le peuple de graves maladies, s'annonce par le dégoût du pain, l'aliment par excellence. Aujourd'hui encore, c'est quand le paysan ne peut plus avaler son pain, quand il *rebute* sur le pain, qu'il fait appeler le médecin [1].

Faire du plat, courtiser, faire la cour à une femne (Rossignol), locution qu'on lit dans les *Soliloques* de Jehan Rictus (p. 132) : « Ils se tordent, y gueulent, y *se font du plat* ».

L'expression répond au synonyme ancien *jouer du plat*, c'est-à-dire du plat de la langue, en parlant d'une femme galante, expression qu'on lit dans Guillaume Coquillart (t. II, p. 129) : « *Donner du plat de la langue*, flatter, parler avec éloquence » (Oudin) ; « enjôler par des beaux discours » (d'Hautel). De là : *plat*, cajolerie amoureuse : « Mon Polyte y avait du *plat* », Méténier, *Lutte*, p. 235.

Faire son quem, faire l'important, dans un glossaire de 1828 (*Sources*, t. II, p. 165) et dans le langage populaire de la fin du XVIIIe siècle : « J'étions plus citoyens actifs... que les marchands de motions qui *faisont* tant de *leur quem* dans leur tric-trac », *Journal des Halles*, 1790, n° 2 (dans Nisard, *Parisianismes*, p. 183).

On disait à la même époque et avec le même sens, *faire son queuqu'un* [2] : « *Il fait bien son quelqu'un ou son quelque chose*, se dit d'un parvenu, d'un présomptueux qui s'en fait trop accroire, qui est dur avec les subalternes dont naguères il était l'égal », d'Hautel, 1808.

Sous la première forme l'expression remonte au XVIe siècle : « *Faire du quem*, se monstrer le grand gouverneur, *per quem*

1. De Puitspelu y voit le souvenir d'une coutume traditionnelle : « Au moyen-âge on présentait du pain à la bouche d'une personne mourante ou évanouie, pour s'assurer si elle avait déjà perdu ou non le goût du pain. Cette action est décrite dans plusieurs romans de chevalerie ». *Le Littré de la Grand'Côte*, v° *pain*.

2. Nisard en cite un exemple de 1782 (*Parisianismes*, p. 183).

omnia geruntur et administrantur », nous dit Robert Estienne en 1549, et Henri Etienne est encore plus explicite : « Il y a longtemps qu'on a dict en latinizant *liperquam,* comme *faire du quem,* ou *faire le liperquam,* au lieu de dire *luy per quem* »[1].

Les archaïsmes, on le voit, sont abondamment représentés dans le vulgaire parisien. Ils y constituent un fond traditionnel qui forme la contrepartie du courant provincial et néologique.

1. *Dialogues du nouveau langage italianisé*, t. II, p. 311.

CHAPITRE III

VOCABLES EMPRUNTÉS

Le vocabulaire du langage parisien a été surtout constitué — nous l'avons fait remarquer à plusieurs reprises — par des ressources indigènes. Le nombre des termes venus du dehors est très réduit et, le plus souvent, ils ne sont arrivés à Paris qu'après un stage plus ou moins long dans les provinces limitrophes de la France. Ces vocables pourraient donc rentrer à la rigueur dans la catégorie des provincialismes que nous venons d'étudier. C'est le cas tout particulièrement des mots allemands.

1. — Vocables allemands.

Parmi les emprunts que le français du XIXe siècle a faits à l'allemand moderne, se trouvent plusieurs termes techniques militaires (*blokhaus, dolman, képi, schabraque*), ou des vocables sortis des brasseries[1] parisiennes (*bock, chope, choucroute*), catégories de mots qui sortent de notre cadre[2].

Les seuls qui pourraient nous intéresser seraient — suivant le *Dictionnaire général* (p. 16) — *blague, gamin* et *mastoc*. Remarquons que le premier vocable a une toute autre origine, comme nous l'avons montré[3], et que l'étymologie allemande du dernier est plus que douteuse[4]; quant à *gamin*, il n'a rien de commun avec l'allemand : c'est un provincialisme venu à Paris du Centre de la France[5].

1. De même que *bréchetelle*, gâteau sec et cassant qu'on mange en buvant de la bière (Delesalle) : c'est l'allem. *Bretzel*, craquelin.
2. Ajoutons : *Guelte*, argent et spécialement remise ou prime accordée à un vendeur sur certaines marchandises avariées : « Il s'apperçoit que la *guelte* tire à la fin », Poulot, p. 129. Rictus écrit *gueltre* (*Soliloques*, p. 41).
3. Voir ci-dessus, p. 79.
4. Le mot semble représenter un croisement de *matoc*, lourdeau (Genève) et de son synonyme *massif* : dans le Maine, on dit *mastaud*; au Canada, *mastac*, et en Normandie, *mastaflu*. L'italien possède également la double forme : *mastacco*, rustre, à côté du (sicilien) *mataccu*. Dans les patois du Nord, *mastoc* désigne surtout le gros sou.
5. Voir ci-dessus, p. 59.

Il n'en est pas moins vrai que la soldatesque a joué à toutes les époques un rôle actif dans l'introduction des vocables allemands. Au XVIe siècle, c'est *schelme*, coquin, mot encore vivace dans le Hainaut ; au XVIIe, c'est *chenapan*, bandit, encore usuel ; au XVIIIe, c'est « *capout mac*, diction que les François ont inventé de la langue allemande, qui signifie tuer, couper la tête, mettre en désordre » (Philibert Le Roux). Cette expression est aujourd'hui employée dans le Hainaut (*être capot*, être tué) et à Lille : « *Etre capot mak*, être endormi, mort » (Vermesse); elle répond à l'allemand *kaput machen*, abîmer, ruiner. D'autre part, en Anjou, *faire capout*, c'est tomber mort ou comme mort (au Havre, succomber, mourir), tandis qu'à Lyon, *faire capout* signifie tuer (Puitspelu).

Le juron des Lansquenets — *dass dich Gott!* (prononcé vulgairement *tass tic cot*)[1], que Dieu te...! — survit dans le verbe *dasticotter*, qu'Oudin (1640) explique par « parler allemand », c'est-à-dire une langue étrangère (l'allemand étant inintelligible en France à cette époque). Une mazarinade de 1649 porte ce titre : « Question cardinale plaisamment agitée du *dasthicotée* (c'est-à-dire du baragouin) entre un Hollandois et un Suisse et décidée par un François ». De là parler jargon, idiome secret et inintelligible aux profanes, dans une ode burlesque de 1661[2].

La notion de parler obscurément a amené celle de contestation ou de discussion inutile, développement de sens fort bien énoncé par Philibert Le Roux (1718) : « *Tastigoter*, mot inventé pour parler un langage inconnu et obscur, parler baragouin comme le haut-allemand, parler vite, contredire, chagriner, impatienter ». C'est dans les parlers provinciaux que ce verbe est encore vivace, avec ces différentes acceptions : Bas-Maine, *tastigoter*, parler difficilement (Dottin); Picardie, *testicoter*, discuter, contester (Corblet); Lyon, *testicotó*, contester aigrement et à propos de vétilles (Puitspelu).

Le grammairien Mulson de Langres (1822) remarque à cet égard : « *Tasticoter*. Ce mot n'est pas français. Servez-vous, si vous voulez, du terme *asticoter* ». Dans le Doubs, le sens primitif du verbe s'est complètement effacé : « *Tastigoter*, prendre et reprendre, fouiller » (Beauquier).

1. D'où la double forme : *dasticoter* et *tasticoter*, à côté de la variante *tastigoter*.
2. Fr.-Michel, *Dictionnaire d'argot*, p. 136.

Le seul terme du XVIIIe siècle de cette provenance qui soit encore en usage, est *loustic*, nom du bouffon dans les régiments suisses (au service de la France avant 1792) qui amusait les soldats en les préservant de la nostalgie. Le mot désigna ensuite le plaisant des casernes qui fait rire les compagnons par ses blagues, ses saillies ; et finalement, le farceur, en général : « Ce Laigrepin était un *loustic* à froid, terreur des bleus et des naïfs, vivant dans la seule recherche d'une mystification nouvelle, d'une scie inédite à monter », Courteline, *Gaietés*, p. 221.

Le mot *loustique* signifie, à Genève, gai, joyeux : « Les premiers jours du printemps nous rendent *loustiques* » (Humbert). C'est là le sens même de l'allemand *lustig*, qui a subi en France une évolution spéciale.

De nos jours, plusieurs de ces vocables soldatesques sont devenus d'un emploi général, tels : *Frichti*, fricot (allem. *Frühstück*), terme de caserne; au sens généralisé : « *Frichti*, ragoût aux pommes de terre, dans l'argot des ouvriers » (Delvau) et « repas de famille, ragoût de ménage » (Rigaud) : « Il y a une femme qui s'occupe du *frichti* », Méténier, *Lutte*, p. 263. — « Il suffit que chacun ait du bon *frichti* pour se garnir le fusil », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 10.

Ce mot a passé dans plusieurs parlers provinciaux : Picardie, *frichti*, festin, bonne chère; Yonne, repas (« j'avons fait un bon *frichti* ») ; Cancale, *fristi*, festin, régalade (*danser le fristi*, souffrir jusqu'à en trépigner).

Ringuer, battre, rosser, d'où *ringuée*, raclée : « Mettre quelqu'un *à la ringuée*, le battre » (H. France). A Genève, *ringuer* a le même sens, mais dans le pays de Vaud il signifie lutter, répondant à l'allemand *ringen*.

Schlague, coup de baguette, appliquée jadis aux soldats allemands comme peine disciplinaire. Ce terme, admis par l'Académie en 1835, a acquis un sens plus général dans certaines provinces : dans le Hainaut, t'*aras la schlague*, tu auras des coups ; de là *schlaguer*, donner la schlague, battre, rosser, acception généralisée à Genève : « Il fit l'insolent et fut *schlagué* » (Humbert).

Les plus courants de ces vocables du bas-langage sont les suivants [1] :

1. La brochure de Gustave Pfeiffer (*Die neugermanischen Bestandteile der französischen Sprache*, Stutgard, 1902) est un recueil empirique dénué d'intérêt.

Schnique ou *chenique* [1], genièvre, eau-de-vie ordinaire [2], mot aujourd'hui courant : « Il jettait son petit verre de *schnik* dans le gosier », Zola, *Assommoir*, p. 244. — « Je prendrais bien un glasse ed pive ou du *chenique* », Rosny, *Rues*, p. 236.

Terme très vivace dans le Hainaut et à Lille (avec les dérivés : *cheniquer*, boire beaucoup de chenique, et *cheniqueur*, buveur de chenique, en parlant surtout des marins), comme dans le Boulonnais, sous la forme parallèle *schnip* : «... du bidon là, le riquiqui, le *schnip*, le schnap : vlà ce qui dégratte le conduit des boyaux » (Deseille, p. 32).

Cette dernière variante, particulière aux marins, représente l'aspect bas-allemand de *Schnapps*, en français *schnape* ou *schnaps*, tord-boyaux, également usuels à Paris et dans les provinces : « Elle a toujours la gueule rouge, vu qu'elle suce par jour au moins un litre de *schnipp*, et du bon ! » *Père Peinard*, 17 juillet 1892, p. 5.

Schnouf, tabac en poudre, attesté tout d'abord dans le jargon des Chauffeurs d'Orgères (Eure-et-Loire) de l'an 1800 et encore usuel, tant au sens propre (« tabac à priser ») qu'au figuré : « *Schnouf*, coup, gifle : si tu ne restes pas tranquille, je vais te détacher un *schnouf* » (Rossignol). Evolution sémantique analogue à celle de *tabac*, au sens de bourrade.

La forme wallonne *sinouf*, tabac à priser, a produit le croisement *cichnouf*, *chisnouffe*, *sischnouffe*, coup, gifle, tape, forme et sens également populaires (Hayard) : « Et aïe donc là ! pas des *chisnouffes* pour enfant ! de belles mûres à la mode », Bercy, *XL*e *lettre*, p. 5.

Ajoutons le verbe *schnouper*, boire (Bruant), proprement priser du tabac.

Rappelons maintenant quelques noms de monnaies de même origine.

Dirlingue, sou (Bruant), à côté de *dringue*, pièce de cinq francs (Rossignol), l'un et l'autre répondant à l'allemand *Dreiling*, pièce de trois fenins.

1. De l'allemand alsacien *Schnick*. Voir sur ce vocable et les termes apparentés, Behrens, *Beiträge*, p. 48 à 50.

2. Le synonyme *kirsch*, eau-de-vie de cerises, est une abréviation de *kirschwasser*, mot usuel sous cette forme au XVIIIe siècle et introduit par les distillateurs alsaciens (v° *Dict. général*).

Fenin [1], centime, d'après l'allemand *Pfennig*, prononciation vulgaire *fenig*.

Fiferlin, ou *fifrelin*, peu de chose, bagatelle (« Ça ne vaut pas un *fifrelin* »), répondant à l'allemand *Pfifferling*, bagatelle (proprement champignon). De même, dans les parlers provinciaux : wallon de Mons, *fiferlin*, bagatelle, atome (Sigard) ; Picard, *fiferlin*, rien, pas la moindre chose : « Je n'ai point pris un *fiferlin*, je n'ai rien pris » (Jouancoux); Nantes, *fifeurlin*, quantité minime : « Je n'ai pas gagné seulement un *fifeurlin* » (Eudel); Anjou, *fifrelin*, très petite quantité, presque impondérable (« Ce mot est de la langue des potards », Verrier et Onillon).

De là cette quadruple acception :

1° Centime (Bruant) : « Cette fois, c'était fini. Pas un *fifrelin*, plus un espoir », Zola, *Assommoir*, p. 428.

2° Petit oiseau : « Dans la vallée de la Somme, on emploie *fiferlin* au sens d'oiseau très petit ; les chasseurs disent : « Je n'ai point tué un *fiferlin* » (Jouancoux).

3° Soldat novice, dans le jargon des voyoux : *Faire la paire au fiferlin*, être tombé au sort (Rigaud). A Nantes, *grand fifeurlin* se dit d'un homme sans énergie (Eudel).

4° Canotier novice, dans le jargon des canotiers (Rigaud).

L'invasion allemande de 1815 a laissé des traces dans le vocabulaire provincial qui ont passé ensuite dans le bas-langage parisien. Voici les plus usuelles :

Cartofle, pomme de terre (en Anjou, *cartouffe*), à côté de *crompire*, usuel dans le Nord de la France et dans le Centre, ce dernier reflet de l'alsacien *grombir* (allemand *Grundbirne*), l'un et l'autre très employés, surtout dans le langage des casernes : « Ce qu'il y a de meilleur dans le gigot, c'est les *crompires !* dit Amélie, en désignant les pommes de terre dorées qui baignaient dans le jus », Méténier, *Lutte*, p. 285.

Chelof, dans l'expression *aller à chelof*, aller dormir, aller se coucher, expression très répandue dans les parlers de la Picardie, du Hainaut, etc : « Terme importé par les Allemands, dans l'invasion de 1815 » (Corblet). On le lit pourtant déjà chez d'Hautel (1808) : « *Faire schloff*, pour dire dormir, se

1. Delesalle donne à la fois : *Faine*, sou, *fainin*, centime, et *fenin*, même sens. Le dernier seul est réel.

laisser surprendre par le sommeil ». C'est à coup sûr un terme de la soldatesque de l'époque, encore usuel à Paris sous la double forme *schloff* (d'où *schloffer*, dormir) et *chenof*, ce dernier également connu dans le Blésois (dans la Mayenne, *chenope*, mauvais lit) : *aller au chnof*, aller se coucher (Eudel) : « Il est au *chenof* », Méténier, *Lutte*, p. 169. — « Alors, j'ai filé, je suis allé *schloffer* un brin », Zola, *Assommoir*, p. 343.

Chouflique [1], savetier, de l'allemand *Schuhflicker*, même sens, d'où, chez les imprimeurs, mauvais ouvrier (et *choufliqué*, mal fait) : « comme c'est *choufliqué*, saboté, c'est pas possible », Poulot, p. 145. La plupart des choufliques étant allemands, le mot a fini par signifier leur langue [2].

Choumaque [3], cordonnier, de l'allemand *Schumacher*, dans la plupart des patois (Picardie, Anjou, Franche-Comté, Lorraine).

Tarteifle, surnom donné aux Allemands (d'après leur juron ordinaire : *ter teifel !* diantre !).

En dehors de cette influence allemande que Paris a ressentie à travers la province, les dictionnaires d'argot donnent quelques vocables judéo-allemands : *Choule*, synagogue (Bruant); *mimele*, chatte (Rossignol), et surtout *youte*, juif (Rossignol : *yit*), prononcé *youtre*, avec le dérivé : *youtrerie*, synagogue (Rossignol), et ladrerie, avarice : « Nostradamus était *youtre* de famille et natif de Marseille », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 37. — « Un peu de *youtrerie* », Goncourt, *Journal*, 17 avril 1886.

A en croire Guillemaut, *ioutre* serait déjà acclimaté dans la Bresse, en Bourgogne.

Ajoutons l'unique particule : *Nisco*, non, point « dans l'argot des faubouriens ; ils disent aussi *nix* » (Delvau). « *Nisco !* nous ne voulons pas bûcher pour les autres », *Père Peinard*, 27 juillet 1890, p. 8.

La négation allemande correspondante est *nichts*, prononcé vulgairement *nix*, qui a produit dans les parlers provinciaux cette triple série phonétique :

1. Voir une citation de Richepin, dans H.-France, v° *shouflik* (*sic*).

2. Cf. *parler landsman*, dans l'argot des ouvriers parisiens, c'est parler la langue allemande (Delvau). A Genève, *lanchebroter* (de *lancheproke* = allem. *Landsprache*), c'est bre louiller, jargonner une langue (Humbert), proprement parler allemand.

3. Voir ci-dessus, p. 202.

Nix, en Berry, Yonne, etc., non, pas du tout.

Nisco, en Normandie, négation ou refus ironique, et *nisque*, non, non pas (« cette négation, comme celle qui précède, se dit dans un sens ironique, et exprime aussi le plus souvent une idée de dédain », Moisy); Berry, Anjou, etc.; Mayenne, *nisque*, *nisquette*, bernique! (Dottin); *nisco*, point, rien, pas du tout (« marque un refus net et déterminé. Ex. Il voulait ça, mais *nisco!* » Verrier et Onillon).

Nixo, même sens à Lyon, croisement des deux formes antérieures.

Remarque finale sous le rapport morphologique : un terme comme *choucrouteman*, mangeur de choucroute, sobriquet de l'Allemand et de l'Alsacien (Rossignol), a produit analogiquement: *flouman*, filou (pour *floueur*) et *arrangeman*, dupe, tricheur (invariable), etc. Mais ce sont là des formations plutôt livresques [1].

2. — Vocables néerlandais.

Les quelques mots flamands qui ont passé dans le vocabulaire parisien ne viennent pas directement du hollandais, mais exclusivement du français provincial parlé dans les Flandres. Les deux suivants se trouvent déjà dans Vidocq et jouissent encore d'une certaine expansion [2]:

Bausse, patron, du wallon de Mons *boss*, *bozine*, chef, maître, maîtresse d'un établissement et surtout d'une auberge ou d'un cabaret (« flamand *bâas*, *bâazine*, même sens », Sigart). A Paris et dans les provinces, patron d'une manufacture, d'une usine.

Dringuelle, pourboire (même sens en Picardie et à Lille: flamand, *drinkengeld ;* cf. Poyard, *Flandricismes* (1811): « *Dringuelle*, pour petit présent, petite largesse qu'on donne aux domestiques, ouvriers, etc., pour boire un coup ».

La forme parallèle haute-allemande, *tringuelte*, est encore usuelle à Genève (Humbert), et on la lit déjà chez J.-J. Rousseau.

1. Ainsi que les autres exemples cités par Bruant: *Aller chez Bourman* (pour *aller à la bourre*) et *aller chez Tronchman* (pour *aller à la tronche*), expressions au sens libre, à côté de *aller chez Briffeman*, aller manger (pour *passer à briffe*), et *aller chez Grincheman*, voler (pour *grincher*).

2. Voir nos *Sources*, t. II, p. 220 et 331.

3. — Vocables anglais.

Le nombre extrêmement réduit des apports anglais dans le vulgaire parisien est du fait des matelots normands ou bretons : tels, *boxon*, lupanar, et *bousin* ou *bousingot*, cabaret de matelots, ce dernier ayant pris une certaine extension dans la langue générale. Ajoutons :

Angliche, appellation plutôt ironique de l'Anglais (prononciation parisienne d'*english*) : « Si j'avais quelque milleds, j'irais chez les *Angliches* », Rosny, *Rues*, p. 303. — « Il y a belle lurette que les Français singent les *Angliches* », *Almanach du Père Peinard*, 1898, p. 25.

Sterling, excellent, de première qualité (comme la livre sterling), sens de l'adjectif anglais *sterling;* en français, d'un usage plutôt ironique : une pile *sterling*[1], une forte volée (Rossignol). Cette application facétieuse est d'ailleurs déjà attestée dès la fin du XVIIe siècle (v. *Dict. général*).

Nous ne parlons pas naturellement ici de l'influence anglaise qui s'est exercée, au XIXe siècle, dans le domaine de l'industrie, des sports, de la mode[2]. Ces nombreux emprunts sortent pour la plupart du cadre de nos recherches[3] : mais comme le bas-langage subit de plus en plus l'action des milieux ambiants, nous en parlerons dans la dernière partie de cet ouvrage.

4. — Vocables italiens et espagnols.

Les emprunts du bas-langage à l'italien comptent à peine ; les emprunts espagnols sont nuls. Les plus importants dans les deux catégories ont été introduits par les armées d'Afrique[4]. Citons, en outre, comme italianismes vulgaires au XIXe siècle :

Carne, viande de mauvaise qualité (de l'ital. *carne*, viande.

1. Victor Hugo met cette expression dans la bouche de Thénardier (*Misérables*, t. III, p. 391) : « Dans cette abominable gargotte où l'on faisait des sabbats *sterling* ».

2. Voir l'ouvrage récent d'Ed. Bonnaffé, *Dictionnaire étymologique et historique des Anglicismes*, Paris, 1920.

3. Les emprunts anglais qu'énumère Ad. Hamdorf (*Die Bestandteile des modernen pariser Argot*, Berlin, 1886, p. 81 à 83) — tels *bar*, *box*, *boy*, *cant*, etc. — sont restés étrangers à la langue populaire. On lit *chicman*, tailleur (dans l'*Almanach des débiteurs* de 1850, p. 118), et *mufleman*, goujat (dans Huysmans, *Sœur Marthe*, p. 100) : ce sont des composés livresques calqués sur des mots comme *gentleman*, *sportsman*, etc.

4. Voy. ci-dessus p. 159 et 161.

en général), apparaît pour la première fois avec ce sens dans le vocabulaire de Vidocq (1837). La plupart des parlers provinciaux prennent également le mot en mauvaise part [1], d'où l'acception figurée de charogne, appliquée injurieusement à une méchante femme ou à un mauvais cheval : « Ah ! *la carne !* voilà pour ta crasse ! » Zola, *Assommoir*, p. 30. — « Pour une rosse, t'es une rosse... et pour une *carne*, t'en es une fameuse », Rosny, *Marthe*, p. 39.

Le mot a, de plus, le sens défavorable de « paresseux » (de même, à Nantes, Eudel), dans ce vers de Bruant (*Rue*, t. II, p. 206) : « On fait sa *carne*, on fait sa sorgue... »

Mariol ou *mariolle*, malin, roublard (de l'ital. *mariolo*, fripon), qu'on lit dans des glossaires de la première moitié du XIXe siècle (1827) [2]. Le mot est aujourd'hui très populaire : « C'est pas seulement qu'il est costaud, mais *mariolle* », Rosny, *Rues*, p. 45.

Le vocable désigne, chez les imprimeurs, non seulement un homme difficile à tromper, mais un ouvrier très capable (Boutmy). Ce parisianisme a fait son chemin en province : à Lyon et ailleurs, *mariol* signifie intelligent, habile.

Piccolo, petit vin, léger, aigrelet (on dit aussi *piccolet*), parisianisme passé dans les provinces (Bresse, etc.) : « Le *piccolo* giscle des pressoirs », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 6.

Notons aussi que les Italiens et les Espagnols ont laissé plusieurs termes dans le vocabulaire des forains parisiens. C'est probablement par leur voie que se sont introduits dans le bas langage des vocables comme *mariol*, alors que *carne* et *piccolo* remontent aux bouchers et marchands de vin originaires de l'Italie ou bien aux *mercanti* qui accompagnent les armées coloniales.

5. — Emprunts orientaux.

Il ne peut être question ici que des termes algériens intro-

1. Dans les passages qui suivent, *carne* est pris en bonne part : « Les bouchers étaleront des bœufs, des moutons, des veaux à leurs devantures : cette *carne* doduc mettra l'eau à la bouche du pauvre monde », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 9 ; et ailleurs : « Y a des épicemars partout, des marchands de bricheton aussi ; la *carne* ne manque pas non plus », *Père Peinard*, 6 oct. 1889, p. 3.

2. Rappelons d'ailleurs que *mariol* est un des italianismes que Henri Estienne reproche aux courtisans dans ses *Dialogues du nouveau langage françois italianisé* (1578), éd. Liseux, t. I, p. 101 : « C'est un forfant, c'est un *mariol* ».

duits dans la capitale par les troupiers des armées d'Afrique. Nous en avons dressé ci-dessus un bilan qui n'est pas sans importance. Plusieurs de ces vestiges du *sabir* sont parvenus à une grande popularité (par exemple, *lascar* et *maboule*), et il ne serait pas étonnant que certains d'entre eux pénétrassent dans la langue générale, grossissant ainsi le stock de termes orientaux accumulés pendant des siècles.

Ces emprunts étrangers ont pénétré dans le langage parisien par de multiples intermédiaires. Un tout petit nombre seulement de ces vocables exotiques ont effectivement réussi à prendre racine, la plupart des autres y mènent une existence plus ou moins éphémère.

Ces éléments du dehors, par leur insignifiance numérique et sémantique — quelques cas isolés mis à part — forment ainsi un contraste frappant avec les sources indigènes indéfiniment variées et d'une richesse inépuisable.

CHAPITRE IV

MOTS ENFANTINS

Charles d'Orléans a réuni dans une de ses chansons (la CXXIII^e) la plupart des termes enfantins qui avaient cours au début du XVe siècle :

Quant n'ont assez fait *dodo*
Ces petitz enfanchonnés,
Ilz portent soubz leurs bonnés
Visages plains de *bobo*.
C'est pitié s'il font *jojo*
Trop matin, les doulcinés,
Quant n'ont assez fait dodo
Ces petitz enfanchonnés.
Mieux aimassent à *gogo*
Gesir sur molz coissinés,
Car ilz sont tant poupinés !
Hélas ! c'est *gnogno*, *gnogno*,
Quant n'ont assez fait dodo.

Ces mots du premier âge sont de tous les temps et de tous les pays [1]. Formés par la réduplication de la première syllabe, leurs acceptions peuvent varier indéfiniment.

Soit, par exemple, *coco*, dont les sens se répartissent ainsi :

I. Objets plus ou moins ronds :

1° Œuf de poule ; dérivé *coquard* : « Mot enfantin pour signifier œuf frais ; ce mot n'est pas français à ce sujet », Desgranges, 1821.

2° Gorge, gosier : « Alors il se le vidait [le verre] dans le *coco*... », Zola, *Assommoir*, p. 355. — Estomac, ventre : « Des types qui n'ont rien dans le *coco* depuis deux jours », *Père*

1. Les *Curiosités* d'Oudin (1640) offrent le premier témoignage pour les suivants : « *Dada*, mot d'enfant, un cheval. — *Du lolo*, mot d'enfant, de la bouillie. — *Du nanan*, mot enfantin, de la viande. — *Un toutou*, un chien, mot enfantin ; *faire toutou*, se cacher en jouant comme font les petits enfants ».

Peinard, 23 février 1890, p. 4. — Tête (cf. *œuf*, tête, dans le jargon des voyoux, Rigaud): « Ça te chatouille les belles frusques, ça te monte le *coco* », Zola, *Assommoir*, p. 409. — Œil, surtout œil poché, sens de *coquard* (Delvau).

3° Souliers d'enfant (avec ce sens dans Rétif de la Bretonne).

II. Sens hypocoristiques ou péjoratifs, appliqués aux êtres :

1° Poulet (fem. *cocotte*, poule): dans la Mayenne, le mot désigne le dernier venu d'une couvée.

2° Nom d'amitié « que l'on donne aux petits garçons » (d'Hautel) : fém. *cocotte*, donné aux petites filles.

3° Mignon (ironiquement), homme singulier, original [1] : « C'est un joli spectacle ! Ah ! ils sont propres, les *cocos !* » Courteline, *Train*, p. 257. Dans l'Anjou, *coco* signifie individu qui a l'air nigaud.

4° Cheval, dans la langue des troupiers (cf. *poulet d'Inde*), et *cocotte*, jument.

La multiplicité des formes va parfois de pair avec la variabilité des sens.

Nanan n'a, en français, que le sens de « friandise » : « *Nanan*, terme dont les petits enfants se servent quand ils demandent des friandises, des sucreries : Taisez-vous, vous aurez du *nanan* » (*Trévoux*). Mais son sens primordial de « nourrice » est encore vivace dans la Suisse romande, et, dans le Hainaut, *faire nanan* (wallon, *nâner*), c'est faire dodo. La variante, *nénet*, sein, désigne la nourrice en saintongeais, et le « dodo » en Suisse, tandis que *ninette* signifie femme légère (en provençal, fillette et poupée), *nouné*, enfant (Bruant), et *nounou*, nourrice, même sens primordial que *nanan*.

De même, *tata*, grand-papa (en Narbonnais), désigne généralement la tante (Delvau) et, au figuré, la mijaurée : « Gentille et faisant sa *tata*, et vous lichant comme un petit chien », Zola, *Assommoir*, p. 395.

Ajoutons ces exemples :

Baba, ébahir : « Il est comme *baba* la bouche ouverte, se dit par raillerie d'un niais, d'un sot qui a toujours la bouche béante » (d'Hautel, v° *bouche*). — « Mais eux, l'ayant rejoint,

1. Le mot *cocos* désigne également les disciplinaires coloniaux (Bruant), les fortes têtes de l'armée.

demeurèrent *baba*, stupéfaits de reconnaître en lui l'éteigneur de reverbère communal », Courteline, *Train*, p. 186. Le mot a été censuré par Desgranges en 1821 : « *Baba*, j'en suis resté tout *baba*. Quand j'aurai su ce que veut dire *baba*, j'en préviendrai nos lecteurs ».

Bibi est le substitut enfantin du pronom de la première personne : ça c'est pour *bibi* et *bibi* c'est moi. C'est en même temps un nom caressant que l'on donne aux enfants, impliquant la notion de petit, d'où ces deux sens secondaires [1] : Fausse clé (de petite dimension) et petit chapeau de femme démodé (Bruant).

Gaga désigne proprement l'enfant qui parle en grasseyant, en traînant la voix, d'où enfant gâté et, spécialement, un gâteux, un crétin. C'est aussi le sobriquet des habitants de Saint-Etienne et du patois stéphanois, parlé primitivement par les houilleurs et les forgerons de Saint-Etienne. *Gogo*, imbécile, crédule, n'en est qu'une variante.

Kiki, gosier, abréviation de *quiquiriqui* (cf. en provençal, *cacaraca*, gosier, proprement coquerico) : « Je l'ai chipée délicatement par le *kiki* et j'y ai demandé... », Méténier (dans Bruant, *Dict.*, p. 244).

Quiqui, poulet (variante de *coco*) : « Est-ce que je te touche pour trembler comme un *quiqui* ? » Zola, *Assommoir*, p. 427. Le mot désigne encore les déchets d'os et de viande des restaurants dont on se sert pour faire du bouillon gras : « Les tueurs d'animaux de la campagne, avant le *quiqui* du matin, boivent un verre de sang », lit-on dans le *Journal* des Goncourt, juillet 1856. Les notions de petitesse et de non-valeur s'y rattachent :

1° Petit, sous la forme renforcée *riquiqui* (en provençal, *requiqui*), gringalet, être petit et faible (en Anjou), spécialement petit doigt et petit verre que l'on prend après le repas (sens du mot dans le Berry), ensuite eau-de-vie de qualité inférieure : « Tiens, pour te guérir, je t'apporte une goutte de *riquiqui* », *La femme comme on en voit peu*, 1789 (cité dans Larchey). — « Je fis venir, pour l'adieu, une topette de *riquiqui* et deux verres », Cuisin, *Les cabarets*, 1815, p. 116. — « La vieille rapporte son *riquiqui* dans sa poche », Zola, *Assommoir*, p. 365.

1. Dans l'argot des imprimeurs, *Bibi* signifie Charenton (c'est la première syllabe redoublée de *Bicêtre*) : « On envoit à *Bibi* ceux dont les pallas sont ou paraissent insensés » (Boutmy).

2° Chose mal faite ou de qualité inférieure : « Avoir l'air *riquiqui*, être ridiculement habillé » (Delvau).

Titi, terme enfantin pour désigner un poulet ou la volaille, fut appliqué jadis au gamin parisien, au voyou : « Nom populaire donné à Paris aux jeunes ouvriers des faubourgs », dit le Bescherelle de 1845 (définition passée dans Littré).

Tutu, le derrière [1], prononciation enfantine de *culcul* (cf. *tototte*, pour *cocotte*). Le mot se trouve dans Jeh. Rictus (*Cœur*, p. 62).

Cette répétition de la syllabe initiale est la caractéristique du langage enfantin :

Cancan, canard, d'après son cri : *quanquan ! quanquan !* (d'Hautel), ensuite, nom d'une danse libre (qui a précédé le *chahut*) : les canards se dandinent en marchant. Le languedocien *anedoun* désigne à la fois le caneton et une ancienne danse lascive.

Chichi, bruit, tapage (que font les petits oiseaux ou les insectes), d'où manières ostentatives, affectation : *faire des chichis*, affecter de grands airs : « A quoi ça servirait? Tu ferais des *chichis* et des manières », Rosny, *Rues*, p. 367.

Papote, bouillie d'enfant (ailleurs *papaute*) : « Pourquoi employer les mots *papaute*, *bebée* et autres semblables ? C'est donner aux enfants la peine d'apprendre un jargon qu'ils doivent oublier quelques années plus tard. Ils prononceraient aussi facilement le mot soupe que *papaute*, le mot joujou que *bebée* [2] », Mulson, Langres, 1822 [3].

Papoter, jaser (en ancien français, *papeter*), bavarder, surtout à voix basse, répond au synonyme angevin *baboter*, caqueter, cancaner.

Piou-piou désigne à la fois le poussin et le fantassin.

Popotte (variante de *papotte*), panade pour les enfants (sens angevin du mot), désigne à Paris une cuisine surtout pauvre :

1. De là *tutu*, dans le langage des danseuses, garniture de mousseline qu'elles mettent autour de leurs maillots (voir des exemples dans Mary Burns, p. 93).

2. Ce mot enfantin désigne la poupée. Le *Dict. général* le rapproche de l'anglais *baby*, petit enfant : l'un et l'autre termes sont des créations indigènes indépendantes.

3. De là *empapaouter*, ennuyer : « Vous rigolez ici, mais vous vous *empapaouterez* au peloton de chasse » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 197). — Et au sens libre (en parlant des pédérastes) : « A Châlons ousqu'on pratique l'*empapaoutage*, grande largeur », *Père Peinard*, 3 janv. 1892, p. 2.

faire la popotte, se réunir pour faire un maigre repas à frais communs (Rigaud). Mot passé dans l'argot des casernes : réunion d'officiers et de soldats pour manger en compagnie.

Teuf-teuf, automobile (à pétrole), d'après le bruit d'échappement du moteur (comme l'échappement de la locomotive).

Ces deux derniers exemples rentreraient tout aussi bien dans l'onomatopée, domaine apparenté au langage enfantin.

Un des exemples les plus anciens est *fifi*, vidangeur, le « *maistre Fify* » de Rabelais, qu'on lit déjà dans l'ordonnance du roi Jean II du 30 janvier 1351 : « Vuidangeurs ou *maistres fifi*... » [1].

On tire parfois des mots d'aspect enfantin, en redoublant la finale de certains vocables, avec l'aphérèse de leur initiale : les noms propres Albert, Ernest, Gustave deviennent ainsi *Bébert, Nénesse, Gugusse*. Les termes suivants accusent ce procédé :

Bibine, liquide de mauvaise qualité et cabaret de bas-étage (de *débine*) : « Du piccolo nature au lieu de tord-boyaux et de la sale *bibine* des bistros », *Père Peinard*, 22 janvier 1890, p. 2.

Boubouille, pauvre cuisine (de *pot-bouille*), Rigaud.

Gingin, esprit (d'*engin*) : *avoir du gingin*, être ingénieux. De là *ginginer*, faire des œillades (Rigaud), ou des effets de crinoline en marchant (Delvau) : « Des femmes qui *ginginaient* des hanches », Huysmans, *Sœur Marthe*, p. 159.

Gnangnan, indolent (de *faignant*, fainéant) : « Elle serait restée *gnangnan* à regarder les chemises se repasser toutes seules », Zola, *Assommoir*, p. 244.

Gnagnard, lambin (de *fignard*, derrière), pendant du précédent.

Gnognot, niais (de *fignot*, le derrière : cf. *fignoteau*, bête), et *gnognotte*, fadaise, niaiserie : « Ma vieille, les longerons du Nord, c'était de la *gnognotte* », Poulot, p. 115.

Pepée, poupée : « Ah ! une jolie *pépée*, comme disaient les Lorilleux... ». Zola, *Assommoir*, p. 368.

Pépette, bouillie (de *soupette* ?) et, au pluriel, argent comptant ou sous en général : « Ceux-ci n'ayant pas la profonde farcie de *pépettes* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 17.

Zézette, une petite absinthe (tiré d'*anisette*) : « Dans les can-

1. Lespinasse, *Métiers et Corporations*, t. I, p. 40.

tines de lavoir, les blanchisseuses s'offrent à quatre heures une petite *zézette* de trois sous » (Virmaître).

Zozotte, argent (de *pèze*, *pezotte*), Rossignol.

Zouzou, zouave.

Ces exemples complètent ceux que nous avons cités sur l'aphérèse dans le premier livre de notre travail.

Le langage parisien, comme tous les parlers vulgaires, abonde en ce genre de créations primaires ou spontanées. Nous n'avons fait qu'effleurer un sujet, qui présente un intérêt à la fois psychologique et linguistique.

CHAPITRE V

TERMES IMITATIFS

Tandis que les vocables enfantins représentent des mots expressifs formés généralement par la répétition des syllabes primordiales, les onomatopées tendent à reproduire approximativement les sons et les bruits émis par les choses elles-mêmes. Leur sphère sémantique peut être illimitée, comme celle des mots enfantins.

Soit *paf* ou *paffe*, qui exprime le bruit d'un coup ou d'une chute (Vadé, *Jérôme et Fanchonnette*, sc. XIV) : « *Paff!* y se jette dans l'iau ».

En voici les sens :

1° Claque, soufflet (d'après le bruit) : « Monsieur de la Brèche me voit dans les douleurs, tire l'épée à la main nue et cric, crac, zin, zon, *piff*, *paff*... », Vadé, *Racoleurs*, sc. XIX.

2° Confus, stupéfait (effet consécutif du précédent) : rester *paf*.

3° Eau-de-vie commune (qui assomme) : « C'est comme si je buvais un litron de *paffe* à votre chère santé », Vadé, *Compliment*, 1755.

Aujourd'hui, avec le sens de complètement ivre : « Son chauffeur et lui étaient *pafs* », Poulot, p. 189.

De là *s'empaffer*, se remplir jusqu'à la gorge, se gorger, se soûler (d'Hautel), dérivé du XVIIIe siècle : « *Empaffez-vous* honnêtement pour avoir un petit grain de goguette dans la tête, mais ne vous soûlez-pas... », *Lettres du Père Duchêne*, 75e lettre, p. 4. Cf. Michel (1807) : « *Empaffer*, *s'empaffer*. Expressions basses, triviales, qui ne sont point françaises. Elles signifient boire avec excès de l'eau-de-vie ou d'autres liqueurs, s'enivrer, se soûler ».

La forme *pouf* n'en est qu'une variante et exprime également le bruit d'un corps ou d'une chute; de là ce double sens :

1° Au XVIIIe siècle, dépense exagérée : « *Cela fait pouf*. Diction usitée à Paris, signifie cela brille, cela fait figure, cela donne dans la vue, cela a de l'éclat, cela est beau, magnifique, grand, noble, cela fait du bruit, du fracas. Parlant d'une personne qui se distingue par sa dépense », Philibert Le Roux (1718).

2° Aujourd'hui, dette qu'on n'a pas l'intention de payer : « Boire à *pouf*, c'est-à-dire boire sans payer », Desgranges (1821). — « Faire un *pouf*, c'est pour lui [le sublime] une gloire... C'était très rarement que tous ne retournassent pas au travail, les *poufs* étaient impossibles », Poulot, p. 68 et 167. — « Elle brûlait le quartier, elle avait des *poufs* tous les dix pas », Zola, *Assommoir*, p. 363.

La forme renforcée *patapouf* rend aussi le bruit d'une chute lourde, d'où le sens de lourdaud : « *Patapouf*. Barbarisme. *Un gros patapouf* n'est pas français », Desgranges, 1821. Le mot répond à *poufiasse*, terme de mépris qui désigne une grosse femme malpropre, une prostituée de bas-étage.

Le synonyme de *patapouf* est *patatras*, dont la variante *patatrot* désigne une course rapide ou fuite éperdue : « *Faire patatrot*, se sauver, s'enfuir » (Rossignol). — « Quand ils ont vu qu'on voulait faire le *patatrot* », Bercy, *XLIVe lettre*, p. 5. — « Les fliques se mettent à me faire un *patatrot* jusque sur la Butte », Le Bourg, dans *Le Gaulois*, 3 oct. 1881.

Le mot *patraque* n'en est qu'une variante : *patrac* ou *patatras* exprime un pas pressé ou le galop d'un cheval, ensuite le fracas causé par un objet qui tombe. De là la notion de machine déréglée, objet insignifiant ou vieille décrépite : « *Patraque*, breloque, curiosité de peu de valeur. Vieille machine qui n'est plus à la mode : la plupart des montres de cuivre sont des *patraques*. Ce mot n'est que du style familier. On dit populairement d'une vieille femme que c'est une vieille *patraque* » (*Trévoux*, 1752). Aujourd'hui, *être patraque*, c'est ne pas bien se porter, sans être malade.

Et de même :

Clamser ou *cramser*, mourir : « Je tiens pas encore à *clamser*, moi », Courteline, *Train*, p. 202. — « Si je vous refuse de la nourriture, vous *clamserez* », Rictus, *N° gagnant*, p. 18.

Avec les variantes : *clapser*, *crapser* et *crampser* : « Le dabe était *clapsé* », Méténier, *Lutte*, p. 120. Les deux autres

formes se lisent dans Richepin (*Gueux*, p. 192) et dans Bruant (*Rue*, t. II, p. 124).

Claquer, crever, mourir : « Si j'en *claque* pas, j'aurais de la chance... », Méténier, *Lutte*, p. 56. Aussi avec le sens de manger avidement, manger en général : « J'ai faim, tu sais... Faut me trouver quelque chose à *claquer* », Zola, *Assommoir*, p. 428.

Claques, sabots plats (en Bourgogne, nippes, défroques), à côté de *cliques*, même sens, d'où *prendre ses cliques et ses claques*, prendre ses vêtements et sa chaussure, se sauver : « Lorsque l'autre a vu le sang..., elle a pris *ses cliques et ses claques* », Zola, *Assommoir*, p. 191.

Le synonyme de *claques* est *croquenots*, souliers : « Le droit de sécher les *croquenots* au poêle de la maison », Méténier, *Lutte*, p. 154. — « Un petit qui traînait des *croquenots* de facteur », Rosny, *Rues*, p. 23. C'est une forme renforcée de *croquer*, variante de *craquer*, produire un bruit sec.

Voici quelques autres termes de cette catégorie :

Bloum ! onomatopée exprimant le bruit sourd d'une chute, d'un choc (en Anjou), désigne à Paris le chapeau haut de forme (à l'exemple de *claque*, chapeau qui s'aplatit), par allusion au bruit produit par cette sorte de chapeau haut de forme quand le ressort se détend (Rictus, *Soliloques*, p. 59) : « Ton *bloum*, i date du grand Empire... »

Boum ! qui imite le bruit d'un orchestre :

> Sonnez trompettes, en avant la musique,
> Dzing, *boum*, *boum*...

est devenu le cri par lequel le garçon annonce au consommateur qu'il s'apprête à le servir.

Burque, dans l'expression *appeler burque*, vomir : « Celui qui fait des efforts pour vomir, prononce exactement *burque* » (Rossignol); en Anjou, *beuc !* exprime le bruit d'un rot (*faire beuc*, roter). Cf. Oudin (1640) : « *Appeler huet*, c'est-à-dire vomir : la voix de celui qui rend gorge approche du mot... »

Houste ! (prononcé *ouste !*), cri pour chasser un chien ou un autre animal importun et, par dérision, un homme; d'Hautel cite la forme complète : « *Houste à la paille !* espèce d'interjection impérative et très incivile par laquelle on enjoint à quelqu'un de se retirer au plus vite d'un lieu ou d'une place dont il s'est emparé mal à propos ; *à la paille !* terme de sol-

dat qui se dit quand l'exercice est fini et qui équivaut à allez-vous-en, allez vous reposer ».

Schpromme ou *schproume*, tapage : « On ne s'entend plus, avez-vous fini de faire du *schpromme ?* » (Rossignol).

A côté de *schproute*, même sens : faire du *schproute* (Rossignol).

Vlan ! onomatopée imitant un bruit soudain, une action subite et particulièrement un coup appliqué à quelqu'un : « L'accoucheuse, là-dessus, lui a lâché une baffre, *vlan !* en plein museau ! » Zola, *Assommoir*, p. 232.

La formule complète est : *vlin-vlan !* exprimant une suite du bruit : « A chaque instant *vlin-vlan !* C'est la lourde qui s'ouvre... », *Père Peinard*, 28 sept. 1890, p. 2

Zing ! zingue ! bruit ou son que rendent des verres heurtés ou brisés, d'où tapage, vacarme : « Aussi ce que j'en ai fait un *zingue*. Qué tabac ! » Bercy, *XLIII*e *lettre*, p. 5.

Finalement les formes redoublées :

Bamban, son d'une grosse cloche en branle et sobriquet du boiteux, par allusion à son balancement en marche : « Elle s'interrompit pour montrer Gervaise, que la pente du trottoir faisait fortement boiter. — Regarde-là ! S'il est permis !... Oh ! la *bamban !* » Zola, *Assommoir*, p. 78.

Bamboula, Nègre, désigne primitivement le tambour des Nègres et la danse lascive qu'ils exécutent au son de ce tambour (le dialectal, normand, *bamboler* signifie se balancer, en parlant des cloches) : « Avance ici, *Bamboula*, fit le sergent en s'adressant au Nègre qui vendait ses cacahuettes, offre ta marchandise à ces dames » (dans Bruant, *Dict.*, p. 330).

Radadame, *rododome*, bruit (Bruant).

CHAPITRE VI

RÉSIDU OBSCUR

On ne tiendra compte, dans le dénombrement suivant, que des termes qui ne remontent pas au-delà du XIXe siècle.

Chelinguer, transcrit aussi *schelinguer* ou *schlinguer*, sentir mauvais, surtout de la bouche ou des pieds : « Est-ce toi qui *schlingues*, qui peut *schlingoter* ainsi ? » (Rossignol). Ensuite, avec le sens généralisé de puer : « Il *chelingue* rudement ton linge », Zola, *Assommoir*, p. 182.

Ce parisianisme qu'on lit pour la première fois dans un glossaire argotique de 1846 [1], a passé dans plusieurs parlers provinciaux : Vallée d'Yère et Pléchatel, Yonne et Bresse, etc.

Dalzar, pantalon, à côté de *falzar*. Suivant Rigaud, ce dernier nom désigne un pantalon de toile que l'ouvrier met par dessus le *dalzar* : « Tu m'a ertiré mon *falzar* », Courteline, *Gaietés*, p. 21. Delvau cite en outre la forme *pantalzar*, pantalon (« dans l'argot des faubouriens »), forme qui reste suspecte. La finale est certainement celle de *bazar* (« vêtement d'occasion »), mais les éléments initiaux sont obscurs.

Doulosse, chapeau : « A s'a payé un bloum, un bath *doulousse* », Bercy, *IVe lettre*, p. 4. Peut-être nom propre de chapelier.

Gandin, duperie, tromperie, dans l'expression *monter un gandin*, monter le coup : « Les filous qui exploitent les environs des gares de chemin de fer, montent des *gandins* aux naïfs qui débarquent de leur province » (Virmaître, *Suppl.*). Ce sens a passé chez les troupiers de l'armée d'Afrique (v. Larchey) et chez les revendeurs du Temple qui *montent des gandins* à leurs clients, en chauffant l'article et en les harcelant pour le faire acheter (Virmaître).

1. Ce mot se rencontre dans une lettre de Flaubert du 14 mars 1868 : « Mon brave ami Théo *schlingue* actuellement d'une si formidable façon que la société s'écarte de lui ; je le crois profondément malade et en suis inquiet », *Correspondance*, t. III, p. 514.

Mazille, monnaie : « Amasser ou avoir de la *mazille*, pour avoir de l'argent, être à son aise », d'Hautel, 1808. Ce même lexicographe dit ailleurs, v° *argent* : « On donne vulgairement à ce précieux métal des noms plus bizarres les uns que les autres : de *l'aubert*, du *baume*, de la *mazille*, du *sonica*, des *sonnettes*. Tous ces mots servent alternativement à désigner l'or, l'argent, le cuivre, en tant que ces métaux sont monnoyés et qu'ils ont une valeur nominale ».

Le mot est encore vivace dans les parlers provinciaux : Picardie, *mazille*, argent, mauvaise monnaie de cuivre (Saint-Pol, vieille monnaie de cuivre qui n'a plus cours); Berry : mauvaise monnaie de cuivre (« il m'a payé avec de la *mazille* »); Genève : argent en espèces (« avoir des *mazilles* »), et sous les formes *mesailles*, *mesuailles* (« terme de collégiens ») et *mezons*, espèces sonnantes : il est riche, il a des *mezons* (« dans le langage des collégiens, *mezon* signifie petit monceau de cuivre », Humbert). Le languedocien, *mousil*, argent, quibus, répond à l'angevin *mouzille*, ramilles, menues branches, et menus objets, surtout menue monnaie [1].

Polochon, traversin, dans le langage des casernes. Le mot se lit pour la première fois dans la dernière édition du *Jargon de l'Argot* de 1849.

Perlot, tabac à fumer, à côté de *semperlot* [2] et de *semper* [3], nom du caporal ordinaire dans les casernes : « Ce qu'on s'embête ! pas seulement du *perlot* pour rouler une cibiche », Rosny, *Rues* p. 149.

Certaines nomenclatures professionnelles, comme celles des chiffonniers et des camelots, recèlent nombre de mots énigmatiques. Citons-en :

Bul, vieux papier, sale, et *caron*, chiffon bleu [4]; — *fruge*,

1. Dans le Berry, *mazille* et *mazette* désignent la fourmi (*mazillière*, fourmilière) ; dans la Haute-Bretagne, *mézille*, la mésange (Sébillot). Le sens de la « menue monnaie » ferait alors allusion à la petitesse.

2. « Eh ! Rocambole, par ici ! Un cornet de *semperlot* », Humbert, *Mon bagne*, p. 136.

3. Cf. Rigaud : « *Semper*, tabac à fumer. C'est une déformation abréviative de *superfinas*, superfin, nom sous lequel les soldats désignent le caporal ordinaire ; ils ne manquent jamais de dire du *superfinas* et, par abréviation, *semper* ».

4. La Bédollière, p. 171 : « Les fabricants de carton et de papier achètent pour leur usage les *carons*, vieux papiers sales, le gros *bul*, toiles en fil grossières et sales ».

provision sur la vente chez les employés de commerce, à côté de *fruche,* marchandise disqualifiée (H.-France); — *gardanne*, rognure, morceau de coupon de soie (Larchey); — *roumie*, vieille croûte de pain.

Finalement, quelques vocables isolés : *kenep*, ivrogne (« *faire au kenep*, c'est voler les dormeurs sur les bancs », Bruant) — *manival*, charbonnier [1]; — *roubion,* femme laide et prostituée (Rigaud), etc.

Il serait facile d'augmenter cette liste de termes d'origine inconnue, obscure ou douteuse, qui constituent un résidu plus ou moins important dans tout idiome, littéraire ou vulgaire. Bornons-nous aux exemples que nous venons de citer et arrêtons ici notre enquête sur les contingents linguistiques du vulgaire parisien.

1. *Almanach des débiteurs* pour 1850, p. 119.

LIVRE CINQUIÈME

FAITS SÉMANTIQUES

Nous venons d'étudier les contributions linguistiques proprement dites du vocabulaire parisien, ses créations spontanées comme ses emprunts aux parlers vulgaires et aux idiomes limitrophes de la France, ses survivances du passé et ses nouvelles acquisitions. Nous avons relevé, d'autre part, les apports des classes sociales et professionnelles, source abondante du lexique.

Il nous reste, pour embrasser l'ensemble de ce vocabulaire, à aborder les phénomènes d'ordre sémantique. Certains de ces faits ont déjà été mentionnés à l'occasion des facteurs sociaux; il s'agit maintenant de les envisager dans leur généralité.

Nous allons rapidement passer en revue les faits secondaires pour nous arrêter aux procédés féconds, comme la métaphore, qui, à elle seule, a fourni à la langue populaire un grand nombre de ses mots évocateurs d'images [1].

1. Voir, en dernier lieu, la *Semantique* de M. Kr. Nyrop, t. IV de sa *Grammaire historique de la langue française*, Paris, 1913. L'auteur tient souvent compte, dans ce travail remarquable, des faits correspondants du vulgaire parisien.

CHAPITRE PREMIER

PROCÉDÉS GÉNÉRAUX

Les faits sémantiques les plus fréquents sont d'une part l'extension et de l'autre, la restriction du sens des mots. La métonymie ainsi que l'anoblissement et la dégradation n'en sont que des aspects particuliers.

1. — Extension.

La généralisation du sens est un fait courant. C'est ainsi que les verbes de l'argot parisien qui signifient « travailler » — *boulonner* et *turbiner*, *maillocher* et *masser* — ont appartenu en propre aux mécaniciens avant d'être adoptés par les autres ouvriers ; *buriner* vient des graveurs et *bouleau*, travail en général, a tout d'abord désigné le travail spécial des sculpteurs en meubles du faubourg Saint-Antoine.

Fiscal, élégant, riche [1], signifie proprement zélé pour le fisc, exempt de fraude. C'est un terme administratif généralisé dans le langage vulgaire et dont on peut suivre les différentes étapes dans les parlers provinciaux : dans le Berry, il signifie régulier, légal (« cette affaire n'est pas bien *fiscale* »); honnête, loyal, dans l'Anjou (« il n'est guère *fiscal* ») ; dans la Mayenne, d'un prix élevé, de bonne qualité, convenable ; en Berry, en bon état, bien portant (« depuis sa dernière maladie, il n'est pas bien *fiscal* »), d'où « le temps n'est pas bien *fiscal* », en Blésois.

A tire-larigot, ancienne expression de beuverie, s'est généralisée dans le bas-langage : « *S'en donner à tire-larigot*, s'en donner à cœur joie, se rassasier de plaisir, en prendre tout son

1. « Après ça nous cavalons du côté du Temple, en pinçant un feston un peu *fiscal* » (c'est-à-dire en marchant de travers), Monselet, *Voyous*, p. 219.

soûl » (d'Hautel). Voici un exemple de cet élargissement [1] de plus en plus étendu : « Faites des lois sur la presse, faites-en à *tire-larigot* », *Père Peinard*, 20 avril 1890, p. 3.

2. — Restriction.

Les exemples de spécialisation du sens abondent : *Case*, prison, proprement cabane, à l'exemple du synonyme *cabanon; tortiller*, manger [2], c'est-à-dire tortiller du bec, à côté de *bouloter*, manger pour vivre, proprement rouler doucement son existence (diminutif de *bouler*, rouler) : *ça boulotte*, ça va, on se porte assez bien, d'où vivoter, prospérer [3] ; *cheveu*, souci, chagrin, c'est-à-dire cheveu blanc, etc.

3. — Métonymie.

La métonymie qui exprime l'effet par la cause, l'abstrait par le concret (et inversement), etc., offre une source abondante d'extensions sémantiques.

Bâche, lit, grabat, proprement couverture, d'où *se bâcher*, se coucher (« il est tard, je vais *me bâcher* ») ; — *baptême*, tête, surtout le haut de la tête (qui reçoit le baptême) ; — *baver* et *roter*, être ébahi (sens fréquent dans la bouche des troupiers) ; — *cracher*, pérorer, pendant de l'ancien *baver*, bavarder (d'où *tenir le crachoir*, pérorer longuement) ; — *face*, sou, argent (« avoir des *faces* », Boutmy) ; — *fourneau*, vagabond, sot (proprement mendiant habitué des fourneaux de charité) ; — *gifle*, tape, proprement joue, sens encore réprouvé par Desgranges (1821) : « *Giffe* et *giffler*. Barbarismes. Or, donner des *giffes*, *giffler* quelqu'un, tout cela est du galimatias » ; — *margauder*, dénigrer la marchandise (en français, jaser, en parlant de la pie) ; — *noce*, débauche, c'est-à-dire débauche de noce ; — *marteau*, fou (et *maillet*, même sens), c'est-à-dire qui a reçu un coup de marteau ou de maillet ; — *meule*, sans le sou (proprement molaire : cf. rien à mettre sous la dent) : « J'étais *meule* », Méténier, p. 122.

1. De même à Lyon : « Les patrons, les marchands sont pressés, ils viennent vous demander du travail pour eux *à tire-larigot* » (Vachet).

2. « Si les délicats n'*avaient* rien *tortillé* depuis trois jours... », Zola, p. 416.

3. « Pendant une année encore la maison *boulotta*... Le ménage semblait devoir *boulotter*... », Zola, p. 363 et 407.

D'abord, moi, j'ai pas le rond,
Je suis *meule*...

(Bruant, *Rue*, t. I, p. 195).

Sapin, fiacre, sens déjà mentionné par Mercier[1] et censuré par Desgranges en 1821 (« *Sapin*, voiture de place. Barbarisme »), très usuel à côté de l'acception de « cercueil », celle-ci plus récente[2]; — *tremblement*, bataille et attirail accessoire (« tout le *tremblement* ») ; — *tuile*, accident ou obstacle imprévu (comme la tuile qui tombe du toit sur la tête du premier passant venu) : « Par le temps qui court on ne sait pas ce qui arrive; une *tuile* vous est vite tombée sur la tronche, on peut être sucré demain ! » *Père Peinard*, 22 juin 1890, p. 8.

4. — Anoblissement.

Le relèvement du sens de certains mots est un fait d'ordre social et se produit lorsque ces mots changent de milieu. Plusieurs termes propres aux malfaiteurs, en passant aux classes professionnelles, sont ainsi devenus honorables :

Costaud ou *costeau*, épithète particulière au souteneur, est devenu l'expression de la force physique, de la virilité : « L'été... mince qu'on est *costeau*... » (Bruant, *Route*, p. 69).

Mec ou *meg*, qui désigne spécialement l'apache, a acquis dans le bas-langage l'acception de gaillard, d'individu en général, surtout d'une certaine importance : « Ce môme va faire un rude *meg* », Rosny, *Rues*, p. 92.

Poteau, chef de bande, complice de voleur sur lequel on peut compter, est devenu l'appellatif vulgaire de l'ami intime, du camarade (aussi sous la forme abrégée *pote*) : « Tu es un vrai frère... Non, un *poteau* simplement », Méténier, *Lutte*, p. 150.

Zigue a tout d'abord désigné un « mauvais camarade » et ce sens injurieux est encore vivace dans certains parlers vulgaires, par exemple dans le wallon de Mons (« *laid zigue* », Sigart). Le mot, qui n'est que l'aspect provincial (morvandeau, suisse) de *gigue*, signifie à la fois « gigot » et « personne mal bâtie ». Le sens favorable a résulté de l'emploi

1. « Les fiacres qu'on n'appelle plus que des *sapins* », Mercier, *Tableau de Paris*, t. X, p. 243.
2. « Un fichu râle qui sonnait joliement le *sapin* », Zola, p. 374.

fréquent (et ironique) du qualificatif *bon zigue*, bon compagnon, d'humeur accommodante : « On appelait les camarades qui avaient l'air *bon zigue*... », Zola, p. 230. De là *zigue* [1], tout court, au sens de camarade, surtout de bon camarade, acception qu'on lit pour la première fois dans Vidocq (1837).

Les formes dérivées : *gigole*, *gigolette*, proprement petite gigue ou jambe mince, d'où fille grande et maigre, a le sens de grisette des bals publics, de fille des rues, alors que son amant, le *gigolo*, à l'exemple de *costau*, est devenu synonyme de beau [2] (Rictus, *Cœur*, p. 11) : « Gn'y a pas d'erreur, c'est *gigolo*... », à peu près même sens que *zigoteau*, autre dérivé de *zigue*, qui signifie malin (« faire le *zigoteau* »).

Au XVIe-XVIIe siècle, *penard* ou *vieux penard* désignait « un vieillard malicieux et desbauché » (Oudin), et ce sens se lit encore chez d'Hautel. Aujourd'hui, le mot (écrit surtout *peinard*) a adouci sa signification. *Peinard* ou *Père Peinard*, c'est l'homme paisible, circonspect ; *en père peinard*, c'est-à-dire discrètement, doucement [3].

Un exemple curieux d'une pareille atténuation est fourni par le mot *bougre*. Ce vocable n'est plus une injure, mais tout simplement l'équivalent d'homme ou d'individu : *c'est un bon bougre*, c'est un homme franc et jovial. De plus, il s'y ajoute souvent une nuance de commisération : *Un pauvre bougre* est un individu digne de pitié. Le féminin est tantôt défavorable (« une vilaine *bougresse* ») et tantôt sympathique : « Ah, petite *bougresse !* » dit-on d'une fillette espiègle. Enfin, l'adverbe *bougrement* exprime un haut degré d'intensité, en mauvaise comme en bonne part.

1. Fr. Génin (*Récréations philologiques*, 1856, t. II, p. 74) voyait dans *zigue* un souvenir d'un prétendu peuple *Zigues* (probablement les *Uzes* ou Comans) que les *Chroniques de Romanie* (éd. Buchon, p. 93) mentionnent à côté de Bulgares, souvenir conservé « au fond de la tradition populaire depuis la conquête de Constantinople et l'établissement des Français en Morée ». Cette explication en l'air a passé chez Vitu (*Le Jargon du XVe siècle*, 1884) et dans le *Supplément* de Larchey.

2. Le patois angevin offre une évolution analogue : *Dringue*, bringue, grande personne mal bâtie ou méchante ; — *dringuet*, vif, alerte, bien tourné, bien campé, soigneux de sa personne, coquet sans excès, pimpant, sémillant (synonyme de *muscadin*).

3. Les dictionnaires argotiques (Delesalle, etc.) expliquent *peinard* par : « 1° Individu qui fait un travail pénible ; 2° Vieillard débile et souffreteux ». Ces acceptions sont controuvées.

5. — Dégradation.

La dépréciation de certaines expressions, comme la réhabilitation de certaines autres, ont également pour raison le changement du milieu social.

C'est ainsi que des mots honnêtes, en passant dans le langage des malfaiteurs, y acquièrent une valeur louche : *Faire* et *travailler* y signifient voler et assassiner, le vol y étant une *affaire* ou un *ouvrage*. Ces termes figurent dans le vocabulaire des Chauffeurs (1800) et dans celui de Vidocq (1837), et *faiseur*, au sens d'escroc, a même pénétré dans la langue générale. L'ancien jargon disait pour voler, *gagner*, et *gain*, vol, se lit dans les *Ballades* de Villon. Béroalde de Verville en fait mention : « Les enfans de la Matte appellent *gaigner* tout ce qui vient de surcroist et qu'ils sçavent prendre ; ainsi entre eux serrer un manteau, destourner une bourse, est *gaigner*, comme entre les picoreurs et les voleurs qui exercent ce mestier... » [1].

Voici un autre exemple :

Champêtre, signifie, dans le vulgaire parisien, drôle, amusant, comme l'agreste ou le rustique aux yeux des citadins. Dans les parlers provinciaux, ce vocable a, par contre, le sens de superbe, d'avantageux : en Anjou, une affaire *champêtre* [2]; c'est une bonne affaire ; et à Lyon, le mot est synonyme de gai, agréable, chic : « Le Lyonnais aime tellement la verdure, les prés, la campagne, que le mot *champêtre* revient souvent dans son langage » (Ad. Vachet).

Ces différentes catégories embrassent un bon nombre de faits du lexique ; mais leur fécondité est loin d'égaler celle des grands facteurs sémantiques, en premier lieu la métaphore, dont nous allons aborder les multiples aspects.

1. *Le Palais des Curieux*, Paris, 1612, p. 54.
2. On dit avec le même sens *champignol* : « L'affaire est *champignole*, bonne, avantageuse » (Verrier et Onillon). A Paris, *champignol* a le même sens ironique que *champêtre* : « Ce truc de verres de couleur à la rampe, c'est *champignol* », Bercy, *XLIII*e *lettre*, p. 4.

CHAPITRE II

MÉTAPHORE

Le domaine de la métaphore, embrassant à la fois la nature vivante et la nature morte, est pour ainsi dire illimité. Elle puise ses images dans toutes les sphères de l'activité sociale. Chaque profession, chaque métier lui fournit ses comparaisons.

Soit la notion *mourir*. Les soldats la rendront par *avaler sa cartouche*, et les marins, par *avaler sa gaffe* [1]. Les uns et les autres étant de grands fumeurs, l'exprimeront aussi par *poser sa chique* (*à babord*) et *casser sa pipe* [2], locution passée dans le vulgaire parisien [3]. D'autre part, pour les habitués des cafés, mourir, c'est *dévisser son billard* [4], alors que le miséreux dira *lâcher la rampe* (de l'escalier), lui qui demeure, qui *perche* habituellement dans les derniers étages des maisons parisiennes.

Pour la notion de *travailler*, surtout travailler péniblement, c'est l'agriculture qui a fourni les termes de *marner*, proprement amender le sol arable à l'aide de la marne [5], et de *piocher*, proprement remuer la terre arable, synonymes d'*abattre* ou *bûcher*, travailler comme un bûcheron.

1. C'est-à-dire cesser de tenir le canot accosté, lâcher le point fixe auquel on se tenait, en d'autres termes et par rapport au canot « faire la même chose que *filer son câble*, par rapport au navire » (De la Landelle, p. 167).

2. Un vieux *tabac*, c'est un vieux soldat, et *champ de tabac* est le nom du cimetière militaire. — Suivant Rigaud, *casser sa pipe*, mourir, ferait une allusion à un usage emprunté au cérémonial des funérailles des évêques (sa crosse brisée figure dans le cortège funèbre). — Fr.-Michel va plus loin : « Dans l'origine, cette expression a dû signifier se casser le cou, *pipe* ayant autrefois le sens de gosier, de gorge ».

3. « Si le père Alexandre *casse sa pipe*, je vous demande en mariage », Poulot, p. 159. — « Nostradamus a vécu et *a cassé sa pipe* à Salon, petit patelin à un saut de puce de Marseille », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 37.

4. « Ah ! ils ne seront pas longs à *dévisser le billard* : avec des trous dans la santé on ne va pas loin », *Père Peinard*, 25 janv. 1871, p. 2.

5. « Une fois qu'on *avait marné* (à la caserne) pus que d'habitude... », Bercy, *XXXVI*e *lettre*, p. 6. On le dit surtout des ouvriers (Rigaud) et des filles :

> Fera depis hier, que j'ai rien béquillé,
> Et *j'ai marné* toute la soirée.
> (Rictus, *Doléances*, p. 11).

Les équivalents vulgaires pour *argent*, surtout pour argent monnayé, représentent une riche synonymie qu'on pourrait répartir ainsi :

1° Expressions tirées de la botanique : *Noyaux*, écus (répondant au lyonnais *pignolles*, pièces de monnaie, proprement pignons de pin), terme remontant au poissard [1] ; — *oseille*, répondant aux synonymes fourbesques *agreste*, verjus, et *argume*, oignon : « C'est tout de suite qu'y me faut de *l'oseille* », Méténier, p. 249 ; — *radis*, sou : « En décembre, un soir, on dîna par cœur. Il n'y avais plus un *radis* », Zola, p. 30 (voy. aussi Mary Burns, p. 88).

Le poissard disait, en outre, *cresson* [2], pour argent, et le souteneur emploie encore une expression analogue : *aller aux épinards*, c'est, pour lui, recevoir de l'argent de la fille qu'il protège, tandis qu'elle-même *va au persil* [3], à la recherche du client et de sa gratification.

2° D'après le son métallique : *Sonnette*, argent (Rossignol), pièce de cent sous (Virmaître), pendant du poissard *roulette* [4], est donné par d'Hautel et on le lit déjà dans une chanson du XVIe siècle (v. Larchey, *Suppl.*) ; — *vaisselle*, appellation poissarde [5], aujourd'hui *vaisselle de poche* (Delvau) ; — *zinc* : « Qu'on mette son *zinc* dans une tire-lire », Poulot, p. 76.

3° D'après la forme plate : *Galette*, terme courant, à côté de *palet*, pièce de cinq francs : « Ils venaient raquer un *palet* un glasse de bière », Bercy, *Lettre* XVIIe, p. 4.

4° La notion d'argent monnayé se confond souvent avec celle de « nourriture » : *Blé* (Hayard) et *gruau* [6], le premier répondant au *blé battu* des paysans, le deuxième, au synonyme provençal *griòu* : « J'ai mis un peu de *gruau* à gauche », Bercy, *XVe lettre*, p. 7 ; — *fricot* (Rossignol), abrégé

1. « Je vas chez M. Evrard pour toucher mes *noyaux* », Caylus, t. X, p. 64. — « Faut diablement se fouler pour amasser des *noyaux* », La Bédollière, p. 77.

2. « Je ressemble au médecin de surines (syringue), point de *cresson*, point de lavement », *Paquet de mouchoirs*, 1750, p. 39. Cf. la note de la p. 2 : « *Noyaux*, *cresson*, *poussier* (= poussière), *morue* (= mornifle ?), *argent*, *picaillon*, sont tous synonymes en langage des Halles ».

3. Larchey (*Suppl.*) allègue que dans le midi de la France, « du Roussillon à la Provence, on dit vulgairement *persil* pour *argent* ». C'est une affirmation en l'air (le *Trésor* de Mistral l'ignore).

4. « Si queuque chien vient vous engueuser avec ses *roulettes*, je prendrons les *roulettes* et l'engueuseux », *Journal de la Rapée*, 1790, n° 3, p. 2.

5. *Les Porcherons*, 1773, p. 176.

6. Le synonyme argotique *grain*, écu, est attesté dès le XVe siècle.

en *fric* [1], et *pépette*, même sens que *potage* (dans l'argot des joueurs).

5° Ou bien elle remonte à la notion de « gras » : *Beurre*, dans la locution *faire son beurre*, gagner de l'argent (Rossignol) ; — *gras* ou *graisse* (d'où *dégraisseur*, garçon de recette, Rossignol) ; — *huile*, avec ce sens dès le XVIIe siècle (v. Fr. Michel), etc.

6° Notions isolées : *Achetoire*, ce qui sert à acheter, pendant de *quibus* ; — *braise*, avec laquelle on fait bouillir la marmite (cf. 4°) ; — *os*, pendant de *nerf* : « Justement j'ai de l'*os* », Méténier, p. 84 ; — *pognon*, ce qu'on empoigne (voy. p. 106), etc. [2]

Passons maintenant aux notions abstraites.

Les termes exprimant « l'ennui » sont sortis de la boutique du barbier : *Barber* ou *raser* quelqu'un, l'ennuyer (d'où la *barbe!* et *rasoir*, ennuyeux), à côté de *bassiner* (d'où *bassin*, agaçant) : « Es-tu *bassin!* dit Gervaise sans se fâcher », Zola, p. 151.

Celle de « misère » est exprimée par :

1° Bouillie ou potage des miséreux : *Mouise*, proprement soupe (d'où *mouisard*, miséreux, Rossignol) ; à côté des pendants ironiques *limonade* (« être dans la *limonade* ») et *mélasse* (« tomber dans la *mélasse* », Rossignol) ; — *panade*, « mot inventé par les malins de la place Maubert : a-t-il l'air *panade!* » (Desgranges 1821) : « S'ils s'en trouvent dans la *panade* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 51 ; — *purée*, d'où *purotin*, miséreux (Rossignol).

Et ironiquement : *Pommade* (« être dans la *pommade* », Delesalle), et *tourbe*, c'est-à-dire tourbe limoneuse (« je suis dans la *tourbe* jusqu'au cou », Rossignol).

2° Graisse de porc : *Panne*, mot [3] déjà donné par un glossaire de 1846 (cf. Furpille, 1855 : *Panne*, voy. *dèche*, *débine*) : « Lantier flairait la *panne* ; ça l'exaspérait de sentir la maison déjà mangée... », Zola, p. 369. De là *panné*, misérable, sans le sou (et, au jeu de billes, fichu, perdu).

La notion de « peur » est représentée par des termes de

1. « Maintenant môssieu gagne du *fric* », Bercy, *XVIe lettre*, p. 5.
2. Le vulgaire parisien possède, en outre, plusieurs termes tirés à différentes époques du jargon : *Aubert*, *bille*, *carme*, *douille*, *pèze*, *plâtre*, etc., que nous avons étudiés dans le glossaire des *Sources de l'Argot ancien*.
3. Mot passé dans l'argot des coulisses (*panne*, bout de rôle) et des ateliers de peinture (*panne*, mauvais tableau).

chasse, comme *frousse*, qui fait allusion à la poursuite du cerf à travers les bois les plus épais (voy. p. 303) et *trac*, qui exprime l'action de fouler un bois, poursuivre le gibier de tous côtés à la fois : chasser à la *traque* [1].

C'est de la chasse que dérive également l'expression *d'attaque*, qui se dit d'un homme bien musclé, plein de vigueur, à l'exemple du *chien d'attaque*, chien sur lequel on peut compter pour lever et poursuivre le gros gibier [2] : « Quand il commence dans un atelier, il est *d'attaque*... C'est un de mes pays qu'est *d'attaque* », Poulot, p. 92 et 174.

Au sens généralisé et appliqué aux choses, « rigoureux » (Richepin, *Gueux*. p. 180) : « Fait vraiment un froid d'*attaque*... »

Enfin, la notion d'excellence, le degré superlatif d'une chose, est parfois tirée de certains apprêts culinaires : *Aux petits oignons* ou *aux petits oignes*, excellent, supérieur, l'oignon jouant un grand rôle dans la casserole du populaire parisien [3] ; — *aux pommes*, soigné, très bien, par allusion au bifteck ou au navarin aux pommes de terre : *bath aux pommes* [4], tout ce qu'il y a de mieux, le *nec plus ultra* en toutes choses (Virmaître).

Deux autres expressions synonymes dérivent de sources différentes :

Aux oiseaux, parfait, très soigné, formule qu'on lit chez d'Hautel : « *C'est aux oiseaux*. Locution populaire et triviale qui signifie c'est très bon, excellent, c'est ce qu'il faut, tout ce qu'on peut désirer. Ainsi pour exprimer qu'un homme est très bien fait, qu'une femme est très belle, on dit qu'*il est aux oiseaux*, qu'*elle est aux oiseaux* » [5].

1. Cf. Michel, 1897 : « *Trac* pour *traque*. Ne dites pas *aller au trac*, *chasser au trac*. Faute très commune. Allez à la traque, chasser à la traque ».

2. Suivant le *Dict. général*, notre expression se rattacherait à *chef d'attaque*, musicien d'un orchestre ou d'un chœur que les autres doivent suivre pour l'attaque de la note qui commence un passage.

3. « Un garçon boucher... lui administre une dégelée *aux petits oignons*... », *Père Peinard*, 9 juin 1889. — « Voilà alors que ma sacrée gouine saute aux yeux de sa bourgeoise et qu'elle la graffigne, et qu'elle la déplume, oh ! mais *aux petits oignons* ! » Zola, p. 192. — « Je réglerai son compte, et ce sera *aux petits oignons* », Rosny, *Marthe*, p. 40.

4. « Une chouette histoire *bath aux pommes* dont les aminches me diront des nouvelles », *Père Peinard*, 21 juillet 1889. — « Si seulement il pourrait y avoir éclipse de purée ! Voilà qui serait *bath aux pommes* », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 23.

5. On lit cette expression dans le *Galant Savetier* de Saint-Firmin, 1802, sc. I : « Ça me paraît bien tapé *aux oiseaux*, mamselle. Fourrez un peu la

L'expression remonte à un refrain joyeux, comme celui de la chanson « La noce de la bécasse et de la perdrix » :

Et ronron là,
Tire larifla ;
Aux oiseaux,
Tire larigot [1].

De derrière les fagots, excellent, supérieur, métaphore vinicole, le bon vin se mettant à la cave derrière les fagots [2] : « On dit d'un ami que l'on veut régaler, qu'on lui fera boire une bouteille de vin *de derrière les fagots* » (d'Hautel).

La notion de « mauvais, exécrable » est représentée par des formes dépréciatives :

A la noix, expression tirée de *salade à la noix*, salade très âcre et, figurément, chose mauvaise, de nulle valeur : « C'est des *salades à la noix*, des boniments qui ne tiennent pas debout... Tout ça, c'est des raisonnements *à la noix*... », Bercy, *IIIe lettre*, p. 6, et *XVIIIe lettre*, p. 6.

La locution est elle-même une altération populaire de (*cresson*) *alénois*, comme l'ont souvent noté les grammairiens : « Espèce de cresson qui vient dans les jardins, et non *à la noix*, comme on le dit fréquemment par corruption » (d'Hautel). Très piquant, ce cresson sert à relever le goût des salades ; de là, salade *à la noix*.

A la mie de pain, chose insignifiante, répondant au synonyme ancien *lesche de pain* : « Vous avez deux jours de salle de police, et avec un petit motif qui ne sera pas *à la mie de pain* », Courteline, *Gaietés*, p. 19. Chez les imprimeurs, un ouvrier peu habile est un metteur en page *à la mie de pain* (Boutmy) ; chez les malfaiteurs, un *mec à la mie de pain* est un souteneur qui ne sait pas tirer profit de sa marmite (H.-France).

Tarte ou *tartelette*, même valeur dépréciative (« faux », dans Vidocq) : « C'en est une [bonne sœur] qu'est *tarte* dans ce qu'elle est... à rôder partout », Hirsch, *Le Tigre*, p. 120. L'ancienne langue disait également (*Roman de la Rose*) :

14151. Ne valurent une *tartre*...

main sous l'empeigne pour voir tout le fini de l'ouvrage ». Plus tard, dans *César Birotteau*, 1832, de Balzac : « Un grand appartement meublé *aux oiseaux* ! » *Œuvres*, t. VI, p. 195.

1. Voy. *Mélusine*, t. I, p. 532. Un autre couplet, avec le refrain *Aux oiseaux*, est cité par Bruant, v° *bon*.

2. Cf. Diderot, *Jacques le Fataliste* (éd. Tuillard, 1822, p. 185) : « Deux bouteilles, de celles qui sont au fond, *derrière les fagots* ».

Ou bien encore par : *à la graisse d'oie,* sens ironique analogue à *panne,* misère.

Il est parfois malaisé de débrouiller l'origine de quelques-unes de ces métaphores.

Pour exprimer la notion d' « expérimenté » ou de « malin », on se sert des locutions tirées de la marine (être *à la redresse*), des casernes (être *à la hauteur*), de la douane (être *à la sonde*) etc. Mais d'où viennent les deux expressions synonymes qui suivent ?

Etre à la roue, être malin, au courant d'une besogne : « Un vieux sondeur qui est *à la roue* de tous les trucs », Bercy, *IX*e *lettre*, p. 5. — « Un zigue, *très à la roue*, leur coupa la chique... », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 46.

S'agit-il ici d'un jeu de mots sur *roué* ou bien l'expression est-elle d'origine professionnelle ?

Faire monter à l'échelle, mystifier un naïf ou crédule : « Bout s'assombrit n'aimant bien qu'on le mystifiât et qu'on le *fit monter à l'échelle* », Courteline, *Train*, p. 152. De là le sens de mettre en colère : « Si l'on plaisante un ami et qu'il se fâche, *il monte à l'échelle* » (Rossignol).

Mais on ne saurait préciser le milieu où cette expression a pris naissance [1].

Souvent l'image, étrange ou obscure au premier abord, est corroborée et éclairée par le rapprochement des faits analogues : *Cocotte,* sorte de casserole en fonte, vocable qui n'est pas attesté avant le XIXe siècle (« ce mot n'est pas français », Michel, 1807), est le même que le terme enfantin *cocotte,* poule, métaphore confirmée par le béarnais *garioulet*, petit pot où l'on fait cuire de la viande, des légumes (de *gario,* poule). Cet ustensile de cuisine à queue a été tout simplement assimilé à une petite poule [2].

Etant donné l'étendue du domaine métaphorique, un classement s'impose. Nous allons l'envisager sous quelques aspects d'ensemble.

1. Des formules analogues — *monter à l'arbre,* mystifier (voy. Larchey, *Suppl.*) et *faire monter dans son chêne,* faire enrager (Verrier et Onillon) — feraient plutôt croire à une signification générale et sans caractère nettement professionnel (cf. pourtant, *monter à l'échelle,* être guillotiné, c'est-à-dire monter à l'échelle de l'échafaud, Larchey). On dit aussi : *être à la roulette.*

2. Le *Dict. général* voit, dans *cocotte,* casserole, un dérivé de *coque*, coquille. Cependant, *cocotte*, poule, et *cocotte*, pot à queue, sont inséparables sous le rapport chronologique et sémantique.

1. — Métaphores techniques.

Les images tirées des arts et des métiers présentent un intérêt particulier. Aux exemples déjà cités, ajoutons :

Criquer, se *criquer*, se sauver, fuir : « On criait au voleur, *je me suis criqué* » (Rossignol). *Se criquer*, en parlant de l'acier, c'est se fendiller sous l'influence du refroidissement pendant le forgeage.

Dégommer, terme de manufacture (débarrasser la soie écrue de la gomme dont elle est naturellement imprégnée), signifie, au figuré, supplanter, destituer et mourir : *dégommé*, mort, c'est-à-dire usé par les excès, répondant à *décati*, affaibli par l'âge ou la maladie (*décatir*, enlever le lustre ou le brillant).

Enfrayer, enchanter, proprement entortiller (au tissage, c'est préparer la laine sur des cordes neuves) : « Ah ! Fathma !... *Tu m'enfrayes !*... tu m'engueuses !... T'es trop bath ! » Hirsch, *Le Tigre*, p. 146.

Enture, tromperie, et *enturer*, tromper : « Celui qui m'a vendu cette pièce de vin m'a *enturé* » (Rossignol). — « Quand on a été assez pied pour se laisser *enturer*, on n'a à s'en prendre qu'à soi », Bercy, *XXXVIII*e *lettre*, p. 7. — « Se *faire enturer*, perdre son argent au jeu, être volé » (H.-France).

Comme terme agricole, *enture* est l'action d'insérer une ente sur une tige, et comme application en joaillerie, opération frauduleuse consistant à couper la partie d'un bijoux qui porte le poinçon de l'administration du contrôle et à le souder à une autre pièce de bas titre.

Estamper, tromper, escroquer, proprement estamper un bijou (au lieu de le fondre) : « Pensez donc, des sergots trouvant qu'on fait bien d'*estamper* un proprio », *Père Peinard*, 19 oct. 1890. — « Vous m'*avez* assez *estampé*, crapule ! » Rictus, *Numéro gagnant*, p. 7.

Greffer, jeûner, souffrir de la faim, proprement végéter comme la portion vivante du végétal qu'on implante sur un autre végétal : « Je *greffais* pourtant assez souvent », Méténier, *Lutte*, p. 121. — « Ah ! c'est une sale saison — la Toussaint — pour tous les pauvres bougres qui *greffent* », Bercy, *XXXIV*e *lettre*, p. 6.

Moche, laid, vilain, proprement à l'état brut comme la soie

non tordue, dite soie en *moches*[1] : « Une personne laide est *moche*, une vilaine pièce de théâtre est *moche* » (Rossignol).

2. — Corps humain.

Les parties principales du corps humain sont représentées, dans le langage populaire, par des images plus ou moins grossières, plus ou moins frappantes.

La multiplicité de ces comparaisons s'explique par le fait que chaque état social, chaque métier a eu recours aux images qui lui étaient les plus familières. Soit, par exemple, la notion de *tête* : les marins en feront une *boussole* ; les soldats, un *caisson*, etc. Remarquons d'ailleurs qu'une nuance comique est commune à toutes ces appellations, inventées par le peuple pour tourner en raillerie les défauts physiques du prochain.

TÊTE. — Sa forme ronde ou ovale a été assimilée à des objets correspondants empruntés tour à tour :

1° A des fruits, comme *poire* et *pomme* ; — à des cucurbitacées : *Calebasse*, *citron*[2], *citrouille*, *coloquinte*[3] ; — à des plantes alimentaires du genre oignon, comme *ciboulot*, très usuel.

2° A des récipients plus ou moins arrondis : *Bouillote* et *cafetière*, *burette* et *fiole* ; — *bourrichon*, c'est-à-dire semblable à une bourriche (d'où *monter le bourrichon*[4], monter la tête à quelqu'un) ; — *tirelire*, métaphore déjà usuelle dans le poissard : « Nous donnions sur les tronches et les *tirelires* », Caylus, t. X, p. 23.

3° A des objets ronds : *Boule*, image donnée par d'Hautel, censurée par Desgranges en 1821, aujourd'hui très populaire[5] ; — *bobine* : « Il a dans la *bobine* une invention », Poulot, p. 84 ; — *bobêchon*, petite bobèche ou tête du chandelier (*se monter le bobêchon*[6], se monter la tête, s'emballer, s'illusionner).

1. Etymologie proposée par M. Dauzat, dans la *Revue de philologie française*, t. XXV, p. 186.

2. « Ne te casse pas le *citron* à chercher, tu ne trouveras pas » (Rossignol).

3. « Avoir une araignée dans la *coloquinte* ».

4. « Oh ! je ne me monte pas le *bourrichon*, je sais que je ne ferai pas de vieux os », Zola, *Assommoir*, p. 185. Cf. Flaubert, *Correspondance*, t. IV, p. 113 (15 mai 1872) : « Que je suis démonté ! Mon pauvre *bourrichon* est à bas ».

5. « Elle ne voulait pas perdre la *boule* à son tour », Zola, p. 454.

6. « Tu te montes le *bobêchon*, et tu prends des vessies pour des becs de gaz », *Père Peinard*, 25 sept. 1892, p. 5.

La notion « tête » se confond souvent, dans le parler vulgaire, avec celle de « visage » ou de « figure » : de là, *balle* et *trombine*[1], qui les désignent l'un et l'autre ; — *bobine*, *bobinette*, tête, qui donne par aphérèse *binette*[2], physionomie, mot passé dans la langue générale.

NEZ. — Le nez, tout particulièrement le grand ou gros nez, a été tour à tour comparé à un *piton* (Richepin, *Gueux*, p. 166), à une *targette* ou à un *tasseau* (Rossignol), à un *tube* (Hayard).

Le terme le plus récent est *blair*, forme abrégée de blaireau (cf. *pinceau*, nez, dans Bruant) : « Eh, fit l'autre qui le prit de haut, c'est toi qui pues. T'as le *blair* bien délicat ce matin ». Courteline, *Train*, p. 202.

L'expression la plus usuelle est *pif*[3], c'est-à-dire piffre ou fifre, qui a tout d'abord désigné celui qui a un gros nez (sens encore vivace dans les parlers provinciaux) : « Un *gros piffre*, c'est-à-dire un gros homme enflé de ventre et de visage » (Oudin 1640). Ajoutons que le batteur d'or appelle *pifre* son gros marteau.

D'autre part, le nez rouge de l'ivrogne est assimilé à une *betterave* (sens déjà donné par Philibert Le Roux), à un *topinambour* et à une *vitelotte* (Larchey).

On a tiré de cet organe les notions de :

1° Colère : *Avoir quelqu'un dans le nez*, c'est le détester, et *faire son nez*, bouder, ; — *tube*, dépité, *tubard*, colère, et *tuber*, être de mauvaise humeur (Bruant)[4].

2° Querelle violente : *Se manger le nez*, se battre avec acharnement : « Avant six mois *ils se mangeront le nez* », Poulot, p. 106. De là : *se bouffer le blair*, même sens (Virmaître).

1. On lit dans la *Correspondance* de Flaubert, t. IV, p. 187 (déc. 1873) : « Voyez-vous ma vieille *trombine* près des fonts baptismaux à côté du poupon, de la nourrice et des parents ? »

2. Suivant le *Dict. général*, *binette* serait un mot de la fin du XVIIe siècle et dériverait de *Binet*, coiffeur de Louis XIV. Or, *binette*, tête, physionomie, encore inconnu à Bescherelle (1845), n'est attesté en littérature que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Aucun texte sûr ne fait même mention de l'existence d'une *binette*, perruque (voy. Fr.-Michel). On lit pour la première fois *bobine*, figure risible, dans un glossaire argotique de 1846, et *binette*, figure, dans la dernière édition du *Jargon* (1849).

3. « Le frio pourra bien s'aviser encore de nous geler le *pif* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 13.

4. Larchey cite, en outre, *piffer*, n'être pas content, être de mauvaise humeur, et, à en croire Rigaud, *s'épitoner*, avoir du chagrin, représenterait la même métaphore (de *piton*, nez).

3° Beuverie : *se piquer le nez* [1], se soûler : « S'il *se pique le nez*, il se le pique proprement », Poulot, p. 41.

OEIL. — L'expression la plus répandue est *mirette*, proprement petit miroir, désignant tout d'abord la pupille et ensuite l'œil en général : « Tu crois que je travaille pour tes *mirettes* », Méténier, *Lutte*, p. 123. Ce mot très populaire se trouve déjà dans la dernière édition du *Jargon* de 1849.

Sous le rapport de la rondeur, les yeux sont assimilés à des billes à jouer : *callots*, yeux (Rossignol) ; sous celui de la vivacité de l'éclat, cet organe est rendu par la notion de « lampe » : *quinquet*, sens déjà donné par d'Hautel [2] : « Un bec rose, des *quinquets* luisants », Zola, p. 450. — « Le populo commence à ouvrir les *quinquets* », *Père Peinard*, 9 juin 1889, p. 4. Une métaphore analogue se rencontre fréquemment dans les patois : le berrichon *châlin*, le poitevin *chaleuil* et le lyonnais *chelu* désignent à la fois la lampe rustique et l'œil.

L'acception de « crédit » que le mot *œil* a acquis dans la langue moderne [3], est probablement un souvenir de l'ancien proverbe juridique (donné au XVIe siècle par Gabriel Meurier) : « Un seul œil a plus de crédit que deux oreilles n'ont d'audivi », proverbe qu'Antoine Loysel commente ainsi :

> Tesmoins qui l'a vu est meilleur
> Que cil qui l'a ouy, et plus seur [4].

De là, *à l'œil*, gratis, répondant à *pour la frime*, rien, c'est-à-dire sur la vue, sur l'apparence.

JAMBES. — Les jambes longues et grêles ont été comparées tantôt à des *cliquettes* (Hayard), tantôt à des *fils de fer*, à des *pincettes* ou à des *fuseaux* [5] et tantôt à des *flûtes* [6], des *flageolets* [7] ; de là, se *tirer de flûtes*, ou *se tireflûter*, décamper, déguerpir.

1. Ou *se piquer le blair* (Richepin, *Gueux*, p. 168). — De là, en Anjou, *pichenette*, ribotte (« avoir une *pichenette* »), c'est-à-dire piqûre.

2. « *Quinquet*, espèce de lampe ainsi nommée du nom de son inventeur. Vulgairement ce mot se prend pour la vue, les yeux ; ainsi, pour exprimer qu'une personne est borgne, on dit qu'il lui manque un *quinquet*, qu'elle n'a plus qu'un *quinquet* » (d'Hautel).

3. « Je lui avais demandé de me faire avoir *de l'œil* chez un marchand de vin... Dans les assommoirs *l'œil* est crevé », Poulot, p. 144 et 158.

4. *Institutes coustumieres*, éd. Laboulaye, 1846, t. II, p. 152.

5. Cf. d'Hautel : « *Fuseaux, il est monté sur des fuseaux*, se dit en plaisantant d'une personne maigre et qui a de grandes jambes sans mollets ».

6. Cf. Phil. Le Roux (1718) : « *Flûte* se dit, par ironie, d'une personne qui a de longues jambes sèches et toute d'une venue ».

7. Cf. d'Hautel : « *Flageolets, être monté sur des flageolets*, signifie plaisamment avoir les jambes minces, fluettes et sans mollets ».

Chaque métier y a ajouté sa contribution : le charbonnier les a appelées *fumerons* ; le charpentier, *merlins ;* le charretier, *brancards* (Rossignol) ; les gamins, *guiches*, c'est-à-dire bâtonnets amincis par les deux bouts, au jeu du bâtonnet (Richepin, *Gueux*, p. 123).

Les jambes sont encore désignées par *la paire*, d'où l'expression *se faire la paire*, s'enfuir, se sauver [1] ; ou par le *train d'onze heures* (au jeu de loto, *onze* signifie les jambes), d'où *prendre le train onze, d'onze heures*, c'est aller à pied, flâner.

GORGE. — La gorge ou le gosier est comparé à un *cornet*, à la *dalle* (d'où l'expression [2] se *rincer la dalle*, boire), à un *sifflet*, celui-ci déjà attesté dans le poissard (*Les Porcherons*, Ve chant), et à un *tube*, qu'on applique également au nez : « Nous allons nous nettoyer le *tube* à Ménilmontant », Poulot, p. 209.

MAIN. — La main est désignée par *cuiller*, terme très usuel (rappelant le synonyme *louche* du jargon), ou par *pince* : « Ce soir je viendrai te serrer la *pince* », Méténier, p. 53. La main grande et large, est comparée à un *battoir* de blanchisseuse (cf. d'Hautel : « *Il a les mains comme des battoirs*, se dit d'une personne qui a de grosses et vilaines mains ») : « Elevant au-dessus de sa tête ses deux *battoirs* gantés de hâle, il vociféra : vive la classe ! » Courteline, *Train*, p. 74.

OREILLE. — L'oreille est assimilée à une *écouane* ou lime plate : « Tâchez voir de bien ouvrir vos *escouanes* », Rosny, *Rues*, p. 179. Et lorsqu'elles sont larges, à des *feuilles de choux* (Rigaud).

VENTRE. — Les mêmes métaphores sont communes à l'estomac et au ventre : *Fanal* ou *fusil*, empruntés l'un à la marine, l'autre à l'armée, d'où *n'avoir rien dans le fanal*, être à jeun, et se *bourrer le fusil*, manger : « Une fois le *fanal* rempli... », *Père Peinard*, 1er mars 1891, p. 5.

3. — Animaux.

Les animaux domestiques, et tout particulièrement le chien et le chat, ont fourni à la langue nombre d'images frappantes [3]. Relevons celles qui rentrent dans notre sujet.

1. « Je les ferai pincer... ils auront beau *se faire la paire* », Méténier, p. 196.
2. « N'est-ce pas, il fallait bien *se rincer* un peu *la dalle*, pour la débarrasser des crasses de la veille », Zola, *Assommoir*, p. 159.
3. Voy. nos monographies sur *Le Chat* et *le Chien* (Halle, 1905-1907) sous le rapport de la création métaphorique.

CHIEN. — Le nom de cet animal a toujours servi à exprimer des qualités défavorables : avarice, gourmandise, méchanceté, paresse, vagabondage. De l'appellatif du chien ou de ses synonymes dérivent les termes suivants :

Cabotin, « sobriquet injurieux qui signifie histrion, bateleur, comédien ambulant... » (d'Hautel). Le terme, du début du XIXe siècle, n'est qu'une métaphore tirée de *cabot*, variété de chien (Littré, *Suppl.*).

Cagne, chienne hargneuse, désigne à la fois le poltron et la paresse ou le paresseux : « *Cagne*, c'est le comble de la paresse, plus forte que la *flemme* qui présente un état passager » (Rigaud). Ce mot, au sens de l'ancien *cagnard*, est déjà donné par d'Hautel (1808).

Chien, et surtout *sacré chien tout pur*, eau-de-vie commune[1] : « On appelle vulgairement l'eau-de-vie du *sacré chien tout pur*, du fil en trois, de l'eau-de-vie piquante et d'un degré très élevé. On désigne aussi cette liqueur sous le nom de *rude* » (d'Hautel). C'est cette dernière épithète qui explique l'expression (aujourd'hui *raide*) : « Cette rosse de Père Michel nous a fait goûter du *chien* qu'il venait de recevoir », Poulot, p. 177. — « Une mine à poivre de la barrière Saint-Denis où l'on buvait du *chien tout pur* », Zola, *Assommoir*, p. 51.

En présence de cette conception péjorative, il est intéressant de faire ressortir la réaction qui s'est manifestée, au XIXe siècle, en faveur du chien, auquel le parler vulgaire rattache toute une série d'acceptions plus ou moins favorables :

1° Terme d'amitié (surtout sous la forme redoublée *chien-chien*). Le *chien du commissaire*, c'est son secrétaire fidèle, inséparable ; le *chien du régiment*, c'est le caporal ou brigadier, appelé aussi *cabot*[2], c'est-à-dire *chien* tout court, et *martyr*. Ces deux dernières appellations sont prises plutôt en mauvaise part.

2° Caprice de cœur, passion (dans les Deux-Sèvres, *il a l'œil chien* signifie il paraît passionné) : *avoir un chien pour un homme*, en être épris (dans l'argot des filles).

3° Élégance, coquetterie (séduisante ou provoquante) : *faire du chien*, faire beaucoup de toilette : « Elle boitait, la mâ-

1. Dans l'Anjou, *tiaule* ou *quiaule* désigne également l'eau-de-vie commune (= *chien*) : Cf. *tiole*, terme de mépris qu'on donne en Anjou à un chien (« va donc, sale *tiole* ! »).

2. « Le *cabot*, accompagné du sergent de semaine, faisait l'appel », *Almanach du Père Peinard*, 1896, p. 39.

tine, mais elle avait tout de même *du chien* », Zola, p. 147.

De même, *bichonner*, arranger coquettement, proprement friser comme un bichon : « *Se bichonner* n'est pas français, s'adoniser : Il aime à *se bichonner*, cette femme est sans cesse à *se bichonner* » (Michel, 1807).

4° Audace, courage (Bruant, *Route*, p. 36) : « Non ! Faut qu'ils ayent *du chien* dans le ventre... »

C'est à la voix du chien que se rattache le sens de « révolver », donné à *azor* et à *basset*, à côté du synonyme *aboyeur* : « Un gonce qui te mettrait sous le blair une paire d'*azors* à six coups... vlà qu'i font aboyer *azor* », Berey, *XXIX et XXXe lettre*, p. 6 et 7.

Cette même voix a fourni au parler vulgaire la notion de bavarder (cf. *jaspiner*) : *jappe*, langue bien pendue, bavardage (*avoir de la jappe*, bavardèr), terme censuré par Desgranges en 1821 : « Tu n'as que la *jappe*. La *jappe* n'est pas français. On ne peut dire *japper* que dans le sens d'aboyer. ». Très usuel encore dans les parlers provinciaux.

CHAT. — A l'encontre du chien, la langue s'est montrée très sympathique au chat qu'elle a comblé de caresses. Les noms du chat ont généralement fourni des mots d'amitié, de gentillesse, mais aussi de lubricité (cf. *chatte* et *minette*) et de friandise. Citons, parmi les noms hypochoristiques du chat, celui de *moute* (abrégé de *moumoute*), qui est devenu un des synonymes de la beauté : « T'es si *moute* avec ta peau en satin », Hirsch, *Le Tigre*, p. 347.

Le nom enfantin du chat, *mistigris* (proprement chat gris), désigne à la fois le valet de trèfle et l'apprenti des peintres en bâtiments (Rigaud).

BOUC. — Animal lascif par excellence et exhalant une odeur désagréable, le bouc a fourni ces deux notions :

1° Maison de débauche : *Bocard*, bordel, terme usuel parmi les marins, censuré par Desgranges en 1821 (« ce mot n'appartient qu'à la racaille »), parallèle au synonyme antérieur *boucan*, donné en 1690 comme un mot parisien par Ménage (qui en avait entrevu l'origine : « peut-être de *buccus*, comme *lupanar* de *lupa* »). Dans les parlers provinciaux, *boucard* est le nom du bouc (dans l'Yonne), comme *bocan*, bouc, à Genève (« la chèvre et son *bocan* », Gaudy-Lefort, 1827).

2° Odeur forte (cf. Oudin, 1640 : « Un *bouc*, un luxurieux, un puant »), d'où *emboucaner*, puer (Rossignol), et *s'emboucaner*, s'ennuyer (Delvau, *Suppl.*).

CANE. — La cane a donné le dérivé moderne *caner*, avoir peur, répondant au synonyme ancien *faire la cane*, dont s'est servi Rabelais qui en donne en même temps l'explication (l. III, ch. VI) : « ... advenant le jour de bataille plus tost *se mettroient au plongeon comme canes*, avecques les bagaiges, que avecques les combatans... » Ce verbe a été censuré en 1821 par Desgranges : « *Canner* (sic), fuir, lâcher le pied, n'est pas français. Je l'ai fait *caner*; ah! tu *canes*, toi. C'est une expression des habitués de la Courtille ».

Il est très usuel : « Alors, tu crois que je vais *caner* devant ces andouilles ? » Rosny, *Rues*, p. 25.

LAPIN. — Les vertus prolifiques du lapin en font le représentant du mâle : *un rude lapin*, c'est un fort gaillard. L'expression *poser un lapin*, ne pas payer une femme galante (ensuite, ne pas aller à un rendez-vous, manquer à une promesse), remonte à l'argot des cochers des messageries, chez lesquels *lapin* désignait le voyageur ou la marchandise transportée en fraude de la compagnie.

LOUP. — Le nom du loup a fourni les notions de :

1° Dette criarde (et créancier), sens de *loup* dans l'argot des imprimeurs (*louvetier*, homme endetté) : « *Au loup! au loup!* crie-t-on dans un atelier quand un créancier vient réclamer son dû » (Boutmy).

2° Pièce manquée ou mal faite, chez les tailleurs, c'est-à-dire travail gâché, d'où la notion de bévue (*louper*, rater, manquer) : « Comment, c'est vous qui faites un *loup* si grossier » ? Poulot, p. 47.

RENARD. — Le renard a fourni les notions de :

1° Vomissement (cf. *queue de renard*, vomissement qui laisse une longue traînée), d'où les expressions : *cracher un renard* (Hayard), *faire un renard* (Rossignol) et *piquer un renard*, toutes synonymes de *renarder*, vomir, et répondant à l'ancien *escorcher un renard* (Rabelais).

Ces expressions ont été blâmées par les grammairiens : « *Faire un renard*, pour vomir, voilà une nouvelle expression. Il en résulte que bientôt on dira *renarder* [1] », Desgranges, 1821.

2° Vagabondage : *faire le renard*, faire l'école buissonnière, et *tirer au renard*, esquiver un exercice, une corvée.

1. On le disait déjà dans les provinces (au XVIIIe siècle) : « *Renarder* vaut autant en Champagne qu'*écorcher le renard* » (*Trévoux*, 1752).

4. — Plantes.

Nous avons déjà relevé le rôle que certains noms de végétaux jouent dans la désignation vulgaire des notions *tête* et *argent*.

D'autres ont un caractère dépréciatif qui va jusqu'à exprimer la non-valeur ou la nullité. Elles rentrent dans la catégorie des formules négatives, variées et multiples, dont abonde le langage vulgaire et dont nous avons déjà traité. Nombre de ces expressions négatives ou dépréciatives remontent à l'ancienne langue :

Navet, des navets, expression de la non-valeur dans les plus anciens monuments [1] de la langue (ancien français *naveau*), par exemple dans le *Roman de la Rose :*

18843. Mez tez diz ne vaut *deus navez.*

Au xve siècle, Coquillart s'en sert à propos des étudiants débauchés (t. II, p. 247) :

Et mectent la main au bonnet,
Afin qu'on voit les anneaulx,
Pour dire « J'ay ung affiquet »,
Et n'ont pas vaillant *deus naveaulx.*

La formule courante encore au xvie siècle (Marot, Des Périers, etc.), survit dans le parler vulgaire : « *Des navets!* non, jamais, terme de refus dans le jargon des voyous » (Rigaud). « Ohé! les gendarmes, ohé! des *navets* », H. Monnier, *Scènes populaires*, p. 84. — « Te prêter cent sous ? — *Des navets !* » (Delesalle).

Nèfle, des nèfles, même sens négatif (ancien français *nesple*), dans *Elie de Saint-Gille*, éd. Förster :

335. Elies l'entent, ne la prise une *nesple.*

Dans la comédie *Les Esprits* (1579) de Larivey (acte II, sc. 3) : « Et où prendrois-je deux mille escus? *Deux mille nefles!* Tu as bien trouvé ton homme de deux mille escus ! »

Pasquier en cite la valeur dépréciative au xvie siècle : « On a dit par forme d'injure *advocaciau de nefles* » (dans ses *Lettres*, t. II, p. 797); et Oudin, au xviie, la donne comme

1. Voir la dissertation déjà citée de Dreyling.

vulgaire : « *Des nèfles.* On se sert de ce mot pour dérision d'une personne qui demande ou qui propose quelque chose ».

De même, de nos jours : « *Des nèfles,* chose sur laquelle on compte et qu'on n'aura pas » (Rossignol). Aussi comme expression du néant : « A toutes les fenêtres y avait des drapeaux, et des tas de lampions et des guirlandes !... Au jour d'aujourd'hui, *des nèfles !* » Bercy, *XIX*e *lettre,* p. 5.

Comparaison exprimant l'inutilité : *c'est comme des nèfles,* c'est inutile.

Pomme, des pommes, même symbole de l'insignifiance, du néant, dans l'ancienne langue (*Roman de la Rose*) :

> 4747. L'en ne doit pas croire fol homme
> De la value d'*une pomme...*

Aujourd'hui, avec le même sens symbolique (Rictus, *Soliloques,* p. 86) : « Oh ! là, là, gna rien de fait... *des pommes !* »

De même, dans la formule, *c'est comme des pommes,* expression usuelle surtout parmi les troupiers : « ça ne sert à rien, ça ne se fera pas ! » (Ginisty).

Passons maintenant aux formules particulières à la langue moderne :

Anis, de l'anis, de l'anis dans une écope, formule surtout de refus [1] : « *Tu aras de l'anis dans une écope,* tu essuieras un refus et recevras des coups » (Hécart). — « *De l'anis !* Phrase de l'argot des faubouriens qui l'emploient en réponse à quelque chose qui leur déplait ou ne leur va pas » (Delvau, v° *du vent*).

Datte, des dattes ! formule négative (Rictus, *Soliloques,* p. 33). Surtout dans la formule *comme des dattes,* c'est inutile : « C'est bon, c'est bon, c'est, dit le brigadier,... tu sais, tu peux te palper, c'est *comme des dattes* pour ête reçu au rapport », Courteline, *Gaietés,* p. 70. — « Et si, pour se dégourdir, on a l'intention d'aller prendre l'air, c'est *comme des dattes,* on se fouille », *Père Peinard,* 28 janvier 1891.

Panais, des panais, même sens figuré que *des navets :* « Formule négative équivalente à non, jamais ; on dit en allongeant : *Des panais, Rosalie !* » (Rigaud). — « Veux-tu me prêter cent sous ? — *Des panais,* tu te f...rais de ma fiole » (Virmaître).

Patate, des patates, avec la même acception de refus ou

1. Même valeur symbolique en italien provincial : « *Far gli aneti,* far fichi. Pregati a far qualcosa, mostrarsi ritrosi, o farla di mala voglia » (Petrocchi).

d'inutilité : « Trente-deux jours à tirer au lieu de vingt-huit? *Des patates !* » Courteline, *Potiron*, p. 9. — « Je n'ai pas parlé *pour des patates* », Rosny, *Marthe*, p. 64.

Cette locution exprimant le peu de cas qu'on fait de quelque chose, trouve son pendant dans celle de *pour des prunes* qu'on lit dans Molière (*Sganarelle*, sc. XVI) : « Si je suis affligé, ce n'est pas *pour des prunes*... »

Radis, des radis ! des petits radis ! formule de refus (Bruant).

Tomate, des tomates ! autre formule de refus (Idem).

Les expressions botaniques suivantes font allusion à la forme :

Artichaut, portefeuille, porte-monnaie (surtout sous la forme abrégée *artiche*), semblable à la plante qui a la forme d'une bourse fermée (Bruant, *Rues*, t. II, p. 119) : « On leur fait l'*artiche* et les poches... »

Baguenaude, poche, rappelant la gousse vésiculeuse du baguenaudier : « Faut en finir avec ces petites cochonneries qui ne vous mettent pas seulement une tune dans la *baguenaude* », Rosny, *Rues*, p. 154.

Salsifis, doigts longs et maigres (comme les feuilles de cette plante) : « Quelques bonnes poignées de *salsifis* sur la tronche », Méténier, *Lutte*, p. 190.

Pour exprimer la grosseur, le langage populaire a l'expression :

Tronche, fille gaillarde, proprement tige de bois, d'où *troncher*, faire l'amour (Bruant).

Retenons les notions de :

1° Tendresse : *Chou*, et redoublé, *chouchou*, enfant chéri, terme de tendresse adressé par les mères à leurs enfants, répondant à *mon trognon ! trognon de chou !* « *Chou chou*. Nom amical et caressant que l'on donne aux petits enfants. On dit aussi : *mon chou* »[1] (d'Hautel). De là *chouchouter*, *chouter*, caresser, cajoler, et *chouterie*, caresse : « Au lieu de vous *chouchouter*, elle vous a fait aller comme un valet », Balzac, *Un ménage de garçon*, 1842, t. VI, p. 267.

2. A côté de « *trognon de chou*, sobriquet que l'on donne aux petites personnes laides et contrefaites ; *un petit trognon*, terme de mépris pour dire une fille de petite taille et replète ; *j'en fais autant de cas que d'un trognon de chou*, pour dire que l'on n'a aucune considération pour quelqu'un » (d'Hautel).

2° Imbécilité : *Melon*, imbécile, ancienne métaphore qu'on lit déjà dans l'*Iliade* (chant II, v. 235), où Thersite adresse aux Grecs l'injure de πέπονες, melons ! A toutes les époques, les cucurbitacées — *cornichon, gourde,* etc. — ont fourni les expressions de la bêtise, que symbolisent également les synonymes *navet* et *panais*.

3° Coups : *Oignon* (abrégé souvent en *gnon*, voy. p. 96), coup qui fait pleurer [1] ou plutôt allusion à la bosse (grosse et jaune comme un oignon) provoquée par le coup, à l'exemple du vendéen *échalotte,* rossée, roulée ; — *châtaigne,* gifle, coup et spécialement qui marque le visage, à côté de *marron,* coup de poing (Rossignol), par allusion à la couleur de la partie contusionnée : *coller un marron* [2] ou *laisser tomber des châtaignes*, pour donner des coups. L'ancienne langue disait aussi *prune* (acception restée en Normandie), dans la *Passion* de Gréban :

10532. Encore aront ilz ceste *prune*... [3]

Mentionnons finalement les locutions :

Faire le poireau, attendre longtemps sur ses jambes, c'est-à-dire être planté comme un poireau : « Il doit rire, s'il est toujours à *faire le poireau* sur la route », Zola, p. 87. De là, *poireauter*, faire le poireau.

Manger des pissenlits par la racine, mourir, être enterré, répondant au synonyme lyonnais *manger les salades par le trognon* (Puitspelu) ; en Anjou, on dit : « Avant peu il ira manger des *naviaux* par la racine ». Le *champ des navets* désigne les terrains communs du cimetière, et, à Paris, le cimetière d'Ivry.

Tirer une carotte, soutirer de l'argent par un mensonge : la carotte est très lente à sortir et le terrain, se couvrant de mauvaises herbes, est d'un nettoyage difficile pour en permettre l'arrachage ; de là, notre métaphore qui remonte au XVIIIe siècle : « *Tirer des carottes à quelqu'un*, locution basse et tout à fait populaire qui signifie sonder quelqu'un avec

1. « *Attraper l'oignon*, séparer deux personnes qui se battent et recevoir le coup destiné à l'adversaire », Virmaître, *Suppl.*

2. « Si j'avais été par là, je lui aurais collé illico quelques *marrons* sur la gueule », *Père Peinard*, 29 juin 1890, p. 11.

3. Le synonyme *limande*, tape, fait allusion à la forme plate du poisson : « Si elle pinçait son faignant, vlan! une *limande* par la figure », Poulot, p. 172.

adresse, le faire jaser, le tourner en tout sens, afin de savoir ce qu'il n'a pas dessein de révéler, ce que l'on appelle d'une manière moins triviale *tirer les vers du nez* » (d'Hautel). L'expression est particulièrement usuelle dans le langage des casernes : *Carotte*, mensonge pour tromper adroitement ; *carotter*, éluder la manœuvre et les corvées (et *carottier*, celui qui carotte le service), répondant aux synonymes *fricoter* et *fricoteur*.

5. — Jeux.

Les jeux des adultes et surtout ceux des enfants ont fourni nombre d'expressions métaphoriques. Certaines remontent assez haut.

Le jeu de quilles, par exemple, a donné dès le xve siècle *quille*, au sens de « jambe », et la locution *trousser ses quilles*, se sauver. La langue moderne en a retenu *déquiller*, renverser une quille avec la boule qu'on lance et l'envoyer au-delà des limites du carré du jeu, d'où les acceptions :

1° Chasser d'une place, d'un poste, d'une fonction (v. Littré).

2° Estropier : « Ah ! l'Hiver !... ce qu'il a tant fait de *déquiller* des prolos, c'est rien de le dire », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 22.

Le jeu de paume a fourni, à son tour, les expressions : *faire la balle de quelqu'un*, lui convenir, et *faire sa balle*, faire ses profits, ses affaires [1].

Il avait antérieurement donné l'expression *enfant de la balle*, qui désignait dès l'abord le fils d'un joueur de paume, d'où enfant élevé dans la profession de son père, qui connaît par suite toutes les finesses du métier : « On désigne sous ce nom les enfants d'un teneur de tripot » (d'Hautel). Aujourd'hui, on le dit, chez les comédiens, d'un acteur né et élevé au théâtre ; et, chez les imprimeurs, d'un ouvrier compositeur dont le père était lui-même typographe et qui, depuis son enfance, a été élevé à l'imprimerie (Boutmy).

Oudin mentionne en 1640 les images tirées du jeu de barres : « *J'ai barres sur vous*, c'est-à-dire j'ay quelque advantage sur vous. La métaphore est tirée du jeu des barres où, après avoir atteint celui qu'on poursuit, on dit *j'ai barres sur vous*. — *Donner barre*, c'est-à-dire arrester la course ou le cours ».

1. « Ça ne *fait* pas *sa balle* », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 48.

La langue moderne y a ajouté d'autres métaphores qui sont connues ; la dernière en date est *se barrer*, s'enfuir, se sauver (même sens que *jouer aux barres*) : « Voulez-vous *vous barrer*, oui ou non ? » Courteline, *Train*, p. 215. — « Celui qui me la soufflerait, ferait bien de *se barrer* dans un autre patelin », Rosny, *Marthe*, p. 175.

Nous avons relevé ailleurs les métaphores tirées des jeux d'enfants ou d'écoliers, tel que le bouchon (d'où dérive *piger*), le saute-mouton (point de départ de *donner un fion*) et surtout le jeu de billes qui a donné, en dehors de *dégoter* (déjà mentionné), les vocables :

Chiquer, battre, proprement lancer avec le pouce la bille de marbre ou de terre cuite — appelée *chique* (par Oudin, 1640), nom encore usuel dans le Berry, la Lorraine, etc. — d'où lancer des coups, frapper. Ce sens figuré se rencontre tout d'abord dans des documents jargonnesques (Chauffeurs, 1800), il est aujourd'hui populaire aussi bien au sens de « battre » qu'à celui de « feindre » (sens modelé sur *battre*, voy. ci-dessus, p. 251).

Mabe ou *mape*, prononciation vulgaire de *marbre*, désignant la petite bille de marbre avec laquelle jouent les enfants. La variante *mibe* ou *mipe* n'en a gardé que l'acception métaphorique : « *Mipe*, défi, bravade. Terme d'écoliers : *faire un mipe* [1], défier un camarade au jeu, jouer au plus habile, à qui sera le plus fort, qui l'emportera » (d'Hautel). — « *Mibe* ou *mibre*, tour de force quelconque, chose où l'on excelle, dans l'argot des gamins : c'*est mon mibe !* c'est mon triomphe ! » (Delvau).

Rabibocher, *se rabibocher*, au jeu de billes, regagner ce qu'on a perdu : « Quand les enfants jouent aux billes, ceux qui ont perdu disent au gagnant : « Veux-tu *nous rabibocher* ? (Virmaître). De là :

1° Se réconcilier entre enfants (Rigaud).

2° Se raccommoder pour quelque temps, en parlant d'un ménage en désaccord : « C'était le diable pour *se rabibocher*, avant d'aller pioncer chacun dans son dodo ». Zola, p. 369. — « Les amoureux, ça se chamaille, c'est connu ; après, on se *rabiboche* », Rosny, *Marthe*, p. 61.

3° Faire la paix avec un ami lorsqu'on est fâché (Rossignol).

1. On lit dans Cotgrave (1611), v° *mib* : « *Faire le mib*, to do a thing foolishly, or ill-favouredly, unhandsomely to go about it ».

4° Rajuster à la hâte, raccommoder vite et sans beaucoup de soin (H.-France). Avec ce sens, le parler bressan dit *rabobicher* et le patois manceau, *rapiboter*, celui-ci se rattachant à *pibot*, nom manceau du jeu de bouchon (en Anjou *pibot* désigne la toupie).

Le jeu de l'escarpolette a donné *balancer* au double sens :

1° Renvoyer, congédier : « Si vous voulez continuer à commencer votre semaine le jeudi, je vous *balancerai* », Poulot, p. 97. Ce verbe se dit aussi pour quitter, plaquer une maîtresse, etc.

2° Berner, mystifier quelqu'un ; d'où *balançoire*[1], mystification ; *envoyer à la balançoire*, envoyer promener quelqu'un, s'en débarrasser : « Est-ce qu'on *envoie* le monde *à la balançoire*, est-ce qu'il est défendu de s'amuser comme on l'entend ? » Zola, *Assommoir*, p. 334.

Le jeu de toupie a fourni, à son tour, l'expression *envoyer dinguer*, c'est-à-dire faire sauter la toupie le long d'un mur : « Le jouet *est envoyé à la dingue*, quand un choc violent d'une autre toupie le fait sauter assez haut dans l'air »[2]. D'où les sens généralisés :

1° Congédier, renvoyer : « Un patron *envoie dinguer* un ouvrier qui ne fait pas son affaire (Rossignol).

2° Envoyer promener (aussi *envoyer à la dingue*) : « Le forgeron s'était offert pour lui montrer, mais l'autre l'*avait envoyé dinguer* », Zola, p. 133. — « Un tas de chaises que *j'ai envoyées à dingue* », Bercy, *XLI*e *lettre*, p. 6.

3° Faire tomber bruyamment[3] sur le pavé : « Je l'*envoie dinguer* sur le trottoir », Méténier, *Lutte*, p. 234.

Parmi les jeux des adultes, le jeu de cartes a été le plus fécond. Il a enrichi la langue, et tout particulièrement l'idiome parisien, d'une foule de termes et locutions caractéristiques que nous allons passer en revue.

Citons tout d'abord le mot *rencart*, rebut, dont Desgranges fait mention en 1821 : « Il faut mettre ces objets au *rancart*. Cela veut dire ne pas se servir des choses, les laisser de côté ;

1. Victor Hugo s'en est servi (*Misérables*, t. III, p. 393) : « Ah, râla Thénardier, la bonne *balançoire* ».
2. Esquieu, *ouvrage cité*, p. 10.
3. « Quand deux hommes se battent et que l'un tombe sur le pavé, sa tête *dingue* » (Virmaître).

mais *rancart* n'est pas français ». Ce terme, ainsi que le verbe *rencarter*, rejeter, remonte au poissard (Vadé, *Jérôme et Fanchonnet*, sc. IV et V) :

> Mais pour faire un bon souldart,
> Faut mette ta tendresse au *rencart*...
> Tiens, ma pauvre sœur, tu n'a pas de raison
> De *rencarter* un bon luron.

La locution *mettre au rancart*, c'est-à-dire mettre de côté, est très usuelle[1] : « *J'ai mis* vingt francs *au rancart* pour payer mon terme de loyer ; mon vélocipède, étant trop vieux, *je l'ai mis au rancart* » (Rossignol).

Cette expression est tirée du jeu de cartes : *rencart*, cartes qui rentrent et qu'on écarte, et *rencarter*, éliminer des cartes de son jeu. C'est la forme parisienne de *recarter* (d'où *récart*), encore usuelle comme terme de jeu de cartes (par exemple dans l'Anjou), au sens itératif d'*écarter* et d'*écart* : « *Recarter*, pour écarter des cartes. Vice de prononciation », Desgranges, 1821. La forme nasale parisienne a subi la contamination du synonyme *rentrer* (des cartes). Le parler normand de la Vallée d'Yères a encore conservé la forme primitive « mettre au *recart*, de côté, au rebut » (Delboulle).

Voici maintenant quelques autres applications dérivant de cette source :

As, argent : *être à l'as*, avoir beaucoup d'argent (cf. *avoir des as dans son jeu*, avoir chance de gain). Le mot figure dans de nombreuses locutions métaphoriques (qu'il est parfois malaisé d'expliquer) : *Aller à l'as*, tomber à terre (sur son as de pique) ; — *bouffer à l'as*, jeûner, et *passer à l'as*, escamoter, ne pas payer, ne rien toucher (sens venu peut-être du jeu de bonneteau où les enjeux mis sur l'as passent dans la poche du grec) ; — *veiller à l'as*, ouvrir l'œil, faire attention (par comparaison de l'œil à un as). — *As de carreau*, havresac (d'après la forme carrée), et *as de pique*, anus et extrémité du croupion (au figuré, homme propre à rien) : *fichu comme l'as de pique*, contrefait.

Atout, avec le double sens :

1° Force physique, sens déjà attesté dans le poissard : « De

1. *Rencart* ou *rancard* a, en outre, le sens de renseignement : « Un agen de police dirait : On m'a donné un *rancard* où se réunissent des voleurs » (Rossignol). De là *rencarder*, renseigner : « Qui *t'a rencardé?* » Rosny, *Rues*, p. 165.

quoi donc qu'i se mêle ? Faut renoncer quand on n'a pas d'*atout* », Vadé, *Complément*, 1755.

2° Coup, coup violent, par allusion au coup porté au jeu par la carte maîtresse. Ce dernier sens qui se lit déjà dans une farce du XVIe siècle (v. Fr.-Michel), est donné par d'Hautel : « *Atout*. Terme burlesque qui équivaut à mornifle, taloche, horion : il a reçu un fameux *atout*, pour dire il a été rossé, équippé d'une belle manière ». Encore très usuel : « Ne fais pas le fendant... Empoche ça. Et *atout ! atout ! atout !* » Zola, *Assommoir*, p. 462.

Couleur. La couleur de la carte — rouge (carreau et cœur) ou noire (pique et trèfle) — qui joue un rôle si important dans le jeu, a donné naissance à la locution *être à la couleur*, avoir de quoi répondre à l'attaque, être au fait, au courant d'une chose : « Tous *étaient à la couleur*, quand ils l'apercevaient de loin, ils prévenaient... Les sublimes qui *sont à la couleur* ne s'y laissent pas prendre », Poulot, p. 172 et 196. — « Et comme elle demandait aux ouvriers si Coupeau n'allait pas sortir, eux qui *étaient à la couleur*, lui répondirent en blaguant que le camarade venait tout juste de filer », Zola, p. 521.

Plus usuelle sous la forme abrégée *être à la coule*, être renseigné, mis au courant [1] et aussi être malin (Hayard).

La métaphore a fait fortune sous cette forme ; nous la retrouvons tour à tour :

Chez les ouvriers métallurgistes [2], où elle signifie être bien au fait de la fonderie : « Quand il est entré là dedans, on ne savait rien faire, ça commence à venir, on les a mis *à la coule* », Poulot, p. 97.

Chez les imprimeurs : *Etre à la coule*, être rompu aux us et coutumes de l'imprimerie (Boutmy).

Chez les autres ouvriers : expérimenté, malin, qui sait son

1. Delvau et Larchey, faute d'avoir saisi l'origine de notre locution, l'interprètent au petit bonheur : « *Etre à la coule*, être d'un aimable caractère, d'un commerce agréable, doux, coulant... signifie aussi savoir tirer son épingle du jeu, être dupeur plutôt que dupe »... (Delvau). — « *Etre à la couleur*, être convenable, faire bien les choses », et « *être à la coule*, être insinuant, sachant se couler entre les obstacles, agir de complicité » (Larchey). — « *Etre à la couleur*, faire les choses convenablement, c'est-à-dire se mettre de la couleur de la personne que l'on veut choyer » (H.-France).

2. La métaphore serait-elle plutôt du ressort technique, la coulée ou la coule étant l'opération la plus délicate de la fonderie, opération pratiquée par les ouvriers les plus habiles ? Dans ce cas, l'expression aurait passé des métallurgistes aux imprimeurs et aux ouvriers, et l'image appartiendrait plutôt au chapitre que nous avons consacré aux mécaniciens.

métier : « L'énergie et la finasserie des zigues *à la coule* », *Père Peinard* 15 déc. 1889.

Le mot a passé ensuite chez les camelots, malfaiteurs, etc. : « Des hommes *à la coule*, des gonces redoutés », Rosny, *Rues*, p. 95. — « Voilà. On va mettre une date. J'aime mieux faire les choses *à la coule* », Id., *Marthe*, p. 10. — « S'il avait été au courant, *à la coule*, il aurait su que le premier truc du camelot, c'est de s'établir au cœur même de la foule », Richepin, *Pavé*, p. 41.

De Paris, cette expression a passé dans les parlers provinciaux : Yonne, *être à la coule d'une chose*, savoir la manière de s'y prendre pour la faire (Jossier) ; Anjou, *à la coule*, au courant (« il est tout à fait *à la coule*, il était ben *à la coule*, de son commerce », Verrier et Onillon) ; Verduno-chalonnais, *être à la coule*, être malin, rendre des points aux autres (Fertiault).

Drogue, sorte de jeu de cartes dans les chambrées ou les corps de garde, très en usage aussi parmi les matelots. Les perdants sont condamnés à porter sur le nez, et jusqu'à ce qu'ils se fassent relever en gagnant à leur tour, une sorte de petite pince en bois qui leur serre les narines : pendant ce temps on dit qu'*ils droguent* (Bonnefoux). De là, *droguer*, attendre, en faisant les cent pas, quelqu'un qui ne vient pas, piétiner sur place, s'ennuyer à attendre.

Le verbe est donné par d'Hautel : « *Faire droguer*, être retenu malgré soi dans un lieu où l'on n'est pas à son aise, y attendre quelqu'un, planter le piquet ». Il a été censuré par les grammairiens : « *Faire droguer* quelqu'un, pour dire faire attendre longtemps, n'est pas français », Michel, 1807. — « *Droguer*, pour signifier attendre, n'est pas français. C'est un mot de soldat », Desgranges, 1821. Le terme est aujourd'hui partout populaire, à Paris comme dans les provinces.

Sec, dans l'expression *en cinq secs*, au jeu d'écarté, en cinq points secs, d'une seule partie et sans revanche, locution qui exprime une opération rapide (ainsi complétée dans les casernes : *en cinq secs et trois mouvements*).

Tierce, au jeu de piquet, réunion de trois cartes de la même couleur, désigne :

1° Des agents de police en nombre (ils vont habituellement par deux) ; « Caletons, il y a de la *tierce* » (Rigaud).

2° Bande de malfaiteurs : « Toute la *tierce* y passera », Méténier, *Lutte*, p. 196.

3° Association de faux monnayeurs, généralement trois (le *fabricateur*, l'*émetteur* et un complice de réserve), Virmaître.

Le jeu de piquet a fourni une autre locution, *quinte et quatorze*[1], réunion de cartes qui fait souvent gagner une partie, devenue l'appellation plaisante de la syphilis, qui porte aussi le nom facétieux de *gros lot*[2]. Oudin note en 1640 : « *Jouer au piquet*, par métaphore, faire l'acte venerien », tandis que d'Hautel ne connaît que : « *Avoir quinte et quatorze*, avoir beau jeu dans une affaire, avoir de grandes espérances de succès ». Le sens libre actuel en est une application ironique : « S'il y a des femmes assez salopes pour avoir envie de ton cuir, grand bien leur fasse ! ça les regarde. Quant à moi, mon vieux, à ton aise ; libre à toi de te faire fader, *quinte, quatorze*, la capote *et le point* ; ce n'est pas moi qui te soignerai, bien sûr ! » Courteline, *Train*, p. 60.

6. — Musique, refrains.

La musique a fourni un petit nombre de termes :

A la clé, endroit de la portée[3] où l'on indique les accidents (« trois dièzes *à la clé* »), est devenu, dans le parler vulgaire, une formule explétive après avoir désigné une tâche difficile : « Ils éviteront les grands arbres quand y aura de l'orage *à la clé* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 17. — « Eh dame, si nous changeons, c'est pour améliorer notre sort, avoir un peu plus de bonheur *à la clé*... Crac, on écope... deux jours de caisse *à la clé* », *Père Peinard*, 1889, 24 mars, p. 4 et 28 sept. 1890, p. 2.

Flûte ! marque l'impatience, le dépit ou le refus dédaigneux[4], synonyme de *zut*, représentant moderne de l'ancien

1. On ajoute souvent pour renforcer l'expression : *et le point*.

2. Cf. d'Hautel : « *Gagner le gros lot*, sens libre et malhonnête que l'on s'abstient d'expliquer ».

3. Cf. Delvau : « *A la clé*. Façon de parler des comédiens, qui entendent fréquemment leur chef d'orchestre leur dire : « Il y a trois dièzes ou trois bémols *à la clé* », et qui ont retenu l'expression sans en comprendre le sens exact. Ainsi : Il y a des femmes ou des côtelettes *à la clé* signifie simplement : Il y a des femmes ou des côtelettes ».

4. De là, envoyer *flûter*, envoyer promener : « Elle envoyait joliment *flûter* le monde », Zola, *Assommoir*, p. 446.

ut : « *Ut !* [1] Sais-tu la musique ? Oui. Et bien *ut !* Quolibet qui, d'une farce comique, est passé parmi le peuple ; se dit à quelqu'un que l'on est ennuyé d'entendre et équivaut à va te promener » (d'Hautel). Dans le Berry, *ut* est encore synonyme d'*ouste !* et se confond avec la note de musique homonyme, d'où la plaisanterie : je lui dis *ut* en musique (prononcé : je lui dis-*z-ut*...)

Certains refrains populaires sont tirés (ou rapprochés) de plusieurs mots usuels.

Luron, représente un refrain de chanson populaire qu'on lit à différentes époques :

Au XVIe siècle (Leroux de Lincy et Fr.-Michel, *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, 1837, t. III) :

Avant lure lurete,
Avant *lure luron.*
Mon Dieu que je suys vray *luron* !

Au XVIIe siècle (*Comédie des Chansons*, 1640, acte V, sc. 5) :

Dansons la *ture luron*,
Jamais si bon temps nous n'aurons !

Au XVIIIe siècle (Vadé, *Jérôme et Fanchonnette*, 1755, sc. 7) :

Vente-t-en, *luron*, lurette,
Flatte-t-en, *luron, luré.*

C'est là un rapprochement par simple assonance avec *luron*, gaillard, qui remonte également au XVIe siècle et accuse une toute autre origine. Le refrain *coqueluiron* se lit déjà dans Eustache Deschamps (*Œuvres*, t. IV, p. 234).

Biribi, autre refrain populaire dans lequel *Biribi* alterne avec *Barbari* ou *Barbarie*, nom des Etats barbaresques au nord de l'Afrique. L'exemple le plus ancien se lit dans le *Paris ridicule* de Claude Le Petit, 1648 (à propos du général Castelar) :

Car pour s'acquérir du renom,
La faridondaine,
La faridondon ;
A Plaisance il bat l'ennemi,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

1. Les termes libres *gamahuche*, tribade (Bruant), et *gamahucher* (« lambere inter feminalia », Delesalle; Hainaut, prendre un baiser à la manière des pigeons), dérivent de l'ancien *gama ut*, qui désignait la note la plus élevée de la gamme. Dans l'ancienne nomenclature érotique, la musique joue un rôle assez important.

Et dans un opéra-comique de Vadé, *le Poirier*, 1752, sc. XIV :

Il connaît votre intention,
La faridondaine, la faridondon,
Il va la seconder aussi, *Biribi*,
A la façon de Barbari, mon ami.

Ce refrain a peut-être influencé l'acception spéciale — « bataillons de discipline d'Afrique » — donnée de nos jours à *Biribi*, c'est-à-dire Barbarie, Afrique.

Voici maintenant quelques autres de ces refrains qui ont été généralisés :

Faridon, *faridondaine*, misère, miséreux : « *Etre à la faridon*, être dénué de toutes ressources ; *être à la faridondaine*, être dans la purée la plus complète » (Virmaître). — « En attendant, je suis *à la faridon* », Bercy, *Ière lettre*, p. 7.

Emploi ironique d'un refrain connu (Vadé, *Le Poitier*, 1752, sc. XIV) :

Il connaît votre intention,
La *faridondaine*, la *faridondon*.

Lanlaire, *envoyer faire lanlaire*, envoyer promener : « J'étais chez Corneveaux, et j'y ai pas fait long feu, j'ai envoyé le bazar *se faire lanlaire* », *Père Peinard*, 5 juillet 1891, p. 3.

C'est encore un refrain vide de sens (Vadé, *Racoleurs*, sc. I) :

O gué lon la *lanlaire*,
Vogue la galère,
Lanlère, *lanlère*... [1]

Son synonyme est *lanturlu*, autre refrain de vaudeville que Scarron explique ainsi (*Virgile travesti*, éd. Furne, l. VII, p. 275) :

Latin, le désordre entendu,
Leur répondit *lanturlu*
(Ce mot, en langage vulgaire,
Veut dire allez-vous faire faire...
Je ne sçaurais honnêtement
Vous l'expliquer plus clairement).

Philibert Le Roux (1718) attribue cet emploi au « menu peuple de Paris » et il est encore vivace : « Dans le langage po-

1. « *Lerelanlaire*. Mot inventé pour exprimer le peu de cas qu'on fait d'une chose ou pour se moquer d'une personne », Le Roux, *Dict. comique*, 1718.

pulaire, *lanturlu* équivaut à aller à diable, aller vous faire fiche » (d'Hautel).

Tourlourou a été de bonne heure employé comme nom d'amitié ou comme sobriquet (*Comédie des Chansons*, 1640, acte II, sc. 4) :

Jamais nous ne beurons
Du bon vin sous la lye.
Il s'en va dans le trou,
Bedon don, ma genti' *tourelourette*;
Autant en ferez-vous,
Bedon don, mon genti *tourelourou*.

Aujourd'hui, *tourlourou* désigne le jeune soldat galant, le gaillard bon-vivant, et *tourlourette*, la grisette, la fille étourdie : « Il aurait fait rire les carafes, quand il imitait le *tourlourou*, les doigts écartés, le chapeau en arrière », Zola, *Assommoir*, p. 232.

C'est encore un refrain connu :

Allons, ma *tourlourette* !
Allons, mon *tourlourou* !

refrain parallèle à celui de *turelureau*, employé par du Fail avec le sens de « mignon » [1].

Turlutine, nom plaisant donné par les soldats à la soupe trempée au café noir, appellation tirée d'une chanson de chambrée (Sarrepont, p. 154).

Voilà les sources principales où le peuple parisien a puisé ses métaphores. Ces comparaisons et images abondent dans son langage, comme dans tous les parlers vulgaires. Nous n'avons fait que relever les cas les plus frappants, les phénomènes les plus saillants, dans ce vaste ensemble qui embrasse tout le domaine linguistique.

1. *Contes et Discours d'Eutrapel*, éd. Assézat, t. II, p. 96 : « C'est mon petit *turelureau*, dist Lupold, pour le faire parler... » L'édition postérieure de 1597 lui substitue *turelureau*, refrain de la même origine.

CHAPITRE III

IRONIE

L'ironie joue un rôle considérable dans le vulgaire parisien. Nous avons déjà à plusieurs reprises rencontré ses traces multiples, à l'occasion de l'étude des différents facteurs sociaux. Il importe maintenant de l'envisager dans son ensemble et sous ses divers aspects, allant de la simple plaisanterie à la raillerie insultante. Le burlesque, le comique, la satire se côtoient à chaque pas dans ce domaine. Les exemples abondent. Essayons de les grouper sous un certain nombre de rubriques.

1. — Antiphrase.

L'essence même de l'ironie est d'exprimer le contraire de ce qu'on veut faire entendre. De là, la fréquence des antiphrases dans le langage populaire.

Bomber, travailler, proprement faire la bombe ou la noce (Bruant, *Route*, t. II, p. 98) : « Au lieur que moi faut que *je bombe* », à côté de *bosser*, turbiner (appliqué spécialement aux filles) : « Ce que ça me rendrait contente de *bosser* pour toi », Rosny, *Rues*, p. 157.

Campagne, dans l'expression *aller à la campagne*, faire un séjour forcé à la prison de Saint-Lazare, en parlant des filles arrêtées par le service des mœurs. Cf. d'Hautel, v° *campagne* : « Les pauvres gens, en allant à Bicêtre, disent qu'ils vont à leur maison de campagne ».

Comédie, dans l'expression *être à la comédie*, chômer, être dans le dénûment ; *envoyer à la comédie*, faire chômer : « C'est y pas vexant d'*envoyer* les ouvriers *à la comédie* ?... Voilà bientôt quinze jours que *je suis à la comédie* », Poulot, p. 69 et 144.

Crème, vaurien : « D'un arsouille, on dit il est *crème* » (Rossignol).

Culot, applomb, toupet, proprement cadet [1], dernier né (sens exclusif donné par d'Hautel), dans Bruant, *Route*, p. 160 : « Il a de l'estomac.., du *culot*... »

Dans le jeu du billard, *être culot*, c'est être inférieur à son adversaire, avoir moins de points que lui.

Faquin, chic, bien mis, sens mentionné par d'Hautel (1808) et censuré par Desgranges : « *Faquin*, pour paré, n'est pas français. Jacques était *faquin* dimanche. Cette phrase est mauvaise. Un faquin est un être vil et non pas un homme bien mis ». L'acception ironique, encore très usuelle dans les parlers provinciaux, trouve son pendant burlesque dans le « *mignon du port*, faquin », d'Oudin (1640) et dans des équivalents comiques du poissard (Vadé, *Pipe cassée*, Ier chant) :

On sait que sur le pont aux Blés
Maints forts à bras sont rassemblés...
Ces *beaux muguets* à brandevin...

ainsi que dans l'angevin *ferlampier*, frelampier et petit faraud.

Fringues, frusques, nippes, d'où *fringuer*, habiller (Rossignol). L'acception de ce dernier terme était faire l'élégant, coqueter (d'où *fringant*, coquet, et *fringue*, toilette recherchée), acception encore usuelle dans le poissard (*Les Porcherons*, 1773, p. 130).

Harmonie, tapage, prononcé aussi *harmone* [2] : *faire de l'harmone*, pendant de *faire de la musique*, faire du vacarme, parler fort et s'emporter.

L'ancienne langue disait *aubade*, au sens de « charivari » (dans Régnard), puis « volée de coups » (Philibert Le Roux), aujourd'hui plutôt dispute, injures (d'où *aubader*, injurier) : « Après l'*avoir aubadée* dans les grands prix, ils la collent dans un sapin et la renvoient », Bercy, *XXVe lettre*, p. 7.

Marer, *se marer*, s'amuser, proprement s'ennuyer (cf. s'amuser comme un rat mort) : « Ce qu'on *s'est maré* à la foire du Trône ! » (dans Bruant, p. 21).

Rien, au sens de beaucoup, très (« une des expressions les

1. « A Paris on appelle *culot* le dernier éclos de la couvée, aussi le dernier enfant d'une femme », Ménage, 1690.

2. Rigaud donne encore une autre variante : « *Faire de la remone*, faire le rodomont, parler très haut et chercher à imposer, dans le jargon des voyous : Ça a l'air de mecs solides, faut pas *faire de la remone* ». *Faire de l'harmonie*, pour faire du tapage, se lit déjà dans un glossaire argotique de 1827.

plus courantes parmi le peuple : *être rien chic*, être très élégant ; *être rien bath*, être très joli » Rigaud) : « Elles sont *rien* drôles !... Tiens ! v'là Pauline ! ah ben ! non, on va *rien* se tordre ! » Zola, *Assommoir*, p. 31 et 435.

Sublime, ouvrier fainéant, violent et ivre (suivant la définition de Poulot qui en a écrit la physiologie).

C'est au même ordre d'idées que se rattachent certaines formules ironiques qui expriment un refus ou une affirmation contraire :

Ce que je tousse ! par contre, c'est ainsi, je m'entends bien : « Ah bien ! il n'est point poivre, non, *c'est que je tousse !* disait Nana embêtée », Zola, p. 373. D'Hautel explique ainsi cette formule : « *Je tousse ! ce que je tousse !* Cela ne durera que jusqu'à tant que j'aie toussé, pour dire est sans consistance, ne fera aucun profit ».

Il pleut ! non, jamais ! « Voulez-vous me rendre un service ? — *Il pleut !* » (Rigaud). Cette formule — aussi *écoute s'il pleut* — exprime en outre :

1° Une chose douteuse, sur laquelle on ne peut compter, sens déjà donné par d'Hautel : « Des *écoute s'il pleut*, des promesses vaines, des espérances incertaines... » Sous un aspect tant soit peu différent : « Encore une menterie de Coupeau, elle pouvait *aller voir s'il pleuvait !* » Zola, *Assommoir*, p. 427.

2° Attention, silence ! il y a du danger, voici du monde (Hayard) « *Il pleut !* Vlà les vaches ! crie une voix de mue », Rosny, *Rues*, p. 264. Cette acception est surtout usuelle chez les compositeurs typographes et chez les forains : « Quand un pitre allonge par trop son boniment, le patron lui dit : *Ecoute s'il pleut* (silence !) », Virmaître.

2. — Hyperbole, atténuation.

Le parler vulgaire affecte souvent des expressions exagérées, des hyperboles : *abominable* ou *affreux*, au sens de grand ou fort ; *massacre*, grand et gros ou grande quantité et gaspillage. De même, dans le langage parisien, *cadavre* et *carcasse* désignent le corps de l'homme, le corps vivant [1], acception qui remonte au poissard [2].

1. Ailleurs, au sens plutôt défavorable : Anjou, *cadavre*, grand corps mal bâti (dans la Mayenne : individu de haute taille, etc.).
2. Vadé, *Pipe cassée*, IIIe chant, et *Les Porcherons*, 1773, p. 175.

De là, à Paris et dans la province, *se refaire le cadavre*, se réconforter, et *promener son cadavre*, se promener en flânant (Delesalle) ; Lyonnais, *un beau cadavre*, pour dire une belle charpente (Puitspelu) ; Bournois, *que cadabre !* quel type ! quel farceur ! (Roussey).

De *carcasse*, corps vivant, dérive *se décarcasser*, se donner beaucoup de mouvement pour parvenir à un but (dans le Hainaut : manger beaucoup et avec grand appétit). Ce terme parisien qui manque encore à nos dictionnaires, est déjà donné par Desgranges (1821) : « *Se décarcasser*, se donner beaucoup de mouvement. Barbarisme. Ne dites pas : Qu'est-ce qu'il a à se *décarcasser*, mieux vaut à se tourmenter, à se démener ».

Voici deux autres exemples qui rentrent dans cette catégorie :

Epater, étonner. Boiste (1800) ne connaît que le sens d'aplati (« nez *épaté*, verre *épaté* ») ; d'Hautel (1808) donne le verbe avec son acception plus générale : « *S'épater*, tomber à plat ventre : *Il s'est épaté* dans le ruisseau ». Du sens de tomber sur le nez, on a passé à celui d'ébahir, d'où *épatant*, étonnant (cf. le synonyme *renversant*), qui manque encore à Bescherelle (1845) et n'a été admis que tout récemment par l'Académie.

Epoiler [1], *s'époiler*, s'étonner (Hayard), d'où *époilant*, épatant (Rossignol), proprement s'arracher le poil (« le chat *s'est époilé* »), accusant ainsi la même tendance hyperbolique.

A l'inverse de l'hyperbole, l'atténuation de l'expression peut atteindre son point extrême, le néant : c'est ce qui est arrivé à nombre de vocables dont la valeur positive a été réduite à leur dernière expression, et qui, de mots positifs qu'ils étaient, sont devenus des négations pures et simples [2].

C'est à cette double tendance que se rattachent certains chiffres exprimant le minimum ou le maximum indéterminés. Le phénomène, très fréquent en ancien français [3], n'a laissé que de faibles traces dans le parler vulgaire de nos jours.

1. Bruant donne, en outre, *s'épauler*, avec ce sens (la forme reste suspecte), et *se poiier*, rire, s'amuser.

2. Voy. ci-dessus, p. 126.

3. Cf. A. Rauschmaier, *Ueber den figürlichen Gebrauch der Zahlen im Alt französischen*, Erlangen et Leipzig, 1892.

C'est ainsi, par exemple, que *quatre* désigne une évaluation minime approximative : à *quatre* pas d'ici, un de ces *quatre* matins, tiré à *quatre* épingles, etc.; par contre, *cent*, en chiffres ronds, devient l'expression du grand nombre, du maximum [1] :

Faire les cent coups, c'est mener une vie désordonnée, commettre les plus grands excès, expression donnée par d'Hautel : « *Faire les cent coups*, donner dans de grands écarts, faire des fredaines impardonables, se porter à toutes sortes d'extravagances, mener une vie crapuleuse et débauchée ».

Etre aux cent coups, c'est être très irrité, outré, bouleversé : « En face d'eux... il faisait le chien couchant, guettait sortir leurs paroles, *était aux cent coups* quand il les croyait fâchés », Zola, *Assommoir*, p. 87.

On renchérit parfois en disant : commettre les *cent dix-neuf* coups [2] ou par contre, comme dans les parlers provinciaux, faire les *quatre-vingt-dix-neuf* coups, faire du vacarme, culbuter ou briser tout ce qui se trouve sous la main (Normandie), se livrer à toutes sortes de débauche (Anjou).

La grande quantité s'indique parfois par : *cinq de...*, *dix de...*, *quinze de...* [3], et faire grande toilette est rendu par : *se mettre sur son dix-huit*, « expression burlesque et vulgaire qui signifie s'endimancher, se parer de ses plus beaux habits » (d'Hautel).

Les variantes sont : se mettre sur son *trente-et-un* [4], se mettre sur ses *trente-six* [5], se mettre en grande toilette (Puitspelu) et se mettre sur son *quarante-deux* (Delvau).

Ces approximations montrent qu'il s'agit tout bonnement d'expressions numériques assez vagues comme celles de l'ancien français [6].

Dans le patois de la Mayenne, *vingt-deux*, désigne un homme très fort (Dottin), et dans le langage parisien, le con-

1. Déjà dans la vieille langue (*Li Romans de Claris et Laris*, v. 7272) : « De joies C larmes plora... »

2. « Nanon, ravie de voir ses parents se manger, se sentant excusée à l'avance, commettait *les cent dix-neuf coups* », Zola, *Assommoir*, p. 261.

3. Voy. Bruant, *Dict.*, p. 379.

4. « Des cortèges interminables de messieurs et de dames *sur leur trente-et-un*, l'air très comme il faut », Zola, *Assommoir*, p. 71.

5. Comparer l'expression : Voir *trente-six* chandelles... enfant de *trente-six père* (pour bâtard), etc.

6. Voy. Rauschmaier, p. 105.

tre-maître ou le patron[1] : « *Il pleut!* Exclamation par laquelle un compositeur avertit ses camarades de l'irruption intempestive dans la galerie du prote, du patron ou d'un étranger... Dans quelques maisons, *il pleut!* est remplacé par *vingt-deux!* Pourquoi *vingt-deux?* On n'a jamais pu le savoir » (Boutmy). Parfois, *vingt-deux* annonce l'entrée dans l'atelier du prote, et quand c'est le patron, le compagnon, placé le plus près de la porte, crie : *Quarante quatre!* Le chiffre est doublé en raison de l'importance du *singe* (Virmaître).

Finalement, à la *six-quatre-deux* indique un travail sans soin, fait à la diable, c'est-à-dire de plus en plus mauvais : « Le ménage irait à la *six-quatre-deux*, elle s'en battait l'œil », Zola, *Assommoir*, p. 358.

3. — Termes facétieux.

Le nombre des vocables plaisants, des termes facétieux est considérable.

La volée de coups, par exemple, est tour à tour exprimée par *dandine* et *danse* ou *dégelée*[2], par *purge*[3], par *peignée* (cf. se crêper le chignon) ou *raclée*[4], à côté de *pile*, ce dernier censuré par Desgranges[5]. La botte est assimilée à un *flacon* ou *gobelet*, à une *pompe*, etc.; les grands souliers, à des *bateaux*, des *marnois*, des *péniches*. Le soldat, à cause de ses mouvements automatiques, est désigné par *marionnette*, *poupée*, *guignol*.

De même, la notion de maladresse est progressivement rendue par *boulette* ou *brioche*[6] et par *gaffe* (« accroc »); celle de tomber (et échouer), par *ramasser un bouchon*, *une bûche* ou *une pelle*, etc.

Villon et les Mystères appellent *anges de grève* les sergents du bourreau que le *Journal d'un bourgeois de Paris* (1515-1536, p. 349) nomme *les valets du deable*. Trancher la tête,

1. Le terme jargonnesque *vingt-deux*, couteau, encore usuel, fait probablement allusion à son prix : « vingt-deux » sous.
2. « Elle finissait par se ficher des *dégelées* comme du reste », Zola, p. 415. Cf. d'Hautel : « Il est *dégelé*, il est mort... »
3. « Administrer à la gonzesse une *purge* d'importance », Méténier, p. 74.
4. Terme agricole : binage qui consiste à racler le sol avec la houe.
5. « *Piler*, pour battre, et donner une *pile* à quelqu'un. Tout cela n'est pas français ».
6. Voy. le *Dict. général* sur ces sens figurés des mots *boulette* et *brioche*.

c'était (nous dit Oudin, 1640) *faire cardinal en Grève* et « *on luy a fait porter le chapeau rouge*, c'est-à-dire il a eu la teste tranchée ». La pendaison se disait *mariage* (et *marieux*, le bourreau), à côté d'*épouser la veuve*, être pendu, anciennes métaphores à la fois populaires et jargonnesques [1]. Cette même notion était rendue par l'expression facétieuse qu'on lit dans Rabelais : *être fait évêque des champs* (donnant la bénédiction avec les pieds aux passants).

Détachons un premier groupe :

Caillou, tête chauve : « Plus de mousse sur le *caillou*, quatre cheveux frisant à plat dans le cou », Zola, p. 472.

Consolation, eau-de-vie (prétendue consolation [2] de l'ivrogne, elle est plutôt son *casse-poitrine*, son *tord-boyaux*) : « Il ne retombait d'aplomb sur ses pattes qu'après son premier verre de *consolation*, vrai remède dont le feu lui cautérisait les boyaux », Zola, p. 352.

Danseur, dindon, par allusion à certaines exhibitions des bateleurs de foire qui faisaient danser ces oiseaux sur des plaques de tôle échauffées : « *Danseur*, terme d'argot qui signifie un dindon... on l'appelle vulgairement un *jésuite*, parce qu'on attribue l'introduction de cet oiseau en Europe aux Jésuites envoyés comme missionnaires de l'Inde » (d'Hautel).

Fumiste, mauvais plaisant, mystificateur (par allusion a l'exploitation des propriétaires par les fumistes); de là, *fumisterie*, blague : « Sapeck était le roi des *fumistes*... » (dans Bruant, *Dict.*, p. 327). — « La révision, c'est une *fumisterie* dégoûtante montée pour nous faire poireauter », *Père Peinard*, 22 sept. 1889, p. 2.

Gloria, liqueur chaude composée de café et d'eau-de-vie ou de rhum (mot nouveau qu'on lit dans Balzac : voy. Larchey). Cet emploi burlesque de l'hymne liturgique *Gloria in excelsis* se lit déjà dans une farce de l'*Ancien Théâtre* (t. I, p. 220) :

> C'est droit *gloria filia*
> Pour laver ses dens...

1. Voir, sur toutes ces expressions, le glossaire des *Sources de l'Argot ancien*.

2. *Consolation* est également le nom ironique que les bonneteurs donnent à une partie de cartes jouée en wagon au retour des courses : les parieurs y perdent toujours, car l'art consiste à y substituer dès le début une autre carte à la carte qu'on a montrée aux joueurs (v. Larchey, *Supplément*, et Rossignol).

Jambe, la jambe! tu m'ennuies (Rictus, *N° gagnant*, p. 6) :

La Mère Vidal. — Mossieur ramasse la caisse et va rigoler avec la crême qu'il fréquente.

Le Père Vidal. — Oh! *la jambe...*

On dit plaisamment : *ça me fait une belle jambe*, ça m'avance bien. Cf. Philibert Le Roux (1718) : « On dit de celui qui se propose de faire une chose dont on ne tirerait aucun avantage : Cela ne me rendra pas la *jambe* mieux faite ».

Le poissard disait, avec le même sens, la *quille!* On lit ce dialogue dans le *Porteur d'eau*, 1739, sc. IV :

Margot. — Quand j'aurai reçu tout le restant, ma mère, nous verrons ça.

Bourguignon. — Je n'ai pas besoin du reste, moi ; je ne suis pas difficile.

Madame Rognon. — Oui, la *quille !*

Laver, vendre [1] par besoin d'argent (donc à perte ou au rabais), analogue à *rincer*, *lessiver*, perdre au jeu : « Il *a lavé* sa montre, ses boucles » (d'Hautel). — « Les parents lui confisquaient le nœud et allaient le *laver* », Zola, p. 473.

Ombre, dans l'expression *à l'ombre*, en prison : « Si les autres savaient qu'il a été *à l'ombre*, ils le feraient balancer », Poulot, p. 83. Oudin donne l'expression sous sa forme plus complète : « Il est *à l'ombre de peur de haste*, c'est-à-dire il est en prison ».

Pucier, lit malpropre, spécialement lit de caserne, nid à puces : « Rappelle où qu'est mon *pucier* », Courteline, *Gaietés*, p. 11. Le synonyme *poussier*, grabat, signifie proprement poussier de paille (Rictus, *Cœur*, p. 38) : « Le pauve matelas, le pauve *poussier*... »

Rossignol, marchandise démodée, primitivement « sobriquet donné par les libraires aux ouvrages qui restent *perchés* sur le casier dans les solitudes de leurs magasins » (Balzac, cité dans Larchey).

Roupion, commis de nouveautés : il tient le milieu entre le commis vendeur et le bistot (Delvau, *Suppl.*), à côté de *roupiou*, remplaçant bénévole d'externe (dans les hôpitaux de

1. Dans le poissard, ce verbe signifie dépenser : « Il me donna encore un gros écu... que *nous lavons* chez M. Chapelain », Caylus, t. X, p. 23. — On appelait *lavabe*, c'est-à-dire *lavable*, des billets à prix réduit pour le service de la claque (voy. Larchey).

Paris), proprement roupilleur, grand dormeur. A Mayenne, *roupillon* désigne le vieillard impotent [1].

Santé, substitut récent et atténué de *culot :* tu en as une *santé!* cf. d'Hautel : « *Il jouit d'une parfaite santé*, locution équivalente et satirique pour dire qu'un homme est simple d'esprit, qu'il est dénué d'intelligence... »

Scie, chose qui fatigue par sa répétition uniforme, proprement agacement causé par un travail monotone (la scie revient toujours en grinçant sur elle-même), mot donné par d'Hautel : « *Scie*. Terme équivoque et satirique qui signifie bernement, brocard, dérision ; se prend aussi pour ennuyeux, rude, pénible ».

Son synonyme *rengaîne*, de la même époque [2], est sorti des casernes, et le mot est toujours usuel parmi les troupiers : « Alors Roure... entamait quelque bonne *rengaîne* patriotique que les copains reprenaient en chœur », Courteline, *Gaietés*, p. 176.

Tante ou *ma tante*, Mont-de-piété, appellation facétieuse : « Je porte ma toquante chez *ma tante*, mon oncle en aura soin », argot du peuple (Virmaître). — « Tiens ! la vieille va chez *ma tante* », Zola, *Assommoir*, p. 300.

Cette appellation plaisante se lit déjà fréquemment dans Balzac : « *Ma tante*... lui prêta neuf cents francs », *La Muse du département*, 1843, *Œuvres*, t. VI, p. 468. — « Eh *ma tante ?*... Le plan !... quoi vous ne connaissez pas le Mont-de-piété ? » *Cousin Pons*, 1847, *Œuvres*, t. XVII, p. 535 [3].

Tire-jus, mouchoir de poche : « Il arrivait les bras ballants, les goussets vides, souvent même sans mouchoir ; mon Dieu ! oui, il avait perdu son *tire-jus*, ou bien quelque fripouille de camarade le lui avait fait », Zola, *Assommoir*, p. 342.

Ce terme, usuel aussi dans les parlers provinciaux, est donné par d'Hautel : « *Tire-jus*, mot burlesque et trivial qui signifie mouchoir à moucher » [4].

1. La variante, *rouffion*, exprime la même chose (Berry, *rouffionner*, ronfler).

2. Cf. Michel, 1807 : « *Rengaine*, n'est pas français. On appelle ainsi une vieille chanson que tout le monde sait et répète : C'est une *rengaine*, c'est une vieille *rengaine*, c'est toujours la même *rengaine*... Il est familier ».

3. Ailleurs, Balzac lui donne l'acception de bordel : « Allons achever la soirée chez *ma tante* », *César Birotteau*, dans *Œuvres*, t. X, p. 307.

4. Le même lexicographe donne : « *Madame tire-monde*, mot baroque et singulièrement burlesque qui signifie sage-femme ». Ce vocable est encore usuel à Paris et dans les provinces.

Tourlousine, volée, proprement tour de danse (cf. *tourelou*) : « Non mais, tu piges qu'on aille chez le robin à chaque coup qu'eune de nos ménesses aurait reçu une *tourlousine !* » Bercy, *XIVe lettre*, p. 7.

Voici maintenant un second groupe de ces expressions comiques :

Bain de pieds, bagne, Nouvelle Calédonie, proprement excédent d'une tasse de café qui déborde dans la soucoupe, d'où plaisamment déportation (pour aller à la Nouvelle on traverse la mer). On dit *prendre un bain de pieds* ou *aller se laver les pieds*, aller à Cayenne aux frais de l'Etat : « Pour une babiole de rien on vous envoie *vous laver les pieds* », *Almanach du Père Peinard*, 1896, p. 48. — « C'est moi qui irai lui cherrer le kiki, et ça ne finira plus par un *bain* dans le lac », Rosny, *Rues*, p. 77.

Boîte à dominos, cercueil, proprement boîte à os, les dominos se nommant des *os* (sens donné par Rossignol) : « La nuit venue, il [Nostradamus] dévisse sa *boîte à dominos* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 37.

Bourrique, dans l'expression *tourner en bourrique*, abrutir quelqu'un : « Je vous dis que ces gaillards-là me *feront tourner en bourrique* », Courteline, *Train*, p. 58.

Brosser, dans l'expression *se brosser le ventre* [1], se passer d'une chose désirée, répondant aux expressions synonymes *s'en torcher le nez* ou *s'en torcher les babines*, ce dernier déjà usuel au XVIe siècle [2]. Oudin cite encore deux autres équivalents : « *Torchez-vous-en le bec*, vous n'aurez pas ce que vous souhaitez... *Torcher sa barbe d'une chose*, ne la pas obtenir ». Cette expression est considérée par Desgranges comme une « des fleurs de rhétorique chiffonnière » ; elle est très usuelle : « Elle avait le cœur tout gonflé, en ne voulant pas avouer qu'*elle se brossait le ventre* depuis la veille », Zola, p. 420. — « S'ils renversent la pitance, tant pis pour eux, *ils se brossent* », *Almanach du Père Peinard*, 1896, p. 43.

Cerf, dans *se déguiser en cerf*, se sauver rapidement : « Ça

1. Cette expression manque à d'Hautel qui donne comme équivalent : « *Ça fait brosse.* Locution baroque et très usitée parmi le peuple pour faire entendre à quelqu'un qu'on ne veut pas lui accorder ce qu'il demande, qu'il est venu trop tard pour avoir part à quelque chose dont on faisait la distribution, qu'il s'en passera ».

2. « Ce gentilhomme la mangea (la bouillie) si diligemment qu'il n'eut loisir de *se torcher les babines* », Des Périers, LXIIe nouvelle.

ne lui arrivera plus; à la prochaine occasion, *il se déguisera en cerf* », Poulot, p. 45.

Giroflée à cinq feuilles, gifle à main ouverte (dont on compare plaisamment les doigts aux feuilles de giroflée), expression déjà usuelle dans le poissard[1] : « *La giroflée à cinq feuilles* en plein sur le bec », Poulot, p. 190. On dit aussi *giroflée à cinq branches* (Rossignol), de même dans les provinces : Anjou, Normandie, etc.

Panthère, dans *faire sa panthère*, se promener d'un côté et de l'autre, dans l'atelier, être distrait et flâner les outils sur l'épaule, aller d'un cabaret à l'autre : « Bibi *fait sa panthère* », Poulot, p. 190[2].

Pierre à affûter, pain (dans le jargon des bouchers, Bruant, *Dict.*, p. 346), pendant du synonyme *miches de Saint Etienne*, pierres (par allusion au martyr du saint lapidé).

Polichinelle, dans la phrase *avoir un polichinelle dans le tiroir*, être enceinte : « La petite connaissance qui attend triste, souvent avec *un polichinelle dans le tiroir* », *Père Peinard*, 3 sept. 1889, p. 3.

Sirop de grenouilles, eau, pendant de l'ancien *grenouiller*, boire, ivrogner, que de Caillères[3] relève comme mot bas et populaire (Fr.-Michel cite, avec le même sens, *ratafiat de grenouilles*) : « Au Sénégal... on collait à chacun juste un demi-litre de *sirop de grenouilles* pour la journée », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 42. — « Tout ce *sirop de grenouilles* que l'orage avait craché sur ses abatis », Zola, *Assommoir*, p. 88.

Te deum, dans *chanter un te deum raboteux*, recevoir des coups de bâton : « Sa femme l'a bousculé, ils se sont cognés... il lui a fait *chanter un te deum raboteux* que c'était ça », Poulot, p. 75. Expression déjà usuelle dans le poissard : « Il y a bien apparence que la tante de mamselle Godiche lui *aura chanté un te deum raboteux* », Caylus, t. X, p. 25.

4. — Sobriquets.

Le cordonnier et surtout le savetier ont excité la verve

1. « Babet Galonnet... lui couvrit la joue d'une *giroflée à cinq feuilles*, qui claqua comme mon fouet », Caylus, t. X, p. 22.

2. Cf. A. Daudet, *Jacques*, p. 412 : « Il passait tout son temps à rôder dans le faubourg, d'un cabaret à l'autre, à *faire sa panthère*, comme disent les ouvriers parisiens, par allusion sans doute à ce mouvement de va-et-vient qu'ils voient aux fauves encagés... au Jardin des Plantes ».

3. « Il est indécent à des gens de qualité d'aller, comme on dit, *grenouiller* dans les cabarets », *Des mots à la mode*, Paris, 1692, p. 212.

populaire, de même que le marchand de vin ou le chiffonnier ont été gratifiés d'épithètes facétieuses dont nous avons tenus compte ailleurs.

Le savetier est, en outre, plaisamment appelé *bijoutier sur le genou* [1] ou *bijoutier en cuir*, ce dernier répondant à l'*orfèvre en cuir* (qu'on lit chez Oudin, 1640).

Le tailleur, et spécialement celui qui ravaude des habits, se dit aujourd'hui à Paris *mangeur de prunes* ou *pique-prunes* (Rossignol), appelé jadis *crocque-prunes* (Oudin) ou *gobe-prunes* (Fr.-Michel). Dans ces composés, *prune* est synonyme d'ordure [2], de sorte que les appellations mentionnées répondent exactement à cet autre sobriquet *pique-poux* ou *croque-poux*, à côté de *pique-puces*, ce dernier, comme plusieurs des précédents, déjà usuel dans le poissard (*Pipe cassée*, IIIe chant) :

> Mousquetaires des *pique-puces!*
> Jardin à poux, grenier à puces !

« Les trois tailleurs se mettent à lui rabattre les coutures... par ainsi nous tombons sur les *mangeurs de prunes*, que c'étoit comme une petite bénédiction... Nous allons leur dire qu'ils ne craignent rien, parce que nous sommes bons pour tous les *pique-poux* », Caylus, t. X, p. 23 et 24.

Ces facéties remontent assez haut dans le passé. Dans une lettre de grâce de 1386 (citée dans Du Cange), on lit un sobriquet analogue : « Icellui charpentier criant à haulte voix aux diz cousturiers : Or ça, chetis *percepoux*, prenez chascun un bon baston ».

Le coiffeur porte le surnom de *merlan*, jadis donné au perruquier, « à cause de la poudre qui couvre ordinairement ses habits » (d'Hautel), et dont il enfarinait le client comme le merlan avant d'être mis dans la poêle à frire. Dans l'opéra-comique de Vadé (*Les Raccoleurs*, 1756, sc. II), la fille Javotte, en s'adressant à Toupet « gascon et garçon frater », qui se prétend « porteur d'une figure heureuse », lui dit : « Ah! oui, forte heureuse, et si heureuse que ma mère ferait ben de vous pendre à sa boutique en magnère d'enseigne : un *merlan* comme vous se verrait de loin ; ça ly porterait bonheur, ça y attirerait des pratiques ».

1. En Anjou, *bijoutier* désigne ironiquement le casseur de macadam.
2. Cf. Oudin : « *Prune de prophetie*, c'est-à-dire des crottes d'animal, des gringuenauldes. Vulgaire ». Le dérivé *pruneau* possède encore ce sens scatologique.

Tandis que l'ouvrier tailleur est surnommé *bœuf*, à Paris *goret* désigne le premier ouvrier cordonnier ou le contremaître menuisier; l'ouvrier ébéniste s'appelle *pot-à-colle*, qui est aussi le sobriquet du menuisier.

Pour finir, disons que, dans les animaux domestiques, le cochon, à cause de sa vie fainéante, est appelé *baron* et *monsieur* (dans le Berry), *gentilhomme* et *noble* (en Normandie); d'autre part, *ministre* désigne tantôt le porc (Lyon), tantôt l'âne (Berry) et tantôt le mulet (dans l'armée d'Afrique), ce dernier étant chargé des affaires de l'Etat, des munitions et bagages des colonnes expéditionnaires. Ces appellations purement facétieuses ont parfois été à tort interprétées comme des réminiscences du passé [1].

5. — Noms propres.

Des noms de personne sont parfois plaisamment donnés à des objets.

La canne ou trique est désignée par des noms de baptême : *Jacques* ou *Jacqueline* [2], *Josephine* ou *Marie*, etc. Le nom de *Jérôme*, gourdin (Delvau), remonte au poissard : « Sans Quartier s'est mis en colère; Gilles l'a rossé avec un *Jérôme* de bonne mesure », *Théâtre des Boulevards*, 1756, t. I, p. 162.

La tinette ou le baquet de salubrité porte, dans les casernes, les sobriquets de *Jules* ou *Thomas* [3], ce dernier devenu populaire au sens de vase de nuit [4] : « Le matin... toussant... et lâchant de la pituite, quelque chose d'amer comme chicotin qui lui ramonait la gorge. Ça ne manquait jamais, on pouvait apprêter *Thomas* à l'avance », Zola, *Assommoir*, p. 431.

Ce sont là, on ne saurait assez le répéter, des facéties vulgaires, des noms donnés par un loustic de chambrée, et il serait tout à fait déplacé d'y voir des équivoques sacrés [5]. Un

1. Cf. du Puitspelu : « *Noble*, porc. Souvenir de la haine du paysan contre le noble ». — Comte Jaubert : « *Ministre*, baudet. Souvenir des guerres de religion, faisant allusion aux ministres protestants ». Dans le XXXIVe conte de l'*Héptaméron*, le nom de *cordelier* sert de sobriquet au cochon, mais il s'agit là d'une simple plaisanterie.

2. Celle-ci désigne également le sabre de cavalerie, appellation plaisante commune à la langue populaire de tous les temps.

3. De là *passer la jambe à Jules* ou *à Thomas*, vider et nettoyer les baquets de salubrité, corvée des casernes.

4. Ce sens se lit dans Vidocq. L'expression vulgaire *aller voir la mère* (ou *la veuve*) *Thomas* trouve son pendant dans le synonyme anglais *to pay a visit to Mrs. Jones* (en allemand, *Tante Meier*).

5. Voy. Fr.-Michel, *Étude sur l'Argot*, p. 397, et encore récemment Nyrop, *Grammaire historique*, t. IV, p. 305 et 380.

exemple analogue de verve populaire est *Thomas*, estomac, qu'on lit déjà dans Rabelais, l. V, ch. XLVII : « Mangera il de l'herbe aux chiens pour descharger son *Thomas ?* » Ce sobriquet trouve son pendant dans le fourbesque *stefano*, estomac (proprement Etienne) que donne Oudin [1].

Passons maintenant aux personnes.

La prude ou la bégueule est désignée par *Julie* ou *Sophie*, d'où *faire sa Julie* ou *sa Sophie*, affecter de la modestie, faire des façons : « Il est si bon garçon et puis il n'aurait plus fallu que ça qu'*il fasse sa Sophie* », Poulot, p. 46. — « Il le trouvait un peu pierrot, l'accusant de *faire sa Sophie* devant le vitriol », Zola, *Assommoir*, p. 320.

Le sot ou l'imbécile se dit *Joseph*, *Jacques* ou *Jean*, pendant de *jean-fesse* ou *jean-f*... (Rictus, *Doléances*, p. 25) : « Tas de *josephs*, tas de *jacques*, tas de mandrins... »

Ces sobriquets sont de tous les temps et s'appliquent à des noms de baptême devenus communs à cause de leur fréquence. Montaigne à déjà fait cette remarque : « Chaque nation a quelques noms qui se prennent, je ne sais comment, en mauvaise part; et à nous, Jehan, Guillaume, Benoîst », *Essais* l. I, ch. XLVI.

Les marins appellent le soleil *Jean Bourguignon* ou *Bourguignon* tout court, et ils ont partout propagé ce sobriquet, à Paris comme en Poitou et le pays wallon (Bruant, *Route*, p. 70) :

> Tous les matins, au point du jour,
> C'est *Jean Bourguignon* qui me reveille...

ce qui répond au synonyme vaudois Jean le Roux (*Dian Rosset*), appelé *Pol* dans la Manche et *Colin* en Picardie [2].

Cette appellation trouve ses pendants ailleurs : dans le Bas-Maine, on lui donne le nom de *Michaud* (Dottin); à Lyon, celui de *Vaganay*; en Dauphiné, *Durand* sorte de sobriquet que les travailleurs donnent au soleil (*Durand se lèva, Durand se vai coucha*, Mistral) — tous noms très fréquents et tombés dans le domaine public.

Les surnoms distribués généreusement aux peuples étrangers sont également nombreux.

Le procédé le plus fréquent est de faire ressortir leur plat national favori : *Choucroute*, Allemand ; *Rosbif*, Anglais ;

1. *Recherches italiennes*, 1642 : « *Stefano*, estomac, en jargon ».
2. P. Sebillot, *Le Folklore de France*, t. I, p. 35.

Macaroni, Italien [1], etc. Mais ce sont là des appellations d'origine plutôt livresque.

L'hagiographie populaire, si copieuse jadis, connaît encore quelques noms de saints imaginaires :

Saint-Lâche ou le *bienheureux Saint-Lâche*, patron des paresseux, proche parent de *Saint-Longis* ou *Saint-Longin*, individu paresseux, nom qu'on lit dans l'*Intrigue des filous*, 1647, acte III, sc. 4 :

Je suis un vray *Longis*
D'estre encore à courir jusqu'à vostre logis.

Oudin note « un *longis*, un homme extrêmement long dans ses affaires », répondant à la locution synonyme moderne *avoir les côtes en long*, être paresseux, les paysans croyant que cette disposition des côtes est propre aux loups, ce qui les oblige à se retourner tout d'une pièce.

Saint-Lundi, dans *faire la Saint-Lundi*, manquer à son travail, continuer le lundi les amusements de dimanche (cf. Oudin : *faire le lundy des savetiers*, ne point travailler le lundi) : « Coupeau pouvait faire la *Saint-Lundi* des semaines entières », Zola, *Assommoir*, p. 415.

Sainte-Touche, le jour de la paye qui est le samedi pour les ouvriers : « On célébrait la *Sainte-Touche*, quoi ! une sainte bien aimable, qui doit tenir la caisse au paradis... Les jours de *Sainte-Touche*, elle ne lui regardait plus les mains quand il rentrait », Zola, *Assommoir*, p. 342 et 435.

Remarquons que dans *saint-frusquin*, l'épithète a été ajoutée analogiquement d'après *saint-crépin*, qui désigne les outils d'un compagnon cordonnier (saint Crépin étant le patron de la confrérie) et, par extension, de toute autre profession.

Parmi les noms propres donnés aux bêtes, mentionnons celui de *Gaspard*, qui désigne le chat [2] ou le rat (dans l'argot des chiffonniers). Avec ce dernier sens, le nom est aussi connu à Lyon : « *Gaspard* nom d'un énorme rat légendaire qui était censé habiter la cave de l'Hôtel de Ville » (Puitspelu).

Des noms géographiques pris en mauvaise part, *Cayenne* est à peu près le seul qui soit devenu populaire. On désigne à

1. « Un *Macaroni* qui vivait y a bougrement des années, Machiavel, l'a dit dans un chouette petit bouquin », *Père Peinard*, 22 sept. 1889, p. 3.

2. Delvau donne à *Gaspard* l'acception de « malin », acception remontant à la notion de chat mâle. Le sens de « rat » a été appliqué pendant la guerre aux rats des tranchées.

Paris, sous ce nom, un atelier éloigné de Paris, une usine ou fabrique située dans la banlieue (pour les ouvriers le travail est un supplice et l'atelier un bagne) : « En général, l'ouvrier appelle l'atelier échoppe, boite et même *Cayenne* », Poulot, p. 142.

6. — Noms de mépris.

La bonhomie cède parfois la place au dédain plus ou moins accusé. Ces appellations injurieuses, ces termes de mépris se rapportent naturellement aux êtres vivants.

L'enfant, surtout le nouveau-né ou l'enfant en bas-âge, est désigné par *gluant*, *lard* (c'est-à-dire cochon) ou *lardon* et *petit salé*.

La fille publique est tour à tour envisagée :

1° Par rapport au bois du lit : *Punaise*, ou *vieille punaise* est une injure des plus fréquentes dans l'ancienne langue (voy. Fr.-Michel).

2° Par rapport à la banalité : *Chausson* (il va à tous les pieds) ou plutôt *vieux chausson*, appellation très usuelle dans les parlers vulgaires, à côté de *panuche* et *panoufle*, prostituée, vieille femme (Rigaud), proprement chausson [1].

3° Par allusion à l'usure : *Gerce* (nom tiré de *gercer*, perdre la fraîcheur de son teint), appellatif courant dans l'argot des casernes : « Où que sont les *gerces* de ces pays-ci ? » Courteline, *Train*, p. 160.

4° Par allusion à son manque de personnalité : *Toupie* (on la fait tourner comme une toupie), appellation qui remonte au poissard (*Les Porcherons*, 1773, p. 155) et reste encore très usuelle dans le vulgaire parisien et dans les parlers provinciaux [2].

Le patron est habituellement nommé *singe* par les ouvriers : « Le *singe* a pris un contremaître », Poulot, p. 70. C'est aussi le nom du mari ou de l'amant : « J'ai dégoté un *singe* qui me met dans mes bois », Méténier, *Lutte*, p. 283.

Le cheval, et surtout la rosse, est désigné :

1° Par des noms tirés de la volaille : *Canasson* et *poulet*,

1. Et de même dans les parlers provinciaux : Mayenne, *sagrole*, gros sabot et femme de mœurs légères ; Lyon, *garaude*, femme de mauvaise vie (en provençal, guêtre); Languedoc, *garoulo*, *groulo*, vieux soulier et femme sans ordre, à côté de *gueto*, guêtre et prostituée.

2. Cf. en provençal, *baudufo*, toupie et prostituée.

termes de troupiers passés dans l'usage vulgaire (Rictus, *Doléances*, p. 14).

2° Par des noms tirés du bétail : *Bique, chèvre*, c'est-à-dire cheval petit et maigre comme une chèvre.

3° Par des noms injurieux tels que « charogne » (*carcan, carne*) ou des objets sur quatre pieds servant de soutien (*tréteau*).

C'est surtout par mépris que des appellations désignant certains termes particuliers au règne animal ont été appliquées à l'homme. Le bétail a donné *brouter*, manger (d'Hautel), et *broute*, mangeaille et pain (Delvau), usuel aussi dans l'Anjou, le Berry, etc. ; le sanglier, *hure*, tête, figure, visage de l'homme : *se ratisser la hure*, pour se faire la barbe (d'Hautel) ; le chien, *muffe*, *mufle*, d'où *vilain muffe* et, absolument, *muffe*, aux sens figurés de :

1° Grossier, malhonnête (Richepin, *Gueux*, p. 175) : « Vous allez me ramasser ? Ah ! c'est *muf !...* »

2° Goujat, pleutre, expression très employée dans la classe des ouvriers : « Elle se prend surtout pour crétin, lâche et pignouf... les *muffes*, les aristos, les mouchards de la boîte... Pour le sublime, les contre-maîtres sont des *muffes* », Poulot, p. 33, 68 et 74. — « Des *muffes* l'empêchaient d'exécuter proprement son travail », Zola, *Assommoir*, p. 461.

3° Ouvrier (Delvau), et particulièrement maçon (Fr.-Michel).

Mais c'est surtout la volaille qui a fourni le plus grand nombre de ces appellations méprisantes :

Abatis, membres [1] : « En style vulgaire, les extrémités supérieures, les mains, les doigts : on lui a donné sur les *abatis* pour on l'a corrigé, châtié. On dit aussi pour menacer un enfant mutin qui s'expose à la correction qu'il *se fera donner sur les abatis* » (d'Hautel). — « Si je me casse un *abatis* aujourd'hui, ça sera pas dans la boîte », Poulot, p. 73.

Ailes [2], *ailerons*, les bras (Rossignol) : « On appelle *ailerons* vulgairement les mains, les doigts : il se fera donner sur les *ailerons*. On ne se sert de cette façon de parler que par menace, pour faire entendre que l'on se propose de rabattre la jactance et l'orgueil d'un impertinent, d'un présomptueux »

1. On dit ironiquement *numéroter ses abatis*, s'apprêter à être roué de coups, pendant de la locution synonyme *numéroter ses os* (Larchey).

2. Le jargon et le fourbesque disent également *aile*, bras.

(d'Hautel). — « Elle avait de sacrés *ailerons*, cette dessalée de Clémence ! » Zola, *Assommoir*, p. 155.

Bec, bouche : *se refaire le bec*, prendre un bon repas (d'Hautel).

De là, *becqueter* et *béquiller*, manger, proprement piquer avec le bec : « Dis-donc, viens-tu *bequeter ?* » Zola, p. 435. — « Le singe, il a de quoi *béquiller* », Poulot, p. 69.

Plumes, cheveux (Rossignol), se *faire des plumes*, se faire du mauvais sang, c'est-à-dire se faire des cheveux ; d'où *déplumé*, chauve.

L'ironie, on le voit, présente des aspects très variés. Elle parcourt différents degrés et puise à des sources multiples. Des faits sémantiques à première vue déconcertants trouvent en elle et par elle l'explication la plus simple et la plus naturelle.

CHAPITRE IV

EUPHÉMISME

Un double procédé sert à éviter les termes triviaux ou inavouables. Le premier, d'ordre formel, consiste à atténuer ou déguiser les mots de ce genre, procédé fort usuel dans les jurons : *Bougre* devient ainsi *bigre* et *f...re* devient *fouchtre* ou *fichtre !* marquant la surprise, l'inquiétude ou l'étonnement : diantre ! morbleu !

L'autre procédé, de beaucoup plus fréquent, d'ordre lexicologique, tend à substituer au mot grossier des équivalents plus ou moins convenables.

Soit, par exemple, *f...re*. Le vulgaire qui n'y attache aucun sens deshonnête, emploie fréquemment ce verbe, surtout dans les mouvements de vivacité ou de colère, au sens essentiel de flanquer ou jeter violemment (d'où l'acception de « perdu » qu'en a le participe) et de se moquer (d'où *foutaise*, niaiserie, et *foutriquet* [1], gringalet). Depuis le XVIe siècle, on substitue à ce terme libre l'équivalent euphémique *ficher* (« d'un fréquent usage parmi les Parisiens », d'Hautel) qu'on lit à plusieurs reprises dans le *Moyen de parvenir* (ch. LXXVI) ; ce verbe a hérité les différentes acceptions du primitif. Les plus anciens exemples se rencontrent dans la *Pipe cassée* de Vadé (chant II et III) : « Et comme on dit *ficher le camp* ».

Un autre terme de cette catégorie, *m...*, très fréquent dans la conversation vulgaire, se prête, selon l'intonation, à rendre les émotions les plus variées : admiration, colère, ennui, indignation, surprise, tristesse. Il est parfois simplement négatif, équivalent à peu près à « zut », acception déjà notée par d'Hautel (1808) : « *M...* Mot ignoble et grossier dont le bas peuple se sert au sens négatif ; pour dire qu'on ne défé-

1. Ce mot se lit fréquemment dans le *Père Duchêne* d'Hébert (v. Littré, *Suppl.*). Cf. Desgranges : « *Foutriquet*. Barbarisme. On dit d'un blanc-bec ennuyeux : C'est un petit *foutriquet*. Ce mot s'est échappé de l'écurie pour entrer dans le cabinet ».

rera pas à une demande, qu'on ne se soumettra pas à une chose qu'on exige ».

Il a de nombreux substituts euphémiques : *la (plus) fine*, équivalent qui remonte au XVIe siècle (Cholières); *miel, moutarde*, etc. (leurs dérivés *emmieler*, *emmoutarder* [1], ont le sens d' « ennuyer »). Le plus important est *mince* (négativement : *mince alors!*), marquant l'étonnement, l'admiration, l'incrédulité et l'ahurissement : « De tous les coins les blagues partaient : Cochon de bonheur! *Mince* de secousse! » Courteline, *Gaietés*, 176. — « Eh ben! *mince alors*, nous sommes frais! » Idem, *Train*, p. 78.

L'acception de « beaucoup » qu'a encore *mince de* (voy. Rigaud) répond aux synonymes triviaux : *une chiée..., à chier partout.*

Un autre équivalent, pour le sens dérivé « ennuyer », est *enrhumer* que donne également d'Hautel et que condamne Desgranges (« c'est du verbiage des faubouriens »).

Quelques-unes de ces appellations euphémiques remontent au passé. Telles les expressions pour menstrues, *cardinal* et *marquis*, dont fait déjà mention le médecin lyonnais Laurent Joubert : « Les autres femmes disent *avoir son cardinal* [2], pour la couleur rouge, et les autres *son marquis*, d'autant que cela marque les chemises et les linceus » [3].

L'atténuation tend à voiler l'horreur d'une action réprouvable ou fatale.

Voici quelques exemples :

Tourner l'œil, s'endormir, pour mourir : « Pendant huit jours Coupeau fut très bas. La famille, les voisins, tout le monde, s'attendaient à le voir *tourner de l'œil* d'un instant à l'autre », Zola, *Assommoir*, p. 124 [4].

D'autre part, chez les malfaiteurs, *apaiser* (le mot favori de Lacenaire), *endormir* et *refroidir*, au sens de « tuer » (Rictus, *Cœur*, p. 109 : « Je l'*ai appaisée* la vieille, la vieille »),

1. Cf. d'Hautel : « *Tu t'emmielles.* Locution très usitée parmi le bas peuple pour dire à quelqu'un que ses discours, ses remontrances ennuient ou déplaisent ». — « Qu'est-ce qu'il a à m'*emmoutarder*, cet enclou de singe? » Zola, *Assommoir*, p. 337.

2. Cf. Oudin, *Curiositez* (1640) : « *Le cardinal est logé à la motte*, c'est-à-dire cette femme a ses mois. Vulgaire ».

3. *Erreurs populaires et propos vulgaires touchant la médecine*, Bordeau, 1580, IIe partie, p. 193.

4. De là *Sophie Tourne l'œil*, la Mort : « Oui, c'était bien une dame qui avait enlevé Coupeau, et cette dame s'appelait *Sophie Tourne l'œil*, la dernière bonne amie des pochards », Zola, *Assommoir*, p. 451.

à côté de *soulager*, tuer, et *soulasse*. assassinat, proprement soulagement (Vidocq).

Une action défavorable est parfois exprimée par un terme général : *Faire*, ou *fabriquer*, c'est arrêter quelqu'un; le *donner*, c'est le dénoncer, c'est-à-dire le donner à la police, dont les agents sont alors simplement désignés par *ces mess* [1](*ieurs*). De même *en être*, c'est être de la police ou être pédéraste [2], les sobriquets des uns et des autres se confondant parfois (des mots comme *sonne* ou *tante* les désignent tous les deux).

Envisageons maintenant quelques faits d'ensemble qui rentrent dans cette catégorie.

1. — Jurons.

L'expression *sacré* est tantôt déformée en *acré*, devenu une exclamation pour avertir de se taire ou de se méfier (Rictus, *Cœur*, p. 176 : « *Acré!* c'est Julien, mon mari! ») et tantôt en *cré!* qui garde sa valeur d'exécration : *Cré* nom de Dieu ! « *Cré* coquin ! bégaya-t-il, quel coup de soleil ! » Zola, p. 149.

Son synonyme *cristi !* est déformé en *cres !* ou *cresto !* et, combiné avec le précédent, il donne *sapristi !* qui est à son tour déformé en *saprelotte !* ou *sabre de bois !* déformations déjà mentionnées par d'Hautel : « *Sacrebleu! sacredié! sacrelote ! sacristie ! saprebleu ! sapristie !* interjections basses et vulgaires, espèces de juremens qui expriment la surprise, l'étonnement, le regret, le dépit, le mécontentement .. *Sabre de bois!* interjection badine et populaire, juron dont on se sert pour intimider ou faire peur aux enfants, on leur fait croire que l'on est irrité contre eux ? [3] ».

2. — Corps humain.

Les noms crus de certaines parties du corps humain sont remplacés par des équivalents plus ou moins généraux.

Le membre viril est ainsi désigné par *bogue* (gros anneau

1. Hector France écrit à tort *cémaisse*, la brigade des sergents de ville.
2. Ses désignations sont pour la plupart euphémiques : *Jésus*, c'est-à-dire innocent, d'où jeune garçon (sodomite), à côté de *Christ*, synonyme de *boxon* (Rossignol), et de *grippe-jésus*, gendarme.
3. Voir, dans la *Mélusine* de Gaidoz et Rolland (t. III et IV), une riche collection de jurons populaires.

de fer muni de pivots), *dauf* (« pince »), proprement dauphin, *paf* [1] (Rossignol) ou *paffut* (Virmaître), proprement espadon; *tringle*, etc. L'*atto* est souvent rendu par la notion « travailler durement » : *bourriquer*, *ourser*, etc.

Les testicules sont des *ballots*, synonyme du *paquet de mariage* de Rabelais : *se graisser les ballots*, fainéanter (Richepin, *Gueux*, p. 193), et *ballot*, sot (« couillon »).

L'anus, c'est le *cadet* [2], *l'œil* (d'où *mon œil !* formule de refus ou marque d'incrédulité, Delvau) ; le *trou de balle*, le *pétard* ou le *prussien* (« il est tombé sur son *prussien* »), souvenir de la première invasion des Prussiens en France en 1792; le *pot à moutarde* [3] (Rossignol), appellation ancienne qu'on lit dans la *Passion* de Gréban (v. 7615) :

Je suis content, pour tous potages,
Seulement de garder les gages
Et regarder les lieux de loing,
Ou au fort de bouter mon groing
Dedans le *pot à la moustarde*.

1. « *Mon paf!* » est une formule de refus, analogue à « mon nœud »! (Voy. Bruant).
2. « C'est un *torche-cadet* se dit d'un papier inutile ou pour marquer le mépris qu'on fait d'un mauvais ouvrage », d'Hautel.
3. On dit aussi *moutardier* : « Hein ! dit-il, tu fais la traînée, bougre de trognon! Je t'ai entendue danser d'en bas... Allons, avance! Plus près, nom de Dieu! et en face; je n'ai pas besoin de renifler ton *moutardier* », Zola, *Assommoir*, p. 350.

CHAPITRE V

JEUX DE MOTS

Les jeux de mots se rencontrent assez fréquemment dans l'ancienne langue comme dans celle de nos jours. C'est ainsi que *tailler une bavette*, pour bavarder (cf. *bave*, « mot populaire pour babil », Furetière), est un calembour déjà donné par Philibert Le Roux : « Quand les femmes s'assemblent pour caqueter, on dit qu'elles vont *tailler des bavettes* ».

D'autres remontent plus haut :

La locution *jeter du cœur sur le carreau*, c'est-à-dire sur le parquet (« rébus populaire pour signifier vomir, après avoir mangé avec excès », d'Hautel), jeu de mots tiré des cartes, se lit déjà dans la *Comédie des Proverbes* de 1633, acte II, sc. 2 : « Je le ferai renoncer à la triomphe et *coucher du cœur sur le carreau* ». Oudin la donne sous la forme encore usuelle.

Crédo, crédit : « J'ai *crédo* chez le bistrot, le *crédo* est coupé » (Virmaître), jeu de mots déjà courant au XVIe siècle (Collerye, *Poésies*, p. 238) :

> Prendre à *credo*, les marchans font un groing
> Mesgre et plus sec qu'un viel boyteau de foing...

et qui remonte au XIIIe siècle (Rutebeuf).

Galle, dans *Princesse de Galle*, rapproché de *galle*. La harangue de Junon dans le *Jugement de Pâris en vers burlesques* par d'Assoucy, 1648, chant III, débute ainsi :

> Je viens braver ces deux carognes,
> Qui, pleines de *galle* et de rognes,
> Me disputent l'honnête prix...

et Pallas de répondre :

> Si j'estois *Princesse de Galle*,
> Ainsi que t'a dit ma rivalle...

Paradouze, pour paradis, remonte au XIIIe siècle, où on le lit dans le *Roman de Renart* (v. 30342) :

Li sainz Esperiz
De la seue ame s'entremete
Tant qu'en *paradouze* la mete,
Deux lieues outre Paradiz,
Où nus n'est povre ne maudis.

Un jeu de mots analogue — *je te dis et je te douze* — se lit dans la *Comédie des Proverbes* (1633), et Molière, dans son *Médecin malgré lui* (acte II, sc. I), le met dans la bouche de la nourrice Jacqueline, comme Vadé, dans la bouche d'une marchande de poisson : « Quand *je vous dis et quand je vous douze*, moi, que vote sargent n'y touchera pas », *Les Racoleurs*, 1756, sc. v.

Un des jeux de mots le plus ancien sur un nom propre est celui de *Mathieu salé* (déjà dans le roman d'*Isaïe* le *Triste* du XIVe siècle) pour Mathusalem, en ancien français *Matusalé*, qu'on lit dans le *Fierabras* :

2157. Cele cambre fist faire... *Matusalé*.

Cette forme se rencontre dans Eustache Deschamps [1], Villon [2], etc., et le calembour est encore populaire : « Que je dévisse la rampe ou que je devienne aussi vieux que *Mathieu Salé*, ça ne tire pas à conséquence », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 23.

Comme la vieille langue confond à peu près *raiponce* (écrit *responce*) avec *réponse* (écrit *response*), on y lit fréquemment ce jeu de mots [3] qu'Oudin commente ainsi : « Nous ne manquons pas de *raiponces*. C'est une allusion à *responses*, pour dire nos valets nous respondent insolemment et mal à propos. On ajoute : Il ne faut point aller aux Halles ». Le vulgaire moderne emploie parfois *salade* avec ce sens.

Les calembours suivants appartiennent au parler populaire moderne :

Boudin, dans *faire du boudin*, bouder, calembour qu'on lit chez d'Hautel, pendant de : « Et moi *saucisse*, je sue quand je turbine » (Richepin, *Gueux*, p. 172).

Casquette, argent perdu au jeu (de *casquer*, payer à contre

1. *Œuvres*, t. III, p. 183 : *Matthussalé* qui tant fut ancien...
2. *Testament*, v. 64 : Vivre autant que *Mathusalé*.
3. « Il ne fut jamais moins de *responces*, on les a toutes mangées en salade », Tahureau, *Dialogues*, éd. Conscience, p. 24. — « Quand je remasche les *reponces* dont elle m'a traité, je les trouve si aigres que je ne les puis avaler », *Comédie des Proverbes*, acte III, sc. 5.

cœur), et *jacquette*, bavard (de *jacqueter*, bavarder), l'un et l'autre donnés par Bruant.

Casserole, dénonciateur (de *casser*, dénoncer, sens jargonnesque) d'où *remuer la casserole*, dénoncer (Virmaître).

Flanelle, client de lupanar qui ne consomme pas, c'est-à-dire flâneur amoureux, sens généralisé : « *Faire flanelle*, rester des heures dans un débit devant la même consommation » (Rossignol). — « Dans la grande salle il n'y avait plus que quelques *flanelles* », Méténier, *Lutte*, p. 20. — « *Flanelle! Flanelle!* y n'ont pas le sou, sortez-les », Courteline, *Train*, p. 214.

Habillé de soie, porc, à cause de ses soies.

Malagauche, maladroit : « Fichu *malagauche*, comment diable que t'a fait ton compte ? » Courteline, *Train*, p. 223.

Mirobolant, synonyme de *mirifique*, qui a transporté son sens à *myrobolan*, fruit exotique. Ce mot du XIXe siècle est fréquent chez Balzac [1].

Prendre un billet de parterre, s'étaler par terre.

Voici maintenant quelques aspects différents du sujet.

1. — Calembours personnels.

Ce genre de calembours est fondé sur des rapprochements avec des noms propres de personnes :

Bernard, le derrière, répondant à l'*arc saint Bernart* de l'ancienne langue : « *Passer par l'arc saint Bernart*, se gaster d'ordures et faire son cas dans ses chausses » (Oudin). Calembour amené par l'ancien homonyme *bernard*, breneux, anus.

Fiaque, le derrière, allusion à saint Fiacre qui passait pour guérir le fic qui vient au fondement.

Grec, tricheur, appelé aussi *graisseur* et *suiffard*, par calembour avec *grèce*, le monde des tricheurs (prononcé *graisse*), d'où faire de la *graisse* ou du *suif*, c'est arranger les cartes de façon à avoir tous les atouts pour soi.

Rebecca, prude, personne revêche : « Une petite *Rebecca*, une petite fille récalcitrante et indocile » (d'Hautel). Calem-

1. « Les jovialités les plus *mirobolantes*, puisqu'on a remis en honneur ce vieux mot drôlatique », *Cousin Pons* (dans *Œuvres*, 1846, t. XVII, p. 383).
Et aussi sous sa forme adverbiale : « Meubler *mirobolamment* sa maison », *Cousine Bette* (dans *Œuvres*, t. XVII, p. 7).

bour tiré de l'ancien verbe *se rebéquer*, répliquer avec insolence : « Queu chienne de *Rebecca !* si je me mets sur ta carcasse, je te sacrifie », *Poissardiana*, p. 41. — « *Rebecca*. Barbarisme. C'est un nom donné à une méchante femme qui a l'abord revêche, mais ce mot n'est pas français », Desgranges, 1821.

Saint-Pierre, dans *abbaye de saint-Pierre*, nom de cinq dalles de granit (*pierres*) placées devant la Roquette, sur lesquelles on montait à l'échafaud.

Saint-Père, tabac (Rossignol), jeu de mots sur *semper*, tabac à fumer, à côté de *Saint-Dome* (Rigaud), abrégé de saint Domingue, pays du tabac.

2. — Calembours géographiques.

Ce genre de jeux de mots est fréquent en moyen français [1]. Les *Cent Nouvelles nouvelles*, par exemple, emploient dans la LXXVIIe nouvelle, *aller à Mortaigne*, pour *mourir*, expression qu'on lit également dans la *Comédie des Proverbes* (acte II, sc. I) : « Prends-y garde et que je ne t'envoye *à Mortagne* ou à Quancalle pescher des huistres ». Mortagne est un canton de l'arrondissement de l'Orne.

Les *Curiositez* d'Oudin (1640) en donnent de nombreux exemples, dont nous citons le suivant, à propos de *Cachan*, nom d'un petit village près de Paris : « *Aller à Cachan*, se tenir caché de peur que les sergens ne nous fassent payer nos dettes ou nous mettre en prison ».

Dans la langue moderne, les calembours géographiques sont également fréquents. Dans l'argot des typographes, mettre la composition sur la galée, c'est *aller en Galilée*, tandis que remanier un long alinéa, c'est *aller en Germanie* (c'est-à-dire « je remanie »), et faire des bourdons, *aller à Saint-Jacques*.

Angoulême, la vallée d'Angoulême ou *de Josaphat*, gosier (d'Hautel), jeu de mots sur *avaloire*, même sens, calembour donné sous une autre forme par Oudin : « *Allé en Angoulesme*, par allusion à *engoulé*, c'est-à-dire avallé, bu ou mangé ». On disait antérieurement (voy. Fr. Michel), avec le même sens, *faire passer par la forest d'Angoulesme*.

1. Voir Adolf Tobler, *Vermischte Beiträge zur Grammatik*, 2e éd., 2e série, Leipzig, 1906, p. 211 à 263 : Expressions figurées et jeux de mots en ancien français. — Walter Bökemann, *Der französische Euphemismus*, Berlin, 1899, p. 43 à 45.

Château-la-Pompe, eau : « Ah ! non, merci, de l'eau à microbes ! Pas de *Château-la-Pompe* dans une maison pareille », Michel Provins (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 171).

Empoigne, dans *foire d'Empoigne*, vol à force de poignet : *acheter à la foire d'Empoigne*, voler, et *revenir de la foire d'Empoigne*, rentrer les poches pleines d'objets volés (Rigaud), jeu de mots sur *Ampoigne*, ville de la Mayenne, et l'homonyme d'*empoigner :* « J'ai acheté mon tabac à la *foire d'Empoigne* » (Rossignol). — « Elle lui demanda d'où venaient ces rubans. Hein ?... elle les avait achetés à la *foire d'Empoigne?* » Zola, *Assommoir*, p. 470.

Ce calembour remonte au poissard (*Les Porcherons*, 1773, VIIe chant) :

> Pour nous je ne sommes jamais en grogne
> Contre un chaland de la *foire d'Empoigne* [1];
> A cause que par ce qu'on a de bien,
> Faut-il qu'aux autres on ne prête rien ?

et il trouve son pendant dans un jeu de mots de Noël du Fail (*Oeuvres*, t. I, p. 314) : « ... devant que les meschans juges... ayent desployé leurs venalitez et *passé par la forest de Grip*... », c'est-à-dire avant qu'ils aient dépouillé leurs victimes.

Navarin, navet et ragoût de mouton aux pommes de terre et aux navets (Delvau).

Nazareth, pour nez, est déjà mentionné par Oudin (1640) : « Du vin de *Nazareth*, du vin qui passe à travers du nez lorsque l'on rit en buvant ». Desgranges (1821) y voit « un mot inventé par les troubadours de la Courtille ».

Rouen, dans *aller à Rouen*, courir à sa ruine [2], et envoyer *à Rouen*, ruiner : « Eh bien, les amis, vous voulez donc couler l'atelier, vous voulez m'*envoyer à Rouen?* » Poulot, p. 100.

Tours, dans *aller à Tours*, retourner, revenir [3], et *prendre la route de Versailles*, verser, en parlant d'une voiture [4] et

1. *Un chaland de la Foire d'Empoigne*, c'est-à-dire un filou. Nisard (*Parisianisme*, p. 114) explique à tort *être de la foire d'empoigne* par « être porté aux attouchements grossiers à l'égard des femmes ».

2. Rigaud ajoute ces deux acceptions : Manquer une vente (dans le jargon des commis en nouveautés) et être sifflé (dans le jargon des comédiens).

3. « Je ne peux pas *aller à Tours* avant trois marques » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 393).

4. « Arrivé au pont d'Austerlitz, vlà le bourdin qui s'emballe et la bagnole qui chahute si tellement que je me dis à part moi : Mon vieux Bibi, si ça continue, on va *prendre la route de Versailles* » (Bruant, *Dict.*, p. 449).

des personnes qu'elle contient, cette dernière expression répondant à l'ancien synonyme *aller à Versailles*, être renversé, dont se sert Furetière : « Les promenades à Saint-Clou, à Meudon et à Vaugirard estoient fort fréquentes, qui sont les grands chemins par où l'honneur bourgeois *va droit à Versailles*, comme parlent les bons gens », *Roman bourgeois*, éd. Fournier, p. 82.

Waterloo, au sens de « derrière », par allusion à water-closet : « Je te vas secouer le *waterloo* » (Rigaud). — « Eh bien, ça va gentiment et sans coup de botte dans le *waterloo* », Huysmans, *Marthe*, p. 120.

3. — Quiproquos numériques.

Certains jeux de mots sont tirés des chiffres :

Cinq et trois font huit [1], boiteux (allusion à son allure inégale) : « Il s'était tiré de l'aventure avec... une claudication légère, un traînage de la quille gauche qui lui donnait un balancement de grosse canne, ajoutant je ne sais quoi de piteusement misérable à ce qu'avait déjà sa personne de grotesque et de repoussant : *Cinq et trois huit! Cinq et trois huit!* » Courteline, *Train*, p. 20.

Cinq et quatre, deux soufflets (Delvau) : « *Donner cinq et quatre, la moitié de dix-huit*, donner deux soufflets : le premier d'avant main, n'est que de quatre doigts, et un second de revers, tous les cinq frappant à la fois ». Cette expression facétieuse se lit déjà dans la *Comédie des Proverbes*, sc. I, acte 7 : « Je te conseille de ne point tant empiler, si tu ne veux que je te donne *cinq et quatre, la moitié de dix-huit* ».

Dix-huit, soulier remis à neuf (jeu de mots sur *deux fois neuf*). Chez les tailleurs, le mot désigne un habit retourné, sens qu'on lit déjà dans le poissard : « Oh! dame, c'est un *dix-huit*, ç'ti là ; mais qu'importe ? tout sert en ménage », *Le Paquet des mouchoirs*, 1750, p. 50.

Quarante-cinq, vitres brisées : « *Quarante-cinq!* Exclamation burlesque et ironique lorsqu'on entend tomber quelque chose de fragile comme par exemple les vitres d'une fenêtre ou quelque porcelaine » (d'Hautel). — « Les vitres brisées volent en éclats dans la chambre : *Quarante-cinq!* répétent quelques voix dans le voisinage », Vidocq, *Mémoires*, t. IV, p. 328.

4. On dit, avec le même sens, *six et trois font neuf* (Poulot, p. 191).

CHAPITRE VI

SÉRIES SÉMANTIQUES

L'association des idées qui se trouve à la base des faits sémantiques que nous venons d'examiner, joue également un rôle important dans la production des séries d'idées parallèles ou analogiques [1]. Ces séries diffèrent suivant le groupement social et les préoccupations des classes professionnelles.

Soit, par exemple, *débiner*. Ce verbe est attesté à Paris dès le début du XIXe siècle, avec le sens de déchoir, tomber dans la misère (voy. ci-dessus p. 38); et dans les parlers provinciaux, avec celui de s'enfuir, se sauver, images tirées de l'opération agricole correspondante : *débiner* une vigne pour détruire les mauvaises herbes. A ces acceptions encore courantes s'est ajoutée la notion de « médire » que *débiner* a pour la première fois chez Vidocq (1828), sens également rendu par les synonymes *bêcher* (chez le même) et *jardiner*, terme plus récent que les deux autres (« blaguer quelqu'un, c'est le *jardiner* », Rossignol), triple série logique appartenant en propre aux milieux criminels, mais également devenue populaire.

Tout autrement fécond est le développement logique, dans les parlers vulgaires, de certains termes très usuels et de leurs corrélatifs de la langue générale. Nous allons passer en revue quelques représentants de ce genre.

1. — Manger.

Voici la série des idées parallèles qui se rattachent à ce verbe et à ses congénères :

1. Marcel Schwob, qui a le premier fait ressortir l'importance de la filiation synonymique dans le domaine du jargon, cite des exemples souvent sujets à caution. Tel le suivant (*Mémoires de la Société de Linguistique*, t. VII, p. 50) : « Le mot *marmite*, femme, défiguré au point de vue morphologique, donne *marmotte* .. *Marmotte*, représentant une nouvelle idée, donne par dérivation synonymique *taupe* ». Or, cette dernière appellation est précisément la plus ancienne (on la lit déjà chez d'Hautel : « *Taupe*, terme de mépris qui signifie courtisane et vile prostituée ») et c'est sur elle que s'est modelé *marmotte*, le plus récent de ces synonymes.

1° Attraper, duper, sens représenté par les vocables suivants :

Fricotter, chez les troupiers, éluder le service militaire ou faire des bénéfices illicites[1] (proprement faire bonne chère) et, chez les imprimeurs, prendre des lettres dans les casses des autres, ce qu'ils appellent *chiquer des sortes* (Boutmy).

Fripon désigne à la fois le gourmand et le filou, comme son synonyme italien *scrocco*, le parasite et l'escroc.

Gamer, chiper, en Berry, a le sens de manger, en Bretagne (voy. Hector-France).

Gober, c'est-à-dire *gober l'hameçon*, attraper et se laisser attraper, être dupe.

Gourrer, tromper, escroquer, sens argotique attesté dans les *Ballades* en jargon de Villon et employé antérieurement comme terme vulgaire[2]. Il a, comme point de départ, la même notion : le normand *gourrer* signifie encore aujourd'hui se gorger, s'emplir de nourriture (proprement manger avidement comme les gorets).

2° Aimer passionnément : *Manger* (des yeux) quelqu'un, le *gober*, etc. ; — et être infatué, se croire : *se gober*, *se gourrer*, etc.

3° Subir une peine (la prison, etc.) : *Bouffer de la case* ou *boulotter la calijatte*, à côté de *manger* de la prison, *manger* de la misère (Delesalle).

4° Recevoir des coups : *Gober*, même sens (« si tu continues, tu vas *gober* ») ; Normandie *gourrer*, bourrer de coups (proprement gorger).

De là, l'acception ironique de « soufflet », que possède *bauffrée* (proprement gorgée ou portion[3] de nourriture), dès le xve siècle. On lit dans une lettre de grâce de 1469 (voy. Du Cange) : « Le suppliant dist que si on faisoit son devoir, on bailleroit à icellui Julien une *bauffrée* au long des joues ».

Et, vers la même époque, Guillaume Coquillart s'en servait à son tour (t. II, p. 103) :

La Rusée
Ne tachoit sinon à pigner
Et de lascher quelque *bauffrée*,
A mordre ou à esgratigner.

1. « Un double de la batterie où il était, vient d'être rétrogradé pour avoir fait sauter des bons de perlot et *fricotter* sur l'ordonnance... Le *fricottage*, ça se pratique sur une échelle double », *Père Peinard*, 3 janv. 1892, p. 2 et 3.

2. Voy. nos *Sources*, t. I, p. 115, et t. II, p. 365.

3. Cf. *pâtée*, volée de coups (« donner, recevoir la *pâtée* », Rigaud), et *don-*

On dit aujourd'hui avec le même sens *baffe* ou *baffre*, l'une et l'autre forme populaire.

La première se lit déjà dans le poissard : « Là-dessus alle m'a encore appliqué une *baffe* dessus le visage », Vadé, *Grenouillière*, p. 84. Elle est encore usuelle : « Aujourd'hui je me suis contenté de t'envoyer deux *baffes* », Rosny, *Rues*, p. 240.

La deuxième forme est plus fréquente : « Il m'a tellement fait des niches que je lui ai flanqué des *baffres* » (Rossignol). — « Je sais pas ce qui m'a retenu d'y f... une *baffre !* » Méténier, p. 160. — « L'accoucheuse, là-dessus, lui a lâché une *baffre*, vlan, en plein museau », Zola, *Assommoir*, p. 232.

La même notion est ironiquement rendue par des noms de pâtisserie, et cela dès le xve siècle, dans Villon (v. 1070) :

> Item, à Jehan Raguier je donne,
> Qui est sergent, voire des Douze,
> Tant qu'il vivra, ainsi l'ordonne,
> Tous les jours une *tallemouse*,
> Prise à la table de Bailly...

Cette *talmouse*, pâtisserie et soufflet, trouve son pendant dans la *croquignole* de Rabelais (wallon, *croquette*, proprement chose à croquer), ainsi que dans le synonyme *bignet*, aujourd'hui *beignet*, qu'Oudin explique ainsi : « *Manger de bignets apres la Pentecoste*, c'est-à-dire recevoir des coups ; c'est une allusion à *bigne*, qui signifie coup sur la teste ».

Le vulgaire parisien connaît quelques autres appellations facétieuses de ce genre :

Dariole, soufflet, coup de poing (Delvau) : « *Dariole*, au propre, espèce de pâtisserie légère ; au figuré, et seulement en style vulgaire, coup, mornifle que l'on donne avec la main » (d'Hautel). Ce vocable a été censuré par Desgranges : « *Dariole*. Voilà un mot que MM. les sociétaires de la Courtille emploient. Selon eux, une *dariole* est une correction appliquée avec la main ; mais en définitif il n'y a pas des *darioles* à recevoir que chez le pâtissier ».

Pain, soufflet[1] ou coup de poing sur la figure : *coller un pain*, donner un soufflet (Delvau) ; *lâcher un pain*, flanquer

ner de l'avoine, rouer de coups (Delvau), répondant au berrichon *avoiner*, régaler, prendre un bon repas, et ironiquement, donner des horions en guise de régalade (Jaubert).

1. La graphie *paing* (Larchey, etc.) s'explique par un rapprochement arbitraire de *poing*. Cf. Rigaud : « *Pain*, soufflet. Le mot traduit le bruit produit par un soufflet bien appliqué ». Autre confusion avec *pan!*

un coup de poing ou une gifle (Rossignol). — « Vaudrait mieux qu'on ne voie plus la bande... ! Ça finira par des *pains* », Rosny, *Rues*, p. 20.

Tarte[1], gifle (Rossignol). Oudin mentionne : « *Une tarte aux pommes*, un coup sur la teste qui fait élever une bosse ».

Ajoutons-y la série synonymique « potage » et « coup » :

Soupe, dans *tremper une soupe*, battre quelqu'un (Rossignol), d'où *trempe*, raclée, volée de coups, répondant aux synonymes :

Ratatouille, raclée (proprement bouillie) : « Je vais te faire une *ratatouille* numéro un » (Virmaître), à côté de la forme abrégée *tatouille*, tripotée : « Il eut d'autant plus mérité une *tatouille* fadée, qu'il en a poussé de raides », *Père Peinard*, 15 juin 1890, p. 3.

Tambouille, raclée (proprement soupe) : « Je vais te f... une *tambouille* que... » (Virmaître).

En provençal, *panado* signifie à la fois panade et mornifle.

Nous n'avons pas encore épuisé la sphère sémantique de la notion *manger*. Dans le jargon, on y rattache l'idée d'avouer ou de dénoncer : *manger le morceau*, qui a servi de point de départ à toute une série synonymique : *casser le morceau*, ou *casser du sucre*[2], *se mettre à table*[3], *servir à table*, *tortiller*, série logique particulière aux malfaiteurs, qui voient dans la trahison une consommation ou un repas servi, en un mot, un acte d'ordre culinaire.

L'explication qu'en donne Fr.-Michel est de pure imagination : « *Manger le morceau*, révéler un crime ou un délit, dénoncer. Allusion à Judas Iscariote, de qui Jésus disait, pendant qu'ils mangeaient ensemble : « C'est celui qui met la main dans le plat, qui me trahira ».

L'origine proposée par Victor Hugo (dans ses *Misérables*, l. VII, ch. II), n'est pas moins fantaisiste : « Dans ce monde des actions sombres, on se garde le secret. Le secret, c'est la chose de tous. Le secret pour ces misérables, c'est l'unité qui

1. Bruant (*Dict.*, p. 129) cite *merengueule*, coup sur la figure, fusion de *meringue* et (*casse-*)*gueule*.

2. Et de là, analogiquement, *piler du poivre*, médire (Delvau).

3. Cette expression et les précédentes ont passé du jargon dans le bas-langage par l'intermédiaire des troupiers : « Donc, le chauffeur que j'avais pincé s'est *mis à table*, comme on dit... *Il a mangé le morceau*. Après m'avoir donné des renseignements, — il m'a initié au mot de passe des espions », Galopin, *Les Poilus de la 9e*, p. 70.

sert de base à l'union. Rompre le secret, c'est arracher à chaque membre de cette communauté farouche quelque chose de lui-même. Dénoncer, dans l'énergique langue d'argot, cela se dit : *manger le morceau*. Comme si le dénonciateur tirait à lui un peu de la substance de tous et se nourrissait d'un morceau de la chair de chacun ».

Ces rapprochements ne manquent pas d'intérêt et leur sériation peut jeter quelque jour sur des associations d'idées qui déroutent à première vue.

C'est le cas, par exemple, de la notion de ruine complète, d'état désespéré, pour l'expression de laquelle on a eu recours à des opérations culinaires :

Cela est *flambé*, c'est-à-dire perdu;
Il est *fricassé*, c'est-à-dire perdu;
Cela est *frit*, c'est-à-dire perdu...

triple équation qu'on lit déjà dans les *Curiositez* d'Oudin (1640). Et ces métaphores sont déjà familières à l'ancienne langue, comme dans la « Farce du frère Guillebert » (*Ancien Théâtre*, t. I, p. 315) :

Muchez-vous tost en quelque lieu,
S'il vous trouve, *vous estes frit*.

La langue moderne y ajouté : *cuit*, *fumé*, *rousti* (rôti), etc.

Or voici l'explication qu'on donne de certaines de ces expressions :

« *Etre frit*, être condamné, être perdu, ruiné. Allusion aux flammes éternelles dont les prédicateurs effrayaient le peuple : « Vecy deux dyables qui portent une poëlle, afin que je sois frit dedans en pardurableté » (*La fleur des commandements de Dieu*, extrait d'un sermon de Pierre de Cluny, cité par Ch. Nisard) ». — Rigaud.

« *Etre fumé*, être tout à fait sans ressources. Cette expression vient de l'aspect que représentent les misérables, dont les habits, flétris par un long usage et par les injures du temps, prennent une teinte sombre, comme s'ils eussent été exposés à la fumée ». — Fr.-Michel.

Un simple coup d'œil sur la série logique correspondante fait justice de pareilles divagations.

2. — Boire.

Certaines acceptions métaphoriques du verbe *manger* sont également familières à celui de *boire* [1], tout particulièrement la notion de « recevoir des coups » que possède *boire* et *trinquer* (ce dernier aussi : subir une punition, la prison, etc.), comme, en provençal *brinda*, faire brindes, signifie à la fois boire et souffrir. Oudin cite la locution proverbiale : « Qui fait la faute, la *boive* » ; de même, *boire un affront*, c'est le supporter avec patience.

Voici quelques exemples : « Qu'est-ce que ça te fiche ? C'est pas toi qui *trinqueras?* » Rosny, *Rues*, p. 79. — « Oui, c'est toi, demande-t-il, qui veut *trinquer* de ses deux jours ?... Si nous ne sommes pas rendus à notre poste à l'heure fixe et que nous *trinquions* de quinze jours de prison, qui c'est qui les fera ? » Courteline, *Train*, p. 68 et 212.

Dans ce sens, *trinquer* est, dans les casernes, synonyme d'*écoper*, qui accuse le même point de départ (voy. p. 169).

3. — Fumer.

La notion de « coups » se rattache également à la notion « fumée » : *Prendre la pipe*, recevoir des reproches ou des coups (Rossignol), et *passer à tabac*, être roué de coups par les agents de police (Hayard).

Tabac [2], comme le provençal *petun*, a également le sens de bruit que possède aussi *foin* [3] : « *Faire du foin*, crier, faire des épates » (Rossignol); de même *poussière:* « *Faire de la poussière*, faire des embarras, mener un grand train » (d'Hautel).

Un recueil copieux de parallélismes sémantiques de ce genre pourrait être d'un grand secours pour la recherche étymologique et rendre évidentes des associations d'idées qui échappent au premier abord à l'examen.

Remarquons finalement que le langage parisien est, comme

1. Cf. le manceau *cheniquer*, boire (du schnick) et dérober.
2. « Garçons! dit le sergent en rentrant radieux... y aura du *tabac* cette nuit. On a surpris le mot des Prussiens », A. Daudet, *Contes du lundi*, p. 31.
3. Ecrit aussi *fouan* : « Les conscrits se réunissaient pour faire le plus de *fouan* possible », *Père Peinard*, 1er mars 1891, p. 1.

tous les idiomes vulgaires [1], d'une richesse inépuisable pour exprimer certaines idées qui lui sont particulièrement familières. Telles sont, par exemple, les notions *argent* (*monnayé*), *enfant*, *ivresse* et surtout *volée de coups* — notions qui sont rendues par un très grand nombre de synonymes. De même, les noms des parties du corps y sont très diversement représentés.

Nous avons relevé, au cours de ces recherches, les critères multiples qui ont présidé à cette vaste nomenclature. L'index des idées qui clôt cet ouvrage embrassera l'ensemble de ses aspects variés.

1. C'est ainsi que, dans le parler de la Suisse romande, la notion *averse* est rendue par dix-sept synonymes ; celle de *grande quantité*, par vingt-quatre ; celle de *volée de coups*, par trente-deux. Voy. l'étude citée de Wissler, p. 807.
D'autre part, M. E. Tappolet a recueilli, dans les cantons de Fribourg et de Vaud, cent soixante-dix expressions pour une « volée de coups », dont trente deux ont passé dans le parler vulgaire de ces cantons. Cf. *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, Lausanne, 1906, p. 3 à 8.

LIVRE SIXIÈME

INFLUENCES LITTÉRAIRES

Les jargons spéciaux aux classes cultivées appartiennent pour la plupart à notre époque, tout en ayant des attaches dans le passé. Nous les étudierons surtout dans leurs rapports avec le langage populaire, qui en constitue naturellement le fond. Une répercussion de haut en bas s'est faite, à son tour, sentir, et le parler vulgaire en a retenu quelques vestiges. Cette influence mutuelle mérite d'arrêter notre attention.

Les ateliers de peintres, par exemple, ont fourni au bas-langage le terme *chic*, à côté de *galbeux* [1], élégant, beau ou bien mis (Rossignol), et *rapin*, jeune élève; les courses, celui de *tuyau*, renseignement confidentiel, renseignement en général (*avoir des tuyaux*, être informé de bonne part), et de *record*, exploit sportif (*battre le record*, arriver le premier).

Voici un exemple curieux d'un terme livresque devenu populaire : « *Lantimèche*, imbécile, jocrisse, dans l'argot des faubouriens » (Delvau) : « *Lantimèche*, nom d'amitié, sobriquet tout intime : *Père Lantimèche, Mère Lantimèche*. Les concierges des deux sexes se donnent volontiers entre eux du *Lantimèche* » (Rigaud).

La *Bibliographie de l'Argot* d'Yves-Plessis cite, au n° 174, *La blague de Lantimèche*, feu roulant d'amphigouris, quolibets, jeux de mots, pointes, etc., par Adrien M., président d'une société d'imbéciles, Paris, 1856.

Le vocable a passé dans les provinces : « *Lantimèche*, nom bouffon, sans signification précise, que les hommes du peuple à Amiens se donnent parfois entre eux par plaisanterie : *Père Lantimèche* » (Jouancoux, t. II, p. 114). — « *Lantimèche*. Appellation ou interpellation familière et un peu ironique que l'on

1. « Le spectacle sera *galbeux* à reluquer », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 23. — « *Almanach du Père Peinard*, farci de *galbeuses* histoires et de prédictions épatarouflantes » (titre).

adresse en Anjou à un individu quelconque, à un indifférent. Exemple : Te vela, té, *lantimèche !* » (Verrier et Onillon).

Ce nom burlesque est l'écho lointain d'une controverse chirurgicale sur le mode de cautérisation en usage au début du XIXe siècle. Dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* de 1819, en 60 volumes, l'article *moxibustion* (c'est-à-dire cautérisation par la combustion d'un corps facilement inflammable) a pour auteurs Percy et Laurent, deux chirurgiens illustres du temps de Napoléon Ier. On y lit ceci, t. XXXIV, p. 478 : « Les chirurgiens qui se sont certainement refusés à se servir à notre exemple de la mèche... ne la regardent pas comme un moxa et que pour cela on a plaisamment appelés *pères antimèches* ». En d'autres termes l'adversaire de l'emploi chirurgical de la mèche, ironiquement l'*antimèche*, est devenu l'appellatif plaisant de l'imbécile ou du quidam. [1]

Nous allons successivement aborder les langues spéciales des écoles, des salons, des coulisses, et suivre les traces qu'elles ont laissées dans l'idiome vulgaire. Un chapitre complémentaire donnera l'essentiel sur les autres sources, littéraires ou artistiques, qui ont fourni des contributions au baslangage.

2 Nous devons l'indication de cette source à l'obligeance amicale du Dr Dorveaux. — Le sens que Larchey donne au mot (« *Lantimèche*, allumeur de becs de gaz ») et qui a passé dans d'autres recueils, est controuvé, comme il résulte de son explication : « Jeu de mots. Le gaz n'a pas de mèche ».

CHAPITRE PREMIER

ARGOT SCOLAIRE

L'argot scolaire de la période enfantine est encore purement formel : c'est un procédé de déformation et non pas, à proprement parler, un jargon. Les écoliers en bas-âge s'en sont partout servi, et de tout temps. Nous avons, pour le début du XVIIIe siècle, ce témoignage de Le Duchat : « A Metz, les enfans ont entr'eux une espèce de jargon ou d'*argot*, qui consiste à allonger chaque syllabe de leur discours de deux autres syllabes, dans la première desquelles domine un R et dans l'autre un G. Par exemple, pour dire : Vous êtes un fou, ils diront : *Vousdregue esdregue undregue foudregue* ». [1]

De nos jours, le procédé a légèrement varié : les syllabes déformatives sont tantôt *degue* (*dogo*) tantôt *pi* et tantôt *av* ou *va*. Dans ce dernier cas, il porte le nom de *javanais* ou *langue de Java*. Exemple : le mot *oiseau* devient tour à tour *avoisaveau*, *oipiseaupi* et *oidogoiseaudogo*.

Employé tout d'abord dans les écoles enfantines et dans les ateliers (Rossignol), le *javanais* passa chez les filles. Larchey cite ce témoignage de Goncourt : « *Javanais*. Argot de Bréda où la syllabe *va*, jetée dans chaque syllabe, hache pour le profane le son et le sens des mots, idiome hiéroglyphique du monde des filles qui lui permet de se parler à l'oreille — tout haut ».

Ce langage conventionnel paraît avoir joui d'une certaine vogue vers 1860. Il était alors tout à fait parisien de parler *javanais* sur les boulevards, dans les boudoirs et dans certains salons d'accès facile. En 1868, Victor Noir mit même au jour une *Gazette de Java*, où on lit ceci : « Mais, nous demandera-t-on, qui parle le *javanais?* — A peu près tous les Parisiens ».

Suit une série d'articles dans cette jolie langue signés du

1. Dans Ménage, *Dictionnaire étymologique*, v° argot.

nom du rédacteur en chef et de ses collaborateurs, Georges Sauton et Henri Chabrillat. Heureusement, cet enfantillage s'est arrêté au numéro I !

Dans les milieux scolaires aussi, le *javanais* et autres procédés déformateurs ont beaucoup perdu de leur vogue. Mais il existe un jargon des collégiens et des étudiants, qui est réellement une langue à part, faite d'archaïsmes, de provincialismes ou de termes de la langue générale employés dans un sens spécial. Avant d'en examiner les éléments constitutifs, nous allons jeter un coup d'œil sur le passé.

1. — Latin des écoles.

Dans son *Livre de la Deablerie,* imprimé à Paris en 1507, le curé de Béthune Eloy d'Amerval raconte « comment Sathan fait demonstrance à Lucifer de tous les maulx que les mondains font selon leurs estatz ». L'auteur y consacre un chapitre spécial à un banquet d'étudiants parisiens, au cours duquel il mentionne quelques termes d'argot latin-français.

« Comment plusieurs escoliers peu estudient et font grans chieres » :

En apres ilz font les grans chieres,
Car ilz ont bonnes gibessieres ;
Mangent chapons et gelines
Aux belles sausses camelines,
Huy bouillis, demain en pasté.
Du rostis dedens un bon hasté ;
Et aussi les tendres pouletz
Qui sont tant frians morceletz,
Pour menger en la fin de table.
C'est donc la paraphe notable,
Qui s'appelle *Gallinarum.*
M'entens tu, maistre aliborum ?
Faux villain, fils de vieille pute,
Il est escrit en l'Institute.
Tu doibs croire tout seurement
Qu'ilz en mengent largement
Et mengeront, n'en fais point doubte.
Ja ne s'en faindront somme toute
Et fussent ilz chiers comme cresme,
Si ce n'est en temps de caresme.
Non pas des poulailles samplus,
Nenny, il leur fault bien plus :
Grasses oyes, cochons, goretz,

Voire harencs blancs, au besoing,
Restes qui vont fouillans du groing
Qu'on dit *fourfilly fourfillos* ;
Et puis ont des *volibosos*,
C'est-à-dire belle volaille...
. . . . . .
Oultre plus, scez tu bien qu'ilz ont
Boutinterra, rapimontes.
Entens tu bien ces entremetz?
Boutinterra, connins, lapereaulx ;
Rapimontes, lievres, chevreaulx.
. . . . . .
Et la chose qu'ilz prisent mieulx,
Que j'oublioye, ainsi m'aid'Dieu,
Turbicaput, qui vault beaucoup.
Bon vin monte au cerveau acoup,
Sans luy n'ara ja bonne feste,
Pourtant l'appelle on trouble teste [1].

Cet argot scolaire du début du XVIe siècle est, on le voit, assez composite : à côté du latin *gallinarum*, poulets, on rencontre des composés forgés tels que *rapimontes*, lièvres ou chevreaux, et *turbicaput*, vin qui monte à la tête ; du latin macaronique : *boutinterra*, lapins, et *volibosos*, volaille de bois ; à côté d'un terme franchement populaire : *fourfilly fourfillos*, cochons (tiré du vulgaire ou provincial *fourfouiller*, fouiller avec son groin).

Une vingtaine d'années après d'Amerval, nous possédons un témoignage beaucoup plus complet sur l'argot scolaire de la Renaissance française ; on en est redevable à Mathurin Cordier, un des pédagogues les plus méritoires de l'époque. Dans son livre *De corrupti sermonis emendatione* (1530), Cordier donne le jargon latin des écoliers du collège de Navarre, accompagné de la traduction française et de l'équivalent en bonne latinité. En passant sur les nombreux passages de latin de cuisine que cite notre auteur, arrêtons-nous à ceux qui ont un caractère argotique plus ou moins prononcé :

Bombycinum meum est nimie largum. Mon pourpoint [2] est trop large. *Nimis laxus est thorax meus* (p. 79). Cf. aujourd'hui, dans l'Aude, *boumbasi*, gros gilet à manches, proprement gilet en bombasin.

1. *Le Livre de la Deablerie*, Paris, 1507, fol. M II, r°
2. L. Massebieau (*Les Colloques scolaires au XVIe siècle et leurs auteurs*, Paris, 1878, p. 210) rend à tort *bombycinum* par « poitrine ».

Primarius dabit hodie campos. Le principal donnera congé aujourd'hui pour aller jouer aux champs. — *Habent ad campos.* On a congé pour aller jouer aux champs. — *Quando faciunt unum doctorem, habebimus ad campos.* Quand on fera un docteur, nous aurons campos (p. 159).

Cordier omet de donner l'équivalent classique, et pour cause. C'est une création d'écoliers qui a fait fortune au XVIe siècle : Rabelais Marot, Des Périers, du Fail s'en servent à plusieurs reprises au sens de « congé ». *Avoir campos,* c'est prendre la clef des champs, être dispensé de venir en classe, en allant se divertir aux champs. Le terme, sous la forme *campo* ou *campos,* est encore vivace, dans le langage des écoliers et des employés : « Il se hâte de nous donner *campo* », Réval, [1] *Sévriennes,* p. 130. [2]

Chifravit missam. Il a *chifré* la messe, c'est-à-dire il n'a pas esté à la messe. — *Chifravit unum dimidium panis.* Il a *chifré* un demy pain, c'est-à-dire l'a desrobé. — *Chifravit me de loco.* Il m'a frustré de mon lieu ou de ma place (p. 35). — *Volo me deschifrare.* Recuperanda sunt mihi dictata præceptoris (p. 179).

Encore un terme d'écolier — proprement biffer les chiffres, d'où les acceptions d'omettre, dérober, frustrer — qui excite l'indignation du bon Cordier : « Utinam *chifrare* et *deschifrare,* cæteraque ejusdem farinæ ad Gothos esse relegata ! Quid enim est ineptius, quid absurdius, sive barbare dicas *chifrare,* sive Gallice *chifrer ?* Extirpate igitur, o pueri, non solum barbaricas ejusmodi nænias et absurdas voces, verum etiam Gallicas ! Vidi enim per multos, qui etiam in celeberrimo illustrium virorum cœtu sese maxime ridiculos facerent, qui a non possent talibus abstinere : adeo hærent quæ et pessima et rudibus annis percepta sunt ! »

Ce verbe au sens de « frustrer » est attesté dès le XVe siècle : « Dont seront *chifrez* et privez de loyers de la vie eternelle », *Mer des hystoires,* t. I, f° 120a. Au XVIe siècle on le lit dans une moralité (*Ancien Théâtre,* t. II, p. 68) :

> Y me verroit trop mal à point,
> Si me *chiffroit* de son gaignage,

1. Les citations de ce chapitre sont tirées de trois ouvrages de Gabrielle Réval : *Sévriennes* (1900), *Un lycée de jeunes filles* (1901) et *Lycéennes* (1902).

2. Et avec le sens généralisé : « Quand les députés ne se donnent pas *campos*... ils s'amènent vers les deux heures et s'esbignent vers les cinq ou six plombes », *Almanach du Père Peinard,* 1894, p. 21.

c'est-à-dire s'il me frustrait de son gain, de son profit. Le mot est encore vivace en Poitou (*chiffrer*, gratter) et en Limousin (*chifra*, biffer, effacer).

Mittere ad Galathas. Je l'envoieray bien au grat. *Ablegabo te quo dignus est* (p. 208).

Proprement : Envoyer au galetas (bas-lat. *galathas*) ou au comble de la maison, c'est-à-dire envoyer paître.

Non solum arrachavit, sed etiam moulavit. Non modo vapulavit sed et durissime vapulavit (p. 168).

Arracher est ici au sens de « fesser » (c'est-à-dire arracher la peau) et *mouler*, « rosser » (c'est-à-dire mouler les os), l'un et l'autre douloureusement ironiques.

Est pylades vel pelagus. Il est pelé, il est tondu (p. 167).

Jeux de mots chers aux écoliers de tous les temps.

Tu habes tortillon. Tu as tort. *Non recte facis* (p. 166).

Henri Estienne relève, d'une part, le caractère spécial de cet argot, et, d'autre part, sa tendance à franchir le milieu scolaire : « Tant s'en faut que telles façons de parler aillent jusqu'à la Cour, qu'aucunes d'icelles ne passent pas l'Université de Paris... Il y a plusieurs mots que l'autre partie de la ville n'entend pas, si l'exposition ne luy est apportée de là » [1].

Rappelons qu'on est également redevable aux milieux scolaires [2] des expressions comme *motus !* ou le suffixe fréquent en *ibus* (cf. *coquibus, lordibus, rasibus*).

Ce latin des écoles a laissé quelques survivances. Nous avons déjà cité *campos* ; ajoutons-y les termes suivants :

Cancan, reflet de *quamquam* : « On nomme ainsi, en terme de collège, une harangue latine faite en public par un jeune écolier à l'ouverture de certaines thèses. Ces sortes de harangues ont été appellées de la sorte, parce qu'elles commençoient souvent par le mot latin *quamquam* » (Ménage). Voici deux témoignages de l'époque : « Si bien nous voulons considerer l'insolence de ceux auxquels il semble, sous l'ombre d'un *quamquam* de college, que chascun soit bien tenu à eulx »,

1. *Deux Dialogues*, t. II, p. 292.

2. C'est de la même source que dérive le bressan *faire rapiamus*, chiper au jeu (Fertiault), mot d'écoliers devenu populaire en Bourgogne et ailleurs : Lyon, *faire rapiamus*, enlever tout, et *rapiamus*, avare, grippe-sou (« Barbarisme plaisant forgé par les clercs qui ont transformé *rapere* en *rapire* », du Puitspelu) ; *rapiamus*, voleur (« comme on voit, le Lyonnais sait le latin », Vachet).

Charles Estienne, *Paradoxes*, IIIe déclamation (cité dans Ménage). — « Ces braves parleurs... abbrevieroient leur *quamquam* », Bouchet, *Serées*, t. II, p. 267.

De là, bruit et propos malveillants qu'on colporte : « *Faire un quanquan, faire un grand quanquan de quelque chose*, c'est faire beaucoup de bruit, beaucoup d'éclat d'une chose qui n'en vaut pas la peine », Philibert le Roux, 1718.

Acciper, au sens de prendre : « Terme très en faveur parmi les écoliers dont ils ont fait par corruption *chiper*, qui n'est pas d'un usage moins fréquent parmi eux » (d'Hautel). Le mot est encore vivace dans les patois avec des acceptions analogues : prendre, saisir, attraper (en Berry) ; chiper, escroquer (en Normandie) ; recevoir dans ses mains un objet lancé, par exemple une balle (en Anjou). C'est le latin *accipere*, venu par l'intermédiaire des écoliers. On lit ce mot dans un conte de Des Périers, où deux écoliers emportent les ciseaux d'un tailleur :

L'un d'eux advisa une paire de ciseaux en assez belle prise, dont son compaignon estoit le plus près ; auquel il dit en latin, en le guignant de la teste : *Accipe*. Son compaignon, qui entendoit bien ce mot, et le sçavoit bien mettre en usage, prend tout doulcement ces ciseaux et les met soubz son manteau, tandis que le tailleur estoit amusé ailleurs, lequel ouyt bien ce mot *Accipe*, mais il ne sçavoit qu'il vouloit dire, n'ayant jamais esté à l'escolle... (Nouv. LXXXIV).

Chiper, prendre, dérober : « terme d'écolier qui signifie prendre avec adresse, dérober avec subtilité » (d'Hautel). Le même lexicographe rattache le mot à l'ancien synonyme *acciper*, ce qui est au moins probable [1] : le languedocien a la double forme *acipa* ou *achipa* et *cipa* ou *chipa*, au sens de gripper, dérober. Ce terme scolaire que Desgranges, en 1821, considère comme un « barbarisme » est devenu d'un usage général : « En termes d'écolier et dans le langage populaire, *chiper* signifie dérober une chose de peu de valeur ; faire, par espièglerie, un petit larcin excusable : *chiper* une plume. Ce mot se trouve dans Rabelais [2] », Bescherelle, 1845.

1. On lit dans le *Dictionnaire général* : « *Chiper*. Peut-être dérivé de l'anc. franç. *chipe*, lambeau (cf. *chiffe*). L'anc. franç. a *chiffrer* dans un sens analogue ». Hypothèse appuyée d'une erreur : *chiffrer*, frustrer, n'a rien de commun avec *chiffe* : v. ci-dessus, p. 436.

2. Cette allégation est fausse : Rabelais ne connaît que *chippe*, navire. Le mot *chiper* ne remonte pas au delà du XIXe siècle. On le lit dans Balzac, *Un*

C'est de la même époque que date l'expression *Pays Latin*, nom donné au quartier des écoles : « Terme burlesque pour exprimer une Université, ou quelque autre lieu de cette nature. *Les rois du pays Latin ont pour sceptre une férule* (Mainard) », écrit au début du XVIIIe siècle, Philibert Le Roux. De Caillères en fait mention à son tour : « Ce qui est mien, ce qui est vôtre, sont des expressions venues du quartier de l'Université, qu'on appelle autrement le *pays Latin* ». Le terme est resté populaire au XIXe siècle, et Henry Murger a chanté « notre beau *Pays Latin* ».

2. — Éléments constitutifs

Passons maintenant aux éléments constitutifs de cet argot scolaire.

A. — Relevons en premier lieu quelques archaïsmes :

Copain, mot d'écolier devenu d'un usage général. La forme (en ancien français *compain*) et le sens de « camarade » appartiennent au XVIIIe-XIXe siècle. De l'acception de compagnon de collège avec lequel on met tout en commun, le terme passa à celui de camarade, compagnon préféré, surtout dans le langage des casernes. Bescherelle, en 1845, désigne *copain* comme « néologisme de collège ».

Piquer un chien, faire un somme, dormir pendant le jour, expression particulière aux polytechniciens. C'est le pendant moderne de *dormir en chien*, que Rabelais explique ainsi (l. IV, ch. LXIII) : « C'est dormir à jeun en hault soleil comme font les chiens ». Les polytechniciens donnent le sobriquet de *pique-chien* au sergent-major préposé à la garde de leur école : « On les appelle ainsi parce qu'ils n'ont rien à faire et qu'ils passent leur journée à dormir... » (*L'Argot de l'X*). « Il me paraît que vous étiez en train de *piquer un chien*... — Oh, mon Dieu, une modeste romance, un reste de gueule de bois d'hier », Frescaly, p. 272. Expression passée dans le langage populaire : Alphonse Daudet, Flaubert et Guy de Maupassant s'en sont servi (v. Mary Burns, p. 87).

Les Saint-Cyriens, à leur tour, ont conservé une autre appellation du passé : *Anspessade*, soldat de première classe, à Saint-Cyr, nom de l'aide de caporal dans l'ancienne armée,

ménage de garçon, 1842 (*Œuvres*, t. VI, p. 261) : « ... formé le plan de *chipper* les cinquante mille francs ».

terme remontant, par sa forme *lancespessade*, au XVIe siècle.

B. — Notons, après les vieux mots, quelques termes de jargon :

Capon, terme d'écolier, se dit d'un enfant rapporteur au collège : « Les écoliers appellent ainsi celui de leurs camarades qui va se plaindre ou rapporter au maître » (d'Hautel). Ce sens remonte à celui de classe de gueux, acception d'origine jargonnesque [1].

Colle, question spécieuse posée à un candidat dans un examen, dans le but de l'embarrasser : *ficher une colle*, poser une question embarrassante plutôt que difficile. C'est une acception spéciale du sens que le mot a dans le bas-langage : « *Colle*, bourde, mensonge », et « *ficher la colle*, c'est persuader, cajoller, en faire accroire », suivant Oudin, qui ajoute : « Mot de jargon ».

En effet, avec le sens de mensonge, le mot se lit déjà dans le jargon des Coquillards (1455) : « Aulcuns d'eulx s'entremettent d'aulcun mestier ou marchandise, faingnant qu'ils en vivent, qui leur vouldroit aulcune chose demander, et appellent cela leur *cole* », *Sources*, t. I, p. 98.

Et, plus tard, dans le *Jargon de l'Argot* de 1628 : « Les Courtaux de boutanche trollent dessus leurs courbes (« épaules ») quelques outils... pour ce que leur *colle* en soit plus franche (c'est-à-dire plus persuasive) », *Ibid.*, t. I, p. 226.

Ainsi dans la *Comédie des Proverbes*, à peu près de la même époque (1633) : « Escoutez surtout, *fichez luy* bien *vostre colle*, et qu'elle soit franche » (acte III, sc. VII).

En dernier lieu, le mot et la locution se lisent chez d'Hautel : « *Colle*, bourde, mensonge, gasconnade ; *donner une colle*, faire des contes, se tirer d'une mauvaise affaire par quelque subterfuge ».

En partant de la notion primordiale de « menterie », passée du jargon au bas-langage, le mot acquit, dans l'argot scolaire, celle de simulacre d'examen, où le *colleur* cherche à *coller*, à embarrasser l'élève, à le mettre à bout d'arguments, à le réduire au silence, et, comme conséquence de son mutisme, le punir, le consigner : « Je lui ai poussé une *colle* au sujet de Julien l'Apostat », Réval, *Lycée*, p. 245. — « Si on s'avise de me questionner sur la politesse, je suis *collée* », Idem, *Sévriennes*, p. 7.

1. Voir nos *Sources*, t. I, p. 52, et t. II, p. 225.

Le terme scolaire est donc d'origine jargonnesque [1] et il accuse une métaphore vulgaire : « *Colle*, bourde, menterie ainsi dite parce qu'une attrape est comparée à une chose qui *colle.* » (Littré).

Rupin. Ce mot, devenu parisien, a pénétré jusque chez les polytechniciens : à l'X, *rupin* est synonyme d'*épatant*, et *rupiner* (*à blanc, à froid*), c'est être tout à fait épatant. Il y a même produit une nouvelle déformation : *rousbar*, *rousbi* (et *hyperousbi*), même sens que *rupin* : Quel type *rousbi !* [2]

Turne, chambre où travaillent les élèves internes : « Impossible de quitter ma *turne* », Réval, *Sévriennes*, p. 70.

C. — Ensuite, un petit stock de termes provinciaux :

Brimer, infliger une épreuve vexatoire aux nouveaux arrivés, au régiment ou dans les écoles militaires : à Mayenne, *brimer*, c'est battre, tourmenter, punir (de *brime*, mèche de fouet), Dottin.

Le verbe *friper* a longtemps été particulier aux écoliers : « On dit proverbialement dans quelques collèges, surtout en Normandie, qu'un écolier *fripe* sa leçon, *fripe* ses classes, pour dire qu'il se dérobe de la classe, qu'il manque d'y aller » (*Trévoux*). Dans ce sens, *friper*, proprement manger goulûment, répond au synonyme *fricoter*, éviter le service, dans les casernes.

Fripon de collège, marmiton, nom qu'on lit, entre autres, dans la « Farce du Badin qui se loue » (*Ancien Théâtre*, t. I, p. 193) :

> Baillez moy, je vous pry, la clef
> De la cave et du celier,
> Du pain, du lard et de l'argent ;
> Je m'y monstreray diligent :
> J'ay esté *frippon d'ung college.*

Et dans la *Satire Ménippée*, p. 98 : « Au lieu que nous soulions veoir tant de *fripons*, friponniers, juppins, galoches, marmitons par les colleges... »

Ramicher, se ramicher : « Terme d'écolier : regagner au jeu ce qu'on y avait perdu. *Ramicher son camarade*, lui rendre

1. Cf. *Dictionnaire général* : « *Colle*, menterie. Sans doute par allusion à la glu pour attraper les oiseaux ». Explication erronée comme la suivante : « Le sens spécial qu'a pris *coller*, dans l'argot des écoliers,... provient probablement du jeu de billard », Nyrop, *Grammaire historique*, t. IV, p. 98.

2. Voir l'étude citée plus loin de M. Cohen sur l'argot de l'X, p. 182, 186 et 192, et nos *Sources*, t. II, p. 207 à 214.

une partie de ce qu'on lui avait gagné, pour le mettre en état de s'engager dans une nouvelle partie » (d'Hautel). Le mot signifie proprement rentrer ou faire rentrer dans sa *miche*, dans son argent, sens encore conservé dans les parlers provinciaux : Picard, *ramicher*, regagner au jeu ce qu'on avait perdu, d'où la double acception : se rattraper (Berry) ou refaire sa fortune (Champagne), et se réconcilier (Picardie), cette dernière aussi familière au langage parisien : « *Ramicher*. Réconcilier des gens fâchés ; *se ramicher*, se dit des amants qui se reprennent après s'être quittés » (Delvau). Rigaud cite une forme amplifiée *ramamicher*, favoriser une réconciliation.

Retoquer, refuser à un examen : « *Etre retoqué*, ne pas être admis », Michel, 1807. En Normandie, ce verbe signifie rabrouer (comme terme de forestier) ; à Maubeuge, rapprocher de la souche (de *toc*, tronc d'arbre).

D. — Finalement des créations isolées qui sont devenues d'un emploi général :

Calotte, tape sur la tête, surtout dans le langage des écoliers et des gamins, remarque expressément Bescherelle en 1845.

Collégien, terme qui remonte lui-même au XVIIIe siècle (*Trévoux*) et que Desgranges condamne encore en 1821 : « *Collégien*. On entend par là les élèves du même collège ; mais *collégien* est sorti du cerveau creux de quelque professeur ultra-émérite ».

Escafe, coup de pied, en terme d'écolier : « Terme de collège de Paris. Coup de pied au cu, coup de pied qu'on donne au ballon » (Richelet, 1680). C'est un abrégé d'*escafignon*, proprement coup de soulier.

Gniole, éraflure faite par une toupie en mouvement à une autre toupie : « Mot dont se servent les écoliers de Paris quand ils jouent à la toupie. C'est la marque du fer qu'on y imprime » (Richelet, éd. 1728). Par extension, se dit pour « coup » : c'est un abrégé de *torniole*.

Un mot qui se rattache à cette même catégorie est *sorbonne*, qui, dès le début du XIXe siècle, a acquis, dans le vulgaire parisien, l'acception de tête : « *Sorbonne*, pour dire le chef, la tête ; *quand il a mis quelque chose dans sa sorbonne, le diable ne lui en ferait pas sortir*, se dit d'un homme opiniâtre, entêté », lit-on chez d'Hautel (1808). Et le mot est toujours

resté en usage (Rossignol): « Fête-toi la *sorbonne* pour des muffes pareils », Poulot, p. 97.

Le jargon s'en est emparé après 1825 ; on le lit successivement dans les *Mémoires* (1828) de Vidocq, dans les *Mémoires d'un Forçat* (1829) et dans la dernière édition du *Jargon de l'Argot* (1849), celle-ci donnant en plus *sorbonner*, penser.

C'est Vidocq qui a introduit, entre les deux synonymes *sorbonne* et *tronche*, l'un vulgaire et l'autre jargonnesque, cette différenciation sémantique : « La *sorbonne* est la tête qui pense, qui médite; la *tronche* est la tête lorsque le bourreau l'a séparé du tronc. Je crois qu'il serait difficile d'exprimer d'une manière à la fois plus concise et plus énergique deux idées plus dissemblables ».

On en trouve l'écho chez tous les romanciers qui ont écrit sur les malfaiteurs, depuis le *Dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo (1828) jusqu'aux *Misérables* (1862), en passant par le *Père Goriot* (1834) et le *Vautrin* (1847) de Balzac.

Cette démarcation est purement fictive : *sorbonne* désigne la tête aussi bien sous le rapport physique qu'intellectuel. Il suffira, pour s'en convaincre, de se reporter aux exemples du bas-langage cités ci-dessus ainsi qu'à ces passages jargonnesques :

Il vaut encore mieux retourner au pré que le taule (« bourreau ») ne joue au panier avec notre *sorbonne*. — Vidocq, *Mémoires*, 1828, t. I, p. 224.

Sorbonne, tête : porter la *sorbonne* à Charlot, aller à l'échafaud (c'est-à-dire porter la tête au bourreau). — *Mémoires d'un Forçat*, 1829, Glossaire, v° *sorbonne*.

Je paumerai (« perdrai ») la *sorbonne* si ton palpitant ne fade (« partage ») pas les sentiments du mien. — *Lettre argotique* de 1837 (citée dans les *Voleurs* de Vidocq, préface, p. XI).

La prétendue synonymie, établie par Vidocq et consacrée par nos littérateurs, a naturellement passé chez les lexicographes de l'argot qui en ont encore accentué la divergence : « *Sorbonne*, la tête, parce qu'elle médite, raisonne et conseille le crime », affirme Delvau en 1866. — « Autrefois *sorbonne*, c'était la tête sur les épaules, la tête qui pense; l'autre, la tête coupée, était la *tronche*. Messieurs les assassins, qui ne sont jamais sûrs de conserver cette partie si essentielle de leur individu, avaient créé deux mots pour exprimer les deux manières d'être de la tête », Rigaud, 1878.

3. — État actuel.

A l'époque moderne, il y a lieu de distinguer l'argot des collèges ou lycées de celui des écoles spéciales[1] de l'enseignement supérieur (Normale, Polytechnique, Saint-Cyr). Ce dernier renferme nombre d'éléments du premier, mais l'inverse a également lieu.

C'est ainsi que *colle*, examen préparatoire, simulacre d'examen, a certainement passé des lycées à l'Ecole polytechnique; en revanche, *laïus*, discours, appartient en propre à cette dernière. Arnault, premier professeur de littérature à l'école (1830-1834), aurait donné comme devoir à ses élèves un discours sur le roi de Thèbes *Laïus* et ses malheurs. Le nom fit fortune : « Le mot *laïus*, né à Polytechnique, franchit hardiment les murs ; dans sa marche en avant, il écrase à Saint-Cyr le pauvre mot de *brouta*, que le souvenir d'un ancien maître[2] faisait appliquer au discours français; il poursuit sa conquête, entre de vive force à l'Ecole Normale, prend d'assaut les lycées, la presse et la tribune. Quel professeur, quel journaliste, quel homme politique ignore aujourd'hui l'art du *laïus*? » (Albert Lévy, p. x). — « Un *laïus* sur l'immortalité... Ne compte pas sur moi pour un *laïus* de circonstance », Réval, *Sévriennes*, p. 7 et 292.

Du sens de devoir français (*piquer un laïus*), le mot finit par désigner tout discours : *faire du laïus*, c'est parler pour ne rien dire. On en a même tiré un verbe (*laïusser*, discourir), et un nom d'agent (*laïusseur*, un homme qui parle trop), de même qu'à Saint-Cyr, *brouta* a donné les synonymes correspondants : *broutasser* et *broutasseur*.

Dans ce même ordre d'idées, *bahut*, *boîte* et *bazar* ont tout

1. Albert Lévy et G. Pinet, *L'Argot de l'X, illustré par les X*, Paris, 1891, et Marcel Cohen, *La langue de l'Ecole polytechnique* (dans les *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XV, 1908, p. 170 à 192). — Eudel. *L'Argot de Saint-Cyr*, 1893. — Armand Weil, *L'Argot dans l'Université*, Besançon, 1905. — Sous le rapport comparatif : Fréd. Kluge, *Die Studentensprache*, Strasbourg, 1898.

Les écrits de H. Rolland, *L'Ecolier*, 1840 (dans le tome II des *Français peints par eux-mêmes*), d'Ed. Ourliac, *Physiologie de l'écolier* (1841) et d'Alph. Karr, *Fort en thème* (1853) — sont sans importance pour notre sujet.

2. Du nom de *Brouta*, excellent orateur et professeur à Saint-Cyr. — Par contre, *Brutium*, nom du Prytanée militaire de la Flèche, et *brution*, élève du Brutium, font allusion à la discipline sévère de l'école, où l'on reçoit une éducation à la Brutus.

d'abord désigné les collèges avant de passer aux grandes écoles. Notons cependant l'évolution spéciale du premier ; à Polytechnique, *bahuter*, c'est faire des brimades aux conscrits (faire du tapage, à Saint-Cyr), et *bahuté* y signifie chic : un col *bahuté* est un col plus haut que ne le permet le règlement, c'est-à-dire qui fait du tapage [1].

La notion de travailler avec ardeur est généralement rendue par des expressions du langage vulgaire, *bûcher* et *piocher* : « Depuis dix ans je *bûche*... Moi je ne *bûcherai* pas, je veux ménager ma cervelle », Réval, *Sévriennes*, p. 6 et 41. — « *Ai-je pioché* ma nomenclature ? » *Idem*, *ibid.*, p. 6.

Ou encore par des termes spéciaux :

Pomper, travailler ferme et vite, à Saint-Cyr (et chez les imprimeurs), par allusion à la manœuvre de la pompe qui exige des efforts prolongés pour amener l'eau : *pompe*, travail suivi et théorie ; *corps de pompe* désigne l'état-major de l'école de Saint-Cyr ; *pompier*, travailleur assidu et (dans les lycées) élève qui se prépare au baccalauréat.

Potasser, travailler avec beaucoup d'application [2], préparer assidûment un examen, proprement bouillonner d'impatience ou de colère, sens vulgaire du mot (allusion à l'effervescence que produit la potasse dans certaines réactions) : « Je suis allé à Dresde *potasser* mon allemand », Réval, *Sévriennes*, p. 263.

Des lycées, le mot passa à Saint-Cyr, où les élèves ont adopté pour devise cette formule chimique : S + KO (souffre et potasse). Et par l'intermédiaire des étudiants, chez les souteneurs, en parlant du métier des filles (Bruant, *Rue*, t. II, p. 92).

D'autre part, être *calé*, c'est être instruit, et spécialement connaître parfaitement les matières qui figurent au programme d'un examen [3] ; on dit aussi être *ferré*, abrégé d'être *ferré à glace*, être très habile, très savant dans une science ou un métier (d'Hautel), image tirée des chevaux ferrés à glace, que les fers garnis de crampons empêchent de glisser.

Le contraire d'*être calé*, c'est *sécher*, ne pas faire un devoir, ne pas aller en classe (*être séché*, échouer à un exa-

1. Ce sens est indépendant de celui usuel au XVIe siècle : « A quel jeu jouons-nous ? Tout de bon ou pour *bahutter ?* » (*Comédie de Proverbes*, act. II, sc. V). Oudin note ce dicton dans ses *Curiositez* (1640) : « *Faire comme les bahuttiers*, c'est-à-dire faire bien de bruit et peu de besogne ».

2. Dans la Mayenne, *potasser* signifie faire du mauvais travail (Dottin).

3. Par contre, *recaler* signifie, ironiquement, refuser à un examen, synonyme de *retaper* : « Si j'étais *recalée* au concours ? » Réval, *Sévriennes*, p. 16.

men), répondant au synonyme vulgaire, *être à sec*, n'avoir rien à dire, ne pas savoir. Cette expression est très fréquente dans la bouche des collégiens et des étudiants : « *Sécher* est le seul verbe qu'ils connaissent : il *sèche* les devoirs, il *sèche* les classes, il *sèche* tout, quitte à être, lui-même, un *fruit sec* » (Armand Weil, p. IV).

Un autre verbe qui a pris une extention considérable dans ce langage spécial, c'est *piquer*, attraper, faire, etc : *piquer un laïus*, faire un discours ; *piquer une sèche* (cf. *sécher*) ou *une huître*, rester court, ne pas savoir répondre ; *piquer un phare*[1] (on écrit habituellement *fard*) ou *un soleil*, rougir de confusion ou de honte.

Quelques détails, maintenant, sur la constitution de cet argot des écoles supérieures.

1° Sous le rapport formel, l'argot scolaire, tout comme le parler vulgaire, affectionne les apocopes : *géo*(*graphie*), *math*(*ématiques*), *philo*(*sophie*), etc. *Bachot*, pour bachelier et baccalauréat, est tiré de *bachelier* ; *bas-off*, sous-officier, appelé anciennement *bas-officier* ; *bleau* est l'élève de l'école d'application de Fontainebleau et l'école elle-même ; *Boule-Miche*, Boulevard Saint-Michel, etc. A Saint-Cyr, *fana*(*tique*) désigne à la fois l'enthousiaste et la pompe ou l'éclat de la tenue.

Le terme le plus récent de cette catégorie est *tala*, élève de l'Ecole Normale ayant des principes religieux et pratiquant : « Un *tala* est un homme qui-va-*t-à la* messe[2] ».

Topo a passé, du sens primordial de croquis topographique, à celui de « papier écrit » et de « discours écrit », seules acceptions aujourd'hui usuelles.

2° Sous le rapport syntaxique, l'emploi d'adjectifs comme substitutifs est fréquent : *paternel* pour père, *maternelle* pour mère (et école maternelle), etc.

Dans l'argot de l'X, les objets nouveaux portent le nom de leurs introducteurs, officiers ou professeurs : *crapouillat*, corbeille à papier (d'après le major Crapouillat), et *rosto*, bec de gaz (d'après le général Rostolan) ; le lavis y est désigné par

1. Voir Cohen, p. 185. Cf. cependant le synonyme *piquer un cinabre*, dans le langage des ateliers de peinture.
2. Explication donnée par M. Em. Philipot, dans Nyrop, *Grammaire historique*, t. III, p. 397.

jodot, d'après M. Jodot, professeur de lavis [1]. Ce dernier terme a acquis une grande extension, exprimant tout ce qui lave et tout ce qui mouille : l'eau, les larmes, la pluie. Son dérivé *jodoter* veut dire « pleuvoir » et « pleurer ».

3° Les facéties et jeux de mots y sont également en honneur :

Cocon, camarade de la même année à Polytechnique, est assimilé à un cocon de ver à soie, qui est soigné par le *magnan*, fonctionnaire chargé de veiller à l'alimentation des polytechniciens.

Cacique, le premier de la promotion, à l'Ecole Normale, appellation facétieuse d'après le nom des anciens chefs mexicains : « Pendant un an, elle sera la *cacique* de la troisième année », Réval, *Sévriennes*, p. 260.

Crotale, chef de salle, sergent, ce dernier devenu, dit-on, par un mauvais calembour, serpent, d'où, analogiquement *crotale* [2]. Cf. cependant, *caïman*, maître d'étude à l'Ecole Normale, et *crocodile*, élève étranger à Saint-Cyr.

Equiangle, *équilatéral*, *équipollent*, indifférent, jeu de mots sur *égal* : « De tout le reste, il s'en bat l'œil ! Tout maintenant lui est *équilatéral* », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 49.

Fumiste, civil ou vêtement de civil, dans la bouche du polytechnicien et du saint-cyrien.

Gog, problème, dans le langage polytechnique (proprement *goguenots*, lieux d'aisance) : « On a baptisé aussi, et par calembour, du nom de *gog* ces problèmes qu'on donne souvent comme sujet de composition à l'admission et qu'on appelle des lieux... géométriques » (*Argot de l'X*).

Jus, discours, et *juter*, discourir (évolution analogue à *baver*).

Taupin, aspirant à Polytechnique (terme de mépris), proprement mineur, d'où *taupinière*, école préparatoire aux écoles spéciales : la *taupe* est l'ensemble des *taupins*, constituant la classe de mathématiques spéciales.

Zèbre, cheval : « Courir comme un zèbre » (de là *se zoubrer*, se mettre en tenue de cheval). Vocable primitivement de casernes (Merlin), passé dans le monde de la galanterie : « Lavaux ? Mais c'est le *zèbre* de la duchesse... Ce monde parisien est extraordinaire, son dictionnaire se renouvelle à cha-

1. M. Cohen donne, à la p. 179 de son étude, la liste de ces noms propres devenus noms communs.
2. *Idem*, p. 186.

que saison, *zèbre*, un *zèbre*! Qu'est-ce que cela peut vouloir dire?... C'est le *zèbre* de la duchesse. T'ai-je dit que nos mondaines appellent ainsi l'ami garçon oisif, discret, rapide, qu'on a toujours sous la main pour les courses, les démarches délicates dont on ne peut charger un domestique? » A. Daudet, *Immortel*, p. 74 et 172.

4° Le rôle important des mathématiques dans l'enseignement polytechnique explique la présence de nombreux termes scientifiques.

L'algèbre a fourni : *X*, qui désigne à la fois les mathématiques (*les X*), l'Ecole polytechnique (*l'X*) et le polytechnicien (*un X*); et *monôme*, promenade en file indienne que les élèves exécutent notamment à l'époque des examens (cf. Rigaud, v° *faire*).

La géométrie a donné à son tour: *Cube*, élève de seconde année (de mathématiques spéciales), et *tangente*, épée attachée au flanc du polytechnicien (elle est *tangente* à sa cuisse), et surveillant aux examens écrits du baccalauréat. Ce dernier terme rentre dans plusieurs expressions (qui ont franchi leur milieu spécial), comme *prendre la tangente*, se détourner; *s'échapper par la tangente*, trouver un faux-fuyant : « Les rayons du soleil se tireflûtent *par la tangente* sans se donner la peine de dégeler nos abatis », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 10.

Sublimer, c'est, à Polytechnique, travailler pendant la nuit, ruminer les problèmes de mathématiques transcendantes, et *système* ou *Père système*, à Saint-Cyr, désigne le premier de la promotion.

5° Ajoutons finalement quelques noms moins transparents :

Bizuth, élève de première année, dans les écoles spéciales : « Le terme *bizuth*, est employé partout par les étudiants; il est difficile de déterminer s'il a réellement pris naissance dans le milieu polytechnicien » (Cohen, p. 181).

Le nom paraît être une appellation méprisante, analogue à *pipo* et, comme celui-ci, venu des collèges. Delvau, dans son *Supplément*, donne, comme terme de collégien, *pigut*, au sens de lieux d'aisance; or le moyen français *bégude*, petite auberge (Cotgrave), répond au Normand *bijute*, cahute, cabane. *Bizuth* désignerait donc la même chose que *bahut*, *boite*, c'est-à-dire l'Ecole, et ensuite celui qui la fréquente.

Pipo, polytechnicien, désignation étrangère aux élèves

eux-mêmes (qui disent *un X*) : « Le mot est usité surtout dans les lycées... les polytechniciens ne l'emploient guère, ils lui trouvent comme un petit air moqueur » (*Argot de l'X*). — « Vous verrez mes *pipos*... et mes petits bleaux... », Réval, *Sévriennes*, p. 110. Son origine reste obscure [1].

Potache [2], collégien, lycéen (appellation également obscure) : « Sur les gradins, des *potaches*... conspuant les femmes... Je t'ai vue avec une jeune *potache* », Réval, *Sévriennes*, p. 244 et 247.

Comme on le voit, l'argot des écoles a plusieurs procédés en commun avec le langage populaire ; de là, entre eux, des rapports multiples. Certains termes scolaires, comme *chiper* et *copain*, sont devenus d'un usage général.

1. Le mot est peut-être le même que *pipos*, verge de l'homme (de *pipeau*, tuyau), d'où nom d'amitié ou de mépris donné à un enfant et à un jeune homme, répondant à *bistaud*, jeune apprenti, également d'origine hypochoristique (du dialectal *bite, biste*, membre viril).

2. Les dictionnaires d'argot citent une forme parallèle *pot à chien*, mais celle-ci reste suspecte.

CHAPITRE II

ARGOT MONDAIN

L'argot des salons et des boulevards, tout en empruntant sa substance au bas-langage, renferme un grand nombre de créations artificielles et de vocables éphémères. Chaque époque y est représentée par des termes bizarres ou empreints d'exagération.

Au XVIe siècle, Henri Estienne, à propos de mots excessifs, fait dire à Philausone, partisan de l'influence italienne en matière de langage : « Il vous faudra avoir ordinairement à la bouche ce mot *infiniment*, ou ce mot *extrêmement*, et dire : Je vous suis *infiniment* obligé. Mais j'ouy un jour un sot, passant bien plus outre, en disant à une damoiselle : Vous me plaisiez *infiniment en toute sorte d'infinité*; mais elle incontinent luy rendit bien son change, le payant de la mesme monnoye : Vous me déplaisez *extrêmement en toute sorte d'extrémité* » [1].

Au XVIIe siècle, le langage des Précieuses abonde en pareils tours emphatiques : *épouvantablemant*, *furieusement*, *terriblement* y reviennent à chaque pas, et Molière les cite fréquemment [2]. Voici un exemple du langage quintessencié de l'époque tiré du *Sicilien* de Molière (sc. II) :

— Ah! Monsieur, c'est du *beau bécarre*

— Que diantre veux-tu dire avec ton *beau bécarre?*

— Vous savez que je m'y connois; le *bécarre* me charme : hors du *bécarre*, point de salut en harmonie...

Ce même nom désignait le dandy vers 1885 : « Le *bécarre* doit être grave, raide, gourmé, porter un faux col de vingt centimètres, saluer d'un geste automatique, paraître n'avoir

1. *Deux Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, Paris, 1578, éd. Liseux, t. I, p. 117.

2. Voir Livet, *Lexique de Molière*, t. II, p. 438 à 440, et notamment le piquant chapitre que M. Ferd. Brunot a consacré à la « Préciosité », dans son *Histoire de la langue*, t. III, p. 66 à 74.

que trente ans, ne pas danser et n'affecter aucune frivolité de manières ou de luxe » (Hector France).

Sous le Directoire, les *merveilleux*, appelés par le peuple *incroyables* et *muscadins*, affectaient non seulement une mise bizarre mais une prononciation affectée et grasseyante : c'est *incoyable!* répondaient-ils constamment. Voici le portrait qu'en trace d'Hautel (v° *genre*) : « Pour parvenir à ce que l'on nomme *le bon genre* ou le *suprême bon ton*, il faut d'abord maniérer son langage et grasseyer en parlant ; prendre un air hautain, délibéré et suffisant ; occuper continuellement la conversation de sa personne, de ses qualités, de son savoir, de ses goûts, de ses fantaisies ; parler tantôt de son coiffeur, de son tailleur, de son bottier ; puis de ses maîtresses, de chevaux, de spectacles... Enfin, tout ce qui est ridicule, outré, insipide et féminin, doit se trouver réuni dans ce qu'on appelle *un homme du bon genre* ».

L'argot boulevardier a poussé jusqu'au grotesque cette tendance à l'exagération. *Catapulteux*, *obéliscal*, etc. signifient joli, superbe : « Jamais femme ne sut mieux porter des chapeaux *catapulteux* », *Gil Blas*, 3 août 1888. — « Ce drame pyramidal, *obéliscal* et granitique qui m'a fait frémir », *Almanach du Hanneton*, 1866.

1. — Éléments constitutifs.

Le jargon tout d'abord et ensuite le langage parisien ont exercé sur l'argot mondain une influence considérable. Les éléments que lui a fournis le langage des malfaiteurs sont particulièrement frappants.

Dès 1837, Vidocq constatait, dans la préface de ses *Voleurs*, que « les dandys et les petites maîtresses » parlaient la langue des assassins et des voleurs presque aussi bien qu'un émule de Cartouche et de Mandrin : « La langue argotique n'est plus celle des tavernes et des mauvais lieux, elle est aussi celle des théâtres ; encore quelques pas et l'entrée des salons lui sera permise ».

En effet, quelques années plus tard, en 1844, Labiche, dans une comédie-vaudeville en un acte, *Deux Papas très bien*, ou la *Grammaire de Chicard*, met dans la bouche de ses personnages des phrases comme celles-ci [1] :

1. Labiche, *Œuvres*, t. I (1889).

Je dialoguerai aujourd'hui d'une façon un peu *mouchique* (p. 382).

Poupardon et sa fille peuvent *abouler* quand bon leur semblera (p. 383).

J'y ai songé... j'ai trouvé ton *blot*...

Quant à la dot, cinquante mille *balles*...

Béret montagnard, la blague en sautoir et la *bouffarde* aux gencives (p. 394).

Vous serez *paumé*, je ne vous dis que ça, vous serez *paumaqué* (ib.).

Dis donc, la petite te guigne... *Allume, allume!* (p. 411).

Alors... en avant les *quilles !* (p. 428).

Et lorsque le provincial Médard qui n'entend rien à ces phrases venues de Paris, « le foyer du beau langage », demande étonné à son ami Tourterot :

A Paris tout le monde parle donc comme ça ?

Celui-ci de répondre :

— Tout le monde ?... Ah ! non ; les gens de la haute seulement, ceux qui donnent le ton... Il y a dix-huit mois, quand j'étais passer une quinzaine avec mon jeune homme, alors simple carabin, je sentais mon Châtellerault d'une lieue, j'étais ce qu'on appelle un vrai cruchon ; mais peu à peu je m'y suis mis, je me suis fait présenter dans les meilleures sociétés.

Veut-on se former une idée de ce qu'était alors ce « beau langage », on le trouve tout entier, termes et exemples à l'appui, dans une facétie de 1856, écrite en style tintamaresque, *Paris à vol de canard*, « impressions de voyage dans les 13 arrondissements de la capitale ».

Son auteur, Eugène Furpille, s'exprime ainsi, sur le langage parisien de l'époque : « La langue parlée à Paris et dans les environs est plus variable qu'un baromètre, et change selon les temps, selon les latitudes surtout. L'argot des coulisses, l'argot d'atelier, l'argot de bureau, l'argot de caserne se mêlent, se confondent et se croisent en tout sens avec l'argot des salons, celui des halles et celui des magasins. On trouvera à la fin de ce volume un recueil choisi de termes les plus pittoresques empruntés à ces divers jargons qui caractérisent d'une façon si étrange l'époque actuelle ».

Fidèle à sa promesse, Furpille nous donne un *Dictionnaire de la langue bleue ou Glossaire franco-parisien*, « à l'usage des touristes peu familiarisés avec la beauté de l'idiome capitalesque ». Ce recueil nous fournit sur le langage mondain de

l'époque d'amples indications, dont voici quelques échantillons :

Abouler. Verbe qui exprime l'abondance et la locomotion : *J'aboule* rue Bréda... Phrase des plus usuelles.

Batte pour belle. Adjectif de la belle langue des faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré : « Chère marquise, que vous étiez *batte* hier soir au raout de l'ambassade » !

D'autor et d'achar. Manière élégante, en même temps qu'elliptique, d'exprimer la hardiesse... « Comment vous y prendrez-vous, duchesse, pour faire avaler la chose à votre mari ? — Oh ! baronne, je lui signifierai ça *d'autor et d'achar* ».

Gouape. Sentiment instinctif qui pousse l'artiste, le poète, en un mot l'homme d'intelligence, qu'un travail manuel dégraderait par sa vilité, à lézarder paisiblement, pendant des jours et des mois entiers, sous prétexte de « chercher des idées ».

Pante. Locution amicale par laquelle le spéculateur de toute classe désigne le public *payant*, devant lequel il exécute ses petits tours de gobelet : « Allons, messieurs les *pantes*, il nous manque encore 20.000 souscripteurs d'actions ».

Pègre. Expression aristocratique : « La haute et la basse pègre », comme qui dirait le faubourg Saint-Germain et le quartier Mouffetard ».

Rupe. Style noble. Objet qui n'est pas piqué d'éléphants.

Toc, se dit de quelque chose qui est très chic : « La marquise est assez *toc*, n'est-ce pas, cher ? — Mais oui, cher, je la trouve très batte ».

Outre ces exemples d'origine jargonnesque, on y lit plusieurs vocables de caractère franchement vulgaire :

Ailerons, les pieds et les mains : « Si tu bouges, je te casse les *ailerons* ».

Blague. L'esprit de notre temps.

Boniment. Agaceries orales et en plein vent que les pitres adressent à « Messieurs les militaires et à Messieurs les enfants », pour les engager à « suivre le monde » et à venir contempler « la belle Elise (35 mètres de façade) ». Manière dont les feuilletonistes du lundi rendent compte des pièces de théâtre.

Épatant. Recrue de comparaison canine destinée à peindre l'étonnement.

Fadard, homme qui met proprement sa cravate.

Flan, du flan. Formule de réponse respectueuse d'un fils à sa mère, dans le Ier arrondissement ; dans le IIe arr., on dit *des navets* ! et dans le IIIe, *des pruneaux* !

Loupe. Voy. *gouape*, *far-niente*, etc.

Moucheron, aimable enfant.
Singe. En style ouvrier, celui qui fait la paye tous les samedis.

Ce langage mondain du milieu du XIXe siècle avait donc déjà adopté les expressions les plus caractéristiques du bas-langage.

La même impression nous vient d'une revue de l'année 1861, *Le Plat du jour*, par Em. Blum et Al. Flan, dans laquelle un des personnages s'appelle *Argot* (Ier acte, sc. x) :

JOCRISSE. — Que vient faire l'*Argot* dans cette affaire ?

LA REVUE. — C'est un des produits de l'année... Jamais il n'a pris autant d'extension que cette fois...

JOCRISSE. — C'est égal, Argot, vous n'aurez pas mon suffrage... Je vous trouve ignoble et ceux qui vous propagent ont tort... Si cela continue, l'argot se serait infiltré dans toutes les classes, et, le temps aidant,... dans quelques vingt ans d'ici, du train dont vous prospérez, voici comment s'exprimeront ces grandes dames dont nous sommes si fiers à présent...

Et, dans la scène suivante, la marquise et la duchesse parlent l'argot boulevardier de l'époque, mélange de jargon et de bas-langage.

La même année, Amédée Marteau, lançait, sous le pseudonyme de Marcellus, une série de *Satires* contre le faux luxe, le théâtre, les journalistes.

La Xe, intitulée « Le langage d'aujourd'hui », est consacrée à l'argot boulevardier :

C'était avant le romantisme,
Aux poètes étincelants,
Dont les vers sont tout *ruisselants*
De fantaisie et *d'inouïsme*... [1]

Alors on écrivait de belles choses d'un style simple, grand et fort ; mais, maintenant, les étrangers, nourris aux beautés des écrivains classiques, venant en France, y entendront parler :

Dans les journaux et dans le monde,
L'admirable argot que voici :
— Racine est une *balançoire*,
Je vous le dis bien carrément ;
Corneille a du *chic*, oui vraiment,
Mais je déteste son grimoire...

1. Suivant Delvau, cette expression — *ruisselant d'inouïsme* — appartiendrait au poète romantique Philoxène Boyer (1829-1867).

Avez-vous lu la *Silhouette ?*
Mon cher, un article *tapé*,
Edmond About est attrapé
De la façon la plus *chouette !*
Séjour [1] me *botte* ; il est *ficelle*,
Mais il charpente joliment
Un grand drame à compartiments.
Je *pionce* en lisant La Landelle...

Dans les *Précieuses du jour*, comédie en un acte par Emile Villars, 1865, il s'agit toujours d'argot mondain : « L'argot qui, de l'atelier, du club, des boudoirs interlopes, par une contagion chaque jour plus subtile, s'introduit dans beaucoup de salons parisiens » (Préface).

L'auteur, frappé par cette influence croissante de l'argot — « ce langage idiot et infect » — écrit sa pièce, dont l'argot est l'idée même. Le mot désigne ici non pas le jargon, mais tout simplement le bas-langage. En voici un échantillon (p. 27) :

SAINT-HIPPOLYTE. — Vous étiez sur le turf dimanche... on ringuait à tout casser ! J'ai empoché quelques monacos, et sans cet animal de Fritz qui a failli *casser sa pipe*...

NINA (à Marthe). — *Casser sa pipe*... Le marquis a des mots.

MARTHE. — Oh ! c'est déjà vieux !... ça a de la barbe !... On a dit depuis : *casser son crayon*, et on dit maintenant : *lâcher la rampe*, ou *remercier son boulanger*, ou *dévisser son billard*.

Personne n'a plus profondément saisi le vide de cet esprit mondain que le délicieux poète de *Chantecler*. Il a personnifié, dans le Merle, le dandy boulevardier, cet ironiste en herbe et déjà désabusé, sans cœur et sans cervelle, qui raille tout faute de rien comprendre et croit que

... tout bec un peu *chic* se doit être un peu mufle.

On ne l'entend siffler que des rengaînes comme celle-ci :

Nous n'y *couperons* pas, mes enfants (acte Ier, sc. IIe).
Dans ton pont, toi-même, *tu coupas*? (acte II, sc. V).
Tout ça, c'est des vieilles *escarpolettes* (acte I, sc. IV).

ou émettre des saillies :

La grive est un oiseau si grivois qu'il *s'esbigne*,
De peur d'être rôti dans des feuilles de vigne.
(Acte I, sc. IV).

1. Victor Séjour, auteur de quelques drames à grands spectacles (1821-1874).

Ou le vieux jardinier va chez le mastroquet,
Et, pour *tuer un ver*, étouffe un perroquet.
(Acte I, sc. IV).

Mais oui, mon vieux ! C'est l'heure où l'horizon vermeil,
— Si j'ose m'exprimer ainsi , — *pique un soleil !*
(Acte II, sc. V)

Le poète, par la bouche de Chantecler, s'élève contre son penchant inepte à tout ridiculiser, parce que tout lui échappe, et contre sa manie de parer ces blagues de pitre avec des bribes argotiques recueillies dans le ruisseau :

La Pintade. — La Libellule.
Le Merle. — *Mince alors !*

Il ne fait que des mots et ne cesse de parader avec son « jargon nonchalamment voyou », et lorsque Chantecler, impatienté, lui demande (acte I, sc. IV) :

Ah ! pourquoi donc toujours descendre à des argots ?

il s'en tire par un calembour :

C'est pour vous faire un peu grimper sur des ergots.

Finalement, las de son langage factice :

Ton bagou, c'est du chiqué !

et de ces éternels lazzis, échos ineptes du gamin parisien, Chantecler lui dit franchement son fait (acte III, sc. V) :

Toi tu connus, par quelque matin blême,
Un Moineau de Paris : tu nous l'a dis toi-même.
C'est ce qui t'a perdu. Depuis, la peur te tient
De n'être pas toujours très « moineau parisien » !...
Désormais..... toujours, sans trêve,
Moineautant jour et nuit, moineautant même en rêve,
Condamné toi-même à moineauter sans fin
Pour faire le moineau, tu feras le serin !...
. . . . . .
C'est en vain que tu mets ton gros bec de travers.
Tu veux cueillir les mots d'argot ? Ils sont trop verts !
Chaque grain que tu prends te crève aux mandibules :
Les raisins de Paris sont des grappes de bulles !
N'ayant pris au Moineau que son truc et son tic,
Tu n'es qu'un sous-farceur et qu'un vice-loustic !

Et pénétrant dans les profondeurs de l'âme du véritable « moineau » parisien, du gamin héroïque qui sait donner sa

vie à l'heure décisive, l'illustre écrivain fait ressortir, par la bouche de Chantecler, le fonds d'extrême sensibilité que déguise la raillerie de Gavroche en rapport avec le vide que cache le persiflage du perroquet mondain :

Tu veux imiter le Moineau ? Mais sa blague
N'est pas une prudence, un art de rester vague,
Un élégant moyen de n'avoir pas d'avis :
Il a toujours des yeux furieux ou ravis.
Et veux-tu maintenant la clef d'or qui remonte
Comme un joujou charmant sa blague jeune et prompte ?...
C'est que ses cris railleurs sont des cris attendris,
C'est qu'il est libre et fier, c'est qu'il croit, c'est qu'il aime...
. . . . . .
Il faut savoir mourir pour s'appeler Gavroche !
Mais vous qui, sans gaieté, parce que sans amour,
Vous êtes figuré que la mauvaise humour
Peut remplacer la bonne humeur, et qu'on détrône
Le pierrot lorsqu'on n'est qu'un nègre qui rit jaune,
Et que nous confondrons, ô lourdauds sautillants,
Vos mots d'esprit qui sont des éteignoirs brillants,
Avec ces traits du cœur qui sont des étincelles.
Vous pouvez-vous fouiller — si vous avez des ailes !

2. — Vocables éphémères.

Au XIXe siècle, c'est l'Angleterre qui fournit une bonne partie des noms désignant les héros de l'élégance : le *lion*, le *dandy*, le *fashionable*, le *smart*.

Ce dernier nom et son pendant le *snob* ont produit les dérivés *smarteux* et *smartif*, à côté de *snoboye*, au sens d' « élégant », très usuel dans ce monde spécial qu'on appelle dans les journaux les « horizontales de grande marque ». Celles-ci se sont d'ailleurs forgé un langage franco-anglais, dans lequel la rue Bréda, jadis le quartier de ces dames, s'appelle *Bréda-Street*, et leur commerce, *biznesse* (anglais *business*) : « *Bisenesse* est très usité par les filles publiques qui, au lieu de dire, lorsqu'elles sortent le soir : Je vais *truquer*, disent : Je vais faire mon *bisenesse*. C'est plus Régence » (Rossignol).

Il est alors tout naturel que le souteneur y porte le nom moins élégant de *fish*, poisson [1]...

1. C'est au même monde qu'appartient *rastaquouère*, abrégé en *rasta*, de l'espagnol américain *rastracuero*, traîne-cuir (sobriquet des parvenus), appliqué surtout aux Argentins et Brésiliens qui dépensent sans compter. Le *rasta* a remplacé le *milord* de jadis : « Vous devez avoir la fleur des *rastas* de la colonie », Theuriet, *Fleur de Nice*, p. 124.

Le jargon des demi-mondaines s'est d'ailleurs toujours ressenti de leurs relations multiples et fugaces : « Toutes les professions masculines avec lesquelles elles sont en contact permanent donnent à leur langage une teinte polyglotte et cosmopolite » (Delvau, *Préface*, p. XIV). Le milord, le prince russe, le brésilien y ont tour à tour laissé des vestiges.

La nomenclature indigène du fashionable n'est pas moins féconde :

Cocodès, successeur trivial du dandy, fit son apparition vers 1863, féminin *cocodète*, nom de source vulgaire et de la même origine enfantine que son synonyme *cocotte : cocodète* ou *cocodaque* est le cri de la poule qui pond et la poule elle-même.

Gandin, jeune élégant, nom tiré d'un personnage des *Parisiens de la décadence* (1854) de Théodore Barrière.

Le nom est devenu l'expression même du chic : « Un *def* américain, tout ce qu'y a de *gandin* », Bercy, *IIIe lettre*, p. 5.

Gommeux, remplaçant du *cocodès*, appelé aussi *poisseux*, *pommadin*, *petit crevé*, *boudiné*, *grelotteux*, derniers représentants plus ou moins ridicules de ce qu'on a appelé « les héros du chic et de la distinction vestimentale »[1] : « Tout le Royal *gommeux* et l'Impérial *grelotteux* avait été conviés à cette crémaillère des plus vlan. Les horizontales de la grande marque étaient représentées par... », *Gil Blas*, 29 janvier 1885.

Quant au monde élégant lui-même, le monde select, le *high-life*, il est également caractérisé par des vocables plus ou moins factices et changeant du jour au lendemain.

L'expression la plus générale, qui a pris de nos jours une extension considérable, est *chic*, terme d'atelier pour exprimer une certaine habileté[2] de main dans les arts, d'où tournure avantageuse, élégance, distinction. Cette acception, particulière au XIXe siècle, remonte à une autre plus générale de finesse, adresse (acception encore vivace), celle-ci attestée, dès le XVIe siècle, dans une des *Satyres* de Du Lorens (XII, p. 97) :

> J'use des mots de l'art, je mets en marge hic ;
> J'espère avec le temps que j'entendrai *le chic*.

Mais l'origine du mot reste obscure. Il a produit de nom-

1. Frédéric Loliée, dans la *Revue des Revues* de 1899, t. I, p. 469 : « Etude sur le parler fin de siècle ».
2. Mais aussi : artifice, facilité banale ; de là, *du chiqué*, artificiel, factice.

breux dérivés : *chicard, chicandard chicocandard* [1], très chic. Ce vocable et ses dérivés ont vite fait fortune. Voici quelques témoignages dans leur ordre chronologique :

Les mots de *chicard, chouette, rupin, chicandard,* sont employés pour exprimer la perfection par les ouvriers parisiens. — La Bedollière, 1842, p. 74 note.

Un déjeuner *chicocandard.* — Labiche, *Deux Papas très bien,* 1844 (*Œuvres,* t. I, p. 379).

Chique, au figuré, synonyme de *chouette, truc,* etc. Ce mot a produit à son tour les expressions suivantes qui ne s'emploient que dans les réunions les plus blasonnées : *chiquandard, chiquoquandard, chiquandouillard,* etc. — Furpille, 1855, p. 187.

Bescherelle remarque en 1845 : « Le mot *chic* s'applique aujourd'hui à presque tous les genres de professions ». Ce mot de la « dernière familiarité » est aujourd'hui très usuel dans tous les milieux : « Le lendemain on enterra Bois ; tout l'escadron était là... c'était *chic ;* oh ! c'était très *chic...* », Courteline, *Gaietés,* p. 39.

Le mot *chic* a récemment produit un composé *copurchic,* très chic, élégant à la dernière mode, c'est-à-dire portant un chapeau de feutre à la Rubens [2], d'où *copurchisme,* élégance suprême (H.-France) : « Les pieds ont cinquante centimètres, une pointure *copurchic* », *Figaro,* 23 octobre 1886. — « Les gommeux anglais vont adopter le bracelet : ce sera bientôt le dernier cri du *copurchisme* », *La Nation* (passage cité dans H.-France).

En dehors de *chic* et de ses dérivés, le vocabulaire boulevardier renferme toute une série de synonymes, créations artificielles, productions éphémères des périodiques : les unes mort-nées, les autres vivant ce que vivent les roses, fort peu dépassant une vogue passagère. Nous les passerons en revue à titre de bizarreries linguistiques (ce sont pour la plupart des onomatopées) :

Ah! chic (cri admiratif) : « A côté de lui, Amaury représente un pschutteux du dernier vlan, tout ce qu'il y a de plus *ah!* avec des vestons trop courts et des pantalons trop étroits », *Figaro,* 6 septembre 1883.

1. Fusion probable de *chicandard* et *coco,* personnage infatué.

2. « *Copurchic,* nom qui venait de *pur,* grand chapeau de feutre inventé par Rubens et fort cher aux étudiants, et de *chic,* le tout relié ensemble, ainsi qu'il ressortait du préfixe en sens copulatif *co,* de *cum,* avec ». — Edgar Monteil, *La Bande des Copurchics,* 1886 (cité dans H.-France).

Choc, forme parallèle à *chic*, prononcé *tschock* : « Le *tschock*, lit-on dans le *Gaulois* de 1887, est l'expression parisienne qui a remplacé *pschutt*, lequel avait remplacé *vlan*, qui lui-même avait remplacé *chic* ».

Pschutt, autre synonyme de *chic* (variante orthoépique de *chut*) ! cri d'admiration comme *ah !* désigne à la fois le monde élégant, le high-life, et le jeune élégant, le *pschutteux*, le genre, le *pschuttisme*, le code de l'élégance rafinée, la *pschutterie* : « Tu es tout à fait *pschutt* » ! Theuriet, *Charme dangereux*, p. 208. — « Le chic est mort, vive le *pschutt !* Qu'est-ce que le *pschutt ?* On ne le sait pas exactement, et c'est ce mystère qui en fait tout le mérite. Le *pschutt*, c'est le chic ou à peu près », *Gaulois*, janvier 1883. — « Le *pschutt* vivra-t-il ? Aura t-il une fortune aussi longue que la *gomme*, le *gratin*[1], la *crême*, le *chic*, et autres dénominations que la mode apporte et remporte ? » *Voltaire*, janvier 1883. — « La foire de Neuilly a maintenant son jour *pschutt* », *Figaro*, 29 janvier 1888. — « Un bal blanc... où avait défilé la crême de l'horizontalisme et le gratin du *pschuttisme* », *Gil Blas*, 10 novembre 1886.

Tchink, synonyme de chic, pour l'année 1884, onomatopée analogue à *tschock !* « A propos, chère Madame, vous savez qu'on ne dit plus *pschutt*, ni *vlan*, ni *ah !*... On dit *tchink*. Ainsi, les mardis aux Français sont *tchink*... Moi, je suis *tchink* et le baron ne l'est pas », Octave Feuillet, 1884 (cité dans le *Supplément* de Larchey).

Sgoff, chic, n'est que la finale de Strogoff, beau, chic, souvenir des splendeurs de la mise en scène de Michel Strogoff, au théâtre du Châtelet : « La préoccupation de la *gomme* des salons est de ne pas rester au *chic* quand on est au *pschutt*, d'oser... tenter le *vlan* ou le *sgoff* », Ferdinant Brunot, dans Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. VIII, p. 835.

Tschotte, chic, simple variante orthoépique de *tschoc* : « Les *tschottes* sont une catégorie de gommeux, le dessus du panier des beaux jeunes gens du jour », *Journal pour rire*, 1883, n° 439.

Vlan, synonyme de chic, à partir de 1867, est, comme les précédents, une onomatopée : « Les trois mondaines qui se

1. Le dessus du panier du monde qui s'amuse, la fleur du monde select.

trouvaient au dernier bal de l'Opéra appartiennent à tout ce qu'il y a de plus *vlan* dans la société parisienne », *Gaulois*, mars 1886. — « La sortie du public *vlan* des restaurants de nuit », Merlin, *Débauche à Paris*, p. 11.

Zing, autre synonyme du chic, forme parallèle à *tchink*, l'une et l'autre exclamation d'étonnement et d'admiration : « On ne dit plus *chic*, à ce qu'il paraît. C'est rococo, c'est bourgeois ; et quand une femme a du genre et de l'élégance, on dit qu'elle a du *zinc* », *Evénement*, 18 août 1866.

Ces multiples équivalents du dernier ton de l'élégance sont d'origine purement livresque. Lancé par tel ou tel chroniqueur de journaux, le nouveau qualificatif remplace quelque temps son prédécesseur pour céder bientôt sa place à une autre fantaisie de scribe, laquelle, à son tour, rentre dans le néant. Le mot est ici, comme ailleurs, le reflet fidèle de la chose qu'il désigne ; des préoccupations aussi frivoles ne peuvent trouver d'autres expressions que des termes enfantins, des exclamations niaises ou des consonances grotesques [1].

Une autre leçon se dégage de ces excentricités linguistiques. « On a essayé — remarque M. Loliée, p. 480 — depuis un quart de siècle bien des qualificatifs pour exprimer le dernier ton de l'élégance : c'était *vlan*, c'était *pschutt*, c'était *zinc*, c'était *rubis*, c'est *smart* (je laisse de côté *époilant* qui n'a pas vécu). *Chic* seul aura survécu et nous suffit ».

En d'autres termes, l'unique expression qui l'a emporté sur ce flot de vocables bizarres, est précisément celle qui a des racines dans le passé et qui a été adoptée par la majorité de la nation. C'est au peuple, et non pas aux snobs, qu'on est re-

1. Certains de ces vocables éphémères ont été pris au sérieux par de savants romanistes. On lit cette article dans le *Supplément* à Delvau par Fustier (1883) : « *Ningle*, fille publique : « Les souteneurs... se réjouissent de voir les jours diminuer et par conséquent les nuits augmenter, double avantage pour les fils de Neptune et leur *ningles* ».

C'est là une abréviation familière de *ningliger*, prononciation vulgaire pour *négliger*, désignant tout bonnement une femme en négligé. Or voici ce qu'en pense M. Behrens, dans ses *Beiträge zur französischen Wortgschichte*, 1910, p. 183 : « *Ningle*, prostituée, est donné par le *Supplément* de Sachs comme terme de la langue vulgaire. C'est sans doute *n'ingle*, c'est-à-dire *ingle*, avec l'agglutination de l'article indéfini : *Ingle* est l'allem. *Engel* qu'on rencontre souvent comme terme hypocoristique. Aussi longtemps qu'on n'aura des données sur l'expansion du mot en français, on ne saura décider s'il a été pris de l'anglais ou du germanique continental ».

devable des acquisitions linguistiques réelles, permanentes, définitives.

M. Loliée qui a relevé ce nouveau genre de *parisinianismes* — des façons de dire imprévues, des images aventureuses, des vocables bizarrement expressifs, en état de renouvellement perpétuel... qui sont comme la mousse pétillante et éphémère de l'esprit parisien — conclut ainsi son étude pleine de faits et d'idées : « Les caprices de langage où s'amuse la fantaisie des gens du *dernier gratin*, des *copurchics* et des viveurs. Il existe de cette espèce toute une littérature [1], dont la province n'est pas moins friande que la capitale, et qu'à l'étranger les raffinés de Saint-Pétersbourg se piquent de connaître aussi à fond que ceux de Paris. Elle s'adapte de préférence au ton et aux habitudes de la *flâne* boulevardière. Les « journaleux », en outre, les « métaphysiciens de l'atelier » et les plumitifs de tout sexe n'en dédaignent pas l'emploi... Il y a trop de caprices d'expression dans tout cela pour qu'il n'en roule une large dose au fleuve de l'oubli !... Tous ces volumes fantaisistes dont on s'amuse, à l'heure présente, seront complètement illisibles dans une trentaine d'années... La meilleure partie de leur agrément est destinée à s'évaporer aussi vite que le parfum d'actualité dont ils furent l'émanation directe ».

1. Voici les ouvrages fin de siècle que cite de préférence l'auteur :
Gyp, *Le petit Bob*, Paris, 1882.
Lucienne (M. Donnay et J. Marni), *Dialogues de courtisanes*, Paris, 1892.
Lavedan, *Leurs sœurs*, Paris, 1892.
Marni, *Comment elles nous lâchent*, Paris, 1892.
Willy, *Maîtresse d'esthète*, Paris, 1897.

CHAPITRE III

ARGOT DES COULISSES

Notre but n'est nullement de tracer ici l'historique de cet argot spécial, d'ailleurs encore insuffisamment connu, ni d'en analyser les éléments constitutifs, tâche malaisée à l'heure actuelle. Nous voulons simplement, tout en faisant ressortir les vocables qu'il a tirés du bas-langage, source primaire d'où dérivent toutes les langues spéciales, relever les termes qu'il a fournis à son tour à la langue parisienne.

Remarquons que le jargon des malfaiteurs, comme on l'a déjà vu au chapitre précédent, a de bonne heure pénétré dans les coulisses, et, s'il faut ajouter créance aux *Mémoires* de Mademoiselle Dumesnil, il aurait déjà été familier aux acteurs du XVIIIe siècle [1]. A différentes reprises, les pouvoirs publics sont intervenus pour en arrêter le flot de plus en plus grossissant. Une circulaire du ministère de l'Intérieur, en date du 30 octobre 1853, avertit les directeurs qu'ils ne doivent plus tolérer que les artistes intercalent dans leurs rôles des phrases en argot ; une autre circulaire du 24 avril 1858, adressée par le Ministre d'Etat aux directeurs des théâtres, prévient ceux-ci que la commission de censure a reçu des instructions sévères contre l'introduction au théâtre des termes empruntés à l'argot. Et en conséquence la pièce d'Emile Villars, dont nous venons de parler, fut interdite en 1866 par la censure [2].

C'est généralement par l'intermédiaire du langage populaire parisien que les mots du jargon ont passé au théâtre.

1. Voir nos *Sources*, t. II, p. 248 note.
2. Cf. Yves-Plessis, *Bibliographie de l'Argot*, nº 170 et 180. Voir, en outre, sur l'argot au théâtre, nº 207 (à propos de la *Famille Benoiton* de Sardou, 1865), nº 215 (à propos de la pièce d'Emile Villars, 1865), nº 319 et 320 (sur l'envahissement de la littérature dramatique par l'argot).

Des termes[1] — comme être *mouche* et *toc*, être parfaitement mauvais dans le rôle dont on est chargé ; une *panne*, pour un mauvais rôle ; *cabotin*, pour un piètre comédien ; avoir le *trac*, le *taf*, le *taffetas*, ressentir en scène une grande émotion, une grande peur ; *enfant de la balle*, acteur qui est né au théâtre d'une famille de comédiens, etc. — ont passé du parler vulgaire dans le langage des coulisses.

Mentionnons quelques vocables spéciaux aux coulisses : *Appeler Azor*, siffler un acteur ; *cascade*, plaisanterie scénique, trait ou geste comique (ajouté par l'acteur au texte ou aux intentions de l'auteur) ; *ours*, mauvaise pièce, et *tartine*, longue tirade ; *Romain*, claqueur payé (souvenir des théâtres de Rome) ; *tape*, insuccès ; *zinc*, organe puissant (« avoir du *zinc* »).

Par contre, l'argot des coulisses a fourni au bas-langage :

Ficelle, moyen usé et rabattu dont on se sert pour amener un effet (allusion aux ficelles cachées avec lesquelles on manœuvre les marionnettes : elles ne remuent qu'autant qu'on tire les ficelles), d'où cette double acception :

1° (comme substantif) Moyen artificiel et plus ou moins secret, ruses du métier, qu'il s'agisse d'un comédien ou d'un camelot.

2° (comme adjectif) Malin, rusé, sens attesté dès le début du XIXe siècle : « Etre *ficelle*. Métaphore populaire qui signifie friponner avec adresse ; une *ficelle*, un escroc » (d'Hautel). — « On en voyait de grands [enfants], l'air *ficelle*, de gros, ventrus... », Zola, *Assommoir*, p. 163 — « Si on était *ficelle*, on râflerait des montres », Rosny, *Rues*, p. 72.

Cette expression n'a pas manqué d'être censurée par Desgranges en 1821 : « *Ficelle*. Barbarisme qui signifie trompeur, rusé. C'est donc à tort qu'on dit : *Notre voisin a l'air un peu ficelle*. Les cordiers ne font pas de ces ficelles-là ».

Cette remarque du grammairien puriste dénote, comme d'habitude, l'ignorance de l'origine et de l'évolution spéciale du mot ; mais on est surpris de trouver la même méconnaissance de sa valeur technique chez un investigateur aussi érudit que feu Nizier du Puitspelu : « *Etre ficelle*, être d'une probité médiocre : M. Finochon est un homme qui a de l'estoc (c'est-à-dire de l'intelligence), dommage qu'y soye un peu

1. Cités d'après Arthur Pougin, *Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre*, Paris, 1885.

ficelle. Je me demande quelle analogie on a pu voir entre un monceau de ficelle et un filou ? Possible quelque vague analogie de consonance tout simplement » [1].

Four, échec complet, fiasco d'une pièce ; de là, insuccès en général. *Faire four* s'est dit tout d'abord des comédiens qui refusaient de jouer et renvoyaient les spectateurs quand la recette ne couvrait pas les frais (c'est-à-dire, ajoute Littré, rendaient la salle aussi noire qu'un four) ; ensuite, de nos jours, échouer, en parlant d'une pièce de théâtre, et de toute œuvre ou entreprise : « J'ai demandé une avance d'argent à mon patron, j'*ai fait four* ». (Rossignol). Voici quelques autres citations : « Nous *faisons four*, dit Lousteau en parlant... la langue des coulisses », Balzac, *La Muse du département*, 1843, t. VI, p. 391. — « Il est certain maintenant que les roussins *ont fait four* », *Père Peinard*, 8 janvier 1890, p. 5. — « Qui n'a pas conscience du *four* énorme qu'elle vient de *faire* en philosophie » ? Réval, *Sévriennes*, p. 22.

La même notion est rendue dans l'argot des coulisses par :

Veste, échec au théâtre : *quelle veste !* dira-t-on d'une pièce qui est tombée sous les sifflets ou qui a succombé sous l'ennui ; *remporter sa veste*, échouer piteusement et sans chance de retour, en parlant d'un acteur ou d'une pièce [2], ensuite, ne pas réussir, en général : « Le pêcheur qui n'a pas pris du poisson, remporte une *veste* » (Rossignol) — « Dans le vingtième arrondissement, ils ramassent une belle *veste* [électorale], ça leur tiendra chaud pour cet hiver », *Père Peinard*, 29 septembre 1889, p. 3.

Le plus important de ces emprunts est *maquiller*, se farder, qui s'est dit tout d'abord des actrices, terme passé ensuite aux femmes du monde. Aucun dictionnaire jusqu'à Littré ne donne ce mot que Furpille n'a pas oublié de noter en 1856 (Vidocq donne déjà *maquis*, fard) : « *Se maquiller*, réparer des rides l'irréparable outrage » [3].

1. *Littré de la Grand' Côte*, v° *ficelle*. Cf. Sigard, *Glossaire du wallon de Mons* 1870 : « *Ficelle*, substantif et adjectif, petit voleur. On a, selon les uns, voulu désigner par ce mot, ceux qui ne méritent pas précisément la corde. Selon d'autres, ce mot provient d'un droit de ficelle ou emballage que percevaient les négociants et qui n'a pu être aboli que par un décret de Napoléon Ier. M. Scheler soupçonne une corrélation entre *fil* et *filou*. Il cite la locution vulgaire *avoir le fil* ».

2. L'origine de cette expression éminemment théâtrale remonte à une pièce *Les Etoiles*, jouée au Vaudeville vers 1855 (v. H.-France).

3. Sens dérivé : *Maquiller*, frelater, frauder, tricher, en parlant du marchand de vin, du restaurateur de tableaux, du maquignon.

On le lit quelques années avant dans Théophile Gautier : « La plupart de ces dames *se maquillaient*, comme disent les actuelles lorettes de Paris », *Constantinople* (éd. princeps, 1853), éd. 1881, p. 60.

C'est un vénérable archaïsme qu'on rencontre dès le XIIe siècle : « le vis *masquilliés* » de la chanson d'Antioche (v. Littré, *Supplément*), signifiant visage rougi ou noirci, rendu méconnaissable. Ce verbe au sens de se noircir, se déguiser en se barbouillant, a dû longtemps se maintenir dans le parler vulgaire. C'est là que l'a puisé le jargon, qui s'en était emparé dès le XVIIe siècle, en lui donnant l'acception de « voler » ou « travailler (au sens argotique) : « Courtaux de boutanche sont des compagnons d'estat, dont les uns ne *maquillent* que durant l'hyver... et quand l'esté est venu, ils disent : Fy du *maquillage...* » — *Le Jargon de l'Argot reformé*, 1628, p. 30.

Cette métaphore est foncièrement jargonnesque : pour le malfaiteur, *se déguiser* et *voler* ou *travailler* étaient des termes synonymes ; il était forcé, pour pratiquer son métier, de prendre toutes sortes de déguisements, de se rendre méconnaissable. Le fourbesque se sert de la même image : *camuffare*, voler, signifie proprement se déguiser, se masquer.

Le jargon du XVIIe siècle et l'argot des coulisses du XIXe ont tour à tour puisé dans l'idiome populaire, où nombre d'archaïsmes à l'état latent n'attendent qu'une occasion propice d'entrer en circulation. Un exemple curieux à côté de *maquiller*, est le *bagotier* de nos jours qui a fait sa réapparition après une éclipse de plusieurs siècles (v. ci-dessus, p. 329).

Parmi les types du théâtre, citons en premier lieu *Bobèche*, pitre qui vivait sous l'Empire et la Restauration, dont le nom survit dans l'expression vulgaire : *chez Bobèche?* comment ? quand ? où ? (avec une nuance d'incrédulité, d'ironie ou de refus) ; *chez Bobèche !* jamais (avec idée de moquerie ou de supériorité) [1].

Dumanet, soldat naïf et crédule, représente un personnage du vaudeville des frères Cogniard, *La Cocarde tricolore*, joué en 1831 : dans cette pièce, Dumanet est un jeune soldat à qui l'on fait croire les bourdes les plus invraisemblables.

La plus récente de ces créations est *Gédéon*, type du dégé-

1. Bruant, *Dictionnaire*, p. 116, 273 et 379.

néré physique et intellectuel, souvenir de *Gédéon Gueule-d'empeigne*, qui a figuré pendant quelque temps dans les journaux comme réclame de Ba-Ta-Clan.

Ces types popularisés par les caricatures sont nombreux. Bornons nous à citer ceux qui ont définitivement acquis droit de cité dans le bas-langage. Les synonymes vulgaires du parapluie : *Pépin* (quand il est vieux et démodé), *riflard* et *robinson* (désignant des modèles de grande dimension) sont des souvenirs de ce genre. Dans un vaudeville de Picard, *La Petite ville*, 1801, un des personnages, Riflard, paraît sur la scène avec un énorme parapluie : « L'ondée reprenait, la noce venait d'ouvrir les parapluies, et, sous les *riflards* lamentables, balancés à la main des hommes, les femmes se retroussaient... », Zola, *Assommoir*, p. 78.

Tandis que *robinson*, vaste parapluie, rappellerait celui de Robinson Crusoé, dans une pièce de Pixérécourt (1805), le *pépin* serait ainsi nommé d'après Pépin, personnage qui entrait en scène armé d'un grand parapluie, dans *Romainville ou la Promenade du dimanche*, vaudeville joué aux Variétés le 30 novembre 1807 : « Voici votre *pépin*, et voici votre tube », Courteline, *Gaietés*, p. 260.

La *Fille de l'air*, ancienne pièce du Boulevard du Temple, a fourni la locution *jouer de la fille de l'air*, se sauver : « *Il a joué de la fille de l'air*, y a pas eu mèche d'y f... le grappin dessus... Les paysannes ne se gênaient pas non plus pour accrocher aux branches des arbres les ceusses qui ne purent *jouer de la fille de l'air* », *Père Peinard*, 24 août 1890, p. 5, et 1 févr. 1891, p. 6.

C'est dans le mélodrame jadis célèbre de l'*Auberge des Adrets*, représenté à l'Ambigu comique en 1823, qu'on trouve Robert Macaire, type de la friponnerie audacieuse et cynique, rôle créé par Frédérick Lemaître (Rictus, *Cœur*, p. 17) : « Les pénards, les marles, le *macaires*... »

Le vaudeville des frères Cogniard, la *Cocarde tricolore*, joué le 19 mars 1831, a popularisé, avec la caricature du soldat crédule *Dumanet*, celle du grognard aux sentiments exagérés, *Chauvin*, devenu ensuite le type du civil patriotard, personnage ridicule dont le nom a passé de France en Europe.

Rappelons finalement quelques noms ou surnoms de danseurs fameux (entre 1830 et 1860), devenus populaires : *Balo-*

chard [1] et *Chicard* [2], types de carnaval à la mode dans les bals masqués vers 1830 et 1840 ; *Clodoche* [3], personnage habile dans l'art de se désarticuler (à la mode vers 1840) ; — *Rigolboche*, sobriquet d'une danseuse excentrique (1855-1860).

Le théâtre a été une force incomparable de diffusion pour certains mots nouveaux entendus en commun par un grand nombre d'hommes. Gaston Paris a écrit à ce sujet une page suggestive dont il nous sera permis de citer ce passage : « Le théâtre, dans ce genre, a des effets prodigieux : une foule de locutions, de métaphores, de sobriquets, aujourd'hui employés couramment, proviennent de pièces de théâtre souvent tout à fait oubliées. Pendant des mois, des milliers de spectateurs ont été émus, indignés, égayés par une expression heureusement détournée de son sens : ils l'ont répétée en se revoyant, ils en ont semé leurs entretiens ; peu à peu elle est entrée dans leur langue et s'est répandue autour d'eux. Une pièce à succès fait son tour de France : le mot nouveau sera ainsi transporté dans toutes les grandes villes, qui seules renouvellent le langage dans une société comme la nôtre » [4].

1. Voir ci-dessus, p. 280.
2. Et avec le sens généralisé : « Dans sa danse de *chicard* enragé... », Zola, *Assommoir*, p. 453.
3. « Ils évoquaient à eux trois l'idée d'une figure de quadrille d'un trio de *clodoches* », Courteline, *Train*, p. 190.
4. *Mélanges linguistiques*, 1909, p. 288.

CHAPITRE IV

DERNIERS VESTIGES

Le roman a fourni, à son tour, nombre de types qui ont fait fortune.

Dans la *Princesse de Babylone* de Voltaire, *Cador* joue le rôle d'un ami fidèle et dévoué. Ce nom a passé au chien, à l'exemple de ses synonymes *Azor* et *Médor* (également d'origine littéraire) : « Si tu les voyais, les pauvres *cadors*, comme ils triment, ça te ferait de la peine aussi », Bercy, *XXI*e *lettre*, p. 5. — « Sont après vous comme des *cadors*... » (Rictus, *Doléances*, p. 15).

Nous avons déjà cité le nom récent d'*Apache*, d'après un roman de Fenimore Cooper.

Tout le monde connaît *pipelet*, nom de concierge, souvenir d'un personnage des *Mystères de Paris* (1844) d'Eugène Sue : « Dans ce bouge, M. *Pipelet*, le portier, momentanément absent, était représenté par Madame Pipelet », t. I, p. 163. — « Le *pipelet* intervient et le ravale », Poulot, p. 131.

Le *gavroche*, nom du gamin parisien, blagueur et spirituel, est, comme on sait, un personnage des *Misérables* de Victor Hugo : « Bataillon de *gavroches* », lit-on dans le *Journal* des Goncourt du 22 septembre 1870.

C'est dans *Les Misérables* (l. I, ch. XIV) que Victor Hugo attribue le mot connu au général Cambronne, à la bataille de Waterloo. Le héros, enveloppé de toutes parts et sommé de se rendre, aurait répondu : « La garde meurt et ne se rend pas », ce que la tradition a condensé en une expression vulgaire énergique ainsi rapportée par le romancier : « Un général anglais, Colville selon les uns, Maitland selon les autres, leur cria : Braves Français, rendez-vous ! Cambronne répondit : Merde ! » On a ensuite identifié le nom du fameux général avec le sens du mot qu'il aurait prononcé.

Le plus récent de ces types généralisés est *bazouge*, croque-mort, nom d'un personnage de l'*Assommoir* de Zola : « Le

père *Bazouge*, un croque-mort d'une cinquantaine d'années, avec son pantalon noir taché de boue, son manteau noir agrafé sur l'épaule, son chapeau de cuir noir cabossé, aplati dans quelque chute », *Assommoir*, p. 100. — « Le *bazouge*, l'œil enluminé, fredonnait un refrain joyeux », *La Petite Presse* (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 57).

Le nom d'un autre personnage, *Mouquette*, dans le *Germinal* de Zola, est pris au sens de « derrière » (Rictus, *Cœur*, p. 64), par allusion au geste de cette fille devant les troupes envoyées pour mater les insurgés.

Le mot *pandore*, gendarme, type créé par Gustave Nadaud, doit son existence à une chanson (1850), dont chaque couplet se terminait par ce refrain :

Brigadier, répondit *Pandore*,
Brigadier, vous avez raison...

refrain et type devenus populaires : « Deux *pandores* l'agrippent et le portent dehors », *Père Peinard*, 1 mars 1891.

Et ta sœur ? réponse ironique à un importun. Cette rengaine débitée à tout propos est le souvenir d'un couplet de chanson populaire commençant par ce vers (voy. Rigaud) : « *Et ta sœur* est-elle heureuse ? »

Pas de ça, Lisette ! formule de négation ou de refus, remonterait à une chanson de Béranger (cf. pourtant Larchey) : « Ah ! mais non ; *pas de ça, Lisette !* c'est vieux jeu », Richepin, *Truandaille*, p. 167.

Tartempion, individu quelconque. Ce nom de fantaisie aurait été mis en circulation par le *Charivari* de 1840 à 1850, « où certains articles mettaient toujours en scène les personnages imaginaires de *Tartempion* et Barbanchu » (Larchey, *Supplément*).

Quelques souvenirs historiques :

Balthazar, repas copieux, allusion au festin de Balthazar dont fait mention la Bible (Rictus, *Cœur*, p. 16) : « Mais ce *balthazar* est vite fini... »

Charlemagne, sabre-baïonnette (Merlin) : « Je pouvais le piquer avec mon *charlemagne* », Henri Brissac, p. 44. De tout temps on a donné aux épées des chevaliers les noms de personnages célèbres du passé.

Mazagran, café servi dans un verre (souvenir de la défense du blockhaus de Mazagran en 1840) : « Dans mon *maza-*

gran je mets de l'eau-de-vie, ça me fait un gloria », Courteline, *Gaietés*, p. 225.

Sarrasin, ouvrier typographe non syndiqué : il est considéré comme infidèle [1].

Trafalgar, *coup de Trafalgar*, désastre ou simplement bagarre (souvenir de la défaite navale de *Trafalgar* du 21 octobre 1805) : « Je vais dire mon sentiment sur le *trafalgar* de 1871 »... « Quand rapplique un janvier, on se dit : Ça sera-t-il pour cette année *le coup de Trafalgar ?* » *Père Peinard*, 17 mars 1889, p. 1, et 3 janv. 1892.

Ajoutons : *Conduite de Grenoble*, action de chasser à coups de bâtons [2], locution d'origine incertaine [3], comme celle qui se rattache à *Chaillot*, ancien village des environs immédiats de Paris (aujourd'hui quartier du XVIe arrondissement) devenu, on ne sait pourquoi, le point de mire des sarcasmes des Parisiens : *A Chaillot !* exclamation qu'on adresse aux importuns, (*envoyer à Chaillot*, envoyer promener, se débarrasser d'un importun), et *ahuri de Chaillot* [4], que donne d'Hautel (« étourdi, jeune écervelé »), l'une et l'autre encore usuelles : « Dis donc ne fais pas ta gueule ! Tu sais à *Chaillot* les rabat-joie !... Lorsqu'elle ne parlait plus, elle prenait tout de suite la tête d'un *ahuri de Chaillot*, les yeux grands ouverts... S'il me fiche un abatage, *je l'envoie à Chaillot* », Zola, *Assommoir*, p. 337, 364 et 454.

L'escrime a fourni l'expression : *pincer quelqu'un au demi-cercle* (le *demi-cercle* est une sorte de parade), le surprendre, l'arrêter au passage au moment où il ne s'y attend pas : « Bah ! tant pis ! Rira bien qui rira le dernier : *je le repincerai au demi-cercle* », Courteline, *Train*, p. 102.

Mentionnons finalement ces deux termes scientifiques qui ont subi des vicissitudes diverses en passant dans le bas-langage :

Système, qui a tout d'abord désigné le système nerveux ou

1. Les forçats appellent *mahomet* la bourse secrète qu'ils portent sous leur chemise (voy. Delvau, *Suppl.*).

2. On lit fréquemment cette locution dans le *Père Duchêne* d'Hébert : « Indigné de voir toutes les trahisons des ministres, j'ai été trouvé le roi pour l'engager à leur *faire la conduite de Grenoble* », n° 91, 1791, p. 7.

3. Michelet (*Histoire de France*, t. II, p. 75) l'attribue au caractère rude des Dauphinois.

4. Le Roux de Lincy, dans son *Livre des Proverbes* (t. I, p. 331), cite sans explication « *Ahuri de Chalireau*, tout estourdy sortant du bateau ».

la complexion individuelle (*taper sur le système*, énerver), fut ensuite appliqué à la cervelle ou à la tête (*se faire sauter le système*), et finit par signifier une opinion ou une idée en général (*je sommes point du même système*). Ce n'est pas tout : « *Système*. Un mot fort en crédit chez les ouvriers qui le mettent devant un autre avec le sens de : dans le goût de, comme chez, semblable à : *système Jardinière*, habillement complet... *système ballon*, grossesse, etc. Le champ est vaste, aussi est-il très exploité » (Rigaud).

Type, c'est-à-dire type ethnique, a acquis une acception tout à fait vague : quidam, individu, pris tantôt en bonne part (*type épatant*) et tantôt surtout en mauvaise part (*sale type*). Le féminin *typesse* partage cette double nuance du mot. Les deux formes ont passé dans les parlers provinciaux.

Le tableau que nous venons de tracer embrasse, dans son ensemble, le développement successif du langage populaire parisien au cours d'un siècle (1800-1900), un des plus féconds de l'histoire de la langue. Nous en avons suivi les acquisitions multiples et recherché, en tant que faire se pouvait, leur point de départ social, linguistique et psychologique. La masse des faits qui viennent d'être analysés ne laisse pas d'être imposante. Il est temps maintenant de préciser les idées générales qui s'en dégagent et d'esquisser à grands traits la phase récente où vient d'entrer la langue parisienne sous l'influence des événements grandioses et tragiques que nous venons de traverser.

CONCLUSION

Le langage populaire parisien peut être étudié d'une manière à peu près suivie depuis le XVe jusqu'au XIXe siècle. Au cours de ce long espace de temps ses rapports avec la langue littéraire présentent des caractères singulièrement variés.

Au XVe et XVIe siècles, les deux idiomes se confondent souvent : Villon, Rabelais, offrent des traces de parisianismes, c'est-à-dire de manières de dire particulières au menu peuple de Paris.

Au XVIIe siècle, une démarcation de plus en plus nette s'établit entre la langue écrite et le langage courant, qui finit par être relégué dans le burlesque. Ce genre qui fleurit dans la seconde moitié du XVIIe siècle, est lui-même une réaction contre un courant littéraire épuré, trop exclusivement digne et grave. Le burlesque suscite, à son tour, les dix *Mazarinades* de 1649 à 1660, écrites dans le patois de la banlieue parisienne.

Une centaine d'années plus tard, vers 1743, Vadé inaugure le genre poissard qui jouit d'une grande vogue pendant la seconde moitié de XVIIIe siècle. Ces œuvres poissardes, écrites dans le langage des halles, sont assez nombreuses, grâce à l'auteur de la *Pipe cassée* et à ses imitateurs. Elles présentent un certain intérêt pour l'historique des vocables vulgaires qui font aujourd'hui partie de la langue générale.

Mais le burlesque et le poissard ne sont en somme que des manifestations isolées et partielles. Ils ne reflètent que certains aspects de l'idiome vulgaire et n'envisagent que des milieux spéciaux, en dehors, en quelque sorte, du courant général de la langue populaire.

Il faut arriver au XIXe siècle, et principalement à sa seconde moitié, pour constater le développement intégral du vulgaire parisien. La transformation est profonde. Des affluents, nombreux et divers, alimentent le vocabulaire et lui apportent, en même temps que la richesse et l'abondance, la variété et le pittoresque. C'est là une véritable révolution qui établit un contraste frappant entre l'idiome parisien des siècles passés et celui de nos jours.

A quels changements d'ordre social répond cette surprenante évolution linguistique ?

Les circonstances ont été multiples. On pourrait y entrevoir en premier lieu la disparition, au début du XIXe siècle, des anciennes corporations. Les cloisons étanches qui les séparaient, une fois tombées, un rapprochement de plus en plus effectif s'opéra entre les hommes de métier, une interpénétration des classes professionnelles et des autres classes sociales. Les groupements même qui jusqu'alors se tenaient à l'écart, par exemple les malfaiteurs et les filles, trouvèrent le moyen de jouer un rôle dans cette mêlée sociale.

En second lieu, et vers la même époque, les facilités de plus en plus grandes des moyens de communication amenèrent une affluence inusitée de provinciaux à Paris, de gens de métier surtout, qui y apportèrent nombre de termes du terroir.

De là, pour le langage parisien, une triple source d'enrichissement :

1° Les vocabulaires professionnels et techniques des divers métiers déversèrent leurs termes les plus caractéristiques dans le torrent de la langue populaire qui sut les absorber et les dominer.

2° Les patois, principalement ceux du Centre, de l'Ouest et du Midi de la France, fournirent, à leur tour, un contingent de vocables dialectaux qui affluèrent à Paris, en même temps que les provinciaux qui vinrent y séjourner.

3° Les langues spéciales en marge de la société — jargons des malfaiteurs, des gueux et des filles — passèrent à peu près intégralement dans le langage parlé des basses classes de la société parisienne. Cette influence graduelle et systé-

matique peut être suivie pas à pas depuis ses humbles débuts jusqu'à sa pénétration définitive.

Les facteurs sociaux, qui ont servi d'intermédiaires dans cette œuvre de constitution linguistique, furent tour à tour les soldats, les marins, les ouvriers. Nous avons suivi, au cours de nos recherches, les traces multiples que ces facteurs ont laissées dans la langue populaire.

Les soldats ont été les agents les plus efficaces, et leur action (comme d'ailleurs celle des marins et des ouvriers) s'est manifestée par une double voie. La vie militaire a tout d'abord facilité l'expansion des termes de jargon en dehors des milieux spéciaux, la caserne étant de nos jours leur grande propagatrice, tant à Paris qu'en province. Puis, elle a, après ce rôle d'intermédiaire, exercé une action féconde et fourni, par elle-même, au langage parisien tout un stock de vocables nouveaux.

Cette action intense de la nation armée vient de se renouveler, sous nos yeux, pendant la grande Guerre de 1914 à 1916. Lorsque, à la voix de la patrie en danger, ses fils accoururent de tous les points du territoire et des colonies les plus lointaines, ces éléments divers, réunis dans les tranchées, suscitèrent les mêmes phénomènes de transformation linguistique [1].

Après le service militaire, la presse a été un agent de diffusion de premier ordre. Répandu par millions d'exemplaires, lu et relu jusque dans les demeures les plus humbles, le journal est devenu, comme le pain, un objet de première nécessité. Son influence et sa force d'expansion ont été incalculables. Il a contribué à propager les parisianismes jusqu'aux régions les plus éloignées de la capitale.

Un relevé systématique des néologismes répandus par les périodiques de Paris et de la province pendant un laps de temps déterminé, serait fort instructif. Un bilan de ce genre, limité à un seul jour et uniquement à Paris, a été tenté, il y a une vingtaine d'années, par M. Ferd. Brunot. Ce tableau des mots nouveaux, relevés dans les quotidiens parus le

1. Voir Appendice I : *Argot des Tranchées*.

16 mai 1899, ne laisse pas d'être suggestif [1], surtout sous le rapport de la langue vulgaire, des parisianismes.

L'influence du bas-langage parisien, partout considérable, s'est exercée cependant avec des caractères différents et des degrés variables sur la province, sur les pays où l'on parle français et sur la langue littéraire elle-même.

Les parlers provinciaux et les patois en ont subi tout d'abord le contrecoup. Nous avons fait ressortir à plusieurs reprises le prestige incomparable de la capitale aux yeux des provinciaux et, par suite, les incursions continuelles des parisianismes dans leurs idiomes locaux.

Plus intense et autrement destructive a été l'emprise du vulgaire parisien sur les patois, dont la physionomie a souvent été profondément modifiée. Mais à côté de cette action délétère, on a tout récemment fait valoir le rôle préservatif du français de Paris pour ralentir l'agonie des patois : « Dans leur pauvreté génétique, dans leur misère actuelle, les parlers [vulgaires] — nous n'en exceptons pas la langue illustrée par Mistral — ont recours à la grande pourvoyeuse qu'est la langue littéraire [2] ». Ce nouveau point de vue complète l'autre.

Les parlers français de la Belgique, de la Suisse romande et du Canada, une de nos anciennes colonies, se ressentent aussi fortement de la langue de Paris, qui y a laissé de nombreux vestiges remontant à diverses époques. Les apports les plus récents datent de la veille de la grande Guerre et ils n'ont pas cessé de s'accroître pendant les années 1914 à 1916.

Quant à l'action de l'idiome vulgaire sur la langue littéraire, le problème est plus complexe et mérite d'être examiné de plus près.

L'Académie, dans la première édition de son *Dictionnaire* (1694), a largement admis les mots populaires. Elle a non seulement tiré parti des *Curiosités* d'Oudin, parues un demi-siècle auparavant (1640), mais elle a directement utilisé les matériaux recueillis par Chapelain dans les milieux populaires et populaciers de Paris.

1. *Histoire de la langue et de la littérature française des origines jusqu'à 1900*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, t. VIII, p. 841 à 850.
2. J. Gilliéron, *Etudes de géographie linguistique, Pathologie et thérapeutique verbales*, Neuveville (Suisse), 1915, p. 13.

La deuxième édition du *Dictionnaire*, parue en 1718, est en recul, comme les tirages ultérieurs de 1740 et 1762. L'édition de l'an VII (1798) — où figurent *asticoter*, *bernique*, *cocasse*, *pacant*, *pleutre* — renferme en appendice les mots « que la Révolution et la République ont ajoutés à la langue ». Mais ce sont exclusivement des termes politiques et littéraires (un mot typique comme *raccourcir*, si évocateur pour l'époque, y fait défaut).

Au XIXe siècle, les éditions de 1835 et 1878 présentent un intérêt particulier pour le nombre important de parisianismes admis dans le corps du *Dictionnaire* :

(1835) *Bastringue*[1], bichonner, blaser, *bougonner*, cabotin, casquette, chique et chiquer, collégien, crâne (adj.), croque-mort, décaver, dégoter, *foulard*, fringale, gamin, *luron*, *riboter*, sapin (« voiture »).

(1878) *Bisquer*, blague, charabia, chipie, croque-mitaine, déluré, escalope, *faraud*, faubourien, flageolet (« haricot »), *flâner*, flouer, fricot, gabegie, gâteux, *gouailler*, grincheux, limousine, *loustic*, macabre, mamour, maronner, minable, mioche, moutard, panné, poigne, rafistoler, rancard, rapin, rococo, troupier.

Dans la future édition du *Dictionnaire* figureront : *engueuler* et *épatant* (déjà admis), à côté probablement de *Boche* et *Poilu*.

C'est ainsi que la langue générale s'enrichit et s'enrichira de plus en plus en puisant à la source vive de l'idiome populaire. Avant d'admettre un vocable, elle en exige préalablement le stage plus ou moins long dans le vulgaire parisien, qui représente le reflet immédiat des transformations linguistiques et sociales.

Cependant, la langue littéraire n'attend nullement cette pénétration tardive et en quelque sorte officielle des vocables populaires : elle se les approprie promptement et en grand nombre. Quelques-uns des meilleurs écrivains du XIXe siècle, Balzac en tête, en ont donné l'exemple, surtout dans le genre

1. Les vocables en italiques remontent au-delà du XIXe siècle.

narratif et épistolaire : la *Correspondance* de Flaubert [1], comme le *Journal* des Goncourt, les romans d'Alphonse Daudet, comme ceux de Guy de Maupassant, abondent en expressions vulgaires, en parisianismes.

L'expression générale de *peur*, entre autres, a depuis longtemps perdu sa valeur sensible, et la langue populaire lui a successivement substitué des équivalents plus ou moins énergiques. Les derniers venus dans cette voie synonymique sont *trac* et *frousse*, métaphores tirées l'une et l'autre de la chasse. La première, parisienne, exprime l'angoisse de la bête traquée; la dernière, champenoise ou lorraine, reproduit l'inquiétude de l'oiseau qui, pour échapper au chasseur, s'agite vivement à travers les arbres en froissant les branches [2].

Ce sont, on le voit, des images fortes et évocatrices. Les écrivains s'en sont emparés. *Trac*, qui se lit dans le *Nabab* de Daudet, est devenu d'un emploi général. Quant à *frousse*, il a fait depuis longtemps son chemin. Le mot figure à la fois dans la *Petite paroisse* de Daudet (p. 237 : « Ces quelques minutes de *frousse* lui comptaient comme les plus atroces de sa vie »), dans le *Journal* des frères Goncourt (7 oct. 1888 : « Je sais qu'il a la *frousse*... »), dans Guy de Maupassant, etc.

Ici les écrivains devancent les lexicographes. Le mot *frousse* manque non seulement à nos dictionnaires, mais les recueils même de parisianismes donnent sur son compte des renseignements insuffisants et parfois illusoires : « *Frousse*, peur, dans l'ancien argot », se contente d'imprimer Rigaud, dans son *Dictionnaire d'argot moderne* (1881).

C'est ainsi que les genres littéraires, qui s'inspirent de la vie courante, de la vie en général, ont recours à la langue parlée ou vulgaire, expression immédiate des besoins et des bouleversements sociaux. Le roman et le théâtre, par leur dialogue, image plus ou moins fidèle de la réalité ; les lettres familières, la chanson parisienne (cette dernière appartenant en propre au XIXe siècle et différant foncièrement de la chan-

1. Voir, sur le style de la *Correspondance*, les *Recréations grammaticales et littéraires* de Paul Stapfer, Paris, 1909, p. 141.
2. Cf. ci-dessus, p. 303 et 370.

son populaire qui remonte au passé), y lèvent une contribution abondante et incessamment renouvelée.

Il faudrait parcourir les monographies consacrées à la langue des écrivains célèbres du XIXe siècle [1] pour mesurer la portée de cette importante action du vulgaire parisien sur la langue littéraire de nos jours.

De même que le français moderne continue et perpétue le latin de la plèbe, c'est-à dire la langue parlée de Rome et des provinces, de même, aujourd'hui, c'est le parler du peuple, voire de la populace, qui féconde la langue littéraire, le français de l'avenir. En dépit des censures des grammairiens, c'est l idiome vivant, le vulgaire parisien, qui renferme les germes des enrichissements futurs de la langue générale.

1. Voir ci-dessus, p. 274 à 275, la liste de ces travaux et notre Table alphabétique des auteurs.

APPENDICES

APPENDICE A

DICTIONNAIRES D'ARGOT PARISIEN

Voici la liste des *Dictionnaires d'argot* qui se sont succédés, nombreux et de valeur inégale, dans la seconde moitié du XIXe siècle :

1860. — Lorédan Larchey, *Les Excentricités de la langue française*, porte, à partir de la sixième édition, 1872, le titre définitif : *Dictionnaire historique d'Argot*, pourvu, depuis 1880, d'un *Supplément*, réimprimés successivement l'un et l'autre jusqu'en 1888-1889.

1866. — Alfred Delvau, *Dictionnaire de la langue verte*. Argots parisiens comparés ; deuxième édition, 1867 ; troisième édition, augmentée d'un *Supplément* par Gustave Fustier, 1883.

1878. — Lucien Rigaud, *Dictionnaire du jargon parisien ;* la deuxième édition, 1881, est intitulée : *Dictionnaire d'Argot moderne*.

1894. — Charles Virmaitre, *Dictionnaire d'Argot fin de siècle*, avec un *Supplément* paru vers 1896.

1896. — Georges Delesalle, *Dictionnaire Argot-Français et Français-Argot*, préface de Jean Richepin.

1898-1910. — Hector France, *Vocabulaire de la langue verte*, Archaïsmes, Néologismes, Dictons, Locutions populaires.

1901. — Rossignol, *Dictionnaire d'Argot*. Argot-français, français-argot.

(Sans date). — Napoléon Hayard, *Dictionnaire d'Argot*.

1901. — Aristide Bruant (et Léon de Bercy), *L'Argot au XXe siècle*, *Dictionnaire français-argot*.

Nous renvoyons à notre deuxième volume des *Sources de l'Argot Ancien*, 1912, pour l'appréciation critique de ces divers recueils [1].

1. Les *Parisianismes* de Villatte (Berlin 1890), souvent réimprimés, renferment, avec la substance des principaux lexiques cités, la quintessence de leurs coquilles, bévues et mots fantaisistes. La dernière édition, donnée en 1912 par Rudolf Meyer-Riefstahl et Marcel Flandin, est plutôt en recul, les nouveaux éditeurs n'ayant pas tenu compte des progrès réalisés par les études argotiques dans les premières années du XXe siècle.

APPENDICE B

ARGOT ET BAS-LANGAGE

L'argot et le bas-langage ont désigné, jusque vers le milieu du XIXe siècle, deux catégories linguistiques foncièrement différentes, le jargon des malfaiteurs et le parler vulgaire. Ces deux idiomes, malgré des croisements plus ou moins fréquents, ont longtemps gardé un caractère à part et des tendances absolument divergentes. Ce n'est que de nos jours et grâce à des raisons d'ordre social que ces deux langages se sont rapprochés et à peu près fondus en un idiome unique : l'argot parisien. Constitué depuis des siècles, le vulgaire parisien, grossi en dernier lieu des différents argots professionnels en même temps que des survivances de l'ancien jargon des malfaiteurs, est aujourd'hui parlé par le menu peuple de Paris et de la France.

A l'appui de cette unification qui est comme l'aboutissement de nos recherches, nous avons apporté des preuves multiples et péremptoires. C'est là un fait accompli qu'on ne saurait plus mettre en doute, mais qui est loin d'être généralement reconnu. On continue à établir une stricte démarcation entre le langage populaire et l'argot des classes en marge de la société. Cette distinction, parfaitement réelle dans le passé, n'existe plus aujourd'hui, et il n'est peut-être pas superflu d'insister à nouveau sur la fusion définitive du jargon dans le vulgaire parisien. Dans le *Père Peinard*, très curieux périodique en langue populaire, cette question est soulevée par une lettre de Nancy du 30 novembre 1890, à propos de l'attitude des agents en présence des affiches du journal. On y lit ceci :

Faut dire que chez nous, si les roussins ne sont pas doux comme des agneaux, en revanche ils sont bêtes comme des dindons. Pour moi, vois-tu, à ton boniment ils n'y comprenaient que des bûches. Puis, dis donc, c'est peut-être *des overploms qui n'entravent que dalle l'arguche.*

Cette dernière phrase provoque la note suivante de la rédaction :

Des Auvergnats qui ne comprennent rien à l'argot. C'est de l'argot pur ça, nom de Dieu ! Ceci dit pour les types qui rabâchent que le *Père Peinard* jacasse en argot. Mon jactage est à la flan, c'est celui des bons bougres de l'atelier, il diffère autant de l'argot des académiciens que du vrai argot.

Pas tant que le croit notre publiciste. La phrase qu'il relève appartient tout autant au bas-langage parisien ou à l'argot moderne que sa propre phraséologie : *overplom*, à côté de *auverpin*, *entraver* et *dalle* sont des parisianismes [1] au même droit que *jactage*, *à la flan* et le reste [2].

La confusion, habituelle chez nos littérateurs, entre le langage parisien ou l'argot moderne et le jargon des malfaiteurs, a produit des assertions comme les suivantes, à propos de la *Chanson des Gueux* de Richepin et de l'*Assommoir* de Zola, œuvres écrites dans un excellent vulgaire parisien :

On ne s'explique guère que des poètes comme M. Jean Richepin se soient plu à écrire des poèmes entiers en *argot* [3]. — Hugues Rebell, dans la *Revue Universelle Larousse* de 1901, p. 797 (« La langue populaire chez nos écrivains »).

L'argot employé par Zola est plutôt poncif et hors d'usage. C'est un idiome excessivement variable que ce jars ou jargon. Ceux qui usent de ces vocables étranges se proposent surtout de parler une langue à eux, une langue secrète. Il s'agit de ne pas être compris par tous, de se faire entendre de seuls initiés. — Edmond Lepelletier, *Emile Zola, sa Vie, son Œuvre*, Paris, 1906, p. 300.

Au xve siècle, maître François Villon n'aurait pas autrement caractérisé le jargon réellement secret, celui-là, des *Coquillards* dijonnais de l'an 1455. Le vieux poète, il est vrai, était autrement renseigné que ne l'est notre littérateur en ce qui touche le vulgaire moderne qu'il prétend secret, peut-être parce qu'il est parlé et compris par les neuf dixièmes des Parisiens et des Français.

Il n'existe plus aujourd'hui de langue secrète parmi les malfaiteurs. Ceux-ci parlent le même idiome vulgaire que les autres classes du menu peuple, honnêtes ou malhonnêtes : soldats, marins, ouvriers, voleurs, etc. Notre ouvrage, d'un bout à l'autre, est une confirmation de cette fusion définitive de divers argots professionels dans le bas-langage parisien.

1. Voir l'Index de cet ouvrage.

2. *La Muse à Bibi* d'André Gill (1879) est suivie de « l'Art de se conduire dans la société des pauvres bougres » par la Comtesse de Rottenville. On y lit à la page 82 : « Vous parlerez au peuple la langue du peuple, et vous ne confondrez pas la langue énergique, expressive et colorée du travailleur avec l'argot des coquins... La langue du bagne et celle de l'atelier, ce n'est pas la même chose. Pas d'erreur ! »

Et l'auteur nous en fournit, dans la Conclusion, ce témoignage. Le vicomte Gontran qui s'efforce de séduire la comtesse, l'appelle *momignarde*, et celle-ci, outrée, s'écrie : « *Momignarde* est un mot de bagne, une expression de grinches et d'escarpes ! Le mot exact, le seul vrai, le seul beau, celui du peuple, c'est *gosseline* ».

Hélas ! *gosselin* se lit pour la première fois dans la dernière édition de *Cartouche* de 1827 et dans celle du *Jargon* de 1849. C'est donc des malfaiteurs que ce mot, « le seul vrai, le seul beau », a passé dans la langue du peuple.

3. C'est-à-dire, suivant l'auteur, dans le langage des voleurs.

APPENDICE C

LES MOTS CRUS ET LA LANGUE POPULAIRE

Les expressions triviales sont fréquentes dans le vulgaire parisien, comme dans tous les idiomes populaires. A force d'en user et abuser, on finit par n'y attacher aucune idée deshonnête. Certains mots crus sont devenus pour les gens du peuple de véritables tics qu'ils répètent à chaque instant pour exprimer les sentiments les plus divers.

Au XVIe siècle, la liberté de langage, même en littérature, était beaucoup plus grande, comme les limites de la décence plus larges, que de nos jours. Dans *Gargantua* et *Pantagruel*, par exemple, frère Jean, type de moine resté peuple, se sert de mêmes mots énergiques que le vulgaire.

Aujourd'hui, à chaque instant, on entend dans la populace des exclamations triviales, surtout d'origine scatologique, servant à exprimer le comble de l'indignation, de la colère, du découragement ou, tout simplement, une contrariété quelconque, une surprise, etc. Leur fréquence a fait croire que le cynisme est inhérent au parler vulgaire, qu'il en est inséparable.

Il n'est pas sans intérêt de rechercher jusqu'à quel point une pareille considération a influencé certains écrits de l'argot parisien.

Nous avons montré que le *Père Peinard*, le plus important des périodiques en langage populaire de nos jours, avait hérité du style grossier et violent de son aïeul le *Père Duchêne* d'Hébert (1790-1795).

Dès le début de l'apparition du *Père Peinard*, la grossièreté de son langage choqua plus d'un lecteur : dans le nº 10, du 20 avril 1889, un jeune lecteur assidu du *Père Peinard* commence ainsi sa protestation :

A chaque phrase qu'on trouve en lisant votre organe, on rencontre des mots vraiment par trop grossiers.

Et son rédacteur, M. Pouget, de répondre :

Qu'est-ce que tu veux ? Je tartine comme je bavasse à mon échoppe avec les clients, ou que je m'échauffe chez le troquet en buvant une chopotte... Mais, sacré tonnerre, j'ai pas eu d'éducation, j'ai pas usé mes fonds

de culottes sur les bancs des écoles, et je m'en plains pas, nom d'une pipe !

Quelques mois plus tard autre protestation (n° 35, du 20 octobre 1889).

Lecteur assidu de votre journal..., j'en approuve entièrement l'esprit ; mais ce que j'approuve moins, c'est la forme qui me semble un peu grossière.

Réponse :

Si tu avais un peu plus vécu, tu saurais que chaque patelin, chaque société, chaque profession a son argot spécial. Pourquoi le mien qui est celui de la grande foule travailleuse qui ne cherche pas midi à quatorze heures, t'offusque-t-il ?... N'oublie donc pas, mille bombes ! que je suis un bouiffe, et un bouiffe ne parle pas comme une vieille moule d'académicien... Tu ne réfléchis donc pas qu'une grande partie de mes lecteurs prennent mon canard parce qu'ils sont contents de voir un turbineur dire, sans magnes et sans grands mots, ce qu'il a dans la caboche ?

M. Pouget est, on le voit, embarrassé dans sa défense et tourne autour de la question. La vérité est qu'il a hérité ce tic du *Père Duchêne*. De même que celui-ci, pour excuser son style grossier, se disait vieux marchand de fourneaux, de même notre gazetier, qui a passé les deux baccalauréats, s'abrite derrière son bouiffe. Personne ne lui contestera que chaque métier a son langage spécial et qu'il faut éviter les grands mots en s'adressant aux masses, mais on n'entrevoit pas le rapport entre ces prémisses et la conclusion : qu'en usant du langage vulgaire, il faut nécessairement être grossier, cynique, ordurier.

Cet abus devient autrement choquant lorsqu'on le rencontre dans une œuvre destinée à vivre, dans les poèmes de Jehan Rictus. Le procédé y est tellement fréquent qu'on dirait qu'il fait partie de la poétique réaliste de l'auteur. Nous avons demandé à Jehan Rictus de s'expliquer lui-même sur ce point délicat. Voici les raisons qu'il en donne dans une lettre de 1915 :

En ce qui concerne les traits comiques et violemment orduriers de mes poèmes, je vous confirme que c'est très sagacement voulu de ma part.

1° Parce que la langue parisienne offre ce caractère de gouaille et de tristesse mêlées (voyez la langue des tranchées avec cette gaieté qui raille la mort perpétuelle et les souffrances de la guerre).

2° Parce que le Peuple qui parle cette langue est un grand artiste inconscient qui a le don d'images comme nul poète ne l'aura jamais.

3° Et encore une fois parce que c'est arbitrairement et par puritanisme qu'on a, à une certaine époque, expurgé du langage ses vocables grossiers... réforme qui a eu pour résultat l'appauvrissement du vocabulaire poétique.

La terreur du terme crû et populaire nous a donné, en poésie, un Niagara

d'alexandrins inexpressifs et sans couleur. Je vous cite une parole de Millet que vous connaissez peut-être : « La trivialité, maniée par un Artiste, est un signe de force et de génie ».

Pour moi, j'aime mieux n'importe quoi que la banalité de l'expression. Au moins l'obscénité, le cynisme d'une expression appliquée à un fait vivant a pour avantage de détruire l'expression conventionnelle et trop ressassée, donc morte.

Impossible de s'égarer dans la rhétorique rimée quand on manie la langue populaire à la fois souffrante, humoristique, saignante, sale, horrible, suave, enfin qui traduit toute la gamme des sensations humaines.

Ces raisons, par trop générales, sont loin d'être persuasives. L'auteur confond l'énergie avec la rudesse et la grossièreté, la vivacité avec la brutalité et la scatologie. En persistant dans cette voie, Jehan Rictus finira par ironiser ses inspirations les plus élevées. En abordant dernièrement des problèmes éducatifs d'une véritable portée sociale, comment ne s'aperçoit-il pas qu'en procédant ainsi, il en détruit lui-même l'efficacité, que son lecteur, intéressé par la gravité du sujet, retombe tout à coup dans le banal, dans le burlesque [1] ?...

1. Voici, à titre documentaire, un extrait du curieux chapitre intitulé *Les gros mots*, qu'Henri Barbusse a inséré dans son roman récent, *Le Feu*. Barque, garçon livreur parisien, entame avec l'auteur un entretien qui roule sur notre sujet (p. 182 à 183) :

« Dis donc, toi qui écris, tu écriras plus tard sur les soldats, tu parleras de nous, pas?

— Mais oui, fils, je parlerai de toi, et des copains, et de notre existence.

— Dis-moi donc...

Il indique de la tête les papiers où j'étais en train de prendre des notes. Le crayon en suspens, je l'observe et l'écoute. Il a envie de me poser une question.

— Dis donc, sans te commander... Y a quéque chose que je voudrais te demander. Voilà la chose : si tu fais parler les troufions dans ton livre, est-ce que tu les feras parler comme ils parlent, ou bien est-ce que tu arrangeras ça, en lousdoc? *C'est rapport aux gros mots qu'on dit.* Car enfin, pas, on a beau être très camarades et sans qu'on s'engueule pour ça, tu n'entendras jamais deux poilus l'ouvrir pendant une minute sans qu'i se disent et qu'i répètent des choses que les imprimeurs n'aiment pas bezef imprimer. Alors quoi? Si tu ne le dis pas, ton portrait ne sera pas ressemblant : c'est comme qui dirait que tu voudrais les peindre et que tu ne mettes pas une des couleurs les plus voyantes partout où elle est. Mais pourtant ça se fait pas.

— Je mettrai les gros mots à leur place, mon petit père, parce que c'est la vérité.

— Mais, dis-moi, si tu les mets, est-ce que des types de ton bord, sans s'occuper de la vérité, ne diront pas que t'es un cochon?

— C'est probable, mais je le ferai tout de même, sans m'occuper de ces types.

— Veux-tu mon opinion? Quoique je ne m'y connais pas en livres : c'est courageux, ça, parce que ça se fait pas, et ce sera très chic si tu l'oses, mais t'auras de la peine au dernier moment, t'es trop poli!... C'est même un des défauts que je te connais depuis qu'on se connait ».

APPENDICE D

NOS SOURCES

Nous avons esquissé plus haut à grands traits les principales œuvres littéraires que le langage populaire de nos jours a inspirées ou fécondées. Voici maintenant nos autres sources d'informations.

I. — Parisianismes. — Les Parisianismes ont été recueillis, dans la seconde moitié du XIXe siècle, par toute une série de lexiques qui vont de Larchey (1865) à Bruant (1901). Relevons en premier lieu le *Dictionnaire de la langue verte* d'Alfred Delvau (1866), qui se distingue par le piquant des explications et l'indication précise des milieux sociaux ; et le *Dictionnaire du jargon parisien* de Lucien Rigaud (1878), qui témoigne de beaucoup d'exactitude et de recherches originales. Tandis que toutes ces publications fourmillent d'erreurs en ce qui concerne le jargon ou l'argot ancien, elles nous donnent par contre des renseignements dignes de confiance pour tout ce qui touche le développement du langage populaire parisien au XIXe siècle Elles forment ainsi le complément indispensable du *Dictionnaire du bas-langage* de d'Hautel (1808).

Nous avons déjà également relevé les parisianismes donnés par les vieux dictionnaires jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le XIXe s'ouvre avec le *Dictionnaire universel de la langue française* (1800) de Boiste, qui résume tous ses prédécesseurs : Féraud, Restaut, Gattel, de Wailly... Les nombreuses éditions de ce lexique, utile encore aujourd'hui, ont été tenues au courant : la IIIe, de 1808, considérablement augmentée, n'a pourtant rien de commun avec le *Dictionnaire* de d'Hautel de la même année ; à partir de la Ve édition, 1834, l'ouvrage a été revu par Charles Nodier.

Dans son « Avertissement » de 1800, Boiste déclare avoir eu pour objet :

1° D'ajouter à la nomenclature du *Dictionnaire de l'Académie* tous les mots admis par les autres dictionnaires anciens et modernes, avec l'indication de leurs auteurs.

2° De séparer le *néologisme* de la *néologie*, c'est-à-dire de désigner par des indications précises les mots nouvellement adoptés depuis l'Académie et qui font aujourd'hui partie de la langue, ceux qui ne

peuvent être employés qu'avec circonspection, même dans le style familier, et ceux qui doivent être rejetés.

Le *Dictionnaire* de Boiste a rendu des services; sa première édition surtout est importante pour la fixation chronologique des néologismes. En passant sur les ouvrages analogues de Laveaux (1820) et de Napoléon Landais (1834) qui n'ont rien ajouté d'essentiel à celui de Boiste, nous arrivons au *Grand Dictionnaire critique de la langue française* par Bescherelle, paru en 1845-1846 [1]. C'est à coup sûr l'ouvrage lexicographique le plus important jusqu'à Littré. Sous le rapport des acquisitions verbales de la première moitié du XIXe siècle, il est même plus riche [2] et plus utile à consulter que Littré lui-même. Tandis que toutes les publications similaires, antérieures ou postérieures, rejettent systématiquement les termes vulgaires, Bescherelle s'est proposé d'embrasser la langue nationale toute entière. La préface, où il expose son programme, mérite encore d'être méditée, et particulièrement ce passage :

Travaillant pour la Nation, le livre que nous voulions lui consacrer devait contenir tous les mots qui sont à son usage, c'est-à-dire que toutes les classes de la société devaient y être représentées, et chacune d'elles y trouver son vocabulaire spécial. Et pourquoi, en effet, en aurions-nous exclu telle ou telle classe de mots, les mots, par exemple, qui appartiennent aux arts et métiers ? Ces mots, dit-on, n'ont pas grand crédit dans la langue littéraire. Mais est-ce que le Dictionnaire universel d'une langue, comme le remarque très bien Ch. Nodier, est « un ouvrage de bonne compagnie, destiné seulement à l'usage des salons, une espèce de *Gradus ad Parnassum* pour les jeunes gens qui se proposent de suivre la carrière des lettres ? » Non : le Dictionnaire d'une langue, ce premier livre de toute nation civilisée, est le livre de tout le monde. Expression complète du monde social, il doit renfermer tous les mots qui sont à l'usage de tous. La langue n'est pas uniquement faite pour rendre les opérations de l'esprit et les mouvements du cœur, mais aussi pour exprimer l'étendue de l'action de l'homme sur l'univers que Dieu lui a donné pour domaine. Mépriser d'ailleurs le vocabulaire des arts

1. La première édition de 1843 porte ce titre : *Dictionnaire national ou Grand Dictionnaire critique de la langue française* par Bescherelle aîné (resté incomplet, l'avis aux souscripteurs annonçant que l'ouvrage ne sera pas continué sous *cette* forme). La IIe édition, parue en 1845-1846 en deux volumes in-4°, est intitulée : *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française.* C'est l'édition que nous citons, souvent réimprimée dans la suite. Une dernière édition, refondue et augmentée, a paru en 1892-1893, en 4 volumes in-4°, sous ce titre : *Nouveau dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française.*

2. Dans le « Supplément » qui clôt chaque volume, on trouve pour la première fois les termes d'origine jargonnesque, tels que *chantage, flouer,* etc. Bescherelle a utilisé (souvent textuellement et sans les nommer) les travaux lexicographiques antérieurs ou contemporains, notamment, en ce qui touche les archaïsmes et les provincialismes, le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* (1845). Voir, pour les autres sources, l'*Examen critique du Dictionnaire Universel de M. Bescherelle aîné* par M. Poitevin (Paris, 1854) et la *Réponse à la réclamation de M. Poitevin* par Bescherelle, de la même année.

et métiers, c'est mépriser la langue essentielle de la civilisation ; car ce n'est pas par les lettres ni par les sciences que la civilisation a commencé, mais bien certainement par les métiers. Et c'est quand le peuple lit, quand le peuple s'instruit, qu'on voudrait lui retirer dans le Dictionnaire l'explication des mots les plus essentiels de son langage ! Un tel dédain, de nos jours, serait un anachronisme aussi révoltant qu'insensé. Notre nomenclature est donc la plus abondante, la plus riche qui se soit encore rencontrée en aucune langue dans aucun Dictionnaire. Et il sera facile de s'en convaincre, quand on saura que, non content de prendre à tous les dictionnaires connus les mots qu'ils avaient enregistrés dans leurs colonnes, nous avons encore été chercher ceux qui leur manquaient dans les livres de tout genre, excursions fortuites et vagabondes qui ne nous ont pas demandé moins des quinze plus belles années de notre vie. Tous ces mots, ou anciens ou nouveaux, que la négligence ou le dédain des lexicographes avaient laissés en oubli dans les trésors de la parole, nous les avons glanés selon que l'adresse nous les faisait rencontrer, ou que le hasard pouvait nous les offrir dans le désordre et l'immensité d'une langue vivante et qui s'enrichit chaque jour de nouvelles conquêtes. Nous n'en avons rejeté volontairement aucun, par le seul motif qu'il ne serait pas d'une nécessité absolue ou qu'il serait surabondant. Notre intention n'a pas été de réformer la langue, mais de la présenter avec ses caprices, ses anomalies, ses irrégularités, ses beautés, ses défauts, en un mot, telle que la nation l'a faite.

Cette largeur d'idées est malheureusement restée isolée. Le *Dictionnaire* de Littré, qui a fait époque et dont l'importance est ailleurs, demeure, quant aux termes vulgaires, de beaucoup moins copieux et moins instructif que Bescherelle, bien que dans l'intervalle le langage populaire parisien n'ait cessé de s'enrichir et de réagir de plus en plus sur la langue générale.

II. — Locutions Vicieuses. — Nous avons mentionné plus haut la plupart de ces recueils, depuis Desgrouais (1768)[1] jusqu'à l'abbé Vincent (1910). On peut en trouver un relevé à peu près complet, suivant les régions de la France et les pays où l'on parle français (Belgique, Suisse), dans la *Bibliographie des patois gallo-romans* de Behrens (1893). Les publications provinciales nous ont fourni des renseignements complémentaires.

III. — Parlers Provinciaux. — Nous rangeons sous cette rubrique les ouvrages qui nous ont renseigné sur le français provincial. Ils tiennent le milieu entre les recueils des locutions vicieuses et les dictionnaires dialectaux proprement dits. Les voici suivant la date de leur apparition :

1. Voir en dernier lieu, sur les Locutions vicieuses dans le Midi de la France, la thèse récente d'Emile Rupert, *La Renaissance provençale* (1800-1860), Paris, 1918, p. 142 et suiv. : « Grammairiens et Lexicographes ».

1780-1794. *Lettres à Grégoire sur les Patois de France.* Documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de la France, au début de la Révolution, par A. Gazier, Paris, 1880.

1812. S. A. J. Hécart, *Vocabulaire rouchi-français.* Valenciennes, 1812; IIe édition, 1826 ; IIIe édition (plus que doublée), 1834.

1820. (Gaudy-Lefort), *Glossaire genevois...* avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville, Genève, 1820 ; IIe édition par Jean Humbert, 1827; la IIIe édition, deux fois plus volumineuse, parut sous le titre : *Nouveau Glossaire genevois,* Genève, 1842.

1822. (Mulson), *Vocabulaire langrois,* Langres, 1822.

1823. (Remacle), *Dictionnaire wallon et français,* dans lequel on trouve la correction de nos idiotismes par la traduction en français des phrases wallonnes, Liège, 1823 ; IIIe édition, 1852.

1838. Comte Jaubert, *Vocabulaire du Berry et des provinces voisines,* Paris, 1838 et 1842 ; IIe édition, Paris, 1855-1856. La IIIe édition sous le titre *Glossaire du Centre de la France,* Paris, 1864-1869.

1845. E. Saubinet, *Vocabulaire du bas-langage rémois,* Reims, 1845.

1851. P. Tarbé, *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne,* Reims, 1851.

1851. Abbé C. Corblet, *Glossaire du patois picard,* Paris, 1851.

1857. C. B. Montesson, *Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine,* Paris, 1857 ; IIe édition, 1859 ; IIIe édition, 1899.

1862. Callet (P. M.), *Glossaire Vaudois,* Lausanne, 1862.

1864. Beauchet-Filleau; *Essai sur le patois poitevin ou petit Glossaire de quelques-uns des mots usités dans le canton de Chef-Boutonne et les communes voisines,* Melle, 1864.

1866. J. Sigart, *Glossaire étymologique Montois ou Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut,* Bruxelles, 1866; IIe édition, 1870.

1867. L. Vermesse, *Vocabulaire du patois Lillois,* Lille, 1867.

1867. L. Favre, *Glossaire du Poitou,* Niort, 1867.

1869. L. Mignard, *Vocabulaire de la Bourgogne,* 1869.

1873. J.-B. Jouancoux, *Essai sur l'origine et la formation du patois picard...* 1873.

1876. V. Delboulle, *Glossaire de la Vallée d'Yères,* Le Havre, 1876 *Supplément,* 1887).

1877. A. Baudoin, *Glossaire du patois de la forêt de Clairvaux,* Troyes, 1877.

1878. Ed. de Chambure, *Glossaire du Morvan,* 1878.

1879. Ch. Beauquier, *Vocabulaire étymologique des provincialismes du Doubs,* Paris, 1879.

1879. G. Robin, Le Prevost, Passy et de Blosseville, *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure,* Evreux, 1879-1882.

1882. S. Jossier, *Dictionnaire des patois de l'Yonne,* Auxerre, 1882.

1883. C. Ménière, *Glossaire étymologique du patois angevin,* Angers, 1883.

1884. Paul Eudel, *Les locutions Nantaises,* Paris, 1884.

1885. H. Moisy, *Dictionnaire du patois normand,* Caen, Paris, 1885.

1891. A. Dagnet, *Le Vocabulaire Manceau,* Laval, 1891.

1891. Ch. Bigarné, *Patois et locutions du pays de Beaune,* Beaune, 1891.

1891. H. Coulabin, *Les locutions populaires du bon pays de Rennes, en Bretagne*, Rennes, 1891.

1892. A. Thibault, *Glossaire du pays Blésois*, Paris, 1892.

1893. P. Martellière, *Glossaire du Vendômois*, Orléans, 1893.

1893. A. Ledieu, *Petit glossaire du patois de Démuin*, Paris, 1893.

1896. F. Fertiault, *Dictionnaire du langage populaire Verduno-Châlonnais*, Paris, 1896.

1901. D. Haigneré, *Le patois boulonnais comparé avec les patois du Nord de la France*, Paris, 1901.

1902. L. Guillemaut, *Dictionnaire patois de la Bresse Louhannaise ou Recueil par ordre alphabétique des mots patois et des expressions du langage populaire les plus usitées dans l'arrondissement de Louhans (Saône-et-Loire) et une partie de la Bourgogne, avec l'origine et l'étymologie des mots*, Louhans, 1894-1902.

1903. Nizier du Puitspelu, *Le Littré de la Grand'Cote* [1], *à l'usage de ceux qui veulent lire et écrire correctement*, Lyon, 1903.

1903. Paul Eudel, *Vocabulaire blésois*, Blois, 1903.

1906. Dagnet et Mathurin, *Le langage Cancalais* (Ille-et-Vilaine), 1906.

1907. A. Vachet, *Glossaire des gones de Lyon*, Lyon, 1907.

1908. A. J. Verrier et R. Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers d'Anjou*, Angers, 1908.

1909. N.-E. Dionne, *Le Parler populaire des Canadiens français*, Québec, 1909.

1910. Ch. Lecomte, *Le Parler Dolois. Etude et glossaire des patois comparés de l'arrondissement de Saint-Malo... suivi d'un relevé de locutions et de dictons populaires*, Paris, 1910.

1910. B. G. de Beaucoudray, *Le langage normand au début du XXe siècle*, Paris, sans date.

IV. — Patois. — Les recueils dialectaux proprement dits sont peu nombreux. C'est qu'il n'est pas toujours facile de démêler le français provincial du parler rustique de la même région : les deux se côtoient souvent et se pénètrent mutuellement. On a pourtant essayé de le faire. D'une part, Nizier du Puitspelu nous a donné un lexique du bas-langage Lyonnais (déjà mentionné), une douzaine d'années après son *Dictionnaire du patois Lyonnais* (1889) ; d'autre part, M. Edmont, a établi, dans son *Lexique Saint-Polois* (1897), une stricte démarcation entre le parler des faubourgs et celui des campagnes de la Picardie. Citons encore pour la Franche-Comté, Ch. Roussey, *Glossaire du parler de Bournois*, Paris, 1894.

Généralement, les deux aspects linguistiques se trouvent réunis, comme dans le *Glossaire des parler du Bas-Maine* de C. Dottin (1899), ainsi que dans la plupart des recueils qui figurent sous la rubrique précédente. Ce dernier ouvrage, par l'exactitude de la transcription

1. Nom de la voie qui longtemps fit communiquer la ville de Lyon et le plateau de la Croix-Rousse. — Voir, sur cet ouvrage, nos « Etymologies lyonnaises », dans la *Revue de philologie française*, t. XXII, de 1908.

et l'abondance des matériaux, a ouvert une période nouvelle aux études dialectologiques, qui ont trouvé leur couronnement dans l'*Atlas linguistique de la France*, par J. Gilliéron et E. Edmont, 1902 à 1910. Cette magnifique publication renferme, dans ses 1920 cartes, des matériaux précieux recueillis dans les meilleures conditions scientifiques, dans six cent cinquante localités, embrassant toutes les régions de la France et des pays limitrophes, Suisse romande et Belgique.

Ce riche répertoire [1], étant donné son but spécial, n'embrasse pourtant qu'un nombre limité de mots et de types morphologiques : il est forcément incomplet. Aussi, sous le rapport du vocabulaire et de la sémantique, les vieux recueils patois gardent-ils, pour le lexicographe, une valeur que rien ne saurait suppléer [2].

V. — Langues Professionnelles. — Les travaux qu'on a consacrés jusqu'ici aux parlers des soldats, des marins, des ouvriers, etc. ont été mentionnés aux chapitres correspondants de notre travail [3].

VI. — Généralités. — Nous ne possédons pas encore une bibliographie du langage parisien, celle de Paul Lacombe [4] excluant la langue, et celle d'Yve Plessis [5] n'en tenant compte qu'insuffisamment. Les notices bibliographiques que nous avons données au cours de ce livre, en pourront tenir lieu provisoirement. Ajoutons-y ces publications collectives (sans grande portée d'ailleurs) :

Paris ou le Livre du Cent-et-un, 1831 à 1834, 15 vol. in-8° (t. V, Bert, *Le Compositeur typographe*, et t. VII, G. S. Outrepont, *Le Gamin de Paris*).

Nouveau Tableau de Paris au XIXe siècle, 1834 à 1835, 7 vol. in-8° (t. I, N. Brazier, *Le Chiffonnier*, et t. VI, Th. Muret, *Le Quartier latin ;* Ch. Deglény, *Le Langage à la mode* [pur verbiage]).

Les Français peints par eux-mêmes, Paris, 1840 à 1842, 8 vol. in-8° (t. II, H. Rolland, *L'Ecolier ;* Jules Janin, *Le Gamin de Paris ;* J. Ladimir, *Le Compositeur typographe ;* et t. V, E. de la Bédollière, *L'Armée*, et *L'Ecole polytechnique*).

Et finalement la série de portraits littéraires publiés sous le titre de « physiologie », très à la mode vers 1840 (1841-1842 in-16°) :

1. Une *Table* détaillée, formant elle-même un gros volume, parue en 1912, est destinée à en faciliter la recherche.

2. Rappelons, pour les patois du Midi de la France, l'inépuisable *Trésor* de Mistral (1879-1886).

3. On trouvera, à la fin de cet ouvrage, un index alphabétique des noms d'auteurs et des publications anonymes.

4. *Bibliographie parisienne*. Tableaux de mœurs (1600-1880), Paris, 1887. Cf. Marius Barroux, *Essai de Bibliographie critique des généralités de l'histoire de Paris*, 1910.

5. *Bibliographie raisonnée de l'Argot*, Paris, 1901.

Ed. Ourliac, *Physiologie de l'Ecolier*, Paris, 1841.
Louis Huart, *Physiologie de l'Etudiant*, 1841.
E. Bourget, *Physiologie du Gamin de Paris*, 1842.
Const. Moisand, *Physiologie de l'Imprimeur*, 1842.
Émile Marco de Saint-Hilaire, *Physiologie du Troupier*, 1841.

L'ouvrage de Ch. Simond (*Paris de 1800 à 1900*, 2 vol. in-4°), de pure vulgarisation, ne donne aucun détail sur le langage parisien au cours du XIXe siècle.

Le *Catalogue* de la Bibliothèque Carnavalet, série 66 (Appendice à l'Histoire littéraire) renferme les rubriques : Le langage parisien, Beau langage, Langage populaire, Styles poissards, Argots divers, Patois des environs de Paris. Assez médiocre au point de vue linguistique, ce Catalogue est plus riche sous le rapport géographique, historique, social et pittoresque.

Nous arrêtons en principe la bibliographie à 1900 ; ce n'est qu'exceptionnellement que nous citons des ouvrages parus ultérieurement. Un appendice spécial sera consacré au renouveau de la langue populaire dans les tranchées pendant les années 1914 à 1916.

APPENDICE E

SUFFIXES JARGONNESQUES ET FANTAISISTES

Le bas-langage compte quelques suffixes d'origine argotique :

Anche: calanche, mort [1]; *fortanche*, (bonne) fortune, etc., à côté d'*inche* qui n'en est que la prononciation parisienne (= *ainche*) : *aminche* [2], ami, etc.

Go, igo (cf. *mézigo*, moi, dans le *Jargon* de 1628) : *mendigot*, mendiant [3], à côté de *Parigot*, Parisien [4], etc.

Mar (cf. *guichemar*, guichetier, dans le vocabulaire des Chauffeurs de 1800) : *boulangemar*, boulanger ; *épicemar*, épicier, ce dernier encore vivace [5] ; *officemar*, officier, etc.

L'historique de ce suffixe est très curieux et mérite de nous arrêter. Abstrait des noms propres (comme Hadamard, Jacquemard, etc.), on n'en rencontre tout d'abord que l'unique vestige mentionné dans le jargon des Chauffeurs d'Orgères (1800). Une trentaine d'années plus tard, Vidocq enregistre, dans ses *Voleurs* (1837), les deux nouveaux exemples suivants : *bossmar*, bosse; *cochemar*, cocher. Et c'est tout.

Mais il lui était réservée une singulière fortune. Balzac, qui avait puisé ses connaissances jargonnesques dans Vidocq, s'empara de notre suffixe et en fit l'exposant d'un langage secret de son crû :

Que veux-tu ? Que dois-je faire ? dit madame de San-Esteban dans l'argot convenu entre la tante et le neveu.

Cet argot consistait à donner des terminaisons en *ar* ou en *or*, en *al* ou

1. Ce suffixe alterne avec *ance* : *calance*, chômage (chez les imprimeurs), etc.

2. « Tu as toujours été pour moi un *aminche*, un poteau, un social ». Méténier, *Lutte*, p. 218. — « Que je dise aux *aminches* une histoire que j'ai entendue dans les montagnes de l'Auvergne », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 48.

3. Richepin, *Gueux*, p. 53 : « Vlà les *mendigots*, les indigents... ». De là, le dérivé *mendigotter*, mendier : « Pas besoin d'aller *mendigotter*, d'aller tendre la main et pleurnicher », *Père Peinard*, 20 juillet 1890, p. 3.

4. « Vous êtes là deux cents *Parigots* », Méténier, *Lutte*, p. 249.

5. « Vous allez chez l'*épicemar* acheter une livre de sucre », *Père Peinard*, 29 juin 1890, p. 4. Le mot se lit dans Jehan Rictus (*Cœur*, p. 97).

en *i*, de façon à défigurer les mots, soit français soit d'argot, en les agrandissant. C'était le chiffre diplomatique appliqué au langage [1].

L'auteur nous en offre plus loin un exemple :

Voici, monsieur, dit-elle à monsieur Gault, en lui donnant une bourse pleine d'or, voici pour soulager les pauvres personnes.

— Quel *chiquemar!* lui dit à l'oreille son neveu satisfait.

Ces lignes furent écrites en 1846. Quelques années auparavant, vers 1830, nous raconte Privat d'Anglemont, une association d'artistes et de littérateurs, les *bousingots* devenus *badouillards*, établis à Paris dans une maison de la rue Childebert, aux allures singulières et au langage étrange, avaient adopté, entre autres bizarreries, cette finale *mar:* « Quant au reste de la langue, on se bornait a retrancher la dernière consonnance, pour y substituer la syllabe *mar*. On disait *épicemar* pour épicier, *boulangemar* pour boulanger, *cafémar* pour café, ainsi de suite. C'était de l'esprit dans ce temps-là. D'où venait cette syllabe-là ? Mystère » [2].

Le mystère n'est pas impénétrable, et on a vu que des traces isolées en remontent jusqu'à 1800. Ce suffixe *mar*, induit des noms propres, a joué dans le jargon lui-même un rôle absolument effacé et limité à deux ou trois exemples que nous venons de citer. Ces vestiges isolés ne justifient nullement les divagations qu'ils ont entraînées chez certains argotistes [3].

Une autre exagération, plus singulière encore, concerne le prétendu suffixe argotique *muche*. Celui-ci est totalement inconnu aux recueils jargonnesques jusqu'en 1850 ; de plus, l'ouvrage sur l'Argot de Fr.-Michel, qui date de 1856, n'en contient aucune trace [4]. On est tout bonnement redevable de son existence à nos littérateurs, et il n'est pas sans intérêt de suivre les phases de cette propagation factice.

Dans la comédie-vaudeville de Labiche, *Deux Papas très bien ou La Grammaire de Chicard* (1844), on lit ce passage : « Ah ! ah !

1. *Dernière Incarnation de Vautrin*, Paris, 1847, p. 62.

2. Privat d'Anglemont, *Paris anecdote*, 1854, p. 190.

3. Cf. Moreau-Christophe, *Le Monde des Coquins*, Paris, 1863-1865, t. I, p. 222 : « Quand on veut exprimer un mot français en argot et qu'on ne lui connait pas de signification propre, on le syncope par exemple avec la terminaison *mar* ; par là il s'argotise et devient intelligible ».

Assertion purement fantaisiste qui a été répétée par Rigaud (1881) : « La plupart des mots de la langue régulière, qui n'ont pas d'équivalents en argot, se forment au moyen de la désinence *mar* ».

4. Le *Dictionnaire d'argot* de Rossignol (1901) en est également dépourvu, tandis que celui de Hayard (1907) renferme cette donnée unique : « *Fade, fademuche*, partage, part.

encore ensemble ! Eh bien, mais ça biche !... Vous aurez là un gendre *soignemuche !* »[1].

Ce *soignemuche*, pour soigné, y côtoie « un déjeuner *chicocandard* » (p. 379), « sa paternité si *rococotte* » (p. 381) et d'autres curiosités de ce langage mondain de l'époque, qui représente, comme ses avatars ultérieurs, une chose éphémère et factice[2].

Plus tard Victor Hugo, dont les *Misérables* sont devenus une source d'erreurs pour tout ce qui touche le langage des malfaiteurs, a fait sienne cette fantaisie :

Le plus souvent, afin de dérouter les écouteurs, l'argot se borne à ajouter indistinctement à tous les mots de la langue une sorte de queue ignoble, une terminaison en *aille*, en *orgue*, en *iergue* ou en *uche*. Ainsi : *Vouziergue trouvaillé bonorgue ce gigotmuche ?* Trouvez-vous ce gigot bon ? Phrase adressée par Cartouche à un guichetier, afin de savoir si la somme offerte pour l'évasion lui convenait (l. VII, ch. II).

Est-il besoin de faire remarquer que la phrase citée par Victor Hugo n'a jamais existé que dans sa féconde imagination ?[3]. Si l'on excepte *aille*, finale exclusive des pronoms *nous* et *vous* dans l'argot ancien, *iergue* et *orgue* sont des éléments déformateurs modernes s'attachant exclusivement aux pronoms ; reste *uche*, qui appartient à la fois au jargon et au français (coqueluche, merluche, perruche, etc.).

Le *gigotmuche* de Victor Hugo est tout aussi fictif que les formations analogues ultérieures (Richepin, *Gueux*, p. 187) :

J'ai bien quéque part un camerluche,
Qu'est dabe dans la *magistratmuche*...

Ce sont là des fantaisies de poètes qui ne tirent pas à conséquence. Malheureusement, elles ont été prises à la lettre[4] et ont induit en erreur des philologues éminents :

On peut reconnaître l'argot français[5] à ce trait que la plupart des mots

1. *Œuvres*, 1889, t. I, p. 417.
2. Voir ci-dessus notre étude sur l'argot mondain.
3. Ce qui n'a pas empêché d'être prise comme autorité par Moreau-Christophe, *Le monde des Coquins*, 1865, t. I, p. 222. Cf. aussi H.-France, v° *iergue*. On ne voit pas sans surprise ce passage invoqué comme source sur l'existence du suffixe au XVIIIe siècle : « Cartouche demande à son geôlier s'il a trouvé bon un *gigotmuche* », lit-on dans le mémoire sur l'Argot de Schwob et Guyesse (*Mémoires de la Société de Linguistique*, t. VII, p. 43).
4. Dans le *Journal à Nénesse* (1911) de Nonce Casanova, roman soi-disant parisien, on lit : *bonheurmuche* (p. 97), *boulevardmuche* (p. 85), *fidèlemuche* (p. 138), *latinmuche* (p. 91), *sanglot'muche* p. 74), etc.
5. C'est à-dire : le jargon des malfaiteurs.

qui le composent sont formés contrairement aux lois de la dérivation française, à l'aide des suffixes qu'elle n'a jamais connus : *mar*, *muche*, etc. » [1]

Nous pouvons ajouter, en toute connaissance de cause, ni le jargon non plus.

Dans l'argot proprement dit, l'emploi des suffixes est très général ; on y trouve, par exemple, *go*, *iergue*, *lem*, *mar*, *muche*, *ongue*, etc. Ces suffixes dont l'origine paraît impénétrable, s'ajoutent non seulement aux mots d'argot, mais aussi aux mots appartenant à la langue littéraire : *labago*, *mendigo*, *magistratmuche*, *habitongue* [2].

Remarquons que *labago* « là-bas » se rencontre tout d'abord dans Vidocq (1837) et que *habitongue*, habitude, également moderne, est pourvu d'un élément déformateur (absolument isolé) et nullement d'un suffixe ; quant à *magistratmuche*, il appartient au monde des chimères, tandis que *mendigo* représente, à lui seul, la réalité.

Tout aussi fantaisiste est un autre suffixe, *skoff*, induit des noms propres russes finissant en *koff* [3], tels que Aksakov, Gortchakov, etc. Ce suffixe est ainsi devenu banal et on l'attache indifféremment à des noms ethniques, comme dans ce dialogue entre deux matelots bretons :

— Mais touè quéque t'avais donc imaginé, pour aller naviguer chez les Russiens ?

— Pelles les plutôt *Ruscoffs*, si tu veux, mais pas Russiens, ça y se proche trop de Prussiens...

— Mais *Ruscoffs*, ça y sonne comme *Pruscofs* [4]...

De là, un prétendu suffixe *skoff* [5], « dans le jargon des filles entretenues, chez qui la mode, pour le moment, est de russifier certains noms. C'est ainsi que *beguinskoff*, signifie celui qui est l'objet d'un caprice ; *bobinskoff*, entreteneur sérieux, celui qui tient la bobine de la destinée d'une femme ; *machinskoff*, le premier venu » (Rigaud).

Suffixe, comme on le voit, purement fantaisiste, lequel pourtant a laissé une trace dans le langage parisien : *rupinskoff*, synonyme

1. Darmesteter, *La Création des mots nouveaux*, p. 39.

2. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, t. III, p. 193 (cf. t. I, p. 88).

3. On le lit fréquemment sous les caricatures de Gavarni : « Nous soupons chez Véry, *Chozikoff* et moi (12 juillet 1840)... Mossieu est là avec mossieu *Machinkof* et l'attaché prussien (8 mai 1843) », cité dans Armelhaut et Bocher, *L'Œuvre de Gavarni*, 1873, p. 51 et 215. — Cf. aussi *nazikoff*, maladie vénérienne (Rossignol), à côté de *nazi*, même sens.

4. Louis Royer-Rebiab, *Les Forçats de la mer*, 1905, p. 247.

5. Cf. Nyrop, *Grammaire historique*, t. III, p, 176 : « Il est difficile de savoir quels sont les mots russes (ou polonais) qui ont pu servir de modèle ».

Le point de départ a été la finale des noms propres analogiques — par exemple *Ruskoff* — propagée ensuite par le monde de la galanterie.

de *rupin* ou de *chic*, terme qu'on lit souvent dans le *Père Peinard* [1].

Rupinskoff a passé du monde de la galanterie dans celui des ouvriers. Son pendant antérieur, usuel surtout parmi les bohèmes et les rapins, a été *chocnosoff* ou *koxnoff*, chic, superbe, qui a joui d'une certaine vogue à l'époque de Balzac : « Les peintres... faire des tableaux, oh ! mais des tableaux ! enfin de vrais tableaux, des tableaux finis, chouettes, *koxnoff* et *chocnosoff* [2] », *Pierre Grassou*, 1839, p. 72.

Des noms russes en *noff* et en *soff* plus ou moins fantaisistes — *Kokosonoff* et *Choconosoff* — en ont été le point de départ pour désigner le chic particulier des boyards russes pendant le second tiers du XIXe siècle. Vocables d'ailleurs éphémères comme tous ceux qui ont alimenté le langage mondain ou l'argot boulevardier.

1. « J'ai pris mon papier à lettre *rupinskoff* et j'ai répondu la babillarde suivante à cet ahuri de Chaillot... Hein, les camaros, j'avais-t'y raison de dire en commençant que la sociale prend une tournure *rupinskoff* », *Père Peinard*, 13 août 1889, p. 2, et 6 mars 1892, p. 3. — « Hé donc, les bons fieux, le turbin le plus *rupinskoff*, à l'heure actuelle, est de s'atteler à la... conquête de la Liberté », *Almanach du Père Peinard*, 1898, p. 2.

2. Aussi avec le sens généralisé : « Cette situation *chocnoso* (sic) », Balzac, *Cousine Bette*, 1846, p. 10. — Dans une note du *Pays latin* de Murger (éd. Ginisty, p. 452), on lit que Carvaud, directeur de la Closerie des Lilas, inventait des mots pour ses affiches. Ainsi le quadrille de l'Hôtel des haricots était « exhilarant et *ranchocnosof* » (Privat d'Anglemont, *La Closerie des Lilas*, Paris, 1848).

APPENDICE F

LINGUA FRANCA [1]

Dès le XVIe siècle, la *langue franque* servait de moyen de communication entre les différents éléments ethniques de la Méditerranée et tout particulièrement dans l'Afrique du Nord, en Algérie et en Tunisie, pays où elle est encore vivace, tandis qu'elle est presque inconnue dans le Levant.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, le révérend Père Pierre Dan, auteur d'une *Histoire de la Barbarie* [2] *et de ses Corsaires* (Paris, 1637), mentionne déjà cet idiome international : « L'on parle ordinairement en Alger, à Tunis, à Salé et autres villes de corsaires de Barbarie, trois sortes de langues différentes. La première est l'Arabesque ou la Mauresque, qui est celle du pays ; la seconde est la Turque... et la troisième celle qu'ils appellent *le Franc* [3], dont on use communément pour se faire entendre : ce qui est un barraguin facile et plaisant, composé de Français, d'Italien et d'Espagnol » (p. 102) [4].

Cet état de choses est resté à peu près le même jusqu'au premier quart du XIXe siècle. La langue franque était exclusivement compo-

1. M. Hugo Schuchardt a publié, sous ce titre, un travail fondamental, paru dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXXIII (1909), p. 440 à 461. Nous en avons utilisé les données, en les complétant par nos propres recherches.

2. Ou Etats barbaresques, c'est-à-dire le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

3. *Franco*, désigne dans le *sabir* tout étranger venant particulièrement de l'Europe occidentale.

4. Cette caractéristique n'est que l'écho affaibli de la description circonstanciée qu'en donne un géographe espagnol du début du XVIIe siècle : « La tercera lengua que en Argel se usa, es lo que los Moros y Turcos llaman *franco*..., una mezcla de varias lenguas cristianas y de vocablos que por la major parte son Italianos, y Epañoles, y alcunos Portugueses de poco aca... y juntando a esta confusion y mezcla la mala pronunciacion de los Moros y Turcos, y no saben ellos variar los modos y casos como los cristianos, cuyos son proprios aquellos vocablos y modos de hablar viene a ser el hablar *franco* de Alger, casi una gerigonça, o a los menos un hablar de negro boçal, traydo a España de nuevo. Esto hablar *franco* es tan general, que no hai casa do no se use ». — Fr. Diego de Hædo, *Topographia e Historia general de Argel*, Valladolid, 1612, f° 24 r° (cité par Clemencin, dans son édition de *Don Quijote*, t. III, p. 213, Madrid, 1833), à propos de ce passage du roman de Cervantès (Ière partie, ch. XLI) : « ... el cual me dijo en lengua que

sée d'éléments italiens, espagnols et arabes. La conquête française y ajouta le français dans des proportions de plus en plus prépondérantes. On peut trouver des renseignements utiles, à cet égard, dans un opuscule imprimé à Marseille en 1830 et intitulé : « *Dictionnaire de la langue franque ou petit mauresque*, suivi de quelques dialogues familiers et d'un vocabulaire des mots arabes les plus usuels, à l'usage des Français en Afrique ».

Voici ce qu'en dit l'auteur anonyme dans sa préface : « La *langue franque* ou petit mauresque, très répandue dans les états Barbaresques, est encore employée par les habitants des villes maritimes dans leurs rapports avec les Européens. Cet idiome diffère suivant les villes où il est parlé, et le petit mauresque en usage à Tunis n'est pas tout à fait le même que celui qu'on emploie à Alger; tirant beaucoup de l'italien dans la première de ces régences, il se rapproche au contraire de l'espagnol dans celle d'Alger ».

Le but de l'auteur était de faciliter les communications des Français avec les habitants du pays « sur lequel ils vont combattre ».

On y lit les mots suivants qui actuellement sont tous ou à peu près représentés dans le *sabir* algérien et ont passé, par l'intermédiaire de celui-ci, dans l'idiome parisien : *Agoua*, eau; *baroufa*, dispute et se quereller; *basta*, assez; *cabassa*, tête; *carne*, chair; *maboul*, fou; *mercante*, marchand; *mouchère*, femme; *mouchachou*, fils; *nouba*, garnison; *nada*, point, rien; *presto*, promptement; *subito*, aussitôt, subitement.

Rappelons en dernier lieu le parti que Molière a tiré dans la cérémonie turque de son *Bourgeois Gentilhomme* (1670), de la langue franque entrelardée d'un turc plus ou moins fantaisiste. Les paroles du début :

Se ti sabir,
Ti respondir,
Se non sabir,
Tazir, tazir...

s'entendent encore dans la bouche des Algériens et des Tunisiens.

en toda la Berberia y aun en Constantinopla se habla entre cautivos y moros, que ni es morisca ni castellana, ni de otra nacion alguna, sino una mezcla de todas las lenguas, con la cual todos nos entendemos ».

APPENDICE G

COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE

Nous avons suivi ailleurs le développement séculaire du jargon depuis sa première apparition documentaire, le dossier des Coquillards dijonnais de 1455, jusqu'aux documents contemporains. Tout en renvoyant à ces études détaillées, nous allons donner ici une série d'aperçus nouveaux, fruit de recherches ultérieures, sur les éléments constitutifs de cette langue secrète et sur ses influences multiples.

A. — Éléments constitutifs.

Le jargon était déjà définitivement constitué au xve siècle et le xvie n'a fait qu'en continuer la tradition. Maître Chevalet s'inspire en grande partie de Villon pour les éléments jargonnesques de son *Mystère de saint Christophle* (1527), et, antérieurement, il avait retouché dans le même esprit les scènes des *tyrants* dans le *Mystère des trois Doms*, c'est-à-dire des trois martyrs Séverin, Exupère et Félicien, mystère joué à Romans en 1509 [1] :

Machebourre, tiers tyrant :

715. Oncques jamais un homme si malin
Ne se trouva, et fust il tartarin,
Entre mes mains, tant fust il fort ou ferme,
Sachant parler *jargon ou jobelin*,
Que je n'en fisse, comme on fait d'un bellin...

Le second tyran :

880. Mince d'*aubert*...

Dans la comédie « non moins docte que facétieuse », la *Néphélo-*

1. *Le Mystère des trois Doms*, éd. P.-E. Giraud et Ulysse Chevalier, Lyon, 1887, p. 34.

cocugie ou la *Nuée des Cocus*, de Pierre Le Loyer (1579), sorte de revue satirique des travers sociaux du XVIe siècle, apparaît tour à tour un Chicanoux, un Astrologue, un Alchimiste, un Enfant de la Matte... chacun exposant les côtés ridicules de son métier. Voici ce que dit l'Enfant de la Matte :

Un bon matoys à bien parler je suis,
Qui ay la main et le pied bien agiles
A *enterver* [1] et à faire après gille.
Le vray gibier des renards inhumains
Qui vont *fonsant ce festu* [2] que je crains.

Et comme son compagnon ne peut le comprendre, il lui révèle les ruses du métier : la tricherie au jeu, en y alléchant des marchands naïfs, et le vol à la tire :

L'autre moyen dont ilz usent ensemble,
C'est au Palays où le monde s'assemble,
Ou aux marchez, aux foires ou aux lieux
Où le peuple est fréquent et copieux :
Là gardez bien surtout vostre *fouillouze* [3],
Si vous avez au dedans quelque chouze.

Voilà leur travail pendant le jour :

Et sur la nuict ilz usent d'un autre tour,
C'est qu'au passant qui alors se promène,
Ilz *embiront* [4] le *volant* [5] et la laine.

Des termes même attestés ultérieurement — comme *ance*, eau (aujourd'hui *lance*) — remontent, de par leurs origines, à la même époque : au XVe siècle, *anse* veut dire angoisse, et l'acception jargonnesque nous ramène à la procédure criminelle, lorsque le condamné à la prison perpétuelle était tenu « au pain de doleur et à *eaue d'angoisse* » ou à la question de l'eau [6].

Le jargon a ainsi conservé de vénérables archaïsmes. Le terme *malingre*, attesté comme argotique par Bouchet dès le XVIe siècle, apparaît comme nom propre dès le XIIIe. Mais en littérature on ne le rencontre qu'au XVIIe et le *Trévoux* de 1752 prétend encore que

1. C'est-à-dire : à entendre le métier de voleur et à le pratiquer.
2. Mot à mot : donnant le fétu (nom plaisant de la barre avec laquelle le bourreau rouait les condamnés).
3. Mot de jargon pour « poche ».
4. « *Embir*, c'est desrober, mot matoys », note de Le Loyer. Vocable inconnu aux documents jargonnesques, répondant au vieux mot *embler*, dérober.
5. Manteau en général, à côté de *laine*, manteau en laine.
6. Voir Pierre Champion, *François Villon*, Paris, 1913, t. I, p. 98.

ce « terme populaire... est tiré du *Jargon de l'Argot*, où les gueux s'appellent *malingres*... » [1].

De même, les *piètres*, gueux estropiés (ou prétendus tels) de la Cour des Miracles, évoquent l'ancien mot *peestre* (lat. *pedestrem*), proprement piéton, mot qu'on trouve dès le XIIIe siècle employé avec le sens figuré de « commun, chétif, misérable » dans les écrits du satirique picard Gautier de Coincy.

Des associations d'idées sont souvent particulières au jargon, accusant une mentalité à part et différente de celle du parler vulgaire et des patois. Aux exemples déjà cités ajoutons le suivant :

Savate, bourse, figure dans un glossaire jargonnesque inédit du XVIe siècle (dans les papiers [2] du chirurgien Rasse des Nœux), répondant au fourbesque *scarpa*, soulier (« en jargon, bourse » [3], Oudin) et *závatta*, savate (« en jargon, une escarcelle », Idem).

I. — Emprunts dialectaux.

Le fonds du vocabulaire jargonnesque est le français parlé à Paris ou dans les provinces. Les patois du Nord et du Sud de la France, ainsi que le bas-langage parisien, ont été également mis à contribution.

Ce sont surtout les patois du Nord (Picardie, Normandie, Bretagne) et de l'Ouest (Maine, Anjou, Poitou) qui ont alimenté le vocabulaire de l'argot ancien [4]. La Normandie et le Poitou ont été les véritables foyers du royaume de l'Argot. Ces patois expliquent une grande partie du lexique jargonnesque et plusieurs éléments restés jusqu'ici obscurs ou d'origine inconnue y trouvent leur solution. Tels :

Adraguer, boire, dans deux ballades en jargon de Villon :

> Pour mieulx abbattre et oster le brouillart,
> *Adraguerent* de Grenoble maint crupault
> De rumatin...

C'est un dérivé du provincial *drague*, pie (mot déjà connu à l'an-

1. La *Revue de philologie française* de M. Clédat, de 1911 à 1914, a publié une série d'études sur l'Argot ancien par A. Dauzat (« Les emprunts de l'argot »), G. Esnault (« Les lois de l'argot »), Em. Philipot (« Contribution à la lexicographie de l'argot ancien ») et L. Sainéan (« Les emprunts de l'argot », « Argotica », « Jargon et bas-langage »). Nous avons tiré parti de ces contributions récentes.

2. Voir *Revue de philologie française*, t. XXVII, 1913, p. 298.

3. Il est curieux de lire, à ce sujet, cet article du *Catholicon* de Lille, glossaire latin-français du XVe siècle « Pera, *eskerpe*, taisse, bourse ».

4. M. A. Dauzat a essayé de répartir par régions ces emprunts dialectaux (*Revue de philologie française*, t. XXV, 1911, p. 298 à 303).

cienne langue), accusant la même méthaphore que *pier*, boire, son synonyme antérieur [1].

Blesche, mercier, à côté de *blesquin*, jargon des Blesches, forme remontant à des variantes provinciales *blec*, féminin *blèche:* Cotgrave donne à la fois « poire *blecque* » et « poire *blette* », ainsi que *blesche*, ramolli, d'où l'idée d'imbécile ou sot, c'est-à-dire qui se montre tel pour mieux attraper les autres. Les formes *blesse*, mercier (encore conservé dans le *bellaud*) et *blesque* (que suppose le dérivé *blesquin*) sont autant de provincialismes, dont les restes subsistent toujours dans les patois, s'appliquant aux poires trop mûres, molles et grises (v. Rolland, *Flore*, t. V, p. 27).

Cholette, chopine (1628) : c'est le dialectal *piche*, chopine, diminutif *picholette*, petite chopine : « boire une *picholette* de vin ». Ces termes sont encore vivaces à Genève.

Coues, maison (1596 ; chez Villon : *coys*), répond à l'ancien français « chambre *coie* », chambre close, aujourd'hui, en Bretagne, *coues*, latrines [2].

Crosle, écuelle de gueux, dans la *Vie Généreuse* (1596), est mentionné dans un inventaire de 1521 (« Trois *crolles* à manches et couvercles », Gay, *Glossaire*). La forme angevine *crône*, vase servant à faire la quête, se lit dans la « Moralité de la Charité » (*Ancien Théâtre*, t. III, p. 414) :

Une seule petite aulmosne
Que ne te seut mettre en la *crosne*...

Daron, patron, père, proprement radoteur, sens du mot en Anjou (Mayenne, *daronner*, murmurer), répondant au synonyme *prônier*. On lit ce mot dans le *Père Duchêne* de 1791, n° 45, p. 2 : « J'arrive donc aux Tuileries ; mais f... je ne me permis pas de me familiariser avec le *daron*... à cause du respect qu'on lui doit ». En 1808, d'Hautel remarque que *daron* est « le sobriquet que les ouvriers donnent à leurs bourgeois » et qu' « un *daron* se dit aussi d'un homme de la manique, d'un cordonnier ».

Esgourne, oreille (1836), proprement large rame, sens de l'angevin *gournas*, *gourneau* (l'initiale *es* y a une valeur simplement intensive). Ajoutons que le sens libre de *gourner* dans la « Vie généreuse » (*Sources*, t. I, p. 163 : « Lime *gourne* rivage ») est une application particulière de l'angevin *gourner*, terme de petite batellerie, manœuvrer le *gourneau* ou la longue gâche. « *Gourner*, gouverner, ne se dit que sur les bords de la Loire », remarque le *Trévoux* de 1771.

1. Rapprochement fait par Em. Philipot (*Essai sur la langue de du Fail*, p. 147).
2. Etymologie proposée par Gaston Esnault (*Revue de Philologie française*, t. XXVII, 1913, p. 178) : le breton *chouez*, maison, est tiré du jargon.

Mousse, excrément, est tiré du breton *mous*, ordure, mot donné par le *Nomenclator* de 1633 et qu'on lit déjà dans des fragments bretons manuscrits du XIVe siècle [1].

L'ancien mot *proye* ou *proais*, le derrière, de la *Vie généreuse* (1596) et du *Jargon* (1628), représente un artésien *proïs*, même sens, qu'on lit au XIIIe siècle dans Watriquet de Couvin (v. Godefroy) et dans *Le jeu de la Feuillée* d'Adam de la Halle (éd. Langlois, v. 1090):

> Li Peres. — Ami! or tien che croquepois [2].
> Le Dervés [3]. — Ai je fait le noise dou *prois?* [4]

Les patois du Sud, ceux de la Provence et du Languedoc, n'ont pas moins enrichi ce vocabulaire spécial. Entre autres emprunts, relevons toute une série de termes commençant par *es* — *esbrouffe*, par exemple — souvent communs au Sud de la France et au Nord de l'Italie, mais que le jargon a tirés surtout du Languedoc, devenu à son tour un des foyers du royaume de l'Argot.

C'est le Midi de la France, et tout particulièrement la Provence, qui a servi d'intermédiaire entre les différents argots romans, qui y ont puisé leurs éléments communs. Tel *bazir*, tuer et mourir, commun à la fois au jargon (dans celui-ci dès le XVe siècle), au fourbesque (d'où il passa en italien) et à la germania (*vasir*), tous reflets du provençal *basi* (*bazi*), mourir, crever, d'origine obscure [5]. C'est le jargon qui en a tiré le plus grand nombre de formes dérivées dont une — *abasourdir* — a pénétré en français dès le XVIIe siècle.

Deux des noms que Villon donne, dans ses *Ballades* en jargon, à ses compagnons de la Coquille, dérivent également du Midi :

Beroars, imbéciles, pendant de *benars*, sots, c'est-à-dire qui se sont faits attraper:

> Car le bizac, a voir advis,
> Fait aux *beroars* faire la moe...

c'est-à-dire, vraisemblablement : « Car le bourreau, après avoir été averti, fait faire la moue aux pendus », la face tournée vers le soleil (Ball. VI).

Spelicans, éveillés, pendant de *saupicquets*, subtils, épithètes appliquées aux tricheurs ou voleurs habiles (IIIe Ballade) :

1. Voy. A. Thomas, dans *Romania*, t. XLIII, p. 80-81.
2. Bâton et coup de bâton.
3. Synonyme ancien du fou.
4. D'après l'indication d'Em. Philipot (*Revue de la philologie française*, t. XXVII, p. 305).
5. La provenance du celtique (du vieil irlandais *bas*, mort), proposée par Thurneysen, est illusoire : il s'agit, en effet, d'un dérivé *bazir* (et non pas *bassir* qu'aurait seul donné le vocable celtique), abstraction faite du critère chronologique, cette famille de mots ne remontant pas au-delà des XVe-XVIe siècles. Le mot *bazir* est encore vivace en Poitou au sens de disparaître, mourir (Beauchet-Filleau), à côté de son dérivé *bazoter*, chanceler (Favre).

Spelicans,
Qui, en tout temps,
Avancez dedans le pogois...

L'un et l'autre termes reflètent les vocables méridionaux : *barouard* (*balouard*), balourd, et *espelucant*, éveillé, intelligent.

Ajoutons que le mot *bouisse*, prostituée, qu'on lit dans le vocabulaire des Chauffeurs de 1800, est un emprunt du provençal : *buisso*, même sens (de *bouissa*, s'accoupler). *Bauche*, femme [1] ou fille, a le même sens dans les argots franco-provençaux [2].

II. — Emprunts populaires.

Le bas-langage a fourni, à son tour, plusieurs termes au jargon. Bornons-nous à mentionner les suivants :

Argoté, qui se croit malin, sens donné par le *Jargon* de 1849 : c'est une prononciation vulgaire d'*ergoté,* pourvu d'ergots, qui sait se défendre. Voici quelques témoignages chronologiques :

« *Argoté*, pour dire dégourdi, fin, subtil et madré. *C'est un luron argoté*, signifie c'est un fin matois, qui sait faire tourner à son avantage les circonstances les plus défavorables », d'Hautel, 1808. — « Cet homme est *argoté*, proprement fin, astucieux. Ce mot-là n'est que du français de contrebande », Desgranges, 1821. — « *Argoté*. C'est une commère bien *argotée*. Dites : C'est une commère bien *ergotée*, qui a bec et ongles, qui attaque et se défend bien », Blondin, 1823.

Beurre, argent, chez Vidocq (1828). Dans le bas-langage, *faire son beurre* [3], c'est faire son profit, gagner beaucoup d'argent dans son commerce (souvent par des moyens peu délicats), et *beurre* signifie argent monnayé, écu (avec ce sens encore à Genève), dans une chanson de 1813 (citée dans Larchey) :

Nous voilà dans le cabaret
A boire du vin clairet,
A cet' heure
Que j'ons du *beurre*.

1. Ce mot se lit dans une pièce jargonnesque, *Le Rat du Châtelet*, de 1790 : « Oui, j'ai été fait en travaillant la *bauche* », c'est-à-dire j'ai été pris en volant la femme.

2. « Ce mot est répandu depuis la Lorraine, dans la plupart des argots jurassiens et savoyards jusqu'en Dauphiné », A. Dauzat, *Les Argots des métiers*, p. 38.

3. Le proverbe cité par Vidocq : *Avoir du beurre sur la tête,* être couvert de crimes, proverbe qu'il attribue aux voleurs juifs, est en réalité allemand : « Wer Butter auf dem Kopfe hat, der gehe nicht in die Sonne » (cité dans Düringsfeld, *Sprichwörter der germanischen und romanischen Sprachen*, Leipzig, 1873, t. I, p. 146). On y allègue à tort comme proverbe français : « Si

Voici deux autre témoignages vulgaires antérieurs à Vidocq : « Quand elles (les filles) ont fait une bonne récolte, elles disent que *le beurre a bien rendu*, le *beurre* veut dire l'argent », *Le Palais Royal*, 1815, p. 124. — « *Il a voulu m'enfoncer de mon beurre. Enfoncer* est pris pour tromper, et *beurre*, pour argent. Tout cela est archi-mauvais », Desgranges, 1821.

Chevalier grimpant, nom ironique donné au cambrioleur, dans Vidocq (1837). C'était, au XVIIIe siècle, le nom du laquais qui montait derrière les carosses ; on lit dans le *Cahier des plaintes et doléances des dames de la Halle*, de 1789, p. 11 : « Une vingtaine de *chevaliers grimpants* aussi insolents que leurs maîtres ».

Cosni, mort, qui a passé au XVIe siècle au jargon, est d'origine populaire et déjà attesté en littérature. Baïf s'en est servi (*Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, t. V, p. 180) :

> Tout est *cosni* [1], la bergerie
> Ha moins de chèvres que de boucs.

Il figure également dans un Coq à l'asne mentionné au mois de décembre 1585 dans les *Registres-Journaux* de Pierre de l'Estoile (éd. des Bibliophiles, t. II, p. 267). Arnault raconte à Thoni ce qu'il a appris de la Ligue :

> On devoit massacrer Thoni ;
> Il fust bien prest d'estre *cosni*
> Cellui qui vient à la Tournelle.

En jargon, le vocable se lit pour la première fois dans la *Vie généreuse* de 1596. C'est un emprunt du languedocien *cauni*, trépassé (proprement retiré dans un terrier), d'où *cosne*, mort, et *cosnir*, mourir, attestés ultérieurement en jargon.

Douilles, cheveux, terme que donne un glossaire argotique de 1829, est le pendant de *douillets*, même sens, qu'on lit dans l'*Histoire de M. Guillaume cocher*, de Caylus (*Œuvres badines*, t. X, p. 23) : « Un qui vouloit me prendre par les *douillets* ».

Lapin ferré, gendarme (« terme des voleurs normands », Vidocq), désigne, dans le *Cahier* cité ci-dessus, le soldat de la maréchaussée, par allusion à son cheval [2], p. 35 : « Que j'étions bête de nous exposer pour vous aux bayonnettes des *lapins ferrés* ».

Marpaud, vaurien, mot dont le jargon s'est emparé de bonne

vous avez du beurre sur la tête, n'allez pas au soleil », qui ne se trouve que chez Vidocq et que celui-ci a entendu dans la bouche des juifs allemands.

1. Marty-Laveaux (*Langue de la Pléïade*, t. I, p. 356) explique à tort ce *cosni* par « cornu ».

2. Cf. d'Hautel (1808) : « Un *lapin ferré*, nom burlesque que le peuple donne à un cheval ».

heure, a toujours été un mot parisien, attesté dès le XVe siècle [1] dans la *Passion* de Gréban :

21038. Et c'est par ce villain *marpault*
A qui Dieu doint sanglant mal an !

Des Périers s'en sert au XVIe (*Œuvres*, éd. Latour, t. I, p. 132) :

Si l'on t'a faict quelque aulmosne bien grasse,
Dire n'en fault combien en sçais de grace.
Avec telz biens, enflé comme un crapault,
Et remonté tout ainsi qu'un *marpault*,
Tu vas et cours çà et là par ces rues.

Au XVIIIe, Philibert Le Roux en accuse l'usage parisien : « *Marpaud*, mot de Paris, pour sot, niais, nigaud, badaud », et, au début du XIXe, d'Hautel en précise l'acception : « *Marpaud*, sobriquet injurieux et méprisant que l'on donne, à Paris, aux hommes qui fréquentent les mauvais lieux ».

Dans le jargon, depuis 1628, *marpaud* a désigné tour à tour l'individu en général, le gueux-voleur, le maître, et, dans un glossaire argotique de 1828, il signifie amant d'une fille publique, acception qui rappelle celle donnée par d'Hautel en 1808. Le sens ancien du mot est encore usuel dans les parlers provinciaux (Anjou, Berry, etc.), mais, à Cancale, *marpaud* désigne le petit gamin, le vaurien [2].

Môme, enfant, garçon (Vidocq), mot donné comme vulgaire en 1821 par Desgranges : « *Môme*, Barbarisme. Tu es un petit *môme*, est une faute ». Le sens initial « niais » est encore vivace dans certaines provinces (Genève, *mome*, sot, niais). Bescherelle, en 1845, note : « *Môme*, enfant détenu pour vol ; pop. gamin ». La première acception appartient seule au jargon.

Regoût, soupçon (1790), a le sens de « dégoût » dans le poissard du XVIIIe siècle (Vadé, *Jérôme et Fanchonnette*, sc. XIV) :

Vlà ce que c'est que de faire trop la fière.
Falloit pas li bailler du *regoût*.

Remoucher, regarder (Vidocq), terme parisien dès le XVIIIe siècle : « J'avons *remouché* trois garçons tailleurs », Vadé, *Raccoleurs*, 1756, sc. X. — « On évite de se trouver trop souvent dans le même endroit, crainte d'être *remouché* », Caylus, *Œuvres*, t. X, p. 176.

1. Dans le *Parnasse satyrique du XVe siècle* (éd. Schwob, p. 53), le mot est pris avec un sens libre :

Mais maintenant le douloureux *marpault*
Devient retif, percluz et miserable...

Cf. Palsgrave, 1530, éd. Génin, p. 252 : « Parsone yvle favoured, *Marpault* ».

2. L'acception étymologique survit dans le bourbonnais « méchante *marpaille* », mauvais repas (Deseille), accusant ainsi une évolution analogue à *fripon*, goinfre et filou.

Le mot est encore vivace dans les parlers provinciaux, par exemple en Anjou : *remoucher*, regarder (« *Remouche* donc la bonique », Ménière).

Serviette, canne (Vidocq), désigne, dans le poissard du XVIIIe siècle, la canne en jonc : « Le commissaire l'a déjà menacée pour m'avoir donné des coups de *serviette* », Pompigny, *Il y a un remède à tout*, 1783, sc. IX.

Vanner, s'en aller, dans le vocabulaire des Chauffeurs (1800), appartient au bas-langage de la fin du XVIIIe siècle [1]. On lit ce mot dans une comédie de 1802 [2] et Desgranges le donne, en 1821, comme terme militaire [3]. Il est encore vivace dans les patois : Berry, *vanner*, filer, disparaître. C'est une image tirée de l'économie rurale : nettoyer le blé à l'aide du van, en en faisant disparaître la poussière, les pailles, les ordures.

Le jargon a parfois conservé certains termes vulgaires qu'on ne rencontre plus aujourd'hui que dans quelques coins oubliés du pays. C'est le cas de *morfier*, manger, qu'on trouve attesté, comme terme spécial, dès le XVIe siècle, à la fois chez les argotiers et chez les écrivains de l'époque (Rabelais, du Fail, etc.). Le sens initial survit dans le champenois *morfiller*, mâcher, et dans le picard *morfalier*, manger avidement en ouvrant fort la bouche et en appuyant fortement les dents les unes contre les autres (Hécart). De nos jours, le mot de jargon a passé directement dans le langage populaire parisien.

Le terme est foncièrement vulgaire, non seulement en jargon, mais aussi dans le fourbesque (*morfire*) et dans la germania (*muflir*). On le retrouve, ailleurs, dans quelques patois allemands (Bavière, *murfeln*, mâcher avec les lèvres fermées) et jusqu'en roumain : *molfâi* et *morfoli*, mâcher, grignoter. Ce dernier idiome exclut nécessairement tout type ancien germanique et renvoie, comme les formes parallèles, à une origine imitative, exprimant le mouvement des joues lorsqu'on mâche lentement, surtout chez les personnes qui n'ont pas de dents [4].

1. Ch. Nisard en cite trois exemples, tirés des écrits poissards de 1791, dans ses *Parisianismes*, p. 206-207. Ajoutons d'Hautel : « *Vanner*, pour esquiver, s'échapper, s'enfuir ».

2. « C'est dit, Javotte, tu peux *vanner; vanne, vanne!* » Saint-Firmin, *Le galant Savetier*, sc. I.

3. Voir ci-dessus, p. 31.

4. Braune, qui ne disposait pas de tous les éléments comparatifs, avait risqué un type ancien-haut-allemand *murphjan* (dans la *Zeitschrift föt romanische Philologie*, t. XXI, p. 216). Tout récemment, Meyer-Lübke, dans son *Dictionnaire étymologique*, pose hardiment un langobard *morfjan* tout court. Or, ce vocable germanique, hypothétique ou prétendu réel, s'évanouit devant ces deux faits :

C'est ainsi que plusieurs vocables vulgaires, dont le jargon s'est emparé, font retour au bas-langage. Mais l'indication de la source précise des termes de cette catégorie n'est pas toujours facile. Voici quelques exemples :

Balle, franc, se trouve dans le vocabulaire des Chauffeurs (1800), mais ce mot se lit, vers la même époque, dans une comédie de Saint-Firmin : « Ce grain de six *balles* que je vous baillons en avance », *Le galant Savetier*, 1802, sc. IX, et, quelques années plus tard, d'Hautel le donne comme vulgaire : « Un grain de six *balles*, pour dire un écu de six francs ». On serait donc disposé à attribuer ce mot au bas-langage ; mais le terme *grain* [1], écu, qui l'accompagne dans les textes cités, est franchement jargonnesque (cela dès le xve siècle) et entraine la provenance argotique de l'autre.

Escoffier, tuer, remonte également au vocabulaire des Chauffeurs, mais d'Hautel le donne déjà, en 1808, avec cette remarque : « Ce mot a plusieurs significations dans la langue populaire. On l'emploie pour dérober, voler, et souvent aussi pour perdre, tuer, assommer. *C'est autant d'escoffié*, pour c'est autant de pris, de volé, de perdu. On dit d'un homme qui est mort, assommé de coups, *qu'il a été escoffié* ». Les sens cités sont communs au languedocien *escoufia*, qui signifie (d'après Mistral) :

1° Terme de berger, enlever ou tondre la laine qui est autour des mamelles des brebis et gêne pour les traire;

2° Dépouiller complètement, mettre un joueur à sec, décaver, dérober, voler;

3° Confisquer, supprimer;

4° Frapper sur la tête, tuer.

Il est hors de doute que le terme vulgaire, étant donnée sa sphère sémantique, est pris au languedocien et non pas au jargon des Chauffeurs ; que ceux-ci l'ont directement reçu des voleurs provençaux qui se trouvaient dans leur bande.

De plus, en 1821, Desgranges prétend qu'*escoffier* « est un mot inventé par nos militaires en Espagne », et que « c'est du français de soldat ». L'indication est intéressante, mais la dérivation de l'espagnol est illusoire [2], comme d'ailleurs celle de l'italien [3] qu'on a également alléguée.

1° Cette famille de mots ne remonte pas au-delà du xve-xvie siècle ;

2° Son existence en roumain exclue péremptoirement toute provenance ancienne germanique.

1. Celui-ci encore vivace : « pièce de cinquante centimes » (Virmaître, *Supplément*).

2. En espagnol, *escofiar* signifie exclusivement « coiffer ».

3. En italien, *scuffiare* ayant le sens de « dévorer, bâfrer », une dérivation de cette langue est insoutenable : « Comment ne pas reconnaître l'italien à travers des décalques aussi transparents qu'*escoffier*...? » demande M. Dau-

Quant au sens étymologique du mot languedocien, *escofier* signifie décoiffer, enlever la coiffe, d'où dépouiller ou tuer quelqu'un. Le jargon dit, avec la même métaphore : *escapoucher*, assassiner (« terme des voleurs du Midi », Vidocq), proprement enlever le capuchon (sens de l'italien *scapucciare*). On pourrait donc se demander si le rapport « ôter la coiffe, le capuchon = tuer » ne représente pas cette fois une métaphore particulière aux argotiers.

Il peut également arriver qu'un terme du jargon et un mot populaire dérivent indépendamment l'un de l'autre de la même source.

Soit, par exemple, *esquinter*, éreinter. D'une part, on lit ce mot, comme le précédent, dans le vocabulaire des Chauffeurs, et il a produit dans le domaine du jargon quantité de dérivés (*esquinte*, abîme ; *esquintement*, effraction ; *esquinteur*, cambrioleur, etc.) ; d'autre part, il n'apparaît dans la langue vulgaire que plus tard. Les recueils lexicographiques l'ignorent tous jusqu'au *Dictionnaire général*, qui le donne à titre de néologisme récent.

On pourrait donc croire que le mot était nouveau dans le bas-langage lorsqu'il fit son entrée dans la langue générale. Il n'en est rien. Le terme en question se trouve dans *La Caserne* de Vidal et Delmart, de 1833 (v. Larchey) et chez Delvau (1866) : « *Esquinter*, éreinter, battre, dans l'argot du peuple ; *s'esquinter*, se fatiguer à travailler, à marcher, à jouer... »

Quant au sens, *esquinter* a celui d'éreinter (dans le vocabulaire des Chauffeurs) et d'enfoncer, briser (chez Vidocq), acceptions qui sont celles du languedocien *esquinta* [1], échiner, fatiguer beaucoup et déchirer, mettre en lambeaux (*s'esquinta*, se harasser, se battre à coups de poings ; *esquintat*, brisé de fatigue).

Ce qu'on vient de dire pourrait s'appliquer aussi à *esbrouffe*, air important, embarras (et ses dérivés) qu'on lit dans un glossaire argotique de 1827 et chez Vidocq. Suivant les références par trop vagues de Larchey, le mot avait été employé, dès 1831, par les frères Cogniard, et, en 1833, par Pierre Borel. Ce terme, qui, comme *esquinter*, a passé de Paris dans la plupart des parlers provinciaux, dérive également du Midi [2] : *esbroufe*, grand air, embarras, jactance, proprement ébrouement d'un cheval qui souffle des naseaux (*es-*

zat, dans la *Revue de philologie française*, t. XXVII, p. 72. — Le sens correspondant s'y oppose nettement.

1. Comme ce mot manque à l'ancien provençal, on ne saurait le faire remonter à un latin populaire hypothétique *exquintare*, partager en cinq (v. *Dict. général*). A notre avis, il s'agit d'une forme intensive du primitif *quintà*, donner la cinquième façon à la terre, labourer pour la cinquième fois, de sorte que *esquinter* représenterait une métaphore agricole analogue au synonyme ancien *ahaner*, s'esquinter.

2. L'italien *sbruffare* (« rejeter de l'eau par les narines ») et *sbruffo* (« gorgée d'eau qu'on rejette ») ne possèdent que des acceptions matérielles et ne sauraient donc être l'origine immédiate du vocable *esbroufe* (comme on l'a allégué, *Revue de philologie française*, t. XXV, p. 286).

broufa, sortir avec violence d'un vase, éclater en paroles, faire de l'embarras).

Il se peut donc que le terme vulgaire et le mot argotique soient indépendants l'un de l'autre. C'est aussi le cas de *gonze*, au sens de « niais » (et « miché ») qu'on lit déjà dans le *Ragot* de La Fontaine (acte IV, sc. III) :

> Monté sur deux tréteaux, l'illustre Tabarin
> Amusait autrefois et la nymphe et le *gonze*... [1].

et dans Vadé (*IVe Bouquet poissard*) :

> Allez, *gonze*,
> S'il est fiché, vous, vous êtes fichu...

Ce mot est directement tiré de l'italien *gonzo*, nigaud, tandis que le terme argotique *gonse*, individu (dans Vidocq), devenu populaire (sous la double forme *gonse* et *gosse*), dérive du fourbesque *gonzo*, bourgeois, rustre

Voici encore *s'esbigner*, se sauver, terme très usuel qui n'est attesté en jargon qu'à partir de 1836, tandis que le chansonnier Désaugier (mort en 1827) s'en est déjà servi dans sa *Parodie de la Vestale*, acte II, couplet VII (l'opéra de Spontini fut représenté à Paris en 1807) :

> Et l'amant qui se sent morveux
> Voyant qu'on crie à la garde,
> S'*esbigne* en disant : Si je tarde...

C'est en français un emprunt fait au languedocien ou gascon *s'esbigna*, décamper, prendre la fuite (de *bigno*, *vigno*, vigne), répondant à l'italien dialectal et fourbesque *sbignare* (« courir, en jargon », Oudin, 1642), en italien *sbignare*, s'enfuir à la hâte, sortir de la vigne à toutes jambes [2]. De Paris, le mot se répandit dans la plupart des parlers provinciaux : Berry, Bas-Maine, Anjou, Picardie, Normandie.

1. M. Dauzat écrit ceci en 1917 à propos de *gonze* (dans sa monographie sur *Les Argots de Métiers*, p. 23) : « M. Sainéan cite l'exemple le plus ancien dans Vidocq ; M. Niceforo l'a relevé antérieurement, dans les *Mémoires* de la Clairon. Nous l'avons retrouvé un siècle plus tôt dans le *Ragotin*... »

Or, voici ce qu'on lit dans le glossaire de nos *Sources de l'Argot ancien* (1912), t. II, p. 362 : « *Gonze*... du fourbesque *gonzo*, bourgeois, rustre (en italien, niais). Mot déjà employé par La Fontaine et Vadé »... (voy. t. I, p. 68-69). Et au renvoi indiqué : « Au sens d'individu, *gonze* se lit dans le *Ragotin* de La Fontaine, acte IV, sc. III » (suivent les six vers du texte).

2. C'est le pendant du synonyme *démurger*, s'en aller (1725), du berrichon ou manceau *démurger*, faire sortir d'un lieu, proprement franchir les *murgées* ou tas de pierres dans les vignes. On lit ce mot dans le poissard (*Les Porcherons*, 1773, p. 168) : « A grands pas *démurge* et se sauve ».

Il est donc probable qu'*esbigner* a passé du bas-langage au jargon, de même que *jaspiner*, jaser, que donne Philibert Le Roux (1718). Granval, en 1725, l'introduisit dans son poème *Cartouche*, avec l'expression *jaspiner bigorne*, parler argot, qui passa ensuite chez d'Hautel (1808). Vidocq caractérise le mot, en 1837, comme « terme des voleurs parisiens », alors que Desgranges dit en 1821 : « *Jaspiner* est un mot qui remplace *jaser*, quoique tous deux soient français, le premier appartient plutôt au peuple qu'à notre langue ; il ne convient pas dans le style châtié, on peut mettre ce mot avec *jaboter* ». Et le mot est toujours resté populaire : « On n'a pas entendu ce qu'y *jaspinait* », Courteline, *Train*, p. 119. — « Ils *jaspineront* de l'espoir du populo », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 17.

Ce parisianisme a passé dans les parlers provinciaux. Son sens primitif est « aboyer », comme le prouve le primitif *jasper*, japer, qu'on lit chez d'Assoucy :

> Laisser ceste beste importune
> Tout son soûl *jasper* à la lune... [1]

Voilà quelques-uns des problèmes qui se posent à propos de rapports entre le jargon et le bas-langage. Remarquons encore que les Glossaires argotiques, à partir de 1827, ainsi que les deux dernières éditions du *Jargon* (celle de 1836 et celle de 1849) ont admis nombre de mots vulgaires, la barrière entre ces deux catégories linguistiques ayant commencé à fléchir dès cette époque.

III. — Emprunts étrangers.

Le nombre des emprunts étrangers de l'argot est absolument limité et leur source la plus ancienne est l'italien [2], dont on pourrait faire remonter l'influence jusqu'au XVe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque même de la constitution en France d'un jargon. C'est ainsi que le terme *arton*, pain, qu'on lit déjà dans le dossier des Coquillards dijonnais de 1455, a pu être importé de l'Italie, le grec ne commençant à être connu en France qu'au début du XVIe siècle (Budé, Rabelais). Remarquons cependant que le fourbesque qui possède *artimbaldo* dès le XVe siècle (Pulci), ne connaît la forme *artone* qu'au XVIe [3].

1. Le *Ravissement de Proserpine*, 1653, p. 54.

2. D'après les recherches de M. Dauzat (*Revue de philologie française*, t. XXV, p. 286-287), le terme *foigne*, guerre, de la *Vie généreuse* (1596), ainsi que les vocables modernes, *esbasir*, tuer, *escapoucher*, assassiner, et *jorne*, jour (les deux dans Vidocq), dériveraient de cette source (it. *fogna* cloaque, sentine ; *sbasire*, mourir ; *scapucciare*, ôter le capuchon ; *giorno*, jour).

3. Cf. G. Huet, dans le *Moyen-Age*, IIe série, t. XVII, 1913, p. 363 : « Le mot *arton* qui se retrouve dans les autres argots romans, ne serait-il pas venu d'Italie, qui a toujours eu, d'une façon ou d'une autre, des rapports avec l'hellénisme ? »

Une autre supposition est plausible : le terme du jargon reflète peut-être le bas-latin *artona*, pain béni — c'est-à-dire le grec moderne ἀρτόνα — qu'on lit dans une vie de saint Sévère (citée dans Du Cange), mot que les argotiers auraient pris avec un sens profane. Quoiqu'il en soit, l'origine grec d'*arton* est hors de doute (on ne saurait hésiter que touchant sa source immédiate) et c'est le mot du jargon qui a passé dans les parlers vulgaires aussi bien en France qu'en Italie et en Espagne [1].

Il est superflu de revenir sur l'invraisemblance d'une origine grecque pour *pier*, boire, déjà proposée par les humanistes du XVIe siècle. Des considérations chronologiques et morphologiques s'y opposent également : 1° Un « Jehan qui *pie* » figure déjà dans le livre de la Taille de Paris, de 1292 : or, à cette date, il n'y a pas trace du grec en Italie, moins encore en France [2] ; 2° Le français ignore un emprunt verbal direct du grec, les termes jargonnesques de cette origine étant tous des substantifs (*arton*, *crie*, *ornie*) [3].

A la même époque remonte l'influence espagnole (des voleurs de la Péninsule se trouvant dans la bande des Coquillards), influence d'ailleurs restée isolée au XVe siècle.

Quant à l'allemand, il est resté complètement étranger au jargon, qui n'a eu du reste aucun contact avec les argots germaniques, le *rotwelsch* et le *cant*.

B. — Expansion du jargon.

L'influence du jargon s'est exercée dans les sens les plus divers. Relevons tout d'abord, en passant, les éléments qu'il a tour à tour fournis aux autres argots romans : *germania*, *fourbesque* et *calão* ; ensuite, aux langues spéciales indigènes, réservées aux différents corps de métier, surtout en Bretagne et dans le domaine franco-provençal. Ces derniers sont comme imprégnés de vocables argotiques. Il suffira de renvoyer aux détails que renferme à cet égard notre *Argot Ancien* (1907) et le récent travail d'Albert Dauzat sur les *Argots de métiers franco-provençaux* [4] (1917).

1. Le basque *artoa*, pain de maïs, de la même source, est emprunté de la *germania*, et non pas inversement (comme le croyait Diez). L'origine du mot n'est nullement « inconnue », comme l'allègue encore récemment Meyer-Lübke (*Dictionnaire étymologique*, n° 689).

2. Meyer-Lübke va jusqu'à poser un type *piare*, boire, qui n'a jamais existé en dehors de l'imagination des grammairiens (*Dictionnaire*, n° 6475).

3. Cf. A. Dauzat, Les *Argots de métiers franco-provençaux*, p. 32. Voir aussi ci-dessus le mot *adraguer* et, en dernier lieu, mon article dans la *Revue du XVIe siècle*, t. V, p. 86 à 88.

4. Dans cette publication exécutée dans les meilleures conditions scientifiques, les suggestions étymologiques de l'auteur ne laissent pas de surprendre. Ses rapprochements avec l'allemand (p. 59 à 62) sont pour la plu-

Plus profonde encore fut cette influence sur les parlers provinciaux et tout particulièrement sur le langage populaire parisien, dans lequel se fondirent de nos jours les derniers vestiges du jargon. Envisageons de plus près ces survivances d'un idiome resté à peu près secret pendant plus de quatre siècles [1].

I. — ACTION SUR LE BAS-LANGAGE.

Parmi les sources où a puisé le langage populaire parisien au XIXe siècle, le jargon occupe une place absolument prépondérante. Sous le titre de « Survivances de l'argot ancien » nous avons tracé ailleurs le tableau d'ensemble de ces emprunts.

Si ce tableau peut être retouché sur quelques points en ce qui

part illusoires et les nouvelles étymologies grecques qu'il propose, ne résistent pas à l'examen.

Le *polir*, voler (des *Ballades* en jargon de Villon) et le *polir*, voler et vendre (de la *germania*) viendraient du grec πολεῖν, vendre. Cependant, la notion jargonnesque « vendre », c'est-à-dire « vendre des objets volés », remonte en fait à celle de « voler », qui en est le point de départ, et ce sens primaire écarte définitivement toute dérivation du grec.

De même l'*acque*, dé (du dossier des Coquillards de 1455) remonterait, par l'intermédiaire du lorrain argotique *ocque*, « écu de trois livres », au gr. ὄγκος, poids (p. 31) : « Le Larousse nous donne, avec trois variantes, le mot *ocque, oque, oke*, comme désignant une unité de poids dans différents pays orientaux... Ce mot demi-français se trouve dans l'argot lorrain des fondeurs... Il semble bien que ce soit l'*acque*, dé, des Coquillards, tiré directement du sens poids... »

En d'autres termes (et par un étrange renversement de l'ordre chronologique), c'est le lorrain argotique *ocque* (noté à peine au XVIIIe siècle) qui serait la source du jobelin *acque*, attesté dès le milieu du XVe siècle, et cet *ocque* lorrain reflèterait un « mot demi-français » *oque*, poids. Or ce dernier n'est que le russe *oque*, mesure de capacité, mot emprunté au turc *oka* (arabe, *oukia*), même sens. Où y a-t-il là une trace quelconque du grec ὄγκος ?

1. Le jargon a pénétré jusqu'au prétendu langage martien. Mademoiselle Hélène Smith, spirite et médium renommée de Genève, se croyant transportée dans la planète Mars, en rapporta une quarantaine de phrases, formant un vocabulaire de 300 mots qu'elle prétendait avoir appris dans cette planète. On y constata surtout du français plus ou moins altéré, de l'allemand et de l'anglais, du magyar et de l'arabe, et finalement du jargon (n° 79 : *dabe*, maître ; 80 : *durée*, terre ; 91 : *trimazi*, force, etc.). Voir le livre de Victor Henry, *Le Langage martien. Etude analytique de la genèse d'une langue dans un cas de glossolalie somnambulique*, Paris, 1901.

En ce qui touche les rapports entre l'argot ancien et la littérature, notamment l'influence de Vidocq sur les grands romanciers du XIXe siècle, voir André Le Breton, « Les originaux de la *Comédie humaine* » (dans la *Revue de Paris* du 1er févr. 1905, p. 598) et la récente étude de Gustave Charlier, « Comment fut écrit *Le dernier jour d'un condamné* » (dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. XXII, 1915, p. 321 à 360, principalement p. 333 à 336 et 342 à 345) sur les sources argotiques de ce roman de Victor Hugo, paru en 1828, quelques mois avant les deux premiers tomes des *Mémoires* de Vidocq et des *Mémoires d'un Forçat*, l'un et l'autre mis à contribution par notre romancier. M. Charlier ne touche pas à la chanson argotique finale du *Dernier jour d'un condamné*, dont la source reste inconnue et qui a été ultérieurement reproduite par Vidocq dans la préface de ses *Voleurs* (1837).

regarde l'antériorité de certains termes vulgaires (comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises), il garde toute sa valeur dans les contours généraux. Nos recherches ultérieures en ont encore élargi le cadre, dans lequel nous ferons rentrer les faits nouvellement acquis. Voici ces détails complémentaires.

1. — Vocables.

Allumer, regarder, terme policier (1791) devenu populaire: « Je *l'ai allumé* pendant deux heures. *Allumer*, dans cette phrase veut dire espionner quelqu'un. C'est le mot favori de ces nobles agents que des insolens nomment *mouchards* », Desgranges, 1821.

Ance, eau, sous la forme *lance*, au double sens d'eau et de pluie : « De la *lance?* il l'espérait parbleu bien », Courteline, *Train*, p. 90. De là, *lancequiner*, pleuvoir : « Vingt gueux de sort ! pourvu maintenant qu'y ne vienne pas à *lancequiner*, c'est ça que ça serait un sale coup ! » *Idem*, p. 90 ; et *lansquinade*, pluie continuelle : « Les *lansquinades* de l'automne, non plus que les giboulées de mars, n'effaroucheront plus personne », *Almanach du Père Peinard*, 1898, p. 23.

Arquepincer, prendre sur le fait : « Les gendarmes étaient toujours à ses trousses, sans jamais *l'arquepincer* », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 48. — « Et puis, si on est *arquepincé?* » Rosny, *Rues*, p. 149.

Attiger, meurtrir de coups, très populaire : « Mon pauvre copain *était attigé* qu'il en avait le ventre violet... Les plus rogneux conviennent que la vieille guimbarde sociale à été vilainement *attigée* », *Père Peinard*, 16 août 1891, p. 2, et 8 janvier 1893, p. 1. — « Marche ! ou tu sauras comment j'*attige* les bourins », Rosny, *Marthe*, p. 177.

Berge, année; est devenu populaire dans tous les milieux.

Chez les apaches : « Il y a des gas costauds... Pense donc qu'il a seize *berges*... Dans le tas, y avait un birbe de soixante-cinq *berges* », Rosny, *Rues*, p. 75 et 303.

Dans les casernes : « Trente-deux jours à tirer... Pourquoi pas six marques tout de suite ? Pourquoi pas une *berge* ou deux ? » Courteline, *Potiron*, p. 9.

Dans le bas-langage en général (Rictus, *Cœur*, p. 71): « A trente-trois *berges*, en pleine jeunesse... »

Callot, client grincheux (Delvau, *Supplément*), proprement gueux teigneux ; cf. Yonne, *callot*, homme accablé par la peine, le travail, la misère : « *Pore callot*, pauvre homme » (Jossier).

Cric, eau-de-vie : « Un petit verre de *cric*... ça me donne du chien... L'heure était passée où le *cric* lui donnait des couleurs », Zola, *Assommoir*, p. 185 et 430.

Le mot *cric* est surtout usuel parmi les troupiers et sa forme parallèle *croc* [1], même sens, parmi les marins, l'un et l'autre tirés des formules jadis en usage pour trinquer [2].

Fader, avoir en partage, avoir de la chance : « Tu t'estimes veinard, *fadé* d'un chouette écot... » (Richepin, *Gueux*, p. 120). Le mot a acquis nombre d'acceptions plus ou moins ironiques :

1° Etre bien partagé ou bien pourvu (ironiquement) : « Le Père Bignard aurait pu être mieux *fadé* en moyens d'apitoyer les passants... Il n'avait qu'une jambe de moins », Richepin, *Truandaille*, p. 109.

2° Augmenter une punition, dans le langage des casernes (voy. Bruant., *Dict*, p. 30).

3° Etre dans un bel état (ironiquement), être blessé, être fichu : « Non, mais vrai, nous sommes *fadés !*... T'es pas fou de nous emmener balader par ce temps-là .. Quand on est *fadé*, comme vous l'êtes, de soixante jours de prison, ce n'est pas pour qu'on s'épaississe le sang à dormir comme des pourceaux », Courteline, *Train*, p 137 et 276. — « Elle tira une langue sanglante et déchirée... Ah ! *t'es fadée*, on peut le dire », Hirsch, *Le Tigre*, p. 137.

4° Etre ivre : *avoir son fade* ou *être fadé*, être soûl (Bruant, *Dict.*, p. 270-271).

5° Faire le compte à quelqu'un, l'assommer : « Lui ou moi, y en a qui doit *fader* l'autre », Hirsch, *Le Tigre*, p. 312.

Garnafle, ferme (Vidocq), survit sous la forme *gorinfle*, masure de campagne (Hayard) : « C'est un vieux... y vit seul dans une *gorinfle* », Rosny, *Rues*, p. 163.

Gau, pou (1628), est encore usuel : « Pire que des *gaus* sur un macchabée », Rosny, *Rues*, p. 151. De même dans les parlers provinciaux : *gau*, pou, dans les Vosges (*Atlas linguistique*).

Gourer, tromper, avec ce sens déjà dans les *Ballades* en jargon de Villon, passa dans la langue vulgaire dès le XVIIIe siècle : « Arlequin *gouré* » est le titre d'une pièce jouée à la foire Saint-Laurent en 1750. Au XIXe siècle, son emploi devint général dans le bas-langage : « *Gourer*, tromper, duper, attraper : Il s'est laissé *gourer* » (d'Hautel). De là, les protestations des grammairiens :

Gourer, pour tromper, n'est pas français. On dit cependant *goureur*... — Michel, 1807.

Gourer. Il m'a *gouré*, pour dire il m'a trompé. Expression vicieuse. — Molard, 1811.

Gourer, pour tromper, est un barbarisme. C'est *se gourer* soi-même que d'employer ce mot. — Desgranges, 1821.

1. Parfois amplifié en *crocmole* : « Je m'étais enfilé pas mal de *croquemole* et de pive dans le col » (H. Brissac, p. 44). La finale est d'origine jargonnesque : cf. *largemole*, largeur, dans le *mourmé* de la Haute-Savoie, et *andrimola*, mère, dans le fourbesque du XVe siècle (Pulci).

2. Voir nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 218.

Ces protestations témoignent de l'expansion du mot dans la langue parlée du premier quart du XIXe siècle.

En français, *gourer* a restreint dès le XVIIIe siècle son sens, s'appliquant spécialement aux pharmaciens : falsifier des drogues. Bescherelle donne, en outre, comme figuré et populaire, l'acception de tromper (« se laisser *gourer* »).

Jacter, parler : « On *jactera* ailleurs... *t'as jacté* comme une gourde », Rosny, *Rues*, p. 163 et 250. Mot devenu populaire : « Fort bien, tu nous *jactes* ça en douce », *Almanach du Père Peinard*, 1896, p. 32.

Palpitant, cœur (1725), mot créé par Granval, aujourd'hui d'un usage fréquent. On le lit dans Richepin (*Gueux*, p. 190), chez Jehan Rictus (*Doléances*, p. 50) et ailleurs : « Et je tape pas pour amuser les mômes. Ça sera en plein *palpitant*, ma belle », Rosny, *Marthe*, p. 6.

Papelard, papier (1836), aujourd'hui journal : « La spécialité des camelots de la rue est le *papelard*, c'est-à-dire le papier sous toutes ses formes : canards, journaux, livraisons illustrées, listes de tirages, etc. » (Coffignon, p. 111). — « Y sont mieux organisés, t'as qu'à lire le *papelard* », Rosny, *Rues*, p. 303. Le sens initial se retrouve dans les parlers provinciaux : Lyon, *papelard*, papier (Vachet).

Paumer, prendre, attraper : « Est-il possible que nous soyons assez gourdes, pour nous laisser *paumer* au boniment ? » *Père Peinard*, 5 oct. 1890. — « Y sont facilement *paumés* », Rosny, *Rues*, p. 302.

Piôle, boisson : « Trop souvent le défaut de *piôle* s'accompagne du manque de croustille », *Almanach du Père Peinard*, 1897, p. 6.

Plan, forme réduite de *plant*, cachot (dans les *Ballades* en jargon de Villon), au sens de Mont-de-piété, dès le XVIIIe siècle (cf. *clou*, prison et Mont-de-piété) : « Mettre au *plan*, au lieu de porter en gage, n'est pas français », déclare Desgranges en 1821. Avec ce sens, déjà dans le poissard (*Les Porcherons*, 1773, p. 182) :

> Oui, je parie qu'alle a mis en *plan*,
> Son crucifix et son coulant[1].

Plombe, heure : « Un soir,... il pouvait être huit *plombes*... », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 44.

Ratichon, prêtre : « Tous les *ratichons* du monde ne peuvent rien contre la vérité », *Almanach du Père Peinard*, 1894, p. 2.

Rouscailler, faire l'acte vénérien, mener une vie libertine, proprement parler fort (cf. *conversation criminelle*), aujourd'hui réclamer violemment (synonyme de *rouspeter*). Le sens libre est attesté dans le jargon dès 1628 (le synonyme *enterver* réunit les deux sens)[2] :

1. *Coulant*, bijou populaire appelé communément *croix de Jeannette*.
2. Voir nos *Sources*, t. II, p. 337.

« Elle reçut encore une danse... Il l'empêcherait bien de *rouscailler*, lorsqu'il devrait lui casser les pattes », Zola, *Assommoir*, p. 469.

Le mot a pénétré dans les parlers provinciaux : Mayenne, Bresse, etc.

Surbine, police (Vidocq), avec le dérivé *surbin*, policier (ce dernier inconnu au jargon) : « Dimanche je fus arrêté par un de la *surbine*... Je me rebiffe, parbleu ! cinq ou six *surbins* me sautent dessus », *Père Peinard*, 16 août 1891.

Nous avons déjà fait ressortir les problèmes qui se posent parfois sur l'attribution première de ces vocables. Ce doute disparaît pourtant lorsqu'il s'agit de termes d'origine franchement jargonnesque comme le suivant qui accuse un cachet particulier :

Chanter ou *faire chanter quelqu'un*, expression donnée par Vidocq, mais qu'on lit auparavant chez d'Hautel : « *Faire chanter quelqu'un*, locution burlesque qui signifie soutirer, rançonner quelqu'un ; lui faire payer par ruse ou par force une chose qu'il ne devait pas ».

Et cependant, l'expression n'en est pas moins d'origine jargonnesque. Elle remonte à la notion de faire des aveux, en parlant d'un criminel mis à la torture : « Il le faut *faire chanter*, c'est-à-dire il faut qu'il parle ou qu'il confesse » (Oudin, 1640), et, en dernier lieu, à celle de « parler » que *chanter* a déjà dans les *Ballades* en jargon de Villon :

> Coquillars, aruans à Ruel,
> Menys vous *chante* que gardez
> Que n'y laissez et corps et pel.

Cette notion primordiale est commune à tous les argots romans et même au jargon anglais, dont le nom de *cant* en est lui-même un souvenir [1].

Les dérivés *maître chanteur* et *chantage* se lisent tout d'abord chez Vidocq, et Bescherelle les donne, en 1845, dans son *Supplément* (*chantage* a passé dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1878).

2. — Pronoms personnels.

Rien ne saurait mieux accuser la grande influence du jargon sur le bas-langage que la généralisation dans ce dernier des déformations pronominales propres à l'argot ancien. Les voici dans leur ordre chronologique :

Mézigue, *mézigo*, moi (1628), dans Rictus, *Soliloques*, p. 45 : « Mais le pus grand nombre... l'est comme *mézigue*... ». La variante *mézigo* se lit dans Bruant (*Rue*, t. II, p. 67).

1. Voir notre *Argot Ancien*, p. 65-66.

Monière, *mognère*, moi, *tongnère*, toi, calqué sur *mézière*, *tézière*, etc. (1628) : « Qué que vous jactez core sur *mon gnère ?* » (cité dans Bruant, *Dict.*, p. 321). La forme *tongnère* est dans Jehan Rictus (*Cœur*, p. 150), à côté de *moniasse* ou *mogniasse*, moi, *togniasse*, toi, *songniasse*, lui (Bruant, *Rue*, t. II, p. 71) : « Y a pas deux comme *mon gniasse* au mille ».

Monorgue, moi (répondant au fourbesque *monarca*), *tonorgue*, toi, *sonorgue*, lui, *leur orgue*, eux : « La flotte (« l'eau ») est pour *leur orgue* aussi », Rosny, *Rues*, p. 245. — : « La fin du monde après *monorgue*... », Bruant, *Rue*, t. II, p. 72.

Les finales déformatives — *nière* ou *gnière* et *orgue* — sont devenues à leur tour des noms au sens d' « individu », de « personne », d' « homme ». Les deux se trouvent déjà dans Vidocq (1837) et elles sont encore vivaces [1] : « Acré ! dit Gobiche, vlà des *nières*... Le *gnière* a décarré... c'était dans l'autre rue », Rosny, *Rues*, p. 74 et 324. — « Celui qui mangera sur *l'orgue*, y peut commander les croquemorts, il est refroidi d'avance », *Idem*, p. 179.

De même, *gniasse*, abstrait de *moniasse* ou *soniasse*, moi ou lui : « N'ayez plus qu'à vous barbouiller le *gniasse*, le torse et les pattes », Richepin, *Truandaille*, p. 74. — Raoul Ponchon (dans Bruant, *Dict.*, p. 264) : « C'est un tas de sales *gniasses*... »

Le plus ancien de ces suffixes d'altération pronominale est *an* qu'on lit fréquemment dans les *Ballades* de Villon (vostre *an*, voz *ans*, etc.) et qu'on retrouve dans le *Jargon* de 1628 (*monan*) jusqu'à Vidocq ; Bouchet seul transcrit *han* et cette variante (donnée par une source secondaire) a souvent induit en erreur [2].

1. Cf. Victor Hugo, *Misérables*, l. VII, ch. II : « Pour eux [les malfaiteurs] l'idée de l'homme ne se sépare pas de l'idée de l'ombre. La nuit se dit la *sorgue* ; l'homme, l'*orgue*. L'homme est un dérivé de la nuit ».

Cet *orgue* est tout simplement la finale moderne, abstraite du pronom argotique, qui n'a rien de commun avec l'ombre ni avec la nuit.

2. M. Dauzat y voit l'allemand *Hahn* : « L'expression *j'ai parlé à son han*, j'ai parlé à lui (Bouchet) ne signifierait-elle pas à l'origine j'ai chanté à son coq, ce qui représente l'allem. *Hahn?* » *Revue de philologie française*, t. XXV (1911), p. 184.

Tout récemment, ce même suffixe a suggéré à M. Gaston Esnault (*ibidem*, t. XXVIII, 1914, p. 215) ces déductions surprenantes : « Le mot *hant* a en Normandie... un emploi spécial : *Han* = Fantôme, Revenant... Je traduis donc *mon hant*, *ton hant*, etc. = Mon fantôme, Ton double, Son spectre, notre Ame en peine, et je vois dans cette métaphore hardie... la stupéfaction du Gueux qui en croyant un autre côni, et qui le retrouve sur le trimard, plus ou moins squelettique, traînant « son cadavre »... Est-il étrange que la croyance aux revenants soit exprimée dans le lexique des malfaiteurs du bon vieux temps? Ce qui serait « mentalité spéciale », ce serait qu'ils n'eussent pas cru les éléments du spiritisme... »

Finalement, M. Dauzat est revenu sur ce sujet, dans ses *Argots de métiers franco-provençaux*, 1917, p. 42, à propos de *vos ans*, vous, et de *men ys*, moi, des *Ballades* en jargon de Villon : « Le premier nom est certainement *an* = année, *vos ans* ayant été pris dans le sens de « votre personne ». Le second est plus obscur : c'est peut-être un substantif verbal de *issir*, avec un sens obscène ».

3. — Particules.

Plus curieuse encore est l'intrusion de quelques particules argotiques devenues populaires :

Gy, oui, attesté dans le jargon dès 1628 : « *Gy* ! ça y est !... » Courteline, *Train*, p. 96.

> Hein ! si qu'y reviendrait... si qu'y reviendrait !
> Tout d'un coup... *gi*... en sans façon...
> (Rictus, *Soliloques*, p. 72).

Nib, rien, *nib de graisse*, pas d'argent ; *c'est nib*, c'est impossible (Rictus, *Soliloques*, p. 62) : « *Nib !* T'en veux pas pour un empire... »

Cette dernière particule a acquis un développement à la fois formel et sémantique :

1° Silence ! c'est-à-dire rien : *nib ! nibe ! nibé !* (Delesalle, H.-France Rigaud : assez !).

2° Vol, envisagé comme une bagatelle (ironiquement = rien) : *coup de nib* ; *faire un nib*, commettre un vol adroitement (Bruant).

3° (*Nibé*) Affaire (Hayard), c'est-à-dire vol : « Je crois que j'ai décollé un *nibé*... C'est pas un *nibé* de gosses... Y a des *nibés* à faire par ici », Rosny, *Rues*, p. 163, 165 et 301.

4° Affaire, chose, chosette : *faire le petit nibé*, faire l'amour (Bruant) ;

5° (*Niber*) Regarder [1] : « *Nibe la gonzesse*, regarde la femme, dans le jargon des rôdeurs de barrière » (Rigaud).

Voilà les différents aspects de l'action du jargon sur le bas-langage de nos jours. Il faudrait y ajouter encore nombre de suffixes de la même source qu'on a déjà relevés.

Cette influence est loin d'être épuisée ; mais d'ores et déjà elle nous apparaît considérable. En somme, si le parler vulgaire de notre temps diffère essentiellement de celui du premier quart du XIXe siècle, c'est en grande partie au jargon qu'il en est redevable. Celui-ci a trouvé dans le bas-langage son dernier refuge, en même temps qu'un nouvel épanouissement sous le rapport formel et sémantique.

II. — Influence sur les parlers provinciaux.

L'action du jargon sur les parlers du Nord et du Sud a été féconde

1. Les recueils d'argot (Delesalle, Bruant, H.-France) citent en outre : *Nif*, rien ; *nifé*, assez, et *nifer*, cesser, se taire — formes suspectes comme puisées uniquement dans Macé.

et intense. Cette infiltration provinciale a généralement eu comme point de départ Paris et comme intermédiaires, nous l'avons déjà fait remarquer, en premier lieu, les soldats. Depuis le wallon jusqu'aux parlers des Basses-Alpes, on peut en suivre les traces. Nous l'avons fait ailleurs, et il suffira de donner ici quelques renseignements complémentaires.

Voici, à ce titre, le relevé des termes jargonnesques dans le wallon de Mons, ville de Belgique, dans la province du Hainaut (d'après Sigart, 1870) :

Abouler, venir, accourir (sens parisien) [1].

Auber, argent, écus : « C'est eine commère qu'a brâment des *aubers* » (sens parisien).

Broques, argent : « Il a brâment des *broques* » (sens parisien).

Cambrouche, fille de mœurs faciles (Hâvre, *cambrouse*, mauvaise servante).

Camelote, avantage, bonne fortune, opération lucrative (sens induit de *camelote*, marchandise volée) ; *camelottier*, au sens de voleur, est attesté dès la fin du XVIe siècle : « Il y a beaucoup de mots parmy les jargons des Gueux, Blesches et *Camelottiers*, lesquels sont tirez du Grec, et le tout pour le service des compagnons qui veulent trafiquer à tout prendre », Béroalde de Verville, *Le Palais des Curieux*, 1612, p. 54.

Capon, vaurien, mauvais sujet, souvenir des gueux filous appelés *capons*. Cf. Michel (1807) : « *Capon*, *caponner* ne signifient point, comme plusieurs le croient, lâche, faire le poltron, saigner du nez. *Capon* veut dire hypocrite : *faire le capon*; il se dit aussi d'un joueur fin et rusé. *Il est capon à ce jeu-là* ». De même, en Anjou, *camillot*, gueux (c'est-à-dire *camelot*) est le survivant moderne de l'ancien *coesmelot*, à côté du dijonnais (Beaune), *cayen*, terme injurieux analogue au vieux mot *pied plat* [2], répondant au *caesme* [3] de l'Argot ; et le normand d'Yères, *marcandier*, homme qui fait tous les métiers pour vivre, pauvre hère, est le souvenir des gueux *marcandiers* de jadis.

Caruche, prison, de même à Lille et dans le Hainaut : « T'iras al *caruche* (Hécart) ; dans le Bas-Maine, *caruche*, maison (cf. inversement, *hosteau*, maison et prison), à côté de *castu* (*castouille*, *castorine*), chambre de sûreté, violon : « mettre en *castu* » (Dottin), répondant aux termes jargonnesques *carruche*, prison, et *castu*, hospice et prison.

1. Cf. Desgranges, 1812 : « *Abouler*, pour donner. Faute. *Aboule-nous cela* est très mauvais ».

2. Bigarne, *Patois et locutions du pays de Beaune*, 1891. On y lit ailleurs *armaniol*, bohémien, mendiant (c'est *romaniol*, bohémien et trésor caché, dans Vidocq), et ces détails relatifs au *Coire* : « Le Grand Coire était un personnage fantastique très populaire à Beaune. Une fois par an, le jour de la Saint-Aubin, cet illustre seigneur faisait, monté sur son char, une entrée triomphale dans notre ville, distribuant à tous ceux qui couraient à sa rencontre, des échaudés et des brioches... »

3. On lit *coëme*, au sens de « mauvais sujet » dans le *Journal d'un informateur de police* de mai 1743 (cité dans le *Journal* de Barbier, t. VIII, p. 282) : « Monsieur Argenson est extraordinairement cauteleux, et le Moncrif, qui est un *coëme* dangereux, met en usage tous les ressorts du malhonnête homme pour servir son patron ».

Mouscaille, matière fécale (sens parisien).

Nibergue, rien, « Voz avé *nibergue* »; et dans la formule de refus ou de négation : « *Nibergue* dain lé cabusette » (rien dans la laitue pommée).

Quelpoique, rien, (se lit dans Vidocq, reste isolé).

Zig, mauvais camarade : laid *zigue*. Terme d'injure. C'est là l'acception primordiale d'un mot, dont le sens fut plus tard pris en bonne part [1].

Grâce au bas-langage parisien, les mots de jargon ont pénétré jusque dans le Nouveau Monde. Le parler populaire des Canadiens français en compte un nombre assez important. Voici ceux que renferme le recueil récent de Dionne [2] :

Abouler, payer une dette (sens parisien dont fait déjà mention Desgranges, 1812 : « *Abouler*, pour donner. Faute »).

Balader, se balader, marcher en affectant un certain air d'importance.

Boss, maître, bourgeois, patron, chef d'usine, directeur, propriétaire.

Chenu, mesquin, de qualité inférieure : « C'est *chenu*, cela ne vaut pas grande chose. (Emploi ironique : cf. dans la vallée d'Yères, « *ah ben ! c'est chouette !* c'est très mal », Delboulle).

Chouette, digne d'admiration : « Cela est *chouette* ».

Fouillouse, poche, escarcelle : « Va chercher mes ciseaux dans le sac aux *fouillouses* ». (Terme parisien donné en 1807, pour la Lorraine, par Michel : « *Fouillouse*, vieux mot hors d'usage : Il avait de beaux écus en *fouillouse*, en poche »).

Zigue, bon compagnon, d'humeur accommodante : « Louis est un bon *zigue*, je m'accorde bien avec lui ».

Quant aux patois du Sud, il suffit d'ajouter ces quelques détails. En Provence, on appelle plaisamment *lous apostos*, les cinq doigts (c'est-à-dire les *apôtres*) ; *Moussu Aubert lojo pas*, il n'y a pas d'argent, par un jeu de mots entre le nom propre *Aubert*, Albert, et son homonyme jargonnesque (*aubert*, argent). Des termes comme *créo* (*cruo, cruelo*), chair, viande (en jargon *crie*), sont connus dans les Alpes. On sait d'ailleurs que de nombreux vocables de cette origine se trouvent jusque dans les Hautes-Alpes, dans la commune de Montmorin.

Le parler spécial des moissonneurs de cette commune est imprégné d'éléments jargonnesques, comme d'ailleurs tous les argots de métier : Argot des fondeurs de cloches de la Lorraine (*mormé*), argot des maçons et peigneurs de la Suisse romande (*terratchu*), argot des peigneurs de chanvre du Jura méridional (*bellaud*), argot des ra-

1. Ajoutons qu'à Dol, *blavin*, mouchoir, a fini par désigner toute étoffe blanche (Lecomte), et qu'à Langres, Mulson note dès 1822 le mot *turne* (attesté dans le vocabulaire des Chauffeurs de 1800) : « Il est logé dans une misérable *turne*. Servez-vous des mots hutte ou baraque ».

2. *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, 1909.

moneurs savoyards (*faria*), argot des maçons et tailleurs de pierre de Morzine (*ménédigne*), de Samoëns (*mourmé*) et de la Tarentaise (*terratsu*), etc. [1]

L'influence exercée par le jargon sur les différents courants linguistiques a été, on le voit, très importante. Lorsque les sources multiples du français — parisien, provincial, romand et d'outre-mer — seront en nombre suffisant, cette action jargonnesque apparaîtra plus intense encore. De futures investigations compléteront et élargiront les contours du tableau que nous avons tâché pour la première fois d'embrasser dans son ensemble.

1. Voir, à ce sujet, les indications bibliographiques que nous avons données ci-dessus, à la page 181.

APPENDICE H

ERREURS ET FANTAISIES ARGOTIQUES

Les dictionnaires d'argot sont encombrés d'erreurs et de fantaisies. Commençons par celles qu'on lit dans le lexique de Macé (1889), en les groupant sous les rubriques suivantes :

Coquilles : *Calbonde,* chandelle (pour *calbombe*) ; *entafle,* église (pour *entiffe*) ; *flamand,* ami (pour *fanandel*) ; *louze,* cuiller (pour *louche*) ; *sabir,* bois (pour *sabre*) ; *ventouse,* fenêtre (pour *venterne*). [1]

Epithètes : *Affamée,* bouche ; *baiseuses,* lèvres ; *boitard,* temps ; *brillard,* pièce de dix francs ; *chahutant,* lit ; *coureuse,* plume ; *eriarde,* lime, scie, serrure ; *curieuse,* préfecture de police ; *discrets,* rideaux ; *émoucheur* et *épateur,* revolver ; *gaillardes,* joues ; *griffarde* et *griffonnante,* plume ; *grillante,* cigarette ; *gueusard,* rideaux ; *impénétrable* et *indompté,* coffre-fort ; *indiscrète* et *insipide,* fenêtre ; *moqueuse,* serrure ; *palpeur,* juge, *prenante,* main ; *récalcitrant,* coffre-fort ; *redoutable,* Dieu ; *sévère,* propriétaire ; *siante,* chaise ; *tâteuse,* fausse clé ; *tireuse,* commode ; *trembleur,* lit ; *vieillot* et *viochard,* fauteuil ; *volante,* police.

Expressions fantaisistes : *Embarras,* serrure ; *godets,* yeux ; *hôtesse,* morgue ; *litarge,* eau ; *modeleur,* danseur ; *palanquin,* hôtel meublé ; *pingre,* propriétaire ; *soubassements,* pieds ; *tournevis,* gendarme ; *train* et *tripoli,* eau-de-vie.

Dérivés suspects : *Accareuse,* commode ; *barbottier,* canapé ; *biffard,* bourgeois : *bidouard,* ventre ; *brouillotte,* nuit et lanterne [2] ; *brunette,* nuit ; *fouinette,* juge ; *frimassard,* froid ; *gueuliber,* chanter ; *rembasle,* rentier [3], *vasoter,* pleuvoir.

Termes douteux : *Bichet,* mensonge ; *cesonard,* cousin [4] ; *cotelard,* difficile ;

1. Un exemple curieux du chaos de nos dictionnaires d'argot, en ce qui concerne le jargon, c'est le mot *fonfe,* tabatière, unique forme donnée par Vidocq (transcrit *foufe, fauve* dans l'édition du *Jargon* de 1849) Voici ce que ce mot est devenu dans les dernières réimpressions de Larchey : « *Fauffe, fanve,* tabatière (Vidocq). On dit aussi *fauve, fouffe, fauffe, fausse.* Peu de mots ont été plus altérés. — *Fausse,* tabatière (Rabasse) ».

2. Delesalle et Bruant donnent *brûlotte* avec ce dernier sens.

3. C'est-à-dire *rend-balles,* pour « rentier ». Voici le passage : « Ce sont ses prenantes qui ont ébasi la *rambasle* » (Macé, *Musée criminel,* dialogue à la Morgue entre trois mineurs criminels).

4. Delesalle : *cesonard* (Bruant : *cosenard*).

digelette, bague [1]; *dombeur*, pince ; *jaugnard*, or ; *pingler*, arrêter, et *pingleur*, doigt ; *vilquets*, rideaux [2].

Il faut y ajouter les vocables que nous avons cités ailleurs [3], ainsi que les suivants appartenant en propre aux autres dictionnaires d'argot et tout particulièrement à Delesalle et à Bruant (ainsi qu'à Hector France) :

Coquilles : *Ferlandier*, bandit (= *ferlampier*) ; *flaubert*, occasion, jeu, travail (= *flambeau ?*) ; *flouser*, puer (= *schpuser ?*) ; *flocher*, *flacher*, plaisanter (= *flancher*) ; *fouillotter*, sentir mauvais (= *trouilloter*) ; *friques*, vieux vêtements, à côté de *froques* (= *frusques*) ; *louche*, police (= *lousse*), et *louchonne*, lune (= *louchante*) ; *paleron*, pied (= *paturon*) ; *rapiole*, prostituée (= *rupiole*) ; *ringre*, pain (= *gringue*) ; *roué*, juge d'instruction (= *rouin*) ; *roupiner*, voler (= *goupiner*) ; *saoulle*, vaurien (= *saboule*) ; *sourdoche*, lanterne (= *sourdolle*, potence) ; *trucsin*, maison de prostituée (= *bocson*).

Epithètes : *Battante*, cloche, sonnette ; *clair*, œil ; *étamé*, récidiviste ; *faibloche*, allumette en bois ; *fendante*, porte ; *gobeuse*, bouche ; *imberbe*, vierge ; *incurable*, condamné à mort ; *ingrat* (être), ne pas savoir voler ; *inutile*, notaire ; *ondoyeuse*, cuvette ; *ramassé*, condamné ; *reniflant* et *renifloir*, nez ; *sérieux*, médecin ; *tortillante*, vigne ; *soutirantes*, bottes ; *tendeuse*, araignée ; *vagabonde*, araignée ; *vigoureuse*, locomotive ; *volante*, plume, dépêche ; *voltigeante*, plume, poussière.

Termes fantaisistes : *Fente*, bouche ; *fleuron*, mensonge ; *fusain*, prêtre ; *fouataison*, canne ; *guignon*, juge ; *grippe*, signe de reconnaissance, de ralliement ; *jarretière*, chaîne de montre ; *jeu*, assassinat ; *opérateur*, bourreau (et *opérer*, guillotiner) ; *pique-escouanne*, boucle d'oreille ; *paniquer* (se), avoir peur [4] ; *piquet*, juge de paix ; *piquette*, fourchette ; *rebucher*, renvoyer ; *rebuter*, excuser ; *retrousser*, recevoir ; *reverbère*, cerveau ; *sacagné*, sacoche et canif de pickpocket pour les couper (= sac à niais) ; *teinte de bois*, vagabond ; *vergogne*, colère ; *vermicelles*, veines.

Mots douteux (dans Delvau, Rigaud, Delesalle, etc.) : *Bacreuse*, poche, *bastimage*, travail ; *bouffeter*, bavarder ; *chilome*, museau ; *croche*, main ; *faflard*, passeport ; *faitré*, perdu [5] ; *fondrière*, poche ; *fouillonné*, cassé ; *fournion*, vermine ; *franguettier*, tricheur ; *friauche*, condamné à mort qui s'est pourvu en cassation [6] ; *gallibâton*, vacarme, rixe ; *gerbières*, fausses clefs ; *gilquin*, coup de poing ; *iffle*, syphilis ; *matatane*, salle de police ; *surtaille*, sûreté, police ; *tromboller*, aimer.

1. Bruant cite à l'appui des vers de Léon de Bercy. Ce dernier a souvent puisé dans Macé : voir, dans Bruant, les mots « bouche » (*boccabelle*), « difficile » (*cotelard*), « mort » (*croni*), etc.

2. Remarquons que plusieurs des termes factices de Macé — *bête à chagrin*, revolver ; *colifichet* et *dentelle*, pain, etc., — n'ont été accueillis par aucun de nos lexicographes.

3. *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 45-51 et 74-75 (la très grande partie de ces derniers remontent au lexique de Macé).

4. On lit ce prétendu vocable d'argot dans les *Mémoires d'un forçat* de 1828.

5. Acception donnée par Rigaud (« sous le coup d'une condamnation », Delesalle).

6. Sens donné par Delvau (« assassin », Larchey, *Suppl.*).

Ce n'est pas tout.

Pour certains écrivains l'argot des voleurs est devenu un domaine ouvert à toutes les fantaisies. Ils rivalisent avec les lexicographes, qui, d'ailleurs, s'empressent d'accueillir leurs élucubrations comme autant de données positives.

C'est ainsi que, dans *Les Monstres de Paris* (1880) de Pierre Mahalin, on lit que *chinoiser jaspin* signifie parler argot (peut-être pour *jaspiner chinois*) et cette trouvaille a été consignée dans Rigaud.

D'autre part, dans *Les Microbes humains* (1886) de Louise Michel, deux apaches qui assistent à une exécution, échangent leurs impressions dans un argot du pays d'Utopie (p. 62) :

— Quoi qu'il a *défloqué* [1] le camaro qu'on *défreluque ?* [2]
— J'en sais rien, y paraît que c'était un gros *rondard* [3].

Les *Secrets de Paris* d'Edmond Lepelletier surtout abondent en pareilles mystifications qu'Hector France et Bruant ont accueillies dans leurs dictionnaires. Voici quelques extraits :

Là-dessus, Touzart, qui n'est pas nière, n'a pas entendu qu'on *gueule* trop fort *au charpentier*...

C'est-à-dire qu'on appelle la police. Or, cette dernière expression est inexistante ; la seule réelle est *crier au charron*, crier au secours (Rossignol, Hayart), c'est-à-dire crier au voleur.

La variante que cite Macé dans son *Musée criminel* (p. 140 : « Il n'est pas le temps de *chanter au charpentier*... »), n'est pas moins suspecte, et, naturellement, on la lit aussi chez Lepelletier [4].

Non moins factice est une autre expression dans le passage suivant du même romancier :

La bataille allait prendre une tournure plus sérieuse, car Nib avait dit à voix basse... *Escarpez à la capatrat*, vieux fiasses ! (Tapez à la tête, vieux frères).

Cette interprétation est absolument fantaisiste : il s'agit de la locution *escarper à la Capahut*, assassiner son complice (à la manière de Capahut, fameux brigand de la bande des Chauffeurs), nom que Lepelletier a transformé en *capatrat*, en lui attribuant le sens de « tête », forme et acception également inexistantes, qui ont néanmoins passé dans le recueil de Hector France, d'où Bruant a induit à son tour un équivalent : « Tête... *capatrat* [5] ».

1. « Qui a-t-il tué le camarade » (note de Louise Michel).
2. « Qu'on abîme » (*Id.*).
3. « Un riche » (*Id.*).
4. Voir le *Dictionnaire* d'Hector France, v° *chanter*.
5. Tout aussi fantaisiste est l'appellation de *perruquier de la sérieuse*, au sens de bourreau, du même Lepelletier (voy. H.-France).

APPENDICE I

ARGOT DES TRANCHÉES

Au début de l'année 1915, je me trouvais dans une situation analogue à celle que décrit notre cher maître François Rabelais au Prologue de son *Tiers livre*.

Jadis, en Grèce, du temps de Diogène le Cynique, Corinthe étant menacée par Philippe, les habitants déployèrent un zèle extraordinaire, en travaillant aux fortifications et défenses, en nettoyant, apprêtant et aiguisant toutes les sortes d'armes possibles. Pour ne pas être seul « ocieux entre ce peuple tant fervent et occupé », le philosophe s'en prit à son tonneau qu'il fit rouler de cent manières.

En une semblable occurence, du temps de Rabelais, la Champagne étant envahie par Charles-Quint en 1544, Maître François — « considérant partout en ce très noble Royaulme de France, de çà, de là les mons, un chascun aujourd'huy soy instantement exercer et travailler, part à la fortification de sa patrie et la défendre, part au repoulsement des ennemis et les offendre » — se mit à remuer son « tonneau diogenic », afin d'en tirer, pour l'inspiration de ses compatriotes, le vin généreux de son *Tiers livre* (1546).

De même, en août 1914, le pays tout entier s'était levé comme un seul homme contre l'ennemi envahisseur et brutal. Pendant que la jeunesse et les hommes mûrs étaient accourus à la frontière, ceux de l'arrière, les hommes de cinquante ans passés (dont j'étais), s'efforçaient de se rendre socialement utiles.

Faute d'un concours actif que m'interdisait l'état de mes yeux, et pour ne pas rester seul oisif au milieu de l'agitation générale, je voulus moi aussi rouler mon tonneau [1] diogénique... ou plutôt philologique.

1. Un tonneau aurait certes été fort commode dans Paris bombardé par les gothas et le super-canon. A chaque alerte, nous descendions à la cave, emportant la caisse de manuscrits, parmi lesquels la copie du présent ouvrage. Et lorsqu'aux jours sombres de l'été 1917, nous avons cherché un refuge à Aix-les-Bains, la précieuse caisse nous y a accompagnés. En septembre, le train qui nous ramena à Paris, prit feu, mais on put une fois de plus sauver les manuscrits, qui échappèrent ainsi au bombardement, à l'incendie, aux aléas des déplacements. *Habent sua fata libelli!*

Je venais de mettre la dernière main au présent ouvrage, lorsque mon attention fut attirée par le renouveau de la langue populaire et l'intérêt qu'elle suscitait dans tous les milieux pendant ces moments tragiques.

Des millions de combattants, venus de tous les coins de la France, de la métropole, des provinces et des colonies, vivaient en commun depuis des mois dans les tranchées. Ces masses d'individus étaient animés de la même pensée et parlaient la même langue populaire, celle de Paris ou celle des provinces. Des échanges s'ensuivirent, des modifications ou des nouveautés se firent jour. C'était une occasion unique pour surprendre sur le vif le processus des transformations linguistiques. J'ai essayé de le faire.

Les journaux parisiens étaient remplis de scènes de la vie pénible des tranchées [1], mais aussi et surtout de l'inaltérable bonne humeur de nos *poilus* (le nom commençait à se répandre), dont témoignaient les nombreuses lettres arrivées du front et souvent écrites en langue populaire.

Ce furent ces lettres qui me fournirent la matière d'un premier article « La Langue et la grande Guerre », que le *Temps* du 29 mars 1915 inséra sous le titre modifié : *L'Argot des Tranchées.* Cet article appella l'attention des littérateurs, des philologues, des historiens [2] sur un sujet d'actualité s'il en fut; de plus, il intéressa vivement les poilus eux-mêmes qui s'empressèrent d'adresser à l'auteur nombre de renseignements complémentaires et maints journaux du front.

Ces nouveaux matériaux donnèrent lieu à un deuxième article mieux documenté et plus riche en idées générales. J'y donnais en même temps un aperçu des éléments constitutifs de ce langage populaire.

Les deux articles, accompagnés des matériaux qui en furent le point de départ, et pourvus d'un glossaire-index, formèrent le petit volume paru en 1915 chez de Boccard sous ce titre : *L'Argot des Tranchées d'après les Lettres de Poilus et les Journaux du Front.* C'était le premier jalon tracé dans une voie où allaient s'engager nombre d'amateurs et d'érudits.

Plusieurs publications similaires se sont depuis fait jour, parmi lesquelles il suffira de citer les deux dernières en date :

Albert Dauzat, *L'Argot de la guerre, d'après une enquête auprès des officiers et des soldats,* Paris 1918 (295 pages)

1. Consultez l'ouvrage intéressant de Jean Vic, *La Littérature de Guerre. Manuel méthodique et critique des publications de langue française* (août 1914 — août 1916), Paris, 1918, p. 253 : La vie de tranchée.

2. Voir les communications faites au *Temps*, de fin mars 1915, par M. Georges Courteline (à propos de *crapouillot*) et de M. Ant. Thomas (à propos de *chandail*). M. Georges Lenôtre y a ultérieurement envisagé le sujet dans un article intitulé « Le Littré des Poilus » (*Le Temps* du 29 oct. 1917).

Le volume de M. Dauzat est très curieux. L'auteur s'y attache exclusivement à l'information orale. Il y affiche un mépris par trop exagéré pour la documentation écrite. Pourtant, une œuvre comme *Le Feu* de Barbusse vaut, même au point de vue linguistique, au moins autant qu'une enquête auprès des officiers. Encore ce procédé serait-il de mise s'il s'agissait uniquement d'évaluer le degré d'expansion de ces termes spéciaux, tâche d'ailleurs malaisée et complexe en raison de la valeur transitoire de ces vocables et de leur variabilité d'un régiment à l'autre ; mais pour en fixer la date d'introduction, la méthode suivie par l'auteur nous paraît décevante. Etant donné la fragilité de la mémoire humaine, le témoignage oral reste toujours sujet à caution ; tout au plus pourrait-il être invoqué comme ressource subsidiaire, à côté du document écrit, seul décisif en cette matière.

Nous possédons une vingtaine de recueils de parisianismes, qui vont de 1860 à 1910, c'est-à-dire presque jusqu'à la veille de la grande Guerre. Or, tout ce qui manquait à ces recueils, je l'ai considéré comme récent dans la bouche de nos Poilus, et, en tout état de cause, c'est à eux qu'on en doit la mise en relief et l'expansion.

D'ailleurs, M. Dauzat n'oppose à mon critère chronologique que les affirmations sur parole de X, d'Y, de Z, affirmations qui, comme les siennes, n'ont et ne peuvent avoir qu'une valeur aléatoire. Et la preuve ? la voici.

M. Dauzat, ayant dépouillé les missives de ses 195 correspondants, a élaboré aux pages 241 à 289, un vocabulaire, qu'étant donné les conditions méticuleuses de sa mise en œuvre, on pourrait croire irréprochable. L'auteur y a rigoureusement distingué les parisianismes courants d'avant-guerre (ils y sont pourvus d'un astérisque) des mots nouveaux de guerre ou prétendus tels. Or la moitié presque de ces termes, confrontés avec nos documents écrits, se révèlent comme des parisianismes bien et dûment attestés auparavant, dix, vingt, trente ans et plus. Il serait trop long d'en faire ici le bilan complet ; les exemples suivants suffiront :

Double, sergent-major ; *piston*, capitaine, et *zèbre*, cheval, donnés comme « mots nouveaux de guerre » se lisent dans la *Langue verte du troupier* de Léon Merlin (1888) ; *cure-dents*, baïonnette, à côté de *cadouille*, bâton, et de *chetouille*, blennorhagie [1], se rencontrent déjà dans le *Dictionnaire* de Bruant (1901), et *singe*, viande de conserve, dans celui d'Hector France (1898).

Si, d'autre part, on défalque de ce vocabulaire les termes algériens, tous antérieurs à la guerre, à l'exception de *cagna*, qui précisément, comme on le verra, n'a rien de commun avec l'Orient ; les

1. Tous ces termes manquent avec raison au recueil cité ci-dessous de Gaston Esnault.

quelques provincialismes récents (déjà relevés dans mon opuscule) et les appellations facétieuses, toutes connues depuis les deux premières années de la Guerre, que reste-t-il en dernier lieu? Une douzaine de curiosités éphémères, empruntées à l'argot de l'armée de Salonique et à celui des prisonniers dans les camps d'Allemagne, vocables mort-nés et déjà oubliés. [1]

En définitive, et pour méritoire qu'elle soit, cette enquête de M. Dauzat n'a rien ajouté d'essentiel aux connaissances déjà acquises sur l'argot des tranchées; elle a par contre multiplié les chances d'erreurs en ce qui concerne la date d'emploi de ces termes spéciaux, à cause de l'absolue confiance de l'auteur dans les dires de ses correspondants.

Gaston Esnault, *Le Poilu tel qu'il se parle. Dictionnaire des termes populaires récents et neufs, employés aux armées en 1914-1918, étudiés dans leur étymologie, leur développement et leur usage*, Paris, 1919 (603 pages).

C'est le plus copieux des recueils parus jusqu'à ce jour, très fouillé et digne d'attention. Une riche nomenclature, presque exclusivement spéciale aux tranchées, y est amplement documentée et commentée. M. Esnault a utilisé à la fois l'information orale et le document écrit, en les contrôlant mutuellement. Cet excellent procédé, pratiqué d'un bout à l'autre de son livre, lui a fourni des résultats qu'on peut considérer comme acquis. Une comparaison de ce recueil avec le précédent fera manifestement ressortir les excessives superfluités (parisianismes courants), les nombreuses lacunes (vocables de tranchées) et les *curiosa* plus ou moins fallacieux de l'*Argot de la guerre* de M. Dauzat.

Le volume est en outre pourvu d'une bibliographie assez complète pour nous dispenser d'autres détails [2].

Ce recueil de M. Esnault clôt, avec la signature de l'armistice, un genre de publications occasionnelles, dont l'intérêt ira en dé-

1. Il est superflu d'insister sur la partie étymologique du travail de M. Dauzat. Un seul exemple suffira (p. 62). Le provincialisme *barbaque*, viande, adopté par les troupiers, serait le roumain *berbec*, mouton : « Le mot daterait de la guerre de Crimée, époque à laquelle notre corps expéditionnaire de la Dobroudja n'avait pour toute viande que le mauvais *berbec* d'Orient ». Or, il s'agit en l'espèce du berrichon *barbi*, brebis, pourvu du suffixe *aque* : *Barbaque* désigne la viande, dure et coriace, comme celle d'une vieille brebis, de même que son équivalent *bidoche* (voy. ci-dessus, p. 135 et 294).

2. Une mention spéciale, sous le rapport du pittoresque et de la vie, revient au volume de François Déchelette, *L'Argot des Poilus, Dictionnaire humoristique et philologique du langage des soldats de la grande guerre de 1914...* Paris, 1918 (XI, 258 pages). « C'est au hasard des mots — dit dans la préface M. G. Lenôtre — une suite de tableaux de guerre peints avec verve et belle humeur par un soldat qui a vu la guerre sous tous ses aspects ».

croissant avec la perspective de plus en plus lointaine des grands événements qui leur ont donné naissance [1].

Traits distinctifs. — L'argot des tranchées n'est que l'aspect le plus récent de la langue populaire, parisienne ou provinciale, en usage dans les tranchées pendant les premières années de la grande Guerre (1914-1916). Il consiste principalement en innovations formelles et sémantiques plutôt qu'en créations proprement dites, ainsi que dans la généralisation de maint vocable apporté des provinces ou des colonies. Examinons brièvement ces divers éléments.

A. *Changements de sens.* — La guerre a eu pour conséquence d'élargir, anoblir ou dégrader la sphère sémantique de certains mots déjà usuels, mais employés avec un sens spécial. Le nom de *Boche*, pour Allemand, est un des exemples les plus frappants des changements de sens que peut subir un mot, en pénétrant dans des milieux différents. Voici dans leur ordre strictement chronologique et attesté par des témoignages écrits, les diverses ambiances qu'il a traversées avant d'acquérir sa valeur ethnique actuelle :

1° Dans le monde de la galanterie, récalcitrant : « *Boche*, mauvais sujet, dans l'argot des petites dames qui le préfèrent au *muche*, excellent, délicieux, parfait » Delvau, *Dictionnaire de la langue verte* (1866). C'était là une abréviation parisienne de *caboche* (v. ci-dessus p. 96).

2° Dans les milieux professionnels, et spécialement chez les imprimeurs, les ouvriers typographes luxembourgeois, flamands ou alsaciens allemands, étaient désignés par *têtes de boche*, mot à mot tête de récalcitrant, tête dure « parce qu'ils comprennent assez difficilement (dit-on) les explications des metteurs en pages [2] ».

3° Dans les milieux ouvriers, et longtemps après la guerre de 1871 (pendant laquelle *boche*, encore totalement inconnu, est toujours remplacé par *Prussien*), on dit *Boche*, pour Allemand, par abréviation de *tête de boche* et par analogie avec le synonyme *tête carrée*, « Allemand ou Alsacien » (Delvau, 1866). Le *Père Peinard* (1890 à 1900) ignore encore absolument le nom de *Boche* avec ce sens [3]

1. Si la méthode qui a présidé au choix des matériaux du lexique de M. Esnault mérite des éloges, il en va tout autrement quant aux explications étymologiques qui accompagnent la plupart de ces vocables. Celles-ci sont parfois étranges et la terminologie de l'auteur *sui-generis*. Citons ces deux exemples : « C'est *classe*, c'est réglé, de l'arabe *khelas*, assez » (p. 163) et « *Ploum*, idiot, de l'allem, *plump*, grossier ».

Or, *classe*, avec le sens indiqué, est une application spéciale du terme militaire *classe* (voy. ci-dessus, p. 142) et *ploum*, abrégé d'*Auverploume*, Auvergnat, reflète le gascon *ploum*, plomb (*ibid.*, p. 319). Dans l'un et l'autre cas, il s'agit donc de vocables foncièrement indigènes.

2. Eugène Boutmy, *La langue verte typographique*, Paris, 1874. — Cf. Virmaitre, v° *Alboche* : « Autrefois les ouvriers disaient *boche* pour qualifier un lourdeau ».

3. Par contre, on y lit souvent le synonyme *Alboche*, Allemand, croisement d'*Allemand* et de (*tête de*) *boche*.

qu'on rencontre écrit pour la première fois dans une lettre argotique de Léon de Bercy (1896).

4° Dans les milieux militaires et populaires, dès le début de la guerre de 1914, le nom de *Boche* devint l'appellatif ethnique général des Allemands, et, de sobriquet simplement ironique qu'il était avant la guerre, il fut empreint dès ce moment d'un caractère d'abomination [1].

C'est ainsi que chaque milieu social a imprimé à ce nom une valeur spéciale. Individuel et professionnel tout d'abord, *Boche* a fini par se généraliser et se dégrader.

Un exemple contraire nous est offert par le mot : *Poilu*. Avant la guerre c'était l'épithète banale qu'on donnait au mâle (souvent dans les milieux peu honorables) :

> Les *poilus* du quartier...
>
> (Bruant, *Route*, p. 110).

Cependant, Balzac l'emploie fréquemment au sens d'intrépide, et dès 1834, dans le *Père Goriot*, le mentionne deux fois : « Avez-vous eu beaucoup de gens assez *poilus*... pour y aller sans souffler mot ? » (éd. 1843, p. 432), et « Vous êtes fort, carré, *poilu*, vous avez mon estime » (p. 440).

Le sens essentiel de *poilu* est celui de mâle, c'est-à-dire homme à poils, à tous poils et à tous crins, sens qui se rattache à une croyance populaire, ancienne et universelle, sur le rapport intime entre les poils et la virilité, la force physique.

Rabelais, à propos de Pantagruel (l. II, ch. II) : « Il est né *à tout le poil*, il fera choses merveilleuses », et le médecin lyonnais, Laurent Joubert, dans ses *Erreurs populaires et propos vulgaires touchant la médecine* (Bordeaux, 1579, p. 30 et 47) pose ces deux questions de psychologie populaire : « S'il est vray que l'homme *tondu* ait moins de force ? » et « Pourquoy dit-on de celuy qui est brusq et vergalant qu'il est né *à tout le poil ?* »

Ce dernier sens était encore très usuel à la veille de la guerre, qui en a fait un nom glorieux, synonyme par excellence du brave, du guerrier.

1. M. T. Suran, dans un article contradictoire (« Le mot *Boche* », dans la *Revue Universitaire* de 1915, p. 430 à 441), n'arrive à son tour à aucun résultat concluant. Il sépare arbitrairement les divers sens de *boche* et ne tenant aucun compte de leurs milieux successifs, il y voit autant de vocables différents, auxquels il attribue des étymologies fantaisistes :

1° *Boche*, mauvais sujet, serait altéré de *moche ;*

2° *Boche* (dans « tête de *boche* ») serait le flamand *bosch*, bois, et c'est de la région bilingue du Nord que serait venue « la vieille expression franco-flamande *tête de boche !* »

3° *Boche*, Allemand, est tiré d'*Alboche*, etc.

L'auteur n'apporte aucun témoignage sérieux : « Je n'ai d'autre preuve à invoquer, dit-il, que la notoriété publique ». Le bonhomme « Oui-dire » est une méchante autorité en matière étymologique.

Remarquons que les termes techniques militaires qui se sont généralisés depuis la guerre, les *crapouillots* [1] et les *marmites*, accusent les mêmes images que les *crapaudeaux* du XVe siècle et les « bombes *en marmites* » des artilleurs de Louis XIV. Et si *Panam* désigne en dernier lieu Paris, c'est que depuis longtemps *Panama* était devenu synonyme d' « élégant », de « gandin » (Delvau, 1866), d'où la ville des dandys, nom primitivement ironique, devenu ensuite une expression de tendresse.

Le *filon* [2], veine, chance, mot cher aux poilus, qui sont alors *vernis* [3], favorisés par le sort ; *bagoter* [4], marcher, faire des bagots, c'est-à-dire monter et décharger des bagages ; et les *feuillées*, vocable déjà mentionné dans les traités d'art militaire du XVIIe siècle où il est question, pour les camps, de latrines établies sous la feuillée [5]. Ajoutons *panard* [6], pied, emploi spécial du français *panard*, cheval dont les pieds de devant sont tournés en dehors.

B. *Modifications formelles.* — Le suffixe *ard* jouit d'une préférence marquée et se substitue à d'autres ou s'ajoute à la finale du mot : *pinard*, vin ordinaire, c'est *pineau* ; *double*, sergent-major, est devenu *doublard*, etc.

Les formes abrégées — *branco*, brancard ; *convalo*, convalescence ; *perme*, permission [7] — répondent à l'un des procédés les plus familiers au langage parisien.

A côté de *vernoche*, verni, on a *filocher*, abrégé *d'effilocher*, se débrouiller en toute circonstance [8].

C. *Provincialismes.* — Le nom de la pipe, *quenaupe* (ou *knope*), accuse un verbe *quenauper*, mâcher, répondant à l'allemand provincial (peut-être alsacien) *knaupeln*, mâcher du bout des dents, à l'exemple de *chiquer*, mâcher une chique de tabac.

L'appellation la plus répandue pour le petit abri creusé en terre,

1. « ... Le *crapouillot* a l'air de courir après vous et de vous sauter dessus, et éclate dans la tranchée même... », Barbusse, *Le Feu*, p. 234.

2. « Y a des malins gars qu'ont le *filon*... et qui trouvent le joint pour coller quéque chose dans la voiture de la compagnie... J'en connais un qu'a deux liquettes neuves et un caneçon », *Le Feu*, p. 194.

3. « Vous savez pas, dit Pépin, les gars de la 9e, ils sont *vernis !* Une vieille les reçoit pour rien », *Le Feu*, p. 80.

4. « Elle connait pas le danger, des fois a *bagote* presque en première ligne », *Le Feu*, p. 62.

5. Communication obligeante du Dr Paul Dorveaux.

6. « Il me faut des péniches, un peu plus tu verrais mes *panards* à travers celles-ci », *Le Feu*, p. 84.

7. « On avait nos deux paquets de pansements et les *brancos* nous ont encore balancé z'un », *Le Feu*, p. 59. — « J'irai en *convalo* », p. 61. — « Ma *perme* était pour Mont-Saint-Eloi », p. 109.

8. Cf. *L'Écho des Marmites*, IIIe année, no 10, p. 9 : « *Filocher*, c'est se débrouiller dans toutes les circonstances : Trouver un lit dans une maison où l'on refuse tout le monde, couper à une revue, escamoter le matériel des voisins aux avant-postes, dégoter une bouteille de vieille mirabelle... C'est l'adaptation la plus complète du fameux système D ».

dans les tranchées, *cagna*, est à coup sûr le savoyard (et suisse) *cagna*, cachette, proprement trou où s'abrite les chiens. Dans l'argot militaire de la Suisse romande, un *abri* est désigné par *gnotte* [1] (abrégé de *cagnotte*), ce qui corrobore l'étymologie. Les zouaves qui sont en grande partie des provinciaux, ont emporté ce mot du terroir savoyard et l'ont porté jusqu'en extrême Orient [2]. Les autres synonymes pour « abri dans les tranchées » (en dehors des mots algériens antérieurs *gourbi*, *guitoune* et *kasba*) sont tous indigènes : *calebasse* et *camigeotte* [3] (Picard, *carmuchotte*, petit chenil), ce dernier exprimant la même notion que le franco-provençal *cagna; cagibi* et *guignol*, l'un et l'autre transportés en Algérie comme *cagna*.

Un des noms de l'obus, *macavoué* [4], est proprement le nom provincial, berrichon ou vendéen, du « matou » (*macaou* [5] transcrit *macau* et *macou*) et répond exactement au synonyme *gros noir* [6].

Le vocable *bobard*, blague [7], niaiserie, répond au manceau *bobard*, niais (on a dit tout d'abord « propos *bobard* », et ensuite *bobard* tout court).

D. *Mots des colonies.* — La *guitoune* et le *gourbi*, antérieurs à la guerre (v. ci-dessus, p. 156 et 158) ont été particulièrement appliqués aux abris dans les tranchées. *Casba* [8] y désigne une demeure analogue, et *nouba*, une fête, une noce (synonyme de *bombe*), souvenir de la musique des Turcos.

E. *Termes facétieux.* — Ils abondent dans le parler des Poilus, la blague étant très en faveur dans les tranchées, comme jadis dans les chambrées. Ce sont habituellement des saillies individuelles ou des fantaisies éphémères. La baïonnette porte, à côté de *Rosalie*, les surnoms plaisants de *cure-dents* ou *fourchette*, de *tire-boche* ou

1. Voir L. Granger, dans *Aus Leben und Sprache des Schweitzer Soldaten*, p. 69 : « Une *gnotte*, un abri ».

2. On est allé jusqu'à attribuer à *cagna* une origine annamite : *cai-nha*, maison (voy. l'*Intransigeant* du 12 févr. 1916).

3. Voir, pour ces deux vocables, le recueil de Gaston Esnault.

4. « Une marmite et un *macavoué*... Ma tête a passé, je peux dire, entre les éclats », Barbusse, *Le Feu*, p. 59.

5. « Hier, y avait un petit *macaou* qui ronronnait du côté de la 7e. Je suis sûr qu'ils ont croûté ce *macaou* », Barbusse, *Le Feu*, p. 203.

6. M. Esnault a tort de mettre en doute l'existence de *macavouet*, obus, diminutif du dialectal *macaou*, matou, répondant au synonyme allemand « *Katzen*, surnom des obus allemands qui passent au-dessus des tranchées » : (Delcourt). Les plaisanteries qu'il se permet à cette occasion, dans sa préface, sont déplacées (les turlupinades sont, hélas ! habituelles à cet argotiste) et ses rapprochements étymologiques, p. 330, inadmissibles.

7. « Tout ça, c'est des *bobards*. On nous l'a trop fait », Barbusse, *Le Feu*, p. 43.

8. « Tu les vois guetter... les portes des *casbas* pour voir si des fois des poilus n'en sortent pas en douce », Barbusse, *Le Feu*, p. 125.

tourne-boche ; le fusil y est désigné par *arbalète*, *lance-pierres* [1] ou *seringue*, etc. [2]

Expansion. — Les termes militaires vont vite, ceux des tranchées comme leurs aînés. A peine mis en circulation, ils se répandent en dehors du pays. C'est ainsi que les vocables récents de nos poilus sont déjà devenus familiers aux soldats de la Suisse romande : « Un certain nombre de mots, en usage dans l'armée française à l'heure actuelle, ont peu à peu franchi le seuil de notre frontière. C'est ainsi que l'on dit déjà dans certains bataillons, le *jus* pour le café (ou le chocolat) du matin, le *cuistaud* pour le cuisinier, *becqueter des clarinettes*, se passer de nourriture, etc. [3] ».

Dans le langage du soldat genevois, noté récemment par Henri Mercier [4], figurent : La *cuistance*, la cuisine ; l'*arbalète*, la *seringue*, le fusil ; la *casba*, la caserne ; *trouver le bon filon*, avoir de la chance, trouver une heureuse combinaison ; *être verni*, avoir de la chance ; *ne t'en fais pas...*, ne te fais pas de soucis, ne t'énerve pas ! en *écraser*, dormir, etc.

Le langage militaire de la Suisse romande est ainsi imprégné d'éléments argotiques antérieurs à la grande Guerre, auxquels se sont ajoutés les vocables récents des tranchées, témoignant ainsi de leur rapide pénétration.

Aperçu comparatif. — L'argot allemand des tranchées offre de curieux points de comparaison avec le nôtre [5]. Ce qui frappe tout d'abord dans cet idiome récent de l'armée allemande, c'est la grande place que tiennent les engins de mort. Notre 75 y figure en tête : ils l'appellent le *petit Gustave* (« kurze Gustav »), nom répondant à celui de *petit Français* de nos coloniaux. Les soldats allemands désignent en outre nos crapouillots par *levriers* (« Windhunde »), leurs projectiles venant les frapper avant qu'ils aient entendu le départ du coup.

Les obus de gros calibre, les *marmites*, y portent les noms de *cou-*

1. « Demain, va falloir... nettoyer ses frusques et son *lance-pierres* », Barbusse, *Le Feu*, p. 90.

2. Voir, pour d'autres détails, mon opuscule sur l'*Argot des tranchées*.

3. Léon Granger, dans *Aus Leben und Sprache des Schweitzer Soldaten*, p. 70.

4. *Ibidem*, p. 72-73.

5. L'argot de nos poilus et celui des tranchées allemandes sont les plus importants de la guerre actuelle, tous les deux datant de la première heure et continuant la tradition militaire du passé. Une comparaison sommaire s'imposait ; en voici les sources :

Karl Bergmann, *Wie der Feldgraue spricht*, Giessen, 1915.

Otto Behrens, *Die Fliegersprache*, Stuttgard, 1916.

Otto Mausser, *Deutsche Soldatensprache*, Ihr Aufbau und ihre Probleme, Strasbourg, 1917.

René Delcourt, *Expressions d'argot allemand et autrichien*, Paris, 1917 (résumé des ouvrages précédents).

Voir aussi, dans le *Temps* de sept. 1915 un curieux article « L'Argot des tranchées allemandes », que nous avons mis à contribution.

leuvres (« Blindschleiche »), par allusion à la lenteur de la marche du projectile, la *caisse à charbon* (« Kohlenkasten »), la *sale bête noire* et la *truie noire* (« schwarze Sau »), l'obus dégageant, en éclatant, une épaisse fumée noire. Les deux dernières appellations répondent à nos *gros noir* et *macavouet* (« petit matou »), à côté de *sac à charbon*, gros obus (Esnault). Nos obus de 220 et de 155 y sont qualifiés *gros Gottlieb* et *Auguste le gargouilleur* (« Gurgelaugust »), à côté de la *grosse Bertha*, qui désigne la pièce allemande de 42 centimètres.

La balle de fusil, à cause de son bruit très particulier, y est connue sous le nom de *mouche*, d'*abeille*, de *moineau*, appellations familières aussi à nos poilus. « Une balle est appelée *abeille de cimetière* », nous dit l'*Echo des Marmites* (IIIe année, nº 10, p. 10); on dit aussi *abeille* tout court, ou *mouche*, pour petit éclat d'obus (Esnault).

La mitrailleuse, à elle seule, y possède une abondante nomenclature : *Orgue de barbarie* (« Drehorgel ») et *casseur de cailloux* (« Steinklopfer »), à côté de *machine à hacher la viande* (« Fleischhackmaschine »), celui-ci répondant à notre *machine à coudre* et *moulin à café* (« Kafeemühle »).

Ce sont là des images prises sur le vif et qui s'imposent à l'attention. Aussi plusieurs de ces métaphores sont-elles communes aux soldats allemands et à nos Poilus :

Un tic-tac mat s'impose au milieu de cette mêlée de bruits. Ce son de crécelle lente est de tous les bruits de la guerre celui qui vous point le plus le cœur.

— *Le moulin à café !* Un des nôtres écoute voir : les coups sont réguliers tandis que ceux des Boches n'ont pas le même temps entre les coups ; ils font : tac... tac-tac-tac... tac... tac... tac.

— Tu te goures, fil à trous ! C'est pas la *machine à découdre* : c'est une motocyclette qui radine sur le chemin de l'Abri 31, tout là-bas (Barbusse, *Le Feu*, p. 227).

C'est les 120 longs. Ils sont sur la lisière du bois, à un kilomètre. Des baths canons, mon vieux, qui ressemblent à des *lévriers gris*. C'est mince et fin du bec, ces pièces-là. T'as envie de leur dire *madame*. C'est pas comme le 220 qui n'est qu'une gueule, un *seau à charbon*, qui crache son obus de bas en haut. Ça fait du boulot, mais ça ressemble, dans les convois d'artillerie, à des culs-de-jatte sur leur petite voiture (Idem, *ibidem*, p. 235).

L'argot allemand appelle le Français *Kalmüser* (proprement rêveur, misanthrope), pendant de *Boche* ; ou encore *Parlewuh* (du français *parlez-vous?*) et *Wulewuh* (du français *voulez-vous?*), à côté de *Ohlala* (des plaintes des blessés) et *Tuhlömong* (du commandement : *tout le monde* aux créneaux !)

En somme, de part et d'autre, même tendance à la métaphore, à

la personnification, à la facétie ; mais l'importance historique et le pittoresque [1] l'emportent dans notre argot des tranchées.

Données complémentaires. — Bien que l'argot des tranchées ait été l'objet de recherches répétées, il s'en faut de beaucoup qu'on en ait épuisé les trouvailles. La raison en est que ces vocables spéciaux ou appellations facétieuses diffèrent en passant d'un corps d'armée à l'autre, d'une arme à l'autre.

M. Ed. Champion, l'éditeur bien connu, sous-lieutenant au 26e bataillon de chasseurs à pied, nous a fait parvenir en mars 1916 les termes suivants comme usuels dans son bataillon (j'y ajoute des explications complémentaires) :

Bibendum, ballon observateur, proprement gros bonhomme (d'après une marque de pneumatiques très connue).

Bougnat, obus de gros calibre. Proprement *bougnas*, charbonnier auvergnat, appellation parallèle aux synonymes *gros noir* et *macavouet*.

Costaud, obus de gros calibre. Proprement gaillard.

Eugène, surnom du 75 : « Pour les Boches, où il y a de l'*Eugène*, il n'y a pas de plaisir ».

Fil de fer barbelé, eau-de-vie, même sens que *fil de fer* ou *fil* tout court.

Marguerite, surnom de la mitrailleuse : « La mitrailleuse s'appelle parfois *Marguerite*, et la mitrailleuse boche, la *Maxime* ou la *Dame de chez Maxime* ».

Mailloche, obus de gros calibre, proprement gros maillet.

Schwarz, artilleur boche. Cousin à *Fritz* [2].

Vermorel, sorte de torpille boche : « Les Boches envoient maintenant des *vermorels* ». Nom de l'appareil-réservoir contre les gaz asphyxiants.

Zigouilleux ou *nettoyeur* : « C'est ainsi qu'on désigne presque officiellement la vague chargée de nettoyer la tranchée... » Proprement celui qui massacre un ouvrage, association d'idées apparentée à celle de *bousiller* [3], tuer, massacrer.

Tous ces vocables manquent au recueil d'Esnault, le plus complet

1. Le latin des légionnaires abondait également en images expressives : *Tentorium*, tente, y était remplacé par *papillionem*, papillon (d'où *pavillon*); au lieu d'*occidere*, tuer, ces premiers légionnaires disaient par euphémisme *allevare*, proprement apaiser, soulager (comme les malfaiteurs et les apaches de nos jours). Les métaphores zoologiques — *aries*, *cuniculus*, *musculus*, *scorpio*, *testudo* — désignaient autant d'appareils et de manœuvres du ressort militaire des sièges et des fortifications.

Voir sur l'argot des soldats romains, d'après les témoignages des historiens, des grammairiens et des glossateurs, deux travaux récents : J.-Kempf, *Romanorum sermonis castrensis reliquiæ collectæ et illustratæ* (Supplément aux « Jahrbücher für klassische Philologie », 1901, p. 337 à 400) et Heræus, *Die romanische Soldatensprache* (dans l'« Archiv für lateinische Lexicographie », t. XII, 1902, p. 255 à 280).

2. « Une fusillade intensive, furieuse, inouïe, battait les parapets de la tranchée... *Fritz* en met. I craint une attaque, i s'affole. Ah! ce qu'il en met ! » Barbusse, *Le Feu*, p. 237.

3. « Si *j'étais bousillé*, elle pleurerait toutes les larmes de son corps... Les shrapnells de 77, ça te démolit l'épaule et ça te fout par terre, mais ça te *bousille* pas », Barbusse, *Le Feu*, p. 172 et 226.

en la matière. En fait, l'argot des tranchées est inépuisable, les mots usités dans un secteur restant parfois inconnus à l'autre.

Cette dispersion des centres de création verbale a fini par nuire à l'expansion des vocables de cette catégorie. Le fait que certains sont restés confinés dans un secteur unique, explique à la fois et leur durée éphémère et leur disparition définitive [1].

Durée transitoire. — En somme, dans cette dernière phase de la langue populaire, le vulgaire parisien côtoie les parlers provinciaux et les vocables coloniaux. La plupart des mots qui pourraient passer pour nouveaux, sont antérieurs à la guerre et ont conservé leur sens, comme *godasse* (forme récente de *godillot*), terme très répandu [2]; d'autres ont pris une nuance plus ou moins significative : *Boche* et *Poilu*.

Tout ce vocabulaire se ressent naturellement du milieu où il a pris naissance : de là, une copieuse nomenclature pour désigner les armes, les canons, les obus. Chose curieuse! Ces engins meurtriers sont représentés par des expressions plaisantes et facétieuses, témoignant ainsi une fois de plus de la belle humeur des combattants dans les tranchées.

Combien de ces vocables survivront aux événements qui leur ont donné naissance? Une douzaine peut-être, parmi lesquels *Boche* et *poilu*, *gnole* et *pinard*, *filon* et *verni*, *cagna*, etc., tous mots auxquels nos poilus ont imprimé un caractère à part.

Mais si la majeure partie de ce vocabulaire spécial est fatalement condamnée à l'oubli, on retrouvera l'argot des tranchées dans une œuvre moins éphémère. *Le Feu* d'Henri Barbusse (1916) est un roman vécu, qui nous offre, avec la description réaliste de la vie pénible des poilus, une image fidèle de leurs pensées et de leur langage : « Le même parler, fait d'un mélange d'argots d'atelier et de caserne et de patois, assaisonné de quelques néologismes, nous amalgame, comme une sauce, à la multitude compacte d'hommes qui, depuis des saisons, vide la France pour s'accumuler au Nord-Est (p. 19) ».

Ce « Journal d'une escouade » est d'une réelle valeur littéraire et linguistique. Il transmettra aux générations futures, avec les horreurs de la guerre, les derniers échos de l'argot des tranchées.

1. Quelques *lapsus* à corriger dans mon opuscule : *Bobosse*, pour *fantabosse*, fantassin : (« Quand les bobosses ont mis les voiles », quand les fantassins sont partis); *bonhomme*, synonyme de *poilu*; *saucisse*, ballon d'observation.

2. Aussi dans la Suisse romande : « Les souliers s'appellent des *grollons*, des *godillots*, des *grolles*, des *ramequins*, des *croquenots*, mais le terme le plus récent et le plus spécifiquement militaire est *godasse*. Tout fantassin qui se respecte dira qu'il met ou qu'il cherche ses *godasses* », Léon Granger, p. 68

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 38. — *Giries*, forces... Lire : *Giries*, farces.

P. 47. — *Prépondérance de la langue de Paris*... Le prestige de la capitale et son influence sur le reste du pays et du monde sont attestés à toutes les époques. Paris jouit déjà dans les Chansons de geste d'une grande renommée comme centre idéal de la France. Voir, à ce sujet, Leonardo Olschki, *Paris nach den altfranzösischen nationalen Epen, Topographie, Stadtgeschichte und lokale Sagen*, Heildelberg, 1913 (cf. ch. VIII : Langage parisien, et ch. IX : Peuple parisien).

P. 49. — Donne (et p. 173)... Lire : Dionne.

P. 52. — *Assommoir*. Ce nom se lit, avant Zola, dans *Le Sublime* de Poulot (voy. ci-dessous, p. 376, note 3).

P. 79. — *Dôle* (et ailleurs)... Lire Dol, en Bretagne.

P. 113. — *Rigolboche*... Lire : *rigolbocher*.

P. 118. — Voici l'explication des mots contaminés cités en note :

Auverpinches, littéralement « pinces ou jambes d'Auvergnat », acception ironique.

Morbec, croisement de *morpion* et *beç*; la forme *morbaque* a subi l'influence de *brisaque*, enfant turbulent.

Probloque, c'est-à-dire « proprio en bloc », propriétaire en général.

Pébroque, fusion de *pé(pin)* et de *broc(ante)*, parapluie d'occasion.

P. 119. — Chapitre II... Lire : chapitre III.

P. 172. — *Bigorneau*. La forme abrégée *bigor* désigne, à Polytechnique, l'artilleur de marine.

P. 175. — Artifice de brûlot... Voy. Abbé Maze, v° *calebasse*.

P. 195. — *Etre à cran*. Métaphore tirée plutôt des armes à feu : *être à cran*, c'est être prêt à faire feu, d'où la notion de « colère » et de « fâcherie ». L'image a donc passé des casernes aux ateliers de typos.

P. 236. — *Engayeur*... Ce nom du complice du bonneteur signifie proprement : qui met en colère, qui fait rechigner la dupe, association d'idées analogue à celle d'*arnaquer*, frauder.

P. 298 et 349. — *Tata*, mijaurée et tante... Mot enfantin commun au langage parisien et aux parlers provinciaux

P. 317. — *Bidoche*, cheval (de bois), même acception péjorative que *carne*, rosse, sens propre du mot *bidoche* (« carne »).

P. 351. — *Titi*, poulet... C'est plutôt un dérivé enfantin tiré par répétition de la finale de *petit*.

P 357. — *Bamboula*. Sobriquet du tirailleur Sénégalais pendant la grande Guerre.

P. 441. — *Rousbi*, synonyme de *rupin*. C'est une alteration de *rubis*, chic (cf. la citation de la p. 461).

P. 478. — Parmi les poètes contemporains, Paul Verlaine use souvent de parisianismes. Notons en passant (*Œuvres complètes*, 1900, 5 vol.) :

Dans les *troquets* comme en ces bourgades,
J'avais rôdé...

(*Poèmes saturnins*, t. II, p. 262).

Ton *blair* flaire, âpre et subtil,
Et l'étamine et le pistil.

(*L'Impénitent*, t. II, p. 264).

Moi, de ne plus venir ni jeudi ni dimanche,
Tiens, au fait, de ne plus venir du tout, *bath flanche* !

(*Dans les Limbes*, t. III, p. 54).

Tes *boniments* toujours les mêmes.

(*Ibidem*, p. 54).

O *rouspétance*
Détestable. Ne réponds pas et fais le mort.

(*Ibidem*, p. 55).

Cognes et *flics*...

(*Invectives*, t. III, p. 368).

La *douille* manque à la caserne.

(*Ibidem*, p. 369).

Des constatations analogues, et sur une échelle plus grande, pourraient se faire dans l'œuvre de feu Laurent Tailhade et chez maint autre poète de cette école.

P. 481. — Voici la plus récente de ces publications : Henri Bauche, *Le Langage populaire, Grammaire, Syntaxe et Dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris avec tous les termes d'argot usuels*, Paris, 1920. Travail d'un amateur intelligent, d'un bon observateur. Les remarques grammaticales sont purement empiriques, mais souvent fines et originales. Le lexique donne la plupart des mots actuels du vocabulaire parisien avec des explications substantielles. En somme, livre curieux et suggestif, offrant une image assez fidèle du langage populaire dans le premier quart du xxe siècle.

INDEX DES MOTS [1]

Abafointé, 293.
Abalobé, 298.
Abasourdir, 305.
Abat-foin, 102.
Abatis, 411.
Abattage, 104.
Abattoir, 105.
Abattre, 367.
Abeille (« balle »), 537.
Abouler, 452, 454, 520, 523.
Aboyeur (« revolver »), 379.
Abreuvoir à mouches, 8.
[Accareuse], 525.
Acciper, 438.
Accoufler (s'), 285.
Accroche-cœurs, 102, 265.
Accueillance, 109.
Achetoires, 105, 369.
Acouter, 89.
Acque, 535.
Acré, 48, 415.
Adjupète, 116.
Adjuvache, 116.
Administrace, 99.
Adraguer, 503.
Affaire (« vol »), 366.
Affaler (s'), 168.
[Affamée], 423.
Affistoler, 334.
Affourcher (s'), 174.
Affutiaux, 275.
Agater, 311.
Agoniser, 15.
Agoua, 160, 500.
Agout, 161.
Agricher, 293.
Aguicher, 298.
Ah! (« chic »), 459.
Aidance, 109.
Aigrefin, 11.
Aigrette (avoir son), 271.
Aile (« bras »), 411.
Aileron, 41, 454.
Alaiser, 186.
Alboche, 112, 532.
Alle, 89.
Allumer (« payer »), 236 ; (« regarder »), 452, 516 ; (s'), 269.
Allumette, 269.
Alluré, 296.
Amarrer, 174.
Amener (s'), 124.
Américain (œil), 21.
Aminche, 494.
Amiteux, 274.
Amocher, 104.
Amonition, 32.
Amour (« aimable »), 121 ; (« chiffonnier »), 255.
Anarchisse, 92.
Anarcho, 99.
Ance, 502, 516.
Anchtiber, 320.
Anderlique, 300.
Ange de grève, 400.
Anglais (« créancier »), 328.
Angoulême (vallée d'), 7, 420.
Anis, 382.
Anspessade, 439.
Apache, 210, 469.
Apaiser (« tuer »), 215, 414, 538.
Apéro, 99.
Aponiché, 305.
Apôtres (« doigts »), 523.

1. Nous avons mis entre crochets les mots aux sens douteux ou controuvés, et entre parenthèses, les coquilles ou transcriptions fautives.

Appareiller, 174.
Aquarium, 266.
Arbalète (« fusil »), 536.
Arbi, 152, 154.
Arbicot, 108.
Arbif, 95.
Arbour, 95.
Arbre (monter à l'), 372.
Arcanderie, 293.
Arcasse, 165.
Arche, 238.
Archisuppôt, 218.
Arganasses, 321.
Argot, 43, 246.
Argoté, 506.
Aria, 328.
Aristo, 68, 98.
Arismétique, 32.
Arlequins, 225.
Armoire à poils, 138.
Armone, 95.
Arnacher, 275.
Arnaque, 95, 234, 541
Arnaquer, 95, 275.
Arnaud, 95.
Arnif, 95.
Arpette, 304.
Arpion, 304.
Arposer, 94.
Arquepincer, 215, 516.
Arrangeman, 344.
Arsaut, 95.
Arsouille, 31, 48, 76-77.
Artichaut, 99, 383.
Artiche, 99.
Artifailles, 109.
Artiflot, 111.
Artilleur (iron.), 36.
Artisse, 92.
Arton, 513-514.
As, 388.
Asnières (faire son cours à), 7.
Assommoir, 52, 268, 541.
Astiquer, 199.
Atout, 388-389.
Attaque (d'), 370.
Attifailles, 109.
Attiger, 516.
Attignoles, 277.
Aubert, 359, 369, 501, 522, 523.
Aute, 92.
Autor et d'achar (d'), 454.
Auverpin, 108, 483.
Auverpinches, 118, 541.
Auverploume, 319, 483.
Avale-tout-cru, 103.
Avaloire, 042.
Avant-scènes, 173.
Avaro, 99.
Avoine (iron.), 425.
Azor, 138 ; (appeler), 464 ; (« revolver »), 379.

Baba, 349.
Babouine, 294.
Babouiner (se), 294.
Bâche, 363.
Bâcher (se), 363.
Bachot, 179, 446.
[Bacreuse], 526.
Badaud, 4, 5.
Baderne, 172.
Badigoinces, 328.
Badingue, 172.
Badouillard, 167, 495.
Badouille, 167.
Badouiller, 167.
Bafouiller, 307.
Baff(r)e, 425.
Bâffrer, 326.
Bagnole, 278.
Bagot, 329.
Bagoter, 534.
Bagotier, 328, 466.
Bagou, 102, 147, 456.
Baguenaude, 383.
Bahut, 444, 448.
Bahuter, 445.
Bain de pieds (iron.), 404.
[Baiseuses], 525.
Bajaf, 300.
Bal (iron.), 138.
Baladage, 241.
Balade, 226.
Balader (se), 225-226, 523.
Balancer, 387.
Balancine (être pris dans la), 103.
Balançoire, 387, 454.

Balandrin, 286.
Balandriner, 266.
Balanstiquer, 211.
Balinstringuer, 211.
Balle (« figure »), 375 ; (« franc »), 452, 510.
Balle (froller sur la), 241 ; (faire sa), 385 ; (enfant de la), 385, 404.
Balle, voy. peau.
Ballon (« prison »), 215.
Ballot (« niais »), 416.
Ballots (« testicules »), 416.
Balochard, 28, 467.
Balocher, 280.
Balouf, 280.
Balthazar, 470.
Bamban, 352.
Bamboeher, 106, 113.
Bamboula, 357, 542.
Bancal (« sabre »), 138.
Bannière (« chemise »), 141.
Banque, 238, 245.
Banquiste, 107, 238.
Baptême (« tête »), 363.
Baquet de science, 199.
Barbaque, 107, 294, 531.
Barbe (« ivresse »), 193, 269.
Barbe (la) ! 369.
Barbeau, 264.
Barber, 369.
Barbiset, 264.
Barboter, 192.
[Barbottier], 525.
Barca, 155.
Barda, 158.
Bardane, 369.
Barder, 169.
Baron (« tricheur »), 233.
Baroufe, 317, 500.
Barrer (se), 386.
Barres (avoir), 385.
Basane (tailler une), 141.
Bas-off, 446.
Basset (« revolver »), 379.
Bassin (« ennuyeux »), 369.
Bassiner, 369.
Basta ! 161, 500.
Bastaud, 320.
[Bastimage], 526.
Bastringue, 111, 113, 187-189, 268, 477.
Bastringuer, 30, 31.
Bataclan, 37.
Bal-d'Af, 97, 149.
Bateau (« large soulier »), 173, 400 ; (monter un), 179.
Bath, 217, 454, 542.
Batiau, 192.
Batifouiller, 114.
[Bâton], 212.
Bâton (tour de), 227-229.
Bâton de maréchal (iron.), 138.
Battage, 104, 251.
[Battante], 526.
Battoirs (« mains »), 377.
Battre comtois, 250-251.
Bauche, 506.
Bauffrée, 424.
Baume, 359.
Bausse, 344.
Bave (« babil »), 417.
Baver (en), 363.
Bavette (tailler une), 417.
Baveux, 242.
Bazar, 150, 444.
Bazarder, 150.
Bazir, 505.
Bazouge, 469.
Béard, 109.
Bébée, 351.
Bec (« bouche »), 412.
Bec de gaz, 212.
Bécane, 189.
Bécant, 102.
Bécarre, 450.
Bêcher, 423.
Bécot, 106.
Becquant, 102.
Becqueter, 148, 412, 536.
Béguin, 271.
Béguinskoff, 497.
Beigne, 425.
Beignet (« soufflet »), 425.
Beil, 291.
Ben, 90.
Bénard, 119, 265.
Benars, 505.
Beni-bouffe-tout, 155.

Beni coco, 155.
Beni-Mouffetard, 155.
Béquant, 102.
Béquiller, 412.
Berdouille, 286.
Berge (« année »), 516.
Bergeron, 276.
Bergosse, 304.
Berlaude, 278.
Berlauder, 285.
Bernard, 419.
Beroars, 505, 506.
Berri, 316.
Bernique, 77-78, 127.
Betterave (« nez »), 375.
Beuglant, 102.
Beurloquin, 294.
Beurlot, 294.
Beurre (« argent »), 369, 506.
Beurre sur la tête (avoir du), 506-507.
Bezef, 52, 155, 161.
Bibendum, 538.
Bibi, 350.
Bibi, 350.
Bibine, 268, 352.
Bicanet, 291.
Biche, 260.
Bicher, 179, 307.
[Bichet], 525.
Bichonner, 379, 477.
Bicot, 155.
Bidard, 120.
Bide, 294.
Bidoche (« viande »), 107, 135, 148, 531.
Bidon, 294.
Bidonner, 139.
Bidosse (« cheval de bois »), 317, 542.
[Bidouard], 525.
[Biffard], 525.
Biffe, 256.
Biffeton, 256.
Biffin, 256.
Bige(ois), 115, 286.
Biger, 66, 294.
Bigor, 541.
Bigorneau, 172, 541.
Bigoter, 79.
Bigre, 413.
Bijoutier (iron.), 406.
Billard (dévisser son), 367, 455.
Bille (« argent »), 369.
Binaise, 99.
Bine, 284.
Binette, 375.
Bingre, 218.
Bique (« rosse »), 298, 411.
Bique et bouc, 277.
Biribi, 149-150, 392-393.
[Biscuit], 75.
Bisness, 457.
Bisquer, 78-79, 477.
Bistaud, 99, 449.
Bistingo, 111.
Bistoquette, 99.
Bistot, 449.
Bistouille, 280-281.
Bistringue, 111.
Bistro, 111, 268.
Bitte, 172.
Bitte et bosse, 166.
Biture, 48, 105, 165, 166, 269.
Biturer (se), 48, 165.
Bizuth, 448.
Blafard, 326.
Blague, 79-80, 283, 338, 454, 477.
Blair, 375, 542.
Blaireau, 142.
Blanc (mangeur de), 266.
Blase, 218.
Blavin, 134, 523.
Blé (« argent »), 368.
Bleau, 446.
Blèche, 504.
Blesquin, 504.
Blesse, 504.
Blindé, 272.
Blinder, 108.
Bloc, 132.
Bloquer, 108, 194.
Blosses (mes) ! 127.
Blot, 452.
Bloum, 356.
Bobard, 535.
Bobèche, 466.
Bobèchon, 374.

Bobine (« tête »), 374.
Bobinskoff, 497.
Bobosse, 539.
Bocard, 164, 379.
Boche, 96, 532-533, 539.
Bochon, 96.
Bœuf (adj.), 124.
Bœuf (« grande colère »), 190, 195; (« ouvrier tailleur »), 407.
Bogue (euph.), 415.
Boire (« trinquer »), 428.
Bois au-dessus de l'œil jard, 213.
[Boitard], 525.
Boîte, 132, 244, 448.
Boîte à dominos, 404.
Boîte aux cailloux, 335.
Bombe (« bombance »), 97, 118, 535.
Bomber, 395.
Bon (Monsieur le), 266.
Bonde, 215.
Bonhomme, 529.
Bonhomme de chemin (son petit), 121.
Bonicot, 108.
Boniment, 105, 250, 251, 252, 454, 542.
Bonir, 106, 252.
Bonisseur, 105, 252.
Bonneteau, 233.
Bono, 152, 157, 161.
Bordée, 166.
Boscot, 107.
Bosse (= bausse), 523.
Bosse, 166.
Bosser, 167.
Bossoirs, 173.
Botter, 199.
Boubouille, 352.
Bouc de régiment, 142.
Boucan, 12, 48, 379.
Bouchon (ramasser un), 400.
Boucle, 132.
Boucler, 132.
Bouet, 291.
Boudin (faire du), 418.
Boudine, 282.
Boudiné, 458.
Bouffarde, 452.
Bouffe-la-balle, 103.
Bouffer, 35, 48, 148, 424.
[Bouffeter], 526.
Bougie (« pièce de cinq francs »), 236.
Bougnat, 320, 538.
Bougre, 365.
Bouif, 198, 202.
Bouillaute, 135, 140.
[Bouillasse], 75.
[Bouillie], 75.
Bouillotte (« tête »), 75, 374.
Bouis (donner le), 200.
Bouisse, 506.
Boulangemar, 494, 495.
Boulanger, (remercier son), 455.
Boule (« tête »), 33, 374; (jouer à la), 221.
Boule de son, 135.
Bouleau, 185, 362.
Boule-Miche, 446.
Boulette, 400.
Boulevardier, 105.
Bouline, 246.
Boulonner, 185, 302.
Boulottage, 104.
Boulot, voy. bouleau.
Boulotter, 48, 148, 363, 424.
Boum! 356
Bourdin, 291.
Bourgeois, 67.
Bourgeron, 276.
Bourguignon, 178, 408.
Bourlingue, 169.
Bourlinguer, 169.
Bourrache, 218.
Bourrichon, 374.
Bourricot, 156, 160.
Bourrique (« délateur »), 125; (« agent de police »), 213.
Bourrique (tourner en), 404.
Bourriquer, 416.
Bourser (se), 139.
Bousiller, 538.
Bousin, 48, 168.
Bousingot, 168, 495.
Boussole (« tête »), 374.
Boustifaille, 114.
Boustifer, 114.
Bouzou, 291.

Boxon, 168.
Brader, 270.
Braise, (« argent »), 369.
Brancards (« jambes »), 377.
Branco, 534.
Brèchetelle, 338.
Bredindin, 10.
Brème, 258.
Brichet, 136.
Bricheton, 136, 148.
Briffe, 102.
Briffer, 48, 148, 326.
Brignol, 144.
Brignolet, 136.
[Brillard], 525.
Brimade, 104.
Brimer, 441.
Brindezingue, 117.
Bringue (« brinde »), 117 ; (« morceau »), 15, 16; (« femme dégingandée »), 294-295.
Bringuer, 117.
Brioche, 400.
Brique, 260.
Briquet, 31.
Brisaque, 541.
Brocante, 329.
Brocanteur, 23.
Broche, 264.
Brocheton, 264.
Broc(ot), 291.
Broques, 522.
Brosser (se), 404.
[Brouillotte], 525.
Brouta, 444.
Broute, 411.
Brouter, 411.
Brûle-gueule, 48, 103.
[Brûlotte], 525.
[Brunette], 525.
Brutal (« canon »), 138 ; (« pain »), 148.
Brutium, 444.
Bution, 444.
Bûche (ramasser une), 400.
Bûcher, 367, 445.
Bul, 359.
Burette (« tête »), 374.
Buriner, 362.
Burnes, 286; (mes)! 127.
Burque, 356.
Bus, 96.
Bustingue, 111.

(Cabande), 118.
Cabaret borgne, 10.
Cabasser, 291.
Cabèche, 286.
Cabillot, 173.
Cabji, 159.
Câble, 175.
Cabochon, 96.
Cabombe, 118.
Cabosser, 307, 367.
Cabot, 148, 159, 304, 378.
Cabotin, 378, 464, 477.
Caboulot, 305.
Cabriolet, 255.
Cabzir, 212.
Cachan (aller à), 420.
Cachemire d'osier, 255.
Cache misère, 103.
Cacher (« manger »), 312.
Cacique, 447.
Cadavre (« corps »), 397-398.
Cadet (« anus »), 416.
Cador, 469.
Cadouille, 280, 530.
Cafard, 142.
Caf-conce, 97.
Cafetière (« tête), 75, 374.
Cafiot, 106.
Cafouiller, 207.
Cagibi, 177, 535.
Cagna, 530, 535, 539.
Cagne, 378.
Cagnotte, 320.
Cahoua, 155.
Caillou (« chauve »), 401.
Caïman, 447.
Caisson (se faire sauter le), 139, 374.
Calance, 175, 494.
Calanche, 494.
Câlancher, 174.
Calandriner, 266.
Calbombe, 118.
(Calbonde), 525.

Calebasse (« tête »), 374 ; (« abri »), 535.
Calebasse (vendre la), 175-176.
Cale, 186.
Caler, 186 ; (les joues), 7, 186.
Caleter, 174.
Càleur, 175.
Caliborgne, 281.
Calijatte, 281, 424.
Callot, 516.
Caloquet, 94.
Calorgne, 281.
Calot (jeu), 233-234, 291-292 ; (« béret »), 159 ; (pl. « yeux »), 376.
Calotte, 442.
Calouche, 281.
Calouquet, 94.
Camaro, 99.
Cambronne, 469.
Cambrouche, 522.
Cambrousier, 247.
Cambuse, 176.
Camelot, 240, 522.
Camelote, 522.
Camelottier, 522.
Camerluche, 108.
Camigeotte, 535.
Camisards, 317.
Camoufle, 134.
Campagne (aller à la), 395.
Campluche, 108.
Campos, 436, 437.
Canasson, 410.
Cancan (« danse »), 351 ; (« commérage »), 437-438.
Caneçon, 92.
Caner, 305.
Canfouine, 286.
Caniche, 281.
Canichotte, 281.
Canijatte, 281.
Canne, 212.
Caoua, 159.
Caoudji, 155, 159.
Capableté, 17.
(Capatrat), 527.
Capel, 280.
Capiot, 280.
Capiston, 112, 148.
Capon, 440, 522.
Capout (faire), 339.
Carabin, 329.
Carabiné, 176.
Carapatas, 115.
Carapater, 115.
Caravane, 252.
Carcan (« rosse »), 295, 411.
Carcasse (« corps »), 397.
Cardinal (« manstrues »), 414.
Cardinal en grève (faire), 401.
Carfouiller, 278.
Caristade, 190.
Carlo, 258.
Carme, 369.
Carne, 345-346, 500 ; (« rosse »), 411, 541.
Caron, 359.
Carotte, 148, 384.
Carotter, 141, 385.
Carottier, 140, 385.
Carquois (iron.), 255.
Carrée, 176.
Cartofle, 342.
Carton (de), 194.
Cartouche (avaler sa), 367.
Caruche, 522.
Casba, voy. kasba.
Cascades (faire des), 464.
Cascaret, 312.
Case, 215, 363, 424.
Casque, 271.
Casquer, 192.
Casquette, 100, 477 ; (« ivre »), 271 ; (« argent perdu au jeu »), 418.
Casse-poitrine, 103, 368.
Casser (« manger »), 327.
Casser des cailloux, 149.
Casser du sucre, 150, 426.
Casser le morceau, 419.
Casserole (« dénonciateur »), 55, 125, 313, 409.
Cassine, 329.
Castapiane, 286.
Castelet, 252.
Castu, 522.
Catapulteux, 451.
Catéchisse, 92.
Catula, 103.

Causette, 106.
Cavaler (se), 135.
Cayenne, 409.
Ceinture (s'en donner plein la), 270.
Ceinturer, 215.
(Cemaisses), 415.
Censément, 105.
Centre (« nom »), 218.
Cercher, 225.
Cercler, 215.
Cerf (se déguiser en), 404.
(Cesonard), 525.
Ceusses, 101.
Chabanais, 120.
Chabier, 316.
Chabrol, 320.
Chacals, 149.
Chahut, 299.
[Chahutant], 525.
Chahuter, 299.
Chaillot (à)! 471.
Chambard, 317.
Chambardement, 105, 317.
Chambarder, 317.
Chambe, 92.
Chamberter, 317.
Chamboler, 300.
Chameau (iron.), 259.
Champêtre (« drôle »), 366.
Champignol, 366.
Champoreau, 160.
Chand, 96.
[Chandelle], 212.
Chanstiquer, 211.
Chantage, 488, 519.
Chanter (faire), 519.
Chanteur (maître), 519
Chapal, 107.
Chaparder, 150.
Chapeau rouge (faire porter), 401.
Chapuser, 275, 302.
Charabia, 31, 80-81, 319, 477.
Charbougnas, 320.
Chardonnerets, 149.
Charibotage, 304.
Charibotée, 304.
Chariboter, 304.
Charlemagne, 470.
[Charpentier], 527.
Charrier, 216, 470.
Charrieur, 216.
Châsse, 4.
Chasse-d'Af, 149.
Chasser, 75.
Châssis, 4.
Chat, 379.
Châtaigne (« coup »), 384.
Château-la-Pompe, 421.
Chatte, 379.
Chaudronnier (iron.), 142.
Chausser, 199.
Chaussettes, 140.
Chausson (vieux), 410.
Chauvin, 467.
Chéchia, 158.
Chelasse, 105, 301.
Chelinguer, 112, 358.
Chelipoter, 112.
Chelof, 342.
Chemin de la vallée, 7.
Chemises (compter ses), 163.
Chenailler, 106.
Chenasse, 105.
Chenique, 341.
Chenof, 343.
Chenoque, 107.
Chenu, 523.
Cherrer, 319.
Chetibes, 320.
Chetouille, voy. schtouille.
Cheulard, 105.
Cheux, 91.
Chevalier du crochet, 255.
Chevalier grimpant, 216, 507
Cheveu (« souci »), 363.
Chèvre (gober la), 191, 195.
Chèvre (« rosse »), 411.
Chézeau, 298.
Chialer, 7, 49, 197.
Chibis (faire), 177.
Chic, 49, 431, 458-459, 461.
Chicandard, 459.
Chicard, 459, 468.
Chichestrac, 151.
Chichi, 351.
Chicman, 345.
Chicocandard, 459.
Chicorée, 123.

Chiée, 414.
Chien (avoir du), 49, 378 ; (piquer un), 439 ; (sacré), 378.
Chien du quartier, 142, 378.
Chien du régiment, 378.
Chier des yeux, 7.
Chiffonnier (parfait amour du), 255.
Chifrer, 436.
Chigner, 295.
Chignole, 278.
Chignon, 298.
(Chilome), 526.
Chiner, 96, 240, 241.
Chineur, 240.
Chiolée, 285.
Chiper, 438.
Chipette, 284.
Chipie, 115, 477.
Chique, 177, 367, 477.
Chiqué, 456.
Chiquer (« mâcher »), 177 ; (« battre »), 386 ; (contre), 251, 386.
Chiquer des sortes, 424.
Chisnouffe, 341.
Choc, 460.
Chocnosof, 498.
Chocotte, 256.
Cholet, 302.
Cholette, 277, 504.
Chose, 122.
Chou, 383.
Choucarde, 281.
Chouchouter, 383.
Choucrouteman, 344, 408.
Chouette, 218, 258, 455, 459, 523.
Chouflique, 199, 343.
Chouia-chouia, 156.
Chouigner, 309.
Choule, 343.
Choumaque, 199, 202, 343.
Chozikoff, 497.
Christ, 415.
Christaudinos, 116.
[Chuenne], 264.
Cibige, 115.
Ciboulot, 374.
Cichnouf, 341.
Cierge, 212.
Cinabre (piquer un), 446.
Cinglé (« très ivre »), 272.
Cinq et quatre, 422.
Cinq et trois, 422.
Cinquinte, 89.
Cintième, 34.
Circonférence (« conférence »), 108.
Citron (« tête »), 374.
Citrouille (« tête »), 142, 374.
Civiliser, 17.
[Clair], 526.
Clampin, 295.
Clamser, 355.
Clapser, 355.
Claque, 97.
Claquebosse, 118.
Claquedent, 330.
Claquer, 356.
Claques, 356.
Clarinette, 139.
Classe (sociale), 12, 67.
Classe (milit.), 142 ; (c'est), 532.
Claviot, 286.
Clé (à la), 391.
Cleb, 155.
Clebger, 155.
Clerinette, 89.
Cliche, 302.
Clique, 24.
Clique (« diarrhée »), 282.
Cliques, 356.
Cliquettes (« jambes »), 376.
Clodoche, 468.
Clos-cul, 298.
Clou (« mont-de-piété »), 133.
Cocambo, 291.
Cocarde (avoir sa), 271.
Cocarder (se), 271.
Coco, 348.
Cocodès, 458.
Cocon, 447.
Cocotte (« casserole »), 372.
Cocotte, 260, 295, 349.
Cocotter, 290.
Coëme, 522.
Cœur sur le carreau (jeter du), 417.
Cofe, 92.
Cogne, 542.
Cognegi, 159.
Coinsto, 115.

Coire, 522.
Colbasse, 176.
Collage, 104.
Collant, 138.
Colle, 440-441.
Collégien, 442, 477.
Collidor, 34, 92.
Collignon, 120.
Colon, 97, 154.
Coloquinte (« tête »), 374.
Comac, 318.
Comédie (iron.), 395.
Comète, 238.
Comprenette, 106.
Comtois, 233, 250-251.
Condé, 247.
Condice, 216.
Condition (faire), 216.
Conduite (acheter une), 183. Voy. Grenoble.
[Confiture), 75.
Confusion (« profusion »), 108.
Connaissance (« maîtresse »), 121.
Connaître (la), 142.
Conséquent 323.
Consolance, 17, 109.
Consolation (iron.), 401.
Contravance, 99.
Contre, 233, 251.
Convalo, 534.
Copaille, 104.
Copain, 92, 439.
Copurchic, 459.
Coquard, 348.
Core, 96.
Cornet (« gorge »), 377.
Cornichon, 33, 384.
Coron, 277.
Coronel, 32.
Corvette, 165, 321.
Cosni, 507.
Cossarde, 309.
Cosse, 309.
Costaud, 264-265, 368, 538.
(Cotelard), 525.
Coteret, 212.
Cotonnade, 104.
Couèche, 302.
Coues, 504.
Couiner, 307.
Coule (à la), 389-390.
Couleur (à la), 389.
Couper, 238-239, 455.
Coups (faire les cent), 399.
[Coureuse], 525.
Crabotter, 307.
Cracher (« payer »), 33, 330 ; (« bavarder »), 363.
Crachoir (tenir le), 363.
Crampser, 355.
Cran (« punition »), 138 ; (à), 195, 541.
Crâne, 123, 477.
Crânement, 123.
Crâner, 123.
Crânoter, 106.
Crapouillat, 446.
Crapouillot, 534.
Crapser, 354.
Craquelin, 173.
Cravail, 94.
Cré ! 415.
Credo, 417.
Crème (iron.), 395.
Cresson (« argent »), 368.
Cres(to) ! 415.
Crevaison, 104.
Crevant, 105.
Crevé (petit), 458.
[Criarde], 525.
Cric, 134, 516.
Crie, 514, 523.
Criquer (se), 373.
Cristi ! 415.
Croc (« eau-de-vie »), 516.
[Croche], 526.
Crocji, 159.
Crocmole, 516.
Crocodile (« élève étranger »), 447.
Crolle, 504.
Crompire, 342.
Croquemitaine, 103, 477.
Croque-mort, 103.
Croquenot, 159, 356, 477.
Croque-poux, 406.
Croque-prunes, 406.
Crosse, 286.
Crotale, 447.

Crottoir, 94.
Cube, 448.
Cuiller (« main »), 134.
Cuirasse (« très ivre »), 272.
Cuistance, 536.
Cuistaud, 536.
Cuit (« perdu »), 427.
Cuite, 269.
Cul (tirer au), 141.
Culbute, 134.
Culot, 396.
Culotte, 270.
Cupidon (iron.), 255.
Cure-dents (« baïonnette »), 530, 535.
Curieuse, 525.

Dabe, 515.
Dache, 151.
Dalle (« monnaie »), 128, 326, 483 ; (« gorge »), 377.
Dalzar, 358.
Dame (blanche), 272.
Dandine, 400.
Danse (« volée de coups »), 400.
Danser (« puer »), 75.
Danseur (« dindon »), 401.
Dardelle, 316.
Dardune, 316.
Dariole, 425.
Daron, 504.
Darrière, 89.
Dasticotter, 339.
Dattes (des) ! 382.
Dauche, 283.
Dauder, 282.
Daudiner, 282.
Daufe (« souteneur »), 264 ; (euph.), 416.
Daufier, 264.
Dauphin, 264.
Daussière, 264, 280.
David, 119, 265.
Débequeter, 104.
Débinage, 104.
Débine, 38, 102.
Débiner, 38, 423.
Débringué, 15, 104.
Décaniller, 307.
Décarcasser (se), 104, 398.
Décarpiller, 280.
Décarrer, 176.
Décartonner, 195.
Décatir, 373.
Déche, 287.
Déchiré (pas trop), 8.
Déclassé, 67.
Découliner, 287.
Décrochez-moi çà, 103, 241.
Def, 265.
Défiler la parade, 144.
Définition (« fin »), 324.
Dégelée, 400.
Déglingue, 287.
Dégobiller, 330.
Dégommer, 373.
Dégoter, 61-64, 286, 386, 477.
Dégouler, 291.
Dégouliner, 287.
Dégoûtation, 105.
Dégraigner, 300.
Dégraisseur (« garçon de recette »), 369.
Dégrimonner, 291.
Dégringoler, 215.
Déguer, 94.
Dégueulasse, 105, 115.
Dégueulatif, 107, 115.
Déhotter, 301.
Deldinek, 159.
Délouffer, 313.
Déluré, 296.
Demi-cercle (pincer au), 471.
Demoiselle, 272.
Démurger, 512.
Depis, 91.
Déplumé, 412.
Dépoitraillé, 296.
Déguiller, 385.
Déraper, 175.
Dériper, 291.
Dérive, 167.
Déroumiser, 159.
Descendre (« assassiner »), 215.
Descendre la garde, 144.
Desfoux, 119, 265.
Desur, 100.
Détosse, 258.

Dévergner, 164.
[Digelette]. 525.
Digonner, 285.
Digue (la), 284.
Dingo, 303.
Dinguer, 113, 303; (envoyer), 387.
Dirlingue, 341.
[Discrets], 525.
Disque (siffler au), 186.
Dix-huit (se mettre sur son), 339 ; (« soulier remis à neuf »), 422.
Doche, 283.
(Dombeur), 526.
Donner (« dénoncer »), 415.
Dos, 264.
Dos fin, 264.
Dos vert, 264.
Dossière, 264.
Doublard, 534.
Double (« sergent major »), 530, 534.
Douille (« argent »), 97, 369, 542.
Douilles (« cheveux »), 134, 164, 507.
Douillets (« cheveux »), 507.
Doulosse, 358.
Doutance, 17, 109.
Dragée (« balle »), 139.
Drague, 165, 167.
Drille, 305.
Dringue, 252, 281.
Dringue (« redingote »), 296.
Dringuelle, 344.
Drisse, 277.
Drive, 167.
Droguer, 390
Drouille, 305.
Duce, 237.
Dumanet, 466, 467.
Duper, 231.

Eberluer, 278.
Ecafoter, 277.
[Ecaillé], 264.
Ecalvantrer (s'), 324.
Echelle (faire monter à), 372.
Eclairer, 235.
Ecoper, 169, 428.
Ecorner, 31, 330.
Ecrabouiller, 330.
Ecraser (en), 536.
Ecrevisse de rempart, 142.
Ed, 95.
Edjà, 95.
Edvant, 95.
Effaroucher, 215.
Egnaffer, 104.
Egnoler, 104.
Egrefin, 11.
Ej, 95.
Elixir de hussard, 135.
Embarber, 170.
Embarber (s'), 193.
Embardée (faire une), 170.
Embarder, 170.
Embarguer, 170.
[Embarras], 525.
Emberlificoter, 312.
Embêter, 34, 104.
Embistrouiller, 281, 287.
Emblème, 330.
Emboiser, 113, 331.
Emboucaner, 379.
Embrochiner (s'), 264.
Emécher (s'), 269.
Emmerder, 414.
Emmieller, 414.
Emmistoufler, 98.
Emmoutarder, 414.
Emosse, 99.
[Emoucheur], 525.
Empaffer (s'), 354.
Empapaouter (s'), 351.
Empiffrer (s'), 327.
Empiler, 179.
Empoigne (foire d'), 421.
Encarrer, 177.
Enchariboté, 304.
Enchetiber, 320.
Endormir (« tuer »), 414.
Enfrayer, 373.
Engaîner, 218.
Engayer, 236.
Engayeur, 233, 234, 236, 541.
Engrainer, 236.
Engraisseur, 17.
Engueulade, 104.
Engueuler, 14, 104, 477.
Engueuser, 104, 226.

Enhasé, 5.
Enhotter, 301.
Enquiller (s'), 192.
Enquiquiner, 309.
Enrhumer, 31, 414.
(Entafle), 525.
Entresort, 252.
Enturer, 373.
Ènutile, 101.
Envergner, 164.
Epastrouillant, 49, 115.
Epastrouiller, 115.
Epatant, 49, 454, 477.
Epatarouflant, 116.
Epataroufler, 116.
Epate, 102.
Epater, 115, 348.
[Epateur], 525.
Epatoufler, 116.
(Epauler), 398.
Epicemar, 494, 495.
Epinards (aller aux), 262, 368.
Epitonner (s'), 375.
Epoilant, 461.
Epoiler (s'), 398.
Equiangle, 447.
Equilatéral, 447.
Equipollent, 447.
Errière (en), 88, 89.
Ertifice, 89.
Esbasir, 513.
Esbigner (s'), 317, 455, 512.
Esblinder, 108.
Esbloquer, 108, 132.
Esbrouffe, 505, 511.
Escafe, 442.
Escale, 326.
Escalin, 326.
Escapoucher, 511, 513.
Escarpolette, 455.
Escayer, 93.
Escoffier, 510, 511.
Escouanne, 377.
Escrabouiller, 330.
Esgourde, 108.
Esgourne, 504.
Espatrouillant, 116.
Espèce, 38.
Espérer, 324.
Esquelette, 100.
Esquinter, 317, 511.
Estafe, 97.
Estamper, 273.
Estatue, 34, 100.
Estoffer les maschoires, 7.
Estome, 97.
Estourbir, 316.
Estourouiller, 311.
Estringoler, 321.
Estront de mouche, 3.
[Etamé], 526.
Eternuer dans le sac, 221.
Et ta sœur ? 470.
Etre (en), 415.
Eugène, 538.
Eune, 101.
Eusses, 101.
Eustache, 119.
Evêque des champs (être fait), 401.
Explique, 99.

Fabriquer, 215, 415.
Faces (« accroche-cœurs »), 265 ; (« argent »), 363.
Fadard, 454.
Fader, 517.
(Faflard), 526.
Fagot, 212.
Fagots (de derrière les), 371.
Fagzir, 212.
[Faibloche], 526.
Faignant, 93, 110, 352.
(Faine), 342.
Faire, 215, 366, 415; (ne pas s'en), 536.
Faiseur, 366.
Faitement, 96.
(Faitré), 526.
Falourde, 212.
Falzar, 358.
Fana, 446.
Fanal (« ventre »), 377.
Fantabosse, 118.
Fantasia, 152, 160.
Faquin (« chic »), 396.
Faramineux, 287-288.
Faraud, 17, 477.
Farce (adj.), 123.

Fard (piquer un), 446.
Faridon, 393.
Faubourien, 105, 473.
Faucher, 239.
Fauter, 106.
Fayot, 283.
Fayousse, 284.
Féebosse, 118.
Feignasse, 110.
[Fendante], 526.
Fenêtre (mettre la tête à la), 220-221.
Fenin, 340.
(Ferlandier), 526.
Ferré à glace, 445.
Ferte (bonne), 248.
Feuille de chou, 377.
Feuillées, 534.
Fiacre, 24.
Fiaque, 419.
Fiasse, 110.
Ficelle, 455, 464-465.
Fiche, 97.
Ficher, 413.
Fiferlin, 111, 342.
Fifi, 352.
Fiflot, 111.
Fignard, 96, 352.
Figne, 96.
Fignedé, 206.
Fignoler, 93.
Fignon, 96.
Fignot, 96.
Fil (avoir le), 33.
Fil en quatre, 538.
Fileur, 414.
Fille (« bouteille »), 272.
Fillette (« demi-bouteille »), 272.
Fille de l'air (jouer de la), 467.
Filocher, 534.
Filon, 534, 539.
Filou, 232-233.
Fil de fer, 376.
Fiole (« tête »), 374.
Fion (donner le), 81-84, 386.
Fion (« derrière »), 96.
Fiscal, 362.
Fish, 457.
Fiston, 112, 331.
(Flacher), 525,
Flacon (« botte »), 400.
Flageolet (« haricot »), 36,477.
Flageolets (« jambes »), 376.
(Flamand), 525.
Flambé (« être »), 33, 34, 427.
Flambeau, 253.
Flambeur, 253.
Flamboter, 253.
Flan (à la), 97, 483 ; (du), 127, 454.
Flanc (tirer au), 141.
Flanche, 93, 236, 542.
Flancher, 236, 304.
Flâne, 102.
Flanelle (« mauvais client »), 419.
Flanquette (à la bonne), 34, 93, 236.
Flapi, 308.
Flasquer, 207.
(Flaubert), 526.
Flauper, 288.
Fléchard, 213.
Flèche, 213.
Flémard, 105.
Flème, 92.
[Fleuron], 520.
Flibocheuse, 261.
Flic, 542.
Fligadier, 213.
Flingot, 213.
Flipe, 90.
Flique, 213, 258.
(Flocher), 526.
Flogner, 311.
Flopée, 105, 126, 288.
Floper, 288.
Flotte (« eau »), 331.
Flouer, 232, 477, 488.
Floueur, 231.
Flouman, 344.
(Flouser), 526.
Flube, 296.
Flume, 325.
Flûte ! 391.
Flûter, 391.
Focard, 204, 296.
Foigne, 513.
Foin (« bruit »), 428
[Fondrière], 526.
Fortanche, 494.

Fortifes, 97.
Fouailler, 305.
Fouan, 428.
[Fouataison], 526.
Foucade, 278-279.
Fouchtra, 319.
Fouchtre, 413.
Foueter (« puer »), 75.
(Fouinette), 525.
(Fouillonner), 526.
(Fouilloter), 526.
Fouillouse, 523.
Foulard, 317, 477.
Foultitude, 192.
Four (« échec »), 465.
Four (chauffer le), 269.
Fourbi, 69-71, 147, 235.
Fourche, 216.
Fourchette (« baïonnette »), 535.
Fourneau, 363.
(Fournion), 526.
Foutaise, 413.
Foutimasserie, 7.
Foutre, 413.
Foutriquet, 413.
Français (petit), 536.
Frangin, 134.
(Franguettier), 526.
Frape, 301.
Frapouille, 301.
Frégate, 165.
(Friauche), 526.
Fric, 369.
Fricassé (être), 427.
Frichti, 340.
Fricot, 109, 477 ; (« argent »), 368.
Fricoter, 109, 110, 385, 424.
Frigousse, 110.
[Frimassard], 525.
Frime, 376.
Frimousse, 331.
Fringale, 111, 477.
Friugue, 396.
Frio, 110, 161.
Fripe (« bonne chère ») 331 ; (« fripouille »), 97, 241.
Friper, 241.
Fripouille, 241, 301.
Fripon, 424.
Fripon de collège, 441.
(Friques), 526.
Frisbi, 115.
Frisquet, 110, 313.
Frit (être), 427.
Friture, 105.
Fritz, 538.
Fromgi, 159.
(Froques), 526.
Frottin, 134.
Frouer, 232, 236.
Frousse, 313, 370, 478.
Fruche, 360.
Fruge, 359.
Frusques, 526.
Fumante, 138.
Fumé (être), 427.
Fumelle, 90, 377.
Fumerons (« jambes »), 377.
Fumiste, 401, 447.
[Fusain], 526.
Fuseaux (« jambes »), 376.
Fusil (» ventre »), 377.
Fusiller (« vendre à vil prix »), 241.

Gabari (passé au), 177.
Gabegie, 305, 477.
Gadiche, 288.
Gadin, 200.
Gaffe, 400 ; (avaler sa), 367.
Gaga, 350.
Gagner (« voler »), 366.
Gail, 192.
[Gaillardes], 525.
Gain (« vol »), 366.
Galafre, 310.
Galaminer, 311.
Galapiat, 309.
Galbeux, 431.
Galéjade, 313.
Galetouze, 211, 284.
Galette (« argent »), 75, 368.
Galfatre, 313.
Galibot, 277.
Galifard, 198, 301.
Galilée (aller en), 420.
Galiote, 179.
Galipette, 289.
Galipot, 173.

Galipoter, 173.
Galle (princesse de), 417.
Gallefretier, 165.
[Gallibàton], 526.
Galoche (« bouchon »), 200, 294.
Galoufe, 277.
Galupe, 321.
Galure, 289.
Galurin, 289.
Galvaudeux, 107.
Gamahucher, 392.
Gamelle (n'avoir ni quart ni), 163.
Gamer, 424.
Gamin, 59, 338, 477.
Gance, 10.
Gandin (« tromperie »), 358; (« dandy »), 458.
Gandoise, 308.
Gandouse, 308.
Gardanne, 360.
Garde-mites, 139.
Gargamelle, 32, 331.
Gargarousse, 305.
Garnafle, 517.
Garno, 99.
Gaseard, 109.
Gaspard, 409.
Gassouiller, 332.
Gâteau (« argent »), 75.
Gâteux, 197, 477.
Gau, 517.
Gauche (jusqu'à la), 143; (passer l'arme à), 143.
Gausse, 332.
Gaviot, 279.
Gavroche, 59, 457, 469.
Gaye, 134.
Gazouiller, 332.
Gédéon, 466.
Géo, 446.
[Gerbière], 526.
Gerce, 410.
Germanie (aller en), 420.
Gi, 521.
Gibe, 325.
Gicler, 301.
Gifle, 327, 383.
Gigal, 103.
Gigler, 301.
Gigolette, 106, 365.
Gigolo, 365.
[Gigotmuche], 496.
Gigue, 24.
[Gilquin], 526.
Gingin, 352.
Ginginer, 352.
Ginguer, 291.
Ginguette, 25.
Girie, 38, 541.
Giroflée à cinq feuilles, 405.
Gironde, 258.
Glaviot, 286.
Gloire (prêt à partir pour la), 272.
Gloria, 401.
Gluant, 410.
Gna, 93.
Gnac, 291.
Gnaf, 197.
Gnagnan, 352.
Gnagnard, 352.
Gniasse, 520.
Gnière, 520.
Gnif, 280.
Gniole (« niais »), 110 ; (« gifle »), 106 ; (« éraflure »), 442; (« eau-de-vie »), 539.
Gniolerie, 105.
Gnognot, 352.
Gnognotte, 352.
Gnon, 96.
Gobelet (« botte »), 400.
Gobeloter, 106.
Gobe-prunes, 406.
Gober, 31, 424.
Gobet, 23, 207.
[Gobeuse], 526.
Gobichonner, 106.
Gobille, 25, 308.
Godailler, 17, 48.
Godasse, 110, 539.
Godelle, 292.
[Godets], 525.
Godiller, 164.
Godillot, 119, 539.
Gog, 447.
Gogotte, 295.
Gogotter, 296.
Goguenot, 136, 447.

Gogues, 97, 136.
Gommeux, 458.
Gonce, 60.
Gonse, 60, 241, 512.
Gonze, 512.
Gonzesse, 60, 134.
Goret, 24, 407.
Gosse, 60, 61, 512.
Gosse (« bourde »), 332.
Gosselin, 61, 483.
Gouailler, 16, 477.
Gouape, 454.
Gouger, 16.
Gougnafias, 321.
Gougne, 321.
Gougnot, 321.
Gouillafre, 310.
Gouille (à la), 296.
Gouin, 122.
Gouine, 122, 321.
Gouiou, 310.
[Goujon], 264.
Gouliafre, 310.
Goule, 318.
Goum, 158.
Gourbi, 156, 162, 535.
Gourde, 384.
Gourdiflot, 111.
Gourdoche, 107.
Gourer, 424, 517-518.
Gourgousser, 195, 285.
Gourner, 504.
Gourrer, 424, 517-518.
Gouspin, 59.
Gousse, 313.
Gouvernement (« femme »), 121.
Goyo, 321.
Grafignade, 313.
Grafigner, 308.
Grafouiller, 110.
Grain (« écu »), 368, 510.
Graisse (« argent »), 369 ; (« tricherie »), 419.
Graisse d'oie (à la), 372.
Graisseur, 419.
Graoudjem, 205.
Gratin, 460.
Grec, 233, 419.
Grèce (« graisse »), 419.
Greffer (« jeûner »), 373.
Grelotteux, 458.
Greluchon, 262-263.
Grenoble (conduite de), 471.
Grenouiller, 405.
Grez (casser du), 7.
[Griffarde], 525.
[Griffonnante], 525.
Griffeton, 134.
Grigne, 94.
Grignolet, 298.
[Grillante], 525.
Grimpant, 138.
Grincheux, 105, 471.
Gringal, 94, 107.
Gringue, 94.
Grip (forest de), 421.
[Grippe], 526.
Grippe-Jésus, 48, 415.
Grippe-sou, 24.
Grivier, 134.
Grole, 289.
Grolle, 289.
Groller, 280, 284.
Grolou, 289, 539.
Gromiau, 285.
Grosse, 133.
Groulasse, 289.
Groule, 289.
Groumer, 284.
Gruau (« argent »), 368.
Grue, 259.
Guche, 298.
Guelte, 99, 338.
Guenard, 289.
Guerluchon, 263.
Gueuleton, 16, 106.
[Gueuliber], 525.
[Gueusard], 525.
Guibolle, 279.
Guiches (« accroche-cœurs »), 265; (« jambes »), 377.
Guignol (« soldat »), 400; (« abri »), 535.
[Guignon], 526.
Guinche, 30, 268.
Guinguette, 267.
Guitoune, 158, 535.
Gy, 521.

Habillé de soie, 419.
Harengère, 13.
Hariadan Barbe-rousse, 218.
Haricander, 294.
Harmonie (iron.), 396.
Harnacher, 140.
Harnais, 140.
Harria, 328.
Hauteur (à la), 142, 372.
Hirondelle de potence, 135.
Histoire de, 125.
Hogner, 302.
Homme (avoir son jeune), 272.
Hosteau, 115, 133, 289-290.
[Hôtesse], 525.
Houste ! 356.
Huet (appeler), 356.
Huile (« argent »), 369.
Huile de coude, 186.
Hure, 411.
Hurfe, 106.

Idée (« petite quantité »), 121.
(Iffle), 526.
[Imberbe], 526.
[Impénétrable], 525.
Incroyable, 451.
[Incurable], 526.
[Indiscrète], 525.
[Indompté], 525.
[Ingrat], 526.
Innocence (« innocente »), 121.
[Insipide], 525.
[Inutile], 526.
Inventaire (« éventaire »), 17.
Irlande, 120.
Itou, 332.

Jacdale, 116.
Jacoppin, 3.
Jacqueline (« trique »), 407 ; (« sabre »), 407.
Jacques (« mollets »), 207.
Jacques (« imbécile »), 408.
Jacques Desloges (faire), 8.
Jacqueter, 419.
Jacter, 207.
Jaffe, 148.
Jambe (la) ! 402.
Jappe, 379.
Jaquette (« bavard »), 419.
Jardiner, 423.
[Jarretière], 526.
Jaspiner, 573.
(Jaugnard), 526.
Jaunet, 325.
Javanais, 433-434.
Jean (« sot »), 408.
Jean Bourguignon, 408.
Je-m'en-fichiste, 107.
Jérôme (« gourdin »), 407.
Jésuite (« dindon »), 401.
Jésus, 415.
Je te dis et je te douze, 418.
Jettard, 133.
[Jeu], 526.
Jeunesse, 121.
Jodo, 447.
J'ordonne (Monsieur, Madame, Mademoiselle), 120.
Jorne, 513.
Joseph (« imbécile »), 408.
Joséphine (« trique »), 407.
(Jtourbe), 316.
Joyeux, 149.
Juguler, 31.
Jules (« baquet »), 401.
Julie (faire sa), 418.
Jus (« café »), 149, 536 ; (« discours »), 447.

Kasba, 159, 535, 536.
Kebir, 159.
Kelb, 155.
Kenep, 300.
Kibir, 158.
Kif-Kif, 153, 156.
Kiki, 350.
Klebjer, 156.
Knope, 534.
Koxnoff, 498.

Labago, 497.
Lac (dans le), 91.
Lacromuche, 207.
Laisée, 118, 186.
Laïus, 444.

Lampion, 212.
Lance (« eau »), 502, 516.
Lancé (« très ivre »), 272.
Lance-pierres, 536.
Lansquiner, 516.
Landau à baleines, 135.
Landière, 247.
Landsman (parler), 243.
Langue verte, 231.
Lanlaire (envoyer), 393.
Lanterne, 205.
Lantimèche (Père), 431-432.
Lanturlu, 393.
Lap, 127.
Lapin (poser un), 380.
Lapin ferré, 507.
Lapp, 127.
Laquépem, 207.
Larantéqué, 205, 207.
Lard, 410.
Largeurs (dans les grandes), 242.
Largonji, 203, 205, 207.
Largue, 205, 258.
Lascar, 153-154.
Latqué, 205.
Latronspème, 205, 207.
Laumir, 205.
Lavabe, 402.
Laver (« vendre »), 402.
Lazaro, 99, 111, 133.
Lègre, 247.
Lesbombe, 118, 204.
Lesée, 118, 186.
Lessiver (« vendre »), 402.
Leudé, 205.
Libi, 207.
Lichade, 104.
Licher, 333.
Lieur (au), 100.
Lignedé, 206.
Ligorniot, 296.
Ligotte, 222.
Ligousse, 313.
Limace, 134.
Limande (« coup »), 384.
Limonade (« misère »), 269.
Lincé, 205.
Linspré, 203, 205.
Linvé, 205.
Lipette, 313.
Liquette, 302.
Lirondgème, 207.
Lisette (pas de ça), 470.
[Litarge], 525.
Litron, 333.
Lixdé, 265.
Loffe, 314.
Loffiat, 314.
Loitré, 205.
Lombem, 204.
Longis, 409.
Lope, 205.
Lopin (« crachat »), 302.
Lorcefé, 205.
Lot (gros), 391.
Loubat, 316.
Loubé, 207.
(Louche), 526.
Loucherbem, 203.
(Louchonne), 526.
Loufe (« fou »), 112, 204, 314;
(« vesse »), 313.
Loufiarder, 313.
Loufiat, 314.
Loufoque, 204.
Loufoquerie, 105.
Loufoquisme, 107.
Louftingue, 112.
Loup, 193, 380.
Loupe (« paresse »), 333, 454.
Louper, 333, 380.
Loupiot, 106.
Lourde, 134.
Lousse, 205.
Loustic, 340, 477.
(Louze), 525.
Lubé, 207.
Luctrème, 205.
Luillerkés, 206.
Lunette (mettre la tête à la), 220.
Lunettes, 4.
Luron, 392, 477.
Lusque, 94.
Lustucru, 103.

Mab, 386.
Maboule, 156, 347, 500.
Mac, 263.

Maca, 263.
Macabre, 333, 477.
Macache, 157, 161.
Macaire, 467.
Macaou, 535.
Macaroni, 419.
Macavouet, 535, 537.
Machabé, 333.
Machin, 122.
Machine à découdre, 537.
Machinskoff, 497.
Macrotin, 264.
[Magistratmuche], 496, 497.
Magner (se), 93.
Magnière, 93.
Maillet (« fou »), 363.
Mailloche (« obus »), 538
Maillocher, 185, 362.
Main-chaude (jouer à la), 221-222.
Mains courantes, 140.
Malagauche, 419.
Malfrein, 103.
Malingres, 502-503.
Malle, 132, 133, 134.
Malzingue, 113.
Mamour, 100, 477.
Manche de balai, 138.
Manchiste, 107.
Mandole, 310.
Mandrin, 408.
Manestringue, 112, 268.
Manger de la vache enragée, 7.
Manger le morceau, 426.
Mangeur de prunes, 406.
Manifestance, 109.
Manigance, 246.
Manique, 199.
Manival, 360.
Mannezingue, 112, 268
Manouche, 248.
Manque (la), 123; (à la), 123.
Mape, 386.
Maquet, 264.
Maquiller, 465-466.
Marcandier, 522.
Marcher, 140.
Marchis, 97.
Mare, 98, 119.
Maré, 123.
Marée, 123, 179.
Marer (se), 396.
Margalou, 306.
Margauder, 363.
Margis, 99.
Margouillat, 149.
Margoulin, 308.
Marguerite, 538.
Mariage (« pendaison »), 401.
Marida, 314.
Marie (« trique »), 407.
Marieux, 464.
Maringote, 252.
Mariol, 346.
Marionnette (« soldat »), 400.
Marlou, 124, 263.
Marloupatte, 108.
Maloupiat, 108.
Marloupin, 108.
[Marmelade], 75.
Marmite (« cuirasse »), 142; (« fille »), 261, 423; (« bombe »), 534.
Marmoset, 3.
Marmot (croquer le), 33.
Marmotte (« fille »), 423.
Marner, 185, 367.
Marnois, 173, 400.
Maronner, 279, 477.
Marpaud, 507-508.
Marque-mal, 195.
Marquis (« menstrues »), 414; (« tricheur »), 233.
Marrer, 179, 396.
Marron (« coup »), 192, 384.
Marsouin, 142.
Marteau (« fou »), 363.
Martyr (« caporal »), 378.
Mascander, 297.
Mascot, 314.
Mascotte, 314.
Massacre, 397.
Masser, 185, 362.
Mastar, 109.
Mastaroufleur, 109.
Mastic, 218.
Mastoc, 268, 338.
Mastroquet, 113, 116, 268, 456.
[Matatane], 526.
Maternelle, 446.

Math, 446.
Mathieu salé, 418.
Matriculer, 141.
Mazagran, 470.
Mazaro, 111, 133.
Mazille, 359.
Mec, 364.
Mécaniser, 184.
Mèche (vendre la), 176; (être de), 176; (y avoir), 195.
Médème, 89.
Meg, 364.
Mégot, 89.
Mélécasse, 100.
Mélasse (« misère »), 369.
Mélétaire, 90.
Melon (« bête »), 384.
Membrer, 144.
Mendigot, 161, 494, 497.
Ménesse, 134.
Ménette, 321.
Menouille, 110.
Ménuit, 90,
Méquier, 94.
Mercandier, 297.
Mercanti, 162, 500.
Merde! 413.
Merengueule, 426.
Merlan (« coiffeur »), 406.
Merlifiche, 253.
Merligaudier, 253.
Merlins (« jambes »), 377.
Merlou, 124.
Mess (ces), 415.
Meule, 363.
Mézigo, 494, 519.
Mézigue, 519.
Mibe, 386.
Micameau, 99.
Michaut (faire un), 191.
Miche (« argent »), 442.
Miché, 261.
Michelet (faire le), 262.
Miches de saint Estienne, 3.
Michon, 22.
Midi! 144.
Midinette, 117.
Mie de pain (à la), 371.
Miel (euph.), 414.
Mignard, 113.
Mikel, 247.
Mimele, 343.
Minable, 35, 48, 477.
Mince! 414.
Mince alors! 414.
Minette, 379.
Ministre (« mulet »), 407.
Minstar, 109.
Minzingue, 89, 113.
Mioche, 61, 477.
Mion, 24, 61.
Mipe, 386.
Mirette, 376.
Mirobolant, 419.
Mistigris, 379.
Mistoufle, 98.
Mitan, 334.
Mitard, 134.
Mite, 134, 297.
Miteux, 139, 297.
Mochard, 105.
Moche, 373.
Moco, 318.
[Modeleur], 525.
Molard, 308.
Môme, 113, 508.
Mômignard, 113, 483.
Mômінette, 113, 272.
Monaco, 326.
Moniasse, 520.
Monière, 520.
Monôme, 448.
Monorgue, 520.
Monouille, 110.
Monstre (adj.), 124.
[Moqueuse], 525.
Monte-en-l'air, 216.
Morasse, 192.
Morbac, 118, 541.
Morbec, 118, 541.
Morfier, 509.
Moricaud, 107, 272.
Morlingue, 211.
Mornifle (« monnaie »), 327.
Morningue, 211.
Mortaigne (aller à), 420.
Morue, 261.
Moucala, 158.

Mouchachou, 500.
Mouche (« mauvais »), 464 ; (« balle »), 537.
Moucheron, 455.
Mouchique, 452.
Moufionner, 291.
Mouise, 369.
Moukère, 160. 500.
Moulin à café (« mitrailleuse »), 533.
Moumoute, 379.
Mouniche, 309.
Mouquère, 160.
Mouquette, 470.
Mourre, 318, 470.
Mouscaille, 523.
[Mousse], 75.
Mousse (« excrément »), 505.
Moustapha, 290.
Moutard, 290, 477.
Moutarde (euph.), 414.
[Moutarde], 75.
Moutardier, 416.
Moute, 379.
Mouver, 125.
Mouveter, 302.
Mouvette, 125.
Muche, 281, 532.
Muf(fe), 92, 411.
Mufleman, 345.

Naier, 325.
Nanan, 348, 349.
Nantille, 92.
Naquer du fla, 207.
Nature (adj.), 124.
Navarin, 421.
Navet, 384.
Navets (des)! 127, 381; (champ des), 384.
Nazareth (« nez »), 421.
Nazi, 93.
Nazikoff, 497.
Nèfles (des)! 127, 381.
Nerf (« argent »), 369.
Nez (se piquer le), 376 ; (se manger le), 375.
Nib, 520.
Nibé, 520.
Niber, 520.
Nibergue, 523.
Nière, 520.
(Nif), 520.
(Nifé), 520.
(Nifer), 520.
Nigaudinos, 116.
Niguedouille, 116.
Nigousse, 110.
Niugle, 461.
Niole, 96.
Niquedouille, 116.
Nisco, 343.
Nivet, 207.
Nix, 343.
No, 93.
Noce, 363.
Noceur, 105.
Nœil, 100.
Nœud (mon)! 127 ; (filer son), 178.
Noir (gros), 537.
Noix (à la), 371.
Nonneur, 233.
Nonzesse de gon, 203.
Note, 92.
Nouba, 158, 500, 535.
Noune, 349.
Noyaux (« sous »), 368.

Obéliscal, 451.
Occase, 99.
Officemar, 494.
OEil (à l'.), 376; (américain), 216 ; (« anus »), 416.
Oignon (« coup »), voy. gnon ; (il y a de l'), 335.
Oignons (aux petits), 370.
Oiseaux (aux), 370.
Ombre (à l'), 402.
[Ombrelle], 74.
[Ondoyeuse], 526.
[Opérateur], 526.
Orfèvre en cuir, 406.
Orgue, 520.
Oribus, 285.
Ormoire, 89.
Os (« argent »), 369.
Oseille (« argent », 368.

Ostiner, 92.
Osto, 289.
Oubliance, 109.
Ours (« prison »), 133 ; (« pressier »), 194 ; (« mauvaise pièce »), 464.
Ourser, 416.
Ousteau, 133.
Ouvèrier, 100.
Ouvrage (« vol »), 366.
Overplom, voy. Auverploume.

Paceque, 92.
Pacquelin, 334.
Paf, 354.
Paffe, 354.
Paffut, 416.
Pagaie, 170-171.
Pagaille (en), 171.
Pagale, 170, 171.
Pagne, 97.
Pagnier, 93.
Pagnoter, 139.
Paijer, 293.
Paillasson, 258.
Pain (perdre le goût du), 335-336.
Pain (« soufflet »), 425.
Paire (faire la), 377.
Pajet, 293.
Pajot, 293.
[Palanquin], 525.
(Paleron), 526.
Palet (« écu »), 388.
Pallas (faire), 49 ; (« superbe »), 250.
Pallasser, 249.
Palpitant (« cœur »), 518.
Palque, 248.
[Palpeur], 525.
Pâmeur, 218.
Pampine, 208.
Panache (avoir son), 271.
Panade (« misère »), 75, 369.
Panais, 384 ; (des) ! 382.
Panam, 534.
Panard, 534.
Panas, 241.
Pandore, 470.
Panier (« lit »), 139.
Panier à salade, 222.
[Paniquer], 526.
Panne (« misère »), 369, 372 ; (« bout de rôle »), 369, 464.
Panné, 369, 477.
Panoufle, 297, 410.
(Pantalzar), 350.
Pante, 454.
Panthère (faire sa), 405.
Panuche, 297, 410.
Papelard, 318.
Papote, 351.
Papoter, 351.
Paradouze, 417.
Parangonner, 191.
[Parapluie], 74.
Parigot, 484.
Parisianisme, 20, 21, 22.
Parisien, 164.
Parlement (« discours »), 324.
Parterre (prendre un billet de), 419.
Patafioler, 314.
Patagueule, 116.
Patapouf, 355.
Patarasses, 178.
Patard, 326.
Patates (des) ! 382.
Patatras ! 354.
Pâtée (« volée de coups »), 424.
Patelin, 334.
Patente (« casquette »), 212.
Patères, 265.
Paternel (« père »), 446.
Patiras, 121.
Patouille, 212.
Patraque, 355.
Patricoter, 315.
Patrifouiller, 114.
Patrigoter, 315.
Paumaquer, 452.
Paumer, 22, 452, 518.
Pays, 128, 226.
Pays Latin, 439.
Peau (la) ! 127.
Peau de balle, 127, 173.
Peau de bitte, 172.
Peau de libi, 207.
Peau de nœud, 127.
Peau de zébi, 157.
Pébroque, 118, 541.

Péca (père), 99.
Pécune, 525.
Pèdezouille, 113.
Pégale, 171.
Pégot, 306.
Pègre, 454.
Peignée, 400.
Peinard (Père), 365.
Peinturlurer, 48, 116.
Pélican, 253.
Pelle (ramasser une), 400.
Pelot, 227.
Péniche (« soulier large »), 173, 400
Pépée, 352.
Pépettes, 352, 369.
Pépin (« caprice »), 74.
Pépin (« parapluie »), 467.
Péquin, 31, 136.
Perce-poux, 406.
Père La Tuile, 218.
Père noir (petit), 272.
Perlot, 96, 359.
Perme, 534.
Permission de minuit, 141.
Perpète, 219.
Perroquet (étrangler un), 270.
[Perruquier de la sérieuse], 527.
Persil (aller au), 262, 368.
Pestaille, 104, 216.
Pétard, 113.
Petête, 92.
Pétgi, 159.
Petoche, 385.
Pétras, 31, 299.
Pétrousquin, 113, 253.
Pètzouille, 113.
Peuple (adj.), 68, 124.
Peyou, 291.
Pèze, 35, 369.
Pezoche, 107.
Pezotte, 353.
Phalangekès, 206.
Pharamineux, 287.
Phare (piquer un), 446.
Phécy, 158.
Philo, 446.
Philosophe (iron.), 255.
Piau, 91, 193.
Piautre, 22.
Picaillons, 31, 318, 368.
Piccolo, 346.
Pichet, 334.
Pichenet, 302.
Pichenette, 275.
Pied (« denier »), 227.
Pied de banc, 140.
Pieds blancs, 142.
Pier, 504, 514.
Pierreuse, 260.
Pierrot (étrangler un), 270.
Piètres, 503.
Pieu, 134.
Pieuter, 134.
Pif, 92, 375.
Piffer (se), 327.
Pige, 64, 75 ; (faire la), 64, 65, 75.
Pigeon, 231.
Piger, 64-66, 75, 386.
Pignouf, 198.
Pigoche, 285.
Pile (recevoir une), 400.
Piler du poivre, 426.
Pimpions, 310.
Pinard, 534, 539.
Pinceau (« nez »), 375.
Pincettes (« jambes »), 376.
Pine, 292.
Pingaud, 310.
[Pingler], 526.
[Pingleur], 526.
Pingouin, 254.
Pingre, 315.
[Pingre], 525.
Piocher, 367, 445.
Piôle, 528.
Pioncer, 134, 455.
Pioupiou, 351.
Pipe (casser sa), 367, 453 ; (prendre la), 428.
Pipelet, 469.
Piper, 210, 231, 232, 236.
Pipo, 448-449.
Pique-assiette, 103.
Pique-chien, 439.
[Pique-escouanne], 526.
Pique-poux, 406.
Pique-prunes, 406.
Pique-puces, 406.

Piquer, voy. cinabre, fard, phare, sèche, soleil.
[Piquet], 526.
[Piquette], 526.
Pis, 91.
Pissenlits (manger des), 384.
Pistache (« ivresse »), 123.
Piston, 186, 530.
Piton (« nez »), 375.
Pitre, 254.
Pivoter, 144.
Plamusse, 327.
Plau, 518.
Planche (avoir du pain sur la), 145.
Planche au pain, 135.
Planquer, 192.
Plat (faire du), 336.
Platine, 31, 141.
Plâtre 369.
Plein (« très ivre »), 272.
Plein (tout), 34, 126.
Pleut-il ! 397.
Plombe (« heure »), 518.
Ploume, 532.
Ploume. 319.
Plumard, 139.
Plumarder, 139.
Plumer la poule sans crier, 229.
Plumes (« cheveux »), 412.
Plumet (avoir son), 271.
Pochard, 104.
Pocheté, 124.
Pochetée, 105.
Pognon, 106, 369.
Poigne, 97, 477.
Poijer, 293.
(Poiler), 398.
Poilu, 533, 539.
Point (« franc »), 241.
Poire (« tête »), 374.
Poireau (faire le), 384.
Poireauter, 384.
Poisser (se faire), 134.
Poisseux, 458.
Poisson d'avril, 264.
Poivre, 268.
Poivrot, 106, 268.
Polard, 303.
Polichinelle, 270; (dans le ventre), 405.
Polir (« vendre »), 515.
[Polker], 75.
Polochon, 359.
Pommade (« misère »), 369.
Pommadin, 458.
Pommes (aux), 370 ; (des) ! 127, 382.
Pompe (« botte »), 400 ; (« travail suivi »), 445.
Pomper (« travailler dur »), 445.
Pompon (avoir son), 271.
Pontife, 197.
Popote, 351.
Populo (« populaire »), 99, 122 ; (« enfant »), 122.
Porion, 277.
Portefeuille (« lit »), 139.
Postiche, 248.
Postiger, 248.
Postijateur, 249.
Potache, 449.
Pot-à-colle, 407.
Pot-à-moutarde, 416.
Potage (« argent »), 369.
Potasser, 445.
Pote, 364.
Poteau, 218, 364.
Potin, 280.
Poubelle, 120.
Pouce (et le), 126.
Pouf, 354.
Poufiasse, 354.
Poule (« cocotte »), 260 ; (« pédéraste »), 216.
Poulet d'Inde, 141, 410.
Poupée (« soldat »), 400.
Pousse-cailloux, 142.
Poussier (« argent »), 368.
Poussière (« tapage »), 428.
[Prenante], 525.
Presto, 161, 500.
Preu, 98.
Prévence, 99.
Prix (dans les grands), 242.
Probloque, 118, 541.
Prolo, 99.
Prônier, 504.

Proprio, 99.
Proye, 505.
Prune (« balle »), 139; (« ordure »), 406.
Pruneau, 139.
Prussien, 532.
Prussien (iron.), 416.
Pschutt, 460, 461.
Puces (charmer les), 270.
Pucier (« lit »), 402.
Punaise (vieille), 410.
Purée (« misère »), 75, 369.
Purge (« volée de coups »), 400.
Purotin, 369.
Pus, 92.

Quand est-ce, 103.
Quarante-cinq, 422.
Quate, 92.
Quatre, 399.
Quelpoiqne, 593.
Quem (faire son), 336.
Quenanpe, 534.
Quéque, 94.
Quéquette, 99.
Queuqu'un (faire son), 336.
Quibus, 325.
Quiens, 94.
Quille (« jambe »), 385, (la)! 401.
Quinquet (« œil »), 376.
Quinte et quatorze, 391.
Quiqui, 256, 350.
Quitourne, 121, 261.

Rabe, 92.
Rabibocher (se), 386.
Rabiot, 71-72, 147.
Rabiscoter, 117.
Rabouins, 247.
Raccourcir, 220.
Raclée, 400.
Raclette, 213.
Radadame, 357.
Radiner, 134, 218.
Radis (« argent »), 368; (des)! 127, 383.
Rafalé, 20, 171.
Rafiau, 173.
Rafradine (à la), 302.
Raffut, 297.
Rafistoler, 334, 477.
Ragougnasse, 321.
Raide (« très ivre »), 272.
Raille, 213.
Raiponse, 418.
Râler, 341.
Ralingue, 178.
Rama, 319.
Ramamicher, 442.
[Ramassé], 526.
Ramasser, 215.
Ramicher (se), 441.
Ramona, 308.
Rampe (lâcher sa), 367, 455.
Rancard, 388.
Rancart, 388, 477.
Rapiamus (faire), 437.
Rapiat, 304.
Rapin, 431, 477.
(Rapiole), 526.
Rapiquer, 171.
Rappliquer, 172.
Rapport à, 126.
Raquer, 181.
Raquin, 292.
Raser (« ennuyer »), 369.
Rasoir (« ennui »), 369.
Rasta(quouère), 457.
Rata, 98.
Ratatouille, 137; (« raclée »), 426.
Rateau, 213.
Ratiboise, 113.
Ratiboiser, 113, 237.
Ratichon, 518.
Ratisser, 113, 237.
Rebecca, 419.
Rebiffe, 115.
Rebouis, 75, 76.
Rebouiser, 75, 76, 200.
[Rebucher], 525.
[Rebuter], 526.
[Récalcitrant], 525.
Recaler, 445.
Réchauffante, 138.
Rèche, 227.
Record, 431.
Redouiller, 164, 305.
[Redoutable], 525.

Redresse (à la), 178, 372.
Réflec, 56, 99.
Refroidir (« assassiner »), 414.
Regoût, 508.
Réjouissance, 208.
(Rembasle), 525.
Remone, 95, 396.
Remoucher, 508.
Ren, 90.
Renâcler, 216.
Renard (faire un), 380.
Renauder, 290.
Rancard, 388.
Rencart, 387-388.
Rengaîne, 22.
Rengaîner, 218, 403.
(Reniflant), 526.
Renifle, 216.
Reniquer, 297.
Repiger, 104.
Repiquer, 171.
Repousser (« puer »), 75.
Requimpette, 116.
Ressauter, 309.
Retape, 258.
Retaper, 445.
Retiration, 191.
Retoquer, 442.
[Retrousser], 526.
[Réverbère], 526.
Revoyure, 105.
Revue (être de la), 144.
Ribouis, 75, 76, 200.
Ribouldingue, 113.
Ribouler, 113, 285.
Richonner, 291.
Riclot, 297.
Rien (iron.), 396.
Riflard, 467.
Rigadin, 200.
Rigolade, 104.
Rigolboche, 113, 468.
Rigolbocher, 113.
Rigoler, 113, 334.
Rigolo, 219.
Rigri, 23.
Rincer, 402.
(Ringre), 526
Ringuer, 340.
Ripaton, 200.
Ripper, 25, 298.
Riquiqui, 350.
Risette, 106.
Robignol, 234.
Robinson, 467.
Rododome, 357.
Rogate, 256.
Rognonner, 23.
Romain, 464.
Romance (piquer une), 146.
Romanichel, 248.
Romaniol, 522.
Rombier, 303.
Ronchonner, 309.
Rond, 134.
Rosalie, 535.
Rosbif, 408.
Rosse, 124.
Rossignol, 402.
Rosto, 446.
Rôter (« être ébahi »), 363.
Rotin, 227.
Roubignoles, 315.
Roubion, 258, 360.
Rouchi, 261.
Roue (à la), 372.
Roue de derrière, 182.
Roue de devant, 182.
(Roué), 526.
Roues (graisser les), 269.
Rouen (aller à), 421.
Rouffion, 403.
Rouflaquette, 265.
Roufle, 303.
Rouflée, 303.
Rouge (mangeur de), 266.
Roulant, 105.
Roulette (à la), 372.
Roulettes (« sous »), 368.
Roumi, 159.
Roumie, 360.
Roupettes, 298.
Roupiller, 23
(Roupiner), 526.
Roupion, 402.
Rousbi, 441, 542.
Rouscailler, 518.
Rouspétance, 217, 542.

Rouspéter, 217.
Rousse. 217, 258.
Rousselette, 217.
Roussin, 313.
Roustamponne, 217.
Rousti (être), 427.
Roustir, 215.
Roustons, 315.
Rubis (« élégant »), 461.
Rup, 454.
Rupin, 31, 218, 441, 459.
Rupinskoff, 497-498.

Sabir, 151-153, 499, 500.
(Sabir), 525.
Sable (être sur le), 266 ; (caler le), 266.
Sabord (jeter un coup de), 163.
Sabourin, 310.
Sabre de bois ! 415.
Sabrenaud, 198.
Sac (rouler sa tête dans le), 221 ; (avoir son), 279.
[Sacagné], 526.
Sacquer, 106.
Sacrebleu ! 415.
Sacrelote ! 415.
Saigner, 213.
Saint-Crépin, 409.
Saint-dome, 420.
Saint-frusquin, 196, 409.
Saint-Jacques (aller à), 420.
Saint-Jean, 196.
Saint-Lâche, 409.
Saint-Longis, 409.
Saint-Lundi, 409.
Saint-Père, 420.
Saint-Pierre (abbaye de) 420.
Sainte-Touche, 409.
Salade, 418.
[Saladière], 75.
Salbinet, 99.
Salé (petit), 410.
Salsifis (« doigts »), 383.
Santé (« culot »), 403.
(Saoulle), 526.
Sapin (« fiacre »), 364, 477 ; (« cercueil »), 364.
Saprebleu ! 415.
Saprelotte ! 415.
Sapristi ! 415.
Sarrasin, 471.
Satou, 247.
Saucisse (« ballon »), 539.
Saupiquetz, 505.
Saute-ruisseau, 48.
Savate (« bourse »), 503.
Scarabomber, 316.
Schbèbe, 316.
Schlague, 340.
Schlasse, 105, 301.
Schlinguer, 48, 358.
Schlipoter, 112.
Schloffe, 342.
Schnaps, 341.
Schnipe, 341.
Schnique, 341.
Schnock, 107.
Schnockobol, 107.
Schnouf, 341.
Schnouper, 341.
Schpile, 315.
Schpromme, 357.
Schproute, 357.
Schtard, 133.
Schtosse, 315.
Schtouille, 315, 530.
Schtourbe, 315.
Schwartz, 538.
Scie, 403.
Scrogneugneu ! 99.
Seau (être dans le), 91.
Seau à charbon, 537.
Sec (en cinq), 390.
Sèche (piquer une), 446.
Sécher (« être à sec »), 445-446.
Semper, 359.
Semperlot, 96, 359.
Ser, 237.
[Sérieux], 526.
Sergot, 99.
Seringue (« trombone »), 138 ; (« fusil »), 536.
Sérouel, 157.
Sert, 237.
Serviette (« canné »), 509.
[Sévère], 525.
Sgoff, 460.

[Siante], 525.
Siau (dans le), 91.
Sibiche, 115.
Sibige, 115.
Sifflet (« gorge »), 377.
Singe (« patron »), 410, 454 ; (« ouvrier compositeur »), 190; (« viande de conserve »), 148, 530.
Sirop de grenouilles, 405.
Sischnoufe, 341.
Six et trois, 422.
Six-quatre-deux, 400.
Smalah, 157, 169.
Smart, 457, 461.
Snoboye, 457.
Soce, 90.
Soiffard, 105.
Soiffer, 106.
Soldat (« sou »), 213.
Soleil (avoir un coup de), 271 ; (piquer un), 446, 456.
Son (cracher dans le), 221.
Sonde (à la), 372.
Sogniasse, 320.
Sonica, 359.
Sonne, 216, 415.
Sonner, 215.
Sounettes (« argent »), 359, 368.
Sonorgue, 520.
Sophie (faire sa), 408.
Sophie tourne-de-l'œil, 414.
Sorbonne (« tête »), 442, 443.
Sorlot, 276.
Sorte, 196.
[Soubassements], 525.
Soufflant, 138.
Soufflante, 138.
Souffrante, 138.
Soulager, 215, 415.
Soulasse (grande), 215, 415.
Soulographie, 193.
Soupapes (faire cracher ses), 269.
Soupe (tremper une), 426.
Souper (en), 140.
[Soupière], 75.
Souquer, 172.
Sourdoche], 526.
Souricière, 222.
Sous-off, 97.
Souteneur, 262.
[Soutirante], 526.
Souyer, 93.
Spahis, 149.
Spelicans, 505-506.
Sterling, 345.
Stroc, 268.
Subito, 161.
Sublime, 52, 397.
Sublimer, 448.
Sucre de pomme, 219.
Suif (« tricherie »), 419.
Suiffard (« élégant »), 163; (« tricheur »), 419.
Suisse (faire), 146-147.
Suque, 22.
Surbine, 519.
Surse, 98.
[Surtaille], 526.
Symbole (« crédit »), 194.
Système, 471-472 ; (père), 448.

Tabac (« vieux soldats »), 367 ; (passer à), 428.
Tabe, 92.
Table (se mettre à), 426; (servir à), 426.
Tableau d'avancement, 141.
Taf, 464.
Taffetas, 464.
Tafouilleux, 107.
Tala, 446.
Talmouse (« gifle »), 425.
Tambouille, 315, 426.
Tandelin, 300.
Tangente, 448.
Tante, 216, 415 ; (ma), 403.
Tantinet, 4, 24.
Tape (« échec »), 464.
Tapé, 455.
Tapée, 105, 126.
[Taper], 75.
Tarabiscoter, 116.
Tarabistouiller, 281.
Tarauder, 187.
Targette (« nez »), 375.
Tarte (« mauvais »), 371 ; (« gifle »), 426.

Tarteifle, 343.
Tartempion, 470.
Tartine (« tirade »), 464.
Tas (« prison »), 334 ; (sur le), 266.
Tasse (grande), 173.
Tasseau (« nez »), 375.
Tasticoter, 339.
Tata, 298, 349, 542.
[Tâteuse], 525.
Tatouille, 96, 137, 426.
Taupe (« fille »), 425 ; (« ensemble de taupins »), 447.
Taupin, 447.
Tazas, 111.
Te deum raboteux, 405.
[Teinte de bois], 526.
Télégraphe (faire le), 237.
[Tendeuse], 526.
Terre-Neuve (banc de), 266.
Terreur, 265.
Terri, 277.
[Terrine], 75.
Teuf-teuf, 352.
[Théière], 75.
Thomas (« baquet »), 407.
Ti ? 101.
Tiche, 99.
Tierce, 390.
Tiffes, 266, 302.
Tine, 258.
Tingo, 204, 291.
Tiolée, 285.
Tire-boche, 535.
Tireflûter (se), 376.
Tire-jus, 403.
Tirelarigot, 362.
Tirelire (« tête »), 374.
Tiremonde (Madame), 403.
Tirer, 219.
[Tireuse], 525.
Titi, 351, 542.
Toc, 454, 464.
Tomates (des) ! 383.
Tomber (actif), 124, 254.
Tombeur, 105, 254.
Tongniasse, 520.
Tongnière, 520.
Tonorgue, 520.
Topinambour (« nez »), 375.
Toquade, 104.
Torche-cadet, 446.
Torcher, 141 ; (se), 404.
Tord-boyaux, 103, 268.
Torgnole, 93, 328.
[Tortillante], 526.
Tortillard, 105.
Tortiller, 363 ; (dénoncer), 426.
Tortorer, 212.
Tortouse, 247.
Toubib, 159.
Touillaud, 315.
Toupie (« fille »), 410.
Tourbe (« misère »), 369.
Tourlourou, 394.
Tourlousine, 404.
Tourne-boche, 536.
Tourner de l'œil, 414.
[Tournevis], 525.
Tours (aller à), 421.
Tousse (ce que je) ! 397.
Trac, 370, 464, 478.
Trafalgar, 471.
[Train], 525.
Train d'onze heures, 377.
Tran-tran, 23.
Travailler (« voler »), 366.
Tremblement (« attirail »), 364.
[Trembleur], 525.
Trempe (« raclée »), 426.
Trente-et-un (se mettre sur son), 399.
Trèpe, 254.
Tréteau (« rosse »), 411.
Tribouille, 298.
Tric, 191.
Trifouiller, 180.
Tringle, 112, 127, 416.
Tringlot, 112, 149.
Tringue, 23, 92, 127.
Tringuelte, 344.
Trinquer, 428.
Tripat(r)ouiller, 114.
[Tripoli], 525.
Trique, 212.
Triquer, 257
Trois-six, 268.
Tròler, 23.
[Trombif], 159.
Trombine, 375.

[Tromboller], 526.
Tronche, 383, 443.
Troncher, 383.
Troquet, 96, 542.
Troubade, 146.
Troubadour, 139, 146.
Trou de balle, 416.
Trouille, 302.
Trouiller, 302.
Trouilloter, 302.
Troupier, 105, 477.
Truc, 234-235, 459.
Trucher, 228.
[Trucsin], 526.
Truffard, 140.
Truqueur, 235.
Tschink, 460.
Tschock, 460.
Tschott, 460.
Tubard, 375.
Tube (« nez »), 375 ; (« gorge »), 477.
Tuile (« accident »), 364.
Turbiner, 185, 362.
Turco, 98, 149, 162.
Turlutine, 394.
Turne, 441, 523.
Tutu, 351.
Tuyau, 431.
Type, 473.
Typo, 98.

Urfément, 106.
Ustache, 91.
Ustaches, 119.

Vache (« agent de police »), 256.
Vade, 239.
Vadrouille, 167.
Vadrouiller, 167.
[Vagabonder], 526.
Vaisselle (« argent »), 368.
Valissance, 17, 109.
Vanne, 242.
Vanneau, 242.
Vanner, 31, 509.
[Vasoter], 525.
Vatan (abbaye de), 8.
Veau (« havresac »), 138.
Veilleuse, 236.
Vengeux, 107.
[Ventouse], 525.
Ver (tuer le), 270, 456.
[Vergogne], 526.
[Vermicelles], 526.
Vermorel, 538.
Verni, 534, 536, 539.
Vernoche, 534.
Vert en fleur, 237.
Versailles (prendre la route de), 421.
Vespétro, 100.
Veste (remporter une), 465.
Veuve (« guillotine »),222.
Veziner, 292.
Vezon, 298.
Vezouiller, 113, 292.
Viau, 117.
Vianper, 117.
[Vieillot], 525.
[Vigoureuse], 526.
Vigousse, 110.
[Vilquets], 526.
Vinaigre (tremper le nez dans le), 164.
Vingt-deux, 399.
Vingince, 89.
[Viochard], 525.
Violon, 132, 232.
Viscope, 117.
Vitelotte (« nez »), 375.
Vitriers, 155.
Vitriol, 268.
Vlan ! 357 ; (« chic »), 460-461.
[Volante], 525, 526.
Voleur, 210.
[Voltigeante], 526.
Vote, 92.
Vougri, 319.
Voyageurs, 254.
Voyou, 60.

Wallace, 120.
Waterloo, 422.

X (l'), 448.

Yard, 93.
Yit, 343.

Youdi, 159.
Youpin, 108.
Youte, 108, 343.
Youtre, 343.

Zanzibar, 120.
Zèbe, 158.
Zébi, 157.
Zèbre, 158 ; (« cheval »), 447, 530.
Zéphirs, 149.
Zézette, 352.
Zigoteau, 365.
Zigouiller, 292.
Zigouilleux, 528.
Zigue, 364, 533.
Zinc ! 357, 365 ; (« chic »), 461 ; (« argent »), 368 ; (« organe puissant »), 464.
Zingue, 96, 117, 357.
Zozotte, 353.
Zouave, 149.
Zouzou, 353.
Zut ! 392.

INDEX DES IDÉES [1]

Agriculture = médire (*débiner* et *bécher*); misère (*débine*); travailler dur (*marner* et *piocher*)

Allécher (au jeu) : 1° (attirer les oiseaux en répandant des grains), *engraîner;* 2° (faire endêver), *engayer.* Voy. tricher.

Allemand : 1° (tête carrée), *Boche* et *Alboche,* 2° (plat national), *Choucroute;* 3° (juron), *Tarteifle.*

Aller (s'en) : 1° (plonger), *caleter;* 2° (jouer des jambes), *décaniller;* 3° (marins), *démarrer;* (marins d'eau douce), *se carapater.* Voy. sauver (se).

Ami, voy. camarade.

Amuser (s') : 1° (soldats), *faire la bombe;* 2° (marins), *bringuer, faire la bordée* et *vadrouiller;* 3° (ouvriers), *faire la noce.*

Animaux = bouc : lascivité (*boucan* et *bocard*) et mauvaise odeur (cf. *emboucaner*); — brebis (vieille) : viande coriace (*barbaque* et *bidoche*); — chat : gentillesse (*moute*) et lubricité (*minette*); — chèvre : irriter (*engayer, bigoter* ou *bisquer*) et rosse (*bique*); — chien : attitude provocante (*du chien*), paresse (*cagne*), débauche (*gousse*) et dévorer (*cléber*); — loup : dette criarde, échec et ivrognerie (*louper*), paresse (*loupe*); — renard : vomissement et vagabondage; — truie : débauche (*gougne*).

Anus : (euphémismes) 1° *cadet;* 2° *moutardier;* 3° *œil;* 4° *pétard;* 5° (iron.) *prussien.*

Argent : 1° (nourriture), *blé* et *grain, beurre* et *braise, fricot* ou *michon* et *pépette, oseille* et *radis;* 2° (forme plate), *galette* et *palet;* 3° (forme ronde), *os* ou *noyaux* et *pimpion;* 4° (son métallique), *sonnette* ou *vaisselle de poche* et *zinc;* 5° (poids), *pèze;* 6° (douillet), *douille;* 7° (poignée), *pognon;* 8° (moyen d'achat), *achetoires* (cf. *de quibus*).

Arrêter : 1° (sangler), *ceinturer;* 2° (pincer au demi-cercle), *cercler;* 3° (cueillir sur le tas), *ramasser.*

Assassiner : 1° (euphém.), *endormir* et *apaiser* ou *soulager* (cf. le synonyme *allevare* des légionnaires romains); 2° (effet), *refroidir;* 3° (chasseurs), *descendre* et *dégringoler;* 4° (bouchers), *saigner;* 5° (apaches), *sonner.*

Attendre (longtemps) : 1° (jeu de cartes), *droguer;* 2° (faire le poireau), *poireauter;* 3° (marmotter d'impatience), *croquer le marmot.*

Audace : 1° (toupet), *du chien;* 2° (jeu de cartes), *atout;* 3° (cadet), *culot;* 4° (iron.), *estomac* ou *santé.*

Avare : 1° (galeux), *rapiat;* 2° (épingle), *pingre.*

Avouer (un méfait) : 1° (à la torture), *chanter* (d'où *chantage* et *maître chanteur*); 2° (cuisine), *manger le morceau* ou se *mettre à table.*

Baiser : (petite bouche), *bécot* (cf. lat. *osculum*).

Bande (de malfaiteurs) : 1° (nœud), *gance;* 2° (jeu de piquet), *tierce;* 3° (société), *soce.*

Baquet (de salubrité) : 1° (réci-

1. Chercher les mots en italiques dans l'index qui précède. Les en-têtes suivis du signe = représentent des notions primaires ou des idées générales.

pient), *gogue* ou *goguenot;* 2° (iron.), *Jules* ou *Thomas.*

Barboter = bredouiller et tripoter.

Bateau = mystification (*monter un bateau*) ; — pédéraste (*corvette*). Voy. manœuvrer et soulier.

Battre, voy. coups.

Bavarder : 1° *cracher* ou *tenir le crachoir* et *tailler une bavette;* 2° (aboyer), *japper* et *jaspiner.*

Beau : 1° (tisserands), *bath* (cf. *battant neuf*) ; 2° (chatte), *moute* (cf. *mignon*); 3°(étonnant), *schbèbe;* 4° (à quatre épingles) *schpile.*

Beaucoup (grande quantité) : 1° (volée de coups), *flopée* et *tapée* (cf. *beaucoup*); 2° (iron.), *rien;* 3° (euphém.), *mince* de... (cf. *chiée*); 4° (nichée de petits chiens), *tiolée*, ou (nichée de petits crapauds), *charibotée.*

Bête : 1° (végétaux comestibles), *cornichon* et *gourde, navet* et *panais, poire* et *truffe;* 2° (paquet), *ballot;* 3° *pied* (cf. bête comme ses pieds) ; 4° (noms propres), *Jacques* ou *Joseph*, etc.

Boire (un affront), voy. subir.

Boire (copieusement) : 1° mécaniciens), *se chauffer le four* (cf. *cuite*); 2° (marins), *écoper* (cf. *trinquer*) et *prendre une biture* ou *une bosse;* 3° (soldats), *prendre une culotte* (cf. *sac à vin*); 4° (imprimeurs), *prendre une barbe;* 5° (cochers), *graisser les roues;* 6° (une absinthe), *étrangler un pierrot* ou *étouffer un perroquet.* Voy. ivre et ivresse.

Bordel : 1° (bouc), *bocard* et *boucan;* 2° (boîte), *boxon;* 3° (bouge), *bousin* et *claquedent.* La plupart de ces termes, comme ceux pour la débauche, dérivent des marins ponantais, normands ou bretons. Voy. amuser (s') et débauche.

Bouche : (volaille), *bec.*

Bouillie = raclée (*soupe* et *trempe, ratatouille* et *tambouille*); — misère (*purée*, etc.).

Bouteille : 1° (personnifiée), *fille*, ou *fillette, dame* (*blanche*) ou *négresse;* 2° (marins), *dame-jeanne* ou *christine.*

Bras (volaille), *aile* ou *aileron.*

Bourse : 1° (artichaut), *artiche;* 2° (mornifle), *morlingue.*

Bredouiller (= barboter) : *bafouiller.*

Bruit : 1° (bordel), *boucan, bousin* et *chabanais;* 2° (danse bruyante), *chahut;* 3° (tabac), *foin* ou *fouan* et *tabac;* 4° (iron.), *harmonie;* 5° (rixe), *baroufe* et *raffut;* 6° (onomatopées), *radadame, schpromme* ou *schproute* et *zinc.*

Cabaret : 1° (nom du quartier), *guinguette;* 2° (où l'on danse), *bastringue* et *guinche;* 3° (de bas-étage), *bibine* et *assommoir;* 4° (petit réduit), *caboulot.*

Cabaretier : 1° (mannequin du comptoir), *mannezingue;* 2° (mastoc du setier), *mastroquet;* 3° (provincialisme), *bistro* (primitivement domestique).

Camarade : 1° (grande ou grosse jambe), *zigue* et *poteau;* 2° (écoliers), *copain.*

Canaille : 1° (haillon), *frapouille* ou *fripouille;* 2° (iron.), *crême.*

Caprice (amoureux) : 1° (coiffe), *béguin;* 2° *chien.*

Casquette : 1° (noms de fabricants), *david* et *desfoux* ; 2° *patente;* 3° (haute de cinq étages), *cintième;* 5° (visière) *viscope.*

Cercueil : 1° (boîte à os), *boîte à dominos;* 2° (bois), *sapin.*

Chambre : 1° (marins), *carrée* et *cambuse;* 2° (malfaiteurs), *colbasse* (= calebasse), *condisse* (=condition) et *turne;* 3° (ouvriers), *canichotte* et *canfouine.*

Chapeau : 1° (nom de fabricants), *doulosse;* 2° (démodé), *galurin;* 3° (haut-de-forme), *tube;* 4° (onomatopée), *bloum* et *claque* (qui s'applatit).

Chasse = peur (*frousse* et *trac*).

Chausson (vieux), voy. fille.

Cheveux : 1° (douillets), *douilles;* 2° (attifets), *tiffes;* 3° (volaille), *plumes* (d'où *déplumé*, chauve).

Chic : 1° (exclamations), *ah! pschutt! tschinck! tschoek! vlan!* 2° (coquet), *cocodès* et *cocodette*; 3° (à la mode), *galbeux* et *gommeux*, *juteux* et *smarteux;* 4° (musique), *bécarre;* 5° (théâtre), *gandin;* 6° (iron.), *faquin;* 7° (malfaiteurs), *rupin*, *hurf* ou *urf*.

Colère (être) : 1° (soldats), *être à cran;* 2° (imprimeurs), *gober sa chèvre*. Voy. fâcher (se).

Commérage : (écoliers), *cancan*.

Congédier : 1° (jeu de l'escarpolette), *balancer;* 2° (jeu de toupie), *envoyer dinguer*.

Convenir : 1° (cordonniers), *botter* ou *chausser;* 2° (soldats), *marcher;* 3° (pêcheurs), *bicher*.

Cordonnier : 1° (goinfre), *bouiffe*, *gnaf*, *galifard* et *sabrenas;* 2° (chiffonnier, à cause de la saleté commune aux deux métiers), *biffin* et *pignouf;* 3° (iron.), *bijoutier* (orfèvre) *en cuir*.

Corps de garde, voy. prison.

Corps (vivant) : (iron.), *cadavre* et *carcasse*.

Coups : 1° (portion de nourriture), *baffre* et *pain;* 2° (pâtisserie), *beigne* et *dariole*, *tarte* et *talmouse;* 3° trace livide) : *châtaigne* et *marron*, *mandole* et *mûre*, *oignon* et *gnon;* 4° (vertige), *torgniole* et *gniole;* 5° (fumée), *chisnouffe* et *tabac;* 6° (joue), *gifle;* 7° (forme plate), *limande;* 8° (jeu de cartes), *atout;* 9° (onomatopées), *claque*, *paf*, *tape*. Voy. volée de coups.

Courage, voy. audace.

Crachat : 1° (petit glaive), *glaviot;* 2° (grande meule), *molard;* 3° (masse), *lopin*.

Cracher = bavarder et payer (*raquer*).

Cuisine = dénoncer (*manger le morceau*, etc.); — état désespéré (*cuit*, *frit*, etc.); — argent (*fricot*, *pépette*, etc.); — maladresse (*boulette*). Voy. nourriture et pâtisserie.

Danse : 1° (cane), *cancan;* 2° (hibou), *chahut*.

Débauche : 1° (marins), *bordée* et *bosse*, *bringue* et *vadrouille;* 2° (soldats), *bombe;* 3° (ouvriers), *noce*.

Dégoût : (pêcheurs), *marée*.

Denier : 1° (déconvenue), *pied* (cf. *pied de nez*) et *rotin* (cf. *en roter*); 2° (petit poil = bagatelle), *pelot;* 3° (âpre au toucher), *rèche*.

Dénonciateur : 1° (jeux de mots), *bourrique* et *casserole;* 2° (écoliers) *capon;* 3° (remuant), *mouvette*.

Dénoncer, voy. avouer.

Derrière (le) : 1° *bernard* (cf. *bren*) et *moutardier;* 2° (pétard), *pétroussequin;* 3° (iron.), *prussien;* 4° (euph.), *troufignon* ou *troufion*, abrégé en *fignon* et *fion* ou *fignard* et *gnard*.

Discours (captieux) : 1° (forains), *boniment* et *flambeau*, *pallas* et *postiche;* 2° (camelots), *flanche* et *vanne;* 3° (polytechniciens), *laïus* et *brouta*.

Dormir : (expressions livresques) 1° (soldats), *piquer une romance;* 2° (polytechniciens), *piquer un chien* (cf. moy. fr. *dormir en chien*). Voy. lit.

Eau : 1° (flot), *flotte;* 2° (eau trouble), *vase;* 3° (angoisse du malfaiteur mis à la question de l'eau), *ance* ou *lance;* 4° (iron.), *sirop de grenouilles;* 5° (jeu de mots), *Château La Pompe*.

Eau-de-vie : 1° (effet), *casse-poitrine* et *tord-boyaux;* 2° (rude), *chien* ou *sacré chien;* 3° (toast), *cric* et *croc;* 4° (mode d'évaluation), *trois-six* et *fil-en-quatre;* 5° (iron.), *consolation;* 6° (qui assomme), *paffe;* 7° (petit verre), *riquiqui*.

Echec : (théâtre), *four* et *veste*.

Emprisonner : 1° *boucler* et *coffrer* ; 2° *emballer* et *enchetiber*. Voy. prison.

Enchanter : (entortiller), *enfrayer*.

Enfant : 1° (miette = petitesse), *mioche* ou *mion*, 2° (masque = laideur), *môme* (cf. moy. fr. *marmoset*); 3° (moût = baveux), *moutard* ; 4° (vagabond), *voyou* ; 5° (voleur), *gamin*, *gosse*, *gouspin*, *polisson*.

Enfuir (s'), voy. sauver (se).

Ennuyer : 1° (barbiers), *barber* et *bassiner*, *canuler* et *raser* ; 2° (marée), *se marrer* ; 3° (monotonie), *scier* ; 4° (euphém.), *emmieller* et *enrhumer*.

Escroc : 1° (griffe), *aigrefin* ; 2° *maître chanteur* et *faiseur* ; 3° (tricheur), *Grec*.

Étonner : 1° (rendre confus), *égnaffer* et (rendre niais), *égnauler* ; 2° (renverser), *épater* et *épatarouffler*, *épastrouiller* et *espatrouiller* ; 3° (mettre au bloc ou à la consigne), *esbloquer* ; 4° (griser), *esblinder* ; 5° (s'arracher le poil), *s'époiler* ; 6° (donner la berlue), *éberluer*.

Éviter (une corvée) : 1° (jeu de cartes), *couper à* ; 2° (manger), *fricoter* ; 3° (tirer une carotte), *carotter*.

Excellent (degré superlatif) : 1° (plat favori), *aux petits oignons* ; 2° (refrain), *aux oiseaux !*

Expérimenté, voy. malin.

Fauconnerie = dérober (*voler*) ; — tromper (*piper* et *flouer*).

Figure : 1° (bobine), *binette* ; 2° (vilaine), *chenasse* (litt. visage de chien).

Fille (publique) : 1° (nom de tendresse), *biche* et *cocotte* ; 2° (fée), *fébosse* ; 3° (mauvaise tournure), *chameau* et *grue* ; 4° (teigne), *gerce* ; 5° (à la surface polie), *laisée* ou *lésée* ; 6° (pourvoyeuse de souteneur), *marmite* (cf. *aller au persil*) ; 7° (automatisme), *toupie* ; 8° (guenille), *panoufe* ou *panuche*. Voy. tribade.

Formules négatives : 1° (plantes), des *navets !* ou des *nèfles !* des *pommes !* ou des *dattes !* 2° (coquillages), *bernique !* 3° (pâtisserie), du *flan !* 4° (monnaie), *dalle* ; 5° (jeux d'enfants), *la digue !* 6° (membre), *balai de crins*, *nœud* ou *tringue* ; 7° (testicules), *peau de balle ! la peau !* ou *lappe !* 8° (iron.), *il pleut !* 9° (soldats), *midi !*

Fou : 1° (imbécile) *loufe* et *loufoque* ; 2° (fêlé), *dingo* ou *tingo* ; 3° (qui a reçu un coup), *maillet* ou *marteau*.

Foule : 1° (forains), *trèpe* ; 2° (tricheurs), *vade* ; 3° (ouvriers), *foultitude*.

Fumer = coups (*tabac*) ; — embarras (*poussière*) ; — tapage (*foin*).

Gendarme : 1° (attitude raide), *bec de gaz* : 2° (geste brutal), *cogne* et *flique* ; 3° (racloir), *raille* et *râteau* ; 4° (pédéraste), *pestaille* et *poule* ; 5° (injure), *vache* ; 6° (livresque), *pandore*.

Gorge (gosier) : 1° (creux), *cornet*, *fanal* et *fusil* ; 2° *avaloire* et (par jeu de mots) *vallée d'Angoulême*.

Gorger (se) = se moquer ou railler (*gausser*, *gouger* et *gouailler*).

Gourdin : 1° (noms propres), *Jérôme* ou *Jacques*, *Jacqueline* ou *Josephine* ; 2° (iron.), *permission de minuit*.

Guenille, voy. canaille et tribade.

Guillotiner : 1° (action), *raccourcir* ; 2° (effet), *cracher* (ou *éternuer*) *dans le sac* (*dans le son*) ; 3° (lunette de la machine), *mettre le nez à la fenêtre* ; 4° (attitude), *jouer à la boule* ou *à la main chaude*.

Hotte de chiffonnier (synonymes facétieux) : *Amour* et *Cupidon*, etc.

Imbécile, voy. bête.

Individu : 1° (malfaiteurs), *gonse* ou *marpaud*, *gniasse* ou *gnière* ; 2° (soldats), *péquin* ; 3° (ethnique), *type* ; 4° (filles), *miché* ; 5° (ouvriers),

machin; 6° (livresque), *Lantimèche*; 7° (caricature), *Tartempion*.

INJURIER : (poissard), *agoniser* et *engueuler*.

INSIGNIFIANCE, voy. formules négatives.

IRRITER : (se cabrer), *bisquer*, *bigoter* et *engayer* (cf. prendre la chèvre).

IVRE : 1° (gradation), *allumé* et *éméché*; 2° (tête : cf. mal aux cheveux), *avoir son aigrette* ou sa *cocarde* (son *plumet* ou son *pompon*), sa *coiffe* ou son *casque*; 3° *blindé*, *chargé*, *cinglé*; 4° *paf* ou *plein*, *lancé* ou *parti*, *raide* ou *rond*; 5° *chicorée* et (*qui a une*) *pistache*; 6° (sac à vin), *pochard*; 7° (eau-de-vie), *poivrot*; 8° (qui suce), *cheulard* et *chelasse* ou *schlasse*. Voy. boire.

IVRESSE (état d') : 1° (imprimeurs), *barbe* et *soulographie*; 2° (marins), *biture*; 3° (ouvriers), *cuite* (cf. ivre). Voy. boire.

JAMBE : 1° (gigue), *guibolle*; 2° (longues et grêles), *pincettes* ou *fuseaux*; 3° (maigres), *flûtes* ou *flageolets*; 4° (grosse), *poteau*; 5° (les deux), *la paire*.

JEUNER : 1° (végéter), *greffer*; 2° (jeu de cartes), *bouffer à l'as*; 3° (iron.), *se brosser le ventre*, etc.

LAID : 1° (poire blette), *blèche*; 2° (soie en moches), *moche*.

LARRON : 1° (fauconnerie), *voleur*; 2° (livresque), *apache*.

LIT : 1° (couverture), *bâche* (d'où *se bâcher*, se coucher); 2° *panier* (d'où *se pagnoter*, se coucher); 3° *bourse* et *portefeuille*; 4° *plumard*; 5° *pieu* (d'où *se pieuter*) et *piau* (d'où *pioncer*, dormir); 6° (nid à puces), *pucier*; 7° (poussier de paille), *poussier*.

LUBIE : (course désordonnée des bestiaux), *foucade*.

MAÇON : 1° (mufle), *muffe*; 2° (goinfre), *lipette*; 3° (Limousin), *ligorgnot*.

MAIN : 1° *cuiller*; 2° (large), *battoir*.

MALADRESSE : 1° (cuisine), *boulette*; 2° (pâtisserie), *brioche*; 3° (accroc), *gaffe*.

MALIN : 1° (soldats), *à la hauteur* ou *qui la connaît*; 2° (marins), *à la redresse*; 3° (douaniers), *à la sonde*; 4° (joueurs), *à la couleur* ou *à la coule*; 5° (comédiens), *ficelle*; 6° (tricheurs), *qui a le truc*; 7° (malfaiteurs), *à la roue*, *roublard*; 8° (souteneurs), *marlou*.

MANGER = duper (*fricoter* et *gourer*) : — aimer passionnément (*gober*); — subir une peine (*bouffer* ou *boulotter*).

MANGER : 1° (béquetер), *béquiller*; 2° (enfler les joues), *bâfrer* et *bouffer*; 3° (pour vivre) *bouloter*; 4° (malfaiteurs), *briffer* et *morfier*; 5° (marins), *chiquer*; 6° (comme les chiens), *cléber* ou (comme les cochons), *gourer*.

MANOEUVRER (le navire) = faire l' « atto » (*godiller* et *gourner*). Voy. bordel.

MAQUEREAU : 1° (nomenclature ichtyologique), *barbeau* et *brochet*, *dauphin* ou *dos vert*, etc.; 2° *greluchon* et *souteneur*; 3° *marlou* (proprement matou), etc.

MAUVAIS : 1° (défectueux), *à la manque*; 2° (sans valeur), *à la mie de pain* ou *à la noix* (cf. cresson *alénois*), *tarte* ou *tartelette*, 3° (chiffonniers), *rogate* et *roupe*; 4° (relieurs), *de carton*; 5° (dépréciatif), *rousselette* et *roustamponne* (de *rousse*, police).

MÉDIRE : 1° (opérations agricoles), *bêcher*, *débiner*, *jardiner*; 2° (colporteurs), *chiner*.

MEMBRE (viril) : 1° (gros anneau), *bogue*; 2° (pince), *dauf* ou *dauphin*; 3° (espadon), *paf* ou *paffut*. Voy. formules négatives.

MEMBRES : (volaille) *abatis*.

Mendier : (vagabonder avec son bâton), *billier* ou *trucher*.

Menterie : 1° (soldats), *blague* ; 2° (typos), *piau* ; 3° (malfaiteurs), *battage* ; 4° (pop.), *couleur* et (vieilli) *emblème*.

Menstrues : (euphémismes), *cardinal* et *marquis*, etc.

Mentir : (tricheurs), *battre comtois* (altéré en *chiquer contre*) ou *battre* (tout court).

Mie (de pain), voy. enfant et mauvais.

Misère : 1° (bouillie), *mouise*, *panade* et *purée* (d'où *purotin*) ; 2° (graisse de porc), *panne*, (iron.) *pommade* et *tourbe* ; 3° (débinage de la vigne), *débine* ; 4° (refrain), *faridon* ou *faridondaine* ; 5° (iron. = gentille), *mistoufe* ; 6° (tare héréditaire), *dèche* ; 7° (trouble), *schtourbe*, (iron.), *limonade* et *mélasse*.

Mont-de-piété : 1° (prison), *bloc* et *clou* ; 2° (désordre), *pégale* ; 3° (facétieux), *ma tante*.

Moquer (se) : (se gorger, se gaver), *gouailler*, *gouger* et *gausser*.

Mourir : 1° (soldats), *descendre la garde*, *passer l'arme à gauche* ; 2° (marins), *filer son câble par le bout* ; 3° (fumeurs), *casser sa pipe* et *poser sa chique* ; 4° (joueurs), *dévisser son billard* ; 5° (miséreux), *lâcher la rampe* ; 6° (pop.), *perdre le goût du pain* ; 7° (s'en aller), *calancher* ; 8° (euph.), *tourner de l'œil* ; 9° (onomatopées), *claquer* ou *clamser*, *clapser* ou *crapser*.

Mystifier : 1° *faire monter à l'échelle* ; 2° (pop.), *monter des bateaux* ; 3° (malfaiteurs), *charrier*.

Mystification : 1° *bateau* ; 2° (fumistes), *fumisterie* ; 3° (jeu d'escarpolette), *balançoire* ; 4° (imprimeurs), *sorte*.

Musique = exclamations de refus (*flûte! zut !*) ; — érotisme (*gamahucher*).

Nez : 1° (pinceau), *blair* ; 2° (piffre), *pif* ; 3° (pointe), *piton* ; 4° (support), *tasseau* ; 5° (conduit), *tube*.

Nourriture (portion de) = soufflet (*baffre* ou *bauffrée* et *pain*). Voy. pâtisserie.

Non valeur, voy. formules négatives.

Oeil : 1° (lampe), *quinquet* ; 2° (miroir), *mirette*, 3° (bésicles), *lunettes* ; 4° (châssis), *châsse* ; 5° (billes), *callots*.

Oreille : 1° (gourde), *esgourde* ; 2° (gourneau), *esgourne* ; 3° (lime plate), *escouane* ; 4° (large), *feuille de chou*.

Pain : 1° (soldats), *bricheton* ou *brignolet* ; 2° (ouvriers), *gringue* ou *gringal* ; 3° (bouchers), *pierre à affûter* (cf. inversement, *miches de saint Etienne*, pierres).

Pantalon : 1° (culotte), *culbutant* ou *culbute* ; 2° (nom de fabricant), *bénard* ; 3° (ouvriers), *dalzar* ou *falzar*.

Parapluie : (théâtre), *pépin*, *riflard* et *robinson*.

Paresse : 1° (flegme), *flème* ; 2° (chienne), *cagne* ; 3° (buse), *cosse* ; 4° (ivresse), *loupe*.

Partir, voy. aller (s'en).

Pâtisserie = gifle (*beigne* et *dariole*, *talmouse* et *tarte*) ; — maladresse (*brioche*). Voy. formules négatives.

Payer : 1° (à contre cœur), *cracher* ou *raquer* (cf. rendre gorge) ; 2° (au jeu), *allumer* ou *éclairer* ; 3° (être attrapé), *casquer*.

Paysan : 1° (le derrière), *pétrousquin* et *pétzouille* ; 2° (allure), *pélican* ; 3° (pop.), *pacant* et *pétras*.

Pédéraste : 1° (compagnon), *copaille* ou *lope* ; 2° (bateau), *corvette* et *frégate* (cf. *godiller* et *gourner*) ; 3° (innocent, iron.), *Jésus* ; 4° (iron.), *tante*.

Perdu (sans ressources) : (opérations culinaires), *cuit*, *flambé*, *frit*.

Perorer : *cracher* ou *tenir le cra-*

choir (cf. anc. fr. *baver* et mod. *bavarder*).

Personnification = soleil (*Jean Bourguignon*); — facétieuse : bouteille (*Christine*), gourdin (*Jérôme*), trique (*Jacqueline*), tinette (*Jules* ou *Thomas*.)

Peur : 1° (chasse), *flube* (« sifflement »), *frousse* (« froissement des branches ») et *trac* (« action de traquer ») ; 2° (tremblement), *taf* ; 3° (colique), *trouille*.

Physionomie, voy. figure.

Pluie : *flotte* et *lance*. Voy. eau.

Poche : 1° (gousse), *baguenaude*; 2° (fouilleuse), *fouillouse*.

Police : 1° (qui a le flair), *arnaque* ou *arnif* ; 2° (malfaiteurs), *rousse* ; 3° (euphém.), *ces mess* ou *qui en est*; 4° (pédéraste), *poule*, *sonne*, *tante*; 5° (injure), *pestaille* ou *vache*.

Prison (salle de police ou corps de garde): 1° (récipient), *boite* ou *caisse* et *malle* (cf. anc. fr. *coffre massiz*), à côté de *boucle* et *clou* ; 2° (consigne), *bloc* ; 3° (hospice), *hosteau* (cf. anc. jargon *castu*): 4° (endroit sombre), *jettard* et *ours* ; 5° (jeu de mots), *ballon* (cf. *emballer*) et *case* (cf. *cabanon*) ou *bonde* (« bondon »); 6° (facétieux), *violon* (cf. anc. fr. *psaltérion*); 7° (soldats), *grosse* ou *grosse lourde* ; 8° (filles), *lazaro* (Saint-Lazare : cf. *mazaro*, Mazas).

Promener (se): 1° (vagabonder en chantant des ballades), *se balader* ; 2° (flâner, se dandiner), *balocher*.

Prostituée, voy. fille.

Puer : 1° (de la vermine), *danser* ; 2° *fouetter*; 3° (pop.), *chelinguer* et *chelipoter* ; 4° (provincialismes), *gazouiller* et *trouilloter*.

Quidam, voy. individu.

Rapidement : 1° (jeu d'écarté), *en cinq secs* ; 2° (soldats), *un temps et trois mouvements*.

Railler, voy. moquer (se).

Renvoyer, voy. congédier.

Repas : 1° (petite gueule), *gueuleton* (cf. anc. fr. *harnoys de gueule*, provisions de bouche); 2° (souvenir biblique), *balthazar*.

Réconcilier (se): 1° (jeu de billes), *se rabibocher* ; 2° (écoliers), *se ramicher*.

Révolver : 1° (aboyeur), *azor* ou *basset* ; 2° (joyeux), *rigolo*.

Rien, voy. formules négatives.

Rosse : 1° (chèvre), *bique* et *gaille* ; 2° (volaille), *poulet* (*d'Inde*) et *canasson* ; 3° (charogne), *carcan* et *carne* ; 4° (support), *tréteau*.

Ruiné : 1° (jardinage), *coupé* ou *fauché*; 2° (dent molaire), *meule*. Voy. perdu.

Salle de police, voy. prison.

Sauver (se) : 1° (soldats), *se cavaler*; 2° (marins), *filer son câble* ou *mettre les voiles* ; 3° (métallurgistes), *se criquer*; 4° (jeu d'enfants), *se barrer* ; 5° (pop.), *faire la paire*.

Savetier, voy. cordonnier.

Soldat : 1° (automatique), *poupée*, *marionnette* et *guignol* ; 2° (nourriture), *truffard* ; 3° (ordinaire), *fifrelin* et *troufion* ; 4° (grive), *grivier* ou *grifeton* ; 5° (troubadour), *troubade* (cf. *clarinette*, fusil).

Soleil (personnifié) : 1° (marins), *Jean-Bourguignon* 2° (dans les provinces), *Durand*, *Michaud*, etc.

Soulier : 1° (bruit), *claque* et *croquenot* ; 2° (bouchon), *gadin* et *rigadin* ; 3° (large), *bateau*, *marnois* et *péniche* ; 4° (fabricant), *godillot* ou *godasse*.

Sou, voy. denier.

Stupéfier, voy. étonner.

Subir (une peine) : 1° (manger), *bouffer* ou *boulotter* (cf. *manger de la prison*) ; 2° (traîner le boulet des bagnards), *tirer* ; 3° (boire), *écoper* ou *trinquer*.

Surpasser : 1° (jeu de billes), *dégoter* ; 2° (jeu de bouchon), *piger* ou *faire la pige*.

Tailleur : (iron.), *mangeur de*

prunes et *croque-poux* ou *pique-poux*.

TAPAGE, voy. bruit.

TERRASSER : (faire tomber), *tomber*.

TESTICULES : 1° (paquet), *ballots* ; 2° (grosses prunes), *blosses* (proprement *beloces*) ; 3° (corbeilles), *burnes* et *bastaud*. Voy. formules négatives.

TÊTE : 1° (rondeur), *boule* ou *bobine*, *bobêchon*, *cibouiot* ou *citron*, *coco* ou *coloquinte* ; 2° (récipient), *bouillotte* ou *cafetière*, *bourrichon* et *caisson* ; 3° (livresque), *sorbonne* ; 4° (malfaiteurs), *tronche*.

TINETTE, voy. baquet.

TRAVAIL : 1° (ébénistes), *boulot* ; 2° (imprimeurs), *mèche*.

TRAVAILLER : 1° (mécaniciens), *boulonner*, *maillocher*, *masser* et *turbiner* ; 2° (agriculteurs), *marner* ; 3° (colporteurs), *chiner* ; 4° (marins), *bourlinguer* et *souquer* ; 5° (écoliers), *bûcher* et *piocher* ; 6° (iron.), *bomber* et *bosser*.

TRIBADE : 1° (truie), *gougnotte* et *gouine* ; 2° (chienne), *gousse* ; 3° (bâteau), *galupe* ; 4° (chiffon), *chipette* ; 5° (musique), *gamahuche*.

TRICHER : 1° (volerie), *flouer* ou *frouer* et *piper* ; 2° (renacler), *arnaquer*. Voy. allécher au jeu.

TRIPOTER (= barboter) : *patricoter*.

TRIQUE, voy. gourdin.

TUER, voy. assassiner.

TROMPER : 1° (enter), *enturer* ; 2° (manger), *fricotter* ou *gourer* ; 3° (faux bijoux), *estamper*.

VAURIEN, voy. canaille.

VÉGÉTAUX = argent (*blé* et *grain*, *cresson*, *oseille* et *radis*) ; — bêtise (*melon*, etc.) ; — bourse (*artiche*) ; — cercueil et voiture (*sapin*) ; — chambre (*colbasse*) ; — coups (*marron* et *mûre*, *oignon*, etc.).

NON-VALEUR, (*dattes*, etc.). Voy. formules négatives.

VENDRE (à vil prix) : 1° *laver* et *lessiver* ; 2° (camelots), *fusiller* (écouler en coups de fusil) ; 3° (armée d'Afrique), *bazarder*.

VENTRE : 1° (marins), *fanal* ; 2° (soldats), *fusil*.

VIANDE (surtout coriace) : 1° (de vieille brebis), *barbaque* et *bidoche* ; 2° (de conserve), *singe*.

VIGOUREUX : 1° (chasse), *d'attaque* ; 2° (qui a des côtes), *costeau*.

VISAGE : (rondeur), *balle* et *trombine* ou *couèche*. Voy. figure.

VOITURE : 1° (manivelle), *chignolle* et *roulotte* ; 2° (bois), *sapin* ; 3° (ambulante), *baladeuse*, 4° (de forain), *maringote* ; 5° (tombereau), *bagnole* (petite banne).

VOLAILLE = bouche (*bec*) ; — bras (*aile*) ; — cheveux (*plumes*) ; — membres (*abatis*) ; — rosse (*canasson*) ; etc.

VOLÉE DE COUPS : 1° (ragoût), *ratatouille* ou *tatouille* ; 2° (potage), *soupe* et *trempe* ; 3° (iron.), *danse ou tourlousine*, etc.

VOLER : 1° (faire disparaître), *effaroucher* ; 2° *fabriquer* ou *faire* ; 3° (écoliers), *chiper*.

VOMIR : 1° (marins), *compter ses chemises* ; 2° (longue traînée), *faire* ou *piquer un renard* ; 3° (jeu de cartes), *jeter du cœur sur le carreau*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS, DES ANONYMES ET DES COLLECTIONS[1]

Adam de la Halle, 505.
Agréables Conférences, 9, et *passim*.
Agrippa (Corneille), 224.
Albert-Lévy, 444.
Alexandre, 245.
Almanach des débiteurs, 345, 360.
Almanach du Hanneton, p. 451.
Almanach du Père Peinard, 57, et *passim*.
Almanach Hachette, 34.
Amerval (Eloy d'), 4, 264, 434, 435.
Amusement à la Grecque, 18, et *passim*.
Amyot, 324.
Ancien Théâtre, 199, 201, 259, 271, 401, 427, 436, 441, 504.
Anglemont (d'), voy. Privat d'Anglemont.
Argenson (marquis d'), 62, 121, 315.
Argot de l'X, 165, 201, 444, 447, 449.
Arlequin gouré, 517.
Armelhault et Bocher, voy. Gavarni.
Assommoir de Belleville, 52, 217.
Assoucy (d'), 9, 10, 417, 513.
Auberge des Adrets (L'), 467.
Aubigné (Agrippa d'), 236, 322.
Atlas Linguistique, 492, 517.

Baguet (Henry), 253.
Baïf, 507.
Baldensperger (F.), 275.
Bally (Ch.), 27.
Balzac (H. de), 42, 59, 79, 102, 103, 104, 106, 113, 126, 132, 137, 142, 177, 184, 193, 216, 222, 232, 235, 246, 270, 309, 319, 331, 371, 383, 401, 403, 419, 438, 443, 465, 477, 494, 495, 498, 533.
Banville (Th. de), 43.
Barberet (Jules), 255.
Barbier (Auguste), 60.
Barbier (Edmond-Jean-François), 522.
Barbusse (Henri), 486, 530, 534, 539.
Barrière (Théodore), 458.
Barroux (Marius), 492.
Bauche (Henri), 542.
Baudoin (A.), 490.
Baumaine, 34.
Beauchet-Filleau, 490, et *passim*.
Beaucoudray (B. G. de), 491, et *passim*.
Beauquier (Ch.), 490.
Beauvillier, 205, 201, et *passim*.
Behrens (D.), 247, 274, 290, 300, 313, 344, 461, 481, 489.
Behrens (Otto), 536.
Bérain, 87, 89, 92.
Béranger, 470.
Bercy (Léon de), XI, 51, 55, 56, 74, 75, 245, 246, 533, et *passim*.
Bergerat (Emile), 114.
Bergmann (Karl), 536.
Beroalde de Verville, voy. *Moyen de parvenir et Palais des Curieux*.
Bert (V.), 492.
Berthod, 14.
Bescherelle, 34, 35, 488, 489, et *passim*.

1. Les anonymes, les périodiques et les collections sont en italiques.

Bèze (Théodore de), 393.
Bigarné (Ch.), 490, 522.
Blondin (G.-N.), 29, 110, 506.
Bloy (Léon), 51.
Blum (Em.), 454.
Boiste (P. C.), 37, 398, 487, 488, et *passim*.
Bökemann (Walter), 420.
Bonnaffé (Ed.), 345.
Bonnefoux, 163, et *passim*.
Borel (Pierre), 228, 511.
Bormans, 277.
Born (Max), 275.
Bosson (Olof), 274.
Bouchet (Guill.), 23, 161, 270, 325, 438, 520.
Boudin, 14.
Bourget (Ed. de), 256, 493.
Boutmy (Eug.), 19, et *passim*.
Boyer (Philoxène), 454.
Brantôme, 94, 95, 145, 329, 332.
Braune (Th.), 509.
Brazier (N.), 492.
Brissac (H.), 219, 470, 517.
Bruant (Aristide), 50, 51, 74, 75, 204, 481, 487, 526, et *passim*.
Brunetière (Ferd.), 45.
Brunot (Ferd.), x, 9, 11, 89, 125, 235, 450, 460, 475, 476.
Burns (Mary), 113, 275, 313, 318, 320, 351, 439.

Cabarets de Paris (Les), 267,
Cahier des plaintes, 18, 260, 507.
Caillères (François de), 91, 125, 405, 439.
Callet (P. M.), 116, 490.
Campardon, 245.
Camus, 149, et *passim*.
Canler, 211.
Carco (Francis), 262.
Carol (Jean), 219.
Cartouche ou *Le Vice puni*, 226, 237, 483.
Casanova (Nonce), 55, 96.
Casanova (Paul), 153, 159.
Catholicon, 503.
Catalogue de la Bibliothèque Carnavalet, 493.
Caylus (Comte de), 18, et *passim*.
Cent Nouvelles nouvelles, 325, 335.
Cervantès, 499.
Ces Dames, 305.
Challemel (Wilfried), 197.
Chambure (Ed. de), 490, et *passim*.
Champion (Ed.), 538.
Champion (Pierre), 502.
Chapelain (Jean), 476.
Charivari, 470.
Charles d'Orléans, 349.
Charlier (Gustave), 515.
Chesnel (A. de), 103.
Chevalet (Ant.), 244, 501.
Cinquante mille voleurs, 263, 501.
Claude, 211.
Clédat, 503.
Clouzot (Henri), XII, 187.
Cochard (N.-F.), 28, 252.
Coffignon (A.), 210, 240, 518.
Cogniard (Frères), 466, 467, 510.
Cohen (Marcel), 441, 444, 446, 447, 448.
Coincy (Gautier de), 234, 503, et *passim*.
Collerye, 417.
Comédie des Chansons, 232, 392, 394.
Comédie des Proverbes, 7, 8, et *passim*.
Complément du Dictionnaire de l'Académie, 488.
Condamnacion de Banequetz, 294.
Conquête d'Alger, 153.
Conrad, 67.
Cooper (Fenimore), 210, 469.
Corblet (Abbé), 490, et *passim*.
Corneille (Pierre), 100, 161.
Coquillard (Guil.), 13, 210, 261, 262, 334, 336, 381, 424.
Coquillards (dossiers des), 225, 232, 440, 483.
Cordier (Mathurin), 435, 437.
Cotgrave (Randle), 11, 22, 23, 298, 331, 386, 448, 504.
Coulabin (H.), 491, et *passim*.
Courrier de Vaugelas, 44, 112, 137.
Courteline, 54, 207, 529, et *passim*.

Cris de Paris, 308.
Cuisin (P.), 259, 267, et *passim*.
Cyrano, 5.

Dagnet (A.), 163, 171, 490, 491.
Dammeier (Kurt), 95.
Dan (Père Pierre), 499.
Darieu (Georges), 149.
Darmesteter (A.), IX, 118, 223, 496, 497.
Daudet (Alph.), 61, 113, 152, 160, 161, 164, 186, 189, 275, 315, 319, 320, 478.
Dauzat (Albert), 49, 161, 181, 374, 405, 428, 439, 448, 503, 506, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 520, 529, 531.
Dehaisnes, 276.
Deglény (Ch.), 492.
Delaporte, 202.
Delboulle (V.), 490, et *passim*.
Déchelette (Fr.), 531.
Delesalle (Georges), 74, 481, 526, et *passim*.
Delcourt (René), 536.
Delvau (Alfred), 231, 458, 481, 487, et *passim*.
Desangier, 512.
Descaves (Lucien), 131, et *passim*.
Deschamps (Eust.), 128, 224, 418.
Deseille (E.), 163, et *passim*.
Desormaux (J.), 181.
Desgranges (Père), 29, 34, et *passim*.
Desgrouais, 28, 489.
Des Périers, 126, 201, 228, 322, 327, 404, 438, 508.
D'Hautel, VII, 36, 39, 487, et *passim*.
Devic (Marcel), 153.
Dictionnaire de l'Académie, IX, 476, 477, et *passim*.
Dictionnaire de la langue franque, 156, 500.
Dictionnaire des Halles, IX.
Dictionnaire des locutions vicieuses, 29, et *passim*.
Dictionnaire des sciences médicales, 432.
Dictionnaire général, XI, et *passim*.
Dictionnaire Langrois, 80.
Diderot, 371.
Diego de Hædo, 499.
Diez (Fr.), 514.
Dionne (N.-E.), 49, 60, 491, 523.
Donnay (M.), 21.
Dorveaux (Paul), 432.
Dottin, (C.) 491, et *passim*.
Dreyling (G.), 126, 128.
Driesen (Otto), 255.
Du Camp (Maxime), 77, 211.
Du Cange, 58, 124, 256, 406, 424.
Du Fail, 126, 145, 270, 324, 327, 331, 394, 421.
Du Lorens, 458.
Dumas (Louis), 93.
Dumesnil (Mlle), 463.
Durand (Pierre), 128.
Duringsfeld, 506.
Du Saix (Ant.), 33.

Echo des Marmites, 534, 537.
Edmont (E.) 491, 492, et *passim*.
Elouin, 246.
Erckman-Chatrian, 87.
Escudier, 245.
Esnault (Gaston), 213, 503, 504, 520, 531, 532, 535.
Esquieu, 83, 98, 315, 387.
Estienne (Charles), 438.
Estienne (Henri), 5, 6, 20, 125, 263, 337, 346, 437, 450.
Estienne (Robert), 87, 90, 293, 325, 337.
Etoiles (Les), 465.
Eudel (Paul), 444, 490, 491.
Événement (L'), 461.

Faidherbe (Général), 151, 156, 160.
Faral (Edmond), 243, 244.
Favre (L.), 490.
Féraud, 123, 487.
Fertiault (P.), 491, et *passim*.
Feuillet (Octave), 460.
Figaro (Le), 459, 460.
Fille de l'air (La), 467.
Flaubert (Gustave), 63, 110, 198, 351, 374.

Flandin (Marcel), 481, 439, 478.
Fournel (Victor), 245, 254.
Français peints par eux-mêmes, 492.
France (Hector), 481, et *passim*.
Fréron, 13.
Frescaly (Marcel), 149, et *passim*.
Frey (E.), 274.
Fuchs (Max), 21.
Furetière, IX, 23, 24, 422, et *passim*.
Furpille (Eugène), 369, 452, 454, 459, 465.
Fustier (Gustave), 461, 481.

Gaboriau (Emile), 131, 150.
Gade, 188.
Galopin, 426.
Garneray (Louis), 30.
Gattel, 487.
Gaudy-Lefort, 48, 66, 379, 490.
Gaulois (Le), 460, 461,
Gautier (Théophile), 466.
Gavarni, 65, 68, 114, 138, 314, 497.
Gay, 83.
Gay (Victor), 504.
Gazier (A.), 490.
Génin, 93, 365.
Gil Blas (Le), 451, 458, 460.
Gill (André), 483.
Gill et Grammont, 55.
Gillé (C.), 42.
Gilliéron (J.) 476, 492.
Ginisty (Paul), 131, 498, et *passim*.
Goncourt (Frères), 20, 60, 61, 63, 105, 111, 122, 139, 144, 146, 198, 220, 313, 350, 433, 478.
Goncourt (Edmont de), 252.
Goron, 211.
Goujet (Abbé), 11.
Gourmont (Rémy de), 34.
Granger (Léon), 48, 148, 535, 536, 539.
Granval, 10, 75, 77, 513, 518.
Gréban, 384, 416, 508.
Guillemaut (L.), 47, 491, et *passim*.
Guillemin, 334.
Guinguette patriotique (La), 121.
Guy de Maupassant, 61, 65, 113, 186, 265, 274, 287, 439, 478.
Gyp, 21, 87, 262, 462.
Haas (G.), 149.
Haigneré (D.), 491.
Hamdorf (Ad.), 345.
Harman (A.), 168.
Hartmann (Stephan), 274.
Hayard (Napoléon), 481, et *passim*.
Hécart (J. A. G.), 490, et *passim*.
Hélène (Smith), 515.
Henry (Victor), 515.
Heræus, 538.
Heymann (W.), 22, 58.
Hindret, 87, 91, 93, 325.
Hirsch (Ch.-H.), 55, et *passim*.
Historical Dictionary, XI.
Hogier-Grison, 172, 237.
Horn (Paul), 131.
Huart (Louis), 492.
Huet (G.), 334, 513.
Hugo (Victor), 42, 59, 114, 222, 250, 284, 304, 345, 387, 426, 443, 469, 496, 515, 520.
Hugues Le Roux, 245.
Huguet (Edmond), 59.
Humbert (Alphonse), 119, 204, 219, 559.
Humbert (J.), 6, 48, 114, 340, 344.
Huysmans (J.-K), 15, 114, 157, 274, 278, 283, 314, 345, 352, 422.

Intrigue des filous, 409.

Jal (Auguste), 163.
Janin (Jules), 492.
Jargon de l'Argot, 10, 22, et *passim*.
Jaubert (Comte), 490, et *passim*.
Jeanjaquet (J.), 82, 84.
Jeanroy (Alfred), 80.
Jodelle, 271.
Jossier (S.), 490, et *passim*.
Jouancoux, 490.
Joubert (Laurent), 144, 533.
Journal de la langue française, 283.
Journal de la Rapée, 368.
Journal des Halles, 336.
Journal d'un bourgeois de Paris, 210, 270, 333, 400.
Journal pour rire, 400.

Karr (Alphonse), 444.
Kempf (J.), 538.
Kluge (Fréd.), 444.

La Bédollière (E. de), 97, 144, 201, 255, 284, 359, 368.
Labiche, 451, 459, 495.
Labouchère (Alfred), voy. Oberkampf.
Lacenaire, 215, 414.
Lacombe (Paul), 492.
Lacurne, 329.
Ladimir (J.), 492.
La Fontaine, 202, 512.
La Landelle (G. de), 163, 164, 167, 169, 171, 174, 178, 317, 367, 492.
La Monnoye, 228.
La Mothe Le Vayer, 88.
Lamprecht (E.), 274.
Landais (Napoléon), 488.
Larchey (Lorédan), 204, 481, 487, et *passim*.
Larivey, 332, 381.
Latreille et Vignon, 28.
Latzarus (Louis), 211.
Laveaux, 488.
Lavedan (Henri), 21, 462.
Le Bourg, 206, 211, 320, 355.
Ledieu (A.), 491.
Le Breton (André), 515.
L'Ecluse, 18, et *passim*.
Lecomte (Ch.), 491, et *passim*.
Leconte (François), 203, 204.
Le Duchat, 203, 433.
Le Loyer (Pierre), 502.
Lenôtre (Georges), 529, 531.
Lepelletier (Edmont), 483, 527.
Le Petit (Claude), 9, 10, 392.
Leroux (Alcide), 187.
Le Roux (Philibert), 10, 12, et *passim*.
Le Roux de Lincy, 471.
Leroy (Charles), 131.
Le Roy (E.), 320.
Lespinasse, 352.
Lestoille (Pierre de), 507.
Liard-Courtois, 165, 219.
Liber Vagatorum, 226.
Littré (E.), x, 35, 36, 176, 488, 489.
Livet (Ch.), 450.
Loliée (Frédéric), 21, 65, 458, 461, 462.
Lotsch, 274.
Loynel (Auguste), 52.
Loyset (Ant.) 376.
Lucas (Aimé), 258, et *passim*.
Lucienne (M. Donnay et J. Marni), 462.

Mac-Nab, 90.
Mac-Carthy, 151, 152.
Machard (A.), 254.
Macé (Gustave), 205, 213, 214, 521, 525, 526, 527, et *passim*.
Madame Engueule, 14, 311.
Mahalin (Pierre), 527.
Marc Fournier, 231.
Marcel (J.), 153.
Marco de Saint-Hilaire, 493.
Margueritte (P.), 320.
Marni, 21, 454.
Marni (J.), 462.
Marot (Clém.), 8, 11, 35, 328.
Martellière (P.), 491.
Martin et Lienhardt, 188.
Martin (David), 220, 221.
Marty-Laveaux, 507.
Massebieau, 435.
Massis (Henri), 52, 53.
Mausser (Otto), 536.
Mazarinades, 9, 473.
Maze (Abbé), 163, 541.
Meillet (A.), xi, 69, 76.
Mélanges Brunot, 28, 274.
Mélusine, 371,415,
Mémoires d'un Forban, 219.
Mémoires d'un Forçat, 248, 443, 526.
Ménage (Gilles), 24, et *passim*.
Mendès (Catulle), 206, 207.
Ménière (C.), 490, 509.
Mercier (Henri), 205, 536.
Mercier (Sébastien), viii, 18, 19, 81, 83, 221, 323, 364.
Mérimée (Prosper), 248.
Merlin (Jean), 259, 461.
Merlin (Léon), 131, et *passim*.

Méténier (Oscar), 54, 55, 205, 211, et *passim*.
Meyer (L.-E.), 188.
Meyer-Lübke, 59, 232, 240, 509, 514.
Meyer-Riefstahl, 481.
Michel (Francisque), 367, 407, 426, 427, 495.
Michel (J.-F.), 28, 29, et *passim*.
Michel (Louise), 527.
Michelet, 471.
Mignard (L.), 490.
Millenvoye (Bertrand), 51.
Mirabeau, 68.
Mirbeau, 154, 234, 285, 314.
Mirmande (Paul), 219.
Mistral, 368, 492, et *passim*.
Moisant de Brieux, 228.
Moisand (Const.), 493.
Miosy (H.), 490, et *passim*.
Molard (Etienne), 28, et *passim*.
Molière, 75, 93, 152, 161, 271, 324, 383, 418, 450, 500.
Momoro (François), 175, 190, 193.
Monluc (Adrien de), voy. *Comédie des Proverbes*.
Monnier (Henry), 54, 94, 98, 215, 381.
Monselet (Ch.), 254, 362, et *passim*.
Montaigne, 322, 324, 408.
Monteil (Edgar), 459.
Montesson (C.-R.), 490, et *passim*.
Morand (Dr.), 277.
Moreau (Christophe), 495, 496.
Mornand (Félix), 96, 241.
Morris (Victor), 210.
Mulson, 39, 301, 312, 339, 351, 490, 523.
Moyen de parvenir, 6, 7, et *passim*.
Muret (Th.), 492.
Murger (Henry), 204, 439, 498.
Muse Normande, 79, 279, 280.
Mystère des Trois Doms, 224.
Mystère de Saint-Quentin, 94, 325.

Nadaud (Gustave), 470.
Nation (La), 459.
Nibor (Yanne), 163, et *passim*.
Niceforo (Alfred), 43, 248.
Nicot, 5, 89.
Nisard (Ch.), 9, 10, 17, 18, 19, 20, 43, 80, 87, 89, 200, 236, 293, 311, 324, 336, 421, 509.
Nodier (Ch.), 45, 487, 488.
Noir (Victor), 433.
Noriac (Jules), 131.
Nouveau Tableau de Paris, 492.
Nouveaux Complimens, 13.
Nouveau Dictionnaire d'Argot, 205.
Nyrop (Krystofer), 204, 226, 332, 361, 407, 441, 446, 497.

Oberkampf, 187.
Olschki (Leonardo), 541.
Oudin (Ant.), 8, 9, 88, 476, et *passim*.
Ourliac (Ed.), 444, 492.
Outrepont (G. S.), 492.

Paillette (Paul), 94.
Palais des Curieux, 366, 522.
Palais Royal, 250, 507.
Palissy, 184.
Paquet de mouchoirs, 10, 18, 200, 292, 300, 318, 368, 422.
Palsgrave, 508.
Paré (Ambroise), 92.
Parent-Duchâtelet, 258.
Paris ou le Livre de Cent et un, 492.
Paris (Gaston), x, 22, 47, 101, 408.
Parnasse satyrique, 508.
Pasquier (Etienne), 328, 381.
Paulian (Louis), 255.
Pelletier du Mans (Jacques), 88, 91.
Pepin (L.), 28.
Père Duchêne, 36, 62, 220, 221, 222, 226, 295, 335, 354, 413, 471, 484, 485, 504.
Pérodin, 245.
Perrière (C. de), 155.
Perrin (François), 260.
Petite Presse (La), 470.
Pfau, 6, 8.
Pfeiffer (Gustav), 340.
Philippe (Ch. Louis), 110.
Philipot (Em.), 446, 503, 504, 505.
Physiologie, 492.

Picard (Louis-Benoit), 467.
Pixérécourt, 467.
Poissardiana, 321, 420.
Poitevin, 488.
Pompigny, 509.
Ponchon (Raoul), 520.
Porcherons (Les), 28, et *passim*.
Porteur d'eau, 402.
Pouget (Emile), x, 56, 482, 484, 485.
Pouzin (Arthur), 464.
Poulot (Denis), 51, 52, et *passim*.
Poyard, 344.
Privat d'Anglemont, 167, 245, 495, 498, et *passim*.
Provins (Michel), 421.
Puitspelu (Nizier du), 28, 84, 96, 97, 330, 336, 464, 491.
Pulci, 513, 517.
Puybaraud (Louis), 262.

Quellien (N.), 255,
Quitard, 228.

Rabelais (François), 4, 8, 11, 32, 36, 112, 146, 165, 177, 227, 322, 323, 326, 327, 328, 330, 332, 352, 380, 408, 416, 438, 439, 473, 484, 506, 513, 528, 533.
Ramus (Pierre), 26.
Rasse des Nœux, 503.
Rat du Châtelet, 79, 314.
Rauschmaier (A.), 398, 399.
Rebell (Hugues), 483.
Reclus de Molliens, 259.
Regnard (Jean-François), 396.
Régnier (Mathurin), 78, 334.
Remacle (L.), 490.
Restaut, 487.
Rétif de la Bretonne, 349.
Réval, 436, et *passim*.
Revue de philologie française, 503, et *passim*.
Riche-en-gueule, 18, 105, 208, 311.
Richelet (Pierre), IX, 22, 23, et *passim*.
Richepin (Jean), 45, 50, 163, 206, 240, 245, 274, 483, et *passim*.
Richet (L.), 9.
Rictus (Jehan), XI, 63, 95, 207, 485, 486, et *passim*.
Rigaud (Lucien), 74, 427, 481, 487, et *passim*.
Rippert (Emile), 489.
Rolland (Eugène), 36, 77, 78, 195, 309, 504.
Rolland (H.), 444, 492, 310.
Rolland (J. F.), 36.
Robin (G.), 490.
Romainville, 467.
Roman de la Rose, 124, 228, 371, 381, 382.
Roman du Renard, 417.
Ronsard, 124.
Roqueplan (Nestor), 260.
Rosny (J.-H.), 53, 54, 211, et *passim*.
Rosset, 9.
Rossignol, 74, 205, 211, 481, et *passim*.
Rostand (Edmond), 45, 288, 455, 457.
Rousseau (J.-J.), 344.
Roussey (Ch.), 398, 491.
Royer-Rebab (Louis), 163, 169, 497.
Rutebœuf, 243, 244, 417.

Saint-Simon, 315.
Sainte-Beuve, 39.
Saint-Firmin, 370, 509, 510.
Sand (George), 275.
Sardou, 43, 463.
Sarrepont (H. de), 131, 158, 160, 165, 394.
Satire Ménippée, 91, 128, 335, 441.
Saubinet (E.), 490.
Sauvé, 333.
Scaliger (Joseph), 20, 28.
Scaligerana, 26.
Scarron, 9, 11, 327, 393.
Scheler, 93, 465.
Schmidlin, 318.
Schwob (Marcel), 204, 423, 496, 508.
Schuchardt (Hugo), 499.
Sébillot (Paul), 183, 408.
Seché (Alphonse), 51.
Sémant (Paul de), 151.
Senfelder, 201.
Sévigné (Mme de), 324.

Sigart (J.), 465, 490, 522-523.
Sorel (Ch.), 9, 67.
Stendhal, 79.
Sue (Eugène), 42, 58, 254, 469.
Stapfer (Paul), 478.
Suran (T.), 533.

Tabourot (Etienne), 128, 304.
Thaureau (Jacques), 418.
Tappolet (E), 429.
Tailhade (Laurent), 51, 542.
Tarbé (P.), 490, et *passim*.
Tallement des Réaux, 229.
Theuriet (A.), 199, 274, 457, 460, 542.
Théâtre des boulevards, 200, 407.
Théâtre italien, 93.
Thibault (A.), 491.
Thomas (A.), 505, 529.
Thorn (Chr.), 197.
Thurau (G.), 168.
Thurot (Ch.), 87, 90, 91, 92, 98, 100.
Thurneysen, 505.
Tobler (Adolf), 420.
Tory (Geoffroy), 88.
Trévoux (*Dictionnaire de*), 24, 25, et *passim*.

Vachet (Adolphe), 28, 179, 438, 491, 518.
Vadé, 14, 15, 473, et *passim*.
Valéry-Mayet, 149, et *passim*.
Vallès (Jules), 245.
Van Gennep (A.), 130.
Vaugelas, 120.
Verlaine (Paul), 542.
Vermesse (L.), 490.
Verrier et Onillon, 47, 491, et *passim*.
Veuillot (Louis), 60.
Vic (Jean), 529.
Vidal et Delmart, 131, 511, et *passim*.
Vidocq, VII, 41, 43, 205, 216, 422, 451, 494, 506, 515, et *passim*.
Vie de Saint Christophle, 244, 245.
Vie généreuse (La), 227, 229, 230, 504, 505, 507.
Vigny (Alfred de), 137.
Villars (Emile), 455, 463.
Villate (Césaire), 481.
Villecomte, 88, 101.
Villiod, 211.
Villon, 3, 4, 24, 88, 99, 133, 225, 231, 232, 236, 326, 366, 400, 418, 425, 489, 473, 483, 501, 503, 504, 505, 515, 517, 518, 519, 520.
Vincent (Abbé), 29, 106.
Vincent (L.), 275.
Viret (Pierre), 263.
Virmaitre (Ch.), 259, 481, et *passim*.
Vitu (Auguste), 365.
Vocabulaire des Chauffeurs, 258, 494, 506, 509, 510, 511, 523, 527.
Voltaire, 469.
Voltaire (Le), 460.

Wailly (de), 59, 487.
Watriquet de Cauwin, 505.
Weil (Armand), 45, 444, 446.
Widmer (Samuel), 187.
Willaumez, 164, 178.
Willy, 21, 462.
Wimmer, 87.
Wissler (Gustav), 48, 429.

Yve-Plessis, 431, 463, 492.

Zola (Emile), 52, 53, 87, 122, 274, 277, 469, 470, 483, et *passim*.

PUBLICATIONS PHILOLOGIQUES DE M. SAINÉAN

QUELQUES APPRÉCIATIONS :

L'Argot Ancien (1455-1850). Ouvrage couronné par l'Institut (Prix de linguistique Volney). Paris, 1907.

Le terme d'*argot* a fini par prendre en français un sens très vague, très élastique : chaque groupe social a son *argot*, langage plus ou moins factice où figurent des mots inconnus au français proprement dit, et où les mots français sont souvent pris dans une acception détournée. Primitivement le mot *argot* s'est appliqué, dans notre pays, à la « classe » et non à la « langue » des malfaiteurs. C'est un terme collectif, dont M. Sainéan a fort bien élucidé l'origine. Donc c'est à la langue des malfaiteurs, étudiée dans ses monuments les plus anciens et les plus authentiques, que M. Sainéan a consacré le livre que nous nous proposons de faire connaître et auquel l'Institut a décerné en 1908 la plus haute récompense dont il dispose dans l'ordre des études linguistiques, le prix Volney. M. Sainéan a eu à sa disposition les matériaux nouvellement donnés au public par les lexicographes et les éditeurs de textes ; il a, pour les mettre en œuvre, une connaissance générale des langues et des patois les plus divers que son laborieux devancier, Francisque Michel, était loin de posséder au même degré. Aussi ingénieux que Schwob et Guieysse, il est guidé par un principe excellent, dont ils ne se sont pas toujours inspirés, celui de procéder historiquement : aussi se garde-t-il d'attribuer arbitrairement à l'argot ancien les tendances qui ne se manifestent que dans l'argot de nos jours. L'introduction de M. Sainéan est de tout point excellente. J'y louerai surtout le chapitre intitulé : *Critique des sources*, où il montre combien les recueils et impressions modernes ont altéré, par suite des fautes typographiques, l'ancien vocabulaire argotique.

Méticuleusement documenté, M. Sainéan a soumis à une analyse approfondie l'argot ancien de France, tant au point de vue lexicographique qu'au point de vue sémantique. Il repousse la plupart des rapprochements qu'on a proposés entre certains termes d'argots et des termes celtiques, grecs, latins, hébreux, bohémiens, etc. ; et il proclame que, malgré quelques points de contacts avec l'argot d'Italie (le *furbesco*), d'Espagne (la *germania*), de Portugal (le *calao*), l'argot de France est un produit foncièrement indigène. M. Sainéan s'efforce de réduire l'élément mystérieux de l'argot. Il n'y aurait plus, en effet, de mystère si l'on acceptait sans réserve l'idée maîtresse de son livre : l'argot a emprunté son vocabulaire au français commun ou dialectal, qu'il a parfois conservé tel quel, et plus souvent détourné de son sens propre par le jeu capricieux de l'imagination. L'étude des éléments originaux est fort bien conduite et fort intéressante : c'est un manuel de sémantique argotique où l'auteur fait preuve de beaucoup de perspicacité et éclaire singulièrement le sujet.

Antoine Thomas, *Journal des Savants*, octobre 1909, p. 437 à 445.

On a beaucoup écrit sur l'argot français ; mais presque aucun des auteurs qui s'en sont occupés n'a appliqué à ce sujet, difficile entre tous, les règles d'une bonne méthode philologique. M. Sainéan applique aux sources une critique exacte et les principes de la linguistique. L'objet du livre reste important et les conclusions de l'auteur présentent beaucoup d'intérêt. Le vocabulaire argotique apparaît désormais beaucoup moins étrange et moins romantique qu'on ne se plaît souvent à l'imaginer. Le mérite essentiel de l'ouvrage de M. Sainéan est dans la détermination précise des sources dia-

lectales et étrangères du vocabulaire argotique et dans l'application de la méthode philologique à l'étude des sources. Après son livre, l'étude scientifique de l'argot est fondée et l'ère des amateurs est finie.

A. Meillet, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, novembre 1908.

Sources de l'Argot Ancien. Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Saintour). Paris, 1912, 2 vol.

L'étude des sources argotiques était déjà une des parties les plus solides de *l'Argot ancien* (1907). On ne peut donc que se féliciter si l'auteur a persévéré dans cette voie et nous donne aujourd hui un ouvrage qui est le fruit de longues et consciencieuses recherches et qui met à la portée de tous l'édition critique et, on peut le dire, définitive, des textes argotiques importants antérieurs à 1850. Faut-il ajouter que l'ouvrage est édité avec goût et imprimé avec soin ?

M. Sainéan a poursuivi l'œuvre d'épuration qu'il avait si bien commencée dans l'argot ancien : il a passé les documents au crible d'une critique serrée et justement sévère pour les fantaisies modernes dont l'argot a été l'objet. Les deux introductions qui ornent chaque volume constituent une excellente histoire bibliographique de l'argot ; la seconde, qui embrasse le XIXe siècle dans son entier, remet au point bien des vérités méconnues...

A. Dauzat, *Revue de Philologie française*, 1er fasc. de 1913.

Depuis Marcel Schwob la question de l'argot n'a guère avancé jusqu'à l'*Argot Ancien* de M. Sainéan. Et voici que reprenant le travail où Schwob l'avait laissé, M. Sainéan réunit toutes les sources de l'argot depuis les plus anciennes jusqu'aux plus récentes, en donne une édition critique, en discute la valeur et les résume enfin dans un glossaire historique et étymologique de l'argot. On a désormais, en deux volumes maniables et élégants, toutes les données utiles pour étudier l'argot. Avec ses introductions et ses discussions de détail des mots, M. Sainéan a fait l'histoire de l'argot, et son livre sera désormais la base de toute étude nouvelle de la question.

Depuis le milieu du XIXe siècle, l'argot a cessé de se développer. Il n'y en a plus que des survivances, dont beaucoup ont du reste passé dans ce que M. Sainéan appelle le bas-langage et même dans la langue de tout le monde. Telle est l'histoire développée par M. Sainéan, et qu'on lira avec un vif intérêt.

Pour avoir fait un pareil livre, qui représente un travail considérable, M. Sainéan mérite la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à la théorie des langues spéciales et à l'histoire du vocabulaire français.

A. Meillet, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, octobre 1913.

L'Argot des Tranchées. Paris, 1915.

Les mots étudiés par M. Sainéan avec sa compétence bien connue sont répartis en six sections : Archaïsmes, provincialismes, mots et sens nouveaux, noms facétieux, termes coloniaux, mots de jargon. De curieuses pièces documentaires et un lexique-index terminent ce petit volume.

Léon Clédat, *Revue de philologie française*, t. XXX, 1916, p. 318.

Cet ouvrage est jugé exact et complet par les connaisseurs expérimentés du « front ».

Jean Vic, *La Littérature de Guerre*, Paris, 1918, p. 254.

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — EUVRARD-PICHAT.

BINDING SECT. FEB 6 1981

78

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PC
2922
S3

Saineanu, Lazar
Le langage parisien au 19e siécle